PARTI SOCIALISTE - SFIO
37ème Congrès national des 11, 12, 13, 14 et 15 août 1945

Sommaire

Le président (Gérard Jaquet) 6
Daudel (Rhône) 12
Levindrey 12
Daniel Mayer 14
Fischer (Aisne) 16
Louis Noguères 17
Théo Staub (Loire-Inférieure) 18
Jean-Baptiste Guitton (Loire-Inférieure) 20
André Parpais (Indre) 23
Louis Escande (Saône-et-Loire) 24
Georges Rougeron (Allier) 24
Victor Provo (Nord) 25
Bercegeais (Loire Inférieure) 25
Daniel Mayer 26
Vincent Auriol 29
Louis Noguères (Pyrénées-Orientales) 30
Lamarque Cando (Landes) 32
Daniel Mayer 38
Le président (Edmond Naegelen) 43
Jules Moch (rapporteur) 43
François Labrousse (Basses-Pyrénées) 44
Andrée Marty-Capgras (rapporteur) 45
Charles Lamarque-Cando 50
Léon Boutbien (Seine) 51
Jenot (Sarthe) 52
Etienne Gagnaire (Rhône) 52
Despierres (Somme) 54
Andrée Marty-Capgras (rapporteur) 54
Roger Mistral (rapporteur) 56
Bercegeais (Loire-Inférieure) 57
Alexandre 58
André Meric (Haute-Garonne) 63
Jean Capdeville (Seine-Inférieure) 63
Marc Gueret (Loiret) 64
Robert Chanon (Marne) 65
Andrée Marty-Capgras (rapporteur) 67
Le président 69
Andrée Marty-Capgras (rapporteur) 69
Suzanne Charpy (Seine) 71
Gilbert Nowina (Seine) 75

Collection Jean Jaurès

Bieau (Jeunesses) 76
Martet (Dordogne) 77
Raymond Badiou (Haute-Garonne) 78
Socolover (Seine) 78
Louis Noguères (Pyrénées-Orientales) 83
Théo Staub (Loire-Inférieure) 85
Vincent Auriol (rapporteur) 86
Daniel Mayer 91
Bercegeais (Loire-Inférieure) 95
Marcel Bidoux 95
Midon (Lot-et-Garonne) 97
Descons (Gers) 98
Alexandre Bracke 99
Jean Cotereau (Seine) 103
Lecointe (Seine) 105
Le président (Pierre-Emmanuel Guillet) 106
Ballini (Basses Pyrénées) 106
Herbault (Seine-et-Oise) 108
Wichene (Seine-et-Oise) 109
Gravier (Vosges) 110
Adrien Rophé (Calvados) 111
Gilbert Zaksas (Haute Garonne) 112
Gastion Deffere (Bouches-du-Rhône) 114
Jules Moch (Hérault) 116
Henri Hauck 118
René Schmitt (Manche) 120
Salomon Grumbach (Tarn) 121
Bercegeais (Loire-Inférieure) 121
Charles Sandro (Var) 123
Pierre Rimbert (Seine) 124
Raymond Badiou (Lot-et-Garonne) 125
Victor Fay (Rhône) 127
André Philip (Rhône) 129
Léon Tellier (Somme) 130
Victor Provo (Nord) 131
Marzorati 133
Ascencio (Maine-et-Loire) 134
Léon Nordmann 135
Léon Blum 137
Le président (Albert Gazier) 149
Daniel Mayer 150
Harold Laski (Grande-Bretagne) 153
Obreicht (Suisse) 156
Louis De Brouckère 157
Kratschvill (Tchécoslovaquie) 162

Collection Jean-Jaurès

Van der Goes (Pays-Bas) 163
Llopis 164
Pietro Nenni 166
Vincent Auriol (rapporteur) 168
Fau (Ardèche) 180
Jules Moch 181
Le président (Marius Moutet) 185
Louis Noguères 185
Elie Bloncourt (Aisne) 186
Etienne Weill-Raynal (Oise) 189
Gaston Defferre (Bouches-du-Rhône) 191
Edouard Depreux (Seine) 194
Camille Reymond (Basses-Alpes) 198
Larousse (Basses-Pyrénées) 199
Amadou Lamine-Gueye (Sénégal) 200
Robert (Ille-et-Vilaine) 201
Théo Staub (Loire-Inférieure) 201
Georges Hirsch (Seine) 203
Guy Mollet (Pas-de-Calais) 205
Esquerra (Tarn-et-Garonne) 207
Marchand (Seine-et-Oise) 208
Pierre-Emmanuel Guillet (Gironde) 209
Maurice Poirot (Vosges) 210
Allies (Hérault) 211
Le président (Félix Gouin) 212
Henri Hauck (Seine) 212
Salomon Grumbach 213
Léon Daguin (Nièvre) 214
Vincent Bounoure (Finistère) 215
Pierre Stibbe 218
Louis Escande (Saone-et-Loire) 222
Roger Priou-Valjean (Seine) 222
Ciron (Seine-et-Marne) 224
Duteil (Sarthe) 226
Georges Izard 228
Henri Ribière 230
Dussaud (Seine-Inférieure) 233
Louis Lévy 235
Daniel Mayer 237
Eugène Thomas (Hérault) 240
Espinasse (Aveyron) 242
Citoyenne Gounot (Cher) 244
Pierre Commin (Seine-et-Oise) 245
Armagnac (Dordogne) 248
Le président 250

Fondation Jean-Jaurès

Daniel Mayer 251
Jules Moch 252
Guy Mollet 253
Elie Bloncourt (Aisne) 254
Jules Moch 255
Amadou Lamine-Gueye 256
Daniel Mayer 257
Le président (Raymond Badiou) 261
Edouard Depreux (Rapporteur) 262
Le président 265
Edouard Depreux 265
Boncourt (Aisne) 267
Neumayer 268
Daniel Mayer 268
Le président 279
Larminat ( ) 281
Salomon Grumbach (Bas-Rhin) 281
Jean Minjoz (Doubs) 286
Augustin Laurent (Nord) 288
André Philip (Rhône) 295
Le président (André Le Troquer) 299
Largois 300
Pierre Métayer (Seine-et-Oise) 300
André Ferrat (Rhône) 304
Pierre Bloch 308
Vandamme (Seine) 311
Foulon (Ille-et-Vilaine) 314
Henri Péladan (Seine) 318
Bernard (Sarthe) 322
Franc-Gilbert (Alger) 324
Raymond Badiou (Haute-Garonne) 327
André Badiou 328
Dobinat 331
Le président 331
Vaucourt (Oise) 332
Paul Rivet 335
Boutuick (Pas-de-Calais) 337
Guy Mollet 339
Lacroix (Meurthe-et-Moselle) 342
Daniel Mayer 344
Fischer (Aisne) 347
Yves Lavoquer (Côtes-du-Nord) 349
Gilbert Nowina (Seine) 350
Salomon Grumbach (Tarn) 354
Guerre (Loiret) 359

Collection Jean-Jaurès

Henri Hauck (Seine) 360
Louis Levy 363
Paul Boutbien (Seine) 365
Roger (Seine-et-Oise) 370
Le président 374
Roger Veillard (rapporteur) 374
Théo Staub (Loire-et-Inférieure) 376
André Parpais (Indre) 378
Le président (Charles Foulon) 381
André Philip (Rhône) 381
Amadou Lamine-Gueye (Sénégal) 384
Pupille (Seine) 386
Max Lejeune (Somme) 387
Waiss (Vaucluse) 390
Djaïdir (Oran) 392
Gonzales (Oran) 393
Vinot (Seine-Inférieure) 394
Le président (René Naegelen) 396
André Duran-Angliviel (rapporteur) 397
Roger Mistral (rapporteur) 398
Jean Biondi 399
Eugène Montel (Aude), rapporteur 400
Pierre Rimbert (Seine) 402
Albert Van Wolput (FSGT) 403
Etienne Bécart (Nord), rapporteur 405
Ramond Badiou (Haute-Garonne), rapporteur 408
Elie Bloncourt, rapporteur 408
Andrée Marty-Capgras 409
Bérégeais, rapporteur 410
Théo Staub (Loire-Inférieure) 411
Hirsch (Seine) 412
Martet (Dordogne), rapporteur 413
Daniel Mayer 416
Un délégué (Basses-Pyrénées) 417
Robert Verdier (rapporteur) 418
Georges Rougeron (Allier), rapporteur 419
Germinal (Dordogne) (Jean Worms) 420
Georges Rougeron 421
Jules Moch (rapporteur) 422
Marzorati (Sarthe) 425
Foulon (Ille-et-Vilaine) 426
Jules Moch 427
Marzorati (Sarthe) 428
Jules Moch 428
Daniel Mayer 430

Fondation Jean-Jaurès

Daniel Mayer 431
André Philip 435
Roger Veillard 437
Salomon Grumbach 439
Guy Mollet, rapporteur 440
Daniel Mayer 442
Léon Blum 450
Vincent Auriol, rapporteur 452
Le président 460

Séance du samedi 11 août 1945 (Matin)

Président : Jaquet (Seine)
Assesseurs : Delabre (Pas-de-Calais), Boutbien (Seine)

La séance est ouverte à 10 heures 15 par Verdier, Secrétaire général adjoint.

Le président (Gérard Jaquet)

La fédération de la Seine accueille une nouvelle fois les délégués de la France Socialiste, et en son nom, je vous souhaite à tous une cordiale bienvenue.
Je souhaite également une cordiale bienvenue à nos camarades qui représentent les partis frères de l'Internationale, à nos camarades Morgan Philip et Harols Laski… (applaudissements)… du Labour, Oprecht du Parti Socialiste suisse, V. du Parti Socialiste hollandais, D. du Parti Socialiste belge et à notre camarade italien qui n'est pas encore arrivé… (applaudissements)…
Lorsqu'un secrétaire de fédération prononce les traditionnelles paroles de bienvenue, il a toujours tendance à considérer que le Congrès qu'il préside doit avoir une importance exceptionnelle.
Eh bien, je resterai fidèle à la tradition. Je ne crois pas me tromper, en effet, en disant que nos militants attendaient ces assises avec espoir et confiance.
Le Congrès de novembre dernier a marqué la fin d'une étape. Nous sortions à peine de la clandestinité, et nous dressions un bilan. Nous nous efforcions d'établir la liste interminable de nos martyrs et de nos morts, et nous faisions une organisation, au moins provisoire.
Depuis novembre, le Parti n'est pas resté inactif. Daniel Mayer le rappelle dans son rapport moral et il vous le redira tout à l'heure certainement. Le Parti Socialiste à été partout présent. A l'assemblée consultative, c'est lui qui a proposé sans vaine démagogie les réformes les plus hardies, les plus courageuses. Il a poursuivi son travail de recrutement et d'éducation, et les résultats des élections municipales, malgré beaucoup de confusion, sont tout de même pour tous un précieux encouragement.
Au cours de ces derniers mois, nous avons eu également la douleur d'apprendre la mort, dans les bagnes de nazis, de camarades qui nous étaient bien chers. Mais en revanche, nous avons eu aussi la joie d'accueillir d'autres amis qui, souvent par miracle, avaient échappé à leurs bourreaux, et notamment le

Fondation Jean-Jaurès

camarade qui est à ma droite (Boutbien). Je me permettrai également de citer un autre nom : celui de Léon Blum. Léon Blum sera, cette fois-ci, parmi nous.… (applaudissements prolongés)… Il a tout de suite repris sa place à la tête du Parti, et il sort encore grandi des épreuves si longues et si pénibles qu'il vient de traverser.

Dans quelques instants nous aborderons les problèmes particulièrement importants. Nous aborderons le problème de la Constituante, le problème des rapports du Parti Socialiste avec les mouvements de résistance, le problème de l'Unité ouvrière. Je suis persuadé que ces problèmes auront, dans nos débats, l'importance qu'ils méritent.

Nous ne serons sans doute pas tous d'accord, car nous ne réagissons pas tous de la même manière devant les mêmes évènements. C'est précisément cette diversité de pensée qui fait la force et la richesse de notre parti. Chacun pourra dire librement ce qu'il pense, et même si une motion d'unanimité ne sort pas de ces travaux, nous n'aurons, cependant, ni vainqueurs, ni vaincus, car c'est cela, précisément, la nouveauté de notre Parti rénové.

Un Congrès Socialiste, ce n'est plus un tournoi où chacun mesure ses forces. Nous n'avons, les uns et les autres, qu'un seul désir et qu'une seule ambition : servir les intérêts du Parti, servir la classe ouvrière dont nous nous considérons comme les représentants les plus autorisés.

Lorsque, le 16, vous repartirez dans vos fédérations, le combat ne sera pas terminé. Nous aurons une autre bataille à engager : celle de la Constituante, et cette bataille, nous avons la volonté de la continuer.

Camarades, l'heure est plus que jamais favorable au Socialisme. Dans le monde, les gouvernements présidés par nos amis s'installent un peu partout. Nos camarades travaillistes viennent de remporter un succès triomphal… (applaudissements)… dont il est encore impossible de mesurer toutes les conséquences. En France, tous les regards se tournent vers nous. Nous recevons des offres de collaboration qui nous viennent des horizons les plus divers, et sans vouloir aborder un débat qui ne commencera que dans quelques heures, vous me permettrez tout de même de faire une constatation : à aucun moment de son histoire, le Parti Socialiste français n'a été aussi puissant qu'aujourd'hui. Notre succès définitif ne dépend peut-être plus que de notre propre volonté. Je suis certain que nous comprendrons tous, et c'est par l'affirmation de cette certitude que je tenais à ouvrir cette première séance. …(applaudissements très vifs)…

Je donne la parole à Robert Verdier, Secrétaire général adjoint du Parti.

Robert Verdier - Vous avez tous trouvé dans les dossiers qui vous ont été remis, les propositions du secrétariat général du Parti sur l'organisation de nos travaux. Nous vous demandons si vous êtes d'accord pour adopter ces propositions et nous vous demandons également si vous avez des propositions à leur apporter.

Le président - Vous avez entendu la proposition de Robert Verdier. Personne ne demande la parole sur l'ordre-du-jour ?

Fondation Jean Jaurès

Brot (Seine) - Je voudrais savoir quand le Congrès entend aborder les problèmes de politique extérieure ?

Robert Verdier - Il est évident que les problèmes de politique extérieure viendront lorsqu'on discutera de la politique en général.

Brot (Seine) - Oui, mais la politique générale est divisée en un certain nombre de chapitres, et je voudrais savoir où le Comité directeur entend placer le débat de politique extérieure dans ces différents chapitres.

Levy – C'est exactement ce que je voulais demander, sans m'être concerté avec Brot.

Le président – Personne ne demande la parole sur l'ordre du jour ? Je le mets aux voix.

Brot – Je n'ai pas eu de réponse.

Robert Verdier – Nous vous proposons de le mettre à la séance de mardi matin.

Brot – Cela m'est égal. Je me demande s'il ne serait pas plus opportun et plus logique de le placer en même temps que viendront les interventions de nos camarades de l'Internationale.

Robert Verdier – Les camarades de l'Internationale nous apportent le salut d'autres partis Socialistes. Ce n'est pas à cette occasion qu'on peut aborder les questions de politique extérieure.

Brot – D'accord.

Robert Verdier – Etes vous d'accord pour accepter que les débats de politique extérieure viennent à la première séance de mardi ?

Le président – Pas d'autres interventions sur l'autre du jour ? Je le mets aux voix.

(L'ordre du jour est adopté à l'unanimité)

Constitution de la Commission de vérification des mandats

Le président - Nous vous proposons les camarades suivants :
Maurellet (Charente Inférieure)
Gaillard (Côte d'Or)
Bouchiez (Drôme)

Fondation Jean-Jaurès

Lecomte (Nord)
Largeois (Seine-et-Oise)
Citoyenne Louis (Pas-de-Calais)
Quessot (Ille-et-Vilaine)
Est-ce qu'il y a d'autres camarades qui veulent faire partie de la Commission de vérification des mandats ?
Je mets cette liste aux voix.
(Adoptée à l'unanimité)

Constitution de la Commission de demandes de réintégration

Le président – Le secrétariat vous propose, pour faire partie de cette commission :
Rougeron (Allier)
Roubert (Alpes-Maritimes)
Rincent (Aube)
Borra (Constantine)
Masson (Finistère)
Eugène Bruguier (Gard)
Lamarque (Var)
Véry (Haute-Garonne)
Est-ce qu'il y a d'autres camarades qui veulent faire partie de cette commission ?

Un délégué – Il n'y a qu'une demande de réintégration ?

Robert Verdier – Il y a une demande de réintégration et un dossier par le Comité directeur.

Very – De qui émane la demande de réintégration ?

Robert Verdier – La demande de réintégration émane du camarade Duchanel, de la fédération de la Seine. la fédération de la Seine a d'ailleurs déjà fait connaître son avis là-dessus. Il est définitif.

Un délégué – Je demande la parole à propos de la constitution de la Commission chargée d'examiner les dossiers. Je demande qu'il y ait deux délégués de la fédération du Cher.

Robert Verdier – La fédération du Cher ne peut pas envoyer un délégué à cette Commission étant donné qu'elle pourrait être juge et partie. Elle pourra être entendue, si elle le désire.

Même délégué– La fédération du Cher n'a pas à être entendu par la Commission, puisqu'elle ignore tout des faits. Nous demandons que deux

Coll. Fondation Jean-Jaurès

délégués du Cher puissent assister en permanence aux travaux de cette Commission, afin que les incidents qui se sont produits ne se produisent plus.

Robert Verdier – La Commission elle-même sera juge de décider quelles seront ses méthodes de travail, et c'est elle qui pourra accepter ou refuser la présence des délégués du Cher.

Même délégué – Je demande qu'un délégué du Cher soit inscrit à la Commission.

Robert Verdier – C'est absolument impossible et contraire à toutes les règles habituelles du droit. Elle serait juge et partie en la matière.

Même délégué – Je répète que la fédération du Cher, en la matière, n'est pas juge et partie. Elle n'a pas à déposer devant cette Commission. Elle ignore tout des faits.

Robert Verdier – Vous êtes en train de confirmer ce que je dis. Vous parlez d'une déposition ? Elle est donc appelée comme témoin. Elle ne doit pas être dans une Commission qui aura à statuer sur ce cas.

Même délégué – Il faudrait tout de même s'entendre. Je répète que nous n'avons pas à déposer devant cette Commission. Il s'agit de l'affaire Lazurick depuis 1939. Nous n'avons donc pas à prendre parti. Nous demandons à assister aux débats de cette commission pour que les incidents qui se sont produits ne se renouvellent pas.

Robert Verdier – Vous pourrez assister aux débats de la Commission tant que vous voudrez, mais vous ne pouvez pas être membre et avoir voix délibérative dans la commission.

Même délégué – Nous ne demandons pas une voix délibérative. Nous demandons à assister aux travaux de la Commission.

Robert Verdier – Alors c'est entendu. Est-ce qu'il y a des oppositions aux noms que nous vous avons proposés ?

Un délégué – Je demande quelques éclaircissements. Est-ce que cette commission va étudier les demandes de réintégration faites par certains parlementaires ?

Robert Verdier – Il n'y a qu'une demande de réintégration et un dossier transmis par le comité directeur. Elle doit s'occuper exclusivement de ces deux cas.

Même délégué – Quels sont ces dossiers ?

Fondation Jean Jaurès

Robert Verdier– Duchanel et Lazurick.

Le président – Etes-vous d'accord sur la composition de cette commission ?
(Adopté à l'unanimité)

Constitution de la Commission d'examen des comptes du « Populaire » et servies annexes :

Robert Verdier – Pour cette Commission, voici les noms que nous vous proposons :
Foulon (Ille-et-Vilaine)
Carrer (Cher)
Fouquet (Somme)
Provo (Nord)
Lecointre (Seine)
Delarbre (Pas-de-Calais)
Badiou (Haute-Garonne)

Le président – Il n'y a pas d'autres candidats ?
(Adopté à l'unanimité) «
Nous abordons le rapport moral. Quelqu'un demande-t-il la parole sur le rapport moral ?

Rapport moral

Le président – Nous allons ouvrir la discussion.
Au nom de la fédération du Lot-et-Garonne, voici la motion votée à l'unanimité de noter Congrès du 5 août :
« Les délégués de la fédération du Lot-et-Garonne, expressément mandatés, demandent qu'une Commission soit réunie dès le début du Congrès national pour rédiger la déclaration de principe qui deviendra la Charte du Parti.
Ils demandent que la résolution du Congrès international d'Amsterdam, de 1904, et la déclaration commune des organisations Socialistes de 1905, soient prises comme bases de discussion, que les modifications qui seront apportées n'aient que le souci d'adapter aux conditions économiques actuelles la forme et le fond de cette Charte, tout en sauvegardant les idées essentielles du Socialisme scientifique basé sur la lutte de classes et l'internationalisme. »
(Applaudissements)

Robert Verdier – La motion qui vient de nous être présentée anticipe sur la discussion inscrite à l'ordre du jour, concernant la révision des statuts.
Par conséquent, nous vous demandons de renvoyez cette motion à la Commission des résolutions et d'aborder tout de suite la discussion sur le rapport moral.

Collection Jean-Jaurès

(Approbation unanime)

Daudel (Rhône)

Les rapports statutaires sont arrivés dans ma Fédération la veille de notre Congrès fédéral. Nos sections n'ont pas pu non seulement les lire, mais les étudier.

Or, comme le temps n'est plus où il suffirait tout de même de voir un certain nombre de signatures au bas des motions pour les voter sans les étudier et même sans les lire, nous estimons que le fait que les rapports statutaires soient arrivés seulement la veille, est profondément regrettable.

(Applaudissements)

Au cours du Congrès fédéral, nous n'avons pas pu, évidemment, discuter ces textes que personne ne connaissait, que nous avons lu, par conséquent, et étudiés après, et à l'unanimité, le Congrès fédéral du Rhône a décidé de s'abstenir sur le vote de tous les rapports.

Il ne faut pas voir là un geste de défiance à l'écart du secrétariat général, des organismes directeurs du Parti, mais tout de même, nous ne pouvons pas prendre une autre attitude, étant donné que notre Congrès à eu lieu fin juillet. Je le regrette, et je prie le Secrétaire général de ne pas voir là un geste d'inimitié ou de défiance, mais nous sommes obligés de faire comme cela.

Levindrey

Camarades, j'ai été chargé par les militants de la fédération Socialiste de l'Aisne, de vous exposer les raisons d'un malaise qui pèse sur la fédération et qui l'empêche, dans certaines régions du département, de reprendre la place qu'elle avait avant la guerre sur le terrain politique.

Depuis 25 années que j'assiste à des Congrès nationaux du Parti, j'ai vu défiler de nombreuses fédérations qui se trouvaient en difficultés, par suite de drames d'ordre intérieur. J'ai toujours apporté la plus vive compréhension à ce genre de difficultés qui opposait souvent les militants les uns aux autres et qui paralysaient leur activité.

Aujourd'hui je vous demande la même attention et la même compréhension. Notre département, qui est essentiellement prolétarien, figure depuis de longues années, à l'avant-garde du mouvement Socialiste. Par sa représentation parlementaire, il était au tout premier rang. Jusqu'en 1936, il disposait de six sièges sur sept.

Notre fédération, comme toutes les autres, a subi les ravages de l'occupation. Depuis la libération, elle se relève lentement et difficilement. Si, dans le nord et au centre du département, le travail de prospection et de recrutement est satisfaisant, il n'en est pas de même dans le sud qui comprend les arrondissements de Château-Thierry et de Soissons.

Les raisons en sont fort simples, et je vais vous les exposer.

Au Congrès national dernier, vous avez suspendu de tout mandat, pour une durée de quatre années, notre camarade Paul Lambin, député de Château-

Collection Jean-Jaurès

Thierry, qui figure parmi les parlementaires ayant voté les pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet 1940.
Cette sanction n'a pas été admise par beaucoup de militants de cette région qui, de ce fait, n'ont pas rejoint le Parti Socialiste. Ils m'ont souvent fait remarquer que s'il est exact que Paul Lambin a accordé son vote au gouvernement de Vichy, le 10 juillet 1940, il a, par contre, dès sa rentrée à Château-Thierry, observé une attitude résistante.
Bien mieux : le Parti Socialiste est entré en contacts avec lui, contact qu'il a conservé jusqu'à l'heure de la libération. Il a été chargé par les organismes directeurs du Parti, de la prospection et de la propagande clandestine dans la région de Château-Thierry.
En outre, il était membre d'un groupe Libération, et à ce titre, il a pris une part d'activité à la résistance militaire. C'est lui qui assurait en personne, dans toute la région, la diffusion des journaux « Libération » et du « Populaire ». Aussi a-t-il été péniblement surpris quand, au lendemain de la libération, le Parti Socialiste a cessé avec lui tout contact, invoquant le vote de Vichy.
Ainsi, des militants ont-ils pu me dire récemment encore : On considérait Lambin comme Socialiste depuis l'occupation, parce qu'il y avait des risques à courir. Maintenant que c'est fini, on ne tient plus aucun compte de l'action qu'il a menée et on le frappe sans aucun égard.
Car il faut rappeler qu'au Congrès national, Lambin, traduit devant la Commission chargée de régler la situation des parlementaires, été frappé d'une décision qui lui interdit toute action. Cette suspension de tout mandat interdit, en effet, à Lambin, d'écrire et de prendre la parole au nom du Parti.
Bien entendu, les résultats dans cette région ont été déplorables. Nous n'avons rassemblé qu'un nombre infime de militants, en comparaison des effectifs d'avant guerre.
Emue de cette situation, et considérant que l'attitude de Lambin au cours de l'occupation efface la faute qu'il a commise en juillet 1940, la fédération Socialiste, unanime, demande la levée de la sanction prise contre lui.
La fédération Socialiste m'a chargé de vous exposer également un autre cas beaucoup plus délicat en raison de la personnalité du parlementaire frappé. Il s'agit du citoyen Georges Monnet… (bruits divers)… qui a été exclu par le dernier Congrès national.
(Bruits dans la salle).
J'ai la parole : j'irai jusqu'au bout : …
Je considère inutile de vous rappeler le rôle de premier plan exercé par Georges Monnet dans le Parti Socialiste avant la guerre. Il est dans toutes les mémoires. Aussi est-il facile de comprendre l'émotion qu'a causée la sanction prise à son égard, surtout dans notre département où il avait pris une part si active au développement du Parti Socialiste.
Cette sanction a heurté les sentiments des camarades Socialistes, même ceux qui avaient milité dans la Résistance, par la hâte mise à la prendre et par la procédure à laquelle on a eu recours.
On s'explique évidemment que pendant la clandestinité, les parlementaires qui

Fondation Jean Jaurès

avaient commis des fautes aient pu être mis à l'index et être considérés comme n'appartenant plus au Parti Socialiste.
Mais, au lendemain de la libération, alors que la fédération Socialiste de l'Aisne, avait déféré Georges Monnet devant sa commission des conflits, ait été appelé à statuer sur le cas de Georges Monnet, sans que la question figurât à son ordre du jour, sans consultation préalable de notre fédération, et sans que l'intéressé ait été entendu.
On se demande les raisons de cette procédure exceptionnelle…
Si nous nous étions trouvés en période révolutionnaire, on eût compris cette hâte, mais à qui fera-t-on croire que la période que nous traversons à quelque chose de révolutionnaire ?
D'autre part, beaucoup de militants se sont étonnés qu'on ait placé dans la même charrette, en les englobant dans la même réprobation et en les marquant de la même flétrissure, ceux qui avaient manifestement trahi leur pays, avec ceux qui s'étaient trompés et ceux qui avaient déçu, sans aucune distinction et sans aucune différence.
(Bruit dans la salle)
Cette sanction a, par ailleurs, été prise en violation flagrante des droits de la défense.
Nous sommes un certain nombre, dans cette salle, qui avons connu sous l'Occupation, les longs emprisonnements sans interrogatoires, sans savoir les motifs de l'inculpation.
(Bruits dans la salle)
C'est pourquoi j'ai le droit de parler ici. Je le dis aux camarades qui n'ont pas subi ce que nous avons subi.
(Bruits divers)
Dans l'adversité nous avons maudit les méthodes fascistes, mais il ne nous est jamais venu à l'esprit de les appliquer à nos adversaires, à plus forte raison, aux anciens militants du Parti.
Aussi, nous estimons que notre Parti, dont nous affirmons chaque jour, par la presse et par la parole, l'idéal de justice, ne doit pas donner de tels exemples.
Dès l'instant que les militants qui ont été frappés en novembre dernier, demandent à être entendus par une juridiction régulièrement désignée, nous ne devons pas faire obstacle à leur demande.
C'est la décision qui a été prise dimanche dernier par la fédération de l'Aisne, qui a émis en outre un vœu en faveur de la réintégration de Georges Monnet.
(Bruits dans la salle)
Nous demandons au Congrès de bien vouloir prendre cette décision en considération.
En nous donnant satisfaction, vous nous permettrez de préserver l'unité de notre Fédération et vous lui donnerez la possibilité de poursuivre, dans la plénitude de ses moyens et de sa force, la lutte où elle a si souvent triomphé autrefois.

Daniel Mayer

J'avais l'intention de répondre en bloc à toutes les interventions quoi seraient

Fondation Jean Jaurès

formulées sur le rapport moral. L'intervention de notre camarade Levindrey, secrétaire de la fédération de l'Aisne, m'oblige à déposer tout de suite sur le bureau du Congrès, une motion préjudicielle. Je vais vous la lire et je la commenterai rapidement.
En voici le texte :
« Le Congrès ratifie les exclusions des parlementaires prononcées par le Congrès de novembre. »
(Applaudissements)
Je répondrai rapidement à Levindrey en demandant d'ailleurs le vote immédiat, et par mandat, sur cette résolution. Il nous est impossible de trainer, de Congrès en Congrès, le cas d'un certain nombre d'hommes dont vous oubliez que, dans l'ambiance du 10 juillet 1940, ils ont trahi la République et la patrie tout à la fois.
(Applaudissements)
Levindrey nous dit comprendre que durant la période clandestine, ces hommes fussent mis au ban du Socialisme militant et que, maintenant, ils devraient revenir.
Eh bien, non. Nous sommes un certain nombre qui, dans la clandestinité, avons fait le serment de n'être plus jamais dans les rangs du même parti que ces hommes qui, je le répète, le 10 juillet 1940, ont trahi la République, le Socialisme et la patrie.
(Applaudissements)
Le Parti Socialiste est aujourd'hui un grand parti. Le Parti Socialiste parle en égal avec les autres partis et avec les mouvements de résistance. Il le doit au fait qu'il s'est épuré courageusement au mois de novembre, et qu'il entend – en tous cas, pour ce qui me concerne, j'entends – que ces épurations aient un caractère définitif.
(Très bien ! Applaudissements)
En ce qui me concerne, Monnet – puisqu'il s'agit de lui – vous me permettrez de dire que le Congrès et les militants du Congrès devraient avoir une sévérité directement proportionnée aux espoirs qu'on avait dans les hommes… (applaudissements)…, directement proportionnée au rôle, à l'importance et au talent que ces hommes avaient dans nos rangs.
Il y a deux catégories de parlementaires sur lesquelles nous nous sommes prononcés. Il y a ceux que nous avons réintégrés malgré leur vote, en les frappant d'une inéligibilité intérieure, en quelque sorte, en les privant de leurs mandats pour une législature.
Parmi ceux-là, déjà, depuis le Congrès de novembre, un tri s'est fait. Un certain nombre d'entre eux, Gaston Alleman et Pétrus Faure ont été indisciplinés, se sont présentés devant les électeurs malgré la volonté du Parti. Ils ont été exclus du Parti.
(Applaudissements)
Un certain nombre d'autres ont été particulièrement disciplinés, et quel que soit l'attachement sentimental et affectif qu'ils pouvaient avoir à l'endroit de leurs électeurs, de leurs fédérations, de leurs sections, non seulement ils n'ont pas été

Fondation Jean Jaurès

candidats, mais ils ont aidé de toute l'autorité dont ils jouissaient encore auprès de la population, ceux qui ont pris leur place dans la bataille. Ceux-là, pour ce qui me concerne, et sans aucun mandat du Comité directeur, je serais volontiers prêt à accepter pour eux une amnistie générale, et à dire qu'ils seront candidats aux prochaines élections.
(Applaudissements)
Entendez-moi bien : c'est un sentiment que j'accepterai peut-être. Pour employer le langage parlementaire, je ne poserai pas la question de confiance sur ce plan-là, mais sur le plan des exclus, sur le plan des hommes dont nous avons dis qu'ils étaient en dehors du Parti, je poserais effectivement la question de confiance, car je n'accepterais jamais d'être à la tête d'un parti qui reprendrait, entendez-moi bien, un à un – car on commencera aujourd'hui par Lambin et on finira par Spinasse, et peut-être par Paul Faure – tous les hommes dont nous devrions être unanimes pour dire qu'ils doivent être définitivement en dehors du Parti.
Et alors, j'aborde ici indirectement un autre point : c'est qu'un certain nombre de camarades de nos Fédérations s'occupent peut-être un peu trop d'électoralisme,… (applaudissements)… et recherchent peut-être un peu trop l'apport, auprès de la population extérieure, que certaines personnalités leur apportent.
Eh bien, je vous dis : dans l'Aisne, Levindrey, nous perdrons peut-être un ou deux sièges, mais nous serons un parti pur, et nous serons un parti propre, parce que nous serons un parti épuré.
(Vifs applaudissements)

Le président – Nous allons maintenant engager un débat sur la motion préjudicielle déposée par Daniel Mayer. Qui demande la parole ?

Plusieurs délégués – Aux voix ! … Aux voix !...

Fischer (Aisne)

A l'intérieur de la fédération de l'Aisne, au Congrès ; j'ai pris position contre la réintégration du camarade Monnet et contre la proposition du camarade Levindrey en ce qui concerne le camarade Lambin.
J'ai donc, ici, plus de liberté pour prendre la parole et pour dire à Daniel Mayer : le cas de Georges Monnet n'est pas tout à fait le même que celui de tous les exclus. Georges Monnet n'a pas voté pour : il s'est abstenu.
(Bruit)
Il y a une différence, et il y a tout de même quelque chose d'arbitraire dans cette affaire : c'est que Georges Monnet n'a pas pu se faire entendre. On a exclu les camarades en masse, en bloc, sans qu'ils puissent apporter à leur attitude que je ne défends pas ici, je le dis et je le précise, des arguments qu'en toute justice, ils ont le droit et le devoir d'apporter.
Quant à moi, ce que je demande, ce n'est pas la réintégration du camarade Monnet, mais c'est qu'il puisse apporter sa défense devant le Congrès ou devant

Fondation Jean-Jaurès

une commission qui sera habilitée pour l'entendre. On n'a pas le droit de condamner quelqu'un, quelles que soient les fautes qu'il a commises, sans l'entendre, et ce que je demande au Congrès, et ce que je demande à Daniel Mayer, c'est qu'une commission soit habilitée pour entendre les camarades qui ont de même le droit de faire appel d'un jugement aussi sévère que l'exclusion. Quelles que soient ses fautes, un ancien camarade a le droit et doit avoir le droit de se défendre, et c'est pour cela que je fais cette proposition au Congrès, sans passion.
(Bruits divers)

Louis Noguères

Mes chers camarades, il y a une question d'ordre général qui est posée, et il y a une illustration qui est celle de Monnet.
La question d'ordre général, il faut tout de même la débattre, puisque j'entendais toute à l'heure des camarades qui déclaraient être prêts à voter la motion préjudicielle qui est présentée par Daniel Mayer, mais qui ajoutaient : à la condition que l'on veuille bien tenir compte de l'observation qu'il a faite, et qui visait une amnistie générale.
Sur ce premier point, je déclare que la fédération des Pyrénées orientales, et je pense un certain nombre d'autres fédérations, voudront voter purement et simplement la motion telle qu'elle a été lue, sans tenir compte le moins du monde, d'une amnistie quelconque.
(Applaudissements)
La position de la fédération des Pyrénées orientales est simple. En son nom, j'ai déposé devant l'assemblée consultative, le 31 mars dernier – et nous en discuterons tout à l'heure, ou un autre jour, quand il s'agira de savoir exactement quel est le travail qui a été fait par le groupe Socialiste à l'assemblée consultative… (applaudissements)… - j'ai déposé une motion, un amendement aux termes duquel je disais : Ne sont électeurs, ni éligibles, les sénateurs et les députés qui, le 10 juillet 1940 ont livré la France à la dictature. (Applaudissements)
Par conséquent, la position de principe est claire, et elle est nette en ce qui nous concerne. Nous discuterons cela à un autre moment.
Mais reprenons maintenant l'illustration Monnet. Alors ici, je vous apporte un témoignage. Il s'agit tout de même de savoir comment les choses se sont passées, dans quelles conditions les évènements se sont déroulés.
Or, Georges Monnet s'est abstenu. Certains y voient une attitude préférable à un vote net qui pourrait, même dans la lâcheté, être courageux. Mais comment s'est il abstenu et pourquoi s'est-il abstenu ?
Daniel Mayer a raison : les espoirs qui étaient fondés sur Georges Monnet étaient considérables, et nous l'aimions bien, et je l'aimais bien.
Le 10 Juillet, dans la matinée, partant déjeuner avec mon vieux et cher camarade Georges Pezières, sénateur des Pyrénées Orientales, au moment où Pezières dit à Georges Monnet :
Alors nous ne serons pas très nombreux à voter non ? … à ce moment,

Fondation Jean Jaurès

quelqu'un qui était, ou quelqu'une, qui était avec Georges Monnet, dit à Pezières :
Comment, Pezières, vous donnez à Georges le conseil de voter non ? Mais, c'est fou !...
Et Monnet de dire :
Je m'abstiendrai parce que Paul Reynaud m'a demandé de m'abstenir.
(Bruits divers)

Félix Gouin – Il me l'a dit à moi aussi.

Louis Noguères - Et voici Gouin qui vient apporter son témoignage qu'il joint au mien.
Et dans l'après-midi, pendant que la Commission préparait un texte, un rapport sur le projet du gouvernement, notre ami Léon Blum, inquiet, ému, peiné, me dit :
- Noguères, est-ce que vous avez vu Georges ?
Et je voudrais pouvoir mettre dans ces mots toute l'émotion qu'y mettait Blum, car c'était son fils.
- Il parait, ajouta-t-il, qu'il veut s'abstenir ?
Alors, je suis allé trouver Monnet et je lui ai dit :
- Georges, est-ce exact ? Tu veux t'abstenir ?
Il m'a dit : - Oui, Sérol et moi, nous l'avons promis à Paul Reynaud.
Et c'est dans ces conditions qu'il s'est abstenu.
Vous en jugerez ce que vous voudrez. Quant à moi, mon jugement est porté, et je crois pouvoir ajouter que Paul Reynaud s'est défendu d'avoir donné un pareil conseil, aussi bien à Sérol qu'à Georges Monnet.
Ainsi, voilà les faits. Et vous allez vous imaginer que, dans l'instant même où la République, on vous l'a dit, était en péril, un homme comme Georges Monnet aurait le droit de s'abstenir ?
Je vous dis : quant à moi, il y a quelque chose de plus odieux peut(être que la lâcheté, c'est précisément l'abstention telle qu'elle s'est produite, dans les conditions où elle s'est produite, et par celui qui s'est abstenu. (Applaudissements)
C'est pourquoi je vous demande, quant à moi, de voter purement et simplement, et sans aucune adjonction, le texte qui a été lu toute à l'heure. Et puis, pour le reste, nous en rediscuterons lorsqu'il s'agira de savoir dans quelles conditions on peut, à l'heure actuelle, par un jury qui se dit jury d'honneur, permettre la réintégration d'hommes que, quant à nous – nous sommes notre propre jury d'honneur – nous ne voulons plus voir et que nous ne verrons plus.
(Vifs applaudissements)

Théo Staub (Loire-Inférieure)

Camarades, c'est une fédération divisée qui vient devant le Congrès.
Un camarade, après moi, va évoquer le cas de Blanchot. Il était bon que le réquisitoire passe avant la plaidoirie.

Fondation Jean-Jaurès

Oui, nous avions, dans la Loire Inférieure, nous avons encore, des sympathies personnelles pour Blanchot, mais j'estime, pour ma part, qu'il est une formule du vieux Corneille qui reste toujours valable : « Plus l'offenseur est cher, plus grande est l'offense. »
Nous pensons, par conséquent – et vous entendrez toute à l'heure la plaidoirie de mon camarade Guitton, et nous sommes tout de même une minorité, mais une minorité importante dans la Loire Inférieure, à penser que quels qu'aient pu être les services rendus autrefois au Parti et à la classe ouvrière par Blanchot, quels qui puissent être les titres qu'on vous donnera dans la Résistance, de la part de Blancho, ils sont insuffisants pour aller contre la question absolue de principe, c'est-à-dire de savoir si le Parti Socialiste qui se plaint de l'insuffisance de l'épuration au sein du pays ne doit pas commencer par donner le premier l'exemple à être impitoyable dans l'épuration.
(Applaudissements)
Je sais, camarades, que les questions électorales se posent, et Daniel Mayer avait raison, tout à l'heure, de le souligner.
Nos camarades de Saint-Nazaire nous ont dit : Blanchot est le meilleur candidat possible.
Je vous pose la question suivante, pas seulement pour Blanchot, mais pour tous les parlementaires : Qu'est-ce que vous en savez ? Etes-vous absolument sûrs que leurs positions personnelles sont intactes, non pas parmi les militants qu'ils entouraient de près et qui ont toujours pour eux des sentiments d'affection, mais parmi les électeurs moyens ? Je ne suis pas absolument sûr que parmi les camarades qui ne sont pas du Parti, mais qui ont fait leur devoir dans la Résistance, qui sont plus nombreux que nous, qui votent pour nous, la situation électorale de ces camarades soit intacte.
Mais, par contre, ce dont je suis sûr, c'est que si, localement, les camarades ont peut-être ma possibilité de réunir 1 000 ou 1 500 voix de plus qu'n autre camarade dans le reste d'une région ou d'un département, c'est susceptible d'éloigner de nous les électeurs, d'autant plus que nous allons à un vote qui se fera au scrutin de liste, où, par conséquent, les situations personnelles s'effacent, relativement par rapport au scrutin d'arrondissement, puisqu'on votera davantage sur une idée, sur un parti que pour une personne, que la sympathie personnelle qu'on pouvait avoir pour Untel ou Untel à Saint-Nazaire ou dans l'Aisne est inférieure à la réprobation que, dans le reste du pays ou de la circonscription, déclenchera le fait d'avoir avec nous un camarade qui a voté pour Pétain.
Par conséquent, ces considérations de politique électorale sont insuffisantes, et même pas probantes. Mais les considérations morales l'emportent pour nous.
Et puis j'en viens au cas précis de Blanchot. Guitton ne m'en voudra pas d'être un accusateur public.
On nous dit : Ce camarade a rendu des services dans le passé. Il représentait la classe ouvrière. C'est justement là où ses fautes sont impardonnables. Qu'un conseiller municipal d'une petite ville ait pu se tromper, qu'il a pu accepter d'être maintenu par le régime de Vichy, c'est une faute. Mais je dis que, dans

Fondation Jean Jaurès

certains cas, il peut s'en être lavé.
Mais qu'un camarade qui a été ministre dans un gouvernement de front populaire, qui représentait, qu'on le veuille ou non – c'est le cas de Blancho – la classe ouvrière au sein du Ministère, se soit, par la suite, rallié à Pétain, cela semblait, que vous le vouliez ou non, dire que la classe ouvrière organisée se ralliait à Pétain. C'est la trahison, non pas d'un simple soldat, mais la trahison d'un général.
(Applaudissements)
Pour aller racheter une telle faute, il faudrait, j'estime, des services absolument exceptionnels au sein du parti clandestin, au sein de la République.
Or, qu'avez-vous dans le dossier que nous soumet notre camarade Blanchot ? La preuve qu'il a été en relations avec des camarades du Parti, qui se sont réunis à une dizaine, qu'ils ont parlé – je cite de mémoire mais textuellement – de constituer des groupes de dix qui permettraient éventuellement de recréer le moment venu, la section. Mais nous n'avons pas la preuve que ces parlottes aient été suivies d'effet. Or, la portée clandestine existait s'il y avait eu un effet, et nous aurions la preuve de ces parlottes.
Cela me semble insuffisant pour compenser une faute. Nous avons la preuve que Blancho a distribué des journaux clandestins. Quels sont les français qui n'ont pas fait passer des journaux clandestins ? Je vous le demande, à l'exception des collaborateurs ? Il y a des millions de français qui l'ont fait.
Nous avons la preuve qu'il s'est arrangé pour procurer de fausses cartes d'identité à des juifs. C'est beaucoup, mais il y a des centaines de milliers de français qui l'ont fait et qui n'avaient pas voté pour Vichy. Il a fait, si vous voulez, ce qu'aurait fait un simple soldat de la Résistance. Se rattacher au simple soldat pour se racheter, c'est insuffisant pour faire oublier une désertion de général.
Voyez-vous, si notre camarade avait fait quelque chose d'extrêmement dangereux, alors, je dirais qu'on peut peut-être envisager de le reprendre à la base. Si on nous apportait la preuve que Blanchot a fait partie d'un réseau de renseignements, si on nous apportait la preuve qu'il a fait partie d'un groupe de sabotage, qu'il a fait partie d'un maquis, je dirais : on peut étudier la question.
J'avais, dans mon groupe, au maquis, un homme de 58 ans. Il était sergent et il était le premier à y aller.
Mais ici, nous n'avons pas cette preuve. J'estime que, comme l'a dit Daniel Mayer, la question est tranchée, et tranchée une fois pour toutes, et quelle que soit l'émotion de l'avocat qui me succèdera, vous devrez vous dire : la question est tranchée, définitivement tranchée, une fois pour toutes. Nous épurons et repartons. Tant pis si nous perdons un ou deux sièges, car nous serons restés dans le pays le parti qui n'a pas trahi.

Jean-Baptiste Guitton (Loire-Inférieure)

Celui qui vous parle est un nazairien qu'on ne peut pas qualifier de suspect et de ne pas avoir fait son devoir dans la clandestinité.
Pour ma part, j'ai été arrêté la première fois le 21 avril 1942, et la radio anglaise

Fondation Jean Jaurès

et la voix de l'Amérique devaient me donner comme fusillé.
Inutile de vous dire qu'après avoir été relâché quelque temps après, je continuais à militer activement dans la résistance, où je travaillais – n'est-ce pas Robert Verdier – aussi bien pour le parti que, sur le terrain confédéral, avec la CGT et que sur le terrain de Libération Nord qui m'a fait l'honneur, il y a quelques mois, de me désigner comme vice-président de la fédération de la Loire inférieure.
Par conséquent, j'ai quelques titres, si je n'ai que ceux-là à défendre, en effet, et à être l'avocat de mon ami Blanchot, après que l'accusateur, mon ami Staub, s'est prononcé.
Voyez-vous, la fédération de la Loire-Inférieure a été, en effet, un peu divisée. Mais je vais aussi vous citer quelques chiffres, lorsque nous nous sommes mis d'accord pour une motion dont je vous donnerai la lecture, quant à la réintégration de Blanchot à la base, c'est-à-dire sans mandat, et pour essayer encore, comme il le demande, de servir son parti dans le département de la Loire Inférieure.
Ici, je m'adresse au Congrès et je m'adresse aussi à nos camarades de la Loire Inférieure d'où est parti notre mouvement Socialiste, dans la Loire Inférieure, comment avons-nous gagné non seulement les postes de conseillers généraux, de conseillers départementaux, mais aussi les postes de députés ?
C'était bien, partout où la tache s'étant étendue – elle était partie de Saint-Nazaire - c'était l'effort de Baudoin (?), notre vieux pionnier. Cela a été ensuite l'effort de Blancho. Je ne suis pas un coupeur de têtes, sans vouloir entendre nos amis. Je veux qu'on ne l'oublie pas.
Voilà la motion sur laquelle nous nous sommes mis d'accord, car je veux citer les chiffres, comme je vous l'ai dit.
Un camarade influent du Parti m'avait indiqué :
Lorsque vous reviendrez devant le Congrès pour défendre Blanchot, revenez s'il est possible, avec une petite minorité, et pas une grosse minorité.
Daniel Mayer, voilà avec quoi nous revenons, et ce sur quoi nous nous sommes mis d'accord.
La fédération de la Loire Inférieure, pour la réadmission à la base de Blanchot s'est prononcée :

Pour :	74 mandats
Contre :	1 mandat
Abstentions :	2 mandats

Théo Staub – Je demande la parole.

Jean-Baptiste Guitton – Voilà la motion sur laquelle nous nous sommes mis d'accord :

Théo Staub – C'est inexact.

Jean-Baptiste Guitton – « Un certain nombre de camarades ayant exprimé le

désir de pouvoir voter sur un texte moins catégorique que celui qui sanctionnera un premier vote que les sections devront émettre, à savoir si on maintient la décision d'exclusion prononcée en faveur de Blanchon, ou si, au contraire, celui-ci doit être réintégré au parti dans la plénitude de ses droits, nous proposons ci-dessous un texte qui devrait faire l'objet d'un second vote sur lequel une majorité plus grande pourrait se dégager. »

Je vois mon ami dont je ne suis que l'adjoint s'avancer à la tribune pour dire que j'ai tenu un langage faux. Je dis que c'est sur cette motion que ce deuxième vote a été émis :

« Le Parti Socialiste considérant que Blanchot, avant la guerre, a rendu de grands services au pays et à la classe ouvrière dont il est l'émanation ; considérant, d'autre part, que la faute commise en votant les pouvoirs à Pétain contrait la fédération, comme nécessité immédiate, à ne pas le désigner momentanément comme porte-drapeau du Parti ; considérant qu'en demandant cette réintégration au parti, Blancho ne cherche pas une situation ou un mandat, puisqu'il pourrait se présenter sans le contrôle du Parti, mais cherche seulement à retrouver son poste de combat ; considérant qu'on ne peut lui refuser d'en faire la preuve ; estime que Blanchot a sa place au sein du Parti, mais que son ancienneté en vue des fonctions Socialistes, ne devra courir qu'à compter du jour de sa réintégration. »

Par conséquent, c'est net et c'est précis.

Notre camarade Blancho, d'ailleurs, a été réhabilité par le Comité départemental de la libération de la Loire Inférieure, après que celui-ci l'eût entendu.

Des preuves de son action dans la clandestinité, j'en possède quelques-unes. Elles ont été énoncées devant ce CDN. C'est ce qui a permis, vous le comprenez facilement, la réintégration de Blanchot.

Lui-même, voici ce qu'il déclare à la fin du dossier qu'il nous a soumis. C'est lui qui parle, s'il n'a pas le droit de venir aujourd'hui à cette tribune.

« Militant Socialiste et syndicaliste,

Toute ma vie, j'ai tout donné à la classe ouvrière qui m'a bien récompensé par l'affectueuse confiance qu'elle m'a constamment témoignée. Avec discipline, je m'inclinerai devant le verdict du Parti. C'est par la confiance du Parti que j'ai acquis les postes qu'un militant puisse souhaiter. Je n'en sollicite aucun sans cette confiance. C'est en toute franchise, j'en suis sûr, que vous répondrez. »

Je vous demande d'être sérieux. Nous n'avons pas le droit de déshonorer notre parti. Ce qu'il faut faire attention, c'est à l'emballement d'un Congrès. Je connais bien la région dans laquelle je milite depuis déjà de nombreuses années. C'est un danger : on est en train de guetter cette opération qu'on va faire, non seulement du côté de la droite, mais aussi de l'extrême gauche.

Je demande que certains dossiers soient examinés, et c'est la proposition que je ferai à Daniel Mayer. Je voudrais, dans l'intérêt du parti, que cela soit soumis à une commission des résolutions, composée de quelques parlementaires, de Noguères, si tu veux même. Tu les choisiras toi-même. Ne décide pas dans l'emballement d'un Congrès.

Daniel Mayer – Le Congrès décidera tout à l'heure.

Jean-Baptiste Guitton – J'en ai terminé. Je fais appel à votre conscience, et j'ai foi en votre conscience.

Plusieurs voix – La clôture… La clôture.

André Parpais (Indre)

Je ne prendrais pas la parole sur un de ces faits litigieux si un fait nouveau ne s'était pas produit depuis notre Congrès du 15 novembre dernier.

la fédération de l'Indre pense que Daniel Mayer a parfaitement raison de jeter l'exclusion définitive sur ceux qui ont trahi au 10 juillet 1940, et d'examiner les cas des quelques parlementaires – ils sont 9, je crois – qui, depuis, étaient frappés d'une interdiction de candidature, et se sont montrés disciplinés.

Voici le fait nouveau que je signale : dans l'Indre, depuis notre Congrès du 15 novembre, le comité d'entente Socialiste et Communiste, a décidé de m'accepter la réintégration des parlementaires défaillants dans le cas où ceux-ci seraient entrés dans la Résistance avant le 1er janvier 1941.

Or, si je suis bien informé, notre camarade Hymans est le premier de tous les parlementaires de France défaillants, qui soit entré dans la Résistance, puisqu'il a commencé cette résistance effective, militante et dangereuse, au mois d'août 1940.

Je vous demande si, en égard aux services renduis par certains d'entre eux, et notamment par Hymans, on ne doit pas tout de même penser que la condamnation formulée ne doit pas être examinée à nouveau pour savoir, tout de même, s'il n'y a pas eu rachat.

Dans l'Indre, le premier organisateur de la Résistance, cela a été Max Hymans. Et j'ai le regret d'avouer que dès le mois d'août 1940, il me proposait de réorganiser la fédération Socialiste et d'entrer avec elle, organiquement, dans une organisation de résistance, et que, moi, j'ai refusé. Je n'ai accepté seulement qu'à titre individuel, et j'ai accepté également de parler individuellement aux camarades que je pourrais rencontrer.

Si Hymans est encore présent ici, si Hymans n'a pas été envoyé à Dachau ou à Buchenwald, c'est parce que le hasard des arrestations lui a permis un battement d'une demi-heure pour s'enfuir en 1941.

Il fut le premier organisateur de la Résistance dans l'Indre, et l'un des premiers dans la zone sud. C'est lui qui reçut les premiers parachutages d'hommes et d'armes. C'est lui qui, le premier, se mit à la disposition de Londres. C'est lui qui, le premier, étudia le système du code de transmissions par la radio de Londres. C'est lui qui étudia le premier moyen de faire atterrir les avions, et c'est lui, enfin, qui expédiait à Londres, le rapport du général Doyen sur la commission d'armistice.

Ensuite, passé en Espagne, puis passé à Londres et à Alger, le général de Gaulle lui a confié des postes importants, et, il y a quelques mois, il était président de la Commission française à la Conférence internationale de Chicago.

Fondation Jean Jaurès

Pour toutes ces raisons, pour une raison morale – et c'est un résistant qui vous parle – je vous demande de décider que, tout de même, un parlementaire a pu, un jour, faillir et se racheter ensuite, à la condition que son rachat ait été vraiment héroïque.
Et puis, enfin, il faut considérer aussi ceci : c'est que dans les jugements que nous faisons, nous sommes peut être un peu trop rapides, et quand un parlementaire qui a bien voté le 10 juillet 1940, qui a eu un courage de quelques heures ou d'un jour, et qui, peut-être plus tard, n'a rien fait, et n'a pas risqué sa vie dans la résistance, il faut se demander si celui qui l'a risquée n'a pas mérité mieux.

Louis Escande (Saône-et-Loire)

Camarades, il est regrettable que, tous les six mois, on remette la question des parlementaires à l'ordre du jour d'un Congrès.
(Applaudissements)
En Saône-et-Loire, le département de Paul Faure, nous sommes partis, au sortir de la Résistance, à quatre ou cinq jeunes inconnus dans le département. Nous avons remonté une fédération. Au mois de septembre, nous avions 15 sections avec nous, et 340 membres. Malgré les attaques injustes des hommes comme Théo Bretin, Nouel, où l'ombre de Paul Faure régnait toujours, nous nous sommes battus sans relâche, et je dois dire qu'actuellement, grâce à nos efforts, la fédération de Saône-et-Loire a repris l'importance qu'elle avait naguère.
(Applaudissements)
Aux élections municipales, nous avons enlevés 1100 conseilleurs municipaux contre 4500 que possède tout le département, alors que les « Paul Fauristes » qui avaient formé une fédération dissidente, comptent 89 élus.
Camarades, la fédération de Saône-et-Loire s'est prononcée une fois de plus pour que les exclusions faites au Congrès de novembre soient définitives.
En effet, je dois vous le dire : si, aujourd'hui, vous ramenez certains parlementaires, demain, comme le disait notre camarade Daniel Mayer vous ramènerez les autres. Le parti sera affaibli. Cela ne sera pas la lutte pour le Socialisme. Cela sera simplement la lutte pour l'électoralisme.
C'est tout ce que j'avais à dire.
(Applaudissements)

Georges Rougeron (Allier)

La fédération de l'Allier ne fait plaider ici aucun dossier, et ne vient défendre personne. Elle est, par conséquent, très à l'aise dans ce débat. Elle a cependant jugé nécessaire d'apporter un amendement à la motion préjudicielle de Daniel Mayer, amendement qui ne vise pas des cas particuliers, mais qui s'applique à une situation d'ensemble.
Bien entendu, nous voterons la motion de Daniel Mayer, amendement qui ne vise pas des cas particuliers, mais qui s'applique à une situation d'ensemble.
Bien entendu, nous voterons la motion de Daniel Mayer. Nous pensons

Coll. Fondation Jean-Jaurès

cependant qu'elle est quelque peu absolue, et c'est pourquoi la délégation de l'Allier vous propose l'adjonction du texte suivant, qui nous permettrait de nature à régler, pour l'instant, un certain nombre de situations, et, pour l'avenir, le plus grand nombre d'entre celles-ci.
Voici le texte qui vous est proposé par la fédération de l'Allier, en adjonction à la motion préjudicielle de Daniel Mayer :
« La situation des élus ayant donné lieu à une décision de réhabilitation du jury d'honneur pourra être l'objet d'un examen ultérieur à la demande des fédérations intéressées s'étant prononcées à la majorité des deux tiers, et après les élections générales, ce qui exclut toute pensée de préoccupation électorale dans le débat. »
(Applaudissements)

Victor Provo (Nord)

Chers camarades. La fédération du Nord, à l'occasion du rapport moral, à examiné le passage de ce rapport qui traite tout particulièrement des mesures qui ont été appliquées aux parlementaires.
Il a décidé, dans la première partie, de ratifier les décisions qui ont été prises au Congrès de novembre, ce qui nous permet incontestablement de voter la résolution de notre ami Daniel Mayer.
Dans la deuxième partie de la Résolution, la fédération du Nord a pensé qu'une commission pourrait être nommée pour examiner le cas des parlementaires qui ont été réintégrés, ceci à la demande des fédérations et des sections intéressées, et tout au moins, que cette commission puisse les entendre.
D'autre part, nous avons, dans le Nord, un cas qui peut être considéré comme malheureux. Il nous semble que c'est une injustice que d'avoir psi une mesure contre un de nos amis qui s'appelle Auguste Beauvillain.
Je ne veux pas, ici, faire l'apologie de son action, mais je puis dire, au nom de la fédération du Nord, qu'il remplit toutes les conditions qui ont permis à un certain nombre d'élus d'être réadmis au Parti en 1944, au Congrès de novembre.
Par conséquent, nous pouvons voter la résolution présentée par notre ami Mayer.
Nous demandons la nomination d'une commission qui pourrait siéger au Congrès pour entendre ceux de nos amis qui ont été réintégrés au Parti, et nous serions désireux que cette Commission puisse également se prononcer sur le cas d'Auguste Beauvillain.
Si nous acceptions cette proposition, la fédération du Nord pourrait se rallier au texte de Daniel Mayer.

Bercegeais (Loire Inférieure)

C'est simplement une précision d'ordre administratif que je tiens à donner au Congrès sur le cas de Blancho.
Voici exactement la proportion des mandats qui s'est révélée favorable au principe de réadmission :

Pour :	39
Contre :	34

Contribution Jean-Jaurès

Abstentions : 4
Le premier vote ayant été acquis, un deuxième a eu lieu pour savoir si ce serait avec tous ses droits. A ce moment, 33 voix se sont révélées pour, 42 contre et deux abstentions.
Enfin, le troisième vote, celui qui vous a été donné par les sois de mon ami Guitton, a été émis simplement au cas où le Congrès national déciderait de nommer une commission des parlementaires, admettant le principe de la réhabilitation et de la réintégration de Blancho au Parti.
Il est bien entendu que cela ne pourrait être que dans un mandat, et la motion transactionnelle émise à cette occasion, a recueilli, mais seulement après les deux votes dont je vous ai donné les résultats : 74 mandats pour, un contre et deux abstentions.
Voilà la précision que je tenais à donner, car elle a son importance. (Applaudissements)

Daniel Mayer

Camarades, je voudrais simplement répondre à notre camarade Rougeron de l'Allier, qui tout en étant d'accord avec le principe de la motion préjudicielle que j'ai présentée, y apporte un additif concernant ceux des parlementaires qui auraient été blanchis par le jury d'honneur.
Ce n'est pas un argument pour nous. Le Parti Socialiste doit être plus sévère pour les Socialistes que le jury d'honneur lui-même.
Je n'aime pas jouer, par tempérament, les Procureurs généraux, ou les Fouquier Tinville, mais enfin, c'est justement parce qu'il était Socialiste qu'il devait voter contre Pétain. Le vote d'un certain nombre d'hommes en faveur de Pétain qui appartenait à l'extrême droite de la Chambre, ne m'a pas surpris. Il ne m'a pas peiné, il ne m'a pas étonné. J'ai trouvé cela normal. Mais le Parti Socialiste se doit d'être beaucoup plus sévère.
Et puis enfin, qu'est-ce c'est que ce jury d'honneur ? On a blanchi le citoyen Edouard Barthe, il y a peu de temps. Il sera prêt à blanchir tout le monde demain, n'importe qui, et je vais même répondre à notre ami Rougeron de l'Allier, à qui je l'ai dit en aparté tout à l'heure et qui s'en étonnait, qu'aux termes des ordonnances en vigueur, Georges Monnet ne doit pas passer devant le jury d'honneur, parce qu'il s'est abstenu. Il n'a pas voté pour Pétain, et par conséquent, il est d'ores et déjà éligible, sans avoir à passer devant le jury d'honneur.
Et bien, il peut y avoir deux juridictions et deux sévérités pour ces cas : une pour l'extérieur – nous le laisserons aux organismes de la bourgeoisie, et une – et je demande au Congrès que cette dernière soit infiniment plus sévère – pour l'intérieur du Parti Socialiste qui doit donner l'exemple de la sévérité, peut être, mais avant tout de la pureté et de l'épuration… (applaudissements)…
Alors, si vous voulez, je crois qu'il faudrait que nous votions de la manière suivante – et je m'excuse auprès de Jacquet si j'ai l'air de prendre sa place de président. Pour la clarté du vote, il nous faudrait voter à mains levées sur l'additif de notre camarade Rougeron, et je vous demanderai de le repousser.

Fondation Jean-Jaurès

Il nous faudrait ensuite voter par mandats sur une résolution qui serait composée de deux parties :
La première partie dont je vous ai donné lecture. C'est celle par laquelle le Congrès ratifie les exclusives des parlementaires prononcées par le Congrès de novembre.
La seconde partie est celle qui prévoirait la nomination d'une commission, à l'intérieur du Congrès, chargée de rapporter à sa dernière séance, après avoir étudié les cas individuels des parlementaires déjà réintégrés par le Congrès de novembre mais qui auraient été frappés d'une suspension de mandat.
Je crois qu'ainsi, le vote serait clair, et on pourrait enfin continuer la discussion sur le rapport moral proprement dit.

Rougeron (Allier) – Je retire mon additif.

Le président – Dans ces conditions, il ne reste plus qu'une motion préjudicielle que Daniel Mayer vous propose de voter en deux temps. Etes-vous tous d'accord ? Vous savez que lorsque le vote par mandat est réclamé par le dixième des délégués, il est de droit.
Quels sont les camarades qui réclament le vote par mandats ?
(A mains levées, il est décidé de procéder au vote par mandats)

Morin – On vote pour la motion déposée par Daniel Mayer ou contre ? Sur la première partie de la motion ?

Le président – Nous allons voter sur la deuxième partie de la motion préjudicielle, et je vous la lis :
« Le Congrès,
Décide la nomination d'une commission chargée d'étudier en vue d'une amnistie possible, les cas individuels des parlementaires réintégrés depuis le Congrès de novembre et frappés d'une suspension de mandat. »
Nous allons également voter par mandat.

Un délégué – Non, à mains levées.

Le président – Que ceux qui veulent voter par mandat lèvent la main.
Il n'y a pas le dixième. Par conséquent, vous allez voter à mains levées, avec le bulletin rose.

Daniel Mayer - Je crois que c'est un devoir de loyauté à l'égard d'un certain nombre de nos camarades, et je pense, en particulier, je le dis tout net, à la fédération du Nord, de voter par mandats. Je m'excuse auprès de ceux qui pensent que c'est perdre du temps – on en perd déjà beaucoup depuis ce matin – mais nos camarades de la fédération du Nord, par la déclaration très émouvante de Victor Provo nous ont dit qu'ils ne pouvaient voter la première partie de la résolution que dans le mesure où on leur permettait de voter la seconde partie.

Fondation Jean-Jaurès

C’est donc un devoir de loyauté à leur égard, à eux qui ne sont pas venus aussi nombreux que la puissance de leur fédération le leur permettait, que de s’exprimer et de voter par mandat, et je dis que, pour des questions de cette importance, c’est plus clair et c’est plus net entre nous.
C’est pourquoi je demande au Congrès de bien vouloir perdre ou sembler perdre quelques quinze minutes que nécessite un vote par mandat, et qu’on procède tout de suite au vote par mandats sur la seconde partie, c’est-à-dire sur le principe de la nomination d’une commission chargée d’étudier les cas individuels en vue d’une amnistie possible des parlementaires déjà réintégrés par le Congrès de novembre, et frappée d’une suspension sous réserve de la formule employée par notre camarade Provo tout à l’heure.
(Approbation)
(Il est procédé au vote par mandats sur la première partie de la motion préjudicielle de Daniel Mayer)

Le président – Je vous annonce les résultats du premier vote :

Pour la motion préjudicielle :	9751 mandats.
Contre la motion préjudicielle :	301 mandats.
Abstentions :	158 mandats.
Absents :	453 mandats.

(Il est procédé au vote par mandats sur la deuxième partie de la motion préjudicielle)

Le président – Voici les résultats :

Pour la motion préjudicielle :	6 354 mandats.
Contre la motion préjudicielle :	3 727 mandats
Abstentions :	53
Absents :	494

Nous continuons la discussion sur le rapport moral.

Daniel Mayer – En vertu du vote que vous venez d’émettre, il nous faut désigner une commission qui étudiera individuellement les cas de ces parlementaires dont je répète, pour la clarté, qu’ils sont déjà dans le parti, mais qu’ils avaient été frappés d’une suspension pour la durée d’une législature.
Je vous propose, sous réserve de ratification du Congrès, la composition suivante de cette commission :
Robert Verdier
Martet (Dordogne)
Foulon (Ille-et-Vilaine)
Rincent (Aube)
Wagner (Haut-Rhin)
Roubert (Alpes Maritimes)
Rousseau (Saône-et-Loire)
Parpais (Indre)
Lecomte (Nord)

Fondation Jean-Jaurès

Plusieurs délégués – Capdeville, Lambert.

Daniel Mayer – J'entends de nombreux noms. J'en suis déjà à neuf. Si vous voulez en ajouter encore un ou deux, je veux bien. C'est entendu pour Capdeville et Lambert. On s'arrête là ?
(De nombreux délégués proposent des noms)

Daniel Mayer – Ce ne sont pas des méthodes de travail…

Un délégué – Je demande que Zaksas, de la Haute-Garonne, fasse partie de cette commission.

Autre délégué – Si vous voulez mettre tout le Congrès, c'est facile… On va le mettre. C'est entendu pour Zaksas et Capdeville

Un délégué – Janin, du Pas-de-Calais.

Daniel Mayer – Ne perdons pas notre temps. Quelle importance cela a-t-il qu'il y en ait un ou deux de plus ?
Je vous demanderai de mettre aux voix cette liste définitivement établie ainsi qu'il suit :
Robert Verdier
Martet (Dordogne)
Foulon (Ille-et-Vilaine)
Rincent (Aube)
Wagner (Haut-Rhin)
Roubert (Alpes Maritimes)
Rousseau (Saône-et-Loire)
Parpais (Indre)
Lecomte (Nord)
Capdeville (Seine inférieure)
Zaksas (Haute Garonne)
Bevera (Bouches du Rhône)
Mollet (Pas-de-Calais)
(Cette liste, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité)

Vincent Auriol

Camarades, c'est en ma qualité de doyen du Comité directeur – et je m'excuse auprès de moi-même de cet honneur vraiment immérité – que je remplis ici un mandat que le comité directeur m'a confié à l'unanimité.
Le rapport moral contient, en effet, un oubli, précisément parce qu'il a été rédigé par le Secrétaire général. C'est cet oubli que les camarades, unanimement, au Comité directeur, m'ont chargé de réparer. C'est pour vous dire quelle a été l'activité du Secrétaire général.

Fondation Jean-Jaurès

Le comité directeur, en effet, depuis que vous l'avez constitué, a travaillé avec cordialité et cela nous changeait des travaux de l'ancienne CAP, avec fermeté, avec autorité, sous la direction, précisément, de Daniel Mayer. Ce que nous devons dire, et que vous savez peut-être, c'est que, en vertu du mandat du comité directeur, à l'appel des fédérations, notre Secrétaire général est allé partout et a fait, à ce jour, cent réunions publiques à travers les fédérations.
(Applaudissements)
Et non seulement cela, mais c'est le seul qui assistait à toutes les réunions du groupe Socialiste parlementaire, et le seul qui ait assisté à toutes les réunions du Comité directeur.
Il a porté la parole du parti dans les Congrès internationaux, et il a fait acclamer le Parti Socialiste de France à Londres, à Bruxelles, en Suisse, et ce travail, il l'a accompli au mépris de sa santé, comme il avait travaillé déjà avec une équipe de camarades et tous les résistants du Parti, à maintenir le Parti dans la clandestinité.
(Applaudissements)
Cet hommage – et cela, il ne pouvait pas l'écrire sous sa plume – le Comité directeur, à l'unanimité, m'a mandaté pour le faire, pour lui exprimer ici devant tous, sa fraternelle affection, sa gratitude profonde, et je suis sûr que le Congrès voudra bien ratifier ce complément au rapport moral.
(Vifs applaudissements)

Louis Noguères (Pyrénées-Orientales)

Chers camarades, la fédération des Pyrénées-Orientales a adopté le rapport moral présenté par notre camarade Daniel Mayer. C'est assez dire qu'elle se joint à l'hommage qui vient de lui être rendu. Elle a cependant à présenter deux ou trois observations. Les voici :
La première : nous demandons que dans la liste qui a été forcément incomplète, nous le savons, de nos camarades qui ont disparu ou qui ont été tués, ou qui sont morts en Allemagne, on ajoute notre camarade Georges Pézières, sénateur des Pyrénées orientales, notre camarade Parrière, député des Pyrénées orientales, et nous demandons qu'on ajoute 29 de nos camarades de la fédération des Pyrénées-Orientales qui ont été fusillés ou qui sont morts en Allemagne.… (applaudissements)… 29, c'est un chiffre !... Laissez-moi vous dire que dans la petite ville de Thuir dont je suis maire actuellement, en un seul coup, la Gestapo avait enlevé 34 Socialistes sur 4 000 habitants.
Par conséquent, vous comprenez le sentiment qui nous a animés.
Seconde observation – je m'excuse, celle-là est personnelle – je vois dans cette salle tant de camarades qui ont fait appel à moi et à qui j'ai été heureux de rendre le service qu'ils me demandaient… Je demande que la fédération des Pyrénées orientales sache, parce que c'est là le grief qu'elle pourrait faire à son secrétaire fédéral, que son secrétaire fédéral a donné en dehors de la fédération, 26 réunions dans des fédérations qui ont fait appel à lui.
Enfin, voici des critiques qui vont tenir peut être à l'organisation même, de manière à ce qu'il en soit tenu compte dans l'avenir.

Fondation Jean-Jaurès

C’est entendu, nous rejoignons ceux de nos camarades qui se sont plaint tout à l’heure de ce que la documentation, pour le présent Congrès, ne soit arrivée qu’à la dernière minute. Un vote de la fédération des Pyrénées-Orientales a regretté ce retard.
Même regret en ce qui concerne les élections municipales. Nous n’avons reçu la documentation qu’à la veille même du scrutin, et en ce qui concerne les affiches, le lendemain du scrutin. Il y a, par conséquent, pour l’avenir, lieu de veiller à ce que de pareils faits ne puissent pas se reproduire.
Nous pensons, d’autre part, qu’il y a lieu d’avoir à l’organisme central, notamment en ce qui concerne l’organisation, notamment, de la correspondance, une méthode qui soit meilleure que celle qui a été appliquée jusqu’ici. Très nombreux sont les camarades qui n’ont pas obtenu les réponses qu’ils attendaient, dans le temps où ils les attendaient. C’est une question d’organisation intérieure. Le parti ne peut être un grand parti que s’il est administré comme un grand parti doit être administré… (applaudissements)…
Enfin – et c’est ma dernière observation – nous avons une critique particulière à présenter en ce qui concerne les élections municipales. C’est entendu, c’est le passé. Mais le passé guide l’avenir comme les morts gouvernent les vivants.
Or, le passé nous apprend que, peut-être, le Parti, quelle qu’ait été la précision de la circulaire N°20, n’avait peut-être pas donné, dès le départ, des indications suffisamment précises pour nous permettre d’aller à la bataille électorale, au point de vue communal, avec toute la clarté que nous voulions voir apporter dans les élections.
(Applaudissements)
Il est certain que s’il y a eu confusion, il y a pour une part, une responsabilité du Parti lui-même, car le secrétaire fédéral qui vous parle – et je pense qu’il y a un certain nombre d’autres secrétaires fédéraux dans le même cas – a dû, d’après les communes dans lesquelles il allait, tantôt défendre la liste unique, et tantôt la liste spécifiquement Socialiste.
Il est certain que la tâche à laquelle nous avons eu à faire face n’a pas été commode et peut-être que si des directives plus fermes avaient été données dès le départ, nous aurions eu, secrétaires fédéraux et responsables des fédérations, une tâche simplifiée.
Il fallait le dire, car, pour nous, le résultat a été le suivant : lorsque, le 2 avril dernier, après avoir pris la parole, le 31 mars, à l’assemblée consultative, je suis revenu dans mon département, j’ai appris qu’en ce qui concerne la ville de Perpignan, la section de Perpignan, à une écrasante majorité, s’était prononcée pour une liste spécifiquement Socialiste.
Et cependant, à l’heure actuelle, le maire de Perpignan et 16 de nos camarades ont été élus, sur une liste unique, contre la liste spécifiquement Socialiste.
Notre camarade Mercadier, actuellement maire de Perpignan, après avoir été, pendant de longues années, un homme discipliné, est passé à la dissidence avec une liste unique.
Nous avons été au combat malgré tout, et malgré les difficultés, mais dès le jour même où j’avais été prévenu, lorsque, faisant mon devoir de secrétaire fédéral

qui était de m'incliner et d'obliger à ce qu'on s'incline devant le vote massif de la section de Perpignan, je me suis adressé au Parti, il m'a fallu du 2 avril jusqu'au 11 mai pour avoir, aux questions précises que je posais, une réponse, à 1'exception, cependant, d'un télégramme assez général que Verdier avait bien voulu m'envoyer, de telle sorte que pendant toute la bataille électorale, alors que notas avions devant nous le Parti Communiste qui, lui, figurant sur la liste unique, était d'accord avec nos dissidents, nous avons vu ces dissidents porter le titre de candidats SFIO, et nous n'avons pas pu arriver à obtenir do Parti qu'il s'entendît ici avec le Comité d'entente, puisque le Comité d'entente existait, de manière à couper court à une opération qui, honnêtement, n'aurait pas dû pouvoir se produire, car honnêtement, le Parti Communiste devait déclarer qu'il ne connaissait pas, en dehors du Parti Socialiste organisé, les candidats qui, cependant, ont fait liste commune avec les Communistes.
(Applaudissements)
Alors, je le répète - c'est peut-être pour le passé, mais mes camarades des Pyrénées-Orientales ne m'auraient pas pardonné de n'en pas parler - à l'heure actuelle, Perpignan est perdu pour nous, il est aux mains de 16 camarades de la dissidence et de la liste commune.
En fait, cela n'empêchera pas que le Parti puisse tout de même s'enorgueillir dans notre département, puisque, alors que nous avions 500 mandats municipaux, nous en avons aujourd'hui 1 100 et que nous avons bien la pensée d'enlever aux élections prochaines, à peu près la totalité du Conseil général, et vraisemblablement, aux élections législatives, la part la plus importante dans ce département, qui, ne l'oubliez pas, à Vichy, par la totalité de sa représentation parlementaire a voté non, et qui, par conséquent, peut venir affronter toutes les discussions possibles, même celles de tout à l'heure ou celles de plus tard, avec le front haut et quelque sérénité.
Mais il faut que l'organisation du Parti soit telle que des erreurs ou des fautes comme celles que je viens de rappeler puissent se produire. Il ne faut pas que, demain, le Comité d'entente ne soit qu'une façade ou une étiquette. Il faut que lorsque le Parti Socialiste dit au Parti Communiste : il faut intervenir et empêcher toutes les fraudes qu'on veut faire sous le couvert d'une manœuvre quelconque, il faut que le parti prenne sa position. Le Parti, c'est le comité directeur. Nous lui disons aujourd'hui : Ne recommencez pas demain ce que vous avez fait hier, car c'est le Socialisme qui, en fin de compte, en ferait les frais.
Voilà ce que j'avais à vous dire.
(Applaudissements)

Lamarque Cando (Landes)

Camarades, je n'avais pas l'intention d'intervenir à cette tribune, mais lorsque j'ai entendu les chiffres qu'on a énoncés pour chacune des Fédérations, donnant â chacun sa part de mandats, j'ai été vivement déçu.
la fédération des Landes votera le rapport moral. Elle est bien d'accord pour dire que le Secrétaire général, le comité directeur et les camarades délégués â

l'assemblée consultative ont fait tout ce qu'ils pouvaient faire, et nous sommes bien d'accord aussi pour leur adresser, comme Vincent Auriol, les mêmes félicitations.
Mais notre déception n'en est cependant pas moins grande lorsque nous constatons qu'il n'y a que 250 000 adhérents au Parti Socialiste. C'est beaucoup, vont dire certains, c'est plus qu'avant guerre, deux fois plus qu'en 1935. Nous disons, nous, que c'est nettement insuffisant, et aujourd'hui nous avons l'audace de le dire, parce que nous constatons que la fédération des Landes, qui est la fédération d'un des départements les moins peuplés de France avec ses 240 000 habitants, a 281 mandats, 9 000 adhérents… (applaudissements)… et qu'elle arrive N°5. Il n'y a plus que cinq Fédérations en France qui aient plus de mandats et plus de cotisants que notre petit département des Landes. Cela nous donne un peu d'audace, et nous pensons qu'on n'a pas fait tout ce qu'on devait faire dans ce parti pour recruter. Je me demande même s'il ne faut pas mettre en cause la politique même du Parti.
(Applaudissements)
Oui ou non, voulons-nous être un parti de masse ou un parti de cadres? Je pense que si nous ne sommes pas un parti de masse, même si nous avons les meilleurs cadres, les cadres sans les masses ne pourront rien… (applaudissements)…
Dans notre département, nous avons cherché à être un parti de masse. Nous sommes aujourd'hui 7 000 et nous serions 10 000 si nous n'avions pas, nous aussi, trop de choses à faire à la fois.
Mais je vous ferai remarquer que si, dans tout le pays, on avait obtenu la même proportion de cotisants, le Parti Socialiste - l'opération est facile à faire - aurait en France 1 200 000 adhérents.
Je pense que cela supposait une puissance matérielle et morale dont vous ne sous-estimez pas les effets.
Je pense que nous aurions alors une puissance d'expansion et d'attraction que nous n'avons pas.
Je sais bien que la puissance d'un parti ne se mesure pas seulement au nombre de ses adhérents, et la preuve, c'est que le Parti Socialiste, dans les élections municipales, en France et en Algérie, est placé au premier rang, et de loin, alors que nous n'avons pas le plus de cotisants.
Mais il ne faut pas se contenter de cela. Je pense que nous ne devons pas nous contenter du consentement passager de ceux qui applaudissent et même de ceux qui votent pour nous. Il faut leur demander davantage. Il faut leur demander leur adhésion militante, et je dis qu'ils nous la donneraient si nous savions la leur demander avec assez d'insistance.
C'est ce que nous faisons dans notre département. Nous n'acceptons pas qu'on nous applaudisse et seulement qu'on vote pour nous. Nous disons nettement qu'aujourd'hui, le temps est passé de ces attitudes. II faut que nous cessions d'être des individualistes, il faut qu'à l'instar de nos camarades anglais ou danois, nous ne nous contentions pas de donner seulement une majorité au Parti Socialiste au moment des élections, mais il faut que nous lui donnions, par les cotisations aussi, la puissance matérielle qui lui fait défaut. On nous attend et on

nous suit.
Je pense aussi que nous avons échoué sur le plan du recrutement pour une autre raison : c'est parce que nous n'avons pas pris, devant le pays, l'attitude qu'il attendait de nous.
Nous avons dit, ici, en novembre 1944, que nous serions un parti jeune, un parti rénové, et Daniel Mayer, dans le dernier numéro du journal « Jeunesse » le répétait.
Eh bien, je n'ai pas l'impression qu'il soit devenu ce parti aussi jeune, aussi rénové que la France l'espérait. C'était au Congrès de 1944, et je sais bien qu'il y avait des velléités de rénovation et de rajeunissement, et plus que des velléités. Mais je sais aussi qu'il y avait les vieilles habitudes d'agir, les vieilles habitudes de penser, et il y a encore, dans ce parti, le conflit latent entre ces vieilles habitudes et l'esprit nouveau, issu de la résistance.
(Applaudissements)
Eh bien, chez nous, nous avons tranché le débat. Nous l'avons tranché parce que nous avons fait de la Résistance plus que tout autre parti, et nous dirons même exclusivement.
Mais aussi, nous l'avons tranché parce que nous avons pris nettement position.
Le Parti Socialiste, dans les Landes, n'est pas un parti qui cherche la voie ou à droite, ou à gauche. C'est un parti qui s'est défini très nettement, c'est un parti qui a constamment fait figure de parti démocratique. Nous avons mené une campagne d'affirmation courageuse, au point de vue Socialiste, et indépendante, et c'est pour cela qu'on vient à nous, car c'est ce que le pays attend de nous. Il attend un Parti Socialiste dans la manière du Parti Socialiste anglais.
Nous avons dit, dès le début, ce que nous étions, courageusement, hardiment. Nous sommes le parti de Jean Jaurès, et nous avons eu la satisfaction et le ravissement de voir, en lisant le livre de Léon Blum « A l'échelle humaine » que nous étions aussi le parti de Léon Blum.
(Applaudissements)
Je crois que c'est à cette seule condition que nous aurons le grand succès que le Parti Socialiste doit avoir en France.
Mais il y a aussi d'autres raisons, peut-être subalternes, je le veux bien.
Noguères me disait tout à l'heure : Nous ne sommes pas, non plus, jeunes dans notre organisation matérielle. Nous ne nous sommes pas modernisés.
Je suis allé plus d'une fois à la Cité Malesherbes. Je sais combien les camarades qui y travaillent sont dévoués, sympathiques. Mais l'appareil administratif de notre parti est insuffisant, nettement insuffisant, et c'est parce qu'il est débordé que nous ne recevons pas à temps le rapport moral et les affiches avant les élections.
Je dirais aussi que Daniel Mayer et Robert Verdier ont beaucoup trop de choses à faire. Si nous voulons que le parti soit stimulé, dirigé, administré, il faut que ceux qui le dirigent se consacrent exclusivement à l'administration du Parti… (vifs applaudissements)… Il faut faire cesser le système des cumuls.
(Applaudissements)
Il doit y avoir assez de bonnes volontés, de compétences et d'énergies dans ce

Collection Jean Jaurès

parti, pour qu'on puisse mieux répartir les tâches.
Je dirais aussi, en ce qui concerne la Cité Malesherbes, devant cette bonne vieille petite maison, si je la compare à d'autres maisons d'autres organisations de la Résistance ou d'autres partis, il me semble que nous en sommes encore un petit peu à avoir l'allure d'une bonne vieille boutique sympathique, alors que les autres ont l'allure du magasin moderne. Et il faudrait que cela cesse aussi.
Malgré cela, on peut obtenir des résultats. Et la preuve : dans nos départements, nous les avons obtenus, et nous ne sommes pas, pourtant, mieux placés que beaucoup d'autres, croyez-le. Nous n'avons pas, nous, non plus, de moyens financiers extraordinaires, ni toutes les voitures, toute l'essence que nous voudrions. Notre département est immense. La population est dispersée. Nous n'avons pas de journal quotidien. Nous n'avons pas encore le journal hebdomadaire. Et pourtant, nous avons obtenu les résultats que je disais tout à l'heure, à cause de notre attitude d'indépendance totale vis-à-vis de tous les mouvements de la résistance et de tous les autres partis politiques, à cause de notre attitude d'intransigeance morale.
Lorsque nous avons eu en face de nous Front National et MLN, nous avons dit catégoriquement à nos camarades : Soyez disciplinés. Ne vous divisez pas. N'allez ni au Front National qui est un conglomérat indivisible… (applaudissements)… ni au MLN qui, chez nous, ne vaut pas davantage, parce qu'il a ramassé les réactionnaires de partout… (applaudissements)…
Nous avons dit aux camarades Socialistes : nous avons mieux que cela à faire. Soyez donc Socialistes avant tout.
(Applaudissements)
Ils l'ont été, et ils ont bien fait.
(Applaudissements)
Car il faudra aussi que nous exigions de la discipline, et beaucoup plus sérieusement. Mais je pense aussi qu'il fallait se montrer très catégoriquement indépendants des autres formations politiques. C'est ce que nous avons fait, et non sans audace, vis-à-vis des radicaux, par exemple. Les radicaux n'ont pas fait de résistance, et lorsqu'un commissaire de la République a voulu exiger de nous que nous admettions un certain ex-président da parti radical, ou député, parce que le parti radical avait autrefois dans le département une grande influence, nous avons catégoriquement refusé, parce que le parti radical avait été absent de la Résistance, parce qu'il avait été peuplé de Vichyssois, de gens qui avaient approuvé Pétain et qui l'avaient aidé.
Aux élections municipales, nous avons eu raison, puisque le parti radical a sombré, que nous avons eu, de 135 conseillers municipaux, plus de 1,000 conseillers municipaux, 17 cantons sur 27 et que Le président du parti radical a été battu. Tout ancien député et ancien président du conseil général qu'il était, il a été battu dans sa propre ville, par une liste exclusivement Socialiste : 21 sur 21
(Applaudissements)
Et nous continuons à penser comme cela. Nous continuons à penser que le parti radical aura beau s'allier avec le Parti Communiste nous ne lui donneront pas raison. Nous pensons que ce n'est pas Herriot qui sera la meilleure caution de la

démocratie.
(Applaudissements)
Nous préférons l'attitude de Léon Blum qui, courant tous les risques que vous savez, a été le seul chef de parti politique, à Vichy, qui ait eu le courage de dire non.
(Vifs applaudissements)
Cela, nous le disons partout où nous allons. C'est parce que nous le disons que nous avons le succès que nous avons, et nous avons adopté la même position vis-à-vis du Parti Communiste.

Le président – Notre camarade Pietro Nenni, vice-président du conseil général, et Secrétaire général du parti italien est ici.

(Pendant que Pietro Nenni monte à la tribune, l'assemblée, debout, chante l'Internationale)

Lamarque Cando – Je disais que nous avons adopté, dans les Landes, la même position d'intransigeance et d'indépendance vis-à-vis des Communistes.
Nous avons essayé loyalement de nous entendre. Je suis président du comité départemental de la libération. Dans ce comité, j'ai tout fait, je vous l'assure, pour marcher main dans la main avec eux et j'ai accepté, par exemple, les listes communes aux élections municipales. Nous avons pratiqué loyalement ce procédé des listes communes. Mais, après les élections, nous avons fait le bilan, et nous avons constaté que partout où ils l'avaient pu, ils nous avaient gentiment trahis, et qu'ils avaient systématiquement fait de la politique anti-Socialiste. Nous ne voulons pas faire de l'anti-Communisme, mais nous revendiquons, en revanche, qu'on ne fasse pas d'anti-Socialisme.
(Applaudissements)
Nous ne nous laisserons pas faire. Il y a un proverbe arabe qui dit que quand on a reçu une pierre, on doit s'arranger pour ne pas en recevoir une seconde.
Eh bien, nous, parce que nous avons été trahis, nous avons dit que, désormais, nous ne mettrions une main loyale que dans une autre main loyale, et lorsque, après les élections, nos camarades Communistes ont demandé à venir nous saluer confraternellement dans notre Congrès fédéral, eh bien, comme nous n'avons pas d'autres moyens de montrer que nous n'étions pas satisfaits, nous les avons purement et simplement priés de repasser.
Nous ne voulons pas faire de la polémique parce que nous tenons nos engagements, et que nous nous étions engagés à ne pas nous battre devant le grand public. Mais comme nous avons le souci d'être respectés, et que nous demandons qu'on nous respecte comme nous respectons les autres, nous avons dit à nos camarades : Vous nous apporterez votre salut professionnel lorsque, vraiment, vous aurez une attitude fraternelle… (applaudissements)…
C'est comme cela qu'on nous respecte, d'ailleurs, et par la suite, lorsque nous avons pris position vis-à-vis d'eux, sur tous les problèmes, nous l'avons fait avec la même indépendance.

Fondation Jean-Jaurès

Par exemple, au sujet de ces fameux Etats généraux, au comité départemental de Libération, j'ai dit ; avant les Etats généraux, ce que je pensais de cette farce pseudo-historique, car il est évident que c'était une farce pseudo-historique. On ne refait pas l'histoire parce qu'on va à Vizille, au Château des Papes ou dans la salle du Serment du Jeu de paume. Ils n'étaient pas dupes eux-mêmes. Ce qu'ils voulaient, c'est essayer de recréer cette ambiance d'unité, que nous aurions voulu voir aussi se conserver, qu'ils ont été les premiers à rendre impossible.
Après les Etats généraux, lorsqu'ils ont voulu prétendre que c'était un acte décisif, important, nous nous sommes aussi attachés à nous y opposer, et nous avons eu raison, devant l'assemblée des comités locaux et cantonaux, et nous avons dit clairement ce que nous pensions des méthodes qui visait à substituer à la véritable démocratie, à celle du suffrage universel, du bulletin secret et de l'isoloir, celle de ces assemblées populaires de décisions qui sont de la démocratie frelatée et tronquée dont nous ne voulons pas.
(Applaudissements)
Nous avons dit que, dans ce pays, on n'avait pas fait une ou plusieurs révolutions pour obtenir ce suffrage universel et toutes les garanties de l'exercice démocratique des bulletins secrets pour en arriver à ces assemblées populaires qui sont la caricature de la démocratie.
Eh bien, si, en ce moment, nous sommes en présence d'une autre manœuvre d'enveloppement, le MURF, nous résistons exactement de la même manière.
(Applaudissements)
Nous voyons la collusion des radicaux et des Communistes s'opérer dans notre département…

Plusieurs délégués – L'ordre du jour !... L'ordre du jour !...
(Bruits divers)

Lamarque Cando – J'anticipe peut-être. Nous en reparlerons encore tout à l'heure, mais je dis quels sont les résultats obtenus dans notre département. Nous avons des résultats que nous pouvons opposer à ceux de beaucoup d'autres départements, et nous ne sommes pas dans les nuées. C'est sur des réalités que nous raisonnons.
Je pense que nous avons le droit de parler, nous qui avons, dans un petit département, si peu peuplé, su nous hisser au rang de sixième fédération dans notre pays, et nous avons le droit de dire que les résultats que nous avons obtenus, nous les avons obtenus pour quelques raisons, et nous disons pour quelles raisons nous les avons obtenus.
(Applaudissements)
Je vous dirais plus catégoriquement ma pensée. Je pense que, pour le Parti Socialiste, c'est une question de vie ou de mort. Ou il va mener cette politique d'affirmation Socialiste courageuse, comme l'ont fait nos camarades Socialistes anglais, et il aura le succès qu'on peut lui faire, ou il se discréditera.
Que nous restera-t-il si nous allons dans les manœuvres ? Il ne nous restera plus rien, car quelle est notre force, sinon cette supériorité morale, cette

Fondation Jean-Jaurès

intransigeance morale, cette honnêteté.
Ce n'est pas, vous le savez bien, notre capacité du moment, puisque nous y renonçons. Ce n'est pas notre dynamisme qui est encore insuffisant et puisque nous n'avons pas assez de dynamisme, nous ne voulons pas l'avoir sur les manœuvres auxquelles nous nous refusons, et si nous perdons notre pureté doctrinale, la pureté de notre action, il ne nous reste plus rien, et nous serons perdus.
(Applaudissements)
A cause de cela, je pense que ce Congrès devra nous donner des directives précises. Ou on fera l'unité si elle est possible, et croyez que je la souhaite…

Voix nombreuses – L'ordre du jour !... L'ordre du jour !...

Lamarque Cando - Mais on ne la fera pas dans la confusion, on la fera dans la clarté.
Blum nous donnera des explications assez claires et précises à ce sujet. Si l'unité n'est pas possible, je réclame de pouvoir agir dans mon département.

Voix nombreuses – L'ordre du jour !... L'ordre du jour !...

Lamarque Cando – Je réclame une politique nettement définie. On en reparlera tout à l'heure, c'est entendu. En ce qui me concerne, voilà mon idée.
En tout cas, pour rester dans le sujet, - et c'est toujours le sujet, parce que quand on examine le rapport moral et le résultat de l'action d'une année, on doit bien se demander pour quelles raisons on a obtenu tels ou tels résultats, et c'est ce que j'examine – en tout cas – et je suis obligé d'anticiper, car il ne sera plus le même si on fait l'unité – il faut que le parti se modernise à tous points de vue, et je le répète : il faut qu'il soit vraiment le Parti Socialiste. C'est ce que nous souhaitons, et nous pensons que la tâche est assez belle et assez exaltante pour que tous les Socialistes, dignes de ce nom, puissent s'en satisfaire. (Applaudissements)

Le président – Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur le rapport moral. Il n'y a plus de camarades qui désirent intervenir ?
Par conséquent : clôture. La parole est à Daniel Mayer.

Daniel Mayer

C'est la première fois que je présente, devant un Congrès normal et régulier, un rapport moral, et je m'attendais à avoir à répondre à toute une série d'observations formulées de ci, de là, à la fois sur la structure administrative et l'administration du parti, et sur la ligne politique générale que le parti a menée durant la clandestinité depuis la libération, et plus particulièrement depuis le Congrès de novembre jusqu'à maintenant.
Alors, je me trouve maintenant dans la position du citoyen qui croyait devoir faire un discours en répondant à quelque chose, et quelqu'un qui s'aperçoit

Fondation Jean-Jaurès

qu'au fond, il n'a eu aucune espèce d'observation sur le rapport moral.
Notre camarade Lamarque Cando – il m'en excusera – a parlé de la situation générale politique de la ligne que le parti devra avoir pour demain. Il a, au fond, fait l'intervention que, sans doute, il ne fera pas cet après-midi.
Mais je dois vous dire qu'il me faut quand même vous indiquer dans quel esprit nous avons travaillé, et quelles ont été les difficultés que nous avons rencontrées.
Je sais bien – je l'ai dit à la dernière réunion des secrétaires fédéraux – que vous ne recevez pas à temps tout le matériel. Encore pour ce Congrès, vous n'avez pas reçu à temps les rapports, et vous avez été quelquefois obligés de les étudier très rapidement.
Vous ne vous rendez peut-être pas très exactement compte des difficultés matérielles que nous rencontrons : le papier, l'imprimeur, la diffusion, l'envoi, la prospection sont autant de questions et autant de problèmes, et la tenue d'un Congrès comme celui d'aujourd'hui, depuis trois semaines, nécessite le travail d'une dizaine de camarades. Et vous me permettrez de rendre hommage tout de suite aux employés obscurs qui n'auront pas leurs noms dans les journaux, qui travaillent dans les secrétariats du parti avec assiduité, dévouement, persévérance,… (applaudissements)… et qui sont les artisans réels du succès d'un Congrès comme celui d'aujourd'hui. Nous nous sommes efforcés que les questions matérielles soient réglées au mieux de chacun de nous.
Tout au long de l'année, nous avons réalisé un travail considérable, car je vous rappellerai quand même que si, durant la clandestinité, nous avons eu à faire face à un double travail, à une double tâche qui était de mener le combat de la résistance dans l'ensemble du pays, avec l'ensemble des Français patriotes et de bonne volonté, et en même temps, de dresser la structure du parti, il nous a fallu, depuis la libération, nous livrer encore à une double tâche qui était qui était de monter une structure du parti inexistante, car au mois de septembre 1944, nous n'avions plus d'archives, plus de secrétariats, plus de délégués à la propagande, plus personne, et, parfois, pas de fichiers d'adresses. Et en même temps que nous montions cette structure du Parti, il nous a fallu mener de front toutes les tâches politiques qui s'offraient à nous.
Je me dis avec quelque fierté au nom du comité directeur tout entier : j'ai l'impression que nous n'avons pas si mal travaillé que cela, et en montant la structure du parti, nous lui avons créé un certain nombre d'appendices dont nous n'espérions même pas, dans les plus beaux rêves de l'avant guerre, la création.
Et je veux, en premier lieu, vous rappeler l'existence de l'agence de presse de la Liberté qui nous est une des plus belles réalisations que nous ayons faite depuis la clandestinité,… (applaudissements)… agence de presse de la Liberté, bulletin intérieur dont vous direz : Il n'est pas parfait, et j'ai noté, dans tel numéro, à telle page, quelque chose à critiquer, mais qui est quelque chose qui existe quand même, et je voudrais bien qu'avant de le critiquer, on salue l'existence du Bulletin intérieur, comme une réalisation du comité directeur.
(Applaudissements)
Puis : maison d'édition, groupe d'études que coordonne notre camarade Jules

Moch. Je sais qu'on nous dira, cet après-midi : le groupe d'études n'a pas eu assez de liaison avec la province, et tel ou tel technicien qui a écrit et qui a envoyé un prestigieux rapport sur telle question, n'a pas reçu la réponse en tant et en heure.

Je le suis bien, mais les groupes d'études existent, et la différence qu'il y a entre les groupes d'études coordonnées aujourd'hui par Jules Moch, et l'Union des techniciens Socialistes qui existait avant la guerre, c'est que les groupes d'études sont au service du parti, préparent le travail du parti, dans le cadre du parti, et ne créent pas à l'extérieur, je ne sais quelle tendance se dressant contre l'ensemble du parti, parce que, peut-être, au fond, la plus belle réalisation qu'ils ont faite au comité directeur, cela a été de remoraliser un peu ce Parti.

Vous me permettrez de dire que notre camarade Robert Verdier et moi-même, nous avons aussi, si on compare à l'avant guerre, revalorisé les fonctions du secrétariat du Parti. Les délégués à la propagande ne sont plus les représentants d'une tendance ou d'une camarilla. Ils font la propagande du parti, et ne combattent qu'à l'extérieur du parti, et non pas à l'intérieur du parti, d'une tendance contre l'autre. Ils font la propagande publique du parti, et seulement la propagande publique, et aucune pression n'a été faite sur aucun d'eux pour vous réclamer, sur aucun vote, sur aucun rapport statuaire, je ne sais quelle question de confiance au nom d'un organisme qui aurait été le secrétariat du parti. Nous nous sommes efforcés de tuer dans l'œuf ce qui a fait le tord de l'ancien parti, et ce qui l'a tué, c'est-à-dire la représentation des tendances systématiques du parti, et à tous les échelons.

Cela n'empêche pas les courants de se faire jour. Cela n'empêchera pas, sur le problème de l'unité ouvrière ou sur le problème des rapports avec l'Union démocratique et socialiste de la résistance, différents courants de s'opposer dans les journées qui viennent, à la tribune de ce Congrès, mais nous nous sommes efforcés, tout au long de nos travaux du comité directeur, non pas de nous opposer systématiquement, pour justifier notre présence, à d'autres camarades, mais de reprendre la moyenne de ce qui nous était en commun, et je puis, après tout, vous faire un aveu : il n'y a, à peu près, jamais eu de vote au comité directeur, et sur les questions les plus passionnantes, comme celles de l'unité ouvrière, de l'attitude à avoir à l'égard de nos camarades du Parti Communiste, les procès-verbaux en font foi, il y a toujours eu unanimité, parce que nous pensons que sur tous les problèmes, quels qu'ils soient, ce qui compte avant toutes les unités avec d'autres, c'est l'unité et la fraternité du parti lui-même.

(Vifs applaudissements)

Alors, je ne sais pas, en réalité, à qui je réponds. Je ne réponds peut être à personne. Je réponds peut-être davantage à des propos qui ont été formulés dans les couloirs, et dont j'ai eu l'écho, qu'à ce qui a été dit à cette tribune même.

Vous allez donc voter le rapport moral. Là encore, je vous demanderai un vote clair et un vote précis. Je n'entends pas que le rapport moral que vous allez voter tout à l'heure, vous l'expédiez comme on expédie des affaires courantes, comme une lettre à la poste. Vous allez faire un acte politique. Vous approuverez, en votant le rapport moral, la politique menée par le comité du directeur depuis le

Congrès de novembre.
Et je voudrais, en terminant, dans la dernière partie de mon exposé, vous dire comme disait Jaurès, que « tout est toujours très difficile ». C'est exact, mais nous nous en apercevons tout au long de la multiplicité des problèmes qui se posent devant nous.
Tout est contradictoire : le résultat des élections municipales était contradictoire. Les élections municipales, partout, ont plébiscité le général de Gaulle, pour la politique qu'il a menée de juin 1940 à août 1944, et elles se sont, avec la même unanimité, prononcées contre la politique du général de Gaulle depuis août 1944 jusqu'au moment des élections.
(Applaudissements)
A l'égard du Parti Communiste, il nous faut à la fois préserver l'unité d'action, et cependant, depuis un certain temps, des pièges nous sont tendus assez souvent.
A l'égard de la Résistance Socialiste ou socialisante, il nous faut regrouper, comme une nécessité, tous les éléments Socialistes de la résistance, ne serait-ce, d'ailleurs, que pour prouver qu'il y avait une résistance spécifiquement Socialiste, et que nul, en dehors du Socialiste, n'a le monopole de la résistance, de 1940 à 1944. Mais aussi, par souci de clarté, par besoin de clarification, il nous faut regrouper, pour en diminuer le nombre, tous ces partis, tous ces mouvements, toutes ces agglomérations de Socialistes qui ne demandent qu'à venir auprès de nous, et en même temps, il faut qu'à aucun moment, ce regroupement apparaisse comme dirigé contre un autre parti, ou comme une machine de guerre anti-Communiste, je ne sais laquelle.
Chaque fois qu'un problème se pose en face de nous, nous nous apercevons qu'il est complexe, qu'il est compliqué, qu'il s'enchevêtre.
Quand il s'agit de problèmes de la Constituante, ou des problèmes de la Constitution, il faut faire, aux projets initiaux du gouvernement, la critique nécessaire. Et cependant, il ne faut pas aller jusqu'au point où on donnerait l'impression de rompre l'unité française, et de rompre la solidarité indispensable, avant que les électeurs se soient prononcés et qu'ils soient nécessairement autour du général de Gaulle.
S'agit-il des Etats généraux ? Il faut y être présent, car le Parti Socialiste doit être présent partout, dans toutes les manifestations, quelles qu'elles soient,… (applaudissements)… à la condition de s'y présenter avec son vrai visage, au dessus de toutes les tractations, au dessus de toutes les « salades », au dessus de ce que nos camarades du Midi appellent, avec une irrévérence gastronomique, « la bouillabaisse ».
Il faut que nous nous présentions partout, avec nos visages.
Donc, il faut aussi un mot général, mais, en même temps, il ne faut pas lui donner je ne sais quelle importance qu'il n'a pas, et il ne faut pas dire qu'il soit le visage de la démocratie, car la démocratie se prononce dans les élections avec des isoloirs, des bulletins de vote, et n on pas dans je ne sais quelles assemblées dites populaires qui n'en sont que la caricature, et non pas du tout le reflet de la démocratie.

(Applaudissements)
Ceci pour vous expliquer que vous n'avez pas toujours reçu par télégramme les instructions que vous attendiez du comité directeur lorsque vous l'interviewez : Que faut-il faire à l'égard de tel ou tel problème qui se pose dans notre département, que vous avez reçu des circulaires tardives, parce que nous attendions, par examen de conscience et scrupule, que les problèmes soient mûrs, que chacun ait pu les étudier et qu'ils se présentent avec la complexité nécessaire.
Voilà quelques-unes des observations que je voulais formuler, et vous disant que nous attachons au vote sur le rapport moral, au comité directeur, une signification politique. Il ne s'agit pas de je ne sais quelle publicité pour nos personnes. Vincent Auriol a eu tort de souligner le nombre de présences de l'un ou l'autre, les absences de quelques-uns, pas de tous. Il y a beaucoup trop d'absences, au groupe Socialiste, à l'assemblée consultative. Il y en a un certain nombre qui ne sont pas justifiées.
(Applaudissements)
Mais les absences de la plupart des membres du comité directeur sont dues à quelques délégations en province, et ce n'est pas le vote en faveur du secrétariat que vous émettrez tout à l'heure, c'est le vote en faveur de la politique menée unanimement par un comité directeur dont je vous rappellerai en terminant, à ceux qui se sont parfois plaint qu'il n'y avait pas suffisamment de démocratie dans le parti, qu'il a été élu, pour la première fois de l'histoire du Parti, à bulletins secrets, sur une liste, et sans distinction de tendances.
Je sais que c'est un danger. C'est un danger, d'ailleurs, pour un certain nombre d'entre nous qui accumulons, tout au long de l'année, les rancœurs de ceux à qui nous rappelons que le secrétariat du parti n'est ni un office de placement, ni un bureau chargé de distribuer des bureaux de tabac… (applaudissements)…, ni un office de chemin de fer, ni un office de tourisme.
Mais, néanmoins, c'est la meilleure méthode parce que la plus démocratique.
Les observations très brèves que je viens de formuler et qui, je le constate avec satisfaction, ne répondaient, en réalité, à personne, je les ai faites au nom du comité directeur unanime, sans distinction, je ne dirais plus : de tendance, mais sans distinction de tempéraments.
Vous avez à juger le travail d'une équipe dans un esprit d'équipe et avec un esprit confraternel.
(Applaudissements prolongés)

Le président – Nous allons voter sur le rapport moral, vote par mandats, bien entendu.
(Il est procédé au vote par mandats sur le rapport moral)

La séance est levée à 12H55.

Séance du samedi 11 août 1945 (après-midi)

Fondation Jean-Jaurès

Président : Edmond Naegelen (Bas-Rhin)
Assesseurs : Andrée Vienot (Ardennes), Madeleine Lagrange (Nord)

La séance est ouverte à 14h30.

Communication du président :

Le président (Edmond Naegelen)

Camarades, c'est avec grand plaisir que je vous annonce l'arrivée de nos camarades du Parti Socialiste belge. Je salue la présence de Camille Huysmans, président de l'Internationale ouvrière.
(Applaudissements)…
Nos camarades belges sont représentés par De Breuckère, Vandervelde et autres membres du Parti Socialiste belge.
(L'Assemblée, debout, chante l'Internationale).
La séance d'aujourd'hui sera placée sous la présidence d'honneur de Suzanne Buissen, dont nous sommes encore sans nouvelles.
(Applaudissements)

Scrutin sur le rapport moral

Le président (Naegelen) – Je vous donne, tout d'abord, connaissance du résultat du scrutin sur le rapport moral :

Pour :	8 755
Contre :	691
Abstentions :	927
Absents :	960

(Le rapport est adopté)

Suite de l'examen des rapports statutaires

Le président (Naegelen) – L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les rapports statutaires. Pour son rapport sur l'organisation technique du parti la parole est au camarade Jules Moch.

Jules Moch (rapporteur)

Camarades, je n'abuserai pas des instants du Congrès. Vous avez tous lu les rapports du Parti et, en particulier, le rapport sur l'organisation technique du Parti et son comité technique.
L'idée qui nous a guidés était de faire un seul tout des études pour le Parti et nous l'avons réalisée. Nous avons essayé de faire œuvre constructive en vous présentant des projets d'ensemble dont vous avez la liste. Je ne vous lirai pas cette liste pour gagner du temps : elle figure à la page 97 de mon rapport. C'est

Fondation Jean-Jaurès

un projet qui a été assez sérieusement étudié que possible par les techniciens par les techniciens Socialistes afin qu'on ne puisse pas dire que notre parti ne comprend pas autre chose que des militants armés pour prendre des solutions précises sur les problèmes posés devant le Parti.
Nous tâcherons, d'ailleurs, de faire de ce travail une brochure qui réunira les principaux projets tels que le projet relatif à la socialisation du crédit, celui concernant les assurances, celui qui a trait à la sécurité sociale, ceux traitant de la marine marchande, du charbon, de l'électricité, etc.
Il reste un problème défini à discuter : c'est celui qui consiste à étoffer ces groupes d'études qui, jusqu'à présent, ne se composent que d'un petit nombre de techniciens et à établir un contact direct de ces groupes avec la masse. Ceci pose une question d'ordre statutaire, le problème du recrutement du Parti, si je puis dire, horizontal et vertical dans ses sections géographiques et ses amicales professionnelles.
Ce problème, je ne veux pas l'aborder immédiatement, car je pense qu'au moment de la discussion des statuts c'est une des questions qui se posera devant nous. Je marquerai simplement ici que, dans mon esprit, l'ensemble des amicales d'une même profession devraient se limiter aux groupes d'études spécialisés dans les questions de cette profession et que l'organisation centrale des amicales devrait avoir ses délégués, ses représentants au comité technique du Parti, lequel coordonnerait et contrôlerait l'action de ces 50 ou 55 groupes ou sous-groupes d'études.
Mais cela, c'est une question de statuts, et je ne pense donc pas que ce soit le moment de la traiter maintenant. Je me tiens, d'ailleurs, à la disposition de ceux de nos camarades qui auraient des questions à me poser sur le travail des groupements d'études.

Le président – Quelqu'un demande-t-il la parole ?

François Labrousse (Basses-Pyrénées)

Camarades, si je monte à cette tribune, c'est pour élever une protestation. Tout à l'heure, lorsqu'on a fait venir le camarade Jules Moch à la tribune en nous disant qu'il nous parlerait de l'organisation technique du Parti, j'ai élevé la voix pour demander où se trouvait son rapport. C'est à la page 96. Ce matin, nous en sommes restés à la page 1, c'est-à-dire au Rapport moral de Daniel Mayer. Or il est un autre rapport qui me semble une singulière importance : c'est le rapport sur le Comité d'ensemble des Partis Socialiste et Communiste, qui constitue certainement une préoccupation primordiale de nos camarades.
C'est pourquoi je demande qu'on suive l'ordre normal de la discussion et qu'on ne vienne pas nous surprendre par je ne sais quel désordre et je ne sais quel décousu, que je ne veux pas dire systématique. Je voudrais, au contraire, que l'on nous fît travailler dans l'ordre même qu'on a proposé à nos réflexions et à nos méditations.
Je tiens donc pour essentiel que le camarade Vincent Auriol ou tout autre membre du Comité d'entente national vienne nous exposer les travaux de cette

commission et éclaire ainsi notre lanterne.
C'est au nom de la majorité (exactement les trois-quarts) de la fédération des Basses-Pyrénées que je parle. Elle estime nécessaire que soit examiné très profondément ce qu'a pu faire le Comité d'entente national. Je dois dire que, dans cette fédération, nous avons été, malgré nous, assez indisciplinés. Ici, j'en reviens à la critique qui a été, ce matin, faite par Noguères au Comité directeur et aux services administratifs.
Lorsque le Populaire nous a annoncé qu'il y avait un comité d'entente entre les deux partis, nous avons cru dans notre candeur naïve que ce qui pouvait se faire à Paris pourrait se faire aussi dans les fédérations et les sections.
(Bruit)
Dans la mesure où ce Congrès est vraiment démocratique, j'estime que nous pouvons l'être aussi, dans les fédérations. Nous avons fait une entente avec les Communistes et nous voudrions savoir d'une façon précise si nous avons bien fait.
(Nouveau bruit)
Il s'agit là d'un rapport antérieur à celui du camarade Jules Moch…

Le président – Nous discutons en ce moment sur les comités techniques du Parti et non sur autre chose.

François Labrousse – Je demande au Congrès de suivre très exactement l'ordre de travaux qui lui a été proposé, je demande qu'on parle sur le rapport statutaire.

Le président – Quelqu'un demande-t-il la parole sur l'organisation technique du Parti ?... Je mets aux voix les conclusions du rapport du camarade Jules Moch.
(Ces conclusions sont adoptées)

Rapport sur le fonctionnement de la Commission d'Immigration

Le président – Camarades, nous abordons l'examen du rapport sur le fonctionnement de la Commission d'immigration du Parti depuis la libération du camarade Depreux. Quelqu'un demande-t-il la parole ?...
Personne ne demandant la parole, je considère ce rapport comme adopté.
(Le rapport est adopté par acclamations)

Rapport sur la Commission des Prisonniers et déportés

Le président – Camarades, la parole est à la camarade Andrée Marty-Capgras, secrétaire de la commission, sur la question des prisonniers et déportés.

Andrée Marty-Capgras (rapporteur)

Camarades, si je prends la parole sur ce rapport, ce n'est pas pour retenir longuement l'attention du Congrès, mais pour vous indiquer l'effort que le Parti Socialiste a fait en faveur des prisonniers et des déportés. Il faut, en effet, que

Fondation Jean-Jaurès

tout le monde se rende compte de cet effort. On a bien vu, d'ailleurs, ce matin, que le Congrès s'en rend compte lui-même par l'accueil qu'il a fait à nos anciens prisonniers et déportés.
L'action du Parti Socialiste pour les prisonniers et déportés s'est exercée à la fois sur le plan de la solidarité et sur le plan politique. Sur le plan de la solidarité, nous avons mené une action extrêmement importante, et le Parti a consenti à cette œuvre des sacrifices très considérables. Nous avons paré au plus pressé ; nous avons apporté une aide matérielle aux familles de prisonniers et de déportés qui nous avaient été signalées par les fédérations. Nous avons repris en mains les listes de clandestinité et nous avons procédé à un examen très sérieux et très minutieux des situations de sorte que nous pouvons dire, aujourd'hui, que tous les camarades qui devaient être secourus l'ont été. S'ils ne l'ont pas été, c'est parce que les fédérations n'ont pas répondu assez rapidement aux nombreuses circulaires et aux demandes nombreuses qui leur avaient été faites.
Actuellement, personne sans doute, dans les fédérations, ne peut affirmer que le Parti n'ait pas fait en faveur de tous ceux qui nous ont été signalés l'effort demandé en leur faveur par ces fédérations.
Le Parti Socialiste, à ce jour, depuis janvier, a distribué près de 700 000 Francs, somme qui est à répartir dans toutes les fédérations. Bien entendu, je n'examinerai pas, ici, cette répartition. On mesure ainsi l'effort que le Parti a fait et l'aide qu'il a voulu donner aux prisonniers et déportés et à leurs familles. Il a fait là, je le répète, un très gros effort, et il faut le dire.
Je suis sure que le Parti tout entier et ses fédérations se réjouissent d'apprendre que le Comité directeur et sa commission ont fait le maximum du possible pour secourir dans toute la mesure nécessaire les prisonniers et déportés, ainsi que leurs familles, ces prisonniers et déportés qui, trop souvent, avaient donné leur avis et avaient toujours donné leur liberté pour la cause qui est la nôtre.
Au fur et à mesure que les problèmes se sont posés, nous nous sommes penchés sur eux et nous avons ainsi exercés notre solidarité sous des formes diverses. C'est ainsi qu'au moment du rapatriement, nous avons pu apporter une aide très efficace à ceux qui rentraient, car nous savions que le retour du prisonnier ou du déporté ne signifiait pas l'aisance pour sa famille, étant donnés les secours insuffisants accordés par les Pouvoirs Publics.
Dans sa tâche, votre Commission a été aidée, en particulier, par notre camarade, Mme Tixier, qui nous a fait parvenir des vêtements qu'elle nous a donné ainsi la possibilité de distribuer aux prisonniers et aux déportés, ce qui a constitué un secours très utile et très efficace, en nous permettant de mettre à la disposition de nos camarades des objets qu'ils nous eût été impossible de leur procurer autrement.
Actuellement, votre Commission s'occupe du placement des enfants à la campagne. Nous avons reçu des réponses favorables à nos demandes d'accueil aux fédérations. C'est avec une grande satisfaction que nous avons reçu un nombre d'offres d'accueil qui dépasse même le nombre des enfants que nous avons à envoyer à la campagne.
Si donc nos fédérations ne reçoivent pas immédiatement tous les enfants

qu'elles sollicitent, c'est parce qu'en réalité les offres d'accueil ont été si nombreuses dans leur cordialité fraternelle que nous ne pouvons répondre tout de suite à toutes.
Toutefois, nous avons, naturellement, de grands projets pour l'avenir : nous voulons que cette Commission, qui s'est spécialisée momentanément dans l'aide immédiate aux prisonniers et déportés et à leurs familles, accomplisse, par la suite, une autre tâche. En effet, nous entrevoyons, pour l'année prochaine, la création d'une maison de repos pour les prisonniers et déportés atteints de maladie ou d'invalidité. Nous voudrions que le Parti, si nous sommes aidés, comme nous espérons l'être, par les fédérations, mît à la disposition des prisonniers et des déportés de retour en France un établissement d'accueil et de repos.
Nous voudrions avoir, pour l'été prochain, une maison de colonies de vacances pour les enfants, et nous espérons pouvoir y arriver avec l'aide de tout le Parti Socialiste, qui nous a déjà manifesté, d'ailleurs, sa solidarité à notre action.
Mais votre Commission ne s'est pas bornée à cela : elle a voulu aussi aider les familles des prisonniers et déportés sous toutes les formes. Nous avons créé une commission juridique qui a pu donner des conseils utiles et nous avons sollicité l'action du groupe parlementaire de l'assemblée consultative pour lui demander d'intervenir sur toutes les questions de son ressort.
Je n'examinerai pas ici toutes les occasions où la Commission a manifesté son activité et où nous avons obtenu satisfaction pour le plus grand bien de ceux que nous voulons aider. Je tenais simplement à vous indiquer que, sur cette question de l'aide aux prisonniers déportés, le Parti a fait un effort très considérable, effort qui a été d'ailleurs, également fait par les fédérations. Cet effort, nous voulons qu'il continue et que le Parti se rende absolument solidaire de ceux qui ont donné leur santé et même leur vie pour la liberté. Le Parti doit considérer que la tâche n'est pas terminée et que nous aurons encore, pendant longtemps, des enfants de prisonniers ou de déportés à soutenir. Nous voulons que les enfants de ceux qui ont donné leur vie pour la liberté obtiennent le maximum et que, tout au moins du point de vue matériel, ils n'aient pas à souffrir de la perte de leur père.
(Applaudissements)
Le Parti, j'en suis certaine, saura faire tout ce qui est en son pouvoir, avec ses fédérations, pour les aider, mais nous devons, avant tout, indiquer à nos fédérations que l'accueil aux prisonniers et déportés est œuvre de longue haleine qui demande l'appui du Parti et de tous ses organes.
(Nouveaux applaudissements)

Le président – Je remercie notre camarade et la Commission de leur effort en faveur des prisonniers et déportés et vous invite à répondre à l'appel qui vous adressé. Quelqu'un demande-t-il la parole ?

Ballini (Basses-Pyrénées) – Je voudrais, d'abord, poser une question à la camarade Andrée Marty-Capgras : quelle est la catégorie dont s'occupe la

Commission ou, en d'autres termes, qu'entend-on par le mot « déporté » ? Quelle est la catégorie d'individus pour lesquels vous intervenez et que vous comprenez sous le titre de « déportés » ? Les Pouvoirs publics étendent cette épithète à d'autres catégories.

Le président – Présentez un ordre du jour.

Une voix – Tout à l'heure on a fait remarquer, avec raison, que l'on ne suivait pas régulièrement l'ordre du jour. Personnellement je voulais intervenir sur une question d'exonération, qui se place à la page 95 du rapport. Or nous sommes à la page 101. Si on en revient aux rapports antérieurs, nous interviendrons.

Le président – Nous sommes en train d'examiner le rapport sur les prisonniers et déportés, de la camarade Andrée Marty-Capgras. Un parti révolutionnaire doit être capable de sauter de la page 95 à la page 101.

Ballini – Il faut dire ce que le Parti Socialiste a fait pour les prisonniers et déportés, mais je viens faire entendre la voix de certains déportés qui ne veulent pas être aidés par la charité publique. Je vais donc vous donner lecture d'un ordre du jour qui a été voté à l'unanimité par ma fédération.
(Le camarade Ballini donne lecture de cet ordre du jour)
Le premier et principal souci des déportés des Basses-Pyrénées est de s'intégrer dans le corps social de la France. S'ils présentent des revendications d'ordre matériel, ils tiennent à signaler qu'ils les présentent aux Pouvoirs Publics, et qu'ils réprouvent tous les appels à la charité publique et notamment les kermesses trop souvent non contrôlées.
Si je dépose cet ordre du jour, c'est parce que nos camarades ne veulent pas de la charité, ils ne veulent pas que, sous prétexte de l'atténuer, on joue avec leur souffrance, on s'amuse de leur douleur. Ils estiment donc que les Pouvoirs publics doivent exclusivement s'occuper d'eux. Ils ne demandent qu'une seule chose : c'est que ce soit un droit pour eux d'être réintégrés dans la communauté française.
Sans doute, il y a, parmi eux, des cas très difficiles, et j'en ai vu plus d'un depuis plus d'un an que je m'occupe du sort des déportés politiques. Léon Blum, dans un de ses premiers articles du Populaire, dès son retour d'Allemagne, a dit très justement qu'il fallait faire l'impossible pour eux. Or on n'a pas fait l'impossible, on n'a même pas fait tout le possible.
Ce que je reproche à la Commission des prisonniers et déportés, c'est de marcher trop la main dans la main avec le Commissariat aux prisonniers et déportés.
(Approbation)
J'ai été moi-même quatre ou cinq fois à ce Commissariat et je m'y suis toujours trouvé en présence d'une résistance identique. Il y a là des hommes qui étaient des tenants de Vichy, qui étaient là du temps du Commissariat aux prisonniers et aux déportés du temps de Vichy et qui continuent à appliquer les mêmes

méthodes. Ils sont la en majorité (je ne dis pas qu'ils ferment l'unanimité, parce que je sais qu'il y avait des résistants parmi eux), et l'on ne peut pas demander aux Résistants de marcher en accord avec Vichy. Il y a un fossé qui les sépare.
Les déportés politiques ont également d'autres revendications à présenter, et le Parti Socialiste est au courant de la question, car j'ai écrit personnellement au Secrétaire fédéral pour lui signaler la situation. Je veux parler des combattants sans uniforme et que l'Armée ne veut pas reconnaître, alors que, lorsqu'ils ont été arrêtés, ils ont perdu tout ce qu'ils possédaient.
Le gouvernement provisoire de la IVème République a accepté de prendre leurs femmes en charge : elles sont prises en charge par l'Armée et touchent la solde de leurs maris depuis l'arrestation de ceux-ci, mais nous demandons qu'il en soit de même pour les hommes eux-mêmes et qu'ils obtiennent l'assimilation de leur grade à celui qu'ils avaient depuis leur arrestation. Cela représentera une somme assez importante, évidemment, mais, eux, ils ont souffert dans les camps de concentration et c'est là un dû.
Toutefois, nous acceptons que ce qu'ils ont touché depuis l'époque de leur arrestation vienne en déduction de la somme à toucher et leur soit compté comme avance.
Ce n'est pas là une revendication exagérée, ce n'est pas la de la démagogie : c'est de la justice.
(Applaudissements)
Il y en a, parmi nous, qui sont venus de Büchenwald. Ils avaient été considérés comme FFI en 1944, ils touchaient leur solde, mais l'Armée ne veut pas les reconnaître et leur demande quelle était leur affectation. Le camp de concentration, ce n'est pas une affectation pour l'Armée !
Il y a plus d'un an que j'ai alerté le Bureau du Parti Socialiste sur le cas particulier des étudiants : les étudiants n'étaient pas des salariés. Ils auraient pu ne penser qu'à eux-mêmes et continuer leurs études, mais, au lieu de cela, ils ont songé à la France, à la patrie et ils sont entrés dans les organisations de résistance. Or, dans ces organisations, ils ne pouvaient pas préparer leurs examens et, même s'ils s'étaient présentés aux épreuves, ils auraient été collés et emmenés en Allemagne. Là, ils ne pouvaient continuer leurs études dans les camps de concentration.
Alors, quand ils reviennent, ils ne peuvent pas payer leurs frais d'études. Une agrégation qui ne se passe pas ne se rattrape pas. Certains d'entre eux ont été élèves de l'Ecole Normale Supérieure, et on ne peut pourtant pas leur dire qu'ils sont des ratés ! Ce ne sont pas des ratés, en effet, mais des hommes qui ont souffert. Que fait-on pour eux ? Non seulement on ne fait pas pour eux l'impossible, mais on ne leur rend même pas la justice la plus élémentaire.
En effet, ceux d'entre eux qui sont mariés, s'ils sont malades, ont droit à un repos de six mois avec salaire payé mais s'ils ne sont pas mariés, ils ont droit à zéro. Or, zéro, ce n'est pas une bien grosse somme.
Les Pouvoirs publics sont au courant de la situation, mais cette catégorie de victimes de la guerre ne les intéresse pas. Ils préfèrent s'intéresser au sort des travailleurs en Allemagne, et c'est pour cette raison que je pose la question de

Fondation Jean Jaurès

savoir ce qu'au sein du Parti Socialiste on entend faire à ce sujet. C'est pourquoi je suis heureux de penser que l'ordre du jour dont j'ai fait valoir les considérations sera accepté, puisque le Bureau du Parti reconnaît que les travailleurs volontaires en Allemagne n'ont pas droit au qualificatif de « déportés ».
(Applaudissements)
Lorsque les malheureux dont je parlais tout à l'heure reviennent en France, ils trouvent leur place occupée, car certains services avaient embauché des remplaçants sur titres pendant la clandestinité. Il y a eu aussi des licenciements. Ici, je veux parler de l'Office national de Météorologie. Lorsque des déportés reviennent, ils ne peuvent être embauchés sur titres, car on n'embauche sur titres qu'exceptionnellement, l'embauche sur titres n'étant pas sérieuse. Il doit y avoir un concours en décembre, et ceux qui reviennent, s'ils sont mariés et pères de famille, il leur faut gagner leur vie en attendant le mois de décembre pour passer le concours. Il est probable qu'il y ait d'autres services où le même cas se présente.
Pendant la guerre, le nombre de ceux qui se présentaient à l'Agrégation était réduit. Il y a eu de nombreuses déportations en Allemagne. Mais ceux qui reviennent, que fera-t-on pour eux ? Nous devons nous pencher sur leur sort, à ces malheureux qui ont droit à une compensation et qui ne veulent pas de la charité publique.
Camarades, pour terminer, je vous donnerai encore connaissance de deux ordres du jour qui ont été également votés par l'Association des déportés et dont je vous demande l'adoption : le premier concerne la catégorie dont j'ai parlé et qui comprend ceux qui occupaient des places d'officier dans la clandestinité ; et le deuxième marque la différence qui doit être établie entre les travailleurs en Allemagne et les déportés politiques.
« Les déportés politiques, des deux sexes, soldats sans uniforme… »
De nombreux combattants sans uniforme ont été, en effet, déportés dans les bagnes nazis et ceux qui en reviennent doivent être traités comme des soldats prisonniers.
Voici maintenant un ordre du jour qui marque la différence qui doit exister entre ceux du travail obligatoire et les déportés politiques :
« Les souffrances des déportés politiques… »
Je dépose ces ordres du jour sur le Bureau.

Le président – Ces ordres du jour sont envoyés à la Commission des résolutions.
(Le renvoi à la Commission est ordonné)
La parole est au camarade Lamarque-Cando.

Charles Lamarque-Cando

Camarades, je resterai dans le sujet et je n'en ai pas, du reste, pour longtemps. Je viens parler ici au nom des déportés politiques de notre fédération, qui m'ont demandé de vous soumettre deux revendications.
Tout d'abord, ils estiment que, si le Parti a bien fait d'entourer les déportés de sa

sollicitude et de son affection, ceci ne peut représenter qu'un superflu et que pour l'essentiel il faut que ce soit le gouvernement qui se préoccupe d'eux.
Or, en ce moment, ils touchent 40 F. par jour. Certains d'entre eux sont arrivés en France mourants et quelques-uns sont morts. Il en est aussi beaucoup qui sont à l'hôpital gravement malades, et ce n'est pas avec 40 F. qu'ils peuvent se soigner et élever leur famille.
Nous demandons donc qu'on accorde aux déportés politiques une allocation très large, car si l'on doit lésiner, ce n'est pas sur ces indemnités.
Nous avons aussi à nous occuper des veuves des déportés politiques et nous demandons qu'en examinant la question de leurs pensions de retraite, on leur donne, à elles aussi, des indemnités largement calculées.
Je demande au Parti Socialiste d'agir en sorte qu'il ne s'agisse pas là seulement de vœux platoniques. Ceux dont je parle ont des droits sur nous et nous avons le devoir de faire que ces droits ne soient pas méconnus.
Ma deuxième réclamation est au sujet de l'épuration. Nos camarades déportés demandent que ceux qui ont collaboré directement ou indirectement avec les Allemands et se sont faits ainsi leurs complices soient enfin arrêtés et que l'épuration soit enfin faite. J'espère donc que, si le gouvernement n'a pas agi, demain, une Assemblée souveraine se montrera capable de reprendre la question et nous donner satisfaction.
(Applaudissements)

Le président – La parole est à notre camarade Boutbien qui, de retour d'Allemagne, est particulièrement qualifié pour traiter la question des prisonniers et déportés.

Léon Boutbien (Seine)

Camarades, je tenais simplement à vous apporter une information que je crois importante. Vous avez vu se constituer un certain nombre de mouvements de déportés. Il est logique, il est normal que les revendications des déportés soient exécutées. Il est naturel que nos camarades retrouvent, à leur retour, des conditions de vie paisibles. Mais je tiens à dire qu'il est inadmissible que les déportés politiques puissent constituer un mouvement politique à l'intérieur de notre pays.
(Approbation)
Je tiens à dire, étant moi-même un déporté politique, ayant été, dès 1940, dans la Résistance, que nous ne devons pas renouveler les erreurs qui ont été commises après la guerre de 1914-1918 par le Mouvement des anciens combattants.
(Applaudissements)
Il ne doit pas y avoir une politique spéciale pour les déportés. Les déportés, après la libération, doivent être remis, chacun, à la place qu'ils occupaient, mais il n'y a pas à avoir de politique spéciale à leur égard.
C'est là ce que je voulais dire au Congrès et c'est l'observation que je voulais présenter.
Maintenant je voudrais demander également à la Commission de s'intéresser

tout particulièrement aux familles, aux veuves et aux orphelins, des victimes de la déportation, qui sont actuellement dans une situation très difficile et pour lesquelles il faut que le Parti fasse un effort de solidarité.
Ce sont là les seules observations que j'avais à présenter.
(Applaudissements)

Le président – Camarades, il y a encore trois orateurs inscrits dans la discussion et je vous propose de clore la liste des orateurs.

Loubradou (Tarn-et-Garonne) – Puisqu'on a parlé des déportés politiques, je tiens à faire remarquer que personne ne conteste leurs droits, mais il est une autre catégorie de déportés dont on n'a pas parlé : ceux qui sont encore au loin et sont restés sans donner de nouvelles à leur famille. Depuis juin 1940, nous sommes 30% dans ce cas qui ne sont pas rentrés.
Je demanderai donc au Parti de faire un effort pour rendre plus expéditives les recherches afin que ceux qui sont encore sans nouvelles de leur déporté puissent en avoir le plus rapidement possible.
(Très bien ! Très bien !)

Le président – Le camarade Jenot a la parole.

Jenot (Sarthe)

Camarades, en ma qualité de déporté revenant de Bückenwald je tiens à apporter une remarque qui pourra servir à notre camarade rapporteur dans ses réclamations auprès du gouvernement.
Je parlerai au nom des fonctionnaires. Ceux-ci, à la rentrée, ont droit à trois mois de congé et, au bout de ces trois mois, si leur état de santé ne leur permet pas de reprendre leur service, ils sont immédiatement mis en demi-solde.
Nous avons fait des démarches auprès de ceux de nos camarades qui sont actuellement ministres, nous leur avons demandé d'intervenir auprès du Conseil des Ministres pour réparer cette injustice dont souffrent nos camarades fonctionnaires. Nos camarades ouvriers sont, d'ailleurs, placés dans la même situation. Certains ont obtenu six mois ou un an de congé, mais, au bout de ce temps, ils sont automatiquement mis en demi-solde.
Or vous savez que les traitements alloués aux fonctionnaires ne leur permettent pas encore de mener une vie convenable, à eux et à leur famille.
Nous demandons donc au Parti Socialiste d'intervenir le plus tôt possible pour faire mettre un terme à ces injustices.
(Applaudissements)

Le président – Le camarade Gagnaire a la parole.

Etienne Gagnaire (Rhône)

Camarades, il est bien certain qu'au point de vue de la solidarité la Commission

Contribution Jean Jaurès

des prisonniers et des déportés a fait le maximum, étant donné les possibilités assez réduites dont elle disposait. Mais s'il y a un autre aspect de la question dont le Parti Socialiste doit se préoccuper : c'est le problème de la réintégration professionnelle des prisonniers et déportés.

En effet, il y a des prisonniers qui ont passé cinq ans derrière les barbelés. Ils avaient un métier avant d'y être, mais, très souvent quand ils sont rentrés, ils n'ont plus la possibilité d'exercer cet ancien métier, n'ayant plus les moyens physiques de le faire.

Le gouvernement n'a-t-il pas prévu des écoles de réintégration professionnelle ou de réapprentissage ? Je ne le crois pas. En tout cas, il est de première importance qu'un grand parti comme le nôtre se préoccupe de ces questions, car il est absolument indispensable qu'un prisonnier qui n'a plus la possibilité de travailler dans son ancien métier (un ancien mineur, par exemple) ait la possibilité d'apprendre un autre métier, sans éprouver pour cela aucune perte matérielle.

Je tenais à attirer l'attention du Congrès sur cette question. Ici, il faut noter que, lorsqu'on va au fond du problème, il faut aborder la question politique concernant les prisonniers et déportés.

En dehors des déportés politiques, il y a 2 500 000 prisonniers et déportés dont la plus grande partie ne sont pas organisés dans un parti politique, dans une organisation syndicale ou autre.

Il est donc indispensable que le Parti Socialiste s'occupe tout spécialement de cette catégorie de victimes de la guerre avant que les autres partis politiques ne le fassent eux-mêmes.

On a parlé tout à l'heure des différentes catégories de déportés et l'un de nos camarades a abordé la question des déportés du travail. En ce qui me concerne, je crois que, là, également, parmi les déportés du travail, nous avons un gros effort à faire.

Sur les 700 000 déportés du travail, il y en a certainement 50 000 qui étaient partis volontairement et dont nous nous désolidarisons entièrement. Mais les autres, devons-nous les abandonner ? Devons-nous les laisser prendre par d'autres organisations ? Je crois que ce serait une erreur.

Pourquoi ces camarades sont-ils partis en Allemagne ? Très souvent parce qu'ils ne pouvaient pas faire autrement. Je sais très bien que vous allez me dire qu'il y avait le maquis. D'accord ! Mais ceux qui connaissent la Résistance (et il y en a ici) savent qu'en 1942 et bien il n'y avait pas suffisamment de maquis en France pour recevoir ceux de nos camarades qui ont été déportés par la suite.

Puis, si l'on va au fond du problème, en admettant même qu'on ait pu envoyer tous nos jeunes camarades dans le maquis, croyez-vous que la question aurait été résolue ? Pas du tout ! Les Allemands avaient besoin de main d'œuvre et, s'ils ne l'avaient pas trouvé chez les jeunes-gens, ils l'auraient prise parmi les femmes, parmi les vieux, mais ils l'auraient prise. En tout cas, en ce qui nous concerne, nous ne devons pas nous désintéresser de la question.

Je sais que l'on a fait un gros effort, mais je pense que cet effort n'est pas suffisant. Il est indispensable que notre Parti s'occupe très sérieusement de ce

Fondation Jean-Jaurès

problème, et je suis absolument certain que, si nous savons travailler dans cette voie, dans quelques semaines ou quelques mois, des milliers et des dizaines de milliers de nouveaux adhérents viendront grossir les rangs de notre Parti. (Nouveaux applaudissements)

Le président – La parole est au camarade Despierres, ancien déporté de Büchenwald, de la fédération de la Somme.

Despierres (Somme)

Camarades, j'aurais voulu voir monter à cette tribune notre camarade Eugène Thomas, ministre des PTT et qui assistera certainement à notre séance publique. Je ne me permettrai donc pas d'empiéter sur ce qu'il aura certainement à développer devant vous en ce qui concerne la vie du Parti Socialiste au camp de Büchenwald. En effet, à Buchenwald, c'est Eugène Thomas qui a reconstitué le Parti Socialiste avec l'aide de dévoués camarades tels que Picolo et bien d'autres.

Pour moi, camarades, je viens simplement développer ici un vœu qui a été présenté à la fédération de la Somme au nom des déportés de la Résistance et dans lequel cette fédération constate la faiblesse de la répression qui s'est exercée contre tous ceux qui ont collaboré avec l'ennemi.

C'est dans ces conditions que nous avons constitué une association, la fédération nationale des déportés et internés de la Résistance, afin de réserver le droit au titre de « déportés » à ceux qui ont été déportés et ont fait de la résistance et ont eu une conduite digne dans les camps de concentration.

(Applaudissements)

En conclusion, nous regrettons donc la faiblesse de la répression contre les collaborateurs, surtout ceux qui sont haut placés, et le maintien de fonctionnaires qui sont des hommes de Pétain, en souhaitant la reprise de l'épuration.

(Très bien ! Très bien !)

Le président – La parole est au Rapporteur.

Andrée Marty-Capgras (rapporteur)

Camarades, au cours des interventions qui viennent de se produire, il y a deux ou trois points qui ont été abordés et sur lesquels je tiens à répondre.

En premier lieu, on nous a demandé de préciser la notion de « déporté », de dire ce que nous entendons exactement par « déporté ». Pour nous, il ne peut s'agir, quand nous parlons des déportés, que des déportés politiques. Notre commission s'est donné pour tâche d'aider dans la mesure du possible les déportés victimes de la répression pour faits politiques au service du Parti Socialiste. Nous ne pouvons pas aller plus loin que cette définition.

Je ne dis pas que, si nous est signalé le cas d'un déporté du travail ayant laissé une famille dans une situation difficile, nous n'examinerons pas la question avec le désir d'être utile, mais, en principe, les déportés pour nous sont les déportés

politiques qui ont été déportés au service du Parti Socialiste. Voilà quelle est pour nous la définition du mot « déporté ».
Je vais, maintenant, répondre à deux ou trois camarades qui, en réalité, ont parlé par-dessus la tête de la Commission et qui ont interpelé les Pouvoirs publics. Ce qu'ils ont dit à cette tribune s'adressait, non à la Commission, mais au ministère des Prisonniers et des déportés et, plus largement, au gouvernement. Tout ce qu'on a dit, en particulier, de l'épuration n'est évidemment pas du ressort de la Commission.
Ceci ne veut pas dire que ce ne soit pas du ressort du Parti Socialiste tout-entier et que la question ne doivent pas faire l'objet de l'attention minutieuse de notre parti, ainsi que de son Comité Directeur.
En somme, votre Commission agit pour le Parti Socialiste qui, lui-même, agit ainsi par deux organismes : d'abord, la Commission des prisonniers et déportés de l'assemblée consultative, qui a à connaître de toutes les questions parlementaires et qui exerce son action sur le plan parlementaire et, ensuite, la Commission que je représente, et qui est une commission de solidarité ayant accompli l'œuvre que j'ai signalée. C'est par ces deux organismes que le Parti Socialiste peut intervenir directement.
Les camarades des fédérations peuvent saisir l'une ou l'autre de ces commissions pour faire aboutir leurs revendications. On vous a signalé, par exemple, le cas des fonctionnaires et la question des réintégrations : ce sont là des problèmes qui sont plutôt du ressort de l'Assemblée. Pour nous, nous travaillons, naturellement, d'accord avec la Commission de l'Assemblée, mais ces questions sont du ressort de l'Assemblée, notre commission s'occupant plus spécialement de solidarité.
Je me félicite que personne ne ce soit plaint de la façon dont nous avons exercé la solidarité : cela prouve que, dans l'ensemble, nous avons atteint le but que nous nous étions proposés. Si nous l'avons pu faire, ce n'est pas seulement grâce à la Commission elle-même, mais aussi grâce au dévouement de tous ceux qui l'ont entourée de leur aide.
J'en suis bien heureuse.
Ici, camarades, il m'est agréable de saisir l'occasion de dire toute l'aide et tout le dévouement qu'a apporté à votre Commission des prisonniers et déportés notre camarade Cléta Mayer, à laquelle je rends hommage auquel le Parti Socialiste tout entier serait bien inspiré de s'associer.
(Applaudissements)
Notre camarade Cléta Mayer a pris souvent les initiatives les plus heureuses ?
Mais, camarades, c'est surtout sur le plan, de la situation présente que je dois répondre aux différentes interventions qui ont eu lieu dans ce débat et je le ferai en vous indiquant, par exemple, qu'en ce qui concerne la question de l'épuration celle-ci doit faire l'objet des démarches les plus larges et que la question des prisonniers et déportés elle-même fasse l'objet d'un débat plus complet, qui intéresse le Parti tout entier et pas seulement sa commission.
(Nouveaux applaudissements)

Le président – Camarades, avant de clore ce débat, je vous demande de bien vouloir spécifier que le Parti Socialiste français n'oublie pas ceux de nos camarades déportés qui sont, actuellement, en Russie.
(Applaudissements)
Il n'est pas besoin de dire que le Congrès est unanime sur ce point et que les organismes centraux de notre parti feront tout leur possible pour activer le rapatriement de ces camarades.
(Approbation unanime)
Ceci étant, je mets aux voix les conclusions du rapport de la camarade Andrée Marty-Capgras sur les prisonniers et déportés.
Il n'y a pas d'opposition ?...
(Les conclusions du rapport sur les prisonniers et déportés sont adoptées à l'unanimité moins deux voix)

Rapport sur les Jeunesses Socialistes

Le président – La parole est au rapporteur, notre camarade Mistral.

Roger Mistral (rapporteur)

Camarades, si nous tenions compte des résultats obtenus depuis que le Parti nous a confié la mission de réorganiser le mouvement des jeunesses Socialistes, nous pourrions nous tenir pour satisfaits, car à l'heure actuelle, malgré les difficultés de communication, nous avons réorganisé 87 fédérations qui groupent 35 000 membres.
(Applaudissements)
Nous aurions voulu tout de même qu'il y ait, auprès de chaque fédération adulte, une fédération des jeunesses Socialistes, car notre ambition est grande : nous estimons qu'il devrait y avoir une section des Jeunesses, à côté de chaque section du Parti.
(Applaudissements)
Je ne sais si tous nos camarades attachent à ce problème de la jeunesse toute l'importance qu'il mérite. J'ai l'impression que, pour beaucoup d'entre nous, ce problème n'est pas une préoccupation primordiale. Et pourtant, à la suite des événements que notre pays a traversés, il apparaît bien que les jeunes se préoccupent davantage qu'avant la guerre des problèmes politiques, et c'est ce qui explique cette floraison de mouvements qui ont été créés pour capter la confiance des jeunes. Et aujourd'hui, nous constatons avec quelque regret que la jeunesse tend à s'orienter vers des mouvements qui n'ont pas une consistance politique nettement déterminée ; nous regrettons notamment que la seule organisation politique des jeunesses qui existait à côté de nous ait disparu et ait cru devoir se fondre en une organisation qui prétend grouper tous les jeunes.
Puisque aujourd'hui, jeunes Socialistes, nous avons la satisfaction d'être le seul mouvement politique de jeunesse ouvrière… (applaudissements)… nous devons nous efforcer, par des mots d'ordres clairs, nets et précis, de faire une propagande efficace auprès de tous les jeunes travailleurs manuels et

Fondation Jean-Jaurès

intellectuels, afin de les attirer à nous.
Il est indispensable que nous fassions cet effort, en vue de permettre à notre Parti la formation de cadres nouveaux qui lui serviront demain pour sa propagande à travers le pays.
Déjà, dans ce Congrès, nous constatons avec satisfaction la présence de beaucoup de visages jeunes. Nous estimons que ce n'est pas encore suffisant. Il faut songer à l'avenir d'une organisation telle que le Parti Socialiste. C'est pourquoi nous avons créé le journal national « Jeunesse » qui doit, croyons-nous, donner satisfaction à l'ensemble de nos militants.
(Applaudissements)
C'est pourquoi aussi nous avons créé notre « Bulletin national intérieur ». Et puis, fonctionne également une école de cadres qui est ouverte à nos militants responsables, pour leur permettre d'acquérir l'éducation indispensable à ceux qui ont la charge de mener la lutte dans le pays.
Nous voulons par conséquent aujourd'hui, non seulement vous demander d'approuver notre rapport, mais aussi de nous apporter vos suggestions, de nous dire ce qu'il y a lieu de faire pour que nous développions au maximum notre propagande à travers le pays, de façon à avoir une jeunesse ardente, disciplinée, à la hauteur de la mission qui lui incombera, et que nous puissions ainsi édifier la maison future qui devra être celle du Socialisme triomphant.
(Vifs applaudissements)

Bercegeais (Loire-Inférieure)

Je voudrais rendre hommage au travail effectué par les jeunes, depuis la libération. Mais, lorsque nous serons revenus à des temps plus normaux, lorsque nos conditions de recrutement seront ce qu'elles auraient été si nous n'avions pas connu la coupure de cinq années de guerre, il faudra (je l'ai déjà dit dans une conférence des Secrétaires fédéraux) que nous revenions au véritable esprit de jeunesse, c'est-à-dire qu'il y ait, dans les Jeunesses Socialistes, véritablement des jeunes.
Il ne faudrait pas voir régner parmi elles cet esprit qui consiste à vouloir rester le premier dans son village, plutôt que le second à Rome.
Pour ma part, je proposerai que, dans l'avenir, soit inclus dans les statuts des Jeunesses un article prévoyant qu'aucune fonction ne devra être confiée, dans le Mouvement des Jeunesses, à des camarades ayant plus de vingt et un ans, sur le plan local, et plus de vingt cinq ans sur le plan fédéral ou national.
Cela aurait un double avantage. Tout d'abord, permettre au Parti adulte d'accroitre le nombre de ses militants ; ensuite, de sortir des valeurs nouvelles à l'intérieur du Parti. Car on n'est jamais trop nombreux, quand il s'agit de travailler.
C'est une erreur de confier un poste de secrétaire fédéral à un militant de dix-huit ans, et de le lui conserver jusqu'à trente ans. Cela aboutit à l'élimination de jeunes qui voudraient travailler et qui, voyant qu'ils n'ont aucune possibilité de mettre en valeur leur dévouement qui est en deux, vont le porter ailleurs.
Avant la guerre, on a condamné les jeunesses radicales, parmi lesquelles il y

avait des militants âgés, possesseurs d'une barbe qui descendait jusqu'à leur ceinture. Nous ne devons pas tomber dans la même erreur et j'insiste pour que, aussitôt qu'on le pourra, les jeunesses Socialistes soient réellement formées de jeunes, ce qui ne pourra qu'accroître encore leur dynamisme.
(Applaudissements)

Alexandre

Roger Mistral qui a assumé depuis bientôt un an avec un dévouement complet, la tâche de siéger comme représentant du Parti à la tête des Jeunesses Socialistes, vous a fait un compte rendu de ce qu'a été l'activité de notre mouvement.
Mon but est tout autre. Au moment où notre Parti va fixer son attitude sur les questions les plus graves, à ce moment de l'histoire du monde où le prolétariat n'a jamais été si près de sa libération, il nous a semblé qu'il était de notre devoir d'attirer l'attention de nos camarades du Parti sur l'impérieuse nécessité qu'ils ont de reconsidérer leur attitude vis-à-vis de la jeunesse française.
« Jeunesse » a été sans doute l'expression la plus galvaudée de notre vocabulaire ; tout le monde s'en sert et chacun recouvre de cette appellation une idée différente. Pour certains, la jeunesse est tout ce qui ne vote pas encore et qui, de ce fait, perd une bonne partie de son intérêt. La jeunesse, pour ces gens, n'est qu'une sorte de réserve que l'on surveille de temps en temps et qui n'a d'intérêt que parce qu'elle vieillit. Pour d'autres, au contraire, c'est une masse de manœuvre d'autant plus facile à s'accaparer que son éducation aura été plus négligée ; ceux-ci font à son égard la politique de leurs desseins, et un obscurantisme bon enfant et patelin sert de masque à leur manœuvre.
Enfin, une autre catégorie s'obstine à ne voir dans les jeunes que des enfants ou des adolescents, à qui suffisent bonnes paroles, camping et patronage.
Notre Parti a toujours affirmé une conception différente. Il y a, avant tout, dans le problème, une notion qui à échappé à nos philanthropes, c'est que la jeunesse est, dans notre société, un sous-prolétariat, une main d'œuvre à bon marché.
Si l'on veut considérer que cet âge est, de plus, celui qui remplit les obligations militaires les moins plaisantes, on peut facilement déduire qu'une action démagogique est facile en son sein.
La principale caractéristique de la jeunesse est avant tout son inexpérience qui est bien normale et à laquelle il convient d'ajouter une fougue sympathique. Fougue sympathique mais pas toujours cohérente.
Qu'a donc subi cette jeunesse, depuis six ans ? Avec la guerre, la désorganisation des études et de l'apprentissage, ensuite la déportation ou le quasi-internement dans les chantiers de jeunesse. Cette entreprise a subi, avec des moyens adaptés, l'entreprise de sujétion totale, vichyssoise, cléricale et militariste.
Le nombre des problèmes particuliers qui se posent à ces jeunes hommes, du simple fait de leur âge, est extrêmement nombreux, et quoique leur importance soit très grave pour l'avenir, il ne semble pas que ce soit eux qui reçoivent des solutions prioritaires.

Nous savons parfaitement que l'état actuel de notre pays n'est pas des plus brillants et que les pouvoirs publics ont à faire face aux problèmes les plus variés, sans avoir souvent les possibilités de les résoudre. Enumérer ces problèmes serait long et nous sommes bien d'accord pour que la discussion des solutions soit préservée à des commissions d'étude.
L'apprentissage est organisé en dépit de tout bon sens et dans l'intérêt exclusif du patronat. On ne cherche pas à former de véritables ouvriers, mais des desservants de machines. Leur instruction technique est insuffisante pour leur permettre d'accéder à un emploi suffisamment rémunéré.
L'orientation professionnelle dont on a tant parlé reste dans le stade des tâtonnements. Le manque d'ampleur des expériences ne permet pas d'en tirer des lois sûres.
Tout cela reste vague, incertain, inefficace et très peu rationnel.
Le métier est choisi par hasard et suivant des circonstances plus ou moins heureuses, s'il n'est pas la succession pure et simple du métier paternel.
Tout cela n'empêche pas l'Etat de dépenser beaucoup d'argent, pour un service mal conduit.
Mais, plus encore peut-être que la profession, le problème de l'armée est la préoccupation primordiale des jeunes français. Une tradition s'est organisée : l'armée, c'est la corvée, l'inorganisation organisée ; rien ne ressemble plus à une punition que le temps du service militaire. Le recrutement des cadres n'est pas fait pour nous inciter à revenir sur cette opinion, et pourtant peu de questions sont aussi importantes pour l'Etat.
Nous n'avons nullement l'intention de professer l'antimilitarisme ; un proche passé a montré quels dangers un pacifisme sentimental mal compris pouvait faire courir à une démocratie, et il ne s'agit nullement de préconiser des mesures démagogiques de paresse qui seules sont applaudies chez ceux qu'inspire une conception égoïste de la vie sociale.
Nous pensons, au contraire, que l'heure n'est malheureusement pas arrivée du désarmement général. Les peuples qui pourtant dans leur ensemble aspirent à la paix subissent encore, dans notre société, des obligations d'autodéfense.
Nous inspirant de l'œuvre de Jaurès et puisant dans cet esprit profondément humain les bases de notre action, nous pensions qu'une république doit avoir l'armée de son esprit et de sa politique. Résolument, contre toute idée d'armée de métier, nous devons accepter d'assumer les charges que nous croyons indispensables à la sauvegarde de la république et de la démocratie, et ceci ne doit pas rester une formule. Il est absolument indispensable de faire entrer dans la vie réelle cette magnifique idée de Jaurès de l'armée du peuple au service du peuple.
Nous le voulons surtout parce qu'il ne nous est pas possible d'avoir la moindre influence dans une armée de métier, de carrière et de caste.
Pour assurer la création et la vie de cette armée du peuple, il faut que le peuple y participe avec foi, qu'il y adhère.
Le service militaire actif doit être limité au minimum de temps indispensable à la manœuvre des grandes unités ; mais, toute l'instruction de base, tout ce qui est

Collection Jean Jaurès

commun à toutes les armes doit être su avant l'arrivée au corps.
Nous en arrivons donc à la conception du service militaire en plusieurs phases bien distinctes. D'abord, une période d'éducation physique qui, dans notre esprit, serait aussi indispensable si les questions militaires n'entraient pas en jeu, et il n'est nullement besoin, pour cette tâche, de créer encore de nouvelles directions dans un ministère déjà fort surchargé.
Toutes les sociétés sportives peuvent s'adjoindre si ce n'est déjà fait, des sections d'entraînement physique préparant au service militaire actif.
Il est nécessaire ensuite que, sous le contrôle des municipalités, l'éducation militaire aille de pair avec une éducation civique qui pourrait être donnée en faisant participer les syndicats et les organisations s'occupant de l'éducation politique de la jeunesse.
Le soldat qui est placé, à cause de la vigueur qu'il doit à sa jeunesse, à un poste particulièrement important pour la sauvegarde de la vie nationale, doit être un citoyen complet, avec tout ce que cela comporte comme devoirs, comme connaissances, mais aussi comme droits. Nous réclamons donc immédiatement et sans délai, pour reprendre une expression chère aux militaires, le droit de vote pour les soldats, gradés ou non, réservistes ou de carrière, hommes ou femmes.
A cet entraînement physique et civique doit succéder une préparation militaire proprement dite, c'est-à-dire l'apprentissage des connaissances communes à toutes les armes : manœuvre à pied, service de garnison, permis de conduire, instruction mécanique et électrique élémentaire, dépannage, etc.
Un dépistage de gradés possibles doit être entrepris, sans tenir compte au départ des titres universitaire qui n'ont que très peu de chose à voir dans cette histoire.
L'aptitude au commandement, la faculté d'être un exemple, les qualités de chef, doivent être décelées, cultivées, amplifiées.
Par la suite, l'instruction générale correspondante pourra être donnée.
L'orientation vers les armes suivant les aptitudes pourrait être faite au bout d'un an de préparation militaire. A ce moment-là commencerait donc le deuxième cycle de la préparation militaire : la formation spécialisée dont le temps et les programmes pourront varier. Ainsi le jeune soldat arrivera à son corps en possédant l'instruction militaire qu'un an de présence lui donnait avant la guerre.
Le temps de service actif pourra donc être utilisé à lui faire acquérir la conception du combat et la connaissance du fonctionnement des unités où il sert.
C'est à ce moment que nous voulons attirer l'attention du Parti sur l'impérieuse nécessité qu'il ya pour lui d'entreprendre dans le pays une campagne intensive, s'inspirant de l'esprit de Jaurès, afin de faire cesser cette politique gouvernementale qui semble orienter la défense nationale vers une armée de métier, encadrant une conscription de soldats, car si cette conception réactionnaire pouvait être retenue, nous disons tout net qu'elle déterminerait, chez nous d'abord et dans la jeunesse française ensuite, cette même protestation antimilitariste du passé.
Ce pays, libéré par elle au prix de sacrifices coûteux, la jeunesse entend qu'il reste à elle, et nous ne pourrons jamais admettre la constitution d'une sorte

Col Fondation Jean Jaurès

d'Etat dans l'Etat et d'un corps qui pourrait, par sa force matérielle, influencer les décisions de la nation.
Nous sommes persuadés que l'armée de carrière peut être l'embryon d'un fascisme nouveau dont cinq ans d'expérience vichyssoise ou nazie nous ont particulièrement dégoûtés.
En résumé, notre principale revendication doit être qu'un travailleur ne soit pas, à cause de son âge, placé dans une situation inférieure.
Il n'y a pas théoriquement de problèmes spécifiques aux jeunes.
Les conclusions tirées de l'étude de la société, grâce aux principes de la pensée Socialiste, s'appliquent à tous les travailleurs.
Mais, où il y a un problème, c'est que la jeunesse est actuellement soumise à des règles qui font d'elle un groupe distinct que chacun essaye d'accaparer, de dominer ou de convaincre.
On ne transformera pas la société actuelle sans la participation de la jeunesse. Le Socialisme ne peut se faire sans elle. Il est inutile de démontrer l'intérêt qu'il y a à avoir les jeunes avec nous. C'est l'évidence même.
Or, cette évidence, aussi bizarre que cela puisse paraître, n'en est pas une pour tout le monde. Je reçois, au Secrétariat national, des lettres de camarades de province qui se plaignent de ne pas trouver, auprès des camarades adultes, l'appui, le soutien qu'ils sont en droit de recevoir. On n'accorde au mouvement des jeunes qu'un intérêt médiocre, et si parfois on leur manifeste quelque sympathie, il arrive trop souvent que l'on estime leur organisation parfaitement inutile.
Il existe, chez des membres du parti, une ignorance totale de notre mouvement, et certains ne comprennent pas, par exemple, que les Jeunesses Socialistes ne sont pas une organisation spécialisée dans le collage des affiches, la distribution des tracts, en un mot des agents publicitaires gratuits. D'autres confondent éducation Socialiste et auto-éducation collective ou catéchisme.
Enfin, dans la majorité des cas, l'appui aux Jeunesses Socialistes qui consiste dans le vote de motions de sympathie et la désignation de délégués fantômes, dans les organismes fédéraux ou locaux.
Il faut pourtant que cet esprit change, si l'on veut éviter que, dans les années qui vont suivre, la formation des cadres jeunes et des militaires Socialistes soit inférieure aux nécessités les plus impérieuses.
Nous nous efforçons, avec des moyens très limités, de mettre sur pied un mouvement d'éducation politique sérieux. Notre travail n'est pas facile. Outre que la jeunesse semble se désintéresser de la politique, il faut bien admettre qu'elle a pour cela un certain nombre de raisons valables.
On ne peut pas dire qu'elle ait été particulièrement choyée, la jeunesse de notre monde. Partout, sans arrêt, on ne fait que lui trouver des nouvelles obligations. Si on lui donne des stades, c'est avec l'arrière-pensée de former des soldats. Si on nettoie les ateliers dans lesquelles quelle travaille, c'est dans un but assez intéressé d'augmentation de la production. On lui adresse de beaux discours, mais qui sont toujours rédigés au futur, et c'est à son dévouement qu'on fait appel. Et puis, quand les bons apôtres constatent que la jeunesse en a assez

d'entendre ces discours d'autant plus sonores qu'ils sont plus vides, c'est la calomnie qui devient l'argumentation idéale, pour ne rien faire dans son intérêt. La jeunesse est dépravée, les jeunes ne veulent plus rien faire ; ils font du marché noir, ils dansent. C'est tout juste si nous ne sommes pas des ivrognes, et en tout état de cause, il semble bien à entendre ces gens-là, que nous sommes vraiment lamentables.

Pourtant, quand il s'est agi, pendant la guerre, de porter à l'ennemi des coups répétés, qui donc a été dans les maquis ? qui donc détruisait les lignes électriques ? et quel âge moyen avaient donc les FFI du front de l'Atlantique, ceux du Verdon, de Royan, de La Rochelle ? Si, en effet, tous les résistants n'étaient pas jeunes, tous les jeunes étaient résistants.

Notre Parti doit prendre la tête de la défense des jeunes, et il doit en même temps, par son aide au mouvement des jeunes, assurer son propre avenir.

Chaque Fédération doit avoir, à côté d'elle, une Fédération JS. Chaque section doit avoir son groupe JS.

Des camarades du Parti doivent y être délégués : ils doivent vivre la vie du groupe ; ils doivent participer aux travaux d'auto-éducation ; ils doivent guider et aider nos JS.

Nous avons actuellement notre école de cadres qui commence à fonctionner nationalement. Bientôt, si les fédérations adultes nous y aident, nous aurons des écoles régionales ou fédérales. Nous devons pouvoir former, avant notre prochaine conférence nationale, au moins 5 000 secrétaires de groupe.

Et quand nous aurons mis en place ces responsables locaux éduqués, nous pourrons prétendre devenir la plus importante des organisations d'éducation politique de notre pays.

Ainsi donc et pour nous résumer, le Parti, les organismes fédéraux, les municipalités doivent fournir aux JS l'appui et les possibilités de former des cadres éduqués. Ils doivent mettre au service de la jeunesse les moyens de devenir des hommes sains, ayant le goût de l'action et de l'étude. On doit aider notre mouvement et non s'en servir.

Nous devons pouvoir compter sur notre Parti, pour notre action, parce que l'intérêt du Parti le commande.

La jeunesse parce qu'elle est la jeunesse, est toujours accessible à un idéal généreux. Elle n'a pas perdu ses facultés d'enthousiasme. Que le Socialisme soit l'idée qui l'enthousiasme. Il faut convier cette jeunesse à de grandes tâches. En est-il de plus belle que de bâtir le Socialisme ? Voilà la tâche à laquelle notre Parti se doit de convier la jeunesse française.

(Vifs applaudissements)

Le président – Je salue la présence dans cette sale des représentants du Parti Socialiste espagnol Rodolfo Llopis et Tomas.

(Vifs applaudissements. Cris : Franco au poteau. Les Congressistes, debout, chantent l'Internationale)

Collection Jean Jaurès

André Meric (Haute-Garonne)

Camarades, le Congrès fédéral de la Haute-Garonne s'est penché sur le problème de la jeunesse. Nous éprouvons mille difficultés à faire vivre notre groupe des Jeunesses. Il est de toute nécessité que l'organisation adulte s'occupe activement des jeunes. Dans la clandestinité, les cadres de nos jeunesses sont entrés dans l'action avec l'enthousiasme que vous savez. Et à l'heure actuelle, malgré les services qu'ils ont rendus au pays, ils doivent accomplir deux années de service militaire, de sorte que nous nous trouvons sans cadres.

Nous demandons qu'il n'y ait pas pour le moment de limite d'âge et que des jeunes qui sont dans le Parti puissent prendre des postes de responsables dans les jeunesses, pour les guider et accroître nos effectifs.

Je termine par la lecture d'une motion que le Congrès de la Haute-Garonne a décidé, à l'unanimité, de proposer au Congrès national :

« Le Congrès de la Haute-Garonne

Demande qu'à côté de chaque groupe adulte soit créé un groupe de jeunes, soutenu et patronné par les militants adultes ; et que, lorsque le nombre des jeunes sera suffisant pour constituer un groupe, ils soient intégrés au groupe adulte, afin d'éviter que le Parti Socialiste devienne un parti sans jeunesse et sans dynamisme. »

Il ne suffit pas que nous luttions pour la jeunesse ; il faut aussi lutter pour l'avenir du Parti Socialiste.

(Applaudissements)

Le président – La parole est à Capdeville.

Jean Capdeville (Seine-Inférieure)

Camarades, c'est un Secrétaire fédéral adulte qui vient parler pour la jeunesse, mais c'est aussi un ancien membre du Comité national des Jeunesses Socialistes, devenu vétéran.

Je ne suis pas tout à fait d'accord avec mon ami Mistral qui vous disait tout à l'heure que les jeunes s'intéressent à la politique.

Quelques uns, peut-être ; mais la grande majorité d'entre eux ont été gâtés par la période d'occupation ; ils ont appris que la vie facile, que les gros profits étaient possibles, dans le régime capitaliste ; et ils se sont habitués en vendant toutes sortes de produits, souvent à l'insu de leur famille, à récupérer un argent qu'ils dépensent vous savez comment.

Il en résulte qu'aujourd'hui, quand on fait appel aux jeunes, ils répondent : « Ce qui m'intéresse, c'est le bal, ce sont les danse swing ; nous sommes zazous ; quant à la politique cela m'est égal. »

Il faut le reconnaître, il y a, à la base du problème de la jeunesse comme du problème du relèvement du Pays, une question morale.

(Applaudissements)

C'est toute l''éducation, non seulement de la jeunesse, mais du pays, qu'il faut reprendre à la base. Et ici, je faisais un appel particulièrement ardent à nos

Fondation Jean Jaurès

camarades de l'Enseignement qui peuvent, à l'école, et dans les œuvres postscolaires, s'employer au redressement de cette jeunesse dévoyée et lui montrer quel est le devoir des jeunes travailleurs.
C'est à cela qu'il faut s'attacher. C'est un problème d'éducation et d'instruction, et je crois pour ma part que les fédérations et les sections du Parti ont le devoir d'attirer à elles les jeunes, afin de les placer dans la voie droite. Faites appel, dans toutes vos fédérations, aux camarades de l'Enseignement ; ils sauront montrer aux jeunes la voie à suivre et vous les verrez venir dans nos rangs.
Alexandre a, d'autre part, évoqué avec juste raison le problème de l'armée. C'est un problème qui préoccupe très normalement d'ailleurs tous nos jeunes camarades ; mais je crois que c'est là un problème national qui devra plutôt être discuté dans le cadre de la politique générale du Parti.
Sans entrer dans le fond du sujet, je noterai que l'armée est aujourd'hui partie intégrante de la nation et qu'il est nécessaire de rechercher comment on peut mettre en harmonie les ressources du pays et la nécessité d'avoir une armée puissante. Je crois que ce problème est trop important pour être traité à propos des jeunesses.
Je conclus en disant ceci. Camarades, il est absolument nécessaire que, dans tout le pays, il y ait, à côté de chaque section adulte, une section des jeunesses. Un parti sans jeunesse est un parti sans avenir.
(Applaudissements)

Marc Gueret (Loiret)

Nous rencontrons de très grosses difficultés dans la création des sections de jeunesses. Une de ces difficultés vient de ce que le prix de l'adhésion aux jeunesses est un peu trop élevé. La cotisation mensuelle est la même qu'au Parti. Il me semble qu'il devrait y avoir une différence entre ces deux cotisations, pour la raison très simple que les jeunes qui viennent à nous sont, la plupart du temps, des apprentis ou des étudiants et que c'est sur l'argent de poche toujours très mesuré que leur donnent leurs parents qu'ils doivent payer leur cotisation. C'est pourquoi il faudrait, à mon avis, alléger les charges pécuniaires qui sont imposées aux jeunes dans nos organisations.
Vous connaissez la tendance qui se manifeste un peu partout et qui est d'englober politiquement les jeunesses. C'est précisément le mérite des Jeunesses Socialistes d'être le seul groupe de jeunes qui soit spécifiquement politique, dans le pays. Vous savez également que cette tâche qui est la plus difficile est également la plus nécessaire dans une démocratie, en raison du danger que présenterait le désintéressement politique de la jeunesse, danger auquel s'ajouterait à notre époque celui de l'immoralité qu'un camarade dénonçait il y a un instant avec tant de raison.
Ce danger d'immoralité, qu'on pourrait dire normal car il se manifeste à la suite des guerres, nous avons le devoir d'y parer dans toute la mesure de nos moyens.
Nous ne sommes pas de ceux qui bataillent pour que le droit de vote soit accordé aux jeunes de dix-huit ans. Déjà, à vingt et un an, il est assez difficile de choisir en connaissance de cause.

Fondation Jean Jaurès

Ce qu'il faut à nos jeunes, ce n'est pas un droit de vote prématuré, c'est une bonne préparation sociale et Socialiste, et c'est pourquoi je suis d'avis qu'il faut développer au maximum cette école du Parti qui nous donnera des militants avertis et des orateurs jeunes.
Notre Parti souffre surtout du manque d'orateurs. L'épuration sévère à laquelle nous avons dû nous livrer est une des causes de cette pénurie. Nous nous sommes un peu décapités.
Il ne faut pas que cette situation se perpétue. Il est donc nécessaire de développer l'instruction théorique des jeunes, afin de former des orateurs jeunes. Je crois donc que le Parti devra financer très sérieusement cette école de cadres qui favorisera puissamment le mouvement des jeunesses, tout en nous donnant des militants solides qui assureront l'avenir du Socialisme.
Nous savons très bien que l'on n'attire les jeunes que par des distractions ou des jeux : sports, camping, sorties en commun, et que c'est seulement par surcroit que se fera l'éducation politique. Pour mettre de tels moyens en œuvre, il faut des fonds, et ce n'est pas aux jeunes eux même qu'on peut demander de les fournir, du moins en totalité.
Quant à ce qu'a dit Alexandre à propos du rôle de la jeunesse dans l'armée, je voudrais marquer ceci. Si nous ne voulons pas nous livrer démagogiquement à un an antimilitarisme de principe, nous ne voulons pas non plus préconiser une militarisation de la jeunesse et mettre au premier rang de nos préoccupations la préparation militaire.
(Applaudissements)
Nous croyons qu'on peut faire mieux que cela.
Ce qu'il faut, c'est, comme on l'a très justement dit, créer et développer, à côté de chaque section adulte du Parti, une section de jeunes où se feront des cours de marxisme dont les adultes, bien souvent, pourront aussi profiter.
(Applaudissements)

Le président – Camarades, je viens de recevoir du Parti Social-Démocrate allemand le message suivant :
« Chers camarades, à l'occasion de votre Congrès … … »
(Applaudissements)

Robert Chanon (Marne)

La fédération de la Marne se déclare d'accord avec le rapport de notre camarade Mistral. Cependant, nous avons quelques remarques à faire. Ces remarques ont été cristallisées dans notre Congrès fédéral en une motion qui sera déposée sur le bureau du Congrès, au moment de la discussion des Statuts du Parti. Pour l'instant, puisque nous en sommes au chapitre des jeunesses, je parlerai des modalités que nous préconisons.
Nos statuts invitent les membres du Parti à adhérer aux organisations syndicales ; nous proposons un additif qui invitera nos camarades adultes à envoyer leurs enfants dans les organisations de jeunesses Socialistes.
(Applaudissements)

Fondation Jean Jaurès

En effet, nous constatons bien des défaillances de la part de nos camarades adultes, à l'égard de nos organisations de jeunesses. Ces organisations sont trop souvent traitées en parents pauvres. Nous ne voulons pas que cela continue. En effet, si le Parti Socialiste veut se renouveler, s'il ne veut pas se transformer en un sénat cacochyme, il faut absolument qu'il ait une pépinière où se préparera la relève.
Depuis la guerre, ceux de nos camarades adultes qui, hélas, ne sont pas revenus, ont été remplacés avec fruit par de jeunes camarades issus des jeunesses Socialistes.
Nos Jeunesses Socialistes doivent procurer deux choses aux jeunes qui viennent à elles : d'abord, une éducation Socialiste ; ensuite une partie récréative. Le programme des jeunesses doit être orienté d'abord sur l'éducation ; ensuite sur la récréation. Nous ne pouvons pas proposer aux jeunes uniquement des discussions politiques, ce qui ne serait pas adapté à leur degré de maturité.
Tout à l'heure, un de nos camarades a exprimé une opinion que je crois malheureuse. Il a dit qu'il était regrettable de voir des cadres de jeunesses Socialistes âgés de plus de dix-huit ou vingt-cinq ans, suivant qu'il s'agit de l'échelon local ou de l'échelon fédéral et national. Je suis pour ma part d'avis que l'âge de trente ans doit être maintenu, car on ne peut pas demander aux jeunes, non encore éduqués, de fournir des cadres responsables.
Quand les jeunes viennent à nous, ils constituent des éléments assez flottants et n'ont pas une formation bien définie. Ils viennent pour acquérir une formation Socialiste, non pour diriger un mouvement de jeunes. Que nous ayons des jeunes dans le mouvement des Jeunesses, c'est bien naturel : il est fait pour cela. Mais que la direction soit assurée par des jeunes de dix-huit ans, c'est une autre question. Pour ma part, je déclare n'être pas favorable à ce projet et je demande le maintien de la limite d'âge de trente ans.
(Applaudissements)

Le président – La liste des orateurs inscrits est épuisée. Je donne la parole au rapporteur.

Roger Mistral - Je crois que tous les camarades qui se sont succédé à la tribune ont approuvé le rapport que j'ai présenté au nom du Comité directeur du Parti. Le seul désaccord qui ait été manifesté par notre camarade Capdeville porte sur l'intérêt qu'a pour les jeunes la politique présente.
Je dis qu'il dépend de nous de diriger les jeunes envers la politique et que le succès dépend de l'effort de propagande que nous ferons.
Ceci dit, j'approuve les observations d'Alexandre, lorsqu'il demande que chaque section du Parti, que chaque élu du Parti, que chaque camarade du Parti qui a la possibilité d'influencer des jeunes, ne doit pas hésiter à les envoyer vers nos organisations de Jeunesses.
C'est ainsi, camarades, que nous pourrons, je l'espère, apporter au prochain Congrès du Parti un compte rendu qui fera état non pas de 35 000 membres comme aujourd'hui mais d'un chiffre double.

(Applaudissements)

Le président – Avant de mettre aux voix le rapport de notre Camarade Mistral, je voudrais, au nom du Comité Directeur, adresser un appel à tous les Secrétaires des fédérations.
Il est absolument nécessaire que, dans chaque Fédération, soit constitué un groupe des Jeunesses Socialistes.
Je n'ai pas besoin de répéter ce qui a été dit à cette tribune. Je vous demande, au nom du Comité directeur, de faire tous vos efforts en ce sens.
Je mets aux voix le rapport de Mistral.
(Adopté. 3 voix contre)

Rapport du Secrétariat aux questions féminines

Andrée Marty-Capgras (rapporteur)

J'ai à présenter au Congrès le Rapport du Secrétariat aux Questions féminines. Je ne reviens pas sur ce rapport que vous avez sans doute discuté dans vos Fédérations. Je ne vous dirai pas non plus longuement ce que nous avons essayé de faire, depuis le Congrès de novembre, parce que ce serait trop peu, en face de ce qu'il reste à faire dans ce domaine. Après quelques mois de réorganisation, il nous est impossible de vous indiquer, les Secrétaires fédéraux ne nous ayant pas donné ce renseignement, le nombre des femmes qui adhèrent au Parti. Ce que nous pouvons dire, c'est que ce nombre croît et que, lors de la dernière consultation électorale, beaucoup de femmes ont voté pour les candidats Socialistes.
Pas davantage je ne reviendrai sur la forme d'action que le Parti nous a chargées de mettre en œuvre. Je rappelle seulement, pour qu'il n'y ait aucune confusion, l'esprit qui nous guide. Nous n'entendons pas, le Parti n'entend pas voir se créer des organisations spéciales de femmes. Nous ne l'avons jamais fait et nous ne le ferons moins encore dans l'avenir. Mais considérant que les femmes sont encore très loin de posséder l'éducation politique qui leur est indispensable, il nous semble que, dans le cadre du Parti, il faut s'occuper tout spécialement et avec des méthodes appropriées de la propagande auprès des femmes et de faire leur éducation.
C'est ce que nous essayons de faire au Secrétariat, avec l'aide de la Commission féminine, composée de femmes hautement qualifiées, au courant des questions féminines et qui, pour la plupart, ont fait depuis longtemps leurs preuves au service du Parti.
Le rapport qui vous a été soumis indique ce que nous avons fait : des brochures, des tracts, des schémas, de la propagande en vue de la campagne électorale.
Nous ferons plus et mieux lorsque nous aurons mis au point notre fonctionnement et surtout lorsque les fédérations nous apporteront toute l'aide indispensable, ce qu'elles ne font pas toujours.
Nous aurions voulu apporter à ce Congrès la chose que les fédérations réclament depuis longtemps, c'est-à-dire un hebdomadaire féminin de large diffusion,

Collection Jean-Jaurès

genre magazine, qui aurait été capable de toucher un nombre très important de femmes. Nous ne pouvons pas vous l'apporter. Nous n'avons obtenu ni de l'ancien ministre de l'Information, ni du ministre actuel l'autorisation de publier un hebdomadaire féminin ; mais, les pourparlers continuent et nous pourrons peut-être vous dire, avant même la fin du Congrès, que nous mettrons prochainement en route un hebdomadaire féminin qui sera de nature à nous aider dans notre propagande.
(Applaudissements)
Nous entendons continuer la tâche entreprise. C'est ce qu'a dit hier notre Commission féminine qui se réunissait pour la troisième fois. Elle a étudié avec un soin minutieux et avec le plus grand sérieux les méthodes à utiliser au cours des mois qui viennent, pour donner à notre action le maximum d'efficacité et pour procurer au Parti le plus possible de rayonnement dans ce public nouveau qui s'appelle les femmes et avec lequel il nous faut maintenant compter.
Notre Commission a résumé ses travaux en un ensemble de propositions qu'elle m'a chargé de vous soumettre. Je vous demande de les écouter avec attention, car si vous les votez en adjonction au rapport, ce seront-elles qui constitueront le plan de propagande et d'organisation que nous aurons à mettre en œuvre pendant les mois qui viennent :
« 1° La Commission féminine qui fonctionne actuellement sera reconduite pour un an. Elle pourra éventuellement être élargie de quelques membres, sur proposition des Fédérations, comme il avait été prévu dès la séance plénière. »
Nous pensons qu'il faut reconduire cette Commission féminine, parce que nous n'avons pas pour le moment le moyen de la modifier, et nous allons vous dire comment nous l'envisagerons dans l'avenir. Mais si les fédérations veulent nous indiquer les noms de femmes hautement qualifiées, s'intéressant particulièrement aux questions féminines, il est dans notre esprit d'élargir éventuellement notre Commission.
« 2° La Commission féminine demande que les propositions du Congrès de novembre soient rigoureusement appliquées par les fédérations ; en particulier que chaque fédération désigne une femme dans sa commission exécutive fédérale, femme chargée de s'occuper de la propagande générale. »
Nous sommes obligées de reprendre cette question, étant donné que nous savons que, dans un grand nombre de fédérations, cette disposition n'a pas été prise. Nous sommes persuadées par une vieille expérience que, tant qu'une femme ne s'occupera pas, dans chaque organisation, de cette partie de la propagande, les choses seront faites avec mollesse et indolence.
(Applaudissements)
« 3° Pour donner à notre propagande parmi les femmes une assise de plus en plus large et de plus en plus solide dans le Parti, nous proposons qu'il soit organisé tous les ans une conférence nationale des femmes qui aurait à son ordre du jour un rapport sur la question féminine et l'étude de la propagande. »
(Léon Blum fait à ce moment son entrée dans la salle et est salué des vifs applaudissements des congressistes qui chantent l'Internationale.)

Le président

Camarade Léon Blum, il y a quelques trois mois, j'avais la joie infinie et l'immense fierté de vous accueillir à la conférence des Secrétaires Fédéraux, dans la salle des fêtes de la mairie de Montrouge. Je vous disais à ce moment là qu'avec votre retour c'était un immense espoir qui se levait pour le Parti Socialiste de France. Je vous disais que nous avions le sentiment d'avoir retrouvé le cerveau du Parti. Après votre conférence, après votre analyse à la fois si lucide, si pénétrante et si courageuse de la situation politique et morale de la France, faite par vous qui reveniez d'Allemagne et qui n'aviez recueilli en France que quelques informations, je vous disais que le Parti avait le sentiment d'avoir retrouvé à la fois son cerveau et son cœur.

Eh bien, depuis quelques trois mois que vous nous êtes revenus, l'espoir que vous aviez fait lever par votre retour en le cœur de tous les militants de ce Parti, vous l'avez largement justifié, vous l'avez justifié en grande partie. Je dis en grande partie, Camarade Léon Blum, parce que nous attendons de vous encore plus que vos articles du Populaire ; nous attendons de vous, puisque vous nous êtes revenus dans un état physique qui vous permet de donner à notre Parti, à notre pays et au monde entier de grands efforts, nous attendons de vous que vous vous jetiez complètement dans la mêlée.

(Applaudissements prolongés)

Ces applaudissements, c'est toute la France Socialiste qui les fait monter vers vous, et j'ajoute, sûr de n'être pas contredit, que toute l'Europe démocratique se joint au Congrès pour vous saluer.

(Nouveaux applaudissements)

Camarade Léon Blum, je vous remercie pour tout ce que vous avez fait. Je vous remercie d'avoir travaillé et d'avoir souffert pour le Socialisme. Je vous remercie pour tout ce que vous ferez encore.

(Applaudissements prolongés)

Andrée Marty-Capgras (rapporteur)

Je reprends, camarades, les propositions que la Commission féminine m'a chargée d'apporter au Congrès.

J'en étais au point où nous demandons que le Congrès nous autorise à réunir annuellement une conférence féminine qui aurait à son ordre du jour l'étude de la propagande et un rapport sur les questions féminines.

C'est cette Conférence nationale des Femmes dont les membres seraient désignés par les fédérations, qui aurait la charge de désigner chaque année la Commission féminine chargée de fonctionner pendant l'intervalle des Congrès.

Nous avons précisé hier, dans un quatrième point de résolution :

« 4° La Conférence féminine précise qu'elle n'entend nullement voir se créer des groupes de femmes. Lorsqu'il s'en crée ce ne peut être que sous la forme de groupes d'étude. Aucune décision d'ordre politique ne peut y être prise.

Enfin, en ce qui concerne plus spécifiquement la propagande auprès des femmes, la Commission féminine propose d'organiser cette propagande par

Fédérations ou par régions, comme le Parti l'entendra pour la propagande générale, mais en y attachant des hommes hautement spécialisés pour cette tâche. »

Ces propositions qui vous sont faites par des femmes qui connaissent la propagande parmi les femmes, si le Congrès les acceptait comme additif au rapport, serviraient de base à notre action pendant les mois qui viennent.

J'en ai fini, Camarades, avec les explications d'ordre technique ou d'organisation que je voulais soumettre au Congrès. Je lui demanderai encore quelques minutes d'attention, en raison de l'importance que prend la propagande auprès des femmes, au moment où nous sommes.

Nous voudrions avoir la certitude que le Parti mesure l'importance de cette question. Les militantes du Parti qui s'y sont consacrées avec l'appui de quelques camarades hommes – pas beaucoup, pas assez – les militantes qui s'y sont consacrées depuis des années ont toujours pensé qu'il était indispensable de grouper des femmes dans le Parti, d'essayer d'intéresser au Socialisme un nombre de plus en plus grand de femmes.

Mais le Parti, dans son ensemble, est resté longtemps indifférent. Aujourd'hui, mois que jamais, il n'en a pas le droit. Les femmes ont enfin acquis leurs droits politiques dans ce pays ; elles vont peser d'un poids décisif dans les élections d'octobre prochain. Le Parti le comprend, sans doute ; mais est-il décidé à faire tout ce qu'il faut pour attirer au Socialisme les femmes qui, si elles échappent à notre influence, n'échappent pas à toutes les influences ?

Tous les Partis, toutes les organisations se préoccupent de gagner des voix féminines. Tous se prétendent les défenseurs des droits des femmes, les défenseurs du foyer, les défenseurs de la famille.

Or, nous savons bien qu'à ces femmes, à ces foyers de travailleurs, à ces enfants de tous ceux qui vivent de leur travail, seul le Socialisme peut apporter une vie juste, humaine et pacifique.

Puisque nous le savons, que c'est cette conviction qui fait le fond de notre existence, il faut le dire aux femmes, afin qu'elles ne soient pas entraînées par d'autres, entraînant avec elles, par leurs suffrages, les destinées du pays.

Les femmes du Parti sont prêtes à fournir cet effort ; comme il a été fait d'ailleurs. Nous avons eu la joie de voir à notre Conférence féminine notre amie … déléguée du Labour Party que le Congrès a acclamée ce matin. Elle nous a apporté le bilan des élections anglaises en ce qui concerne les femmes : 21 femmes travaillistes élues, sur 24 femmes qui siégeront au Parlement.

(Applaudissements)

Elle nous a dit aussi l'effort que le Labour Party a fait pour la campagne électorale, afin de montrer aux femmes travailleuses et surtout aux ménagères qu'elles verraient améliorer leur situation matérielle, celle de leur foyer, celle de leurs enfants, en votant « Labour ».

Le Labour Party a convaincu les femmes anglaises. Est-ce que notre Parti est décidé à convaincre les femmes de ce pays que leur intérêt et celui de leur foyer est dans le Socialisme ?

Tous les efforts doivent être faits dans ce sens par le Parti, par les fédérations,

s’ils veulent que soit assuré le succès du Socialisme et de la démocratie.
(Vifs applaudissements)

Suzanne Charpy (Seine)

Camarades, à la fédération de la Seine, nous remercions le Parti de s’être intéressé particulièrement à la propagande auprès des femmes.
A la fédération de la Seine, nous soutiendrons de toutes nos forces la Commission féminine si elle continue de collaborer étroitement avec les camarades du Parti.
Les camarades de la fédération de la Seine ont approuvé cela en majorité ; ils ont voté pour le rapport de la Commission féminine, mais malgré tout apporté quelques critiques.
Par exemple, dans le rapport de la Commission féminine, il est spécifié que les responsables du travail parmi les femmes ont pour tache principale de travailler au recrutement et à l’éducation.
A la fédération de la Seine, nous pensons que cela est très insuffisant. Pour ne prendre qu’un exemple, un tel comportement serait d’une insuffisance notoire devant le problème de la solidarité.
Dans les circonstances politiques actuelles, d’un caractère exceptionnel, nous avons à remplir envers les victimes de la guerre, les prisonniers, les déportés, les sinistrés, un devoir de solidarité dont l’exercice est non seulement d’une valeur morale élémentaire, mais encore d’une grande importance politique.
Ces tâches ne sont pas spécifiquement féminines ; mais les femmes qui sont particulièrement sensibles peuvent jouer dans les sections un rôle animateur. C’est souvent sur cette base d’activité qu’elles font leurs premiers pas dans la vie politique.
Organisés en groupes de travail, au sein de chaque section, dans les fédérations de ma Seine, nous avons pu, à l’échelle fédérale, en collaboration avec les camarades hommes, assurer le parrainage de la commune de … et nous engager dans le parrainage de la commune de Oissel (Seine-Inférieure).
De nombreuses souscriptions ont été faites ainsi que des collectages d’argent et de vêtements qui ont permis d’envoyer à … deux camions de deux tonnes de marchandises de toutes sortes, ce qui a amélioré la situation des sinistrés et accru le crédit de la municipalité Socialiste et du Parti tout entier.
Les sections ne se sont pas contentées de cela. Beaucoup ont parrainé des déportés, effectué des visites dans les hôpitaux, organisé des goûtes pour les vieux et les enfants, soit en tant que Socialiste soit en collaborant avec des organisations qui nous sont proches.
Nous avons été, dans ce domaine, à la hauteur des circonstances. Nous aurions pu faire encore mieux ; mais il n’est pas trop tard et nous continuerons.
Enfin, nous avons organisé, avec la collaboration de nos camarades le Dr Parai et le Dr Banan une action en faveur du secours à l’enfance, en se fixant pour objectif précis la création d’une crèche dans le 12ème arrondissement.
Dans l’accomplissement de ce qui précède, nous nous sommes toujours souciées de multiplier les occasions d’entrainer les camarades à prendre des

responsabilités au sein des Commissions d'entraide, notamment à la commission de Solidarité, à la commission de l'Enfance, à la commission de la Propagande.
Il est certain que tous ceux que nous avons soutenus n'apprécieraient guère le Parti s'il se contentait de leur faire des conférences.
Les mêmes remarques s'appliquent aux revendications ouvrières dans les usines, les ateliers et les bureaux. La vie se déroule sur la base de l'entreprise et sur celle de l'habitation. Nous devons accorder la priorité à la première. C'est ainsi que les femmes de la fédération de la Seine, en accord avec les indications des groupes Socialistes d'entreprise, ont fait un effort particulier, auprès des entreprises utilisant un personnel essentiellement féminin.
Nos efforts ont été récompensés puisque nous avons maintenant deux groupes Socialistes d'entreprise, dans des maisons importantes. Ces deux groupes fonctionnent normalement. L'un d'eux a pu faire paraître un Bulletin mensuel réservé au personnel de la maison.
D'autre part, nous sommes en contact avec d'autres entreprises et nous espérons d'ici peu voir de nouveaux groupes se former.
Ce sont nos premiers pas dans cette voie. Nous avons la certitude d'arriver à créer encore de nombreux groupes Socialistes d'entreprise dans des maisons à personnel essentiellement féminin, ce qui permettra au Parti d'augmenter ses effectifs.
Nous sommes ainsi amenées à répéter que l'activité militante a pour objet de transformer la société, et qu'on ne peut y parvenir qu'à la condition non seulement d'influencer les idées, mais de provoquer la transformation des choses par l'activité pratique.
Notre but est de facilité la formation des cadres qui sont indispensables à notre Parti et à son organisation féminine.
Nous n'oublions pas, dans l'exercice de la solidarité, que nous sommes des Socialistes et que notre tâche ne se borne pas à cela, ce qui tendrait à nous transformer en philanthropes, mais que nous avons le devoir de faire accéder les adhérentes du Parti à la vie politique, en devenant des militantes averties.
C'est ainsi que nous sommes amenées à faire l'examen de notre activité sur le plan national.
Un schéma de conférences pour les femmes a été fait par notre excellente camarade Suzanne Lacorre.
En ce qui concerne l'éducation théorique, il faut bien l'avouer, peut-être par manque de temps, nous n'avons absolument rien fait.
Les femmes de la fédération de la Seine grâce à la compréhension de la direction fédérale, ont édité un Bulletin mensuel féminin, destiné à être un instrument de travail et d'information, en faisant connaître le travail de chacun et en suscitant par conséquent des initiatives qui inspirent une émulation féconde entre les groupes.
En outre, la feuille éducative donne aux militantes les règles essentielles du marxisme présentées sous une forme qui tient à la fois de la doctrine et de l'histoire.
Le but de cette feuille est de permettre à chaque militante de juger

personnellement des faits politiques et économiques, d'avoir des données sur l'emploi des méthodes scientifiques qui doivent être intellectuellement honnêtes, car nous écartons les méthodes d'éducation qui n'ont pour but que de gagner les esprits à la politique du moment, en donnant à cet enseignement une apparence d'acquisition scientifique définitive.
Notre travail d'éducation comporte ainsi trois étapes :
1° : publication d'une feuille qui s'adresse à tous,
2° : commentaire et discussion de cette feuille dans les groupes,
3° : organisation de quelques conférences d'études, ayant pour objet d'indiquer les données de l'actualité.
Cette dernière étape s'adresse à une sélection résultant des étapes antérieures.
Revenons sur le plan national. Nous constatons avec peine que notre hebdomadaire n'a pas paru et nous savons que ce n'est pas la faute de la commission féminine ni du Parti. Nous souhaitons de tout cœur que nos camarades qui travaillent ardemment pour que le journal paraisse obtiennent un résultat favorable.
Pourtant, c'est incontestable, plusieurs journaux féminins sont en vente depuis que nous avons fait notre demande, et non seulement ils paraissent, mais ils ont des suppléments mensuels.
Quant à notre participation à la presse fédérale, elle a été nettement insuffisante. Des camarades désignées ont traité de questions juridiques, sociales, électorales avec beaucoup de talent. Mais, rien n'a été fait en ce qui concerne les travailleurs, et c'est la une très grande erreur.
En ce qui concerne la propagande, un seul tract a été édité, ainsi qu'un dépliant (mais celui-ci était d'un prix de revient trop élevé) et une brochure de notre camarade Suzanne Lacorre sur les élections municipales.
C'est, en somme, peu de chose. Mais nous savons que les camarades ne sont pas surpris, parce qu'il y a actuellement de très grandes difficultés.
A la fédération de la Seine, nous avons fait tirer des affiches et des tracts pour les femmes.
Je ne m'étends pas d'avantage. Ce que je tiens à souligner pour terminer, c'est que ces résultats on pu être atteints grâce à la compréhension de la Direction fédérale qui nous a permis de travailler en commun, des camarades hommes participant aux travaux de nos commissions féminines.
Nous demandons que toutes les fédérations comprennent cette nécessité d'un travail en commun avec les camarades femmes, pour permettre au Parti de devenir fort et puissant, comme il ne l'a jamais été.
Il y a une indication que j'oubliais. Dernièrement, j'ai vu une camarade d'APT qui était déléguée au Congrès de l'Union des Femmes Françaises. Elle m'a expliqué que la direction de l'Union des Femmes Françaises était entièrement entre les mains des femmes Socialistes. Elles se sont donné beaucoup de mal, pour monter cette Union. Et quand les élections sont arrivées, savez-vous ce qui s'est produit ? Les femmes qu'elles s'étaient donné tant de mal à attirer ont reçu un papier les incitant à voter pour le Front National.
Camarades, il faut que toutes les femmes du Parti comprennent que leur plus

grand devoir est de travailler à l'intérieur même du Parti, pour que celui-ci devienne un Parti fort.
(Applaudissements)

Butez (Puy-de-Dôme) – Camarades, le rapport me donne satisfaction. la fédération du Puy-de-Dôme a tenu, dans son Congrès, à faire présider la première séance par une femme, et c'est notre camarade Collette Kahn qui exercé cette présidence.
Nous avons demandé que les femmes puissent jouer leur rôle dans le Parti et nous tenons à ce que le Parti fasse aux femmes toute la place à laquelle elles ont droit.
(Applaudissements)
A la fédération du Puy-de-Dôme, nous avons élargi notre Bureau Fédéral, et actuellement il y a dans ce bureau, sur un pied d'égalité avec les camarades hommes, une secrétaire fédérale chargée de la question des femmes.

Ghirardi (Eure-et-Loire) - Je ne suis pas tout à fait d'accord avec la camarade Andrée Marty-Capgras, quand elle dit qu'il ne peut y avoir, dans le sein du Parti, deux organismes différents, un pour les femmes et un pour les hommes.
Comme secrétaire de section, j'ai pu relever un certain nombre d'objections à cette manière de voir. En particulier, celle-ci qui n'est pas sans valeur. Quand le mari va à la réunion, la femme ne peut pas l'accompagner ; il faut qu'elle reste à la maison pour s'occuper des enfants. Il serait donc nécessaire de créer, à côté de la section hommes, une section femmes, afin que chacun puisse militer de son côté… (Protestations, cris : Non, non !). Pour ma part, je crois que les femmes ne doivent pas être seulement des membres honoraires. La seule façon de leur permettre une vie active dans le parti est dans la création de sections séparées.
(Nouvelles protestations)

Le président – La liste des orateurs est close.
Je mets aux voix le rapport d'Andrée Marty-Capgras.
(Adopté)

Rapport de la délégation internationale

Le président – Vincent Auriol, rapporteur, ne prendra pas la parole tout de suite. Il répondra aux orateurs qui pourraient exprimer leur opinion.

Louis Levy – Nous sommes quelques-uns dans le Congrès qui aurons des observations à présenter sur la reconstitution de l'Internationale.
Mais, s'il est bien entendu qu'il y aura mardi matin une discussion sur la politique internationale, je remets à ce moment-là les observations que j'ai à présenter.

Le président – Il est entendu que la discussion sur la politique générale du Parti

Coll. Fondation Jean Jaurès

englobera la politique internationale.
Quelqu'un demande-t-il la parole sur le rapport de Vincent Auriol ?...
Je le remets aux voix.
(Adopté à l'unanimité)

Rapport financier

Gérard Jaquet, rapporteur – Camarades, avant que s'ouvre la discussion sur le rapport, je dois rectifier quelques erreurs typographiques.
Page 125 – Au lieu de : « Propagande (affiches, tracts, subventions aux parents) » lire : « Subventions aux fédérations. »
Même page, côté Recettes : au lieu de : « Somme bloquée en app. Ou avoir » lire : « Somme bloquée en Afrique du Nord. »
Page 126, côté Dépenses, au lieu de : « Subventions fédérales 331 000, 1 527 699 », lire « Subventions fédérales 331 000 »
L'autre chiffre est de trop ; il n'aurait pas du être mis.

Le président – Jusqu'ici, personne n'a demandé la parole sur ce rapport. Je constate que vous êtes enchantés des finances du Parti.
La parole est à Nowina.

Gilbert Nowina (Seine)

Au nom du groupe des Anciens du Parti, je voudrais faire une suggestion.
Depuis quelques mois, s'est reconstitué dans le Parti le groupement qui existait avant la guerre et qui réunissait les vétérans, ceux qui peuvent avoir plus de vingt-cinq années consécutives de présence dans le Parti, sans aucune absence. Ce groupe s'est donné comme objectif en particulier de développer l'amitié entre tous les membres du Parti, comme elle existait dans les premières années de l'Unité, et par ailleurs la solidarité.
C'est à propos de cette solidarité que je vais vous soumettre une proposition qui, sans aucun doute, obtiendra l'unanimité du Congrès. Je vous demande de donner votre avis favorable à une proposition que je vous demande de renvoyer au prochain Comité directeur ou à la prochaine CAP, une proposition qui tend à créer le plus tôt possible une maison de retraite et de repos, pour nos vieux militants du Parti.
Vous savez que nous comptons parmi nous, un peu dans toutes les fédérations, des camarades qui ont donné 30, 40, 50 et même 60 années de vie militante au Parti. Ces camarades sont souvent dans le besoin. Il nous a paru inadmissible que ce qui a été fait dans la plupart des associations d'anciens combattants ou chez les artistes dramatiques n'ait pas été fait dans notre Parti qui, après quarante ans d'existence, n'a pas encore sa maison de retraite.
Nous avons décidé de mettre cette création à l'étude et c'est pour nous aider à la réaliser que nous demandons au parti une modeste cotisation annuelle de 10 francs qui, payée par 250 000 ou 300 000 membres, permettrait de faire quelque chose de large, de faire une œuvre de premier ordre.

Fondation Jean-Jaurès

Sans insister d'avantage, je vous demande simplement de renvoyer aux organismes centraux, avec avis favorable, le projet de résolution suivant :
« Le Congrès national,
Saisi par les anciens du Parti d'un projet tendant à la création d'une maison de retraite et de repos, à destination des vieux militants Socialistes âgés et dans le besoin,
émet un avis favorable sur ce projet ;
donne son approbation de principe à l'institution d'une cotisation spéciale annuelle de 10 francs environ, destinée à permettre la création de cette œuvre qui devra être réalisée en accord et sous le contrôle des organismes directeurs du Parti. »
Je n'ai pas besoin d'ajouter que, si nous pouvons réaliser ce projet, nous aurons fait une bonne œuvre pour le Parti lui-même et surtout pour ceux à qui nous devons l'existence même de ce Parti.
(Applaudissements)

Bieau (Jeunesses)

Camarades, les Jeunesses Socialistes n'avaient pas l'intention d'intervenir sur le rapport financier et sur le budget prévisionnel qui vous sont présentés sur notre camarade Jaquet. Mais, vous ne comprendriez pas que le trésorier national des Jeunesses ne vienne à cette tribune manifester son étonnement et apporter la protestation du Comité national des Jeunesses, parce que, dans le budget prévisionnel de 1945 qui nous est présenté aucune subvention n'a été prévue pour les Jeunesses Socialistes.
Il ne s'agit pas de discuter le rapport financier de Jaquet, et vous l'adopterez comme vous avez adopté ce matin le rapport de Daniel Mayer. Mais, nous voudrions quand même que les délégués présents à ce Congrès soient d'accord avec nous pour demander que les jeunesses ne soient pas oubliées dans le budget prévisionnel.
On a parlé ce matin du problème du recrutement. Les délégués, lorsqu'il s'est agi d'examiner le problème des jeunesses Socialistes, ont été unanimes pour dire qu'un parti qui n'avait pas la jeunesse avec lui était un parti sans avenir.
Je sais que nous avons toute la sollicitude, toute la bienveillance du Comité directeur du Parti. Je sais que Daniel Mayer suit avec une attention soutenue le travail de nos Jeunesses Socialistes. Mais, il faut bien le dire aussi, si on ne leur donne pas les moyens financiers de faire leur propagande, si on compte sur les seules ressources des Jeunesses, la propagande nécessaire ne se fera pas et les jeunes, au lieu de venir vers nous, iront ailleurs.
En conclusion, nous demandons que soit accordée au Comité national des Jeunesses, la subvention qui lui est nécessaire pour développer la propagande.
(Applaudissements)

Gérard Jaquet (rapporteur) - Je répondrai à notre camarade Bieau, des Jeunesses Socialistes, que si les Jeunesses Socialistes ont besoin d'argent, elles peuvent compter sur l'appui total du Parti Socialiste, demain comme hier.

Fondation Jean-Jaurès

(Applaudissements)

Le président – Je mets aux vois le Rapport financier.
(Adopté. 6 voix contre)

Rapport de la Commission de contrôle

Bastia (Secrétaire de la Commission de contrôle) - Puisque le rapport financier est adopté, je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'intervenir au nom de la Commission de contrôle.

Le président - Entendu.

Rapport de la Commission nationale des conflits

Le président – Personne ne demandant la parole sur ce rapport, je le mets aux voix.
(Adopté à l'unanimité)

Rapport du Groupe Socialiste à l'assemblée consultative

Martet (Dordogne)

Mon intervention portera sur deux points.
L'assemblée consultative paraît souffrir du même mal que le Parlement d'avant-guerre, c'est-à-dire de l'absentéisme. Il suffisait, il y a quelques années, de lire l'Officiel pour se rendre compte que les débats se déroulaient devant des banquettes vides. Malheureusement, les Camarades du Parti, délégués à l'assemblée consultative, sont souvent absents. Je ne crois pas qu'on puisse les accuser de négligence ; je crois plutôt qu'ils sont sollicités par trop d'activités. Ils sont à la fois au Comité directeur du Parti, à l'assemblée consultative, et parfois même président aux destinées de cités très importantes. Une fois de plus se pose la question du cumul qu'il faut trancher une bonne fois pour toutes.
(Applaudissements)
Le deuxième point sur lequel je voudrais attirer l'attention du Congrès est celui du maintien de la discipline du Parti dans la discussion de toutes les questions qui sont débattues, notamment à l'assemblée consultative.
Est-ce qu'un camarade récemment réintégré dans la fédération du Loir-et-Cher, Paul Boncour pour le pas le nommer, n'a pas pris la défense du Sénat devant l'assemblée consultative et n'a pas proclamé la nécessité de son maintien ?
Je voudrais connaître à cet égard l'opinion du Congrès et vous demander, au nom de ma fédération, si nous allons connaître, comme avant la guerre, au cours des débats au Parlement, une espèce de division du Groupe Socialiste, les uns votant un projet, les autres le repoussant.
Il s'agit d'obtenir, une bonne fois, que nos camarades parlementaires se tiennent dans le cadre des décisions du Parti et les soutiennent devant le Parlement.

Fondation Jean-Jaurès

(Applaudissements)

Raymond Badiou (Haute-Garonne)

Camarades, je serai très bref. Le camarade Martet qui m'a précédé à la tribune a dit à peu près ce que nous pensons du Groupe parlementaire et de certains incidents qui s'y sont produits.

Je voudrais cependant interpeller nos camarades ministres qui ne font pas toujours, à mon avis, ce qu'ils pourraient faire pour le Parti.

J'ai dit, au Congrès de novembre, ce qui avait été fait à Toulouse, dans le domaine des régies municipales, et j'ai obtenu vos applaudissements. J'ai le regret de constater qu'au présent Congrès, alors que huit mois se sont écoulés, rien n'a été fait pour légaliser cette situation.

Je demande que les ministres Socialistes viennent expliquer ici pourquoi rien n'a été fait.

J'ajouterai qu'à une démarche que j'ai faite personnellement auprès du ministre, j'ai été fort mal reçu. On m'a répondu que nous avions été trop vite et que nous aurions dû attendre les décisions du gouvernement.

Nous constatons maintenant que le projet du gouvernement, s'il en existe un, ne sort jamais, et que par conséquent ce qu'on aurait voulu, ce n'est pas nous voir aller moins vite à Toulouse, mais ne pas nous voir aller ailleurs du tout.

(Applaudissements)

Pour fixer les idées, je rapporterai simplement un petit incident qui a trait à ces services.

La régie du Gaz à Toulouse a le monopole de la distribution du gaz carburant. Or, j'ai appris par hasard qu'une société privée venait d'obtenir directement du Ministère de la Production industrielle, où règne paraît-il quelqu'un qui est sinon Socialiste du moins socialisant, l'autorisation de vendre du gaz dans le périmètre de la ville de Toulouse.

J'ai protesté directement auprès du ministre, notre camarade Vincent Auriol a protesté avec moi. Nous attendons toujours la réponse.

(Applaudissements)

Le président – Ces critiques peuvent être justifiées ; mais, je voudrais faire remarquer que les ministres ne font pas partie de l'assemblée consultative et par conséquent ne siègent pas au Groupe.

(Protestations, mouvements divers)

Je suis dans mon rôle de Président en rappelant l'orateur à l'ordre du jour.

(Nouvelles protestations)

Il est question du rapport du Groupe Socialiste à l'assemblée consultative. Je suis bien obligé de dire que les ministres Socialistes ne font pas partie de ce groupe.

Socolover (Seine)

Camarades, je ne voudrais pas avoir l'air d'adresser une interpellation à nos

Contribution Jean Jaurès

camarades du Groupe parlementaire. Je ne crois pas cependant que les observations que je dois vous présenter puissent venir à un autre moment, puisque le débat sur la politique générale sera probablement consacré à discuter de nos rapports avec les groupes voisins. Nous n'aurions sans doute pas le temps, à ce moment-là, de fixer la ligne politique de notre Parti, et par conséquent, c'est par la bande que vous me permettrez de présenter quelques observations.

Je me limiterai d'ailleurs à la question financière et à la question économique.

Je demanderai à mes Camarades de ne pas prendre en trop mauvaise part les observations que je crois devoir leur faire. Je sais qu'il faut tenir compte des conditions dans lesquelles ils travaillent et du jeu un peu anormal qui est celui de l'assemblée consultative. Je sais, d'autre part, que nos Camarades n'ont sans doute pas disposé – et c'est là encore un mal essentiel – des études préalables qui auraient pu fixer leur conduite au Parlement sur les deux terrains qui m'intéressent.

Au point de vue financier, j'estime que l'opposition faite par nos camarades à la politique de M. Pleven a été insuffisante. On pouvait avoir cette opinion qu'il n'y avait pas d'opposition, mais collaboration.

Je sais bien que les circonstances actuelles sont anormales et que nous n'avons peut-être pas fixé de façon suffisamment nette notre attitude à l'égard du général de Gaulle.

Par conséquent, le soutien d'ordre général que nous lui accordons peut, dans une large mesure, expliquer notre collaboration dans les problèmes financiers.

Tout de même, nous devons constater qu'on nous avait promis de développer largement et généreusement une attitude Socialiste, et que ce développement large et généreux ne s'est pas réalisé.

La politique de M. Pleven ressemble à celle de M. Poincaré. C'est un Poincaré souriant et aimable ; mais, comme l'autre, il fait surtout une politique d'emprunts.

Notre Parti n'a rien fait, n'a rien tenté contre cette politique.

Lorsqu'on a discuté le budget, nous avons eu un exposé généreux, magistral de Philip. Mais cet exposé qu'il faisait en sa qualité de rapporteur général, ne pouvait pas, nous le comprenons très bien, faire une part très grande aux idées spécifiquement Socialistes.

Nous avons eu aussi une intervention remarquable de Moch.

Mais, l'essentiel du projet du gouvernement de Gaulle et de M. Plevan a passé comme une lettre à la poste. On a voté, sans une opposition bien affirmée, un projet de budget qui consistait à nous donner d'emblée un déficit de 250 milliards auxquels s'ajouteront tous les autres milliards qui viendront.

On n'a pas essayé de rogner dans ce budget sur les dépenses de Mr Dethielm, sur les crédits pour construction d'avions, alors qu'on aurait pu s'élever d'une manière plus constante et plus ferme qu'on ne l'a fait contre les empiètements des administrations militaires dans tous les locaux de la Ville de Paris.

(Applaudissements)

On aurait pu aussi critiquer sérieusement ce développement extraordinaire, ce

pullulement de fonctionnaires qui fait qu'il n'y aura bientôt plus qu'un secteur privilégié en France, le secteur des fonctionnaires. Il y en avait 700 000 avant la guerre, il y en a maintenant 2 millions.
Je ne dis pas qu'il y ait trop de postiers, de cheminots (qui ne sont d'ailleurs pas des fonctionnaires) et d'instituteurs. Ce ne sont pas ceux-là qui prolifèrent. Ceux qui prolifèrent, ce sont les 18 000 statisticiens de l'Economie nationale, ce sont les 20 000 ingénieurs du ministère de la Reconstruction qui ne reconstruisent rien.
(Applaudissements)
J'aurais voulu voir nos camarades porter le fer rouge dans cette plaie qui constitue un danger énorme. Il y a eu une protestation, je le sais, mais elle a été insuffisante ; il eût fallu une protestation plus énergique, appuyée d'une campagne du « Populaire ».
(Applaudissements)
Or, ni au Parlement ni dans le « Populaire » on n'a fait cette campagne.
Voilà pour les dépenses.
Pour les recettes, on a laissé passer sans protester d'une manière suffisante cette méthode qui consiste à demander tout aux contribuables les plus pauvres, aux classes dites travailleuses. Il n'y a eu ni au Parlement ni dans le « Populaire » aucune campagne contre le scandale du pain à 7 F 80. Il n'y a pas eu de campagne contre ce scandale de la taxation à la consommation qui va jusqu'à 25% pour des objets de la consommation courante.
Voilà ce que je reproche à nos camarades.
Je sais bien que nos amis ont dit, en présence du déficit, qu'ils allaient proposer un impôt sur le capital. Notre camarade Moch a proposé une série de quatre impôts sur le capital, pour se rallier finalement à la combinaison de Mr Pleven qui ne comporte que l'impôt de solidarité nationale dont le rendement est évalué à 120 milliards, alors que le déficit initial est de 250 milliards, de sorte que l'impôt sur le capital est loin de combler le trou et ne permettra pas de satisfaire à d'autres besoins. Car il y a d'autres besoins ; à ce déficit initial de 250 milliards s'ajoutent, en effet, des dépenses non mandatées de l'exercice précédent qui sont de 160 milliards. Il faut encore ajouter un trou de 17 milliards. Il faut encore ajouter un trou de 17 milliards pour… de 30 milliards pour les chemins de fer, de 15 milliards pour les houillères. Et si je dis que le déficit, pour cette année, est de 400 milliards, je suppose que ce chiffre doit vous faire comprendre qu'il serait nécessaire que notre Parti trouvât une solution sérieuse.
Nos Camarades, s'ils n'ont pas eu dans cette question de l'impôt sur le capital, toute la vigueur qu'on aurait pu souhaiter, peuvent dire qu'ils se rachètent en présentant, pour l'avenir, des projets qui mettront de l'ordre dans la maison celles qui nous apporteront des satisfactions.
Ces quatre projets, vous les connaissez, tout au moins en gros. Ce sont des projets sur la socialisation du crédit, des mines de houille, des assurances et de l'électricité.
A ce propos, nous pouvons nous demander dans quelle mesure nous sommes

tenus, dans le Parti et dans le Pays de défendre les projets importants qui émanent de nos camarades, à l'assemblée consultative.
On peut nous dire que ce sont des réalisations attendues depuis longtemps. Nous avons toujours réclamé des nationalisations et il faut les faire.
J'ajoute d'ailleurs que ces quatre projets représentent un progrès incontestable sur les projets de même nature qui ont été présentés il y a quelques années. Ils sont néanmoins très loin de nous donner satisfaction et je dis même qu'ils peuvent représenter pour l'avenir un danger sérieux, parce qu'ils risquent de faire dévier notre Parti de sa ligne. Ils ont au surplus ce défaut, assez grave à nos yeux, que, dans un domaine important, la loi vient des autres, au lieu de venir de nous.
Je sais bien que nous ne sommes pas habilités, dans un Congrès, à discuter des mesures de ce genre. Nous ne pouvons pas apporter ici des statistiques ou des rapports sur des questions financières. Ce sont là des discussions de techniciens. Mais, nous sommes habilités à discuter les principes, et je dis que dans ces projets sont mis en œuvre des principes qui sont dangereux.
Premier principe dangereux : les socialisations sont faites dans un complet arbitraire. Dans la question du crédit, par exemple, si l'on a raison de distinguer entre banques d'affaires et banques de dépôt, on a le double tort d'une part de comprendre parmi les banques de dépôt telle banque qui ne réunit que 8 milliards de dépôt, ce qui est peu à côté des 45 milliards du Crédit Lyonnais ou de la Société Générale, et de laisser en dehors une trentaine de banques industrielles et commerciales qui, à elles trente, totalisent 50 milliards de dépôt, de sorte qu'un très gros morceau échappe ainsi à la nationalisation. C'est qu'à côté des banques comme l'Union Parisienne ou la Banque des Pays-Bas, il existe des sociétés familiales dont les titres ne sont pas côtés en bourse mais qui sont peut-être plus dangereux au point de vue politique. Je n'en citerai qu'une, la banque Worms qui s'est si bien fait remarquer dans la collaboration. Or, la banque Worms n'est pas visée par la nationalisation.
Parmi les sociétés électriques se manifeste le même arbitraire dangereux. On veut bien socialiser les sociétés de production d'électricité qui dans une certaine mesure constituent une aventure, qui en tout cas exigent des investisseurs considérables ; mais on laisse de côté les sociétés de distribution qui marchent sans risque et réalisent des bénéfices colossaux sur le dos des consommateurs, tout en exerçant une influence politique au moins aussi considérable que celles des sociétés de production.
(Applaudissements)
Sur le terrain des assurances, on veut également faire quelques socialisations. Mais je m'étonne que les sociétés de capitalisation ne soient pas visées. Ce ne sont pas à proprement parler des sociétés d'assurance ; mais l'Etat va-t-il continuer à les tolérer, alors qu'elles ne sont en réalité que des entreprises d'escroquerie ?
(Applaudissements)
Je suis en désaccord avec le projet sur le deuxième point, celui des indemnités qu'on va proposer aux actionnaires expropriés.

Il est un point sur lequel nous sommes d'accord. Il ne faut pas que les actionnaires aient un droit de gestion sur les entreprises. Le droit de gestion ne peut appartenir qu'aux travailleurs de l'entreprise elle-même et, si l'on veut, aux usagers, à la collectivité. Les actions sont exclues du droit de gestion, c'est parfait. Mais, on propose de les indemniser suivant une méthode qui me paraît devoir appeler une sérieuse révision.

Les calculs de nos camarades techniciens sur ce point ont été un peu trop rapides ou ont manqué de la documentation indispensable.

Je suis en désaccord sur ce point pour deux raisons. D'une part parce qu'on à l'air de commettre une spoliation ; d'autre part (et cela peut paraître contradictoire), parce qu'on donne à ces actionnaires des sommes qui dépassent de beaucoup la valeur actuelle de leur propriété.

Apparence de spoliation parce que, lorsque vous remplacerez une action, titre transmissible, par une obligation viagère insaisissable et inaliénable, vous avez l'air de spolier les gens de leur propriété, et on peut s'étonner que les obligataires de ces mêmes affaires soient traités sur un pied beaucoup plus généreux, parce qu'ils continueront à bénéficier de tous leurs droits, tandis que les obligataires qui ont couru plus de risques et on eu en cela plus de mérite, sont expropriés partiellement, dans des conditions beaucoup moins favorables.

Je dis apparence de spoliation. Car il est bien entendu que je suis personnellement pour la suppression de toute espèce de capitalisme et de propriété.

Mais, dans la mesure où nous faisons des expropriations par tranches, il faut maintenir l'équité et ne pas nous exposer à des campagnes qui pourraient tourner à notre confusion.

Cela est d'autant plus grave que, si l'apparence est contre nous, ces actionnaires vont toucher des sommes considérables, parce que le titre viager qu'on leur donne est basé sur le dividende moyen des dix années qui ont précédé la guerre.

Or, pour les banques, deux choses sont à considérer. D'abord, c'est que ces banques ont, depuis la guerre, procédé à des augmentations, à des doublements de capital, et que par conséquent on va payer sur le même taux des actions nouvelles qui ont déjà bénéficié de ce qu'on appelle le droit de souscription, qui ont déjà touché des sommes importantes, et les actions anciennes, de sorte que le calcul soit faussé.

En second lieu, dans la période difficile que traverse l'économie française, aucune des affaires qu'on est en train de socialiser ne serait capable, pendant une période qui peut être de plusieurs années, de payer non pas les dividendes d'avant guerre, mais même la moitié ou le quart des dividendes. Dix des plus grosses sociétés de France vont subir des pertes qui dépassent le milliard, et si les banques continuent d'encaisser des bénéfices, c'est uniquement dans la mesure où elles servent d'intermédiaire forcés pour la souscription des emprunts d'Etat. Elles n'ont dans l'activité du pays aucun rôle ; elles ne peuvent pas rémunérer leur capital.

Par conséquent, on peut dire que cette mesure de socialisation sauverait pas mal d'affaires de la faillite qui les guette.

Collection Jean Jaurès

En troisième lieu, je ne suis pas d'accord avec les projets, parce que leur mode de gestion ne me parait pas satisfaisant. Certes j'applaudis à la proposition ouvrière qui va permettre aux ouvriers, à l'exclusion des actionnaires, de diriger les sociétés. Mais, il est prévu que trois sortes de comités seront appelés à gérer ces affaires : les uns vont représenter directement le ministère intéressé ; d'autres s'occuperont des questions de gérance ; les derniers s'occuperont des besognes quotidiennes, de l'organisation du travail.
De sorte que dans ces affaires socialisées, nous verrons toujours les mêmes polytechniciens ou les mêmes anciens élèves de l'Ecole des Sciences Politiques, tous délégués de la synarchie, tous ceux qui oppriment actuellement l'économie nationale et qui sont nos maîtres. Ce sont ces mêmes hommes que nous allons voir, et je ne pense pas que leur opinion se soit modifiée, parce que nous les aurons plus ou moins peints en rouge. Ils seront, comme avant, les hommes du capital et de la bourgeoisie, même sous notre nom.
(Applaudissements)
Ce qui aggrave la situation, c'est que ces hommes qui, demain, sous notre nom, continueront à gouverner à leur profit, détiennent à l'heure actuelle le pouvoir qu'on veut bien leur laisser et vont continuer de légiférer, avec des droits analogues à ceux que leur accordait le gouvernement de Vichy, dans les Comités d'organisation.
C'est le pouvoir de ces hommes que nous avons l'air de reconnaître, et je vous signale ce danger.

Le président – Nous aurons un débat de politique générale, au cours duquel on pourra présenter des observations.
La parole est à Noguères.

Louis Noguères (Pyrénées-Orientales)

Camarades, la situation est assez curieuse. Lorsque Le président a demandé quels étaient les orateurs qui voulaient se faire inscrire pour la discussion sur le rôle du groupe à l'assemblée consultative, j'ai fait passer mon nom. Et comme je me trouvais au fond de la salle, quelques camarades m'ont demandé ce que j'allais dire et j'ai répondu que je parlerai de la vie du groupe Socialiste à l'assemblée consultative et que je ne serais pas très tendre. Mais, pendant que j'attendais, j'ai entendu un réquisitoire prononcé dans des conditions telles que je serais presque tenté d'y répondre. De sorte que le débat aurait ceci de curieux que ce serait en fait l'intervention de nos camarades sur des sujets que je n'avais point prévus qui m'amènerait à prendre la défense du groupe.
Car il est facile de venir dans une assemblée comme celle-ci ; apporter avec talent autorité des affirmations. Mais, croyez-vous que nous ne savons pas que, s'il y a des polytechniciens qui se font les porte-paroles de la bourgeoisie, nous avons-nous aussi un polytechnicien, notre camarade Jules Moch, qui a fourni à la tête du Comité d'études, un travail considérable ?
Il faut que vous le sachiez. Et il faut que vous sachiez aussi que les quatre projets qui sont l'honneur du groupe, ont été attaqués dans des conditions qui

Fondation Jean-Jaurès

sont vraiment injustes.
Ces quatre projets posent d'une façon claire et nette la question de la socialisation des industriels-clés. Ce que personne n'avait encore osé faire a été fait, et ce sera une base de discussion dont l'honneur revient au parti de l'avoir mise noir sur blanc.
Voilà une première observation. Parlons maintenant de notre vie au Groupe.
Nous avons été là en camarades. Nous avons eu des réunions dans lesquelles nous avons échangé nos idées. Bien entendu, les hommes ne sont pas tous faits sur le même modèle. Lorsque Vincent Auriol vous répondra, il vous dira qu'il a rempli son rôle de président en essayent souvent d'arrondir les angles. C'est entendu, un homme comme Vincent Auriol, par caractère, lorsqu'un problème se présente devant lui, instinctivement, avec un talent magnifique, cherche le moyen de tourner la difficulté. Un homme comme moi, au contraire, force sur la difficulté. Il en résulte que nous ne sommes pas toujours d'accord. Mais est-ce que cela va nuire au travail ? Est-ce que les véritables critiques ne sont pas celles qui peuvent se présenter au jour le jour ? Par exemple, le jour où j'ai demandé au Groupe de prendre une position énergique vis-à-vis d'un homme qui s'appelle Jenneney, contre qui je me suis élevé dans les conditions que vous savez, le Groupe a marché et il y a eu quelque mérite. Par contre, lorsque d'autres problèmes se sont posées, je n'ai pas été tout à fait d'accord avec le Groupe. Par exemple, le jour où il a fallu discuter sur une question que nous avons reprise ce matin, la question de savoir si les parlementaires qui ont voté « oui » à Vichy seront habilités à reprendre place dans une assemblée législative, j'ai eu une surprise. J'avais déposé un amendement, et le Groupe a décidé que je ne devais pas maintenir cet amendement. Cependant, cet amendement était conforme à ce qui avait été décidé au Parti.
Ce qu'il faut savoir, ce qu'il faut dire pour l'avenir, c'est que des décisions de cet ordre ne pourront être prises que lorsque le Groupe sera assez nombreux pour décider.
Ce jour-là, il n'était pas nombreux.
La situation a été simple, j'ai dû monter à la tribune pour interpeller successivement et la résistance et mon Parti et le Parti Communiste pour retirer mon amendement.
Je dis qu'il y a là une lacune dans l'organisation du Groupe et qu'il était nécessaire de savoir à l'avance la position qui serait prise de sorte que l'orateur du Groupe ne soit pas amené à retirer un amendement qu'il avait porté à la connaissance de ses camarades.
Savez-vous ce qui s'est passé par la suite ? Il a fallu retirer l'amendement, moyennant quoi l'assemblée consultative était saisie par le gouvernement d'un premier projet aux termes duquel un jury d'honneur aurait été constitué, comprenant 25 membres de la Résistances, parlementaires.
Nos camarades de la Résistance ont demandé, et c'est à cela que tout le monde s'est rallié, que le jury d'honneur soit constitué par le CNR.
Qu'a fait le gouvernement ? Il a, après le vote unanime de l'Assemblée, pris une ordonnance qui n'était ni celle qu'il avait d'abord prévue, ni celle qu'avait

proposée l'Assemblée. Nous avions bien travaillé : le gouvernement faisait exactement le contraire de ce qu'on lui demandait.
Voilà le régime auquel nous avons été soumis et nous avons vécu, pendant toute la durée de cette Assemblée, dans une constante désillusion. Car nous savions bien que le pays exigerait que nous fassions quelque chose, alors que nous étions mis dans l'impossibilité de faire quoi que ce soit.
Voilà les conditions dans lesquelles nous avons travaillé.
On a parlé du débat sur la Constituante. Là encore, il a fallu que le Groupe travaille, pour arriver à une solution qui nous a paru en dernière analyse la meilleure. Quand nous en discuterons, vous verrez que, là encore, il ne faut pas trop se hâter de jeter la pierre à un Groupe qui a travaillé sérieusement.
Nous avons mis au service du Parti ce qu'il y avait de mieux en nous. Si quelques divergences ont pu se produire entre nous, elles tiennent au caractère des hommes et j'en aurai assez dit en indiquant simplement que, la main dans la main, nous avons essayé de tirer d'un outil qui ne valait pas grand-chose tout ce qu'il pouvait rendre, et ce ne pouvait être beaucoup.
(Applaudissements)

Le président – Pendant l'intervention de Noguères, est arrivé notre camarade Venderooes, représentant du Parti Socialiste de Hollande. Je le salue au nom du Congrès.
(Vifs applaudissements)

Théo Staub (Loire-Inférieure)

Camarades, bien que la qualité de ministre soit incompatible avec celle de membre de l'assemblée consultative, je crois que, si nous avons à interpeller un ministre, c'est dans ce débat que nous pouvons le faire, puisque nos ministres comme nos camarades délégués à la Consultative nous représentent à l'extérieur du Parti, et que, étant nos représentants, ils peuvent nous faire connaître, aimer et apprécier, mais aussi compromettre.
Je sais bien qu'il est désagréable de jouer les Fouquier-Tinville ; tout de même, il est indispensable d'ouvrir certains dossiers. Permettez-moi d'en ouvrir un et de vous signaler un fait.
Il y avait, en Loire-Inférieure, en 1939, quatre parlementaires. L'un deux était député et maire de Nantes. Il vota comme vous savez à Vichy, puis disparu de la circulation.
Un beau jour, en 1945, les Nantais eurent la surprise d'apprendre que ce député, M. Pageot, venait d'être mis à la tête du ravitaillement de ma ville qu'il avait autrefois représentée et trahie.
On n'a pas compris. On a d'autant moins compris qu'il ne s'agit pas ici d'accuser les bureaux, il y a un camarade qui pourra témoigner que ce ne sont pas les bureaux qui ont fait cette nomination.

Un délégué – Qui est-ce ?

Contribution Jean Rabaté

Théo Staub (Loire-Inférieure) – C'est Ramadier.
Nous estimons que si les parlementaires qui ont voté en 1940 pour Vichy échappent à l'indignité nationale, ce n'est pas une raison pour leur conférer des fonctions, et des fonctions importantes.
C'est un petit fait qui se rapporte au sabotage de l'épuration.
Que des ministres bourgeois sabotent l'épuration, on le comprend. Mais qu'un ministre Socialiste s'associe à un tel sabotage, on le comprend moins, et j'estime quant à moi que c'est inadmissible.
(Applaudissements)
Je ne veux pas la mort du pécheur. Je ne demande pas qu'on refuse au camarade qui a commis une erreur ou même une lâcheté soit mis dans l'impossibilité de travailler ; je demande seulement qu'on ne le place pas à un poste de direction comme fonctionnaire de l'Etat qu'il a trahi.

Le président – La parole est à Vincent Auriol.

Vincent Auriol (rapporteur)

Rassurez-vous, je serai bref. Je vais répondre simplement aux questions qui ont été posées. J'ai fait un rapport ; ce que j'ai écrit, je n'ai pas l'habitude de le répéter, faisant confiance aux camarades pour la lecture du document.
Aucune critique n'a été faite, en ce qui concerne la fidélité au Groupe Socialiste au programme qui avait été adopté ici, par le dernier Conseil national. Nous avons, en effet, respecté les décisions prises. Vous avez lu les interventions, en tout cas la nomenclature des interventions qui ont été faites, et vous avez remarqué que, dans tous les débats, nos camarades étaient intervenus.
Je remercie Noguères d'avoir dit les difficultés dans lesquelles nous nous trouvions. On oublie trop facilement que l'assemblée était une assemblée consultative et que, très souvent, on négligeait de tenir compte de ses avis. C'est ainsi qu'un très grand nombre de propositions que nous avons faites n'ont pas été retenues. Nous sommes responsables de la décision du gouvernement, du moins jusqu'au moment où il y aura une assemblée souveraine, devant laquelle le gouvernement sera responsable.
C'est ainsi que Noguères a pu vous dire ce qui s'est passé lors du débat sur l'inéligibilité des parlementaires qui avaient voté oui à Vichy.
Il avait déposé et défendu un amendement que j'avais défendu moi aussi. Il s'est trouvé que le Conseil national de la Résistance avait déposé un amendement s'opposant exactement au projet du gouvernement, que nous allions être seuls et que nous avons préféré faire l'unanimité de l'assemblée consultative, en votant l'amendement du CNR ; Noguères l'a compris et il a bien voulu voter avec nous, ce dont je le remercie.
On nous a parlé des ministres Socialistes et je dois dire à ce propos que la protestation de Naegelen est justifiée : ils ne sont pas membres de l'assemblée consultative… (bruits… mouvements divers)… Attendez, attendez… Ils ne sont pas membres de l'Assemblée et n'appartiennent pas au groupe.
Mais, ils dépendent du Parti. Alors c'est à propos de la politique générale du

Fondation Jean-Jaurès

Parti que vous aurez à présenter vos observations. En ce qui me concerne, je défends le rapport du groupe Socialiste, et s'il le faut j'interviendrai dans la discussion de la politique générale. Mais pour le moment, nous parlons du Groupe et de ses membres.
On a dit qu'un certain absentéisme se manifeste. C'est exact. Mais, c'est moi-même qui, au Congrès des Secrétaires fédéraux, l'ai souligné et flétri. J'ai demandé aux fédérations de dégager leurs délégués des obligations fédérales, mais aussi d'exiger d'eux à l'avenir une plus grande assiduité.
Toutefois, quand vous dites que ce sont les cumuls qui ont pour cause l'absentéisme, je ne suis pas tout à fait de cet avis. Il se trouve, en effet, que les membres du Comité directeur ont été les plus assidus. Voici les chiffres :
Sur 29 réunions :

Daniel Mayer :	29 présences.
Depreux :	29
Jules Moch :	27
Philip :	19
Moi-même :	19

Et s'il a manqué des présences, c'est parce que Jules Moch, Philip et moi-même étions en délégation internationale et que nous représentions à la fois le Groupe Socialiste et le Parti dans les Congrès internationaux ou aux réunions du Comité exécutif de l'Internationale.
Voilà pour les membres du Comité directeur.
Il est exact que certaines absences sont dues à ce que nos camarades exercent des fonctions de maire dans de grandes villes, ou des fonctions fédérales. De plus, il faut bien le dire, certaines fédérations, profitant de la présence rare d'un délégué à l'assemblée consultative, le retiennent pour des conférences de propagande de sorte que le Groupe se trouve privé de la présence de ce délégué.
Qu'il faille organiser cela, d'accord. Pour ma part, je ne suis pas hostile à ce que les maires de grandes villes ne puissent être membres de la Constituante, où il faudra de l'assiduité. Mais, à la condition qu'on fasse aux maires des grandes villes la situation matérielle qui n'est faire qu'aux membres de l'Assemblée.
(Applaudissements)
Surtout, ce qu'il faut, c'est que les fédérations elles-mêmes demandent à leurs élus et la présence et la fidélité.
Trop souvent, on a l'habitude d'approuver ce que les électeurs disent. C'est un état d'esprit auquel il faut remédier.

Un délégué – Et les fédérations ?

Vincent Auriol – Si cela s'adresse à moi, je vous dirai que je vais toujours aux réunions des fédérations quand on me le demande, malgré le travail que j'assure par ailleurs pour le Parti et que je préside la Commission des Affaires Etrangères.
(Applaudissements)
J'en dirai autant de Daniel Mayer.

Fondation Jean-Jaurès

(Applaudissements)
Et j'ajouterai que nous sommes prêts à continuer. Nous demandons simplement un peu d'équité et de justice.
(Nouveaux applaudissements)
J'en arrive maintenant à la critique de Socolober sur les socialisations.
la fédération de la Seine a dit : « On va demander que le Groupe Socialiste dépose, sur chaque projet un contre-projet. Eh bien ! Je les ai ici : Proposition de résolution tendant à réaliser la socialisation du crédit, Proposition de résolution tendant à réaliser la socialisation des mines de charbon, Proposition de résolution tendant à réaliser la socialisation de l'électricité, Proposition de résolution tendant à réaliser la socialisation des assurances, Proposition de résolution tendant à nationaliser la marine marchande, Proposition de résolution tendant à assainir la circulation fiduciaire, Proposition de résolution tendant à lutter contre le marché noir, Proposition de résolution tendant à la confiscation des produits illicites, Proposition de résolution tendant à dégager des ressources exceptionnelles pour la reconstruction, Proposition de résolution tendant à inviter le gouvernement à instituer un service national de sécurité social, Proposition de résolution tendant à restituer leur emploi aux personnes atteintes par la législation de Vichy, Proposition de résolution sur la situation économique de l'Algérie, Rapport sur le plan… Rapport sur les attributions de la Constituante.
Voilà les propositions et les rapports les plus importants. Il y en a d'autres, de moindre portée.
Nous sommes le seul groupe de l'Assemblée qui ait pris au sérieux les nationalisations et ait déposé des propositions de lois. Aucun autre groupe ne l'a fait. Nous le devons aux efforts de Jules Moch.
(Applaudissements)
Non seulement il s'est dépensé en toutes circonstances, mais il a créé 25 groupes d'études techniques, subdivisées en sous-commissions, comprenant 200 camarades ingénieurs et techniciens de tous les ministères Socialistes, qui se sont mis au travail et qui, avec une documentation à laquelle il manquait celle de Socolover, mais tout de même assez complète, ont fait cet énorme travail dont le Parti peut-être fier, tant à cause de sa valeur technicienne que de la bonne volonté qui a été apportée à son exécution.
(Applaudissements)
Nous avons déposé ces propositions. On a critiqué cela. N'attendez pas de moi que je réponde aux critiques. Que l'on consacre une conférence d'étude à ces questions, d'accord.
Ce matin, Jules Moch vous a dit : « Les groupes d'études, il faut les prélever dans les fédérations, et si les fédérations créent des groupes composés d'ingénieurs et de techniciens, faites appel à eux ; qu'ils viennent ici collaborer avec nous, et nous constituerons ainsi, dans la diversité de l'esprit français, une unité encore plus vivante pour le Parti. »
Nous vous demandons cela. C'est à vous de répondre et au prochain Congrès ce sera peut-être mon affaire de critiquer.

En tout cas, je voudrais répondre brièvement. On nous dit : « Vous n'avez pas suffisamment discuté les projets financiers de Mr Pleven. ». Pardon. Jules Moch est intervenu au moins quatre fois dans la discussion générale des projets financiers. C'est lui le premier qui a parlé de l'impôt sur le capital et de l'impôt sur l'enrichissement.
Il est vrai qu'il n'a pas appelé impôt de solidarité nationale l'impôt sur le capital. Mais, croyez-moi, M. Pleven ne s'y est pas mépris et il a condamné l'impôt sur le capital que nos camarades ont défendu.
L'idée de l'impôt sur l'enrichissement est également de nous. Socolover ne l'a pas critiquée et je crois que personne ne la critiquera.
Nous avions demandé, dès le premier jour, au retour d'Alger à Paris, que l'on fît comme en Belgique le blocage des billets de banque ; nous avons dit que c'était le seul moyen de remédier au marché noir, et d'assainir la situation fiduciaire. Nous n'avons pas été suivis, nous avons même été vivement critiqués par nos camarades Communistes pour avoir soutenu cette proposition. Et pourtant, c'était la vérité. Aujourd'hui, en présence de l'immense masse de billets qui sont en circulation, on s'aperçoit que c'était la vérité. Il fallait éviter la course des prix dans laquelle nous nous sommes engagés et qui mène tout droit à la chute.
Nous l'avons dit et vous pourrez peut-être bientôt (je ne le souhaite pas) utiliser vos arguments qui ont été développés, et vous verrez que le Parti a servi le Pays et la classe ouvrière.
On nous dit que nous n'avons pas critiqué l'accroissement des dépenses. Lisez le Journal Officiel ; vous verrez quelles dépenses ont été critiquées, de même que l'accroissement continu du nombre des fonctionnaires a été dénoncé avec force.
Les recettes indirectes. Il en a été créé de nouvelles, notamment une taxe supplémentaire sur l'alcool. Je ne crois pas que le Parti Socialiste nous en veuille d'avoir voté cette surtaxe supplémentaire sur l'alcool.
(Applaudissements)
J'arrive aux nationalisations.

Un délégué – Vous pourriez parler du travail dans les commissions et du rapport de Philip.

Vincent Auriol – Je vais y arriver. Evidemment le rôle de rapporteur général est difficile. Mais, vous verrez que Philip a parlé en spécialiste. Lisez son discours ; il y développe les idées Socialistes. Ila sonné l'alarme, il a donné l'alerte en ce qui concerne la situation fiduciaire ; il a fait améliorer considérablement le budget de M. Pleven et du gouvernement, dans des conditions qui permettent de dire que les membres du Parti ont fait leur travail.
Quant à la commission des Affaires étrangères, je rappellerai que c'est sur la proposition de Depreux que nous avons fait voter – ce qui est un honneur pour la France – la rupture des relations diplomatiques avec Franco.
(Applaudissements)
Nous avons défendu et fait triompher des résolutions votées dans

l'Internationale, à Londres, au mois de mars dernier, et ce sont nos conclusions qui ont été adoptées. C'est notre camarade Paul Marty (?) qui a fait un rapport économique remarquable sur le contrôle économique de l'Allemagne. Nous avons fait voter nos résolutions sur…
Dans toutes les commissions, le groupe a apporté la pensée Socialiste. On a fait des critiques de détail sur les nationalisations. Je ne veux pas entrer dans ces détails. Pour les banques, il est possible que ce soit un peu arbitraire. On a pris quatre banques. Je dis que déjà ce n'est pas mal, puisque nous avons atteint 120 milliards de dépôt que totalisent ces quatre banques, sur 200 milliards qui constituent l'ensemble pour le pays.
Mais je peux vous dire qu'il existe un article 29 de l'ordonnance qui dit :
« Dans les trois mois de la mise en vigueur de la présente ordonnance, un décret rendu… fixera la limite des établissements de crédit qui feront retour à la nation et dont la gestion sera confiée au Comité de crédit… »
Ce que nous avons voulu faire tout de suite, c'est nationaliser le consortium bancaire, les cinq grandes banques qui dominent l'Etat. Et trois mois après, le ministre doit fixer les banques à nationaliser.
Mais, bien entendu, tous ces rapports peuvent être discutés. Ils auraient été discutés à l'assemblée consultative, ils seront discutés au gouvernement.
En ce qui concerne la gestion, on dit : « Elle sera confiée aux fonctionnaires de l'Etat », et on se fait applaudir en dénonçant les inspecteurs des finances. Mais on oublie d'ajouter qu'il y a des représentants nommés par l'Etat, un tiers des représentants nommés par les syndicats ouvriers et un tiers nommés par le syndicat des techniciens. C'est-à-dire qu'il y a les représentations des travailleurs et des techniciens, à côté de ceux de l'Etat.
Il faut bien que l'Etat soit représenté par quelqu'un, et ce n'est pas de notre faute si les fonctionnaires sortis de certaines grandes écoles sont d'origine bourgeoise. Ce qu'il faudra, c'est faire des écoles d'administration où pourront aller les enfants du peuple.
Mais, même à l'Ecole des Sciences Politiques et à l'Ecole Polytechnique, il y a eu des promotions qui ont été faites de façon particulière, par des jurys composés de professeurs de l'Université.
Et vous ne savez pas qui obtint, en 1938, le numéro un ? Ce fut un modeste contrôleur des contributions directes ; le numéro trois fut un Communiste ; le numéro quatre, un Socialiste. C'étaient des hommes sortis du rang et je crois que la tradition pourra être rompue de la cooptation parmi les anciens élèves de l'Ecole des Sciences Politiques.
On a parlé des assurances et proposé de supprimer les sociétés de capitalisation. Il faut les supprimer, en effet, parce qu'elles sont immorales, telles qu'elles fonctionnent actuellement. Et si demain nous faisons les nationalisations, il faudra bien que l'argent n'aille plus s'égarer dans des caisses de capitalisation bourgeoises, mais aille au contraire à l'Etat et à la vie économique, à la vie industrielle.
On a fait d'autres objections de détail sur lesquelles je ne veux pas insister. Je demanderai plutôt que la question soit posée devant une Conférence spéciale

Collection Jean Bruhat

d'étude.
Il est nécessaire que tous les membres du Parti qui s'intéressent à ces questions puissent apporter leur point de vue.
D'abord, je souhaiterais, et je le demande au Parti, que les rapports faits par nos Camarades soient imprimés et envoyés aux sections, pour servir de point de départ à leurs études.
Nous voudrions même faire mieux et pour éviter de reprendre la parole tout à l'heure, je vais vous indiquer rapidement ce que nous voulons organiser.
Le Parti a déjà créés une agence de presse. Nous avons voulu créer, à coté du Bulletin intérieur, un bulletin comprenant une documentation complète sur la vie politique française sous ses aspects divers, et sur la vie internationale. Cela s'appelle « Documents ». Ce bulletin est unique en France ; un certain nombre d'administrations ont compris son utilité et s'y sont abonnées. Nous l'avons envoyé récemment aux sections. Jusqu'à présent, nous avons eu 300 abonnements en tout.
Certains se plaignent de n'avoir pas de documents pour la propagande. On vous en donne ; nous vous demandons de vous en servir. On a fait un effort du côté du Parti pour vous donner des documents à un prix peu élevé :

- 50 F pour les sections de moins de 100 membres.
- 100 F pour les sections de plus de 100 membres.

Cela fait un franc par mois et par membre. Je vous demande si toutes les sections ne peuvent pas se procurer cette documentation, pour répondre aux adversaires et faire du Parti non pas seulement une organisation électorale, mais un Parti qui réunisse des hommes éclairés, sachant ce qu'ils veulent .
Revenant au Groupe, je suis fier de l'avoir présidé. Je remercie mes camarades de l'appui qu'ils m'ont donné. Souvent, j'ai protesté. Aujourd'hui, mon devoir est de dire que le Groupe Socialiste à l'assemblée consultative était un groupe vivant et qu'il a fait son devoir.
Il faut espérer que demain les élus que les fédérations nous enverront feront mieux encore. C'est la tâche des fédérations, dans le choix des candidats qu'elles accepteront.
(Vifs applaudissements.)

Le président – Je mets aux voix le rapport sur l'activité du groupe à l'Assemblée consultative.

Un délégué – Je voudrais poser une question. Paul-Boncour appartient bien au groupe parlementaire ?

Daniel Mayer

Je sens que la question va soulever des passions ; permettez que je prenne les devants.
Le Parti a l'habitude, quand il s'agit de Paul-Boncour, de situations un peu difficiles et pas toujours très claires.
Voici exactement quelle est la situation de Paul-Boncour, par rapport au Parti

Socialiste. Je précise toutefois que je ne prends à mon compte aucun des points que je vais exposer devant vous.
Au dernier Congrès de novembre j'ai lu des lettres de Paul-Boncour, de Ramadier et de Georges Etienne, par lesquelles ces trois citoyens; indiquaient qu'ils rejoignaient la grande famille Socialiste.
Après avoir lu ces lettres au Congrès et m'être réjoui, comme je le fais encore maintenant, du retour dans nos rangs de tous ceux qui, à un moment quelconque, avaient quitté le Parti, j'ai parlé de nos camarades de la Gauche révolutionnaire qui nous sont tous revenus, de nos camarades passés aux néos et qui sont demeurés fidèles à la République et à le démocratie, j'ai parlé autant pour eux que pour les autres, car c'est le seul moyen que nous ayons de prouver que nous sommes à la fois un grand parti révolutionnaire et démocratique. Puis, certains d'entre vous s'en souviennent certainement, j'ai proposé de renvoyer en bloc ces demandes à chacune des fédérations intéressées et aux commissions qui sont seules habilitées pour les réintégrations ou les adhésions.
Ramadier a été repris à l'unanimité par la fédération de l'Aveyron. Des critiques ont été formulées contre lui. Je dirai qu'on a manqué en la circonstance d'équité et de discernement, à l'égard du désintéressement de la loyauté et du labeur acharné de Ramadier.
Georges Etienne a été repris par les dix sections de la Seine.
En ce qui concerne Paul-Boncour, le Congrès du mois de novembre a décidé, à la majorité des mandats, sa propre section étant dans la minorité qu'il était réintégré dans le Parti Socialiste.
Paul-Boncour, ayant appris la nouvelle, a été très choqué et, je dois le dire en toute impartialité, très peiné de ce que la fédération du Loir-et-Cher ne l'ait pas admis à l'unanimité. Et puis, Paul-Boncour est parti pour San-Francisco. J'avais le sentiment qu'au regard de la fédération du Loir-et-Cher il appartenait au Parti, mais qu'à ses propres yeux la chose n'était pas aussi certaine et qu'il demandait à réfléchir.
Je n'ai donc pas saisi, en tant que secrétaire du Parti, Le président du Groupe, pour lui demander désormais, comme on l'a fait pour tous les délégués, de convoquer Paul-Boncour aux réunions du Groupe. Par conséquent, il n'a jamais été convoqué à ces réunions, et le Groupe ne le considérait pas comme un de ses membres.
A la suite de quoi Paul-Boncour est revenu de San-Francisco et a fait, dans le dernier débat sur la Constituante, une intervention en faveur de la deuxième chambre à laquelle il appartenait et qu'on appelle communément le Sénat.
Il est bien entendu que si Paul-Boncour avait été, au regard du Groupe, membre de ce Groupe, Le président aurait déposé, non pas une demande de contrôle contre lui, parce que, au regard des statuts, l'indiscipline des élus dépend du Conseil national et non de la Commission nationale des Conflits; mais aurait demandé au Comité directeur auquel le Congrès de novembre a donné les pouvoirs du Conseil national, de statuer sur ce cas.
Mais, avant de le faire, je voudrais avoir l'avis de la fédération du Loir-et-Cher, car on ne peut pas statuer sur le cas de quelqu'un qui ne serait pas membre du

Parti.
Je m'excuse de ce qui a pu vous paraître un peu confus dans cette affaire. Ce n'est que l'histoire des rapports du citoyen Paul-Boncour avec l'ensemble du Parti.
(Mouvements divers)

Un délégué (Loire) - Camarades, notre fédération, dans la décision qu'elle a prise a son Congrès fédéral, vise l'épuration ou plutôt le manque d'épuration. Nous ne voulons pas faire supporter aux Socialistes le poids de ce sabotage organisé ; mais nous serions heureux d'entendre le ministre de l'Intérieur nous expliquer pourquoi il réintègre actuellement dans la police tous les anciens GNF, qui ont servi avec tant de zèle la politique de Pétain et donne de l'avancement aux anciens policiers vichyssois.
Nous savons combien le rôle de la police est important dans le pays, et certains d'entre nous sont payés pour savoir quels sont les dangers d'une police fasciste. C'est pourquoi nous demandons des explications au ministre.
D'ailleurs, nous assistons aux mêmes manœuvres dans l'armée où l'on tend à créer une armée fasciste, ce qui est encore un réel danger.

Le président – Nous discutons en ce moment le rapport du Groupe de l'Assemblée Consultative.

Un délégué – Nous demandons la parole sur le cas Paul-Boncour.

Daniel Mayer –Je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'un débat s'institue sur le cas Paul-Boncour. Mais, quoi qu'il arrive, nous ne le trancherons pas aujourd'hui. Vous le renverrez ou à la Commission nationale des conflits, si vous avez quelque chose à reprocher à Paul-Boncour en tant que membre du Parti, ou au Comité directeur, si vous lui conservez les pouvoirs de Conseil national, ou au Conseil national si vous décidez sa désinstallation.
Alors, je vous en supplie, aidez votre Bureau dans l'accomplissement de sa tâche. Achevez la discussion du rapport du Groupe Socialiste à l'assemblée consultative, et renvoyez à la juridiction compétente le cas Paul-Boncour dont vous ne connaissez pas la totalité des éléments, puisque le Secrétaire du Parti n'est pas en état de vous dire que Paul-Boncour est ou n'est pas membre du Parti.
(Applaudissements... mouvements divers)
Je vais répéter ce que disent nos Camarades du Loir-et-Cher, pour la satisfaction du Congrès ? Nos camarades du Loir-et-Cher nous disent que Paul-Boncour est non seulement membre du Parti, mais délégué à ce Congrès.
Par conséquent, cela me paraît une raison supplémentaire, étant donné qu'il est à la fois délégué et absent, de ne pas commencer une discussion sur son cas.
J'ajouterai au surplus que le Congrès a trop souffert dans le passé d'une paralysie de ses débats, encombrés de cas personnels et de discussions individuelles …(vifs applaudissements)… et que nous n'allons pas perdre je ne

Fondation Jean Jaurès

sais combien d'heures dans des discussions de ce genre.
Je vous en supplie, disons que vous renvoyez le cas Paul-Boncour à l'instance compétente et n'encombrons pas la tribune du Congrès qui a autre chose à faire. (Applaudissements)

Le président – Je consulte le Congrès.

Un délégué – Je demande la parole.

Le président – Non. Je consulte le Congrès. Que ceux qui sont partisans de poursuivre la discussion du cas Paul-Boncour lèvent la main.
Huit voix pour la continuation de la discussion. C'est réglé. Le cas Paul-Boncour est renvoyé dans les conditions indiquées par Daniel Mayer .
La parole est à Ribet.

Joseph Ribet (Haute-Garonne) – Je remercie Le président de me donner la parole. Je serai bref, car l'ordre du jour est chargé.
Je voudrais dire, en réponse aux arguments présentés par Daniel Mayer, que la fédération de la Haute-Garonne ne soulevait pas un cas particulier, mais se plaçait au point de vue de l'avenir du Parti Socialiste.
Nous devons dire que le Camarade Paul-Boncour était présent ce matin à la séance du Congrès.
Conformément à la proposition que nous a faite Daniel Mayer, la fédération de la Haute-Garonne vous propose la motion suivante :
« La fédération de la Haute-Garonne demande que le cas du citoyen Paul-Boncour qui a défendu le Sénat à l'assemblée consultative et s'est mis en dehors du Parti, soit soumis à la Commission des Conflits et tranche par le Congrès national. »

Le président – Je mets aux voix le rapport du Groupe Socialiste de l'assemblée consultative.
(Adopté à la majorité. 16 voix contre. 24 abstentions)

Vincent Auriol (rapporteur) - Je remercie le Congrès et j'ai le plaisir de lui annoncer que la fédération du Nord et du Pas-de-Calais vient de souscrire 650 abonnements à « Documents». Que chaque fédération en fasse autant. (Applaudissements.)

Rapport sur l'administration du « Populaire »

Le président – Je tous rappelle que vous avez dans la séance de ce matin nommé une commission chargée de vérifier les comptes du « Populaire ». Je vous propose d'entendre le rapport de cette commission. (Marques d'assentiment.)
Sur la Présentation du « Populaire », qui demande la parole?

Fondation Jean-Jaurès

Bercegeais (Loire-Inférieure)

C’est beaucoup moins sur la présentation que sur la ligne politique que je voudrais intervenir.

la fédération de la Loire-Inférieure est unanime à regretter que le « Populaire » sacrifie beaucoup trop à la présentation et à l’actualité. Il ne faut pas que nous trouvions seulement dans notre journal des informations que nous pouvons, après tout, trouver dans n’importe quel journal.

(Mouvements divers. Protestations.)

Il faut que nous y trouvions le reflet de la ligne politique du Parti et des arguments qui nous permettront de défendre chaque jour notre politique.

Je sais bien que, dans la période que nous venons de vivre, c’était assez difficile, car le Parti Socialiste n’a pas encore défini sa ligne politique. Mais à la suite de ce Congrès, il faudra que le Populaire s’attache à refléter et à défendre dans tous les cas la ligne du Parti et non celle d’une équipe de rédacteurs, de valeur au point de vue professionnel, mais qui n’ont pas à faire prévaloir des opinions personnelles.

Il faut également s’attacher à éviter toute critique à l’égard de notre journal, et je citerai un exemple. Lorsqu’on a fait, il y a peu de temps, une publicité en faveur de l’emprunt, nous avons pu lire dans le Populaire une publicité glorifiant Mr Thiers. On semblait avoir oublié que ce Thiers est l’homme qui a noyé la Commune dans le sang. Nous estimons que, même dans un article de publicité, un tel éloge était déplacé dans le journal de 1’Organe central du Parti Socialiste.

Nous demandons aussi – ceci est une petite remarque que je fais en passant que soient vérifiées les informations, de façon qu’on ne trouve pas en première page des informations qui sont démenties en deuxième ou en troisième, ce qui a été le cas récemment, lorsqu’on a parlé de la situation de Laval à l’égard de la justice française .

Enfin, nous ne sommes pas partisans d’une « Tribune libre » qui peut laisser croire aux profanes que, dans le Parti Socialiste, nous ne sommes pas d’accord et qu’il y a des courants d’idées divergents.

Ce que nous demandons, c’est que le Comité directeur ou le Conseil national indique, avant le Congrès, dans un bulletin intérieur réservé aux adhérents, les quelques idées circulant dans le Parti, de façon à permettre aux Camarades qui auraient des vues sur ces idées de les exposer et de se faire entendre; ce bulletin intérieur reproduirait aussi les motions sur lesquelles les sections seraient appelées à discuter, avant de prendre position, dans les Congrès nationaux.

Le président – Il n’y a pas d’autre orateur inscrit. Je donne donc la parole à Marcel Bidoux.

Marcel Bidoux

Camarades, il y a huit ou neuf mois, j’occupais déjà cette place, lorsque le Parti a tenu son Congrès, au lendemain de la libération, et nous formulions l’espoir de revoir à la tête du journal du Parti l’homme qui lui donne à la fois éclat et

autorité, Léon Blum qui devrait, si les usages étaient respectés, être à la place que j'occupe, puisque c'est d'ordinaire le Directeur qui répond aux observations relatives à la rédaction. Il a sans doute estimé que le chemin qu'il a parcouru au cours de l'exercice était trop court et il m'a demandé de répondre.
C'est ce que je vais faire. Mais, je voudrais d'abord me féliciter avec vous tous que la victoire des Alliés nous ait rendu notre Camarade Léon Blum, ainsi que d'autres camarades appartenant à la rédaction. Je citerai quelques noms : Rosenfeld qui partage avec moi la rédaction en chef, André … Jules … Jean-Maurice Herrmann que la bienveillance de la résistance a fait pénétrer à l'assemblée consultative. Et je voudrais aussi dire que certains de nos camarades ne sont pas encore revenus et sans doute ne reviendront pas : notre camarade Jacques Grulbach qui était le collaborateur de Pierre Brossolette à la politique étrangère, et notre vieux camarade Amédée Dunois dont tous les vieux militants connaissent les liens qui l'unissaient au Parti et qui était entouré chez nous de tendresse et d'affection.
(Applaudissements)
Cela dit, je me féliciterai de n'avoir entendu à cette tribune que les seules observations du délégué de la Loire-Inférieure. Je répondrai à notre camarade Bercegeais que sa conception de l'information qui obligerait nos lecteurs à acheter un autre journal pour trouver ce qui manquerait dans le nôtre, me paraît présenter, du point de vue commercial, une faiblesse sur laquelle il n'est pas besoin que j'insiste beaucoup.
La difficulté – nous en parlions récemment avec Léon Blum et Paul Favier, car le souci de la diffusion du journal est toujours présente à notre esprit – la difficulté est de résoudre une sorte de contradiction qui nous oblige à faire une part à la politique et une part à l'information. Il s'agit de trouver le moyen terme qui pourra concilier les deux nécessités ; c'est ce moyen terme que nous recherchons constamment, avec l'intention d'y aboutir.
On n'y a pas si mal réussi que cela, puisque dans cette période de vacances du mois d'août, alors que l'ensemble des journaux de la région parisienne connaissent une réduction importante de leur rente, le Populaire voit sa vente augmenter, ce qui prouve à la fois que son souci d'informer, tant point de vue de l'information stricte que de l'information politique proprement dite, répond à la curiosité de la clientèle, indépendamment du crédit élargi qu'apporte au journal la collaboration quotidienne de Léon Blum.
Enfin, sur la publicité d'Etat, je dirai que le problème a été réglé une fois pour toutes par les assemblées du Parti. La publicité d'Etat n'est refusée par aucun journal. Et ce qui prouve l'indépendance du Populaire envers le gouvernement, c'est que, dans le même moment où nous passions la publicité financière du gouvernement, nous étions le seul journal de Paris et peut-être de France à avoir pris une position défavorable à la politique financière qu'il faisait.
(Applaudissements)

Le président – Je mets aux voix le Rapport sur le Populaire, étant entendu que le Congrès aura encore à entendre le rapport de la Commission des Comptes du

Populaire.
(Adopté à la majorité. 5 voix contre)

La révision des statuts du Parti
(Déclaration de Principe et Statuts)

Le président - Nous allons ouvrir d'abord une discussion d'ensemble sur le projet. Lorsque cette discussion sera terminée, nous examinerons le projet article par article. Si vous acceptez cette méthode de travail, je demanderai aux orateurs de se faire inscrire d'abord pour la discussion générale.

Un délégué – Il est impossible d'entrer dans une discussion sans aborder les articles.

Le président – C'est entendu ; mieux vaut tout de même examiner d'abord ce qui peut avoir un caractère général.
La parole est à Midon.

Midon (Lot-et-Garonne)

Au nom de la fédération de Lot-et-Garonne, je dois dire que nous avons été effrayés par les statuts qui nous sont proposés. Effrayés littéralement, car nous ne concevons pas que l'on abandonne, au moment où nous proclamons sur tous les tons que le Socialisme n'a pas fait faillite, des statuts qui n'ont pas fait faillite non plus.
(Applaudissements)
Nous sommes effrayés également par ce que nous trouvons dans ces statuts ce qu'on a appelé d'un terme qui nous choque le « Socialisme démocratique ». Nous y retrouvons, en effet, les méthodes chères au parti-frère, alors que nous avons toujours admis que la véritable démocratie est quelque chose d'essentiellement Socialiste, les statuts qui nous sont proposés ne sont que le reflet de ce qui se passe ailleurs et que nous avons toujours condamné, jusqu'à maintenant.
Nous sommes effrayés aussi par certaines lacunes de ces statuts. C'est ainsi qu'ils ne disent pas comment nous allons tenir nos parlementaires, alors que nous avons aujourd'hui même l'exemple que certains de nos parlementaires commencent à faire des leurs. Nous pensons donc qu'il y aurait lieu d'inclure dans les statuts ce texte que la fédération de Lot-et-Garonne a voté :
« Que les élus nationaux donnent une délégation de signature au Trésorier du Parti, pour permettre à ce dernier de toucher leurs appointements. Après retrait de la cotisation due au Parti, le reliquat sera remis aux élus. »
Car nous savons que, dans le passé, si des militants payaient, d'autres oubliaient de verser le montant de leur cotisation.
Que les candidats remettent au secrétariat du Parti leur démission signée, pour être utilisée en cas de manquement à la discipline ou de désaccord trop prononcé. »

Fondation Jean-Jaurès

Nous estimons que, lorsque nous avons fait élire un camarade, ce camarade doit être à la disposition du Parti, et non le Parti à sa disposition.
Nous regrettons également que les statuts prévoient la disparition du Conseil national. Nous ne voulons pas d'un Comité directeur. Ce terme « Comité directeur » nous choque, car ce n'est que la CAP. Nous ne voulons pas confier, d'un Congrès national à un autre Congrès national, à des camarades si éminents soient-ils le soin de régie toute la direction du Parti. II y a des questions importantes à discuter, et nous voulons que les militants de la base soient appelés à dire leur opinion.
Nous demandons le rétablissement du Conseil national.
Nous ne voulons pas que quelques secrétaires fédéraux soient convoqués pour entendre les explications d'un ministre, alors qu'ils n'ont que voix consultative.
Nous avons vu que certains votes, certaines interventions, certaines attitudes de nos camarades élus n'étaient pas conformes à la volonté unanime de nos camarades.
Qu'il s'agisse de participation ministérielle ou d'unité, nous voulons avoir la possibilité de prendre des dispositions, et nous n'acceptons pas que ce soit un comité qui, d'un bout de l'année à l'autre, puisse faire la loi dans le Parti.
Nous demandons également que, les commissions nationales étant constituées, l'appel puisse être réservé au Conseil national. Nous voulons permettre ainsi aux militants de base de faire appel devant le Parti tout entier.
Enfin, la fédération de Lot-et-Garonne demande l'introduction dans les statuts de la représentation proportionnelle par les sections, jusqu'à l'échelon de la fédération et jusqu'au Congrès national. Nous ne souhaitons pas du tout le retour aux tendances dans le Parti ; mais nous demandons que la proportionnelle existe à tous les échelons, afin que tous les courants puissent être représentés.
C'est pourquoi nous déposons sur le Bureau du Congrès les vœux que nous ayons adoptés à l'unanimité, à la fédération de Lot-et-Garonne.
(Applaudissements)

Le président – Quatorze orateurs sont inscrits, Je leur demanderai d'être brefs.

Descons (Gers)

Nous aussi, Camarades, avons été surpris, dans notre Fédération, lorsque nous avons reçu le projet de statuts.
En effet, tout au début sont formulées les obligations des membres du Parti. Or, on a omis d'appliquer les décisions de notre précédent Congrès, en particulier la motion relative à la laïcité. On pourra donc être membre du Parti et faire élever ses enfants dans une école privée. Ceci est grave. Il ne s'agit pas de ranimer des passions qui sont éteintes ; toutefois, nous devons exiger que, dans le Parti Socialiste, l'obligation soit faite à tous les militants d'envoyer leurs enfants dans les écoles laïques,… (applaudissements)… de les faire participer aux œuvres post-scolaires laïques; nous devons aussi leur demander d'adhérer aux mutuelles et de ne pas être les clients des assurances privées.
De même, il ne faudrait pas modifier les statuts du Parti d'une façon telle que

soit attirée chez nous une clientèle qui n'aurait pas l'esprit Socialiste que nous souhaitons.
(Applaudissements)
Ce serait là un danger grave.
Demain s'ouvrira probablement un débat au cours duquel on parlera d'un parti voisin. Nous avons le devoir de nous occuper d'abord de ce qui se passe chez nous et de fixer nos statuts de telle sorte que l'on puisse dire, lorsque le Congrès terminera ses travaux, que vraiment nous avons tracé la ligne du Parti, que nous avons dit ce que doivent être les militants Socialistes, que nous entendons faire respecter la laïcité et obtenir la nationalisation des banques et des assurances.
Ensuite ; camarades, il y a la question du mandat impératif. Les articles, à cet égard, me semblent étrangement dangereux. Le mandat impératif a été l'œuvre de nos aînés. Il fut une époque qu'ont bien connue les anciens, où les Socialistes étaient pourchassés et parfois trahis, où ils remplissaient les prisons, et nous ne criions tout de même pas à tous les carrefours que nous étions le parti des emprisonnés. Mais, nous obligions nos mandants à une rectitude politique qui est indispensable dans la vie d'un parti.
Camarades, ce mandat impératif, on nous le refuse, en ce qui concerne les Congrès du Parti, précisément au moment où le peuple de France, par ses états généraux, a demandé l'obligation pour les élus de tenir leurs promesses.
Et que serions-nous si, envoyés ici par nos fédérations et ayant reçu un mandat, nous pouvions, au Congrès, trahir le mandat que nous avons reçu ?
Camarades, c'est tout ce que j'avais à dire.
(Applaudissements)

Le président – La parole est à Bracke dont je salue l'éternelle jeunesse.
(Vifs applaudissements. Les membres du Congrès, debout, font une longue ovation à Bracke et chantent l'Internationale.)

Alexandre Bracke

Je remercie les camarades ; mais je leur fais remarquer que, par l'émotion qu'ils me donnent, ils ne me rendent pas la parole facile.
Je ne voudrais dire que quelques mots dans la discussion des statuts et apporter simplement le témoignage d'un homme à qui vous reconnaîtrez quelque expérience… (applaudissements)…, une expérience assez longue pour qu'il ait le droit de dire à des camarades : « Prenez garde, vous allez recommencer des expériences que pourtant vous avez faites et que vous aviez rejetées derrière vous. »
Quand nous nous sommes réunis, après la libération, à notre première rencontre du Parti qui avait repris la vie, un mot est sorti à peu près de toutes les bouches : « Nous ne voulons plus de conflits de tendance. »
(Applaudissements.)
A cela, Camarades, je n'ai pas eu l'occasion de répondre à moins peut-être d'un mot dans une commission. Vous ne supprimerez pas les tendances. Mais, attention, il y a un malentendu. Il faut laisser la liberté complète à tout ce qu'on

peut appeler tendances, courants, écoles (je ne me rappelle pas les noms qui ont été donnés successivement) et qui est du à ce fait pourtant bien simple qu'il y a des différences de tempéraments, des différences d'expériences régionales et locales, des différences d'attitude et enfin des différences de pensée. C'est tout cela qui peut faire que, sur tel ou tel point de la vie du Parti tout le monde ne soit pas d'accord et que ceux qui se sentent d'accord avec d'autres recherchent le moyen de s'entendre avec eux. Ils peuvent avoir ce désir d'abord pour ne pas avoir l'air d'être en désaccord, alors qu'ils sont en accord, ce qui arrive si souvent, et je pourrais apporter à cet égard bien des souvenirs. On m'a dit parfois d'écrire mes mémoires ; je ne le ferai parce que je n'ai pas de documents et cela n'aurait pas autant d'intérêt qu'on peut le croire; mais je pourrais raconter des histoires assez drôles de camarades qui se sont cru en désaccord alors qu'ils étaient d'accord, simplement parce qu'ils ne s'exprimaient pas de la même façon.

Il est donc naturel, quand on se sent dans la même orientation avec un petit groupe de camarades, que l'on cherche à se retrouver pour avoir plus d'influence dans l'intérêt même du Parti et de son action, et donner aux arguments la force dont ils ont besoin.

Mais, Camarades, je le répète, cela entraîne un grand malentendu. Je ne veux pas qu'on empêche personne de dire son avis, dans les délibérations. Je ne veux pas qu'une section se permette de supprimer une minorité sur une question donnée.

Je ne veux pas que, dans une discussion de fédération, les opinions exprimées dans une section soient empêchées de se faire entendre. Je ne veux pas qu'une opinion ne puisse pas être représentée au Congrès, parce qu'il ne s'agit que de délibération.

Par contre, quand il s'agira non plus de délibération, mais d'action et de l'action générale du Parti, dans le comité qui n'aura plus à s'expliquer seulement sur une question, mais sur toutes les questions qui se sont déjà présentées, je ne veux pas que des camarades, d'accord sur une question mais en désaccord sur une autre, (permettez-moi de ne pas rappeler des faits qui remontent à cinq, six, sept, huit ou dix ans et qui sont dans toutes les mémoires), se trouvent devant cette difficulté que, même sur des points où l'on n'a pas délibéré ensemble, on soit considéré comme en faute, parce qu'on a exprimé son avis, ou qu'on se trouve dans cette situation que nous n'avons que trop connue de faire que le Parti, pour son action, n'ait pas le maximum de forces.

Non, pas de malentendu. Je ne vois aucune difficulté à me mettre en correspondance avec des camarades de l'autre bout de la France, pour leur dire : « Voilà mon avis. » C'est tout naturel. Je ne vois aucun inconvénient à dire à un camarade ; « Quand j'ai le plaisir de vous rencontrer, nous nous apercevons que nous avons une tendance générale à prendre une certaine position sur les difficultés qui se présentent, non seulement dans notre Parti, mais partout. » Je ne trouve pas abominable, au lieu d'écrire à un ou dix camarades, d'imprimer ce que j'ai à dire (si j'ai du papier, bien entendu), pour l'envoyer à un plus grand nombre de camarades. Je ne vois aucun mal à faire un journal, avec l'autorisation des statuts, bien entendu, pour faire que dans le pays ceux qui

veulent se réunir autour de l'idée Socialiste soient éclairés sur ce que cela veut dire.
Mais je vois un inconvénient absolu à ce que, faisant une espèce de contresens à ce qu'est la représentation proportionnelle, on impose l'obligation à un certain nombre de rester figés sur une position qu'ils ont prise sur une question déterminée.
Nous ne voulons pas revoir ce que nous avons vu, à savoir que l'on présente des motions exprès pour avoir une place dans les conseils, …(applaudissements)...
Nous ne voulons pas que l'on se regarde comme infériorisé d'avance ou comme humilié, parce que, ayant eu une fois cinq, six, huit, ou dix représentants dans un Congrès il se trouve qu'au Congrès suivant, comme les mêmes questions ne sont pas représentées, on n'aura qu'un, deux ou trois représentants.
Est-ce là un malheur ? Est-ce que vous n'êtes pas capables, Camarades, de vous charger, quand vous êtes non plus dans le Parti en bataille avec des camarades, mais dans le pays, mais dans le pays à représenter à la fois ceux avec qui vous êtes d'accord et ceux avec qui vous êtes en désaccord ?
(Applaudissements)
Est-ce que vous n'êtes pas capables de reconnaître, parmi ceux avec qui vous êtes en désaccord sur telle ou telle question, ceux qui sont des gens utiles, capables de réunir autour du troupeau Socialiste tous les éléments qu'il doit comprendre ?
Permettez-moi, puisque j'ai fait appel à l'expérience, de céder à un moment d'émotion et de rappeler l'argument que j'ai toujours donné, au moment où, avec Pierre Renaudel, nous pouvions être fiers d'avoir pendant trente ans, été presque toujours en désaccord, mais où cependant nous avons appris à nous connaître l'un l'autre.
Quand on disait : « On va nommer le conseil, et on va le nommer d'après tel vote...» Un vote considéré comme important; on avait même inventé un mot que je ne me rappelle pas : on en trouve toujours ; c'est plus facile que de trouver des arguments... (applaudissements.)… Quand, on allait nommer le conseil, nous aurions été dans un bien grand danger, si nous n'avions pas été capables, après les discussions que nous avions avec Pierre Renaudel, des discussions qui prenaient quelquefois un air un peu violent, un peu véhément, si nous n'avions pas été capables de voter l'un pour l'autre et de dire : « Oui, Renaudel sera élu, parce qu'il a vraiment sa place dans la direction du Parti. »
Camarades, je vous mets en garde contre ce malentendu. Oui, pleine liberté ; oui, pleine représentation des opinions dans les délibérations. Mais, après les délibérations, quand il s'agit de mettre en action ce que l'on a délibéré ensemble, ce qui a été décidé, n'ayez pas peur : même ceux de la majorité seront capables de faire place aux autres, à condition bien entendu que nous ayons des hommes de bonne foi que vous aurez bien choisis.
La pratique que j'ai de la représentation proportionnelle n'a d'intérêt, je le répète, qu'au point de vue de la délibération. Je crois être le plus ancien proportionnaliste de tout le Parti. J'ai été proportionnaliste peut-être avant d'être Socialiste. Cela remonte loin. La proportionnelle est faite pour que, dans la

Fondation Jean Jaurès

représentation, il n'y ait pas de bosses et de trous faits d'avance. Un pays comprend les plaines, les fleuves, les montagnes et les collines ; on ne dira pas d'avance que, au-dessous de 800 mètres, les montagnes n'existent plus. Mais il est bien entendu que, dans l'ensemble du pays, on aura une photographie où, au-dessous de 800 mètres, il y aura peut-être un petit point ou même rien : cela dépend de l'échelle de la carte.

Voilà pourquoi, Camarades, je tenais à voue dire ces mots, au commencement de la discussion, parce que je ne veux pas discuter chaque article des statuts. Je suis prêt à trouver les statuts admirables et aussi à les trouver abominables. Cela dépendra du jour, cela dépendra de la personne à qui je m'adresserai, cela, dépendra de savoir si je me suis levé sur le pied gauche ou sur le pied droit. Parce que les statuts, c'est une chose absolument nécessaire, mais pas tels ou tels statuts : les statuts qu'on a adoptés. Les constitutions sont faciles à ratifier, quand on n'y met pas de l'entêtement. Je me suis donné la peine de regarder comment la constitution des Etats-Unis qui semble certainement l'une des plus stables qui aient jamais existé, car elle a été adoptée en 1788 et a l'air d'être toujours la même ; la révision est possible et je ne vais pas tous en expliquer le mode; mais, savez-vous qu'elle a été changée en moyenne tous les dix ans ? C'est-à-dire qu'elle a été beaucoup moine stable que la constitution de 1875.

Par conséquent, votez de bons statuts, pour que, sur la route, le char du Parti roule facilement. Préparez même, dans les statuts, la possibilité de descendre de votre voiture pour pouvoir changer une roue, si cela est nécessaire, ou pour mettre un pneumatique à la place d'un autre.

Eh bien, faites vos statuts en n'y mettant pas le malentendu sur lequel je ne cesserai d'insister, sur lequel j'ai insisté dès le commencement de l'unité. Car le Congrès de Limoges, où la proportionnelle avait été établie, non pas du tout avec la pensée éternelle que toutes les tendances auraient le droit de se faire représenter, réunissait des organisations qui, pour la première fois, se mettaient ensemble, et on avait voulu leur démontrer d'avance qu'aucune ne serait mise en état de minorité.

Mais, la deuxième fois que nous nous sommes rencontrés, j'avais obtenu qu'on voterait sans se préoccuper de cette proportionnelle qui, je le répète n'est absolument faite que pour que, dans les votes du Parti, dans ses délibérations, pas une seule pensée ne soit étouffée; mais que, dans l'action il y ait unité complète ; pour que, si l'on a été divisé pendant les trois premiers jours du Congrès, la division disparaisse le quatrième jour.

Vous serez dans l'obligation de chercher sur quoi vous allez établir la proportionnelle. Sur quoi allez-vous l'établir. C'est une question que vous aurez à résoudre. Mais ne reprenez pas ce à quoi tout le monde a renoncé d'un commun accord, le jour où nous nous sommes retrouvés pour fraterniser ensemble, quand nous nous sommes tendus les mains, dans le premier jour de ce Congrès de novembre où de siège à siège, nous devions faire connaissance avec des camarades que nous n'avions jamais vus. C'est le second jour que nous avons compris ce qui nous unissait, et je me rappelle avec quelle joie je l'ai constaté, quand on m'a fait l'honneur de me mettre à la présidence de la séance

qui devait être la plus longue du Congrès, avec quelle joie j'ai vu que ce n'était plus d'après des tendances que nous cherchions à exprimer notre confiance, mais d'après le jugement que nous portons sur ce que méritent les hommes
(Longs applaudissements)

Métayer (Seine-et-Oise) – Notre Président nous a dit tout à l'heure que nous aurions, après la discussion générale, celle des articles qui sont au nombre de 71. Si vous donnez quelques minutes à chacun de ces articles et s'il faut, pour les articles importants, un vote par mandats, vous voyez le temps qu'il faudra au Congrès pour délibérer sur cette question.
Aussi, la fédération de Seine-et-Oise vous propose-t-elle de clore le débat sur la discussion générale et de nommer une commission qui établira un texte ou plusieurs textes sur lesquels en fin de compte les fédérations se prononceront par un vote clair.
(Applaudissements)

Le président – Avant de vous demander de vous prononcer sur cette proposition, je dois rappeler au Congrès que notre Camarade Métayer a été prisonnier de guerre et que dans son oflag, après avoir constitué une section Socialiste, il a envoyé 17 000 F au Parti Socialiste pour sa propagande.
(Vifs applaudissements)
Je consulte le Congrès sur la proposition de Métayer.

Ballot (Seine-et-Loire) – La proposition faite par notre camarade de Seine-et-Loire est en effet très judicieuse, car elle apportera de la clarté dans les débats du Congrès.
Mais il me paraît que le Congrès devrait d'abord se prononcer sur le point le plus important des statuts : la question de savoir si le Comité directeur continuera d'exister dans sa forme actuelle, ou si nous reviendrons à l'ancienne CAP, ou au Conseil national, ou si nous adopterons une solution mitigée qui conserverait le Comité directeur, mais avec une commission restreinte qui serait appelée à siéger périodiquement.
Ainsi, avant de nommer la Commission des Statuts, je propose que le Congrès dise s'il veut la représentation qui nous est proposée, ou l'ancienne représentation.

Le président – Quelqu'un demande-t-il encore la parole sur la motion Métayer ?
Elle tend à la nomination d'une commission chargée d'examiner les articles des statuts, après la discussion générale.
Je mets cette proposition aux voix.
(Adopté à la majorité. 2 voix contre)

Jean Cotereau (Seine)

Je voudrais parler rapidement sur la déclaration de principe qui précède les statuts.

Fondation Jean-Jaurès

Dans l'ensemble, j'approuve la déclaration. J'y relève toutefois quelques omissions qui m'inquiètent. J'aurais voulu que le nom de Marx y fût rappelé, parce que nous sommes toujours des marxistes.
(Applaudissements)
Mais, il y a une chose à laquelle je tiendrais davantage encore et qu'il serait possible d'ajouter dans la déclaration, c'est un mot sur la laïcité.
Je sais que le problème de la laïcité présente quelques difficultés ; je sais ce que la résistance doit à certains catholiques et je m'incline devant eux ; je sais qu'il y a des croyants qui sont avec nous pour 1es réformes sociales et je les considère comme des nôtres.
Mais je crois qu'il faut distinguer les croyants de cet organisme d'ensemble qui s'appelle 1'Eglise et, d'une façon plus générale les églises.
De plus, je suis obligé de constater deux faits qui me paraissent troublants. Le premier, c'est que nous avons assisté, pendant le règne de Pétain, à une réaction cléricale qui d'ailleurs continue. Le second, c'est que l'Eglise catholique ne s'est pas du tout épurée.
(Applaudissements)
Je me méfie donc en conséquence et je demande que le Parti Socialiste s'affirme laïque dans sa doctrine et dans les faits.
Car enfin, nous avons comme base le matérialisme historique de Marx qui est une doctrine laïque. Nous sommes des tenants d'une philosophie rationaliste. Nos principes, au point de vue moral, sont les suivants : nous considérons que la terre est notre véritable patrie, et non le ciel; nous mettons au dessus de tout la dignité de la personne humaine.
Nous devons donc, au point de vue politique, sans nous lancer dans des luttes anti religieuses qui seraient stériles et inopportunes, demander que l'Etat et l'école soient indépendantes de l'Eglise ; nous devons demander que les églises n'empiètent pas sur le domaine politique.
J'ajoute que les véritables croyants peuvent souscrire à une telle proposition. Car enfin si nous croyons que la terre est notre véritable patrie, nous n'empêchons pas des croyants d'avoir une opinion différente, à la condition qu'ils fassent leur devoir sur terre, en attendant de gagner le ciel.
Nous estimons également les véritables croyants peuvent ne pas être des cléricaux. Les cléricaux qui veulent l'emprise de l'Eglise sur l'Etat et sur l'école n'ont pas leur place parmi nous. Mais, les croyants sincères qui sont des démocrates et des Socialistes peuvent parfaitement être avec nous, en acceptant que l'Eglise vive de son côté comme l'Etat du sien, ce qui n'est que l'accomplissement de la parole de Jésus « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »
Dans ces conditions, je voudrais qu'à la déclaration de principes du Parti, on pût ajouter ceci, qui a été accepté par beaucoup de militants de la Seine.
Il est dit dans la déclaration de principes que le Parti est essentiellement démocratique, est essentiellement national, etc. Nous demandons qu'on ajoute ce paragraphe :
« II est essentiellement laïque, en ce sens que sa doctrine se fonde sur le

matérialisme historique et le rationnalisme marxistes ; en ce sens que sa politique vise aussi à l'émancipation de l'école et de l'Etat vis-à-vis de toutes les églises, et s'oppose à l'empiètement des églises dans le domaine politique. Il estime d'ailleurs que la laïcité ainsi conçue, loin d'être en contradiction avec le sentiment religieux, peut être acceptée par les croyants et doit aboutir à l'union de tous les français, dans la plus parfaite loyauté, estimant que la religion est une affaire privée. C'est en ce sens qu'il entend grouper tous les travailleurs sans distinction de croyances philosophiques et religieuses. »
Camarades, je vous demande d'affirmer la laïcité du Parti Socialiste. On a pu la mettre en doute ; je crois qu'elle est réelle. Disons nettement ce que nous sommes. N'imitons pas ces gens qui tendent la main à notre droit et qui vont même jusqu'à la mettre dans le bénitier. Soyons ce que nous sommes, ce qu'étaient Jaurès et Guesde.
Je vous demande de voter l'insertion de ce paragraphe, dans la déclaration de principes du Parti.
(Applaudissements)

Lecointe (Seine)

Camarades, la fédération de la Seine voudrait vous proposer quelques modifications à la déclaration de principes ; je vais vous en faire l'exposé.
Nous voudrions en particulier que les fédérations aient la possibilité de créer des unions de sections dans le cadre des cantons ou secteurs électoraux, afin d'organiser et d'intensifier la propagande et l'éducation.
Ces unions ne pourrons, en aucun cas, avoir un caractère politique à l'intérieur de leur fédération et seront placées sous le contrôle et l'autorité des fédérations.
D'un autre coté il est un point sur lequel nous devons attirer votre attention et qui nous semble primordial.
Nous proposons ceci :
« Aucun camarade ayant fait partie d'un organisme quelconque : comité directeur ou comité exécutif, ne pourra être réélu s'il n'a pas assisté au minimum aux deux tiers des réunions de cet organisme, pendant l'année écoulée, sauf cas d'impossibilité matérielle constatée. »
C'est là une question sur laquelle nous attirons tout spécialement votre attention.
Nous voudrions également que le Comité directeur envoie régulièrement aux secrétaires des fédérations les comptes rendus tirés au duplicateur des séances, et ceci sans délai. Actuellement, les fédérations ne sont tenues au courant des délibérations du Comité directeur que par la presse ou par le Bulletin intérieur du Parti, Bulletin qui arrive avec trop de retard dans les fédérations. Voilà les points sur lesquels nous tenions à appeler l'attention du Congrès.
Il y a d'autres points moins importants sur lesquels nous demandons des modifications ; pour épargner les instants du Congrès, nous remettrons à la Commission des Résolutions les textes proposés par la fédération de la Seine.

Le président – Avant de lever la séance, je tiens à vous signaler que 18 orateurs sont inscrits dans la discussion sur les statuts.

Fondation Jean-Jaurès

Je vous propose de prononcer la clôture.
(Adopté)
La liste des orateurs est close.
La séance est levée.

La séance est levée à vingt heures.

Séance du dimanche 12 août (matin)

Président : Guillet (Gironde)
Assesseurs : Citoyenne Boissière (Isère), Midon (Haute-Garonne)

La séance est ouverte à 9h50.

Le président (Pierre-Emmanuel Guillet)

Nous sommes saisis de trois motions : une de la fédération du Morbihan, une autre de notre camarade Cotrot (Seine), et d'un contre-projet de la fédération de la Gironde.
la fédération de l'Allier prie Le président de donner au Congrès lecture de la motion suivante :
« La fédération de l'Allier, émue des torrents d'éloquence déversés au cours de la première journée du Congrès, demande :
1 – que les citoyens délégués consentent à réduire au minimum la longueur de leurs interventions.
(Applaudissements)
2 – Que les orateurs s'efforcent de faire preuve d'originalité et s'abstiennent de reprendre des arguments déjà produits cinq ou six fois. (Applaudissements)
3 – Que Le président use de son pouvoir et renvoie dans la salle tout délégué parlant pour ne rien dire en sortant du sujet. »
(Applaudissements)

Discussion sur le projet de la modification des statuts

Le président – Il y a 21 orateurs inscrits. Voici les propositions que je tiens à vous faire. Compte tenu du fait que, déjà hier, les débats ont été très largement étendus, que, deuxièmement, notre camarade Léon Blum, pour la première fois depuis le Congrès de Nantes, va prononcer, en fin de séance, un très important discours, je propose de réduire le temps de parole à cinq minutes par orateur.
(Applaudissements. Bruits divers)
Je mets cette proposition aux voix.
(Adopté à l'unanimité)

Ballini (Basses Pyrénées)

Le projet de déclaration de principe qui a été proposé par le comité directeur a

Contribution Jean-Jaurès

retenu l'attention de notre fédération, mais, à une grosse majorité, elle l'a repoussé.
En effet, elle pense que la déclaration commune qui sera voté dans le Congrès, la déclaration commune qui a été faite lors de l'unité, en 1905 (?) était plus nette que ce projet de déclaration de principe.
Nous tenons que figure dans le projet qui sera voté dans le Congrès, la déclaration nette marquant la position de notre Parti.
Je vois que dans la déclaration commune, en ce qui concerne les organisations qui ont fait l'unité en 1905, on disait :
« Ils affirment leur commun désir de fonder un parti de lutte de classe, qui même lorsqu'il utilise au profit des travailleurs des conflits secondaires, où se trouvent combinées accidentellement son action et celle d'un parti politique pour la défense des droits et des intérêts du prolétariat, reste toujours un parti d'opposition fondamentale et irréductible à l'ensemble de la classe bourgeoise. »
A l'article premier, il spécifie à nouveau :
« Le Parti Socialiste est un parti de classe qui a pour but de socialiser les moyens de production et d'échange, c'est-à-dire de transformer la société capitaliste en une société collectiviste ou Communiste, etc.… »
Et plus loin, il ajoute :
« Au Parlement, le groupe Socialiste doit se consacrer à la défense des libertés et des droits des travailleurs, etc.… »
L'article 1er ancien nous tenons essentiellement qu'il soit conservé parce qu'il marque fortement la position que doit avoir le parti en vertu des autres organisations.
Cet article 1er, je vous le rappelle, c'est celui qu'on veut supprimer dans la proposition qui vous est faite. Nous demandons qu'il soit conservé :
« Le Parti Socialiste est fondé sur les principes suivants : entente et action internationale des travailleurs, organisation politique, économique, du prolétariat, un parti de classe pour la conquête du pouvoir et la socialisation des moyens de production, c'est-à-dire la transformation de la société capitaliste en une société collectiviste ou Communiste. »
Nous marquons nettement quelle est notre position envers tous les partis bourgeois. Dans le projet de déclaration de principe qui nous est fait, c'est tellement édulcoré qu'on ne trouve plus la proposition que doit avoir le Parti.
En effet, je ne sais si c'est pour attirer à nous certaines tranches de l'opinion, notamment ceux dont on a déjà trop parlé ici, les chrétiens sociaux qu'on édulcore.
A la majorité, à la fédération des Basses Pyrénées, nous voulons que nous gardions la doctrine de 1905 qui était la charte du Parti.
La question se pose entière : maintien de la déclaration de 1905, ou acceptation du projet de déclaration de principe, et la fédération s'est prononcée par les 4/5èmes des mandats pour le maintien de la charte de 1905, et 1/5ème allant à la proposition nouvelle qui nous est faite. Je vous rappelle qu'elle édulcore beaucoup trop notre doctrine.
(Applaudissements)

Fondation Jean-Jaurès

Herbault (Seine-et-Oise)

Mes chers camarades, c'est plein d'appréhension et d'inquiétudes, et c'est parce que je suis très inquiet que j'aborde ici cette tribune du Congrès national.

Hier, notre camarade Naegelen a dit : les articles seront discutés en commission, et l'essentiel sera développé à la tribune par les différents orateurs. Mais les orateurs qui se sont succédés depuis hier se sont justement attaqués aux articles et aucun n'a abordé l'essentiel.

Notre camarade Métayer a décidé de renvoyer à la commission Il n'a pas oublié la parole de Clémenceau qui disait : quand on veut faire quelque chose, qu'on le fasse tout de suite. Quand on ne peut pas le faire, on l'envoie dans une commission.

Eh bien, je n'irai pas à cette commission des résolutions, parce que je ne veux pas me rendre complice d'une espèce de relâchement de notre charte par un texte qui, dans notre contrée, ne nous a pas plus du tout, je le dis tout de suite.

Hier, notre camarade Brack est monté à cette tribune. Je pensais que le lion des Flandres, le guédiste ardent qu'est Brack allait s'élever d'une façon violente contre cette suppression de la Charte d'Amsterdam de 1904 et de la déclaration de 1905.

(Applaudissements)

J'ai été étonné, et je me suis demandé si je ne faisais pas fausse route.

Comment, Brack, lui aussi, s'est attaqué à une roue de la voiture, quand c'est toute la carrosserie que nous repoussons.

Et puis, mes amis du Nord, de Lille et de Roubaix, je vous attendais aussi, à cette tribune, pour défendre la vieille charte marxiste et guesdiste de 1905. Cependant, aucun de vous n'est venu encore. On ne nous prend pas en traitres, on nous le dit bien : on nous dit que c'est pour supprimer les luttes de tendance.

Oui, les tendances ont fait beaucoup de mal au parti. Mais Jaurès disait que, justement, c'est cette multitude de tendance de laquelle il sortira un Socialisme plus grand et plus beau.

Par conséquent, on vous a dit cela à propos des rapports statuaires :

« Quant à la déclaration de principes, qui est destinée à remplacer l'ancienne Charte de 1905, que nous publions en annexe, sa rédaction en est due à notre ami Léon Blum, ainsi d'ailleurs que la rédaction de la plupart des nouvelles dispositions statuaires proposées.

Nos camarades y retrouveront, condensés sous une forme précise et harmonieuse à la fois, tous les principes du Socialisme.

Cette déclaration est destinée à être placée en tête du nouveau règlement.

Ajoutons que nous avons supprimé le projet dans l'article premier… »

Pourquoi, camarades ?

« …du règlement actuel, qui fait double emploi avec la déclaration. »

Camarades, on nous met en annexe, en queue de notre Charte du parti, cette déclaration de 1905. Je suis modeste en disant que tout cela nous a émus. Je dois dire qu'en ce qui me concerne, cela m'a épouvanté. Le projet n'est, ni plus ni moins, que la suppression pure et simple de la charte du Parti.

Vous me direz qu'il y a eu la guerre et qu'il faut faire du neuf. Mais la guerre, camarades, c'est la continuation de la politique, par d'autres moyens.
Du neuf ? Oui : un comité directeur, à condition que ce soit un comité directeur qui dirige. Ou alors, l'ancienne CAP n'était pas tellement mauvaise !..
Et on appelle cela peu de changement ! En somme, la résolution d'Amsterdam de 1904 est supprimée. On ne la reverra plus : c'est un enterrement de première classe. Du reste, on n'en parle pas.
La Charte de 1905, on veut bien la mettre en annexe, comme souvenir, indiquant qu'on veut rompre avec un vieux chef glorieux, qui fut grand et éprouvé.
En ce qui concerne la suppression de l'article 1er qui fait double emploi, mais, camarades, il faisait également double emploi dans l'ancienne Charte…
En consultant attentivement les articles suivants, il y aurait des réserves à faire. Cela sera le travail de la commission des résolutions. Le comité directeur n'ayant pu donner toutes ses mesures, on ne peut, à priori, se prononcer contre.
En conclusion, l'ancienne charte avait une autre allure, un contenu plus viril, plus « lutte de classe », plus révolutionnaire, plus marxiste, et la beauté du style et les sentiments élevés du nouveau projet ne nous séduisent pas. C'est un peu du fouriérisme, un peu du proudhonisme.
Pour terminer, je voudrais vous raconter une petite histoire. Avant guerre, j'ai lu qu'on avait trouvé dans la rue notre camarade Albert Thomas qui, subitement, étant décédé. In n'avait trouvé sur Albert Thomas aucun papier, sauf cette carte rouge sur laquelle il y avait la charte d'Amsterdam. C'est à cela qu'on a reconnu que cet homme était Albert Thomas.
Ainsi, il portait sur le cœur cette carte rouge SFIO à laquelle nous sommes tant attachés.
Eh bien, nous, comme Albert Thomas nous voulons vivre avec la Charte du Parti, et nous voulons mourir avec elle.
(Vifs applaudissements)

Wichene (Seine-et-Oise)

Camarades, je voudrais, avant tout, élever une protestation. Nous avons tous une grande affection pour notre camarade Léon Blum. Néanmoins, lorsqu'il s'agit de changer la direction politique du Parti, en ce sens qu'on veut remplacer la charte par une autre charte. Il est abusif de se servir de la popularité d'un camarade du Parti, en indiquant qu'il est l'auteur des statuts et l'auteur du préambule, de façon à pouvoir faire une pression, au moins morale, sur le vote des différentes sections du Parti.
(Applaudissements)
II aurait été aussi sien de dire que ce préambule avait été adopté par le comité directeur, et lui donner le cachet anonyme qui convient à la libre discussion.
Ceci dit, j'ai, ainsi que la section d'Aulnay et la fédération, étudié le projet.
Eh bien, nous affirmons que ce projet, s'il est plein de dynamisme, ne peut être qu'un des thèmes de la propagande du Parti, dans un meeting, dans une conférence publique, mais ne peut pas servir de charte fondamentale du Parti, parce que la charte n'a pas failli.

Lequel d'entre nous peut affirmer que la lutte de classe est terminée? Lequel, parmi nous, peut affirmer que ce qui est compris dans la charte comme lutte de classe, comme lutte contre la bourgeoisie, contre la diplomatie secrète, contre les fonds secrets, etc. est aboli?
Et je lis encore plus loin que la patrie serait devenue une chose essentiellement nationale. Nous sommes toujours en régime capitalisme. Lorsque nous nous battons, c'est bien sous le régime de la bourgeoisie. Lorsqu'on parle de lutte contre Hitler, c'est tout de même la bourgeoisie qui est à la base de 1a naissance d'Hitler. C'est le capital international qui a créé les bases de l'hitlérisme et du fascisme international. Je ne vois pas en quoi la Charte de 1905 a démérité, et je ne vois pas pourquoi il est nécessaire maintenant de changer.
Je penserai plutôt que c'est un glissement vers la droite, parce que, actuellement, beaucoup d'organisations font des sourires au Socialisme. Elles se serrent autour de nous, sans doute pour mieux nous étouffer, et elles nous font des risettes en nous disant que nous avons toujours raison, à condition que nous mettions un peu d'eau dans notre vin.
Or, ni la situation économique, ni la situation internationale ne nous prouve que le Socialisme d'avant avait tort.
Je termine en indiquant que c'est excessivement grave, je demande au Congrès de se penser très attentivement, de bien mesurer que c'est la Charte fondamentale du Parti qu'on veut changer, que c'est la destinée du Socialisme qu'on veut changer en France, tout simplement, pour faire plaisir à certains sourires qui nous viennent de droite et même d'extrême gauche.

Gravier (Vosges)

La fédération des Vosges m'a chargé de présenter et de défendre devant vous la motion suivante :
« Le Congrès de la fédération des Vosges,
Considérant que la réalisation du Socialisme va entrer dans la phase constructive, d'abord par la conquête probablement violente du pouvoir économique, puis par 1'organisation Socialiste de la de la production et de la distribution ;
Considérant, d'autre part, que cette tâche immense qui est notre idéal et notre but, demandera aux travailleurs groupés dans le parti, un effort d'union de et de rassemblement de l'action constructive, effort parfois entravé par les divergences et les tendances minoritaires.
Approuve les principes suivants qui ont servi de guide à l'élaboration des nouveaux statuts, la suppression des tendances dans les organes exécutifs (art. 17) et l'élection de ces organes par les membres des assemblées correspondantes, la création d'un comité directeur chargé d'exécuter les décisions des Congrès nationaux et internationaux, d'administrer et de diriger le parti dans l'intervalle des Congrès, en vue d'assurer l'unité d'action nécessaire à la réalisation du Socialisme. »
En effet, la réalisation du Socialisme va se faire en deux phases :
La première phase : la conquête des pouvoirs politiques, assez facile

probablement, et la conquête du pouvoir économique, beaucoup plus dure et plus violente, par la résistance du capitalisme.
La deuxième phase : l'organisation des sociétés collectivistes. Il faudra résoudre les problèmes de la production Socialiste, de son accroissement, et les problèmes de la distribution Socialiste. Tout ceci demandera des efforts immenses pour la création et l'exécution des plans économiques, pour le rassemblement de tous les travailleurs, manuels, intellectuels de l'usine, des champs et des bureaux.
Or, s'il faut admettre la discussion dans la politique que doit suivre la vie économique, dans l'élaboration des lignes générales des plans économiques, la création du plan est déjà un problème technique, à fortiori, son exécution. Et ces problèmes qui, je le répète, sont notre but, nécessitent une unité d'action, une doctrine d'exécution, je dirais même de l'autorité. Ces notions ne se divisent pas. Si, demain, nous sommes divisés dans la réalisation du Socialisme, le capitalisme et la réaction auront beau jeu pour nous battre d'une défaite aux conséquences incalculables.
Je ne crois pas, pour ma part, que ce soit anti-démocratique, parce que la loi de la majorité qu'on subit, s'est dégagée après une libre discussion.
De plus, il nous est apparu que pour augmenter cette unité d'action du parti, il devait y avoir une plus grande dépendance des élus envers le Parti et les idées qu'il défend.
Il y a deux moyens :
La démission préalable qui, actuellement, ne serait pas réglementaire, mais qui pourrait le devenir si nous faisons campagne en sa faveur.
Les indemnités afférentes aux fonctions électives à percevoir par le secrétaire du parti et distribuées par ceux-ci.
Toutefois, ce resserrement du contrôle du parti sur ses élus se fait dans une pure méfiance vis-à-vis d'eux. Au contraire, il est un devoir du Parti de leur faire encore plus confiance, car sur eux, vont peser des responsabilités politiques et techniques accrues, et ils ne sauraient faire du bon travail s'ils ne sentaient sur eux la confiance du Parti.

Le président – La motion déposée par Gravier sera jointe à celles qui sont transmises à la commission de révision des statuts.

Adrien Rophé (Calvados)

Camarades, c'est la première fois que je prends la parole à la tribune d'un Congrès. Je viens représenter ici une fédération qui a beaucoup souffert des luttes de tendance. Je dois dire non seulement qu'elle a souffert, mais je dois dire qu'à un moment donné, elle en est morte. Vous savez que nous avions en 1939, à la tête de cette fédération, le fameux Zoretti.
Je viens donc vous demander ici de ne pas oublier dans vos débats cette question des luttes de tendance, et j'espère que l'ensemble du Congrès sera unanime à reprendre les décisions que nous avons prises au mois de novembre sur cette question.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Je n'abuserai pas de mon temps de parole, mais j'ai deux petites observations à faire sur le projet de déclaration de principe.
la fédération du Calvados veut, elle aussi, que le mot « laïcité » soit inclus dans cette déclaration. Je ne reviendrai pas sur le sujet : d'autres camarades ont déjà développé la question.
Et puis, nous voudrions, nous aussi, qu'on revienne au paragraphe de la Charte de 1905, qui est le suivant :
« Le Parti Socialiste est un parti de classe qui a pour but de socialiser les moyens de production et d'échange, c'est-à-dire de transformer la société capitaliste en une société collectiviste ou Communiste. »
(Vifs applaudissements)

Gilbert Zaksas (Haute Garonne)

Un parti, c'est essentiellement un instrument d'action politique. C'est, par définition, l'instrument qui doit permettre à une catégorie d'hommes de faire entrer leur idéal dans la réalité de la vie.
Sous cet aspect, la structure d'un parti pose donc un problème fondamental, puisque c'est de cette structure que dépendent son orientation et son efficacité dans l'accomplissement de sa mission.
Un parti dont la structure ne serait pas adaptée à la fonction, à la mission, et aux circonstances au milieu desquelles il doit accomplir cette mission, serait aussi immanquablement voué à la défaite et à la faillite qu'une armée organisée, par exemple, sur le principe de la guerre de 1914 et qui aurait à se battre dans les conditions de 1944 ou de 1945.
La question des statuts de notre parti, qui déterminent sa structure, est donc une des questions fondamentales que nous avons à examiner au cours de ce Congrès. Mais je ne crois pas que le cadre important des statuts réside dans les déclarations et dans les formules qui affirment notre but et notre volonté révolutionnaire. Ces déclarations sont nécessaires, mais le côté important des statuts réside surtout dans la structure qu'il donne au parti, dans les organismes, dans les instruments que ces statuts donnent au parti pour accomplir sa mission.
C'est pourquoi je voudrais insister ici surtout sur deux problèmes, à mon avis, fondamentaux : le problème de la structure sociale de notre parti, de son recrutement, de sa composition, et le problème de son dynamisme, de sa vitalité.
La structure sociale du parti détermine évidemment son orientation et son action, et si notre parti veut être vraiment ce Parti Socialiste et démocratique, révolutionnaire qu'il se propose d'être, il est clair que sa structure doit être telle qu'elle doit lui permettre de recruter et d'entrainer derrière lui ces éléments du peuple sans lesquels cette révolution Socialiste et démocratique ne saurait s'accomplir.
Je crois que nous serons tous d'accord pour affirmer que l'élément principal permettant au Parti Socialiste d'accomplir sa mission, c'est le prolétariat. Je ne veux pas dire que le prolétariat doive être le seul élément vers lequel notre parti doit orienter son activité. Marx a, certes, parlé de la révolution prolétarienne, mais, dans son esprit, « révolution prolétarienne » était synonyme de

Fondation Jean Jaurès

« révolution populaire », puisqu'il prévoyait la prolétarisation de la plus grande partie du peuple.
Mais dans le parti où la classe ouvrière ne représente que 25%, où la paysannerie représente plus de 50% de la population, les classes moyennes de 10 à 15%, il est clair qu'il ne saurait être question de faire une révolution populaire Socialiste et démocratique sans entraîner derrière nous ces couches importantes des paysans, des classes moyennes, en même temps que le prolétariat. Mais ce qui est certain aussi, c'est que le prolétariat est l'avant-garde des actions révolutionnaires, c'est que le prolétariat, par ses conditions de vie et de travail, est plus à même que n'importe quelle autre classe de la société pour prendre conscience des possibilités et de la nécessité révolutionnaire, et c'est pourquoi notre Parti ne peut pas remplir sa mission s'il n'arrive pas à entrainer derrière lui et dans son sein la majorité de la classe ouvrière, et ceci, d'autant plus que si, comme cela se passe actuellement, nous réussissons à gagner la paysannerie et la classe moyenne, sans entrainer avec nous le prolétariat, la présence des représentants des classes de cette société au sein de notre parti, en l'absence de la classe ouvrière, risque de donner à notre parti une orientation différente de celle qu'il doit avoir… (applaudissements)…, de le transformer en un parti électoraliste et réformiste, et peut-être même en un nouveau parti radical.
(Applaudissements)
Le problème fondamental que nous avons donc à résoudre ici est celui de savoir comment nous allons pouvoir orienter notre parti, de manière à conquérir et à entrainer derrière nous la clase ouvrière.
Est-ce que notre structure actuelle nous permet d'entrainer la classe ouvrière ? Je réponds : non, et c'est bien simple : l'organisation de base de notre parti s'oppose à ce que nous ayons la possibilité d'entraîner les ouvriers avec nous. L'organisation de base, c'est la section locale qui se réunit entre neuf heures et minuit, l'heure à laquelle la plupart des ouvriers qui se lèvent à cinq ou six heures du matin sont déjà au lit, ce qui fait que les ouvriers n'assistent pas aux réunions de nos sections. Nos sections ne se préoccupent pas, dans leurs discussions, des problèmes qui intéressent les prolétaires, et d'autre part, les ouvriers étant absents, ils ne font pas entendre leurs voix, cette voix révolutionnaire qui leur est particulière, de telle sorte que, dans l'ensemble de son activité, la question prolétarienne ne reste de côté.
Il faut le dire franchement : si nous continuons notre activité avec cette même structure, nous n'avons non seulement aucune chance d'entraîner la classe ouvrière avec nous, mais même ceux qui sont chez nous risquent de nous abandonner.
C'est pourquoi il faut, au moment où nus examinons nos statuts, modifier ces statuts, de manière à ce que notre parti ait une structure telle qu'elle nous permette d'entraîner les ouvriers avec nous. Je crois que seule, la dotation du Parti de groupes et de sections d'entreprises ayant le même rôle politique que le groupe de quartier, ou les sections de quartier, peut nous permettre de résoudre le problème de la classe ouvrière.

(Applaudissements)
Les groupes d'entreprises qui se réunissent à la sortie de l'usine, ont la possibilité de grouper tous les militants ouvriers du Parti. Ils connaissent les problèmes qui préoccupent les ouvriers. Ils peuvent s'en occuper et être en contact avec les travailleurs. Ils peuvent gagner leur confiance et les entrainer derrière eux. Et, d'autres par, comme ce sont les ouvriers qui se penchent sur ces problèmes, les solutions qu'ils apporteront à ces problèmes seront des solutions révolutionnaires, des solutions véritablement prolétariennes, de telle sorte que si nous nous décidons, au cours de ce Congrès, à introduire dans nos statuts une formule qui donnent aux groupes d'entreprise la même situation politique qu'aux groupes locaux, ils pourront réaliser un des objectifs principaux de notre Parti, qui est la conquête de la classe ouvrière.
Je voudrais, s'il est nécessaire de convaincre les camarades, citer ici quelques exemples, et notamment l'exemple de la section toulousaine. La section toulousaine qui, dans ses groupes locaux, compte un peu plus de 1 500 adhérents, compte, dans son groupe d'entreprises, plus de 1 600 adhérents.
Certes, tous les membres des groupes d'entreprise ne sont pas membres du parti, parce qu'on y fait entrer des sympathisants, mais au cours de ce mois, 517 membres du groupe d'entreprise prennent la carte du Parti. Si on fait cela partout, il ne faut pas dire que les ouvriers ne viennent pas au Parti Socialiste. Il ne faut pas dire que le Parti Socialiste ne plaît pas aux ouvriers, qu'il est incapable de les entraîner. C'est parce que nous ne savons pas travailler dans les entreprises que les ouvriers ne sont pas avec nous. (Applaudissements) Le jour où nous saurons travailler, où nous aurons des groupes d'entreprise, la classe ouvrière sera avec nous, et notre parti sera un parti qui prendra ce caractère révolutionnaire qu'il doit avoir.
J'ai été chargé par la fédération d'intervenir sur un deuxième problème qui est celui-ci…

Le président – Ce n'est pas possible : tu as parlé le double de ton temps de parole.

Gaston Defferre (Bouches-du-Rhône)

Camarades, pour être fidèle à la motion que nous avons votée au début de ce Congrès, je vais, d'une part, m'efforcer de ne pas dépasser le temps de parole et de ne pas répéter ce qui a déjà été dit.
Je compte insister sur l'utilité et sur l'importance des groupes d'entreprise. Mais Zaksas l'a fait avant moi et je ne le ferai pas.
Je veux, au nom de ma fédération, vous parler de deux questions : d'abord en ce qui concerne la déclaration de principes, nous avons, dans les Bouches-du-Rhône, adoptée cette déclaration de principes, et nous avons une seule observation à formuler.
Il est indiqué, dans cette déclaration :
« L'action propre du Parti Socialiste est de grouper sans distinction de croyance philosophiques ou religieuses la masse des travailleurs de tous ordres :

travailleurs intellectuels ou manuels, travailleurs, etc. »
Nous acceptons bien volontiers la tolérance qui consiste à admettre dans nos rangs des hommes de toutes opinions religieuses, mais nous considérons qu'on ne doit pas oublier que la politique générale du Parti est une politique laïque,… (applaudissements)… et qu'il s'agisse de notre politique par rapport à l'enseignement, ou qu'il s'agisse, dans certains cas, de notre politique par rapport à l'église qui, elle, ne reste pas toujours dans son domaine, doit affirmer hautement que nous sommes laïcs, et je crois que cela doit figurer dans notre déclaration de principes.
(Applaudissements)
Ensuite, dans cette déclaration de principes, il est indiqué qu'en définitive, les classes doivent être abolies. Je demande que le jour où les classes seront abolies, ce jour que nous souhaitons tous proche, mais qu'il est difficile, tout de même, d'envisager pour demain, que ce jour, on ait tout de même pris, d'ores et déjà, des dispositions pour ne pas remplacer, comme nous le voyons déjà maintenant, ces classes par une bureaucratie écrasante.
Nous avons maintenant, en économie dirigée, l'exemple de ce que peut donner une bureaucratie centralisée, et nous ne voulons pas que, demain, si notre parti était au pouvoir, si notre programme était adopté, nous soyons étouffés par une bureaucratie qui empêcherait l'établissement du véritable Socialisme.
(Applaudissements)
En ce qui concerne les statuts eux-mêmes, l'article 29 prévoit le fonctionnement et la composition du comité directeur. Je ne suis pas un homme politique très ancien, mais la résistance et l'année qui vient de s'écouler m'ont donné l'expérience du comité directeur. Je me rappelle que, pendant la clandestinité, soit au comité directeur de la zone sud, soit au comité exécutif, combien nous étaient précieux les avis des camarades de la base, et combien nous sentions le besoin, même à cette époque, de solliciter leur avis.
Depuis un an, au comité directeur, bien souvent, nous avons aussi senti le besoin de consulter les camarades des fédérations.
C'est pourquoi ma fédération a demandé qu'à côté du comité directeur qui continuera à diriger le Parti, se réunisse périodiquement soit le Conseil national tel qu'il existait autrefois,… (applaudissements)… soit, en tout cas, un organisme qui groupera l'ensemble des secrétaires fédéraux qui, non seulement, seront consultés, mais qui, aussi, seront écoutés, et qui ne tiendront pas seulement des conférences d'information, mais des conférences au cours desquelles pourront être prises des décisions qui sont importantes pour la vie du Parti.
(Applaudissements)
Enfin, j'ai, de ma fédération, le mandat de défendre devant vous l'article 25 de statuts. Certains camarades, à cette tribune, ont demandé à ce qu'on revienne aujourd'hui aux anciens statuts, et ils ont demandé, entre autres, à ce qu'on retienne le principe du mandat impératif.
Or, nous avons voté, dans les Bouches du Rhône – et une seule voix s'est manifestée contre – nous avons voté contre le mandat impératif.

Collection Jean Maitron

(Applaudissements)
Je vais vous donner quelques explications, et je vais terminer par là.
Nous disons constamment que le Socialisme n'est pas simplement un système électoral, que le Socialisme, c'est une doctrine, c'est un mode de vie. Nous disons même, en suivant le haut exemple qui nous est donné par notre ami Léon Blum, que le Socialisme, c'est une morale.
Comment admettre, dans ces conditions, que des hommes qui disent qu'on doit faire confiance aux travailleurs, que des hommes qui disent qu'il doit régner dans le parti une certaine morale, puissent manifester un esprit de défiance singulier, pour imposer aux délégués un mandat impératif dans les délibérations fédérales ou dans les délibérations nationales ?
De deux choses l'une : ou nous savons choisir nos délégués, et quand nous les choisissons, nous leur faisons confiance et nous devons alors leur faire aussi confiance pour les envoyer dans nos Congrès. Ou nous sommes incapables de choisir nos délégués et nous considérons que les hommes que nous envoyons dans les Congrès nationaux ne sont pas de véritables Socialistes, et alors, nous ne devons pas leur faire confiance et nous devons adopter le mandat impératif.
Cela est indigne de nous. On ne peut pas admettre que des Socialistes refusent de faire confiance à des camarades quand ils les envoient à un Congrès national, et veulent les enfermer dans les termes d'un mandat impératif qui, souvent, est dépassé par les circonstances, qui, souvent, n'a plus aucune espèce de raison d'être, quand, comme à l'heure actuelle, les évènements évoluent non pas de jour en jour, mais parfois d'heure en heure.
(Applaudissements)
Je ne veux ajouter qu'un mot : quand nous envoyons nos délégués dans les Congrès nationaux, non seulement nous devons leur faire confiance, mais nous avons aussi la possibilité, quand ils reviennent, d'examiner de quelle façon ils ont rempli leur mandat, d'examiner s'ils sont restés fidèles à l'esprit de la fédération, et s'ils ont été infidèles, s'ils nous ont trompés, de les révoquer, de ne plus les désigner. Ainsi, nous avons toutes les garanties.
Je suis élu, je ne suis qu'un modeste élu municipal. Je suis tout de même l'élu d'une grande ville. Je suis partisan de la révocabilité du mandat par le parti. Tant qu'on est en fonction, tant qu'on jouit de la confiance de son parti, on doit pouvoir exercer son mandat pleinement, et sans les limitations qu'apporte un mandat impératif.
(Applaudissements)
Je crois qu'en agissant ainsi, nous serons dignes de l'esprit de notre parti, et nous pourrons prendre toutes les décisions qui s'imposent pour l'avenir du Socialisme.
(Applaudissements)

Jules Moch (Hérault)

La fédération de l'Hérault m'a chargé de traiter deux points particuliers qui ont leur importance. Je le ferai en style télégraphique pour ne pas dépasser mon temps de parole.

Le premier est celui du cumul dont on a déjà parlé. la fédération de l'Hérault estime que le cumul d'un mandat parlementaire, et spécialement du mandat à la Constituante, avec les mandats de maires des grandes villes ou de conseillers municipaux de Paris, devrait être interdit par le Congrès, à la fois pour nous obliger à développer d'avantage nos cadres, et pour avoir, à la future assemblée, des hommes qui puissent nous donner tout leur temps.
(Applaudissements)
Je n'insiste pas sur ce premier point, et je passe tout de suite au deuxième.
Le deuxième, c'est la question du double recrutement du Parti, que Zaksas, tout à l'heure, a déjà développé quelque peu.
Je suis inquiet d'un manque d'ouvriers dans nos sections. Je ne veux pas que la presse qui n'est pas Socialiste, me fasse dire ce que je n'ai pas dit. Les ouvriers restent en masse fidèles au Parti, mais les sections sont ainsi organisées qu'il leur est difficile d'y militer activement. Certaines de nos victoires municipales sont des victoires qui m'inquiètent plus qu'elles me réjouissent. Nous avons l'impression que dans nombre de cas, nous nous substituons au parti radical des campagnes.
(Applaudissements)

Un délégué – Je demande de mettre le Nord et le Pas-de-Calais en dehors de vos réflexions.

Jules Moch – Excepté certains départements !..

Même délégué – 20 700 adhérents, d'une part, et 19 000 d'une autre.

Jules Moch – Je me félicite, d'ailleurs, de cette substitution, à condition que notre base ouvrière reste intacte.
Je pense, par ailleurs, que la valeur de la propagande au lieu de travail est supérieure à la valeur de la propagande dans les réunions de sections, forcément très espacées.
On pourrait – et si j'en avais le temps, je le ferai – tracer un tableau du potentiel révolutionnaire des hommes, qu'on diviserait aisément en trois classes. Ce n'est pas par hasard que tant de révolutions sont nées dans la marine ou chez les étudiants internes : parce qu'ils travaillent et vivent ensemble. Ensuite, on trouverait une deuxième classe : celle des ouvriers qui travaillent ensemble et qui ne vivent pas ensemble. Enfin, la troisième, paysans ou commerçants, qui ne travaillent ni ne vivent ensemble, et cela correspond bien à l'évolution des esprits.
Il faut donc que nous arrivions à organiser notre propagande au lieu de travail.
Deux sortes d'objections ici, que j'écarte rapidement.
La première, c'est que nous allons, en développant ces amicales et les fédérations professionnelles, faire concurrence à la CGT. Non, nous ne le ferons pas, car nous ne voulons pas, par cette voie, noyauter les syndicats. Nous respectons la charte d'Amiens ; nous ne voulons pas davantage aiguiller nos

Fondation Jean Jaurès

amicales uniquement vers la lutte pour des revendications immédiates. Nous voulons en faire un organe de travail pour le Parti.
La deuxième objection, c'est qu'il faut être prudent, et il m'a été opposé, au comité directeur, qu'il ne faut pas insérer immédiatement dans les statuts, une organisation qui transforme de fond en comble le mécanisme du Parti. Nous en tenons compte en demandant que cette année soit une année de généralisation de l'expérience, et que, ensuite, et ensuite seulement, ce soit inscrit dans les statuts, si les résultats sont ceux que nous espérons.
Ainsi, nous pourrons réaliser non seulement une meilleure propagande, mais aussi, ce qui me paraît très important et que j'évoquais hier, cette fusion entre les spécialistes et les masses.
Nous avons des organes techniques, il faut les développer. Il y va de l'intérêt, je dirais presque du sérieux du Parti ? Mais il faut que ces organes techniques centraux puissent largement dans les masses, et on peut imaginer – c'est là-dessus que je voudrais terminer – on peut imaginer ce schéma d'amicales d'entreprises groupées professionnellement, les divers groupements professionnels fédérés nationalement, la fédération nationale envoyant ses élus au Comité technique du Parti, et les divers groupements d'amicales professionnelles désignant les leurs pour les comités d'études correspondant à la profession en question.
Nous aurons ainsi cette fusion qu'il faut intime, des spécialistes qui préparent nos projets d'organisation, et de la masse où il faut puiser largement tous ceux qui sont susceptibles de fournir des idées ou du travail.
J'ajoute que ces amicales, sous une forme un peu différente, pourraient aussi grouper les hommes ayant une certaine communauté d'origine, et qu'il y à la un moyen de propagande excellent.
On a dit du mal, hier, de l'école polytechnique. Je rappellerai seulement que vers 1930 ou 1931, nous avions créé un petit groupe de propagande au sein des polytechniciens, à l'école même, et qu'il y a une promotion de l'Ecole, où nous avons eu jusqu'à 30% des élèves officiels de cette école qui venaient connaître la doctrine Socialiste.
Eh bien, ce sont là des armes de propagande que nous n'avons pas le droit de négliger.
Je ne donne pas lecture de la motion qui résume ces idées. Je la dépose sur le bureau de ce Congrès, et je demanderai que la Commission des résolutions voulût bien s'en inspirer dans les propositions définitives qui vous sont faites.
(Applaudissements prolongés)

Le président – Notre camarade Moch vient de nous montrer comment, en sept minutes, on peut rendre compte d'une infinité de choses que d'autres orateurs auraient mis certainement plus d'une heure à énoncer.

Henri Hauck

Je m'excuse auprès du Congrès d'intervenir dans cette discussion générale, sur un point que certains considéreront peut-être comme n'étant qu'un point de

détail, mais sur un point qui, à mes yeux, comme aux yeux de beaucoup de nos camarades, revêt une importance capitale : je veux parler de l'article 5 du projet de statut qui fait une obligation aux membres du parti d'appartenir au syndicat ouvrier de leur profession, ainsi qu'aux groupes d'entreprise.

Je vais d'abord exprimer un regret : c'est qu'on n'ait pas repris, dans cet article 5 des nouveaux statuts, une disposition qui se trouvait dans l'article 6 des anciens statuts et qui faisait également une obligation aux membres du Parti d'appartenir à la coopérative de leur localité.

(Applaudissements)

Je veux toutefois attirer particulièrement l'attention du Congrès sur l'importance de la disposition qui fait une obligation aux camarades Socialistes d'appartenir au syndicat ouvrier de leur profession.

Tout à l'heure, Zaksas a dit des choses excellentes sur la composition sociale de notre parti, et j'y reviendrai d'un mot. Je crois que la plupart d'entre nous, ici, nous sommes convaincus qu'il doit exister, entre le mouvement Socialiste et le mouvement syndical, des liens étroits.

Certes, nous respectons, comme nous l'avons toujours fait, l'indépendance totale et complète du mouvement syndical, et je suppose que tous les militants qui sont ici aujourd'hui ont, pour la Charte d'Amiens, un respect égal à celui qui a été exprimé tout à l'heure à cette tribune pour la Charte d'Amsterdam et pour le pacte d'unité de 1905.

Ce n'est pas nous qui porterons jamais atteinte à l'indépendance du mouvement syndical, et si nous désirons des liens avec le mouvement syndical, ce n'est pas parce que nous voulons le noyauter ou le dominer, c'est parce que nous pensons que le rôle d'un parti politique Socialiste doit être, avant tout, d'exprimer sur le terrain politique, sur le terrain parlementaire et sur le terrain gouvernemental, les aspirations et les volontés de la classe ouvrière organisée dans le syndicat.

(Applaudissements)

Il faut, pour cela, que des liens s'établissent entre les organisations syndicales et les militants qui travaillent dans les organisations syndicales, et les militants de notre Parti.

Il faut, comme le suggérait tout à l'heure Jules Moch, que nos groupes techniques soient de plus en plus composés de militants ouvriers, de militants de nos fédérations d'industriels, qui peuvent apporter des suggestions utiles dans le travail de toute cette organisation technique du Parti, qu'à juste raison, on s'efforce de mettre sur pied.

Mais surtout, il faut appeler l'attention des camarades sur la nécessité du travail individuel dans les organisations syndicales. On n'est pas un militant Socialiste si on n'est pas d'abord un militant syndicaliste et un militant coopérateur.

(Applaudissements)

C'est sur le terrain du métier, c'est sur le terrain de l'entreprise, que la lutte de la classe ouvrière s'exprime de la manière la plus quotidienne et la plus prenante, et si nous ne sommes pas intimement liés à cette lutte de tous les jours, nous risquons de nous couper de la classe ouvrière, et c'est ce que, aujourd'hui, nous avons, avant tout, le devoir d'éviter.

Fondation Jean Jaurès

Un Parti Socialiste se dessèche et s'étiole s'il n'est pas en contacts constants avec la réalité ouvrière, et c'est pourquoi, quelle que soit la forme des statuts que nous adopterons, il est essentiel que nous insistions sur auprès de ceux qui auront la charge de diriger notre Parti, pour que cet article 5 soit appliqué dans sa lettre comme dans son esprit, et pour que le Parti Socialiste qui doit rester le parti de la classe ouvrière, soit constamment vivifié par ce contact constant avec les organisations syndicales.
(Applaudissements)

René Schmitt (Manche)

Je représente la fédération de la Manche qui vient ici à cette tribune sans inquiétude et sans effroi sur la nouvelle rédaction des statuts.
Beaucoup de camarades ont émis la crainte de voir le Parti Socialiste devenir une sorte de parti radical ou radicalisant.
Mais je leur demanderai quel est le parti en France, à l'heure actuelle, qui puisse affirmer, dans une même déclaration, qu'il est un parti essentiellement démocratique, un parti essentiellement national, un parti essentiellement international, et qui, en même temps également, déclare qu'il a toujours été et qu'il continue d'être un parti d'action de classe et de révolution.
Je vous demande également quel est le parti qui soit capable actuellement de faire cet effort de synthèse et cet effort de clarté.
Pour en venir – car je voudrais être très bref – aux caractères généraux qui nous ont amenés à accepter et à voter la nouvelle rédaction des statuts, nous dégageons, d'abord, comme premier caractère, la suspension des tendances organisées, et ce n'est pas le moindre mérite des nouveaux statuts.
2ème – Un renforcement de la cohésion dans l'action, alors que notre Parti a été trop longtemps soumis à une CAP divisée qui n'était pas toujours capable, et même pas souvent capable de donner des directives précises dans notre action.
3ème – Enfin et surtout un allègement dans l'appareil administratif du Parti, avec les difficultés autrefois si sensibles de la réunion, dans les délais rapides voulus, du conseil national, appareil toujours lourd et lent à réunir.
(Applaudissements)
Nous voudrions toutefois marquer quelques observations, notamment en ce qui concerne l'article 29, auquel, je crois, Defferre faisait allusion tout à l'heure, et nous vous proposons la rédaction suivante :
« Dans l'intervalle des Congrès nationaux, l'administration et la direction du parti sont confiées au comité directeur qui réunira trimestriellement une conférence des secrétaires fédéraux. »
A l'article 63, voici la rédaction proposée :
« Le Congrès national seul peut prononcer à titre définitif la dissolution d'une Fédération qui, en tant que Fédération, etc. »
Le reste de l'article sans changement.
Voici les quelques observations que j'avais à formuler très brièvement.
Elles marquent notre confiance dans l'organisme central qui s'appelle le comité directeur du parti, et aussi notre souci de ne pas donner à ce comité directeur une

allure trop exclusivement dictatoriale.
(Applaudissements)

Salomon Grumbach (Tarn)

Je suis d'accord avec ce qui a été dit par Defferre et Jules Moch. Je me bornerai à une observation concernant un seul point : l'absence d'un organisme qui établisse entre un Congrès national annuel et l'autre Congrès, les liens indispensables entre le comité directeur et la masse de la fédération.
Notre camarade vient de demander qu'on inscrive dans les statuts la tenue régulière, au moins tous les trois mois, d'une conférence des secrétaires fédéraux. C'est ce que je voulais demander au nom de la fédération du Tarn, formellement.
Je me reproche à moi-même de ne faire cette proposition qu'ici, car, en toute loyauté, je dois déclarer qu'étant membre du comité directeur, ayant participé aux débats, conférence par conférence, c'est naturellement là-bas que j'aurais dû le faire. Je m'excuse auprès de mes camarades du comité directeur de ne le faire qu'ici. C'est au cours du débat qui a eu lieu à la fédération du Tarn que je me suis rendu compte que cet instrument manquait.
Il me paraît, en effet, impossible qu'il n'y ait rien entre un comité directeur et la masse des travailleurs du Parti, d'un Congrès national annuel à l'autre.
Ceci dit, je me borne à ajouter : félicitez vous de cette atmosphère de camaraderie et d'amitié qui règne. Ne croyez pas que cela signifie que nous soyons d'accords. J'ai très souvent pris figure d'une sorte d'opposition de bonne foi et de bonne volonté, mais cela n'a jamais empêché que dès qu'il y avait la moindre possibilité de se mettre d'accord, nous l'avons tous fait.
Il faut que, dans les statuts de demain, cette atmosphère se trouve cristallisée, mais qu'en même temps, le Parti donne à la masse des camarades l'assurance que tous les trois mois, ses délégués permanents qui sont les secrétaires fédéraux auront l'occasion de voir le comité directeur, soit pour lui apporter l'opinion des fédérations, soit pour recevoir du comité directeur les informations sans lesquelles l'action permanente du Parti n'est pas possible.
(Applaudissements)

Bercegeais (Loire-Inférieure)

Il y a un point sur lequel nous voudrions attirer particulièrement l'attention du Congrès : c'est un point que j'avais déjà exposé au Congrès de novembre dernier, et qui concerne la possibilité d'instituer un stage, c'est-à-dire une période de noviciat, pour les nouveaux adhérents. Ceci aurait un intérêt, tout d'abord de mettre à l'essai et au travail les camarades qui désirent venir parmi nous, et au bout d'un certain temps – cela pourrait être six mois ou un an – la section délibérerait sur le maintien au parti ou le rejet de l'adhérent novice.
Il y a, parmi nous, trop de ceux que je me permets d'appeler des Socialistes honoraires qui pensent qu'ils ont fait leur travail quand ils ont payé leurs cotisations. Il faut davantage de militants, et lorsque vous conserverez seulement

ceux qui sont décidés à travailler, vous aurez peut-être moins de cotisations, mais vous aurez certainement augmenté le potentiel de travail du parti.
Nous voudrions aussi qu'on rétablisse aussi l'obligation qui figurait dans les anciens statuts, d'être adhérents aux syndicats de la profession, si l'adhérent est syndicable, et aussi à la coopérative de leur localité. Enfin, nous demandons à ce que les statuts prévoient le non-cumul. Nous le demandons parce que nous avons eu l'occasion de nous en apercevoir lors de l'épuration que nous avons faite. Le fait de grouper sur une seule tête un mandat de maire, conseiller général, député, décapite complètement une organisation fédérale si, par suite de manquement à la discipline, on est obligés de se priver des services du camarade.
Nous demandons enfin le rétablissement de la CAP avec désignation par élections, comme pour le comité directeur. Nous estimons, en effet, que pour exécuter les décisions du Parti, nous devons nous attacher à prendre les mesures les plus capables, sans nous attacher à faire représenter des minorités, ce qui aboutirait à reconstituer, pratiquement, des tendances.
Toutefois, nous demandons également pour administrer le parti du point de vue politique, le rétablissement du conseil national. Cet organisme serait le véritable directeur du Parti. Il le faut si on veut que la base du parti et la province soient consultés, ce qui est indispensable.
Trop souvent, depuis novembre dernier, nous avons eu l'impression que le Comité directeur représentait seulement le point de vue de Paris. Paris si cela est beaucoup, ce n'est tout de même pas toute la France.
A raison de la composition du Conseil national, pour les représentants à ce conseil, pratiquement, tous les courants d'opinion seraient représentés à la direction du Parti. Il ne faudrait pas, pourtant – et je me permets de faire cette remarque en songeant particulièrement à la fédération du Rhône – que les tendances fractionnelles anciennes se reconstituent sous le couvert de tendances de Fédérations.
C'est pourquoi nous demandons que toutes les motions soient à l'avenir envoyées aux fédérations, et cela, sous la forme anonyme et signée seulement d'une initiale ou d'un chiffre, pour éviter les cristallisations sans étude préalable autour d'un nom ou d'une personnalité du parti.
Nous demandons enfin la reprise, dans leur forme ancienne, des articles 43, 44 et 45 concernant la discipline des élus à l'égard du Parti, et nous voudrions voir inclure dans la constitution le fait que le mandat ne sera plus la propriété d'un homme, mais la propriété de l'organisme général du Parti qui l'aura fait élire.
(Applaudissements)
Enfin, nous insistons pour que toutes les décisions des commissions des conflits fédérales puissent faire l'objet d'appels à la Commission nationale.
Je terminerai en demandant d'une façon très sérieuse la nomination d'une commission chargée d'étudier sérieusement les statuts. C'est le seul moyen qui nous permettra d'arriver à un résultat.
En effet, je crois impossible que lorsque cette commission aura travaillé, si elle ne l'a pas fait d'une façon sérieuse, le Congrès puisse délibérer sur chacun des

articles et voter sur chacun des articles. Je ne crois pas cela possible.
Ce qu'il faut, c'est qu'à côté de la commission des résolutions, siège une commission des statuts qui les étudiera à la lumière des arguments qui ont été apportées ici, à la lumière de ce qu'ils étaient autrefois, et à raison de ce que l'on semble vouloir qu'ils deviennent maintenant.

Charles Sandro (Var)

Premier point : nous demandons que l'article 1er de la Charte de 1905 soit maintenu, parce que, dans sa concision Socialiste, il vaut beaucoup mieux que toutes les phrases qui viennent expliquer qu'on est révolutionnaires sans trop l'être.
(Applaudissements)
Deuxième point : laïcité. On en a parlé et je n'insiste pas. Nous sommes pour la tolérance religieuse, mais nous devons indiquer qu'au point de vue public, nous avons à organiser, dans tous les domaines, la laïcité.
Troisième point : – et là c'est pour rejeter ce que disait tout à l'heure Jules Moch – nous devons organiser, dans les sections, statutairement, les commissions de travail, et ne pas laisser le soin aux sections de le faire ou de ne pas le faire. Ces commissions de travail, se reliant justement aux commissions d'études techniques, apporteront alors des solutions, un travail effectif. Mais il faudra aussi qu'il n'y ait pas un secrétaire fédéral qui soit tout seul avec toutes les charges sur le dos, mais également des commissions de travail, dans les fédérations, avec des secrétaires fédéraux spécialisés… (applaudissements) de façon à ce que le travail soit rendu effectif.
A l'échelon national, les groupes techniques qui ont été créés trouveront de l'aliment pour leur travail.
Enfin, pour répondre au désir qu'il y ait entre les fédérations et la direction centrale un terme de liaison, je vous propose l'organisation des régions. Voilà un point nouveau sur lequel on n'a pas encore parlé.
Cependant, les fédérations voisines peuvent avoir des affinités qui sont soit dans les coutumes, soit dans les habitudes, soit dans les industries, soit dans le commerce, et elles doivent, par conséquent, mieux se connaître. Pour mieux se connaître, elles doivent organiser statutairement les régions avec un Congrès régional, avec un comité exécutif régional, avec un bureau politique régional. Et il y aura ensuite, au point de vue national, sur le plan national, une nomination du comité directeur, non pas seulement par le Congrès, mais en partie par les délégations des organismes régionaux. Le comité directeur ne représentera alors non pas seulement une région qui est souvent la région parisienne, comme tout à l'heure ou le disait, mais représentera la France toute entière. Le comité directeur par l'intermédiaire de ces régions qui auront ces délégués au comité directeur pourra ainsi avoir l'oreille de toutes les fédérations, le sentiment de toutes les fédérations, et il n'aura pas besoin de réunir, une fois tous les trois mois, les secrétaires fédéraux, étant donné que l'organisme régional dont je viens de vous parler, jouera ce rôle d'intermédiaire.
Voilà, je crois, quelques propositions qui vous permettront de donner un travail

plus concret, et d'arriver à ce que notre Parti travaille avec plus de consistance, en rapport avec les fédérations, en rapport avec les organisations techniques des Socialistes de notre pays.
(Applaudissements)

Pierre Rimbert (Seine)

Il est impossible, en cinq minutes, de donner un point de vue entier sur la déclaration de principes et sur les statuts. Aussi, je m'excuse, par avance, si je vous fais un exposé inachevé.
Il y a actuellement une tendance à délayer. Le Socialisme doit être aujourd'hui clair pour pouvoir le mettre à la portée d'éléments socialement non attirés par le Socialisme.
Les panneaux qui sont ici au-dessus, vous donnent une idée de ce délayage. Quand on les lits, on se demande si on est dans un Congrès Socialiste ou dans un Congrès où on développe les principes de « la famille, de la patrie et du travail ».
(Applaudissements. Bruits divers)
La déclaration de principes est précisément un délayage des principes Socialistes, en but de les mettre à portée d'éléments socialement non prolétariens.
Notre camarade Léon Blum, à Sceaux, à l'occasion de la kermesse du « Populaire » a dit qu'il valait mieux effrayer les électeurs que de les duper. Je crois que ce principe est encore plus valable lorsqu'il s'agit d'attirer au Socialisme les ouvriers ou les autres classes de la société.
(Applaudissements)
Il faut qu'on leur dise nettement ce qu'est la Socialiste, et non pas mettre le Socialisme au niveau intellectuel du petit bourgeois, car ce n'est pas gagner les autres classes de la société au Socialisme, mais c'est mettre le Socialisme au service des autres classes de la société.
(Applaudissements)
Aussi, la déclaration de principes qui contient, d'ailleurs, les principes du Socialisme, mais délayés et édulcorés, je l'ai reprise et rédigée sous une autre forme, en m'inspirant à la fois des considérants qui figurent en tête du programme du parti ouvrier français de 1939, et de la déclaration d'Amsterdam, et en tenant compte de ce que les évènements ont apporté des éléments nouveaux.
Je vous donne lecture brièvement de cette motion que je déposerai à la commission des résolutions :
« Considérant que les moyens de production ne peuvent appartenir au producteur que sous deux formes : la forme individuelle ou la forme collective ;
Considérant que la forme individuelle n'a pratiquement jamais existé, et, en tout cas, est impossible avec le développement de la technique ;
Considérant que les trusts et autres monopoles sont une entrave au progrès humain ;
Considérant que l'étatisation aboutit à un capitalisme d'état et à une dictature

Fondation Jean Jaurès

bureaucratique étouffant toute liberté, que le but du Parti Socialiste est la collectivisation des moyens de production ; le sort de la personne humaine étant déterminé par le niveau et les conditions de production, le Parti Socialiste déclare qu'il ne saurait y avoir de libération humaine en dehors d'une transformation fondamentale du système économique actuel ;
Le régime capitaliste étant basé sur la propriété privée des moyens de production, il divise la société en deux grandes classes nécessairement antagonistes : la bourgeoisie et le prolétariat, il créé pour le prolétariat l'obligation de vendre sa force de travail, tandis que la bourgeoisie tire de cette force de travail une rente sociale et maints profits. La révolution Socialiste consiste dans la substitution au régime de la propriété capitaliste un régime où les moyens de production deviendront la propriété collective des producteurs eux-mêmes et des consommateurs, et où, de ce fait, les classes cesseront d'exister.
Cette révolution, accomplie dans l'intérêt de l'humanité, ne pourra être que l'œuvre de la société ouvrière, seule classe de la société dont les intérêts immédiats ne soient pas en contradiction avec la collectivisation des moyens de production.
C'est pourquoi le Parti Socialiste est le parti de la classe ouvrière, organisée pour la conquête des pouvoirs politiques par les moyens légaux ou par les moyens révolutionnaires, condition nécessaire de la réforme Socialiste.
Tout en poursuivant la lutte pour son put, le Parti Socialiste soutient et défend toute réforme politique allant vers ce but.
Le Parti Socialiste est un parti essentiellement démocratique parce que tout élargissement de la liberté favorise l'action de la classe ouvrière et facilite la transformation sociale, parce que le Socialisme suit la démocratie économique sans laquelle il ne saurait y avoir de véritable démocratie.
Le Parti Socialiste est un parti national, en ce sens qu'il est pour l'indépendance nationale, car il ne saurait y avoir de libération sociale dans un pays nationalement opprimé.
Mais il est essentiellement international, parce que les forces économiques ont un caractère universel, parce que les intérêts des travailleurs de tous les pays, parce que le sort de l'humanité et la paix ne peuvent être assurés en dehors de l'organisation et de l'action internationale du prolétariat. »
Voilà le projet de déclaration de principe que j'opposerai au projet du Comité directeur.
(Vifs applaudissements)

Raymond Badiou (Lot-et-Garonne)

C'est au nom de plusieurs fédérations de la région de Toulouse que j'interviens sur les statuts.
Je m'étonne que, dans cette discussion, un seul orateur, notre camarade du Var, ait osé parler des régions, et je constate, une fois de plus, que les français qui se prétendent révolutionnaires, ont beaucoup de mal à se détacher d'une organisation administrative, qui date pourtant de 150 ans, et qui s'appelle le

département.
(Applaudissements)
Pourtant, nos fédérations savent quelles difficultés elles ont à vivre isolément, et nous le savons, nous qui sommes au centre d'une grande région, parce que, à chaque instant, de petites fédérations viennent me demander notre avis, viennent me demander des orateurs. Elles viennent nous demander des éditions spéciales de notre journal, elles viennent nous demander des conseils qu'elles ne trouvent pas dans leurs propres départements. Nous avons, certes, presque tous, dans nos départements, des journaux départementaux, des journaux fédéraux. Mais 'est-ce que les quotidiens du Parti sont régionaux ? Est-ce qu'une fédération est capable de faire vivre un quotidien ?
Je dis : non. Il faut donc que les fédérations se groupent pour pouvoir faire vivre une presse qui soit vivante. Elles ont besoin également de se grouper pour avoir des hommes organisés dans les régions, et non pas seulement dans un département, qui est trop petit, pour mettre sur pied les tournées d'orateurs que nous envoient le comité directeur.
Ainsi, on verrait cesser cette anomalie qu'une fédération puisse demander un orateur au comité directeur, qui viendra uniquement dans son département, alors que le département voisin le demandera quelques jours après.
Nous demandons que, dans les statuts, soient prévus les contacts entre fédérations d'une même région.
(Applaudissements)
Et puis, nous voyons là également le moyen de résoudre le problème qui a déjà été évoqué à cette tribune, des relations entre le comité directeur et la masse des militants.
Il est certain que le Comité directeur, d'abord parce qu'il est formé de camarades habitant Paris, est à peu près coupé de la masse des militants.
D'autre part, on nous dit : Le Comité directeur est élu par le Congrès, et ainsi, la démocratie est respectée. Je dis que c'est une apparence. Nous avons voté, au Congrès de novembre, sur une liste où il y avait une cinquantaine de candidats. Nous ignorons totalement les titres de ces candidats, et je ne crains pas de dire qu'à part quelques noms connus, nous avons voté dans la nuit.
(Applaudissements)
Par conséquent, nous demandons que le comité directeur comprenne deux parties : une partie permanente, élue par le Congrès, et qui jouera le rôle de la délégation permanente du parti, qu'il prendra les décisions urgentes quand il y aura des décisions urgentes à prendre.
(Applaudissements)
Et puis nous voulons qu'une deuxième partie, une deuxième moitié, pour préciser, soit élue dans les régions, et par les régions.
(Applaudissements)
Nous ne sommes pas opposés à la réunion du conseil national, mais le Conseil national est un organisme lourd. Vous ne pouvez le réunir qu'à des occasions exceptionnelles, et si vous décidez de le réunir organiquement, vous ne pourrez pas fixer une période inférieure à trois mois. C'est insuffisant.

Fondation Jean Jaurès

J’insiste donc sur notre motion. Je vais la déposer pour la commission des statuts.
Nous demandons que sur les 31 membres du comité directeur, 14 soient élus par le Congrès et constituent la délégation permanente, et 17 soient élus à raison d’un par région par les fédérations intéressées.
(Applaudissements)

Victor Fay (Rhône)

Une chose paraît certaine, acquise : les formes actuelles de notre action et de notre organisation ne correspondent plus aux conditions dans lesquelles il nous faudra agir. Je crois que, là-dessus, tout le monde est d’accord.
Le problème se pose ainsi : dans quel sens faut-il maintenant modifier la structure de notre Parti ? Je crois que ce qui est le plus essentiel, c’est de maintenir les caractéristiques particulières de notre parti, à savoir : lui maintenir son caractère prolétarien sans, pour cela, le couper des classes moyennes qui s’orientent vers nous, classes moyennes anciennes telles que la paysannerie, le petit commerce et l’artisanat, mais surtout les classes moyennes nouvelles, salariés techniciens et fonctionnaires, qui ont un rôle important à jouer dans la reconstruction de l’économie nationale.
Nous avons, d’autre part, à sauvegarder les caractères démocratiques de notre parti et son action en vue de la réalisation non seulement d’une structure essentiellement démocratique en France, mais aussi en vue de la transformation de notre économie et de l’établissement d’une véritable démocratie économique.
Je crois que c’est à la lumière de ces deux directives essentielles qu’il faut examiner à la fois le projet de la déclaration de principe qui nous est soumis et les projets des nouveaux statuts.
Il est incontestable que le nouveau projet est infiniment supérieur à celui que nos camarades Communistes nous ont proposé en vue de la réalisation du parti unique du prolétariat.
Il y a toutefois certaines remarques à formuler, il y a certaines imprécisions qui, à mon avis, seraient dangereuses, et qui permettraient à notre parti de glisser dans les classes moyennes et de perdre son tranchant prolétarien. Je le formule très brièvement.
Je crois que la déclaration ne garde pas au parti le rôle qui lui revient au sein du parti, qu’elle n’envisage pas la possibilité d’une lutte dépassant le cadre d’une légalité périmée et caduque, que, troisièmement – et c’est un problème assez grave – il n’établit pas une démocratie assez nette entre l’étatisation et la socialisation des moyens de production et d’échange, et ainsi, ouvre la possibilité, au sein du Parti Socialiste, à un courant bureaucratique.
Enfin, elle ne pose pas avec assez clarté les problèmes de la reconstruction de l’Internationale et de notre action en vue du dépassement des cadres des Etats nationaux et de la réalisation d’une Fédération internationale des peuples libres.
Voilà les remarques que je tenais à formuler en ce qui concerne les déclarations de principe.
Passons aux statuts. Plusieurs remarques vous ont été formulées que la

fédération du Rhône partage et que j'ai été chargé de vous exposer. Je passe donc rapidement.
En tout cas, une des choses essentielles, si nous voulons orienter et diriger à la fois notre propagande et notre recrutement et lui donner plus d'efficacité et plus d'organisation, c'est de dépasser, dans notre action quotidienne, les cadres départementaux.
Il est clair que, maintenant, les fédérations, surtout les petites fédérations, ne sont pas en état de faire face à leurs tâches, ni matériellement, ni pour assurer la formation des cadres, ni pour organiser le circuit de propagande et de recrutement qu'il faut absolument créer actuellement. Il faut, sous une forme ou sous une autre, en envisageant éventuellement certaines étapes de transition, créer des régions pour notre Parti.
Deuxième point sur lequel nous sommes d'accord avec la délégation de la Haute Garonne : c'est la nécessité de dédoubler l'organisation de notre parti et de porter le maximum d'efforts au recrutement et à l'organisation des groupes d'entreprises qui doivent devenir des organismes réguliers du parti.
Enfin – et c'est un problème qui a été longuement agité au Congrès Fédéral du Rhône, le problème de la représentation proportionnelle au sein des organismes de direction du Parti – s'il nous paraît dangereux de revenir actuellement aux tendances disciplinées, telles qu'elles ont existé avant 1939, nous croyons, par contre, que pour l'épanouissement de la pensée Socialiste, pour le développement du travail d'élaboration et de recherches, la création du courant idéologique et politique au sein du Parti est absolument indispensable. Nous avons vu à quel point toute aspiration au monolithisme stérilise toute pensée Socialiste.
C'est pourquoi nous croyons qu'en cas de désaccord sur un problème fondamental, les camarades qui représentent la minorité du Congrès, la minorité du moment, doivent, eux aussi, trouver leur place et leurs responsabilités au sein des organismes de direction.
Je crains qu'en confiant les comités de direction aux représentants de la majorité, en créant à tous les échelons une sorte de monopole majoritaire de direction et des organismes d'exécution, on aille à l'encontre du but que s'est proposé le comité directeur.
Le Comité directeur a voulu, en l'occurrence, empêcher la cristallisation des tendances. Or, rien ne favorise autant la cristallisation des tendances que l'irresponsabilité de l'opposition.
Si les camarades de la minorité ne sont pas associés aux responsabilités de la direction du parti, aux tâches quotidiennes, aux fonctions ingrates, ils seront inéluctablement poussés à faire de la démagogie, puisqu'aucune responsabilité n'est liée à leur situation, et nous aurons, au lieu d'un groupe épars de tendances, une opposition systématique et irresponsable qui fera de la surenchère à l'égard de la direction du parti.
Voici les quatre remarques que je voulais faire. Nous sommes actuellement d'accord avec la délégation de la Haute Garonne pour la représentation des régions au sein du comité directeur.

(Applaudissements)
Il s'agit, somme toute, pour conclure, de maintenir à notre parti son statut démocratique, tout en lui donnant une efficacité accrue dans son action.
Sur le plan social comme sur le plan de l'action politique, le même problème se pose devant nous sur le plan gouvernemental et social, comme à l'intérieur de notre propre parti.

André Philip (Rhône)

Je veux simplement présenter une brève observation à propos de cette question de la refonte des statuts et à propos du problème, en particulier, de l'organisation régionale, qui vient d'être abordé par le précédent orateur.
Je ne veux pas rentrer dans l'étude de l'ensemble du problème, et je veux simplement supporter un témoignage de militant.
J'ai fait, au cours de cet hiver, un assez grand nombre de réunions pour les différents départements, et après avoir multiplié ces réunions, j'en arrive, pour ma part, à cette conclusion que notre système actuel de propagande est un système dépasse qui ne correspond plus aux nécessités de l'heure.
(Applaudissements)
Sans rentrer dans le détail des problèmes dû à l'organisation départementale ou régionale, je dis qu'au moins en ce qui concerne la propagande, il n'est pas possible de rester comme aujourd'hui, simplement sur un plan départemental.
(Applaudissements)
J'estime que ce qu'on a essayé de faire avec les délégués régionaux à la propagande est un premier pas, mais un pas encore insuffisant, car c'est aux militants de la base, et c'est aux fédérations elles-mêmes à organiser la propagande en en tenant l'organisation et l'administration dans leurs propres mains. Il n'est véritablement pas possible de le faire d'une façon efficace tant que l'on reste simplement sur le plan départemental.
J'ai revu la liste des réunions que j'ai faites au cours de cet hiver, et je viens d'avoir une expérience, récemment, où je suis allé présider le Congrès de nos camarades de la Corrèze. J'ai fait une réunion à Brive. Quand je suis rentré chez moi, pour y aller, j'ai traversé trois ou quatre départements à l'aller et au retour. Je suis allé en voiture. Je suis arrivé chez moi et j'ai trouvé des lettres des départements que je venais de traverser, qui me demandaient de faire une réunion, alors que j'aurai pu la faire au moment où j'ai traversé ces départements.
(Applaudissements)
J'estime que si nous voulons que notre propagande soit désormais organisée de façon véritablement efficace, il faut que les fédérations départementales s'entendent dans les cadres régionaux, qu'elles désignent un délégué régional à la propagande… (applaudissements)… qui soit responsable de la propagande dans l'ensemble des départements qui constituent la région. Lorsqu'on s'adresse à un militant, il est vraiment absurde de perdre deux jours de voyage pour aller dans un département, pour revenir ensuite et repartir dans un autre. Il faudrait que nous essayons, les uns et les autres, de mettre, à un moment donné, quatre

ou cinq jours qu'on consacre à une région déterminée, pour traiter avec un seul responsable à qui on déclare qu'on est libre pendant les quatre, cinq ou six jours en question, pour qu'il organise la tournée dans l'ensemble de tous les départements de la région.
(Applaudissements)
C'est la seule déclaration que je voulais faire. Pour le reste, j'estime que la question de la réforme des statuts est une question assez grave, assez importante pour qu'on la mette à l'étude pour une décision finale à un Congrès administratif où on aura le temps d'étudier, d'une façon très complète et totale, le problème des statuts. Mais j'estime que, dès maintenant, cette réforme de la propagande est indispensable pour l'activité du Parti dans les mois qui vont venir.
(Vifs applaudissements)

Léon Tellier (Somme)

Je serai extrêmement bref, mais néanmoins, la fédération de m'a chargé d'attirer l'attention du Congrès sur quelques points essentiels.
Déclaration de principes. Tout à l'heure, de nombreux orateurs qui m'ont précédé, en ont parlé, et comme eux, la fédération Socialiste de la Somme est très attachée à la Charte de 1905.
C'est qu'en effet, nous sommes une vieille fédération, constituée en 1880, fédération qui était autonome et qui, en 1905, a rejoint l'unité. C'est dire que nous sommes extrêmement attachés à l'unité du Parti et aujourd'hui, camarades, à la veille, peut-être, d'une unité d'action, et peut-être – nous sommes un certain nombre à le souhaiter – d'une unité organique de nos partis, nous voudrions que les nouveaux statuts aient cette empreinte, précisément, et nous avons été très étonnés que, dans la déclaration de principes élaborée par notre estimé camarade Léon Blum, il y ait vraiment cette empreinte d'humanisme, et pas assez d'esprit révolutionnaire.
C'est qu'en effet, et même dans la clandestinité – et j'en étais – nous avons travaillé avec les masses ouvrières, avec les masses du prolétariat qui sont pour une part d'au moins 80%, et c'est pour cela que nous sommes précisément attachés à cet esprit d'unité, et que nous voulons donner vraiment un caractère distinctif au Parti Socialiste, et que nous voudrions que l'article 1er de la Charte soit repris dans la déclaration de principes.
Par conséquent, nous voudrions reprendre l'article 1er qui dit :
« Le Parti Socialiste est un parti de classe qui a pour but de socialiser des moyens de production et d'échange, c'est-à-dire de transformer la société capitaliste en une société collectiviste ou Communiste. »
Et nous insistons sur ce terme. Nous voudrions également – et je n'insisterai pas, on l'a développé avant moi – que, dans cette déclaration de principes, il y ait l'affirmation de la laïcité du parti.
Quant au projet même de statuts, nous sommes à peu près d'accord avec la formule qui nous est présentée. Nous voudrions, en ce qui concerne le comité directeur, apporter quelques amendements.
En effet, nous estimons que, dans la période actuelle, il est nécessaire que le

Fondation Jean-Jaurès

comité directeur puisse avoir suffisamment d'aisance et de souplesse dans les moments critiques, dans les moments difficiles, pour prendre des décisions.
Mais nous voudrions également que, dans ce comité directeur, la représentation parlementaire ne dépasse pas la proportion d'un tiers. Nous ne voudrions pas, par exemple, qu'au comité directeur, il n'y ait que des élus parlementaires. Par conséquent, représentation d'un tiers.
Nous voudrions également que dans les cas exceptionnels, il y ait obligatoirement la réunion des secrétaires fédéraux.
En plus de cela, nous voudrions que, indépendamment des périodes d'exception, les secrétaires fédéraux soient réunis obligatoirement tous les trois mois.
Nous voudrions aussi que l'on prévoie le rétablissement de la cotisation des élus parlementaires.
(Applaudissements)

Le président – En donnant la parole à Victor Provo, de la fédération du Nord, ma pensée évoque, d'une façon toute naturelle, l'image familière de celui qui fut l'un de plus éminents parmi nous, notre regretté Jean Lebas.
On imagine assez difficilement, en effet, qu'il n'ait pas pris la parole dans un débat dans le genre de celui qui se déroule actuellement.
Au nom du Comité directeur, du Secrétariat du parti et du Congrès, j'adresse un souvenir ému à la pure figure de celui qui fût le dernier leader de la fédération du Nord, et de celui qui a offert sa vie à la cause de la liberté, de la République et du Socialisme international.
(Applaudissements prolongés)
Je vous demande d'observer une minute de silence en sa mémoire.
(Le Congrès, debout, observe une minute de silence)

Victor Provo (Nord)

Je veux remercier du fond du cœur le Congrès du Parti pour la manifestation spontanée avec laquelle il a accueilli les paroles de notre président de séance. Croyez bien que nous sommes très sensibles au geste que vient d'accomplir le Congrès, et soyez aussi persuadés que le Congrès départemental de la fédération du Nord a été entièrement inspiré par l'exemple, par le courage dont a fait preuve, en toutes circonstances, notre camarade Jean Lebas. Soyez sûrs qu'on a compris, à notre Congrès, et que tous les délégués qui sont intervenus se sont imprégnés de son exemple, et ont donné à nos assises départementales, une très haute tenue.
Soyez persuadés, en tout cas, que les Socialistes du Nord n'ont pas d'autre ambition que de suivre cet exemple, et qu'ils feront tout ce qui leur est possible de faire pour donner, dans cette grande région du pays, au Socialisme son rayonnement le plus grand et le plus complet.
(Vifs applaudissements)
Les guesdistes du Nord n'ont pas été du tout, je vous prie de le croire, effrayés et épouvantés, pour employer les expressions qui ont été employées à cette tribune, lorsqu'ils ont reçu les propositions de modifications aux statuts. Ils ont retrouvé,

Fondation Jean Jaurès

dans la déclaration de principes, tout ce qui se trouvait dans la déclaration de 1905.
(Applaudissements)
Il suffit de la lire, mais de la lire attentivement, pour en être convaincu. Il y a une différence de tonalité, et c'est tout. Tout ce qui a servi à la réunion des organisations Socialistes, en 1905, on le retrouve dans la déclaration, et, par conséquent, nous l'avons adoptée à l'unanimité.
Je suis bien sûr, d'ailleurs, que tout à l'heure, à la Commission, si nous demandons à notre camarade Léon Blum et aux autres camarades, d'examiner si nous pouvons réintroduire dans les statuts du parti l'article 1er, je suis bien sur que nous nous mettrons facilement d'accord sur un certain nombre de formules, pour donner satisfaction à des camarades.
La rédaction de l'article 11 a retenu notre attention. Nous pensons que, sur les lieux du travail, il est indispensable que les Socialistes se connaissent, prennent contact, diffusent la pensée du Parti.
Nous avons pensé – et cette préoccupation est aussi celle de notre camarade Hauck – que cette formule portait atteinte à l'indépendance de l'organisation syndicale. Mais nous avons pensé qu'il ne fallait pas constituer à l'intérieur du Parti, deux sortes d'organisations, et que la tâche de ces comités devait être d'amener au Parti le plus grand nombre possible de Socialistes.
C'est d'ailleurs en ce sens que nous nous sommes prononcés.
Nous avons aussi pensé que nous pourrions corriger ce qu'il y avait de trop souple dans la constitution du Comité directeur, et que nous pourrions réinstaller utilement, sous des formes diverses qu'il conviendrait d'étudier, une espèce de Conseil national.
La Commission pourrait, tout à l'heure, se pencher sur le problème et prendre des dispositions heures à ce sujet, dans l'intérêt bien compris du comité directeur lui-même, car il se peut qu'à un moment donné, les camarades sur qui pèsent les plus lourdes responsabilités éprouvent le besoin et soient contents de pouvoir s'appuyer sur une décision d'un Conseil national.
Je veux maintenant faire une proposition. Personne n'a abordé ce point, et cependant, il m'apparaît très intéressant : la suppression des tendances à l'intérieur du Parti, que nous avons tous saluée avec joie, et nous espérons bien que nous ne verrons plus ces groupements organisés avec ses secrétaires, avec des journaux, avec des propagandistes, des cotisations. Nous espérons bien que tout cela est définitivement banni de l'organisation Socialiste.
(Applaudissements)
Mais ceci – et vous en avez eu un exemple avec ce Congrès – nous amène à faire quelques constatations.
Nos sections, à l'approche des Congrès fédéraux et à l'approche du Congrès national, n'ont eu aucun texte sur lequel elles puissent discuter, qui puisse servir de base de discussion. Et alors, ici, je pense que nous pourrions alors, et très utilement, prendre une vieille proposition de notre camarade Auriol, proposition qui n'a pas abouti dans le passé parce qu'il y avait des tendances, mais avec la suppression de celles-ci, il semble que nous puissions reprendre cette

proposition qui consistait à réunir avant les Congrès nationaux les secrétaires généraux, dans une grande séance d'informations, au cours de laquelle on entendrait des orateurs désignés par le Comité directeur, faire des rapports, lesquels, ensuite, pourraient être envoyés utilement aux sections pour servir de base de discussion.
Il se peut que cette méthode soit un peu longue, car il est possible, sur des questions importantes, discutées au Congrès, d'envoyer sous une forme anonyme, même, si on estime que c'est plus profitable, des rapports contradictoires sur les grandes questions qui sont en discussion, et ainsi, nos sections et nos fédérations auraient des bases de discussion solides.
La seule base de discussion que nous ayons eue pour le Congrès national, cela a été l'envoi aux sections du projet de charte du Parti Communiste. Je vous demande un peu !.. C'est nous qui faisons les frais d'envoyer à toutes nos sections le projet de charte du Parti Communiste, avec les déclarations de Jacques Duclos, et il n'y a pas eu de propositions du comité directeur ou de plusieurs camarades sur ce point particulier.
C'est là, je pense, qu'il faut porter nos efforts. Je crois que tous les camarades seront d'accord pour que nous organisions demain les Congrès comme je viens de l'indiquer.

Marzorati

Camarades, plusieurs camarades, déjà, ont insisté sur les nécessités de l'interdiction du cumul du mandat législatif avec tout autre mandat électif. Cependant, certains admettent cette interdiction seulement en ce qui concerne le mandat législatif, et la qualité de maire d'une grande ville, ou de conseiller municipal de Paris.
la fédération de la Sarthe m'a mandaté pour demander l'interdiction du cumul du mandat législatif avec tout autre mandat électif, sauf en ce qui concerne le mandat de conseiller général, et encore, avec cet avis favorable de la fédération et du comité directeur du parti.
Nous estimons, en effet, que même le maire d'une petite ville ou d'un village, doit exercer réellement son mandat. Les électeurs ont le droit d'exiger que celui qui a été choisi par eux s'occupe effectivement de la gestion de sa municipalité ou de son rôle de conseiller municipal.
D'autre part, si nous sommes tous d'accord pour trouver normal que nos représentants au Conseil national aient cinq ans de parti, nous devrions être aussi d'accord pour exiger que celui qui doit représenter le Parti à l'assemblée législative ait également cinq ans de parti, et non pas trois ans seulement.
(Applaudissements)
Enfin, un certain nombre d'orateurs dont Defferre, ont trouvé normal que les statuts prévoient que les mandats donnés aux délégués au Congrès national ne soient pas des mandats impératifs. Et notre camarade Defferre disait tout à l'heure : si un camarade a ainsi un mandat qui n'est pas impératif, et si, au Congrès, il ne représente pas l'esprit de la fédération, sa fédération pourra toujours le révoquer.

Fondation Jean Jaurès

Eh bien, nous ne voyons pas comment la fédération pourrait, justement, révoquer un camarade qui n'aurait pas représenté l'esprit de cette fédération, et qui n'aurait pas eu mandat impératif. Nous sommes pour que le Congrès national inscrive dans les statuts que c'est la fédération elle-même qui verra si elle doit donner un mandat impératif ou ne pas donner un mandat impératif à ses représentants au Congrès.
Voilà les quelques explications que j'avais à fournir au nom de la fédération de la Sarthe.
(Applaudissements)

Ascencio (Maine-et-Loire)

Camarades, délégué par la fédération du Maine-et-Loire, je déposerai tout à l'heure une motion sur le bureau du Congrès. Je prendrai la parole ici pour faire certaines observations sur l'article 5 des nouveaux statuts. Cela va peut-être provoquer certains remous dans le Congrès, sur un sujet que certains estiment peut-être un peu vieillot, désuet. Je parlerai précisément d'une question qui nous intéresse tout particulièrement, nous, les fédérations de l'ouest, c'est-à-dire sur la cause de la défense de l'école laïque et de la laïcité.
(Applaudissements)
L'article 5 des nouveaux statuts dit ceci :
« Les membres du Parti ont le devoir d'appartenir au syndicat ouvrier de leur profession et aux groupes d'entreprises constitués dans les conditions prévues par l'article 11. »
Nous sommes partisans de l'article 5 des anciens statuts, et on voudrait, précisément, qu'on y ajoute que chaque militant Socialiste à le devoir aussi, puisqu'il se réclame d'un parti comme le Parti Socialiste qui est un parti de laïcité, d'envoyer ses enfants à l'école laïque.
(Applaudissements)
Pour nous, dans les départements de l'ouest, et particulièrement dans le Maine et Loire, ce département qu'on a qualifié comme l'Alsace de l'Ouest, la lutte est pénible et difficile pour nous, militants Socialistes, car il faut tout à la fois mener la lutte pour le Socialisme et pour la laïcité.
Il y a aussi d'autres départements – et je ne pense pas être désapprouvé par nos voisins – comme le Maine, comme la Sarthe et aussi comme l'Orne, qui rencontrent dans ce domaine les mêmes difficultés que nous avons.
Il y a aussi d'autres observations à faire actuellement dans le département de Maine-et-Loire : la fréquentation scolaire laïque, chez nous, est bien au-dessous de celle de l'école privée. Il faut dire une chose : c'est que, actuellement, dans notre département, il est construit des écoles libres. Elles sortent de terre, et elles sont déjà à moitié bâties, alors que nous, nous sommes dans un département où, si vous vous rappelez ce reportage qui a été fait bien avant la guerre par « Le Populaire », on disait que les écoles laïques sont des granges.
C'est vrai : les écoles sont, dans notre département, en complète décadence, en ruine, pendant que l'école libre construit des écoles neuves avec l'argent donné par le gouvernement de Vichy, dans cette subvention de 700 millions.

Fondation Jean Jaurès

(Applaudissements)
Camarades, j'en ai terminé. C'est un sujet qui est trop vaste, et on a trop peu de temps à la tribune pour le développer. Je tenais juste à le dire particulièrement au nom de la fédération.
Je dépose sur le bureau du Congrès la motion suivante :
« Motion de la fédération Socialiste de Maine-et-Loire,
Considérant que le Parti Socialiste, dans sa doctrine et dans les différents Congrès de Nancy, de Marseille, de Rouen, a toujours affirmé son attachement à la défense de l'école laïque et de la laïcité ;
Demande au Congrès qu'il soit ajouté à l'article 5 des statuts que chaque militant à la devoir matériel d'envoyer ses enfants à l'école laïque, pépinière de la République et du Socialisme. »
(Applaudissements)

Léon Nordmann

Sans être réservé pour la bonne bouche, je tâcherai de mériter la palme de la brièveté.
Il est très facile de parler après autant d'orateurs et de condenser ce qu'on a à dire.
la fédération du Gard, forts de 8 000 membres, m'a chargé de venir apporter ici les déclarations suivantes :
Elle a voté à l'unanimité la déclaration de principes telle que la résume le projet qui nous a été présenté.
Sur l'article 25, qui a retenu particulièrement son attention, la fédération, à l'unanimité, s'est prononcée contre le mandat impératif.
J'ai retenu, des orateurs qui se sont succédés, ce que Jules Moch nous a dit au nom de la fédération de l'Hérault, concernant le cumul des parlementaires, comme la fédération de la Somme, qui s'est prononcée également pour l'interdiction du cumul. la fédération du Gard a aussi jugé qu'il ne fallait pas exclure totalement les parlementaires du comité directeur, mais a limité leur nombre de places.
Il est absolument impossible, avec les travaux qui s'annoncent grandioses, de l'assemblée consultative ou de la nouvelle Constituante, que des parlementaires puissent à la fois s'occuper de leurs travaux parlementaires dans les commissions, parce qu'ils sont souvent maires ou adjoints de leur commune, de leurs obligations professionnelles qui les empêchent de prendre des décisions et des initiatives rapides quand ils sont trop nombreux à la CAP ou au comité directeur. Et c'est de cela surtout que le Parti souffre, dans sa propagande et dans sa forme de propagande.
On ne peut pas être partout. Le parlementaire a son travail à la Chambre ou dans les Chambres et il faut – ralliant en ceci les fédérations du Rhône et des Bouches du Rhône, que nous créions des régions qui enverront au Comité des membres, qui formeront ce comité directeur qui ne sera pas un organisme supplémentaire, mais qui supprimera, du même coup, le Conseil national.
Je sais, en effet – et peut-être le trésorier de notre Parti est-il dans la salle – que

Fondation Jean-Jaurès

des conditions financières sont également à prendre en considération. Je sais qu'on ne peut pas réunir rapidement et souvent 90 ou 95 délégués fédéraux, et qu'il faut condenser en réunissant des fédérations entières, ou par régions.
De cette façon, il sera possible, avec les moyens modernes dont on dispose aujourd'hui, de réunir rapidement la commission administrative, et je prends en témoignage nos camarades d'Algérie qui, hier, partant à 8 heures d'Alger, étaient ici hier soir. On ne pourra plus nous dire qu'il est impossible de réunir des délégués de toute la France, et qu'il faut que la région parisienne ou que des parlementaires seuls fassent partie de la Commission administrative.
Il appartiendra à ces régions de financer. Il ne faut pas mettre à la charge du Parti, qui a autre chose à faire dans sa propagande, des moyens qui sont absolument impossibles. Il faut que ce soient les régions elles-mêmes qui, par un timbre spécial, viennent en aide aux délégués régionaux qui pourront se rendre à Paris chaque fois que cela sera nécessaire.
Des moyens modernes pour se déplacer ? « Le Populaire » nous a dit que nous aurions 70 centres d'aviation, terrains d'atterrissage. Dans une époque comme celle-là, on ne viendra pas nous dire qu'il faut du temps pour venir à Paris. On prendra l'avion, et la commission administrative se réunira autant de fois qu'il le faudra.
Je vais vous lire la motion que le département du Gard a votée. Elle se résume en quelques lignes :
« La fédération Socialiste du Gard, déclare ne vouloir atteindre personnellement aucun membre des organismes centraux dans la motion suivante ;
Elle demande des méthodes de propagande nouvelles.
Elle rappelle l'alinéa 5 de la déclaration commune du 13 janvier 1905 et l'article 12 des statuts qui limitaient à 12 le nombre des parlementaires à la CAP.
Les élus parlementaires ne pourront individuellement être délégués à l'organisme central, mais ils seront représentés par une délégation collective, passée au dixième des délégués, qui ne serait pas, en tout cas, inférieure à cinq. S'il y a une commission exécutive, ils ne pourront en faire partie.
Compte tenu de cette déclaration, la fédération du Gard suggère que le comité directeur ou la CAP soit composé de 31 ou 33 membres dont cinq élus législatifs et 28 délégués régionaux.
les fédérations importantes peuvent avoir un délégué. Les autres se grouperont pour désigner le leur. »
Ce vote peut se faire également par mandats, par régions, et je pense qu'en établissant un comité directeur de cette façon, nous travaillerons pour la gloire et la grandeur du Parti.
(Applaudissements)

Le président – Le débat est clos.
Maintenant vient un moment que tout le SFIO attendait depuis cinq ans : c'est la venue de notre camarade Léon Blum à la tribune.
(Vifs applaudissements)
Avant de donner la parole à notre camarade Léon Blum, je demande à ceux qui

ne sont pas du Parti, de prendre note de ce que je vais dire.
Je vais donner la parole à un homme qui est le seul chef de notre parti qui, à Vichy, le 10 juillet 1940, ait eu une opinion sur le sort de la République.
(Applaudissements)
Je tiens à indiquer que c'est chez Léon Blum, à Lille, qu'a été tenue la première réunion clandestine du Parti.

Léon Blum – Chez Nordmann.

Le président – Je tiens à indiquer également que la venue de Léon Blum à la tribune évoque en moi un souvenir : c'est le débat dramatique qui a eu lieu à la même salle, à la même tribune, entre, d'une part, Léon Blum, et Marquet, Déat et Montagnon, d'autre part. C'était le 14 juillet 1933. Léon Blum disait alors :
Non, Marquet, non, Déat, le rôle du Socialisme n'est pas de s'intégrer dans un système intermédiaire, dussions nous en souffrir.
Et cette phrase avait été gravée dans mon esprit : « Dussions-nous en souffrir. »
Eh bien, Léon Blum, après votre activité militante, vous avez connu la période de souffrances. Maintenant, vous êtes à la période triomphante, à la tête du Parti.
(Très vifs applaudissements)
Je donne la parole au camarade Léon Blum.

Léon Blum

Je suis très heureux que le débat sur la révision des statuts, bien que limité dans son temps pour certains orateurs, ait pourtant pris, dans l'ensemble, une ampleur aussi grande. Je vais répondre de mon mieux aux objections, et fournir de mon mieux les explications nécessaires. Mais vous me pardonnerez si, peut-être, je me laisse aller à quelques développements qui vous paraîtront des digressions. Je suis un homme à qui on a laissé le temps de la réflexion !.. De ces réflexions, il y en a un certain nombre dont j'éprouve le besoin de vous faire profiter, ou tout au moins, que j'éprouve le besoin de vous communiquer. Je le ferai peut-être avec un certain désordre, mais enfin, j'espère que je parviendrai, même sur le fond du débat qui nous oppose, à vous dire tout l'essentiel.
J'ai bien senti, en écoutant de mon mieux les orateurs qui se sont succédés à la Tribune hier soir et ce matin, que, dans les statuts nouveaux, et surtout dans le nouveau projet de déclaration du Parti dont je m'excuse d'être l'auteur, quelque chose avait heurté, froissé, choqué la sensibilité de beaucoup de nos camarades, et en particulier, des militants les plus anciens de notre Parti. Ce sont des sentiments que je comprends, et des sentiments que je respecte. J'aurais pu moi-même les éprouver. J'ai ma part des souvenirs que Bracke, au milieu de vos acclamations, évoquait hier soir.
Moi aussi, j'ai été délégué au Congrès de 1905, où ont été élaborés les statuts de la carte rouge et la déclaration commune des organisations Socialistes. J'y étais délégué, j'y ai même pris la parole, et tous ces souvenirs restent encore présents à mon esprit. Ils me sont aussi chers, je vous l'assure, qu'à aucun de vous.
Je sais que cette tradition à laquelle vous vous êtes référé, est éprouvée et

Fondation Jean-Jaurès

glorieuse.
Mais cependant Jaurès nous a appris, une fois de plus, ce que c'est qu'une tradition, et son enseignement vaut pour notre Parti, comme il vaut pour une nation.
Une tradition, ce n'est pas l'attachement à une lettre ; c'est l'attachement à une idée qui vit, et, par conséquent, qui change.
La tradition, cela ne consiste pas à marcher dans la trace exacte de nos aînés ; cela consiste à marcher dans leur direction, et en avançant, si nous le pouvons, plus loin qu'ils s'étaient avancés eux-mêmes. Cela ne consiste pas à refaire, automatiquement, indéfiniment, ce qu'ils ont fait dans leur temps, mais à faire ou à s'essayer de faire ce qu'ils feraient s'ils étaient à notre place.
(Applaudissements)
Vous vous rappelez l'image admirable, qui est célèbre, de Jaurès : il ne s'agit pas de conserver une cendre, il s'agit d'entretenir une flamme, et c'est cela, la véritable fidélité à une tradition.
Je crois qu'en rédigeant les statuts et le nouveau projet de déclaration, nous avons eu cette fidélité.
Laissez-moi vous dire tout d'abord qu'en ce qui concerne cette déclaration, bien que, dans l'ancien texte, le nom de Marx n'ait jamais été prononcé, c'est une erreur qu'a commise involontairement un des précédents orateurs. Cependant, il y a une fidélité parfaite à tous les principes essentiels du marxisme, à ces principes que ni Jaurès, à aucun moment de sa vie, ni un homme comme Van den Hooven (?) qui a survécu à Jaurès pendant vingt ans, n'ont jamais renié en quoi que ce fût, qu'il s'agisse de ce qu'on appelle, par une formule que je continue à trouver équivoque, le matérialisme historique, et elle est équivoque dès qu'on entend le mot « matérialisme historique » dans le même sens que lorsqu'on oppose le matérialisme à l'idéalisme, soit comme théorie psychologique d'explication de sa connaissance,… (applaudissements)… soit comme théorique métaphysique pour l'univers. Mais, en tant qu'elle est une philosophe de l'histoire, nous continuons à y adhérer pleinement, et sans aucune réserve.
Nous acceptions dans son intégrité l'analyse de la société capitaliste de Marx. Nous acceptons dans son intégrité sa théorique de la valeur et sa théorie du profit. Nous l'acceptons sans la moindre réserve. Là encore, je n'ai cessé de soutenir depuis quinze ans qu'il y avait une formule équivoque qui est la formule « lutte de classes », qui, je continue à le soutenir, n'est pas la formule de Marx, la formule de Marx étant l'action de classe.
(Applaudissements)
Et cette tradition par cette formule à laquelle nous continuons à adhérer : la libération des travailleurs, sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. Ce que nous appelons « lutte de classes », d'une expression trop sommaire, est la combinaison du concept d'action de classe, et du concept d'antagonisme des classes, qui a un tout autre sens et une toute autre portée.
Mais, cela encore, nous l'acceptions finalement, et nous ne faisons pas non plus la moindre réserve sur la notion de l'organisation internationale des travailleurs,

Fondation Jean-Jaurès

sur la formule : « Travailleurs de tous les pays, unissez-vous. »
(Applaudissements)
Par conséquent, que le nom de Marx soit jeté ou ne le soit pas – et je répète qu'il ne l'était pas davantage dans la déclaration commune des organisations Socialistes dans les anciens statuts – je maintiens, pour ma part, que dans le texte qui vous est soumis, les principes essentiels du marxisme demeurent.
Il s'agit simplement peut-être de lire le texte avec un peu plus d'attention que certains de vous l'ont peut-être déjà fait, et je suis particulièrement heureux que ce témoignage ait été rendu au projet que nous vous soumettons par mon ami Provo, de la fédération du Nord, qui continue à l'appuyer par des signes d'assentiment dont je le remercie encore.
Ce petit certificat donné à notre travail par la fédération du Nord, par cette fédération d'origine, si glorieusement guesdiste, et auquel un de nos camarades tout à l'heure, par un véritable anachronisme, a fait allusion, car ce langage a beaucoup de sens pour nous, justement au nom de ces anciennes oppositions de tendances que nous espérons bien ne jamais voir renaître… (applaudissements)… auxquelles, vous le savez, il y avait, dans le fond, moins de place qu'on ne pouvait l'imaginer quelques fois dans le fond, et non à la surface, car au fond, depuis maintenant vingt-cinq ans que je vis dans le Parti, de corps ou d'esprit, je ne me souviens pas avoir été en désaccord sur quelque question que ce fût, soit avec Guesde, soit avec Delaury, soit avec Lebas, soit avec les hommes qui, actuellement, sur leurs traces et à leur exemple, dirigent la plus puissante de nos fédérations.
Donc, tout cela est dans la déclaration. Seulement, que voulez-vous ? Il faut, malgré tout, nous reporter à l'époque où cette déclaration et ces statuts ont été votés. Ils l'ont été en 1905, au lendemain d'un évènement qui, pour moi, est un évènement contemporain, mais qui, pour la plupart d'entre vous, est un évènement historique, c'est-à-dire : le Congrès d'Amsterdam.
Eh bien, si vous voulez y penser, si vous voulez bien y réfléchir, vous vous rendrez compte que malgré tout, depuis quarante ans, dans la vie Socialiste, dans la conscience Socialiste, dans la pensée Socialiste, nationale ou internationale, un certain nombre de changements essentiels se sont produits.
Le débat central du Congrès d'Amsterdam, celui dont vous retrouver l'écho dans la rédaction même de nos anciens textes, le débat entre Wawell et Jaurès, croyez-vous qu'il ait aujourd'hui le moindre sens pour nous et pour qui que ce soit dans le monde du Socialisme international ? Croyez-vous qu'il ait même un sens pour le communisme international ?
Il portait non pas précisément sur le ministérialisme, question secondaire à laquelle Jaurès n'attachait pas du tout l'importance qu'on a cru, et où il s'était engagé pendant un instant par un scrupule d'amitié personnelle. Non, il portait sur cette question infiniment plus importante : l'évolution sociale et l'évolution corrélative des parties Socialistes sont-elles indépendantes de l'état civique, de la structure politique des sociétés et des Etats ?
Qui donc oserait aujourd'hui reprendre la thèse Wawell, la thèse de l'indépendance ? Ce ne sont pas, à coup sur, les Socialistes allemands. Ce ne

seraient pas les Socialistes italiens, pas plus que les Socialistes français.
Il n'y a plus aujourd'hui, dans le monde prolétarien, dans le monde ouvrier ou dans le monde Socialiste ou Communiste, dans le monde syndicaliste, il n'y a plus personne pour prétendre que l'évolution capitaliste ou que l'évolution des partis ouvriers et prolétariens soit indépendante des formes de politique de la société dans laquelle nous agissons.
(Applaudissements)
Nous savons tous maintenant – et il n'y a plus de discussion là-dessus, c'est une chose acquise, c'est un lieu commun – nous savons tous qu'il y a une connexion indissoluble entre Socialisme et démocratie… (applaudissements)…, que, sans le Socialisme, la démocratie est imparfaite, mais sans la démocratie, le Socialisme est impuissant… (applaudissements)… La démonstration de cette vérité élémentaire a été apportée en lettres de sang, et personne au monde ne peut l'oublier.
Prenez l'autre question qui avait pris une si grande place dans le débat d'Amsterdam ou dans les débats antérieurs du Socialisme international, ou dans les débats internes du Parti Socialiste démocrate allemand qui tenait, à cette époque, une telle place dans la vie internationale, le débat entre l'idée de révolution telle que l'avait conçu, à cette époque, un homme comme Edouard Bernstein, et l'idée de révolution.
Qui donc, aujourd'hui, dans le Socialisme, considère la Révolution comme une fin en soi ? Qui donc, depuis, par exemple, les formules du Congrès de Toulouse, les formules de Jaurès au Congrès de Toulouse, conteste que le Parti Socialiste est un parti de révolutionnaires, parce que et en tant que la révolution contient en elle-même une virtualité révolutionnaire ?
On nous reproche de ne pas avoir, dans les statuts, suffisamment mis l'accent sur la révolution. Nous n'avons pas à mettre l'action sur le mot de « révolution », en tant qu'il s'opposerait à la révolution, comme c'était le cas dans le texte de 1905, inspiré par les débats.
En ce qui me concerne, ce n'est pas une fois, c'est dix fois, c'est vingt fois, que j'ai répété sous toute les formes, à la Tribune, ou dans un article, que je ne connaissais pas deux espèces de Socialisme, dont l'un serait révolutionnaire et dont l'autre ne le serait pas. Il n'y a qu'un Socialisme, et ce Socialisme, par lui-même et par essence, est révolutionnaire.
(Applaudissements)
Mais, sur cette idée de révolution elle-même, idée si vaste, si complexe, et, quand on l'analyse, à bien des égards, si difficile, les choses sont-elles également ce qu'elles étaient au moment où on a rédigé les statuts et les déclarations de 1905 ? Je ne le crois pas.
La révolution, pour nous, je le répète, ne se place pas dans une antithèse avec la révolution.
Nous avons été obligés, par une suite d'évènements dont l'un a été la révolution bolcheviste, dont l'autre a été la croissance de nos partis dans le cadre des états démocratiques, nous avons été obligés d'analyser d'infiniment plus près la différence qui existe entre les révolutions politiques et les révolutions sociales.

Nous avons été amenés à analyser d'infiniment plus près la différence qui existe entre l'exercice du pouvoir par les partis, dans le cadre de la société capitaliste, et la conquête révolutionnaire du pouvoir.
Mais, cette entrée en ce moment dans le rappel de ces analyses nous entraînerait loin ; elle ne serait d'ailleurs pas inutile, peut-être, car ce sont des questions auxquelles nous serons obligés un jour, peut-être un jour prochain, d'appliquer sur elles notre attention. Nous sommes cependant, les uns et les autres, arrivés à cette conviction qui nous est sans doute commune à tous, qui est je crois partagée par tous nos camarades de l'Internationale, que la possession du pouvoir politique et à plus forte raison l'exercice du pouvoir dans les cadres de la société capitaliste n'est pas par elle-même la révolution; que la conquête du pouvoir est révolutionnaire, dans la mesure où elle permet d'opérer la transformation sociale,… (applaudissements)… c'est-à-dire la substitution d'un régime de propriété à un autre régime de propriété.
Mais, je crois, en dernière analyse, ce pas fait – et cela va heurter peut-être un certain nombre de nos camarades – que nous sommes amenés à aller plus loin ; je pense, pour ma part, non seulement que la prise eu pouvoir, même quand elle est accomplie sous forme insurrectionnelle, à la façon des révolutions politiques, même quand elle livre la totalité du pouvoir à la classe ouvrière, n'est la révolution qu'autant et dans la mesure où elle permet d'accomplir la transformation sociale . Mais, je pense aussi que la transformation sociale en elle-même n'est pas non plus le but final, et que la transformation sociale est le moyen, est la condition nécessaire mais cependant le moyen et la condition de la transformation de la condition humaine.
(Applaudissements)
C'est en cela que, pour ma part, je maintiens les formules initiales du projet qui vous est soumis en ce moment, contre l'article 1er de nos anciens statuts, car la différence profonde, elle est là et je viens de vous la désigner du doigt.
Qu'est-ce que je veux dire, quand je parle de la transformation de la condition humaine ? Je veux dire que l'objet révolutionnaire n'est pas seulement de libérer l'homme de 1'exploitation économique et sociale et de toutes les servitudes accessoires et secondaires que cette exploitation détermine; mais qu'il est aussi de lui assurer, dans la société collective, la plénitude de ses droits fondamentaux et la plénitude de sa vocation personnelle. Je crois que l'objet révolutionnaire, c'est d'établir une harmonie entre cette unité sociale qu'est la personne, et ce tout social que sera la société collective. Le but véritable du Socialisme, par la transformation sociale, c'est cela. Notre véritable but, dans la société future, c'est de rendre la personne humaine non seulement plus utile, mais plus heureuse et meilleure, et en ce sens le Socialisme est plus qu'une conception de l'évolution sociale ou de la constitution sociale ; il est une doctrine universelle, une doctrine qui doit pénétrer les esprits et les cœurs, une doctrine qui doit transformer les modes de vie et de pensée, qui doit transformer les mœurs et le monde entier, quand l'humanité sera pénétrée et relevée par le Socialisme.
(Applaudissements)
C'est en ce sens que nous disons de notre Socialisme qu'il est humain, et il n'est

pas moins révolutionnaire pour cela. Non, il l'est d'avantage.
(Applaudissements)
Et si je voulais résumer ces observations par des formules qui nous sont devenues bien familières, je crois que ce qui, dans les statuts et dans la déclaration de 1905, était transactionnel, une transaction de caractère encore quelque peu diplomatique entre des conceptions opposées, est aujourd'hui une synthèse vivante pour nous, une synthèse entre la dialectique marxiste que décidément je ne veux pas appeler matérialisme historique, et l'idéalisme jaurésien que j'appelle idéalisme sans aucune hésitation et sans aucun scrupule de pensée, une synthèse entre la dialectique marxiste qui nous montre la société Socialiste sortant, je ne dirai pas fatalement mais nécessairement, au sens logique de la nécessité, de l'évolution du capitalisme lui-même, et l'idéalisme jaurésien montrant dans le Socialisme marxiste le point terminal, l'aboutissement, le point de rencontre de tous ces grands courants qui traversent l'humanité, depuis que la civilisation humaine a commencé, courants de l'esprit et de la conscience, aspirations vers la justice, vers l'humanité, vers la charité humaine, comme disait je ne sais quel penseur ancien.
C'est cette synthèse que nous avons essayé d'exprimer, au milieu d'une opposition morte.
Tout cela, j'aurais pu vous le dire à peu près comme je vous le dis, dans un de nos Congrès d'avant-guerre, où nous parlions d'autre chose, n'est-ce pas ? Mais, vous sentez bien que tout cela est devenu encore plus vivant et plus pressant, quand nous considérons l'expérience de ces cinq années d'oppression et de combat, de souffrance et de résistance.
La connexion indispensable du Socialisme et de la démocratie aujourd'hui est encore plus évidente, plus éclatante pour nous aujourd'hui, non seulement parce que nous savons que la démocratie est nécessaire à l'évolution du Socialisme, mais parce que cette guerre est venue apporter la confirmation la plus éclatante et là plus atroce à la fois, à la thèse que nous avions soutenu pendant tant d'années. Nous savons que si le Socialisme est nécessaire à la paix, la paix est nécessaire au Socialisme…(applaudissements)… Et nous savons maintenant, – nous le disions déjà, nous l'affirmions déjà, mais aujourd'hui, qui pourrait le contester et qui pourrais l'oublier ? – nous savons que toute dictature est par elle-même non seulement un risque, une virtualité de guerre, mais une certitude de guerre plus ou moins différée.
Je ne conteste pas que le capitalisme apporte en lui-même la guerre, comme la nuée contient la foudre ; mais, c'est par l'intermédiaire des dictatures politiques que le capitalisme exerce son influence funeste et mortelle sur la question de la guerre.
(Applaudissements)
Ces questions, d'ailleurs, considérez qu'elles ne se posent pas tout à fait sous les formes où les analyses des théoriciens anciens du Socialisme les avaient le plus volontiers envisagées. Ainsi, vous vous rendez compte, j'en suis sûr, qu'aujourd'hui les questions de surpopulation et de migration sont devenues infiniment plus redoutables pour la paix du monde que les questions de

Fondation Jean Jaurès

surproduction ; qu'il s'agit beaucoup plus, pour les capitalistes totalitaires, de conquérir des espaces vitaux que de conquérir des marchés, qu'il s'agit beaucoup plus pour eux de nourrir ou d'établir sur des terrains nouveaux des populations, que de trouver des débouchés à des marchandises.
Quoi qu'il en soit, cette connexion entre la démocratie et le Socialisme, elle est plus évidente aujourd'hui pour nous que jamais.
Et d'autre part, est-ce que nous ne savons pas aujourd'hui plus clairement que nous ne le savions il y a six ans, et nous pouvons le dire avec fierté, qu'entre le patriotisme national et la solidarité de classe, la coexistence est possible ?
Dans la clandestinité, vous tous qui êtes ici, vous avez entrepris ensemble une double tâche : reconstruire un parti qui est le parti de classe, au sens que j'indiquais tout à l'heure, et apporter en même temps à la lutte clandestine, à la résistance, la totalité des forces vivantes et de l'énergie latente du pays.
Vous avez bien senti, à ce moment, que non seulement il n'y avait pas contradiction entre ces deux tâches, mais qu'elles n'étaient chez vous que les deux formes du même devoir humain.
Grâce aux efforts de ceux qui sont venus avant nous, et le mot de Marx s'est réalisé en ce sens, les prolétaires se sont acquis, se sont conquis peu à peu une patrie, par leur propre effort, par leur propre courage.
(Applaudissements)
Et nous sentons aujourd'hui qu'entre ce patriotisme national et notre solidarité de classe et de parti, il n'y a aucune incompatibilité. Et nous sentons avec la même évidence qu'entre ce patriotisme national et notre patriotisme, il y a aussi, dès que l'on réfléchit, dès que l'on va au fond des choses, la même liaison indissoluble. Il n'y a pas de prolétariat libre dans un peuple asservi ; il n'y a pas d'hommes libres si tous les hommes ne sont pas libres ; il n'y a pas de patrie libre si les autres patries ne sont pas libres.
(Applaudissements)
Le patriotisme a grandi, exalté en nous-mêmes la conception de l'organisation internationale et humaine, et pour nous, la forme la plus haute, la plus noble du patriotisme, c'est précisément de faire en sorte que notre pays devance, s'il le peut, les autres, ou en tout cas ne se laisse dépasser par aucun, dans cette émulation, dans cette sorte de course et de rivalité entre les peuples, dont l'enjeu est d'apporter le meilleur effort pour l'organisation pacifique de l'humanité, où toutes les nations grandes et petites, trouveront leur place égale et juste.
C'est ainsi que tout ce que nous avions pensé avant cette guerre se trouve confirmé par ses enseignements et par ses leçons. Et si nous envisageons aujourd'hui, comme je le faisais il y a huit jours devant nos camarades à Sceaux, si j'envisage la tâche précise que laisse devant nous cette guerre achevée, c'est encore aux mêmes conclusions que j'aboutirai. La guerre a une puissance de destruction sans cesse accrue ; nous savons quel accroissement cette puissance vient de recevoir encore ces jours derniers, virtuellement je l'espère. Elle détruit d'abord ce qu'il y a de plus précieux, les vies humaines et toujours, par un effet infaillible, l'élite des générations ; elle détruit des richesses ; elle détruit des villes ; elle a détruit des sociétés politiques. Même chez les vainqueurs, que de

formes et de la vie publique et de la pensée et de la vie sociale elle aura soumise à son œuvre de démolition ou de désolation !
D'autre part, sans avoir de force créatrice, elle a une force de libération, et révolution, d'accélération. Dans bien des domaines de l'esprit, elle produit le résultat que nous lui avons vu produire sous nos yeux ; dans certains domaines de la science et de la technique, les progrès révolutionnaires de quelques années de guerre dépassent ceux qu'auraient acquis en je ne sais combien de décades le mouvement et le progrès réguliers de la recherche.
Le problème qui nous est posé aujourd'hui, il est de savoir si, ayant à reconstruire ce que la guerre à détruit, nous saurons appliquer à ce travail les forces neuves, les forces fraîches que la guerre a révélées ou libérées, ou dont elle a accéléré le rythme d'évolution. Cela est vrai à tous les échelons. On aura des villes à reconstruire : est-ce qu'on les reconstruira pareilles ? on a des usines à reconstruire : profitera-t-on ou non des progrès de la technique ? on aura des avions à reconstruire : profitera-t-on ou non des progrès de la technique réalisés pendant la guerre ? Nous aurons des sociétés à reconstruire ; profiterons-nous des enseignements de la guerre ou les referons-nous telles qu'elles étaient, comme on nous l'a proposé si naïvement pour la France, il y a quelques semaines ?
(Applaudissements)
Nous avons eu à reconstruire un parti, et cette œuvre n'est pas terminée. Nous avons eu à reconstruire un parti, car nous avons eu, vous avez eu le courage de le reconstruire, sur nouveaux frais, presque sur la table rase : est-ce que nous le referons, par fidélité à la tradition, identique à lui-même ? Marcherons-nous exactement dans les traces de nos aînés, on saurons-nous avancer dans la direction qu'ils nous ont tracée ? Saurons-nous comprendre l'enseignement, pour nous Parti Socialiste, de ces années de guerre et des leçons que la vie dans la résistance a dégagées ?
A mon premier contact avec vous, je vous ai dit ce que je pense du phénomène politique de la résistance et je vous ai dit qu'il était impossible d'en mesurer exactement l'importance et les conséquences. Mais, tout en faisant les réserves que quelques-uns d'entre vous n'ont pas oubliées, je vous invitais a n'en pas mésestimer l'importance. Je crois que la vie dans la résistance, que les buts ou les autres éléments de la résistance ont été une des conditions et un des moyens du renouvellement matériel de notre Parti.
(Applaudissements)
Je fais ici une incursion, puisque mon sujet et le mouvement de ma pensée m'y conduisent à peu près mathématiquement et que sans doute je n'aurai pas l'occasion de reprendre la parole sur ce point particulier, je fais ici une incursion dans un domaine qui n'est pas tout à fait celui de notre discussion. Mais je puis vous dire que si, pour ma part, j'ai appuyé de tout mon crédit, de toute mon influence auprès de mes amis, les contacts devenus des ententes qui se sont établis entre le Parti Socialiste et les Mouvements de résistance, c'est pour un double objet : D'abord parce que je voyais dans ces négociations et dans ces ententes les moyens d'assurer ce qui me paraît la condition vitale d'une vie

démocratique normale en France, ce sans quoi la démocratie nous paraîtrait gravement menacée et compromise, c'est-à-dire la loyauté des attitudes et, quand il le faut, des alliances.
(Applaudissements)
J'y voyais le moyen d'arriver à une reproduction plus exacte, plus claire, plus franche des différentes familles politiques et sociales dans ce pays. C'était là ma première préoccupation.
Mais, j'y voyais, en même temps, une des formes de ce renouvellement interne du Parti dont j'ai toujours senti, quand j'étais loin de vous et dont je sens, non pas plus fortement mais aussi fortement, la nécessité, depuis que je suis revenu. Votre Parti s'est déjà renouvelé dans une large mesure, dans sa matière ; vous avez déjà parmi vous beaucoup de membres neufs. Sans que peut-être vous vous en doutiez encore aussi clairement que cela est, vous êtes animés d'un esprit neuf.
N'ayez pas peur, je vous en conjure, du contact avec les forces fraîches issues de ces mêmes circonstances et des mêmes mouvements de pensée que votre esprit reconstruit aussi bien et qui se développent à côté de vous.
J'ai entendu, pendant cette discussion (je ne suis pas le seul à faire des digressions peut-être hasardeuses) j'ai entendu émettre la pensée que nous nous embourgeoisions, que nous redéclassions, que nous perdions le contact avec ce qui, à coup sûr, est le plus essentiel, la nécessité de notre vie de Parti, c'est-à-dire la masse des travailleurs de ce pays.
La plus grande erreur que vous puissiez commettre, selon moi, c'est de croire que, lorsque nous gagnons dans une des zones de la population française, nous perdons nécessaire dans une autre.… (applaudissements)… N'imaginez pas qu'il y ait, entre ce que nous appelons la bourgeoisie et la classe ouvrière, des vases communicants, de telle façon que, quand le niveau baisse d'un côté, il monte nécessairement de l'autre. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent. Nous montons et nous baissons à la fois des deux côtés. Les mêmes causes qui augmentent notre puissance d'attraction et de rayonnement du côté des couches sociales prolétariennes, augmentent aussi notre force de pénétration et de rayonnement dans la classe bourgeoise.
Il en a toujours été ainsi dans notre Parti. Cela s'est passé ainsi au lendemain de l'affaire Dreyfus ; cela s'est passé ainsi au lendemain de l'autre guerre. Parmi les éléments bourgeois qui sont venus à nous, il y a eu ceux que la mode avait apportés et que la mode a remportés, comme disait Jaurès. C'est entendu. Il y a eu aussi ceux qui avaient été apportés par autre chose que la mode et qui sont restés. Parmi ces éléments, on trouve parfois des hommes comme Pressensé et Moutet ou, si vous voulez, des hommes comme moi.
(Applaudissements)

Marius Moutet – Tu me fais trop d'honneur de me mettre sur le même pied que toi !

Léon Blum – Dans une nation comme la nôtre et probablement dans les autres,

Fondation Jean Jaurès

mais je parle de ce que je connais, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait une sorte d'unité, de contexture nationale plus étroite, plus profonde que nous ne le pensions peut-être.
Il n'est pas certain, si l'on y réfléchit, que ce qui séduit certaines couches ou certaines zones du peuple de France nous sépare et nous éloigne de certaines autres. Tout cela, bien entendu, à partir du moment où l'on se place sous le signe de la bonne foi et de la sincérité.
C'est pourquoi je vous fais, en passant, cette recommandation : Entrez dans ces voies nouvelles avec confiance ; ne croyez pas que vous serez par là moins forts vis-à-vis de la classe ouvrière. Nous avons vu, dans les circonstances que je vous rappelle, au moment de l'affaire Dreyfus, au lendemain de la guerre, que c'est exactement l'inverse qui s'est produit. Ne craignez pas par là de retarder le moment de l'unité. Car ce ne sont pas nos camarades Communistes qui pourront faire des objections !
(Applaudissements et sourires)
Vous savez bien, d'autre part, que, plus nous serons forts et surtout plus nous nous sentirons forts… (applaudissements)… et plus l'unité nous sera rendue facile.
Je vous demande pardon de m'être attardé un peu sur ces divers problèmes… (Non ! Non !)…
Je voudrais vous dire maintenant encore un mot du fond du débat qui est en discussion et, si vous le permettez, je vais vous lire un petit document inédit qui a pour moi son intérêt, car je vais vous en dire l'origine. Ce que je tiens en ce moment dans mes mains, c'est la pelure, déterrée il y a très peu de jours, d'une note que, de ma prison française, j'avais adressée au Comité d'action Socialiste et dont je crois bien que Daniel Mayer possède encore l'original.

Daniel Mayer – Et j'y tiens !

Léon Blum – On essayait, à ce moment, de reconstruire le Parti. J'y travaillais autant qu'on peut travailler à une œuvre de ce genre, du fond d'une prison. Mes camarades voulaient bien me consulter. Par des camarades qui assuraient la liaison, Le Troquer, …….. en même temps que ma belle-fille et ma femme, je parvenais à recevoir des demandes d'avis et à faire connaître en réponse mon sentiment. Voici cette note qui est datée du 1er mars 1943 et que je lis telle quelle :
« Je ne suis pas d'avis de modifier le titre du Parti. Il y a un Parti Socialiste, parce qu'il y a le Socialisme. Le Parti Socialiste doit subsister avec son nom, comme la République française devra subsister avec son nom.
Mais je crois que, pour le Parti Socialiste de France, comme pour la République française, de nouvelles formes d'organisation constitutionnelles devront être établies. Le problème est identique dans les deux cas : trouver les formes d'organisation qui assurent l'autorité et l'unité d'action dans la démocratie. Le Parti, par exemple, n'a jamais eu de véritable organe directeur, de véritable pouvoir exécutif, pas plus d'ailleurs que la République. Il lui en faut un.

(Applaudissements)
Nous devons également nous demander si à nos sections communales, ne devront pas s'ajouter des éléments analogues aux cellules d'entreprise ou aux amicales constituées par nous dans ces dernières années.
Dans bien des cas, la fédération départementale ne se justifie qu'au point de vue électoral, mais forme une base trop étroite pour la propagande.
D'une façon générale, nous devons, selon moi, donner la double impression d'un renouvellement de forme, c'est-à-dire de l'organisation et de l'esprit, c'est-à-dire du fond de la direction de la propagande et d'une continuité de la doctrine.
C'est cette continuité qu'exprimera le maintien du titre du Parti. »
Ce document a été écrit le 1er mars 1943. Je ne me rappelais plus, bien entendu, le contenu de cette notre, parce que j'en ai écrit beaucoup d'autres comme celle-là. Mais, il s'est trouvé que, lorsque le Comité directeur m'a demandé de préparer un avant-projet des révisions des statuts et de révision de la déclaration liminaire, j'ai trouvé, sans m'en souvenir, ce que je proposais dans cette note de mars 1943.
Il y a un point sur lequel, je l'indique tout de suite à nos camarades des fédérations du Gard, de la Haute-Garonne, des Bouches-du-Rhône, que j'étais d'avance d'accord avec eux : c'est la question de l'organisation régionale de la propagande.
(Applaudissements)
J'ai déjà déploré que la représentation proportionnelle ne fût pas établie dans le cadre régional. C'est que la proportionnelle régionale nous aurait permis et nous aurait même contraints de donner à notre propagande la forme régionale.
J'espère que nous pourrons remettre dans la constitution elle-même ce que nous ne sommes pas parvenus à mettre dans la loi électorale.
(Applaudissements)
Pour ma part, je le dis en passant, je suis régionaliste, en ce sens que je crois nécessaire de créer dans ce pays un certain nombre de centres vivants, une activité de vie régionale qui deviendrait, par la force des choses, les centres de notre propagande de parti et notre presse de parti.
(Applaudissements)
En ce qui concerne le Comité directeur, vous savez qu'à plusieurs reprises j'avais demandé dans le Parti (pour la première fois, je crois, à Toulouse, au lendemain des élections de 1928), la création d'un véritable organisme directeur.
Je dis tout de suite que, dans le débat qui s'est produit sur notre avant-projet au Comité directeur, nous avons déjà envisagé la solution qu'un certain nombre de fédérations suggèrent aujourd'hui, c'est-à-dire la réunion périodique, pendant l'année qui sépare deux Congrès consécutifs, de conférences des secrétaires fédéraux, et ce n'est pas de notre part que des amendements de ce genre trouveront la moindre résistance, parce que, encore une fois, nous avions déjà prévu, dans un débat du Comité directeur, de soumettre la question au Congrès, sans avoir voulu cependant l'inscrire aussitôt dans le projet écrit des statuts.
Voilà donc les explications qu'il me paraît nécessaire de vous donner, et, encore

Fondation Jean Jaurès

une fois, je m'excuse de vous avoir un peu attirés en dehors de l'objet particulier de cette discussion.
Je crois que, dans la déclaration et les statuts que nous vous proposons d'adopter, nous ne vous empêchons pas, bien loin de là, d'aller aux prochaines luttes électorales en pleine franchise et en pleine clarté. Je crois qu'ils ne sont nullement en contradiction avec la formule que répétait tout à l'heure un de nos camarades et donc je me suis en effet servi dans la discussion, parce que, je le disais il y a huit jours, je préfère pour ma part voir notre Parti se présenter aux électeurs tel qu'il est, sans dissimuler son but, et cela vous l'exprimerez avec force, avec franchise, pendant les prochaines batailles électorales.
Les prochaines batailles électorales se dérouleront malheureusement dans le trouble de la confusion, alors que nous aurions voulu la clarté qui est elle-même la condition de la franchise. Une partie de la propagande devra porter malheureusement sur les questions de mode d'élection de la Constituante de ses pouvoirs, etc., etc. Elle portera aussi sur le programme du CNR qui est un document dont je me garderai bien de dire du mal, parce que – j'ajoute une confidence à d'autres, et vous savez que ce programme du CNR, c'est le Parti Socialiste qui en a pris l'initiative au sein du Comité ; c'est sur la présentation des représentants de notre Parti au Comité national de la Résistance que l'idée d'un programme commun a été acceptée, et ce programme s'inspire, nous pouvons le dire, dans la plus large mesure du projet que nos délégués avaient présenté.
Mais est-ce que vous me permettrez d'ajouter sans trop de forfanterie que c'est d'une petite note aussi comme celle que j'ai lue tout à l'heure que cette idée première est sortie ?
(Applaudissements)
Par conséquent, quand j'entends vanter, dans la presse d'aujourd'hui, les vertus du programme du CNR, je me sens plutôt flatté.
(Applaudissements)
Enfin, au-delà de ce programme du CNR, nous aurons, je pense, notre propre programme d'action immédiate, et au-delà de notre propre programme d'action immédiate, tout se passera comme en 1936 où nous avons eu le programme commun du Front populaire, notre propre programme de réformes immédiates et puis, notre programme éternel du Parti, celui que nous proposerons aux électeurs, jusqu'à ce que le peuple de France nous ait donné ou se soit donné à lui-même les moyens de le réaliser.
(Vifs applaudissements)
Nous ferons cela, je l'espère, et personne ne pourra nous reprocher, ni nos amis, ni nos ennemis, ni nos adversaires, de nous montrer autres que nous le sommes.
C'est dans ces conditions que nous irons, je le répète, à la bataille électorale, et c'est dans ces conditions que notre Parti continuera à travailler, restant véritablement fidèle aux principes et à la doctrine essentielle du Socialisme, et en renouvelant, comme nos aînés l'ont fait, à mesure que les circonstances changent et que la vie évolue, les formes tactiques et les formes spirituelles de présentation et de pénétration.

Collection Jean Jaurès

Mais, dans tout cela, le Socialisme demeure, le Socialisme vers lequel convergent aujourd'hui toutes les forces humaines, les forces de destruction comme les forces de construction, le Socialisme auquel même ses adversaires les plus impitoyables comme les dictatures, auront peut-être travaillé sans le vouloir.
C'est le Socialisme qui est le maître de l'heure ; c'est le Socialisme qui sera un jour maître de la Terre. Vous le sentez bien par la forme même des résistances qu'il rencontre. Non pas que ces résistances aient cessé, car les résistances ne cessent jamais ; elles n'ont pas cessé, mais elles se dissimulent dans une sorte de gêne honteuse, presque dans un acquiescement involontaire. Le Socialisme est le maître de l'heure. Je n'ai pour ma part qu'un vœu et vous n'avez qu'un devoir, c'est que le Parti Socialiste soit digne du Socialisme.
(Applaudissements prolongés. Les congressistes, debout, acclament longuement l'orateur)

La séance est levée à treize heures.

Séance du dimanche 12 août 1945 (après-midi)

Président : Gazier (CGT)
Assesseurs : Biondi (Oise), Lejeune (Somme)

La séance est ouverte à 15 heures.

Le président (Albert Gazier)

Camarades, l'ordre du jour de cette séance comporte les interventions des délégués étrangers représentant parmi les mouvements Socialistes frères. Ensuite commencera et finira le débat sur l'Assemblée Constituante et la future constitution républicaine. Sans vouloir retarder de beaucoup l'ouverture de ce débat, je tiens à vous dire la satisfaction que j'éprouve, ainsi que tous les militants à la fois syndicalistes et Socialistes qui forment la majorité de notre parti, à commencer les discussions de ce grand Congrès en enregistrant comme encouragement le fait que beaucoup des orateurs ont insisté avec force sur la nécessité pour le Parti Socialiste français, non pas de retrouver, mais de conserver le caractère ouvrier qui est le sien.
(Applaudissements)
Nos camarades de l'Alsace ont particulièrement insisté sur cette nécessité, et, ce matin encore, notre camarade Léon Blum a lumineusement démontré que, tout en gagnant des couches nouvelles de la population, le Parti doit également marquer d'une façon profonde son empreinte sur les populations ouvrières.
(Approbation unanime)
Avant de donner la parole à nos camarades des pays voisins, je tiens à souligner le grand exemple qui nous est donné par le Parti travailliste de Grande-Bretagne… (applaudissements)… Il vient de confirmer par l'expérience les déductions de notre ami Léon Blum en montrant que ce parti a pu conquérir

Fondation Jean-Jaurès

d’immenses couches de la population britannique sans rien voir diminuer pour cela de son influence sur les organisations ouvrières et coopératives.
(Approbation)
Le Parti Socialiste français, lui, n’a pas à redevenir un parti ouvrier : il est un parti ouvrier.
(Applaudissements)
Mais il doit, dans toutes ses manifestations, prouver de plus en plus clairement ce qui est son véritable caractère.
Il ne faut pas craindre de parler à nos camarades de ces problèmes des salaires, du ravitaillement, du coût de la vie, de l’augmentation de la production, de l’épuration, des comités d’entreprise, de la transformation progressive de notre standard économique et social et c’est là une des conclusions que nous devons tirer de ce Congrès.
Ainsi, le Parti Socialiste français se présente comme le grand rassemblement de tous ceux qui, quelle que soit la classe à laquelle ils appartiennent, sont les victimes de ce régime capitaliste que nous combattons. Mais, en même temps, ce parti n’oublie pas que les principales victimes de ce régime capitaliste, ce sont les travailleurs salariés ni que ce sont ceux-ci qui ont montré, en même temps, le plus d’énergie, le plus de persévérance et le plus de constance pour lui faire succéder un régime nouveau.
(Applaudissements)
C’est cela, camarades, qui doit être la raison d’être de notre Congrès, après les expériences des années passées, l’expérience des luttes clandestines, l’expérience du combat, et à cette raison s’ajoutent celles qui vous seront données par les représentants du Socialisme international.
(Applaudissements)
Le camarade Daniel Mayer a la parole.

Daniel Mayer

Camarades, ce Congrès, au début de ses travaux, cet après-midi, va recevoir les délégués des partis frères de nôtre qui composent l’Internationale ouvrière Socialiste et, avant de vous présenter les camarades qui vont vous parler au nom de ces partis fraternels, je voudrais vous signaler le caractère symbolique du bureau de cet après-midi.
Ce n’est pas la peine de vous présenter le camarade Gazier, Secrétaire général de la CGT.
(Applaudissements)
Il est assisté du camarade Max Lejeune, député de la Somme, prisonnier de guerre, qui a organisé, dans son oflag, avec nos amis Rosenfeld et Robert Blum, la résistance en constituant une amicale Socialiste.
(Applaudissements)
Il est assisté également de Jean Biondi, député de l’Oise, qui, après avoir tout naturellement voté, le 10 juillet 1940, contre Pétain et Laval, est entré immédiatement dans la résistance. Arrêté au cours d’un Congrès clandestin qui se tenait Rue de l’Hôpital Saint-Louis, bien qu’il connût nos noms, il n’a pas

Fondation Jean Jaurès

parlé et a été déporté. Le voici de retour.
(Applaudissements)
Le bureau de cette séance constitue donc, symboliquement mais très simplement, en quelque sorte, la triple démonstration qu'il y a, dans nos rangs, des hommes qui sont des ouvriers militants sur le plan syndical et qui sont partis courageusement, en 1939, faire la guerre contre Hitler, des hommes qui ont été, dès le commencement, des résistants.
(Applaudissements)
C'est aussi un fait hautement symbolique que, cet après-midi, ce soit ce Bureau qui donnera successivement la parole aux camarades qui vont intervenir. Je ne salue pas maintenant ceux-ci : ce sera la tâche du Président. Mais je tiens, cependant, à marquer qu'ayant assisté, ce matin, à notre discussion sur les Statuts, ils ont vu qu'en chemin faisant, nous étions prêts à modifier un certain nombre de points dans notre charte et dans nos articles réglementaires.
Vous voudrez bien leur donner ce témoignage (qu'ils ont peut-être souligné eux-mêmes) qu'à aucun moment aucun délégué n'a demandé que le titre de notre parti ne fut plus SFIO, c'est-à-dire Section Française de l'Internationale Ouvrière.
(Applaudissements)
Vous entendrez donc successivement notre camarade Harold Laski… (applaudissements)… qui – je tiens à vous le dire, car ne vous le dira pas lui-même – est un original : il est Le président d'un parti qui vient de remporter la plus grande des victoires électorales, un Parti Socialiste bien connu, d'un parti qui compose exclusivement le gouvernement de Grande-Bretagne – et il n'est ni parlementaire ni ministre !
(Applaudissements)
Vous entendrez, ensuite, notre camarade Obreisch, conseiller national suisse… (applaudissements)… On nous a dit, durant la guerre, que la Suisse était neutre : c'était la Suisse officielle, car nous sommes certains que les Socialistes suisses et le peuple suisse tout entier n'étaient pas neutres.
(Nouveaux applaudissements)
C'étaient, au contraire, des hommes qui luttaient pour la liberté, pour la démocratie et pour la défense des droits essentiels des peuples.
Vous entendrez, ensuite, un homme qui nous a déjà parlé, qui s'est expliqué devant nous, en novembre, à cette même tribune, en nous disant : « Je suis un petit belge ». C'est Louis De Brouckère.
(Applaudissements)
C'est la première fois de sa vie qu'il a menti, car ce n'est pas un petit belge, mais un grand universel.
(Nouveaux applaudissements)
Puis vous entendrez notre camarade Kratchine, du Comité directeur du Parti Socialiste tchèque.
(Applaudissements)
Ici, je ne veux pas revenir sur de vieilles luttes que nous ne reprendrons jamais, j'en suis convaincu. Je ne veux choquer aucun congressiste dans sa conscience

ni dans ses sentiments. Vous me permettrez, cependant, de dire que l'accueil que nous faisons à nos camarades Tchécoslovaques devrait effacer la honte de Munich.
(Très bien ! Très bien !)
Ce sera une manière de pardon que la France Socialiste et démocratique demandera à la République Tchécoslovaque,… (applaudissements)… qu'elle a abandonnés en 1938.
Notre camarade Van Der Groote, député hollandais, parlera ensuite. Il a été rejoint, aujourd'hui, par notre camarade ancien ministre de l'Intérieur de Hollande dont je veux saluer l'arrivée parmi nous.
(Applaudissements)
La Hollande pour nous, camarades, c'est le type même des pays démocratiques qui ont été envahis et qui se défendent et, ici, je ne parle pas seulement du pays de nos camarades de Hollande, mais de tous les pays qui ont été occupés et qui se sont battus, comme la Grèce ou la Norvège.
(Applaudissements)
Ensuite, vous parlera un homme envers qui je vais être certainement irrévérencieux, car je vais lui souhaiter de s'en retourner bientôt dans son pays : c'est le secrétaire du Parti Socialiste espagnol.
(Applaudissements)
Le souhait le meilleur que nous puissions formuler, en effet, pour nos camarades espagnols, c'est que, comme j'en ai la conviction, dans quelques moins ou quelques semaines ils rentrent dans leur patrie.
(Nouveaux applaudissements)
Ensuite, celui qui vous parlera, c'est un homme que nous avons connu durant de nombreuses années, c'est un italien de naissance, mais un français de cœur, un émigré, Pietro Nemi, vice-président du Conseil des Ministres d'Italie, aujourd'hui et président du conseil demain.
(Applaudissements)
Enfin, c'est un homme qui est, lui aussi, évidemment belge. Mais il faut préciser qu'il n'est pas seulement belge, mais qu'il est également flamand, Camille Huysmans, Président de l'Internationale. Pour nous, il n'aura pas de nationalité, car il parlera en tant que Président de l'Internationale Ouvrière Socialiste. C'est l'homme qui, en pleine bataille clandestine, a réaffirmé son adhésion à la cause de la classe ouvrière, c'est celui qui, dans notre Internationale, n'est pas seulement l'interprète des aspirations populaires, mais celui qui traduit l'ensemble des expériences que nous avons vécues pour le triomphe, non pour le triomphe mesquin de son parti ou de tel ou tel autre parti, mais pour le triomphe de l'ensemble de l'Internationale ouvrière Socialiste.
(Nouveaux et vifs applaudissements)

Le président – Camarades, je donne la parole à Harold Laski… Camarades, en me rendant à ce Congrès, dans le train, mes yeux sont tombés sur les extraits d'un discours du chef actuel du gouvernement de la Grande-Bretagne, discours dont je veux vous citer un extrait : « Le mouvement Socialiste est semblable à

Fondation Jean-Jaurès

une marée… »
Disons simplement au camarade Laski que les côtes françaises sont proches des côtes britanniques et que la marée qui a déferlé chez nos camarades déferlera bientôt chez nous.
(Applaudissements unanimes)

Le président – Je donne la parole au camarade Harold Laski, Président du Labour Party.
(Applaudissements)

Harold Laski (Grande-Bretagne)

Camarades… (nouveaux applaudissements, le Congrès, debout, chante l'Internationale)…
Camarade Président, camarades et chers amis, quand j'ai eu le plaisir de venir ici, en novembre dernier, il y avait une chaise qui était vide et, ce matin, j'ai eu le grand bonheur de voir qu'elle était occupée et je vous en félicite comme tout Socialiste : Léon Blum était revenu.
(Applaudissements)
Léon Blum, le chef, camarades, non seulement du Socialisme français, mais encore et surtout du Socialisme européen.
(Nouveaux applaudissements)
Vous nous avez donné un exemple, à nous, par votre accueil, à son retour, de Léon Blum dans le mouvement européen et je dois commencer par vous remercier et surtout parce que nous pouvons, maintenant, aborder le grand travail qui consiste à refaire les bases de notre idéologie.
Camarades, on vous a dit tout à l'heure que nous avions eu un succès, en Angleterre.
(applaudissements)
C'est un grand succès électoral mais ce n'est qu'on commencement seulement : ce n'est pas une fin.
(Approbation)
Maintenant, camarades, nous avons besoin de ces principes Socialistes dont nous avons si souvent parlé, maintenant, nous avons besoin de courage et maintenant surtout, nous avons besoin d'audace, et encore d'audace !
(Assentiment)
En effet, c'est surtout, camarades, dans la mesure de notre audace que nous gagnerons la victoire. Camarades, nous avons fait une chose qui arrive dans les élections : nous avons battu le parti adverse, nous avons battu le parti de Mr Churchill.
Je voudrais dire devant nos camarades français que nous reconnaissons, nous Socialistes et anglais (et, je l'espère, vous aussi, français et Socialistes) les obligations que nous avons contractées envers Mr Churchill.
(Applaudissements)
Je voudrais vous dire, avec tout mon cœur, que, pendant les années de cette guerre, Mr Churchill a été un grand chef de guerre.

Fondation Jean-Jaurès

(Applaudissements)
Nous sommes entrés dans une ère de paix et dans une politique de paix, ce qui veut dire une politique de Socialisme. Sans Socialisme partout en Europe, sans un Socialisme démocratique à l'Ouest, il est certain, en effet, que nous n'entrerons pas dans une ère de paix, mais dans une ère de nouvelles guerres.
Ceci dit, vous me demanderez peut-être comment nous avons gagné les élections en Grande-Bretagne. Pendant ces élections, j'ai eu une expérience assez curieuse. Vous savez que, par hasard, je me trouve être le chef de la Gestapo Socialiste britannique.
(Rires)
Ce n'est pas à moi, simple professeur qui ne suis ni membre du Parlement ni ministre, de contredire les paroles d'un Premier Ministre d'Angleterre qui a prononcé le mot d'ex-Premier Ministre.
(Nouveaux rires)
Je vous assure que la raison de notre victoire électorale est tout à fait simple : c'est que nous avons consulté le peuple et que nous avons canalisé les résultats d'un demi-siècle d'une propagande qui a commencé avec Keir-Hardie.
(Applaudissements)
Rappelons-nous tous de son nom…
Cette propagande, elle a continué jusqu'à maintenant avec le plus grand secrétaire aux Affaires étrangères que nous ayons jamais eu en Angleterre, Hendersen.
(Applaudissements)
Réalisons bien, maintenant, réalisons bien que nous avons gagné la victoire parce que nous avons insisté sur ce fait que, dans une démocratie aussi sérieuse que la démocratie anglaise, le » führer principe » ne vaut pas. Nous sommes gouvernés par le peuple et pour le peuple et nous n'avons pas besoin d'un grand chef.
(Applaudissements)
J'espère, camarades, que la leçon que nous avons apprise en Angleterre est appréciée ici, en France…(assentiment)… J'espère surtout qu'elle sera entendue au moment de vos élections, où vous devez gagner une victoire Socialiste pour nous aider dans les efforts communs d'un seul état mais de deux nations.
En effet, nous sommes et nous devons rester un seul état, avec le même esprit, avec les mêmes besoins et avec les mêmes buts.
(Nouveaux applaudissements)
Ici, je voudrais, si je le puis, prononcer un mot très important et qui doit toujours vous demeurer dans l'esprit : nous avons commencé, dans l'ombre, car nous avions beaucoup d'ennemis, à bâtir sur les ruines du capitalisme un état Socialiste démocratique, et ce n'est pas une chose facile. Nous ne sommes ni des utopistes ni des rêveurs et, moi-même, comme professeur d'histoire moderne, je connais les hommes politiques qui sont de grands mystérieux.
Camarades, je vous assure que c'est pour vous et pour moi, simple soldat dans l'armée du Socialisme, un devoir de toujours retenir le pouvoir de critiquer nos chefs.

Fondation Jean Jaurès

(Applaudissements)
En effet, c'est en critiquant nos chefs que nous resterons fidèles à notre idéal Socialiste.
Vous et nous, nous avons de grandes tâches à remplir : d'abord, nous devons reconstruire l'Internationale Socialiste et démocratique : et pour cela nous n'avons pas besoin des états et de l'esprit d'une dictature.
(Applaudissements)
En second lieu, nous devons réaliser que, dans le temps, nous avons un grand passé et que nous avons le devoir d'organiser une vraie doctrine. Nous ne pouvons pas continuer, en effet, à répéter les grandes phrases du Mouvement Socialiste d'avant la première guerre.
Nous devons, maintenant, reconstruire notre doctrine, nous devons commencer une nouvelle ère et nous devons verser l'esprit de notre nouvelle doctrine sur les ministres des états, sur les membres des Parlements et, je l'espère, sur la majorité des membres de la Chambre des Députés de la IVème République.
(Applaudissements)
Camarades, à ce que je viens de vous dire je voudrais ajouter encore deux autres choses. Je sais fort bien ce que celui de nos amis qui est assis à ma droite, de Breuckère, et nos autres collègues des pays anciennement occupés et libérés nous ont donné, à nous, en Angleterre, beaucoup d'aide, beaucoup de sympathie pendant les années de guerre.
Croyez-moi ; nous avons été, nous aussi, un pays occupé, en Angleterre, puisque nous avons eu chez nous les américains.
(Rires)
Et nous avons eu aussi les polonais, camarades ! C'est donc maintenant seulement, alors que la guerre avec le Japon est finie, que nous commençons à nous apercevoir que nous sommes en Angleterre.
(Nouveaux rires)
Nous pouvons espérer rester anglais, mais seulement à la condition que nous, anglais, nous sommes dans une grande confédération des Etats Socialistes, d'états Socialistes marchant l'un avec l'autre à la victoire de la liberté.
En effet, la condition de la liberté, c'est l'arrivée au pouvoir des petites gens : l'ouvrier, le médecin, l'avocat et même le professeur. (Rires)
C'est l'arrivée au pouvoir de ces petites gens qui ont été, dans les années passées, les victimes d'une exploitation incroyable et qui maintenant, comprennent que c'est, maintenant, l'heure d'agir.
Pendant ces six années de guerre, vous et nous, nous avons discuté les questions intéressant le Socialisme, nous avons posé les premiers principes : maintenant, camarades, agissons !
(Nouveaux applaudissements)

Le président – La parole est, maintenant, au camarade Obreicht, conseiller national suisse.
Camarades, on dit de temps en temps dans les écoles que la Suisse est la plaque-tournante de l'Europe : nous savons, à présent, que la Suisse a été la plaque-

tournante de la résistance européenne, et je veux reconnaître en notre camarade un des ouvriers qui ont fait fonctionner cette plaque-tournante et qui ont permis à la Résistance de rompre les liens qui l'étouffaient et d'établir des contacts avec le monde libre.
(Applaudissements)

Obreicht (Suisse)

Camarades, c'est un grand honneur pour le Parti Socialiste suisse et pour moi, son président, de vous apporter les salutations fraternelles de la classe ouvrière suisse, après le discours de votre président et les paroles du camarade Harold Laski.
Il y a un mois, notre parti, le Parti Socialiste suisse, a tenu son Congrès annuel à Bienne et nous avons eu le plaisir d'y saluer une délégation de votre parti, avec les camarades Jules Moch, Grumbach, le maire de Marseille et d'autres.
Vos délégués ont eu l'occasion de constater, au Congrès de notre parti, que les mêmes problèmes nous préoccupaient, en Suisse, que vous en France : la question de l'épuration de notre pays des nazis et des fascistes.
(Applaudissements)
C'était aussi le problème de l'unité ouvrière que nous, en Suisse, nous voyons se résoudre dans le cadre du Parti Socialiste et non pas dans une fusion avec le Parti Communiste.
(Mouvements divers)
Le problème économique et social, celui de la sécurité sociale, toutes ces questions ont été à l'ordre du jour de notre Congrès, comme elles sont à l'ordre du jour du vôtre.
La situation de la Suisse au regard de la politique étrangère n'a pas toujours été bien comprise. Depuis plus d'un siècle, la Suisse a toujours défendu la neutralité traditionnelle et c'est ce que nous avons encore fait pendant ces six années de la deuxième guerre européenne, pendant la tyrannie du national-fascisme.
Mais, pendant ce temps, nous avons espéré qu'après cette guerre d'Europe le monde serait changé. En milieu de la guerre, en 1942, nous l'avons dit, bien qu'isolés de toute relation internationale, en notre qualité de seul Parti Socialiste libre au centre de l'Europe nazie et fasciste.
C'est le texte même d'une adresse de notre parti qui le dit :
« Une communauté nationale libre n'est viable, à la longue, que dans le cadre d'une communauté de peuples libres. »
Camarades, la Suisse et sa classe ouvrière ont fait, pendant cette dernière guerre, tout le possible, en dehors de la défense de sa neutralité militaire, pour entretenir des relations normales en dehors des frontières du pays au moyen d'œuvres humanitaires, soit par la Croix-Rouge Internationale, soit par l'Aide Ouvrière Internationale.
En France, dans les milieux ouvriers, notre œuvre d'entre-aide a travaillé pendant l'occupation et après.
Camarades, vous comprenez pourquoi le Parti Socialiste suisse a accepté avec une grande joie l'invitation d'assister à votre Congrès. Revoir la France, revoir

Paris, revivre avec vous, ensemble, avec le Socialisme français, c'est pour nous la libération de tout ce sentiment d'isolement et de séparation dont nous avons souffert pendant tant d'années !
(Applaudissements)
Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, le Parti Socialiste suisse a profité du temps de la guerre pour parfaire son programme d'après guerre, et je me permettrai, à cet égard, de vous citer, à titre de documentation sur notre programme d'activité, quelques phrases seulement :
« Le but de la Suisse libre, c'est une réforme économique de la Suisse fondée sur le principe de la coopération dans la liberté en vue d'assurer au peuple-suisse bien-être et culture, en le libérant de l'asservissement du Capital. La réalisation de cet objectif a pour condition préalable la prise du pouvoir politique par le peuple travailleur. »
Nous, en Suisse, nous croyons que le temps des réalisations est arrivé. La victoire de la classe ouvrière en Angleterre est pour nous la preuve absolue que les peuples veulent le Socialisme. Les revendications Socialistes sont mises à l'ordre du jour. Nous remercions de tout cœur, nous Socialistes suisses, le Labour Party et son président Harold Laski pour le grand travail qu'ils ont accompli pour le Socialisme international.
(Nouveaux applaudissements)
La victoire du Labour Party, en Angleterre, est pour la classe ouvrière internationale un évènement plus important que l'invention de la bombe atomique.
(Approbation)
Nous avons, nous Socialistes suisses, la grande espérance que la classe ouvrière française, que le Parti Socialiste SFIO suivront, avec le même succès, en octobre prochain, aux élections, le magnifique exemple du Labour Party.
(Applaudissements unanimes)
Je ne voudrais pas terminer, camarades, sans remercier, au nom des membres de notre délégation suisse, au nom de mon parti, au nom de toute la Suisse libérée des Boches nazis et fascistes, sans m'incliner devant les héros de la résistance du Socialisme français.
Camarades français, nous vous remercions de votre résistance, de votre activité dans la clandestinité, de tout ce que vous avez fait pour nous, pour la victoire de la Liberté en France et en Europe.
(Applaudissements)

Le président – La parole est à notre camarade de Brouckère. (Vifs applaudissements)

Louis De Brouckère

Je veux vous dire combien m'émeut le chaleureux accueil que vous faites aux délégués de la Belgique et combien je vous en suis reconnaissant, et je vous transmets la reconnaissance de nos amis qui m'accompagnent.
Tout à l'heure, le Secrétaire du Parti, mon ami Daniel Mayer, déclarait qu'en me

Fondation Jean Jaurès

proclamant petit Belge, j'avais menti, et je suis obligé de reconnaître que ma taille qui est de 1m87 m'empêche de soutenir trop énergiquement cette thèse. Mais, le certain, c'est que mon pays est petit, et je n'en rougis pas. On a dit tout à l'heure que l'avenir est à l'homme moyen. Peut-être, dans le monde international, l'avenir est-il aussi aux nations moyennes.

Je voudrais, pendant quelques brefs instants, puisque vous avez bien voulu nous accueillir parmi vous, vous parler des choses de mon pays.

Depuis 1940, il y a, entre la France et la Belgique, une singulière communauté de destin. Nous avons été pareillement envahis, pareillement opprimés et nous avons pareillement résisté. Mon ami Piot me rappelait tout à l'heure que, même pendant la guerre et malgré la difficulté des communications, les contacts étaient demeurés intimes et suivis entre la résistance belge et tout au moins la résistance du Nord de la France. (Applaudissements) Et je me souviens de l'émotion que j'ai éprouvé quand, à Londres, c'est un français – notre ami Just Evrard – qui m'a le premier apporté des nouvelles de mon pays et m'a dit les sentiments de réconfort et d'enthousiasme qu'il avait éprouvés en assistant au Congrès du Parti clandestin belge, quelque part sur les bords de la Meuse, dans un petit village où trente à quarante délégués se cachaient.

(Applaudissements)

Depuis, notre pays a été délivré, comme le vôtre, et comme vous nous avons eu comme première tâche de le reconstituer. Il a fallu le réédifier matériellement, moralement, politiquement, matériellement. Tâche modeste, mais nécessaire. Oh ! ce n'était pas que nous avions tenu à vouloir reconstituer l'ancien monde ! Mais nous nous disions que, pour reconstruire la maison nouvelle qui abriterait notre nation et l'humanité, il fallait d'abord refaire ce qui avait déjà été appliqué, et que, pour établir dans le monde une démocratie plus large, il fallait d'abord restaurer les libertés démocratiques que nous avions possédées.

Nous avons travaillé modestement, sachant que refaire le pays était la condition indispensable pour reconstruire un jour cette démocratie plus complète qui s'étendrait et sur le domaine économique et sur le domaine international.

Au cours de cette tâche, tout naturellement, non pas parce que l'avons voulu mais parce que les nécessités de la vie nous l'imposaient, se sont présentés pour nous comme pour vous les grands problèmes du Socialisme.

Ai-je besoin de vous dire que nous aussi, comme vous-même aujourd'hui, avons eu à revoir notre déclaration de principes et à réfléchir sur le point de savoir s'il convenait de maintenir le titre du Parti.

Les circonstances ont fait que nous avons adopté une attitude exactement opposée à la vôtre.

Pour bien montrer la continuité du Mouvement vous avez maintenu le titre, alors que vous modifiez la déclaration de principes, non point dans son essence, mais dans la forme. Nous, pour bien montrer la continuité du Mouvement, nous avons maintenu la déclaration de principes dans son texte intégral… (applaudissements)…, mais nous avons modifié le titre.

Tout à l'heure, en entendant le merveilleux discours de Léon Blum, je me demandais quelles étaient les raisons de cette différence et je crois les avoir

perçues.
Le texte que ce matin vous avez modifié était un texte du commencement du XXème siècle, de 1905, un texte rédigé au moment où se terminait cette discussion confuse, il faut bien le reconnaître, entre les réformistes et les révolutionnaires, qui n'était arrivée qu'à une conclusion provisoire et mal définie. Vous avez voulu donner à ce texte une précision nouvelle et vous avez eu raison.
Notre déclaration de principes était des dernières années du XIXème siècle. Nous l'avions arrêtée dans la jeunesse de notre Mouvement, en 1895, au moment où il venait de naitre, au moment où la classe ouvrière de Belgique s'était spontanément soulevée pour conquérir ses droits et où le Mouvement qui était né était issu tout entier du prolétariat, de ses syndicats, de ses coopératives, de ses mutualités, et traduisant le sentiment profond de nos masses populaires. Notre déclaration de principes était née au moment où, par un mouvement fort analogue à celui qu'avaient connu, un demi-siècle plus tôt les travailleurs anglais, pendant la période du chartisme, nous avions combattu en même temps et pour le Socialisme et pour le suffrage universel, et où la notion de la démocratie était si bien liée à celle du Socialisme qu'elles paraissaient indissolublement unies.
(Applaudissements)
Ainsi, nous n'avons pas eu besoin de réviser nos textes. Ils traduisent les sentiments profonds, l'âme même du prolétariat, et nous avons pu, sans avoir le sentiment d'être des retardataires, continuer à aller non seulement dans la même direction, mais dans la direction définie par ces mêmes textes fondamentaux.
Je ne rechercherai pas si notre déclaration était par cela plus marxiste. Ce que je puis dire, c'est qu'elle était née dans les entrailles mêmes du prolétariat et que, par cela, elle a cet aspect déterminé qui durera tout au moins aussi longtemps qu'il y aura un prolétariat dans le monde.
(Applaudissements)
Nous avons rencontré un autre problème fondamental, pendant que nous étions modestement occupés à assurer le ravitaillement des travailleurs et à essayer de produire plus de charbon.
Je vous disais que nos premières luttes avaient été pour établir chez nous la démocratie politique. Le problème s'est posé ensuite de savoir si nous pourrions maintenir, malgré les circonstances difficiles de la guerre, la démocratie politique. Nous avons vu se poser devant nous le problème de la royauté, dont il faut bien que je vous dise quelques mots.
La Belgique vit sous un gouvernement monarchique, mais, si elle est monarchique, c'est un peu malgré elle. Le Congrès national belge qui a choisi la monarchie en 1830 était composé pour les trois quarts de républicains ; mais, il avait devant lui la Prusse, l'Autriche et la Russie d'alors, prêtes à l'envahir. Il avait devant lui, je m'en excuse devant Laski, l'Angleterre, prête à reconnaître l'indépendance de la Belgique, à la condition qu'elle fût accommodante, il avait devant lui la France, le soutenant sans réserve, mais la France qui venait d'instituer la monarchie de 1830.

Dans ces conditions, nous avions à choisir : ou la lutte de notre petit peuple contre le monde, ou la monarchie. Nous avons choisi. Nous avons dit que nous serions une monarchie et nous avons trouvé une solution qui depuis lors a fait fortune : ce sera une monarchie républicaine.
(Applaudissements)
Nous entendions par là que le roi pourrait régner chez nous aussi longtemps qu'il serait un symbole, mais qu'il n'aurait aucun pouvoir personnel et que son serment l'obligerait à suivre les conseils de ses ministres et à ne rien faire qui ne lui fût suggéré, indiqué par des ministres responsables devant le Parlement.
(Applaudissements)
D'ailleurs, nos rois, avant de monter sur le trône, se lient par serment à l'observation de ces stipulations.
Pendant la guerre, ce serment a été violé. Le roi Léopold III s'est séparé de ses ministres. Alors qu'ils lui conseillaient de passer à l'étranger pour continuer la lutte dans la guerre, il a voulu rester en Belgique pour s'entendre avec l'ennemi. Il s'est séparé de la nation sur la question la plus fondamentale, celle de savoir s'il fallait accepter la défaite provisoire ou continuer la résistance. Le verdict unanime du Parlement a été de déclarer que, dans ces conditions, le roi ne régnait plus.
(Applaudissements)
Après la guerre, le roi a cru qu'il pouvait remettre cette décision en question. Nous lui avons demandé respectueusement – car nous sommes respectueux vis-à-vis de notre souverain – de bien vouloir abdiquer pour résoudre la question.
Le roi a refusé d'abdiquer. Alors, toujours respectueusement, le Parlement a décidé qu'il remonterait peut-être un jour sur le trône, mais seulement quand le Parlement le lui aurait permis. Et je crois pouvoir dire que cela n'arrivera jamais.
(Applaudissements)
Ainsi, une question a été résolue qui est peut-être autre chose qu'une question purement locale et accidentelle. Il a été démontré que, dans notre pays comme dans les pays voisins, la stipulation qui dit que le pouvoir émane de la nation n'est plus une stipulation vaine et que dorénavant la Belgique et les pays de l'Europe occidentale se gouverneront de façon qu'elle soit une réalité.
(Applaudissements)
D'autres questions vont maintenant se poser à notre attention. Après avoir sauvé notre démocratie, nous allons l'élargir. Nous avons le sentiment très net que nous ne pouvons pas le faire seule, que nous sommes devant un problème qui nous dépasse, que nous pouvons apporter notre contribution à sa solution, mais que ce sera une contribution modeste.
Vous me permettrez, avant de quitter la tribune, de dire quelques mots encore au sujet de cet aspect plus vaste du problème que nous avons à résoudre.
Oui, le problème Socialiste qui s'agit de résoudre est essentiellement un problème international. C'est pour cela qu'un petit pays comme le nôtre qui, mieux peut-être que les grands, sent la nécessité d'une collaboration de toutes les nations pour édifier le Socialisme, se réjouit si profondément quand il voit

Fondation Jean Jaurès

les progrès du Mouvement ouvrier et du Mouvement Socialiste à l'étranger.
Nous avons acclamé la grande victoire anglaise et, pendant les semaines qui l'ont suivie, chaque fois que je me suis trouvé en contact avec nos organisations, j'ai constaté que, plus encore que du problème belge, c'était du problème anglais que s'occupaient nos camarades.
Nous avons salué la victoire anglaise et nous saluons d'avance, avec autant d'enthousiasme, ce qui sera, nous en sommes certains, votre victoire à vous, mes Camarades.
(Applaudissements)
Ai-je besoin de dire que nous attachons un prix particulier à la victoire française? C'est une grande chose que d'avoir des travaillistes au pouvoir en Angleterre. Mais, quelle chose plus grande encore serait d'avoir en même temps les Socialistes au pouvoir ici et les travaillistes au pouvoir là-bas! (Applaudissements)
Quelle grande chose ce serait que de pouvoir enfin mettre en œuvre les solutions Socialistes des problèmes internationaux en se fondant sur cette base solide.
Je ne veux pas m'attarder sur les conséquences que cela aurait pour mon petit pays. Elles seraient formidables. Mais, songez aux conséquences que cela aurait pour l'Europe et pour le monde. Songez au rôle que la France pourrait jouer dans le monde, elle qui par sa nature même n'a pas d'alliance exclusive, elle qui a besoin d'un soutien à l'est de l'Europe aussi bien qu'à l'ouest, elle qui est intéressée au premier degré à la solution des problèmes méditerranéens qui intéressent aussi l'Espagne et l'Italie, - ai-je besoin d'insister pour montrer l'importance de la chose? - elle qui est par excellence une puissance de rayonnement universel, elle qui a des intérêts jusque dans le Pacifique, elle qui est non seulement par sa culture et par sa civilisation une puissance universelle, mais l'est en même temps par ses intérêts, par la nécessité de sa politique et qui, par conséquent, mieux que n'importe quelle autre a ce sentiment qui, gagnant les nations, permettra enfin de constituer l'Internationale. (Vifs applaudissements)
Camarades, peut-être froisserai-je quelques uns d'entre vous, en disant que je ne sais pas si la France est, ou n'est pas une de ces grandes puissances dont on parle tant. C'est que je ne sais pas très bien ce que c'est qu'une grande puissance… (applaudissements)… J'en ai vu, au cours d'une vie déjà longue, modifier si souvent la liste que je me demande comment on pourrait fonder un monde sur l'hégémonie d'une grande puissance seule.
(Applaudissements)
Dans le sens habituel du terme, une grande puissance est celle qui possède une force militaire considérable. Cela tient à son degré de préparation et aux dernières victoires ou aux derniers revers de ses armes. Mais, je sais bien ce que c'est qu'un grand peuple. C'est un peuple grand par sa tradition et par le rôle civilisateur qu'il peut jouer dans le monde.
Vous me permettrez de conclure en disant la joie que j'éprouve en assistant à ce Congrès d'un très grand Parti qui demain peut-être présidera aux destinées d'un très grand, d'un très noble pays.
(Vifs applaudissements. Les délégués acclament l'orateur et chantent

l'Internationale)

Le président - Notre camarade de Brouckère a parlé des relations qui existaient entre les deux partis, sous l'occupation, par l'intermédiaire de notre ami Just Evrard.
A cette occasion, je peux informer le Congrès que la femme de notre camarade Just Evrard, Emilienne Moreau, a reçu la croix de la libération …(vifs applaudissements)… et que cette héroïne des deux guerres a ainsi ajouté aux plus hautes décorations françaises et alliées de la guerre de 1914 à 1918, la plus haute distinction d'alliée.
(Nouveaux applaudissements. Cris : Au bureau!)
Je prie Emilienne Moreau de déférer à l'invitation du Congrès et de prendre place au Bureau.
(Nouveaux applaudissements).
Je donne la parole à notre camarade Kratschvill, représentant le Parti social-démocrate tchécoslovaque.
(Vifs applaudissements)

Kratschvill (Tchécoslovaquie)

Camarades, je suis profondément touché de pouvoir vous apporter les salutations de fraternelles et les félicitations du Parti social-démocrate tchécoslovaque. Mes camarades et moi sommes heureux de nous trouver à Paris et de prendre part à ce Congrès, ce qui est un premier pas dans le rétablissement des relations qui ont été interrompues par la guerre et par l'occupation de nos deux pays.
Le monde d'après la guerre de 1914-18 a mal conçu l'idée matérialiste, ce qui a abouti d'une part à la doctrine fasciste extrémiste de droite, et d'autre part au nationalisme économique qui a tellement appauvri le monde.
Ce sont ces deux faits qui ont amené la guerre.
Nous, Socialistes, sommes pour la liberté de 1'esprit humain et les changements que nous exigeons dans 1'ordre social, nous les exigeons précisément parce qu'ils garantissent une liberté agrandie.
La démocratie capitaliste s'est montrée faible, durant les dernières années, durant le danger fasciste. C'est pourquoi nous nous efforçons d'étendre la démocratie de la vie politique à la vie économique.
Je crois qu'un très grand progrès est possible, en faveur de l'humanité tout entière, si tous les peuples collaborent à l'exploitation des richesses de la terre, en faveur de toutes les nations.
(Applaudissements)
Pour cela, il est sans doute d'un intérêt vital que les principes Socialistes soient mis en valeur dans tous les pays.
Le devoir des Socialistes est donc de conquérir le pouvoir dans tous les pays, afin d'assurer à toutes les nations la paix et le bien-être.
Six ans de violences fascistes seront récompensés par de longues années de travail social constructif.

Fondation Jean-Jaurès

Chers Camarades, quels que soient les obstacles que nous pourrions rencontrer chez nous ou dans le monde, nous sentons et nous savons que cette fois le prolétariat du monde ne se laissera pas arracher la victoire des mains et, appuyés sur la Russie soviétique, sur l'Angleterre labouriste, sur la France Socialiste, il transformera le monde, pour le bonheur de l'humanité.
Camarades, les Socialistes tchécoslovaques saluent les Socialistes français. Vive la France, drapeau du Socialisme, Vive le Parti Socialiste Français, Vive la Classe ouvrière.
(Vifs applaudissements. Les congressistes acclament l'orateur.)

Le président - Je donne la parole à notre camarade Van der Goes, député hollandais.
(Vifs applaudissements. Acclamations.)

Van der Goes (Pays-Bas)

Chers Camarades. Après la capitulation de l'armée hollandaise en mai 1940, 1e fait le plus douloureux de cette guerre a été pour nous la chute de Paris et l'armistice de la France avec l'ennemi commun.
Quelques mois après j'ai été fait prisonnier politique et, pendant les quatre années de ma captivité, la question que nous nous posions, mes camarades et moi, était toujours : «Qu'est-ce qui se passe en France?» De même, nos réunions secrètes étaient pleines de joie, lorsque nous étions informés du redressement de la résistance française.
Revoir maintenant Paris, ce Paris si lointain pendant des années, revoir ce Paris triomphant qui s'est libéré lui-même de ses oppresseurs et qui redevient le flambeau du monde, est pour nous la cause d'une émotion profonde.
Maintenant, nous sommes tous libres. La Hollande est libérée depuis trois mois. Les Allemands étaient déçus parce que les Hollandais, d'une civilisation plus ancienne, avaient pour eux du mépris. Ils ont voulu se venger en détruisant nos monuments, nos sites pittoresques; ils ont volé nos tableaux, nos carillons, nos objets d'art. Et quand leur défaite est devenue certaine, ils ont décidé de mettre fin à notre existence nationale . Un demi-million de nos hommes ont été traînés en Allemagne, 100 000 Juifs ont été assassinés, 100 000 autres ont été emprisonnés et maltraités, des milliers ont été fusillés comme otages. L'hiver dernier, alors que le tiers de notre territoire était libéré, ils ont décidé, en riposte à la grève de nos cheminots, d'évacuer les grandes villes et le reste de la population. Ils ont détruit systématiquement nos ports, nos installations, 1es plus grandes du monde, nos ponts magnifiques; ils ont inondé nos champs asséchés du Zuyderzée qui surpassaient en étendue, en fécondité et en grâce les Marais Pontins de Mussolini. Encore un mois, et les Allemands auraient atteint leur but.
Pour des milliers d'enfants et de vieillards, la libération est venue trop tard. Pour 1'existence du peuple hollandais, elle est venue juste à temps. Et voilà que la vie renaît pour nous et que tout notre royaume de 60 millions d'habitants se trouve de nouveau réuni.
Pour la première fois la Hollande a obtenu un gouvernement à trame Socialiste,

Fondation Jean-Jaurès

arec un programme Socialiste. La socialisation des industries principale y est inscrite. L'auteur de notre Plan du Travail fait partie du gouvernement. Dans toute la Hollande se manifeste un grand renforcement de la gauche.
La victoire de nos camarades anglais a souligné combien la victoire du Socialisme est inévitable et a renforcé considérablement sa position en Europe.
Camarades, la victoire Socialiste crée la possibilité de réunir en un vaste bloc la France, la Hollande et nos frères Belges, en un bloc occidental et continental qui sera à même de former le trait d'union entre les pays anglo-saxons et la Russie, et par conséquent constituera un facteur stable de la paix mondiale.
(Applaudissements)
Historiquement, le maintien de la paix est plus apparenté à la civilisation romaine qu'à celle des Germains. C'est surtout pour cela que les Allemands nous en voulaient.
Nous, Socialistes hollandais, nous sentons alliés aux conceptions de Jaurès, continué par Léon Blum. Notre programme de 1937 est jauressiste.
Nous espérons la possibilité prochaine d'une conférence mondiale, sur le fondement spirituel du Socialisme d'après-guerre et sur la réalisation de l'économie dirigée et le problème de l'Etat qui en découlent.
Camarades, nous aimons les Socialistes du monde entier. Mais, nous aimons doublement les Socialistes français… (applaudissements)… C'est ce vous que, dans un continent pacifique, nous attendons la direction vers notre but commun.
(Vifs applaudissements. Les congressistes, debout, acclament l'orateur.)

Le président - Je donne la parole à notre camarade Llopis, représentant des Socialistes Espagnols.
(Acclamations enthousiastes. Cris : Franco, au poteau!)

Llopis

Camarades, le Parti Socialiste ouvrier espagnol vous apporte son salut fraternel. Vous venez d'entendre et vous entendrez encore des représentants des partis frères des pays qui ont eu la joie d'être libérés ou d'être triomphateurs dans les élections. Vous entendez maintenant le représentant d'un parti frère dont la patrie n'est pas encore libérée, d'un parti qui n'a pas encore triomphé, Mais, cela ne me découragera pas. Après trois années de guerre soi-disant civile et après six années d'un exil où rien ne nous a été épargné, depuis les vexations dans les camps de concentration et aux compagnies de travailleurs, jusqu'à la résidence surveillée et la déportation, nous tenons à vous dire aujourd'hui que nous sortons de cette épreuve plus Socialistes que jamais.
(Vifs applaudissements. Acclamations)
Nous pouvons même vous annoncer la certitude que bientôt l'Espagne sera libérée et le Parti Socialiste au pouvoir.
(Nouveaux applaudissements.)
Votre libération, Camarades français, nous a remplis de joie, parce que nous l'avons considérée comme le prélude de la notre.
(Applaudissements)

Fondation Jean Jaurès

Votre triomphe électoral, Camarades travaillistes, nous a remplis de joie aussi, parce que nous l'avons considéré comme le commencement de notre triomphe électoral en Espagne.
Le Camarade Laski nous a dit que les Socialistes avaient combattu, en Angleterre le parti conservateur. Ils ont combattu aussi Franco. Par votre succès électoral, Camarades Britanniques, vous avez barré la route à jamais à la monarchie qui voulait s'installer en Espagne… (applaudissements)… Mais, votre libération, Camarades Français, et votre triomphe, Camarades d'Angleterre comme la victoire des nations Unies, ne sera pas complète tant qu'il y aura au monde une seule dictature debout… (applaudissements)… Et la première dictature que l'on doit abattre, c'est le régime franquiste. (Applaudissements)
Par sa cruauté, par ses origines, il s'est montré particulièrement odieux. Je ne peux pas oublier, devant un Congrès Socialiste, que le Parti Socialiste ouvrier espagnol a perdu 35 députés Socialistes fusillés par Franco et que, parmi les 252 000 fusillés, il y en a beaucoup qui étaient des Socialistes... Et les dernières nouvelles que nous avons reçues nous apprennent qu'on est obligé de bâillonner nos camarades conduits au poteau, pour qu'ils ne puissent pas crier : « Vive la République! Vive le Socialisme!»
Je pense aux victimes d Espagne et je pense à toutes les victimes des régimes fascistes. Le fascisme a opéré partout. Il est la forme agressive du capitalisme. (Applaudissements)
Il a réussi à socialiser la misère et à universaliser le crime. (Applaudissements)
L'Espagne, pays fasciste, est un immense camp de concentration et un immense cimetière.
Camarades Français, vous tenez votre Congrès en un moment très grave, décisif pour 1'avenir de la France et du monde. Le cauchemar de la guerre vient de finir; commence maintenant une époque où les problèmes sont tellement graves pour la postérité que nous pouvons dire en toute justice qu'ils ne peuvent être résolus que par le Socialisme; qu'il faudra faire appel aux idées Socialistes, aux partis Socialistes, aux hommes Socialistes. Il est donc nécessaire que nous fassions effort dans tous les pays, et il est de la plus grande nécessité que l'Internationale Socialiste soit une réalité plus forte que jamais, pour la solution des problèmes qui se posent maintenant au monde.
Qui est-ce qui a dit qu'après la guerre les parties Socialistes auraient vécu ? Bien au contraire, Camarades, le monde a besoin aujourd'hui plus que jamais des partis Socialistes. C'est la classe, ouvrière qui les réclame, c'est le monde qui a besoin d'eux.
Donc, préparons-nous tous, après le triomphe de l'Angleterre, avec votre triomphe prochain et avec le triomphe de tous les partis Socialistes, pour commencer l'instauration du Socialisme dans le monde entier.
(Vifs applaudissements. Les Congressistes chantent l'Internationale)

Le président - La parole est à notre Camarade Pietro Nenni, Vice-président du Conseil Italien.

Fondation Jean Jaurès

(Pietro Nenni, à son arrivée à la tribune, est salué des vivats enthousiastes du Congrès)

Pietro Nenni

Camarades, il y a quelques jours, nous avons reçu à Rome la première délégation Socialiste qui est venue de France pour rétablir les relations entre nos deux partis et, par l'intermédiaire de nos deux partis, les relations entre nos deux peuples.

Quelle que puisse être à l'heure actuelle la tâche très difficile qui nous revient dans notre propre pays, nous avons estimé, mes camarades et moi, qu'il était de notre devoir d'être ici aujourd'hui, au premier Congrès de votre Parti qui se réunit après la guerre fasciste et la victoire de la démocratie. Je n'oublie pas que j'ai été pendant quinze ans un militant du Parti Socialiste SFIP, et ce sera toujours un honneur pour nous d'avoir vécu vos malheurs et vos joies, comme de nous être mêlés à vos sections et à vos fédérations, oubliant que nous étions des proscrits pour nous rappeler seulement que nous étions des militants Socialistes.

(Vifs applaudissements)

Camarades, nombre des nôtres sont restés parmi vous; ce sont nos morts, ce sont les chefs du Socialisme italien qui reposent au Père-Lachaise et qui témoignerons toujours de notre amitié et de notre fraternité, dans les heures, dans les années et dans les siècles à venir… (nouveaux applaudissements)…, de même que bien des vôtres sont enterrés dans notre pays. Il y a là quelque chose qui nous associera toujours à vos travaux et qui fera que chaque délibération que vous prendrez, chaque lutte que vous entamerez sera considérée par nous comme s'intégrant à notre propre expérience, à notre propre lutte.

(Applaudissements)

Camarades, pendant le temps que nous avons vécu ensemble ici-bas, bien des évènements se sont déroulés qui ont changé la structure politique de nos pays. Je suis parti de France les menottes aux mains; j'y reviens représentant d'un parti qui compte 700 000 membres et qui est sûr d'avoir un million avant la fin de l'année.

(Applaudissements)

Je suis venu vous dire ceci. Il n'y a pas en Europe un seul problème qui puisse être considéré comme purement national, au sens strict du mot. Tous les problèmes qui se posent devant nous sont destinés à influer non seulement sur les destinées du pays où ils naissent et se développent dans des conditions particulières de gravité, mais dans tous les autres pays.

(Applaudissements)

Devant nous, peuple italien, démocratie italienne, Parti Socialiste italien, se posent actuellement trois problèmes à la solution desquels vous pouvez et, j'en suis sûr, vous voulez apporter votre contribution constructive.

Le premier de ces problèmes est celui de la paix qui va être résolu au moins de septembre par les ministres des affaires étrangères, parmi lesquels siégera le ministre des affaires étrangères de France.

Fondation Jean Jaurès

La France a le droit de se souvenir du 10 juin 1940. Mais elle a aussi le devoir de se rappeler que, pour que le 10 juin 1940 soit possible, il a fallu que les fascistes assassinent dans la personne de Mateotti et des meilleurs parmi nous, toutes les forces de liberté de notre pays.
(Applaudissements)
La France a le devoir de se rappeler que le 10 juin 1940 a été une journée de deuil et d'angoisse, aussi bien pour nous que pour les français. Et moi qui étais alors sur les routes de l'exode avec les ouvriers parisiens, j'ai senti qu'il n'y avait aucun doute dans votre conscience et dans la conscience de la classe ouvrière, et qu'elle faisait une distinction très nette entre ceux que nous avons châtiés et le peuple italien qui avait été la première victime de ces assassins.
(Applaudissements)
C'est pourquoi je suis sûr qu'à l'heure de la paix, songeant plutôt à l'avenir qu'au passé, nous aurons à nos côtés pour nous comprendre et nous aider, les camarades avec lesquels nous avons vécu ces seize années, tous ceux qui se rappellent qu'en 1928, alors qu'on croyait voir dans le fascisme un phénomène passager, un homme a parlé à cette tribune même, Turati, pour déclarer que le fascisme, c'était la guerre.
(Applaudissements)
Les autres problèmes que nous avons à résoudre sont des problèmes d'ordre économique qui font que nous devons envisager l'avenir des classes laborieuses, en Italie, sous l'aspect le plus tragique. L'hiver qui arrive verra cette situation que nous manquerons de vingt à trente millions de quintaux de blé, et peut-être même avant qu'arrive l'hiver, nous aurons, parce que charbon va manquer, des millions de chômeurs.
La situation de notre pays est tragique. Celle de la France l'est aussi. Je suis sûr d'interpréter votre sentiment et l'élan de votre cœur en disant que l'Europe n'a aucun intérêt à ce qu'il y ait, dans un des pays qui la composent, une misère qui pousse les hommes à la folie, au lieu de les acheminer sur la voix de la libération et de la construction humaine.
(Vifs applaudissements)
Et puis, nous avons à résoudre un problème politique, et nous le résoudrons dans l'esprit de la démocratie et dans l'esprit du Socialisme. Votre assemblée Constituante va se réunir au mois d'octobre prochain. En tant que ministre de la Constituante italienne, je m'efforce de rendre possible la réunion de la Constituante italienne au mois de novembre. Si cela est possible, si les conditions d'ordre intérieur et international sont réalisées d'ici le mois de novembre et permettent la réunion de notre Constituante, nous saluerons, avec la renaissance de la République italienne.
(Applaudissements prolongés. Acclamations)
Alors, Camarades, les Alpes ne nous sépareront plus, mais nous uniront, et les drapeaux rouges du Socialisme français viendront à la rencontre des drapeaux rouges du Socialisme italien; les uns et les autres, nous aurons posé la pierre angulaire de la renaissance de l'humanité, dans l'union de nos deux peuples scellée dans le sacrifice des meilleurs d'entre nous.

J’ai pris souvent devant vous, Camarades, l’engagement de consacrer toute mon énergie et tout mon travail à étouffer pour toujours ce qui a divisé nos deux peuples. Nous travaillerons ensemble à cette tâche. Et pour l’accomplir, je n’aurai pour ma part qu’à penser à deux êtres qui m’étaient chers et qui sont tombés tous les deux pour la cause de la Résistance, mon beau-fils, fusillé au Mont-Valérien le 11 août 1942, ma fille, livrée par la police de Laval à la gestapo, morte dans le camp de concentration d’Auschwitz. C’est à eux que nous penserons lorsque nous travaillerons dans les liens d’une amitié indestructible et féconde, pour la paix et pour le sort des travailleurs en Europe.
(Le Congrès, debout, acclame longuement l’orateur et chante l’Internationale)

Les élections à l’assemblée Constituante et la future Constitution

Le président - La parole est à Vincent Auriol, rapporteur.
(Vifs applaudissements)

Vincent Auriol (rapporteur)

Camarades, après l’émouvante manifestation de fraternité internationale qui vient d’avoir lieu et qui est pour le Parti l’une des plus belles, et pour la France l’une des plus importantes qui ait jamais eu lieu, je suis chargé d’une tâche difficile. Je ne pardonne pas au Daniel Mayer et au Comité directeur de me l’avoir confiée et je m’excuse auprès de vous si je la remplis imparfaitement. Il s’agit, en effet, d’un « petit » sujet de la Constituante et les incidents qui nous valent quelques attaques et de la confusion. Mais c’est un sujet dont doit s’occuper le Parti car il dominera la prochaine bataille électorale.
Une œuvre immense attend le pays. Il s’agit de doter la France d’une constitution nouvelle, la communauté France, d’une charte nouvelle. Et de cette charte dépend l’avenir de notre pays, en particulier de la classe ouvrière et du Socialisme.
Pour accomplir cette œuvre, une assemblée est nécessaire et il n’est pas douteux que cette assemblée doit émaner directement de la nation et qu’elle ne doit pas être constituée, comme nous avons failli l’avoir, d’un Congrès national composé de la Chambre et du Sénat conservateur, car alors la souveraineté nationale aurait été faussée par le jeu du suffrage restreint et l’avenir de la République sociale aurait été compromis.
(Applaudissements)
Dès le début, notre position a été claire. Déjà à Alger, le Groupe Socialiste avait déposé un projet dont l’article premier était devenu le premier article de l’ordonnance de 1944 et tendait à l’élection d’une assemblée unique, élue par le suffrage universel et direct. Et déjà à ce moment-là, Mr Astier, sénateur radical, nous disait : « Vous n’avez pas le droit d’abroger la constitution de 1875 que Pétain lui-même n’a pas abrogée. »
Il nous fallait simplement appliquer l’ordonnance et, dans la proposition de loi que nous avons déposée sur le bureau de l’Assemblée, nous disions : « L’ordonnance qu’il faut prendre aujourd’hui ne doit avoir pour objet que

Fondation Jean-Jaurès

l'application de l'ordonnance du 21 avril 12 août 1944, non abrogée et confirmée par la volonté nationale. »
Mais, des campagnes de presse ont eu lieu, menées, même par des membres du Conseil national de la Résistance contre qui nos amis résistent, des visites nombreuses ont été faites au président du gouvernement provisoire de la République, des partis politiques : la fédération républicaine de Louis Marin, l'Alliance démocratique avec …, le Parti radical avec Herriot, Bastid et Steeg, se sont prononcés pour la constitution de 1875, et leurs arguments ébranlèrent un instant la conviction du général de Gaulle.
La constitution de 1875, disaient-ils, n'a pas été abrogée. Le vote de l'Assemblée nationale du 9 juillet, le seul vote régulier, en a seulement suspendu l'application. Pétain ne l'a pas remplacée. La constitution de 1875 existe donc toujours et ni le gouvernement qui n'a pas de base constitutionnelle, ni l'Assemblée qui ne détient pas la souveraineté nationale n'ont le pouvoir de l'abroger.
D'autre part, ils disaient : Méfiez-vous d'une assemblée unique omnipotente (je cite leurs expressions), sans contrepoids, incohérente, qui dominera le pouvoir exécutif; cette assemblée risque de s'attribuer tous les pouvoirs, comme pour la Convention, comme en 1848.
Cette thèse avait des partisans. Elle a recueilli 74 voix contre 140, à l'assemblée consultative.
Sans doute, nous avons répondu à ces arguments, et je n'ai pas besoin de vous rappeler les articles de Léon Blum. Mais, Le président du gouvernement avait été touché surtout par l'argument juridique, par ce que Léon Blum a appelé le rigorisme juridique, et par ce fait qu'il ne voulait pas violer la légalité républicaine. Aussi, dans un premier conseil des ministres, avait-il proposé de faire élire un Sénat et une Chambre.
Nos trois ministres combattirent avec force cette proposition. Le Comité directeur, mis au courant, se réunit en deux séances successives. Il publiait le lendemain une déclaration énergique que vous avez lue à l'époque dans le Populaire et nous convoquâmes le Comité d'Entente. Nous étions prêts à retirer nos ministres, plutôt que de les laisser signer la constitution de 1875 c'est-à-dire la convocation du Sénat et de la Chambre.
(Vifs applaudissements)
Mais, dans la réunion que nous avons eue, Jacques Duclos et Ramette nous ont répondu : « En aucun cas nos ministres ne démissionneront. »
(Mouvements divers)
Camarades, je vous fais en ce moment un exposé et j'ai le devoir de vous faire connaître ce qui s'est passé.
Aussitôt et pour répondre aux arguments invoqués contre l'assemblée unique, le Groupe Socialiste déposa une proposition de loi en 60 articles, beaucoup plus destiné à l'entente entre partis qu'aux décisions de l'assemblée consultative.
Cette proposition prévoyait : d'abord, les élections générales avant les élections cantonales : élections au scrutin de liste, régionales, interdépartementales, avec représentation proportionnelle. C'est la proposition de notre ami Bracke que

nous avons reprise, celle qu'il avait déposée en 1912, portant le quotient national qui devait être de 30 000 voix; pas de panachage, utilisation nationale des restes.
D'autre part, une assemblée Constituante unique et souveraine : souveraine pour la constitution, souveraine pour le pouvoir législatif, souveraine à l'égard de l'exécutif, car nous établissions la responsabilité ministérielle. Nous répétions en même temps les critiques qu'on avait dirigées contre l'ancienne Chambre, critiques auxquelles le peuple de France est sensible et qui tendaient, en effet, à dire : Il ne faut plus voir ces cascades ministérielles dues aux intrigues, aux ambitions, aux présences ou aux absences alternées; il faut en finir avec une assemblée qui ne peut pas faire un travail de législation et qui aboutit à l'impuissance, aux décrets-lois et au désastre que nous avons connus.
Nous avons dit, dans notre proposition du 3 juillet, c'est-à-dire avant toute délibération du ministère : « On peut, entre les grands partis, signer un engagement d'après lequel leurs élus dans l'assemblée prochaine introduisaient dans le règlement de l'Assemblée ou dans la constitution des règles précises pour renverser un ministère, suivant la procédure en usage en Grande-Bretagne: une motion de défiance, discutée quarante-huit heures après, dans le calme, en dehors des passions du moment et votée à la majorité absolue, non pas des présents, mais des membres de l'Assemblée, obligeant ainsi tous les députés responsables à assumer leur responsabilité… (applaudissements)… Car une assemblée n'a de souveraineté que celle qu'elle tient de la souveraineté du peuple.
D'autre part nous voulions réglementer les interpellations et assurer la fidélité des élus, déclarant que tout élu infidèle, exclu par son parti, serait déclaré démissionnaire d'office de son mandat.
(Applaudissements)
Telles étaient les principales dispositions de notre proposition de loi du 3 juillet. Le gouvernement se réunit le 3 et le 9 juillet. Le conseil des ministres et le général de Gaulle, je crois, se prononcèrent alors contre la constitution de 1875 au départ, et pour une Constituante.
Mais, survinrent alors les scrupules juridiques dont je vous parlais tout à l'heure.
- Je suis, disait le président du gouvernement, pour l'assemblée unique; mais il y a des ministres qui sont contre; à l'Assemblée, un grand nombre de membres sont contre; des partis politiques comme l'Alliance républicaine, le Parti Radical et la fédération républicaine sont contre; l'opinion publique est divisée; la constitution de 1875 n'a pas été expressément abrogée. Je ne veux pas user d'un pouvoir arbitraire; je ne veux pas qu'on m'accuse d'illégalité républicaine. Dans ces conditions, c'est au pays de se prononcer lui-même puisqu'il n'y a pas actuellement de constitution et que nous n'avons ni les uns ni les autres de pouvoir constitutionnel. En conséquence, nous poserons au pays les questions suivantes :
- Voulez-vous élire un sénat et une chambre?
- Ou voulez-vous élire directement une Constituante unique.
Jusqu'alors, la question ainsi posée n'avait pas d'inconvénient. Mais, il y avait une seconde question, celle des rapports respectifs de l'Assemblée et du

gouvernement.
Un projet avait été établi par le gouvernement. Ce projet établissait ce qu'on appelle le pouvoir présidentiel : le chef du gouvernement nommait ses ministres, responsables devant lui, et ni lui ni les ministres n'étaient responsables devant l'assemblé. Le gouvernement avait non seulement le pouvoir exécutif, mais en même temps le pouvoir législatif, sauf le vote du budget, des lois de structure et des conventions diplomatiques.
Ce texte nous a paru inacceptable. Inacceptable, car il était contraire aux principes de la démocratie. D'autant plus inacceptable qu'il était assorti d'une question posée au pays, question portant approbation du pouvoir présidentiel, qui donnait par la même au référendum un caractère personnel, et par la même plébiscitaire.
Se crois en avoir fait la démonstration à l'Assemblée même et le groupe Socialiste se félicite d'en avoir convaincu le gouvernement. La suite l'a prouvé. Que s'est-il passé ? La Commission de Réforme de l'état a d'emblée rejeté tous les projets du gouvernement, et le général de Gaulle, blessé de ce qu'il n'ait même pas été entendu a répondu par le regrettable discours de Brest ou il engageait sa responsabilité personnelle.
Dès lors le conflit était, ouvert, et il est certain que si l'on était allé devant le pays avec un tel conflit, Le président du gouvernement contre l'Assemblée, sur la question ainsi posée, c'était une situation dangereuse comme celle de 1851. Et puis, tout était faussé. Il n'était plus question de la constitution; il était question du conflit entée Le président du gouvernement et le gouvernement d'un côté, 1'Assemblée de l'autre.
Ce conflit dangereux, nous avons tout fait pour l'éviter. Léon Blum, l'autre jour, dans un dernier article, fait une observation très curieuse. Il dit : « Il est curieux que cette difficulté ait été provoquée par ceux-là même qui, partisans de la constitution de 1875, combattaient le caractère omnipotent de l'assemblée unique. » Ce que nous avons voulu préserver, c'est avant tout la souveraineté nationale et l'indépendance du peuple, et c'est en même temps la possibilité d'avoir une constitution hardie, réalisant la pensée et la volonté de la résistance républicaine et Socialiste.
Après ce discours de Brest, j'ai été convoqué comme président du Groupe Socialiste chez Le président du gouvernement. Le Parti qui connait depuis quarante ans ma loyauté et ma fidélité… (applaudissements)… ne doute pas que j'ai dit la pensée de notre Parti et de nos militants.
Le soir même, je faisais part de la conversation à mes camarades du Comité Directeur. J'ai dit qu'il avait été inopportun de prononcer ce discours; que le pouvoir présidentiel était, pour nous et pour toute la démocratie, absolument inacceptable; qu'il fallait respecter les principes de la démocratie et avant tout la responsabilité ministérielle et le pouvoir législatif de l'assemblée souveraine.
Dans cette même réunion, le Comité Directeur convoqua tous les partis politiques : l'Alliance démocratique, le Parti Communiste, la fédération républicaine, la Jeune République, le Mouvement républicain populaire, le Parti radical Socialiste, afin d'essayer de conclure un pacte à insérer dans les

programmes électoraux, tendant à donner aux élus de demain le mandat d'organiser, de réglementer les travaux de l'Assemblée et les rapports entre l'exécutif et le législatif, afin de concilier la souveraineté nationale, la responsabilité ministérielle et, en même temps, la stabilité ministérielle.
Les délégués des partis ont répondu à notre appel.
Dès le premier jour, le Parti radical, partisan de la constitution de 1875, se désintéressa de la question. Mais, les autres délégués, notamment nos camarades Communistes, travaillant pendant deux séances à la rédaction d'un texte dont j'avais été chargé d'établir les bases, modifièrent le projet sérieusement, l'élaguant ou le complétant. Ce texte, rédigé en commun et adopté par les délégués du Parti Communiste, de la Jeune République, de l'Alliance démocratique, de la fédération républicaine, fut soumis aux comités directeurs des partis qui apportèrent leur réponse dans une réunion suivante.
Le Parti Socialiste, la Jeune République, le MRP acceptèrent le travail de la commission. Le Parti radical ne put y souscrire, en raison de son attachement à la constitution de 1875. Le Parti Communiste, la fédération républicaine, l'Alliance démocratique réservèrent leur opinion jusqu'après le vote de l'assemblée consultative .
C'est dans ces conditions que le débat est venu devant l'Assemblée. En présence se trouvaient le texte que j'ai résumé du gouvernement, texte inacceptable, et la décision de la Commission de Réforme de l'Etat, proposant le rejet du texte gouvernemental et posant une affirmation de principe sur la responsabilité ministérielle et la stabilité ministérielle, mais sans aucun projet constructif.
Mais, Messieurs Hamon et Hauriou avaient déposé un deuxième projet, reproduisant quelques unes des dispositions de la déclaration des partis politiques.
Ce projet était assez imprécis. Il n'indiquait pas d'une façon claire et explicite le principe de la responsabilité ministérielle. Aussi, avons-nous dit à ses auteurs que le mieux pour eux, afin de ne pas nous gêner, était de retirer leur projet.
C'est alors que, dans une réunion du Bureau du Groupe, notre ami Jules Moch et notre ami Zarksas rédigèrent un contre projet qui fut accepté par le DSR, signé de Mr Bourdet et soumis à l'Assemblée.
Au cours d'un discours remarquable de notre ami Defferre, au nom du Groupe Socialiste, dans la discussion générale, le général de Gaulle, en deux interruptions fît entendre qu'il espérait un accord sur les bases de l'intervention de notre camarade.
Mais, un incident éclata à la traverse, un sénateur, Mr Astier dont je rappelais l'attitude à Alger et dont on n'ignore pas les tendances de conservation sociale, revint à là constitution de 1875, la défendit se dressa contre le référendum et fit appel a tous les républicains et au devoir républicain.
C'est alors que Jacques Duclos répondit à l'appel de Mr Astier pour l'union de toue 1es républicains.
Immédiatement après cet incident, vint la discussion de notre contre projet. Je le défendis de mon mieux et Daniel Mayer demanda à Jacques Duclos une réunion du Comité.

Celui-ci répondit à cette proposition en intervenant aussitôt pour combattre notre contre projet et renouveler avec éclat l'appel à tous 1es républicains. Malgré les adjurations répétées de Jules Moch, de Daniel Mayer et de moi-même, il maintint son attitude.
Il est regrettable qu'on n'ait pas voté, alors que les délégués de son parti avaient été d'accord sur notre proposition, car alors le texte aurait pu être accepté à la fois par l'Assemblée et par le gouvernement conjointement.
(Applaudissements)
Dans les 108 voix qui se prononcèrent contre nous, figuraient les partisans de la constitution de 1875, les partisans du Sénat, les adversaires des socialisations, et d'autre part nos amis Communistes et le Front National. Et dans ces 108 voix, il y a tous les autres représentants des mouvements de résistance.
Le gouvernement a traduit notre texte dans son ordonnance, sauf une addition sur la durée de la Constituante qui est fixée à sept mois.
Tels sont les faits et, je le dis même si je dois soulever quelques protestations, telle est notre victoire.
Je dis notre victoire, et vous allez vous en rendre compte immédiatement. Grâce à nos efforts, il y a d'abord ceci. Si le chef du gouvernement est élu par l'Assemblée, il doit présenter ses ministres et son programme à la sanction immédiate de l'Assemblée, avant d'entrer en fonctions. Et le Parti demandera, je l'espère, que ce programma soit rédigé par le gouvernement en accord avec la majorité, pour faire le contact entre l'exécutif et le législatif. C'est le Parti Socialiste qui a obtenu cela.
Le gouvernement sera responsable devant l'Assemblée, et c'est également le Groupe Socialiste qui a obtenu cela.
L'Assemblée aura seule le pouvoir législatif, c'est-à-dire détiendra seule la souveraineté nationale. Et c'est encore le Groupe Socialiste qui a obtenu cela.
C'est ainsi le respect absolu, sans limitation, de la souveraineté nationale et des pouvoirs de l'Assemblée représentative.
Il y a une disposition, c'est vrai, celle dont je parlais tout à l'heure, qui tend à éviter qu'on ne renverse un ministère quel qu'il soit, sous le coup des intrigues ou des ambitions, au hasard des présences. Ce n'est pas une limitation de souveraineté, c'est une réglementation. C'est le respect de la souveraineté car le peuple en avait assez de voir des élus manquer à leurs engagements, renverser des ministères pour ensuite abdiquer entre les mains d'un gouvernement quelconque… (applaudissements)… Ainsi, nous avons été fidèles à la souveraineté nationale et à la démocratie.
On tire sur nous depuis quelques jours à coups d'une arme plutôt spéciale ou spécieuse et d'une part, on fait appel à l'union des républicains.
Nous la voulons aussi, n'est-ce pas? Mais l'union dans la clarté des programmes, dans l'identité des desseins, dans 1a loyauté et dans la discipline des attitudes.
Oui, union des républicains sincères et vrais, pour la démocratie non seulement politique, mais aussi pour la démocratie sociale; non pas seulement pour des réformes spectaculaires de surface, mais pour des réformes de structure.

Fondation Jean Jaurès

C’est cela, je crois, que veut le Parti, et nous voulons éviter ce qui s’est produit en 1936 où, pour réaliser le programme du Front Populaire, la CGT et le Parti Socialiste (c‘est moi-même qui le représentait) demandaient les grandes socialisations, notamment la socialisation du crédit. Les radicaux s’y refusèrent et, pour ne pas briser l’union des républicains, nos amis Communistes s’y refusèrent également. Nous sommes allés ainsi au pouvoir, avec derrière nous tous les soutiens de la banque que nous n’avons pas pu maîtriser.
(Vifs applaudissements)
Si c’est pour recommencer, si c’est pour glaner des voix n’importe où et n’importe comment, eh bien, non.
(Nouveaux applaudissements)
Au contraire, pour demander au pays de réaliser ce qu’a voulu la Résistance, ce qu’elle a mis dans son programme, si c’est pour les réformes de structure, alors, oui.
Mais, nous ne pouvons pas nous mettre d’accord avec les conservateurs du Sénat, avec ceux qui seraient derrière nous pour briser la volonté républicaine et la volonté du peuple.
Assemblée Constituante, union des républicains sur un programme de réformes de structures, pour commencer le Socialiste, oui. Union des républicains pour cela, oui.
(Applaudissements)
Mais, pour cela, nous avons déposé notre proposition de loi sur la représentation proportionnelle juste, intégrale que rappelait Bracke et qui a triomphé à la Chambre. Nous l’avons reprise et la Commission de Réforme de l’Etat l’a reprise après nous intégralement, l’assemblée consultative l’a votée intégralement.
Malheureusement vous savez ce qui en est sorti..
Je dois dire que nos amis ministres ont défendu la représentation proportionnelle intégrale, telle que nous en avions déposé le projet. Ils ont été battus.
De même, ils avaient demandé que les élections générales aient lieu avant les élections cantonales.
Puisqu’on met en cause les ministres, je n’ai plus à me gêner. On a mis en cause les ministres Socialistes. Je dois dire qu’ils se sont battus pour que les élections générales aient lieu avant les élections cantonales. Mais, ils ont été battus. Et du moment qu’on a faussement dit que c’était de leur faute, je préciserai que les Communistes ont soutenu la thèse des élections cantonales avant les élections générales.

Un délégué - On s’en moque.

Vincent Auriol - Demain, si on attaque les ministres Socialistes, est-ce que vous vous en moquerez ? Nous avons sans doute des critiques à leur faire; mais quand il y a justice à leur rendre, il faut aussi savoir le faire.
(Applaudissements)
Voilà dans quelles conditions on va à la bataille.

Fondation Jean Jaurès

Les élections cantonales auront lieu le 23 et le 30 septembre; les élections générales, le 21 octobre, avec une proportionnelle qui n'est pas entièrement juste et exacte et dont nous ne savons pas encore quelles seront les conséquences.
Je n'ose interpréter la pensée du Congrès en demandant au gouvernement et spécialement à nos ministres de faire reprendre les deux questions afin d'obtenir que les élections générales aient lieu avant les élections cantonales, et d'autre part que les élections générales soient faites d'après la représentation proportionnelle juste et intégrale, sans panachage et avec utilisation nationale des restes.
(Applaudissements)
Il le faut pour que nous puissions exposer devant le Pays ce que doit être la charte de la communauté française.
D'abord, nous défendrons une constitution nouvelle, non seulement dans l'ordre politique, mais dans l'ordre économique. Nous demanderons qu'il y ait une Déclaration rappelant les principes de la Déclaration des Droits de l'Homme, en la complétant par les Droits du Travailleur.
Mais surtout, il faudrait nous inspirer de cette Déclaration, comme cela a lieu dans d'autres pays. Une constitution ne peut, en effet, être un ensemble de formules juridiques, sans être en même temps l'expression de réalités et de possibilités adaptées à l'évolution économique, sociale et politique d'une nation.
C'est ainsi que la Constitution devrait comprendre deux parties : la charte économique et la charte politique.
La charte économique aurait pour objet d'ajuster au stade actuel de l'évolution la structure économique et sociale du Pays; et puis, d'adapter à cette nouvelle structure économique générale les nouveaux rapports entre les citoyens et les institutions qui devront être assez fortes pour résister aux courants fusionnels d'un moment, et assez souples pour suivre et enregistrer les progrès de l'évolution économique et humaine.
Â notre avis, la charte économique doit tendre d'abord à libérer l'Etat et la nation de la domination du capitalisme qui forme un Etat dans l'Etat, et à assurer la souveraineté de l'Etat politique sur toutes les formes quelconques; et d'autre part à libérer l'homme de l'oppression et de l'exploitation de l'argent, facilitant ainsi le libre épanouissement des initiatives individuelles et de la personnalité humaine.
La souveraineté de la nation doit donc être assurée dans le domaine économique.
Nous devons faire cela pour des raisons juridiques, pour des raisons politiques et pour des raisons morales qui ont été magistralement développées par Jules Moch au Comité d'entente Socialiste et Communiste.
Il le faut pour qu'un plan rigoureux soit établit adaptant la production à la consommation, un plan où les intérêts particuliers s'effacent devant l'intérêt collectif, où la routine, protégée jusqu'ici par des barrières, sera remplacée par une organisation rationnelle; où les prix de revient ne seront pas alourdis par les charges du capital; où des jetons de présence et des tantièmes seront inconnus; où le crédit sera dirigé vers des investissements productifs et non vers des placements de spéculation; où les méthodes de travail seront nouvelles, pour que

les initiatives des ouvriers, des paysans, des techniciens, des savants se donnent libre cours et ne soient pas paralysées par l'appât du profit de quelques-uns.
Il faut produire. Pour produire, il faut que les travailleurs sachent qu'ils produisant non pour le profit de quelques-uns, d'une minorité privilégiés, mais pour le profit de la nation tout entière. Alors, il y aura l'émulation bienfaisante et nécessaire; alors, on courra dire que la France produit dans l'intérêt de tous.
Mais, pour cela, il est nécessaire de socialiser les mines pour une production abondante et pour des prix normaux du charbon; et on ne pourra obtenir des meilleurs prix qu'en faisant la péréquation des prix des charbons importés et des charbons produits en France; il est nécessaire de réaliser la socialisation du crédit, la socialisation des transports, la socialisation de l'électricité, la socialisation des assurances, la socialisation de l'industrie chimique, afin de donner à l'agriculture les engrais dont elle a besoin et de contribuer au développement de la production industrielle, c'est-à-dire des industries-clés; il est nécessaire de mettre au service de la vie nationale tout ce qui la paralysait jusqu'ici, d'en faire la propriété de la nation, mais gérée non pas bureaucratiquement par des organismes d'Etat, mais par l'association libre, joyeuse et disciplinée des producteurs, des techniciens, de tous ceux qui concourent à la production nationale.
(Applaudissements)
C'est possible, parce que l'évolution a mis tout cela en place, parce que les esprits sont murs et les volontés prêtes. C'est possible, si on ne veut pas que les dirigeants des trusts qui ont voulu étrangler la liberté et qui ont collaboré avec l'ennemi pour sauver leurs privilèges, reconstituent un Etat dans l'Etat.
Camarades, cette structure économique doit faire partie de la charte économique du pays.
Ces industries, ainsi organisées, socialisées en secteurs économiques autonomes, guidées par un conseil général élu en partie par le personnel, en partie par les ingénieurs et techniciens, en partie nommé par le gouvernement, et pour le reste liberté des initiatives des petits producteurs, des artisans, des ouvriers pour la réalisation d'un programme de quatre ou cinq ans, avec le concours des associations de producteurs et des comités économiques.
Telles seraient les grandes lignes d'une charte économique, et vous voyez que ce sont déjà des premières brèches dans la citadelle capitaliste.
Cela, je suis convaincu que c'est le fait de la nation, de toutes les classes de la nation, et si nous ne faisons pas cela, la République ne sera pas vraiment républicaine et voue ne pourrez pas parler de démocratie si à nouveau les éventualités financières pèsent sur la démocratie productive.
(Applaudissements)
Quant à la constitution politique, j'avoue que ma tâche est difficile, car nous avons échangé des vues entre nous, mais il reste encore des divergences et je vais m'efforcer rapidement de faire la synthèse.
La constitution politique doit tendre à respecter constamment la volonté nationale, à garantir la liberté des citoyens dans le domaine politique, à permettre et à préparer, selon l'expression de Moch, l'efficacité, la continuité, la

rapidité de l'action nécessaire.
Pour cela, il faut associer la souveraineté du peuple à la responsabilité de l'individu; remettre à des assemblées élues le choix des décisions et de l'orientation, et aux chefs responsables élus par des assemblées, l'action et les détails d'exécution.
Et il faut concevoir une assemblée législative souveraine, responsable devant la nation, émanation directe de la souveraineté populaire.
C'est devant elle et devant elle seule que le gouvernement serait responsable. C'est elle et elle seule qui ferait, les lois. C'est elle et elle seule qui aurait le droit d'examen de la politique extérieure.
On peut admettre qu'à coté d'elle soit créé un conseil. La CGT demande je crois, l'intégration du Conseil national économique dans la Constitution. Je ne crois pas pour ma part et mes amis non plus qu'on puisse faire cette intégration. On peut admettre qu'il y ait un conseil d'administration du secteur économique. Je préfère cette formule. Evidemment, un conseil élu en partie par les territoires régionaux, en partie par les organisations professionnelles, en proportion de leurs adhérents.
Mais, ce conseil qui pourrait collaborer à la rédaction des lois, apporter des avis judicieux, permettre de réfléchir, où agriculteurs, artisans, ouvriers, universitaires, savants, professions libérales seraient représentés, ce conseil n'aurait ni le pouvoir politique ni la possibilité de retarder le vote des lois. Après, une seconde lecture et un délai fixé, les lois seraient promulguées.
Ainsi, on aboutirait à la réalité politique de l'Assemblée souveraine.
Quant à l'exécutif, il faut qu'il ait la stabilité et l'autorité nécessaires, et il faut que lui aussi soit fidèle à la volonté nationale. II n'y a responsabilité que si l'action est libre. Si la responsabilité n'est pas à chaque instant paralysée par le contrôle ni renversée par la trahison de quelques transfuges, par l'intrigue ni par l'ambition, il faut que l'exécutif ait le temps d'agir, le temps d'achever son œuvre, car on n'apprécie le bienfait d'une œuvre que lorsqu'elle est terminée : les débuts sont toujours difficiles et parfois impopulaires.
Responsabilité, stabilité, autorité, telles sont les conditions nécessaires pour que le pouvoir exécutif soit effectif et efficace.
Aussi, l'élection du chef du gouvernement par l'Assemblée souveraine devrait-elle être suivie de la constitution d'un cabinet, sur un programme déterminé, établi d'accord avec la majorité..
S'il était possible de le faire, il faudrait constituer une majorité et une minorité, comme cela se produit à la Chambre des Communes.
Et, lorsqu'un conflit éclate entre le gouvernement et l'assemblée souveraine, dissolution du gouvernement et de l'assemblée, appel au suffrage universel, seul juge d'arbitrer le conflit.
(Applaudissements)
Enfin, je reprends une idée que j'ai exprimée tout à l'heure, qui est dans la résolution du 3 juillet ; fidélité de l'assemblée aux électeurs, fidélité du gouvernement, fidélité des élus à leur parti et démission de ceux qui seraient exclus de leur parti pour infidélité.

Fondation Jean Jaurès

Il me reste à parler du pouvoir judiciaire. Je n'ai pas besoin d'insister, surtout en ce moment, sur la nécessité de doter le pays d'une magistrature indépendante et propre.
(Applaudissements).
Je m'étais déjà rendu compte, lorsque j'étais au ministère de la Justice, de cette nécessité, en consultant les dossiers et en voyant les recommandations dans les dossiers de certains magistrats, recommandations où la couleur politique variait avec les changements des ministères. Le pliement de genou était inévitable devant l'usurpateur.
Mais, il ne faut pas faire une généralisation qui serait injuste. Il y a des magistrats, j'en connais, qui ont su faire leur devoir. Il faut leur rendre hommage, ne serait-ce que pour ne pas les confondre avec les autres. (Applaudissements.)
Dans l'intérêt des magistrats comme dans l'intérêt de la justice, il faut rendre la magistrature indépendante. Indépendante à l'égard des pouvoirs politiques, j'ose dire indépendante à l'égard d'elle-même, en la dégageant des préjugés sociaux et des préjugés de classe qui trop souvent la dominent.
(Applaudissements)
Constituer un pouvoir judiciaire qui n'existe pas, qui n'a jamais encore existé dans la République, est une nécessité . Ce pouvoir judiciaire qui procéderait à la promotion et aussi à la révocation des magistrats pourrait être composé moitié de représentants élus par l'Assemblée souveraine, moitié de représentants élus par les magistrats réunis en corps.
Au point de vue judiciaire, je crois que ce qui est essentiel pour nous, ce n'est pas la justice civile qui est plutôt de caractère juridique, mais la magistrature correctionnelle ou il est nécessaire de faire pénétrer un esprit nouveau, un esprit plus humain.
C'est ainsi que je verrais très bien un juge unique, assisté de quatre jurés, pris sur une liste de jurés élus chaque année par le peuple, dans chaque circonscription. Ainsi, quatre jurés assisteraient le juge, et lorsqu'il s'agirait de conflits sociaux, on ne verrait pas des décisions souvent injustes pour la classe ouvrière et je crois que la justice serait juste.
Je dois dire que, si on réalisait le juge unique, cela nous permettrait enfin d'épurer la magistrature, en révoquant tous les magistrats indignes pour ne conserver que les magistrats dignes.
Alors qu'on ne peut pas le faire en conservant le fonctionnement actuel, avec le juge unique sont nous aurions peu de magistrats, mais des magistrats responsables. Les magistrats seraient mieux rémunérés et indépendants et toutes les possibilités pourraient être données aux fils du peuple pour accéder à la magistrature, où à l'heure présente ils ne peuvent entrer qu'à vingt-sept ou vingt-huit ans, pour être des juges suppléants, dotés de traitements de misère.
Ainsi, pourrait se rajeunir, s'épurer et se fortifier la magistrature de notre pays.
Mais, toute cette organisation politique et économique devrait être complétée à notre avis par la réorganisation administrative fondée sur la déconcentration et la décentralisation.

Fondation Jean Jaurès

Il est impossible aux collectivités de s'administrer, alors que l'Etat, absolument débordé, dirige tout et souvent est incompétent sur tout.
(Applaudissements)
Il est nécessaire de donner aux collectivités plus d'aisance, et pour ma part je rejoins ce que disait Léon Blum ce matin sur l'organisation régionale, non pas telle qu'elle est conçue aujourd'hui, avec des commissaires de la République qui, tyranneaux dans leur région, font ce qui leur plait; mais constituée de régions coordonnées, s'administrant dans la diversité magnifique de leurs richesses et du tempérament français, constituant une véritable unité forte et vivante de la nation, permettant aux initiatives de se développer librement, par le contrôle de toutes les puissances de la nation et de l'Etat.
C'est ainsi que nous voyons le régime constitutionnel et administratif de demain. Je le trace à grand trait. Je m'excuse d'avoir été à la fois long et imparfait. La vérité, c'est qu'il faut discipliner dès maintenant les grands courants d'idées… (applaudissements)… sur des solutions précises. Ce qu'il faut, c'est, dans les rapports respectifs, les partis politiques arrivent unifiés, clarifiés et loyaux, en vue d'établir l'ordre républicain et d'établir aussi la dignité et la liberté humaines.
Il faut affranchir la nation de tous les despotismes politiques, économiques et sociaux, rentre à l'Etat son indépendance et son équilibre. Nous avons là une tâche magnifique à accomplir. Si nous parvenons à établir cette démocratie économique et sociale, fondée sur l'économie dirigée et non point sur le libéralisme classique qui engendre le désordre, ne voyez-vous pas s'ouvrir des perspectives infinies?
C'est l'Angleterre, aujourd'hui dirigée par le Parti Socialiste, qui va entreprendre les grandes nationalisations et aussi l'organisation de centres économiques; c'est la Belgique Socialiste qui va s'attacher également à cette œuvre; ce sont les pays scandinaves, demain l'Italie et bientôt j'espère l'Espagne. Ainsi, dans chaque pays, on pourra libérer le travail des féodalités financières qui pesaient sur lui, et aussi instituer la coopération politique et économique entre ces peuples.
C'es l'ébauche certaine et proche de la coopération économique en Europe, grâce à l'union et à l'association de grands pays, dirigés par les Socialistes. C'est l'ébauche d'une société nouvelle.
Est-ce un rêve? Oui, un rêve d'hier. Mais, il est aujourd'hui à portée de main. Il suffit, pour le réaliser, d'unir sur ces principes clairs, tous les travailleurs de la pensée et de la main : ouvriers d'usines, artisans de la boutique et de l'industrie, travailleurs et producteurs ruraux, savants et techniciens.
Voilà la grande œuvre républicaine. Voilà la véritable armée de la démocratie politique et sociale, celle qui, surgie de la nuit où nous avons faillit sombrer et des années d'incertitude où elle a failli se détruire, va maintenant se dresser au-dessus de toutes les combinaisons équivoques, de toutes les unions faites sous des étiquettes et des signes trompeurs.
C'est à cette œuvre que nous devons appeler les citoyens de la France.
Et quelle joie pour nous, les vétérans qu'on n'ose pas appeler les vieux, de voir

que demain nous pouvons faire tomber ce pan de capitalisme, et de voir les peuples s'engager sans souffrance dans la construction du Socialisme.
Mais, pour mériter cette joie, pour accomplir cette œuvre, il nous faut certaines vertus. D'abord l'enthousiasme et aussi, la fidélité à nos principes. Il faut avoir la probité de la pensée, la religion de la vérité et aussi la foi des croyants.
Et alors, nous vaincrons.
(Applaudissements répétés. Les Congressistes, debout, acclament longuement l'orateur)

Le président - Les orateurs inscrits dans la discussion sur la Constituante sont au nombre de 17. Cela appelle quelques mesures pratiques. La première est de demander aux orateurs de se limiter volontairement.
La seconde est de prier les camarades qui ne sont pas encore inscrits et qui voudraient intervenir, de se faire inscrire avant la fin de l'intervention de Fau qui va prendre la parole, car alors, je vous proposerai de décider la clôture des inscriptions.
La parole est au camarade Fau.

Fau (Ardèche)

Camarades, j'avais été chargé par la fédération de l'Ardèche d'établir un rapport sur la question de la Constituante et de la constitution. Ce rapport a été soumis à notre Congrès fédéral qui l'a approuvé à l'unanimité. J'avais l'intention d'en soumettre les points principaux au Congrès, mais il est devenu à peu près sans objet, après le magnifique exposé que vient de nous faire Vincent Auriol. Je vais donc me borner à ajouter ce qui n'a pas été dit.
Nous sommes d'accord pour demander que le gouvernement considère à nouveau la question de la date des élections cantonales et le mode de scrutin.
Mais nous demanderions aussi que le gouvernement reconsidère une troisième question, celle du délai de sept mois imparti à l'Assemblée Constituante. Si cette assemblée devait se borner à établir la constitution, au sens où on l'entendait jusqu'à présent, c'est-à-dire à régler le fonctionnement des organismes administratifs du pays, ce délai serait largement insuffisant.
Mais si, comme le disant tout à l'heure Vincent Auriol, cette assemblée doit en même temps aborder les réformes économiques et sociales, discuter le budget et s'occuper d'autres questions encore, il est certain qu'elle ne pourra pas, en sept mois, voter une constitution. Nous pensons que c'est impossible. Nous pensons même que ce délai trop court a été volontairement fixé pour que l'Assemblée soit empêchée de réaliser les réformes.
Il nous paraît donc nécessaire de prévoir un délai plus long. On pourra discuter sur la durée de ce délai; nous demandons deux ans; je me rallierais volontiers à un autre chiffre. Nous pensons en tout cas qu'il faut prévoir beaucoup plus de sept mois.
Je n'ai pas d'autres observations à présenter en ce qui concerne la Constituante. Quant à la future constitution elle-même, je ne vois qu'une chose à ajouter et elle nous paraît importante. Il nous semble que, sur le problème du pouvoir

Collection Jean Jaurès

législatif, il est essentiel que la nouvelle constitution prévoie l'impossibilité pour les représentants du peuple de déléguer le pouvoir législatif.
Nous avons tous présentes à l'esprit les législations de ce genre qui ont été données. Il nous paraît essentiel que la constitution spécifie l'illégalité absolue de ces délégations. Les représentants du peuple doivent exercer eux-mêmes le pouvoir et n'ont pas le droit de le déléguer à qui que ce soit.
Enfin, dernier point: le pouvoir judiciaire. Il y a, au sein de la magistrature, un groupement qui s'appelle la fédération des Cours et Tribunaux, groupement de magistrats de gauche, assez mal vu dans le milieu, qui s'occupe en ce moment d'élaborer un projet de réforme du pouvoir judiciaire.
Ce projet va être présenté à tous les membres de la Constituante.
J'ai été très heureux, en ma qualité de magistrat, de voir que Vincent Auriol approuvait par avance la plupart des réformes sur l'indépendance du pouvoir judiciaire.
Il n'y a qu'une seule réserve que nous faisons, nous, magistrats, sur le jury. Vous savez ce que nous pensons du jury. Nous pensons que le métier de juge est un métier comme un autre qui ne s'apprend pas du jour au lendemain. Nous pensons que le jury s'est trop souvent montré inférieur à sa tâche, et vous l'avez vu dans les cours de justice : si elles sont trop faibles, c'est la faute du jury. D'une façon générale, nous pensons qu'il ne faut pas confier le pouvoir judiciaire à des gens qui ne sont pas du métier. Ce point de vue est partagé par tous 1es magistrats. On nous accuse de constituer un corps fermé; c'est vrai mais, une réforme importante pourrait être réalisée, celle de 1'élargissement du recrutement de la magistrature.
Ce programme sera présenté à l'Assemblée Constituante. Sous les réserves que je viens d'indiquer, je termine en répétant que nous sommes d'accord dans l'ensemble avec Vincent Auriol.
(Applaudissements)

Le président - La liste des orateurs comporte maintenant 34 noms. Je demande au Congrès s'il est disposé à clore cette liste.
(Marques d'assentiment)
Je mets aux voix la clôture de la liste des orateurs.
(Adopté)
Je donne la parole à Jules Moch. Après son intervention, des mesures d'organisation seront proposées au Congrès.

Jules Moch

Camarade, je voudrais apporter au Congrès deux ordres de remarques, relatives les unes au mode électoral, les autres, à la constitution.
En ce qui concerne le mode électoral, trois remarques sur 1e système de scrutin que le Conseil des ministres, après des votes laborieux, a décidé d'adopter.
D'abord, une réduction du nombre des députés, mais une réduction irrégulière, portant essentiellement et plus que proportionnellement sur les départements plus peuplés, c'est-à-dire les départements à forte population ouvrière, alors

qu’elle est au contraire moins sensible sur les départements à base rurale.
« L’humanité » de ce matin donne quelques chiffres. Je n’ai pas eu le temps de les vérifier; mais il est certain que, non seulement par rapport aux élections de 1936, mais par rapport à la véritable représentation proportionnelle, le système gouvernemental aboutit à donner au Parti Socialiste et au Parti Communiste moins que leur part, et aux partis de droite, plus que leur part.
Je suis assez content que notre Camarade Tixier soit ici. Je ne crois pas trahir le secret de délibérations auxquelles je n’ai pas assisté, en disant qu’il était opposé à ce mode de scrutin, et je pense qu’il faudra lui demander d’essayer de faire reconsidérer la question.
(Applaudissements)
En effet, voici deux autres considérations qui, celles-là, n’ont pas été publiées dans la presse. Elles sont importantes pour nous. La première, c’est la question du coefficient. La formule est ainsi établie que, si l’on classe les départements par ordre croissant de population et si l’on cherche, pour chacun d’eux, quel sera le coefficient, on aboutit à une courbe qui, partant de 21 000 pour les Basses-Alpes, montera jusqu’à 24 000 pour la Lozère, redescendra et remontera ensuite jusqu’à la Dordogne, 33 000 pour retomber, pour les Pyrénées-Orientales, à 29 000, puis remonter encore à 40 000 pour la Corse, etc.
Tout cela s’explique très logiquement. Un député Socialiste d’un département dont le coefficient sera voisin de 41 000 ou 42 000 devra représenter deux fois plus d’électeurs que le député d’un petit département rural, ce qui revient à dire que le Parti aurait droit à deux sièges, là où il n’en aura qu’un.
Voilà déjà un premier inconvénient qui n’est pas imputable à la représentation proportionnelle, car qui dit représentation proportionnelle dit coefficient unique, tandis que le système du gouvernement prévoit des coefficients variables allant de 21 000 à 45 000, selon les départements.
Mais, voici une deuxième particularité de ce système.
Considérez deux listes séparées, ayant un certain nombre de coefficients : deux coefficients pour l’une, un coefficient pour l’autre. Faites les opérations et obtenez la moyenne des deux listes. Fusionnez ensuite ces deux listes, sans rien changer au nombre des voix. Elles auront un coefficient qui sera exactement égal à la somme des coefficients des deux listes; elles auront une moyenne qui sera plus forte que celle qui était la plus forte des deux listes précédentes. Et ceci est vrai dans tous les cas.
Voici un exemple numérique. Deux listes arrivaient, par la formule classique, à avoir les coefficients de 13/24 et 15/24. Si vous les fusionnez, la liste nouvelle aura 19/24, c’est-à-dire 78% du coefficient comme reste, alors que chacune des listes précédentes n’avaient que 52% et 60%.
Par conséquent, selon que vous fusionnez ou que vous ne fusionnez pas deux listes voisines, vous aurez un siège de plus ou c’est la liste adverse qui l’aura.
Supposez que cela joue dans la moitié des départements, et voilà 40 sièges qui se trouvent mis en jeu.
La question est importante et elle pose tout le problème des coalitions.
Ne nous laissons pas surprendre, comme en 1919, par une représentation

proportionnelle bâtarde,… (applaudissements)… la représentation proportionnelle telle qu'elle nous est présentée n'est pas véritablement proportionnelle puisque les coefficients sont formidablement variés d'un département à l'autre et donne une prime aux coalitions les plus larges possible, de sorte qu'elle va à l'encontre du but même de la proportionnelle qui est de permettre la clarté et la loyauté.
(Applaudissements)
Je me borne à cette remarque; mais il faut que partout on y pense; car si ce scrutin restait, ceux d'entre nous qui sont partisans de présenter partout des listes Socialistes SFIO seraient dans l'obligation, pour ne pas mener leur Parti à un échec, d'envisager des coalitions d'un côté ou de l'autre, pour profiter de la répartition des restes.
On en arriva maintenant à la deuxième série de remarques.
Vincent Auriol vous a fait, avec sa chaleur habituelle, un exposé du plus petit commun multiple en matière de constitution. Il faut dire qu'ayant examiné ces questions ensemble, nous avons des conceptions un peu différentes.
Je n'attache par exemple pas d'importance à une Déclaration des droits de l'homme solennelle, parce que la souveraineté de la nation permet à tout instant à la nation souveraine de modifier un texte, même plus solennel qu'une loi ordinaire.
Je pense également que nous devons nous maintenir strictement sur le principe de l'assemblée unique souveraine; et que, s'il y a une autre assemblée, elle ne saurait être sur le même plan que l'assemblée souveraine, représentant le peuple lui-même.
Il faudra que le Congrès se prononce nettement sur la question de savoir s'il veut une ou deux assemblées, même deux assemblées n'ayant pas les mêmes droits.
Il faudra également que le Congrès prenne position sur la question de la dualité des personnes : faut-il un chef du gouvernement, un chef de l'Etat dont on pourrait faire le chef du pouvoir judiciaire, mais qui, s'il a des pouvoirs particuliers, est dangereux par rapport au chef du gouvernement élu par l'assemblée souveraine, et qui, s'il ne les a pas, est un rouage dont il n'est pas nécessaire d'encombrer notre édifice.
Personnellement, je suis pour le chef du gouvernement qui représente en même temps la France à 1'étranger, qui est chef de l'Etat, qui, au jour de crise (et la crise doit entraîner la déchéance) cède la place à un haut magistrat, jusqu'à ce que l'élection ait pu se produire.
En tout cas, je pense que la partie essentielle, c'est que la prochaine constitution française doit être la première qui donne la plus large part à l'économie; je pense qu'il est nécessaire de dire que tous les principes que nous proclamons sont valables en matière économique comme en matière politique : égalité complète, liberté individuelle complète; plus d'Etat dans l'Etat qu'il s'agisse de politique ou d'économie; souveraineté de la nation.
Mais, attention : A partir du moment où nous intégrons l'économie dans la constitution, il faut très largement décentraliser; il faut que les grands secteurs économiques à gestion tripartite soient des corps souverains, pouvant voter des

lois intéressant la profession elle-même, sous condition d'accord des trois sections représentant l'intérêt général, les techniciens et les ouvriers.
Il faut décharger l'assemblée centrale de ce fatras de lois qu'on votait au Parlement de la République; quand, par exemple, il s'agit d'organiser l'industrie de la chaussure, il faut que le secteur qui doit en délibérer réunisse les représentants de l'Etat, les représentants des industriels, les représentants des ouvriers. Ces trois sections feront les lois de la profession, de manière à dégager l'assemblée souveraine elle-même.
Camarades, je ne veux pas insister sur ces questions. Je pense que nous devons dire hardiment que la France veut une constitution plus économique que politique, largement déconcentrée, largement décentralisée, dans laquelle des secteurs autonomes que nous créerons demain seront souverains dans leur domaine. Et s'il y a conflit, c'est le représentant du souverain, c'est-à-dire l'assemblée politique qui devra le trancher. Voilà les quelques idées, qui ne sont pas en désaccord total avec celles qui viennent d'être exposées, que je voulais développer.
Je souhaite que la Commission des Résolutions nous apporte les grandes lignes de cette charte moderne, car j'ai l'impression très profonde et très puissante que le rôle que la France doit jouer dans le monde d'après cette guerre, c'est précisément ce rôle d'intégrer l'économique dans la vie politique de la nation. (Applaudissements)

Le président – Vingt-deux orateurs sont inscrits sur cette partie du débat : Constituante et constitution.
Deux solutions sont possibles : ou restreindre chaque intervention à quelques minutes ou lever la séance et décider une séance de nuit.
Vous avez à choisir entre ces deux solutions.

Daniel Mayer – Je viens vous demander de tenir une séance de nuit. Si nous ne terminons pas aujourd'hui le débat sur la Constituante et les problèmes généraux de la constitution, nous serons obligés de le reporter à demain matin. Et le débat qui devait avoir lieu demain matin se trouvera reportera demain après-midi, ce qui nous obligera à reporter à mardi matin le débat sur l'unité.
Si nous reportons ainsi de séance en séance les débats du Congrès, vos commissions ne pourront pas se réunir, alors qu'elles auront à traiter des questions que nous ne pouvons pas discuter en séance plénière.
II est donc nécessaire de tenir une séance de nuit.

Le président – Il est indispensable que nous donnions l'exemple d'une bonne organisation de notre travail et de nos discussions. Je mets aux voix la proposition que vient de vous faire Daniel Mayer.
(Adopté)
La séance de nuit commencera à vingt heures et demie.
La séance est levée.

Fondation Jean Jaurès

La séance est levée à dix-neuf heures.

Séance du dimanche, 12 août, nuit.

Président : Marius Moutet (Drôme)
Assesseurs: Lamine-Gueye (Sénégal), Chatamy (Alger)

La séance est ouverte à vingt heures trois quarts.

Le président (Marius Moutet)

Camarades, il y a 25 orateurs inscrits dans le débat sur la Constituante et la Constitution. Ce débat doit être terminé ce soir. Le président est muni d'un certain nombre de pouvoirs qui lui permettent d'abréger les discussions. Je pense que si les orateurs se rendent compte de la nécessité d'en terminer avant l'heure du dernier métro, ils éviteront au président l'ennui de recourir aux pouvoirs exceptionnels que lui donne le règlement.
Je donne la parole à Noguères.

Louis Noguères

Camarades, je désire compléter très simplement sur un point le rapport qui vous a été fait par notre Camarade Vincent-Auriol.
Des dates: 3 juillet, dépôt du projet, au nom du Groupe Socialiste à l'assemblée consultative ; 17 juillet, dépôt de la demande d'avis effectué par le général de Gaulle sur le bureau de l'assemblée consultative; 20 juillet, discours de Brest.
Au lendemain du discours de Brest, la fédération des Pyrénées-Orientales me priait de déposer la motion que voici, dont Vincent Auriol ne vous a pas parlé. Je l'ai déposée sur le Bureau du groupe :
« Le Groupe Socialiste SFIO de l'assemblée consultative,
Affirmant à nouveau sa reconnaissance envers Le président du gouvernement provisoire de la République, rénovateur de l'unité de la patrie,
Mais résolu à défendre contre quiconque les libertés publiques et la dignité de l'Assemblée,
Exprime le regret qu'avant tout débat sur un problème dont il a dit lui-même dont dépend pour une grande part l'avenir de la France, Le président du gouvernement provisoire, nanti de pouvoirs qu'il tient de la seule majorité révolutionnaire, ait pris, face au pays, une position telle qu'elle rend vaine, une fois de plus, toute discussion devant l'assemblée dont il a cependant sollicité l'avis;
Déclare que le Parti Socialiste qui a pris et revendique ses responsabilités, ne saurait soutenir une attitude contraire à la règle démocratique, et favoriser ce qui, dans la crainte… d'une dictature collective, ferait courir à la République les risques d'une aventure;
Prend acte dès lors de l'opposition totale, tant dans la forme que sur le fond, entre les décisions arrêtées et proclamées par Le président du gouvernement, et

Fondation Jean Jaurès

les principes fondamentaux qui conditionnent l'action du Parti Socialiste;
Demande, en conséquence, au Comité Directeur de décider que les membres du Parti Socialiste qui siègent dans les conseils du gouvernement remettront immédiatement leur portefeuille à la disposition du Président du gouvernement provisoire. »
(Applaudissements. Mouvements divers)
Voilà la motion que j'ai déposée sur le Bureau du groupe.
J'ai été battu. Le Groupe a décidé le renvoi au Comité Directeur. J'y ai été battu également, et le Comité Directeur a décidé que je reprendrais ma proposition devant le Congrès, au nom de ma fédération. C'est ce que je fais.
(Applaudissements. Mouvements divers)
J'ajoute simplement ceci. C'est que, lorsqu'il s'est agi de discuter cette motion, Vincent Auriol nous a dit : « Tout gouvernement, avant la période électorale, a le droit de faire connaître son avis. » Je réponds : C'est une question de vocabulaire. Lorsque vous parlez de gouvernement, vous songez à un organisme composé d'hommes qui sont responsables devant le pays, parce qu'ils ont un mandat qui leur a été confié par le pays. Mais, le gouvernement actuel n'a pas cette physionomie particulière à laquelle nous sommes attachés. C'est un homme; ce n'est pas un gouvernement.
(Applaudissements)
Je suis un militant discipliné te je me suis incliné devant la décision de mon Parti. J'ai voté naturellement avec mon Parti. Mais, j'avais le droit, au nom de la fédération des Pyrénées-Orientales, de marquer quelle a été notre pensée, et je souhaite que demain ne nous donne pas raison.
Déjà, dans le projet qui a été définitivement arrêté par le gouvernement, est prévue une période de sept mois dont je me méfie. Ceux qui siègeront à la Constituante auront à voter le budget, ce qui leur prendra deux mois à deux mois et demi, peut-être trois mois. Pendant ce temps, comment se fera la constitution? Et lorsque le délai de sept mois sera expiré, la constitution ne sera peut-être pas prête : ce sera un beau texte pour passer à autre chose. Je ne sais pas ce que sera cette autre chose.
(Applaudissements)
Je n'entends pas jouer les Cassandre; mais, méfiez-vous. N'oubliez pas qu'il est indiqué dans la décision du gouvernement qu'une fois la constitution préparée, elle sera soumise au vote du pays. Qui nous dit qu'à ce moment-là il n'y aura pas encore une voix qui s'élèvera pour dire : « Mon avis, c'est de rejeter la constitution ». Et alors, où irez-vous? Dans quelle situation serez-vous? Je ne souhaite pas que cela arrive; mais, je fais mon devoir en le dénonçant par avance, au nom de ma fédération.
(Applaudissements)

Elie Bloncourt (Aisne)

Camarades, au cours de récentes délibérations le gouvernement provisoire de la République vient de mettre au point les projets relatifs à la Constituante et au mode d'élection de l'assemblée.

Collection Jean Jaurès

Vincent Auriol, cet après-midi, nous a fait l'historique des événements qui se sont produits avant les délibérations gouvernementales. Il nous a rappelé ce qui s'est passé devant l'assemblée consultative provisoire. Mais, nous n'avons pas encore en mains le texte des ordonnances gouvernementales qui doit être promulgué au Journal Officiel.

Nous sommes persuadés que ce texte sera conforme à l'analyse qu'on en a faite cet après-midi. Mais, je persiste pour ma part à penser que, dans un régime démocratique, la souveraineté résidant dans la nation, doit s'exprimer par l'intermédiaire des représentants que le peuple s'est librement donné, et que c'est à l'assemblée ainsi élue qu'il appartient de déterminer, de préciser, de délimiter même, si c'est nécessaire, ses attributions et les pouvoirs que le peuple lui aurait conférés.

On nous dit que l'Assemblée sera souveraine. Je le souhaite. Je veux le croire. II est certain que nous ne comprendrions pas qu'une assemblée Constituante, expression directe de la volonté nationale, émanation du suffrage universel, ne fût pas, en effet, une assemblée souveraine, et souveraine au sens complet du mot.

Je crains, malgré tout, que cette souveraineté ne soit qu'incomplète. On nous dit que l'exercice de la souveraineté sera conditionné, mais que ce n'est pas la souveraineté elle-même qui sera limitée. Formule, nuance de pensée ou d'expression. En tout cas, je continue pour ma part à déclarer avec force qu'il est inadmissible qu'on nous dise qu'une assemblée qui serait l'émanation du suffrage universel serait une assemblée dictatoriale. Nous ne pouvons pas accepter une pareille expression. Si dictature il y a, elle ne peut être que la manifestation de volonté d'une petite minorité.

Nous n'avons le fétichisme de personne, l'idolâtrie de personne. Il faut avoir le courage de dire à n'importe qui ce que l'on pense, quand on croit que c'est la vérité.

(Applaudissements)

Quant au mode des élections de la Constituante, il y aurait là aussi beaucoup de choses à dire et à reprendre. Jules Moch a déjà fait la démonstration de ce scrutin bâtard, de cette, représentation proportionnelle qui est loin de correspondre à la justice, à la loyauté que nous avons toujours réclamées.

Sans vouloir m'attarder sur des considérations générales que d'autres camarades, j'en suis persuadé, porteront ce soir à cette tribune, je veux m'acquitter d'une mission un peu plus particulière.

Se souvenant que j'ai présidé la Commission de la France d'Outremer aux Etats généraux de la Renaissance française, se souvenant peut-être surtout que je suis secrétaire responsable de la Commission coloniale qui a été créée au sein du Parti depuis le Congrès de novembre 1944, quelques camarades délégués des fédérations d'Outremer m'ont prié d'apporter à cette tribune des doléances qui me paraissent entièrement justifiées.

Il s'agira demain de faire une constitution de la France; il s'agira d'élire l'assemblée Constituante chargée d'élaborer cette constitution de la France. Camarades, je crois bien qu'en parlant de la France, on pense à cette portion du

Fondation Jaurès

territoire limitée par la Manche, la Mer du Nord, l'Atlantique, les Pyrénées, les Alpes et le Rhin. Hais, la France, c'est encore autre chose; il y a une autre France; la France est plus grande que cette portion du territoire. La France n'est pas seulement ce pays de 40 millions d'habitants dont nous sommes ici une partie intégrante. La France, c'est quelque chose, de plus vaste; c'est une communauté groupant dans son sein plusieurs importants territoires peuplés de 110 millions d'habitants.

C'est de cette France-là qu'il faut parler; c'est à elle qu'il faut penser.

Or, les projets du gouvernement ne font pas à la Grande France la place qui lui revient. Il y a là une injustice flagrante, et ses territoires d'Outremer m'ont prié de demander au Congrès de s'associer à leurs doléances et à leur angoisse, pour prier nos représentants au sein du gouvernement de saisir l'occasion qui leur sera offerte après-demain mardi, si on n'a pas dérogé aux usages établis au conseil des ministres.

Le Conseil des ministres doit se réunir demain mardi. Il faut qu'à cette réunion les ministres Socialistes qui se feront l'écho de votre voix que vous exprimerez aujourd'hui, puissent revenir sur le projet qui a été élaboré de façon qu'il soit permis aux territoires français d'Outremer d'avoir la représentation qui leur revient. Qui leur revient, à raison même du rôle qu'ils ont joué non seulement au cours de l'histoire de ces dernières années, mais surtout au cours de l'histoire récente, de celle qui vint de s'achever il y a un an ce mois-ci, en août 1944, lorsque, à Paris même, nous avons constaté que, parmi les troupes du général Leclerc, se trouvaient de nombreux soldats qui étaient des coloniaux. Nous les avons acclamés à Paris et ils ont poursuivi leur marche, toujours et toujours plus loin.

(Applaudissements.)

Je crois qu'ils ont acquis leurs lettres de créance et aussi leur droit de cité. Il faut non seulement le reconnaître et le proclamer, mais l'accueillir dans des textes positifs qui seront sans ambiguïté et sans équivoque.

Camarades, pour prendre un seul exemple, un exemple concret, je signale que la Guadeloupe, rattachée à la France depuis 1635, depuis plus de trois siècles ayant une population de plus de 330 000 habitants, n'aura à la Constituante, si les textes gouvernementaux ne sont pas modifiés, que la même représentation qu'elle avait jusqu'ici au Parlement français. Pourquoi ce régime? pourquoi cette différence ? Si on applique la représentation proportionnelle aux territoires métropolitains, il est normal qu'on l'applique tout au moins aux territoires d'outre-mer qui sont déjà assimilés aux départements et qui ont déjà leur représentation au Parlement français.

(Applaudissements)

Si j'ai présenté cet exemple, c'était pour illustrer la thèse que je défends devant vous. Mais, sans faire de particularité, l'observation que je viens de faire s'applique à toutes les colonies, à tous 1es territoires déjà représentés au Parlement français : la Réunion, la Martinique, la Guyane Française, le Sénégal, l'Indochine, l'Inde française. Et pour les autres populations, il est normal, il est juste qu'au moment où est proclamée l'égalité des droits et des devoirs devant le

sang et devant le sacrifice de la valeur, on puisse permettre aussi à ces populations d'être représentées dignement au sein de l'assemblée Constituante. (Applaudissements)
Voilà, Camarades, ce que je voulais vous dire. Je vous demande de vous associer à ces justes revendications, à ces doléances de la Grande France, et ainsi, une fois de plus, le Parti Socialiste sera resté digne de lui-même et aura affirmé sa volonté inébranlable de travailler à 1'émancipation de tous les peuples. Ce sera pour lui l'occasion de montrer une fois de plus qu'il sait affirmer la justice souveraine, la justice pour tous.
(Vifs applaudissements)

Etienne Weill-Raynal (Oise)

Camarades, le principal objet de mon intervention est celui-ci. Parmi les dispositions de la constitution, il y en aura certainement une sur laquelle vous serez consultés, celle de savoir si vous êtes partisans d'une ou de deux chambres. Je connais d'avance le sentiment de l'immense majorité du Congrès qui se prononcera pour la chambre unique. Mais vous le ferez sans doute surtout pour des motifs de sentiment démocratique.
Cela n suffit pas pour répondre à l'argumentation de nos adversaires. Aussi vais-je vous dire quels sont, à mes yeux, les arguments qui justifient l'existence d'une seule chambre.
Il faut voir les critiques que nous pouvons adresser au système des deux chambres. Je vais les énumérer rapidement, car je crois vous donner des arguments qui pourront vous servir dans la campagne prochaine pour la Constituante.
Selon nous, une seconde assemblée ne répond à rien, dans une nation qui est une république démocratique et en même temps une et indivisible. Quand il y a deux chambres dans un pays, c'est qu'il existe une aristocratie. Or nous n'en reconnaissons aucune. On peut également avoir deux chambres dans une république démocratique à base fédéraliste, comme les Etats-Unis et la Suisse; mais ce n'est pas notre cas. Dans une république une et indivisible, il ne doit y avoir qu'une seule assemblée. Voilà un premier argument.
Le deuxième argument sera celui de la sagesse. On vous a dit : « Il faut deux chambres, pour empêcher la première, c'est-à-dire la chambre populaire, de faire des sottises. Car il est entendu que la seconde chambre n'en fait jamais. Eh bien, je dis qu'il y a là une fausse sagesse et que l'expérience de la Troisième République montre que c'est précisément l'existence des deux chambres qui a provoqué les sottises qui ont été reprochées au régime.
Une responsabilité partagée n'est plus une vraie responsabilité. Quand vous voulez qu'une lettre soit sûrement mise à la poste, vous ne la confiez pas à deux personnes, car il y aurait bien des chances qu'elle restât dans la poche de l'une d'elles. Il n'y a de responsabilité entière que lorsqu'elle n'est pas partagée. Il faut qu'une seule chambre ait la responsabilité entière.
Qu'avons-nous vu, en fait? Nous avons vu la chambre des députés voter n'importe quoi, en disant : « Le Sénat arrangera ça. » Eh bien! nous disons que

Collection Jean Jaurès

ceci n'est pas digne d'une chambre qui représente la nation. La chambre doit prendre ses responsabilités, et, lorsqu'elle vote quelque chose, doit le faire sérieusement. Elle y sera tout naturellement incitée, si elle sait que sa responsabilité est pleine et entière.
En troisième lieu, nous pouvons dire que la présence d'une seconde chambre ralentit le travail législatif. Si l'office du blé a été voté en sept semaines, nous savons tous que certaines propositions de lois ont fait pendant vingt ans la navette entre les deux chambres. Je vous demande si vous voulez recommencer cela ?
En conclusion, je dis qu'une seconde chambre peut beaucoup pour empêcher le bien, mais est tout à fait inefficace pour empêcher le mal. Je ne vois pas en quoi le Sénat a empêché la Chambre de faire des bêtises et notamment d'organiser cette cascade de ministres qui a été justement reprochée à la Troisième République.

Un délégué - Tout cela, on le sait.

Etienne Weill-Raynal - Tout le monde ne le sait pas et il faut répondra aux objections des adversaires.
Mais, s'il doit y avoir une seconde chambre, il faut savoir ce qu'elle sera, comment elle sera élue. Ou bien elle sera aristocratique et s'opposera à la volonté de la chambre populaire; ou bien elle aura la même origine et fera double emploi.
Néanmoins, il y a quelque chose de juste dans les arguments qui nous sont opposés. Le système de la chambre unique peut présenter certains inconvénients. Nous voulons que ces inconvénients soient corrigés de manière que les décisions prises soient bien étudiées, bien réfléchies, ce qui implique certaines précautions.
La précaution que nous mettrons dans la constitution et sur laquelle, à la commission, nous sommes presque unanimement d'accord, c'est de donner au gouvernement, issu de la majorité de l'assemblée, le droit de demander, pour le vote d'une loi, une seconde lecture.
Etant donné que le gouvernement sera issu de la majorité même de l'assemblée, la demande d'une seconde lecture sera un sérieux avertissement qui, à mon avis, sera suffisant.
(Applaudissements)
D'autre part, dans les rapports entre l'assemblée et le gouvernement, nous voulons des précautions telles que les décisions irréfléchies qui ont été reprochées à la dernière chambre ne pourront plus se produire.
Voilà pourquoi a été prévue la disposition dont vous a parlé Vincent Auriol tout à l'heure. C'est que lorsqu'une motion de censure aura été votée par l'assemblée, le gouvernement sera obligé de se retirer, mais cela entraînera la dissolution de l'assemblée elle-même.
(Applaudissements)
Nous voulons la stabilité gouvernementale et nous l'obtiendrons par ce moyen :

Fondation Jean-Jaurès

l'assemblée y regardera à deux fois avant de renverser un gouvernement, si cela doit entraîner sa propre chute.
Voilà, Camarades, les seules observations que je voulais faire. Vous voyez qu'elles vous donnent des arguments.
Il ne me reste plus qu'à déposer une motion qui a été rédigée par ma Fédération sur la Représentation proportionnelle. Elle demande au gouvernement de reconsidérer la question, de manière à éviter les injustices que comporte le projet d'ordonnance qui a été publié dans la presse.
(Applaudissements)

Gaston Defferre (Bouches-du-Rhône)

Camarades, après les débats à l'assemblée consultative et les campagnes de presse que nous avons connues, on pourrait croire que certains partis prétendent avoir le monopole de l'esprit démocratique et du respect de la souveraineté populaire. Les informations qui ont été publiées dans certains journaux comme « 1'Humanité » prétendent présenter les Socialistes comme des gens qui n'ont pas le respect de la souveraineté populaire.
A la veille d'élections qui vont avoir une importance considérable, il faut que les militants de notre Parti sachent quel rôle a joué le Parti Socialiste, et puissent aller à la bataille le front haut, capables de démontrer que le Parti Socialiste a été le plus ardent défenseur de la République, de la démocratie et de la souveraineté.
Notre rôle n'a pas consisté seulement à aller devant l'Assemblée et devant le pays en disant que nous étions partisans d'une assemblée souveraine. Notre rôle a consisté à essayer d'obtenir du gouvernement qui avait pris une position inquiétante des garanties qui nous étaient dues, et le contre-projet Vincent Auriol, à cet égard, s'il avait été adopté, nous aurait donné satisfaction et écartant le référendum et en permettant l'exercice de la souveraineté populaire.
Je veux faire un simple rappel en arrière. Souvenez-vous, Camarades, de l'époque où la démocratie ayant véritablement cessé de jouer dans notre pays, où le public étant lassé des crises ministérielles, on en était arrivé à gouverner par des décrets-lois, ce qui n'était plus qu'une caricature de la démocratie.
Le projet Socialiste, tout en respectant les principes de la souveraineté populaire, a cherché à organiser l'exercice de cette souveraineté dans la stabilité ministérielle, afin d'assurer au pays, en même temps qu'une véritable vie démocratique, une continuité gouvernementale qui permette de le diriger et de le gouverner.
En agissant ainsi, nous avons résisté à la démagogie de certains qui, sous prétexte de souveraineté populaire, voulaient créer un front entre le pays et le gouvernement, pour exploiter tous les mécontentements, dans la confusion qui pourrait résulter de cette situation.
Fous avons eu une attitude plus courageuse, plus honnête et plus constructive à la fois.
Nous allons nous engager dans la bataille électorale. Ceux qui, comme Jules Moch, vous ont parlé du mode de scrutin, vous ont dit dans quelle confusion allait se dérouler cette campagne électorale.

Fondation Jean Jaurès

Il y a en France, personne ne peut le nier, une véritable mystique d'union. Les Français sont attirés par l'idée d'unité. Ils ont été attirés par les listes communes. Ils seront encore attirés par les listes communes, en 1945, pour les élections législatives.
Il nous appartient à nous Socialistes, tenant compte de ce facteur, de créer des listes communes qui ne soient pas de simples alliances électorales stériles lorsque les élus seront au Parlement, mais des alliances fondées sur des ententes réelles, sur des programmes communs d'action, avec ceux qui acceptent les réformes de structure.
Si nous savons le faire, viendront se grouper autour de nous non seulement ceux qui peuvent être indifférents mais aussi ceux qui sont des sympathisants.
Si, au contraire, nous ne savons pas prendre cette initiative, si nous ne savons pas provoquer ces ententes, ces listes se feront contre nous et nous nous trouverons seuls contre des coalitions qui nous battront.
De la nouvelle constitution, je ne veux dire que quelques mots. D'abord, ceux qui exercent une fonction publique dans les départements ou les communes, se sont rendu compte des inconvénients d'une centralisation excessive. A l'heure actuelle, quand on veut augmenter le salaire d'un fonctionnaire, il faut non seulement l'accord du conseil municipal et du préfet, mais aussi celui du ministère de l'Intérieur, celui d'un ministère spécialisé et celui du ministère des Finances.
C'est dire que nous sommes littéralement paralysés par une centralisation excessive qui, pour certains problèmes, va jusqu'au président du gouvernement de qui l'approbation est fréquemment nécessaire.
(Applaudissements)
Il faut donc que la future constitution admette et organise une certaine décentralisation.
Mais, il faut aussi donner aux fonctionnaires la responsabilité qui leur incombe. Il faut régulariser la fonction administrative de telle sorte que les fonctionnaires ne soient plus des citoyens de second ordre; qu'ils soient considérés comme des hommes dignes de diriger le pays. On doit les rémunérer à des tarifs normaux, mais aussi leur donner la responsabilité qui correspond à leur fonction et, quand ils commettent des fautes, leur appliquer des sanctions. Alors, nous aurons une administration digne de notre pays.
Un mot rapide sur une réforme qui nous tient à cœur, nous qui sommes à la tête de municipalités.
La loi de 1884 sur les municipalités est complètement démodée, complètement dépassée. Que ce soit au point de vue administratif ou au point de vue financier, la loi municipale actuelle ne peut plus avoir l'efficacité qui serait nécessaire. Il faut réformer cette loi et je prétends que ce sera un des travaux de la Constituante que de faire une nouvelle loi municipale qui donne davantage d'autonomie aux municipalités et leur permette en même temps de posséder une administration saine.
Quand les communes seront bien organisées, nous pourrons peut-être avoir un pays qui soit lui aussi bien organisé.

Fondation Jean Jaurès

De plus, beaucoup de nos camarades Socialistes sont à la tête de communes. Le jour où ils auront la possibilité d'organiser leur travail en véritables Socialistes, notre pays aura fait un grand pas dans la voie du Socialisme.
(Applaudissements)
J'aurais pu vous dire en passant un mot d'un projet financier qui est entre les mains du gouvernement depuis huit mois, projet qui devrait permettre de débarrasser les collectivités de contrats qui les lient à des sociétés concessionnaires. Je me contenterai de vous indiquer que, depuis huit mois que je viens à Paris quatre fois par mois, que je cours les ministères, que j'ai vu le générale de Gaulle lui-même pour lui demander de faire inscrire ce projet à l'ordre du jour du Conseil des ministres, et qu'après qu'il m'en a été fait la promesse formelle, le projet a été arrêté parce qu'il a été soumis à l'arbitrage de M. … qui l'a torpillé.
Les ministres se sont enfin mis d'accord sur le principe de l'acceptation du projet, mais ils ne sont pas d'accord sur les modalités d'application. Je dois rendre hommage au ministre de l'Intérieur qui a fait tout ce qu'il a pu pour nous aider; mais, il y a des ministres qui ont envisagé des indemnisations telles que, si elles étaient admises, les expropriations seraient rendues impossibles, les municipalités étant incapables de payer les indemnités qui seraient mises à leur charge.
(Applaudissements)
Camarades, je veux maintenant attirer votre attention sur une question dont je n'ai pas entendu parler dans ce Congrès et qui est cependant importante. C'est la question de la presse.
Au lendemain de la libération, la plupart des journaux, ceux que nous appelons la presse pourrie, ont été remplacés par nos journaux de la résistance. Les journaux de la résistance ont occupé les locaux des anciens journaux, ils ont utilisé les installations et le matériel.
On nous avait dit, dans la période clandestine, qu'une ordonnance interviendrait qui nous permettrait de légaliser la situation des journaux issus de la résistance.
Or, rien n'a été fait, les anciens directeurs des journaux sont mis en liberté et demain peut-être vont réclamer les installations dont nous nous sommes emparés.
Je sais que le gouvernement prépare un texte. Il est question de la confiscation des biens de ceux qui étaient à la tête de journaux pendant la période d'occupation. Ce n'est pas suffisant. Car si demain ces biens sont confisqués et si après-demain ils sont mis en vente libre, ce ne sont pas les journaux de la Résistance qui achèteront les installations; on verra, on voit déjà se constituer d'importants groupes financiers derrière lesquels seront sans doute les anciens propriétaires de journaux qui rachèteront les installations au nez et à la barbe des hommes de la Résistance.
(Applaudissements)
Je prétends que la future assemblée devra s'occuper de cette question et faire en sorte qu'un droit préférentiel soit donné aux journaux de la Résistance qui doivent être maîtres de leurs installations.

Sur la laïcité, je me contenterai de vous rappeler que, sous le gouvernement de Vichy, l'Eglise s'est servie. Elle a profité du passage de Pétain au pouvoir pour obtenir toutes sortes d'avantages. Ces avantages, nous avons voulu les lui faire retirer. On nous a dit que nous étions des ennemis de la liberté. Je me suis fait moi-même traiter de fasciste, parce que, à Marseille, nous avons supprimé les crédits aux écoles privées.
(Vifs applaudissements)
II n'est pas admissible que la République subventionne l'Eglise.
Mais, il y a mieux. Je tiens de M. de Menthon et de M. Schumann eux-mêmes que les sommes qui devaient être versées aux écoles privées par l'Etat n'étaient versées en réalité ni aux écoles, ni aux parents, ni aux élèves mais étaient versées aux évêques.
Nous ne voulons plus voir cela, et la future Constituante devra s'occuper de cette question.
J'en ai terminé. Je crois qu'il devra être tenu compte, dans l'organisation de la République de demain, d'un certain nombre d'idées qui ont été exposées à cette tribune notamment par Vincent Auriol qui nous a fait un exposé lumineux et complet, qui nous a fait la preuve qu'on peut être un homme d'expérience, un ancien militant du Parti, et avoir une jeunesse, un enthousiasme et une clairvoyance que beaucoup de jeunes pourraient envier.
J'espère qu'en adoptant ces idées, nous pourrons enfin construire cette République qui sera à la fois une démocratie politique, une démocratie économique et une démocratie sociale, et qui de nouveau placera la France à la tête du progrès.
(Applaudissements)

Edouard Depreux (Seine)

Camarades, « Enfin les difficultés commencent! » C'est le cri qu'avait lancé notre ami Bracke, après les élections du Front Populaire, au moment où, pour la première fois en France, nous avions un gouvernement à direction Socialiste.
Bracke a été comblé, Léon Blum, le chef Socialiste du ministère, et nous avec lui.
Il est infiniment probable que, dans quelques semaines, les difficultés commenceront ou plus exactement continueront.
L'époque actuelle est grosse d'expériences pour les Socialistes français, comme pour les Socialistes étrangers. Elle sera grosse aussi d'embûches et de difficultés quotidiennes Tout est difficile, disait Jaurès. Vous pouvez être sûrs que, pour vos délégués à la Constituante, il faudra trouver des superlatifs au mot difficile, quand on voudra définir leur position de tous les jours.
Du moins, faut-il qu'ils soient en contact étroit avec le Parti et que la bataille qu'ils mèneront soit très exactement la bataille du Parti.
Il y a, en effet, dans notre organisation actuelle ou plus exactement dans nos mœurs du Parti, quelque chose qui doit être perfectionné. Il faut trouver une solution pratique pour que le Parti connaisse mieux l'action de ses élus, afin qu'ils puissent être aidés plus efficacement dans cette action.

Fondation Jean Jaurès

Une première question se pose à nous. Il faudrait faire ce que les navigateurs appellent le point : le point doctrinal de la situation actuelle.
La Constituante sera en même temps législative ; elle sera souveraine. Il faut que nous allions devant les électeurs avec un programme constructif de gouvernement qui soit en rapport étroit avec la situation du prolétariat français et international, tel que nous pouvons le connaitre aujourd'hui, en utilisant le fil conducteur de l'analyse marxiste.
Cela, nous ne l'avons peut-être pas fait suffisamment.
Nous avons tous été éblouis par le magnifique discours de Léon Blum qui a recommencé d'une manière brillante son travail doctrinal absolument indispensable.
Il ne s'agit pas de réviser les positions traditionnelles et de revenir aux vaines controverses entre … et qui sont singulièrement périmées et dépassées par les évènements français et européens.
Seulement, être fidèles à Marx et fidèles à Jaurès, ce n'est pas, en 1945, reprendre mot pour mot les formyles qu'ils ont employées.
(Applaudissements)
Jaurès l'a dit : «C'est en allant vers la mer qu'un, fleuve reste fidèle à sa source. »
Et Blum vous citait la magnifique métaphore des cendres dans lesquelles il faut retrouver la flamme.
Nous ne sommes pas des révisionnistes parce que nous voulons appliquer les méthodes du glorieux fondateur du Socialisme international. Mais, le premier révisionniste de Marx, n'aurait-il pas été Marx lui-même ? Il suffit de l'avoir lu pour se rendre compte qu'il y a une bien curieuse évolution entre l'œuvre du début et tous les écrits ultérieurs.
Camarades, à travers ces cinq années de guerre, il y a eu, en France comme dans le monde entier, un formidable décalage dans les institutions et dans les mœurs. Un décalage politique, un décalage social, un décalage économique, un décalage intellectuel et, hélas! un décalage moral.
Aujourd'hui, la France est dévastée. Elle n'est pas dévastée que matériellement. M. Dautry nous a dit un jour qu'il faudrait 2000 milliards pour la reconstruction; un autre jour, 2500 milliards. Il ne nous a jamais dit combien il faudrait pour la reconstruction morale de notre pays.
(Applaudissements)
Nous, Socialistes, avons à jouer un rôle éloigné de toute démagogie, un rôle constructif et courageux. Les camarades qui ont été en Angleterre m'ont dit que, très fréquemment, on pouvait assister en Angleterre au spectacle suivant : un voyageur de l'autobus descend sans avoir payé son billet et avant qu'il ait été contrôlé; il remet à son voisin la somme correspondant au prix du billet. Le voisin paye la somme au contrôleur qui l'encaisse et détache un ticket de son carnet .

Louis Levy - Cela se fait tous les jours.

Fondation Jean-Jaurès

Edouard Depreux - Camarades, je ne suis pas très sûr qu'en France cette histoire qui suppose un double maniement de fonds et de tickets se terminerait d'une façon aussi morale.
Cela n'a l'air de rien; mais quand on sait cela et quand on sait que tous les anglais de toutes les classes font preuve d'un admirable patriotisme fiscal et considèrent que ruser vis-à-vis du fisc, ne pas payer ses impôts, c'est voler l'Etat et c'est aussi grave que de voler un particulier, on est obligé de penser que nos camarades du Labour ont bien de la chance d'être à la tête de l'administration politique d'un grand peuple qui a de tels principes moraux, principes qui malheureusement ne sont pas appliqués chez nous, dans toutes les classes de la société, avec une égale fidélité.
Camarades, lorsque nous regardons aussi la situation de notre pays, nous voyons cette chose à laquelle de Brouckère a fait allusion tout à l'heure : Depuis le manifeste Communiste de Marx, nous avons vu cette chose dont la guerre et la résistance ont marqué l'apogée ; le dévouement progressif apporté à la patrie par le prolétariat français, tandis qu'une grande partie des classes dirigeantes, une fraction importante de la bourgeoisie française, mettant ses privilèges et ses préjugés de classe au-dessus de l'intérêt national, désertait cette même patrie.
Camarades, cela nous donne des devoirs, cela nous donne de nouvelles responsabilités et nous devons faire preuve d'une activité politique plus grande et, repoussant les vaines et stériles formules, affirmer notre volonté de faire triompher le Socialisme.
Notre programme pour les prochaines élections? Le Socialisme. Le Socialisme total, sans réticences, sans précautions oratoires. L'heure est venue de dire que nous voulons faire la République prolétarienne, la République économique et la République sociale. Notre programme doit être de dire toute la vérité sur ce point aux électeurs.
Ce matin, on commençait à discuter la question de savoir si le secteur social de notre Parti serait modifié. De nouvelles couches de la société sont intéressées par le Socialisme, et pas seulement en France. Mais, nous sommes, plus que jamais, le parti de la classe ouvrière, parce que nous sommes le parti qui veut la libération de la personne humaine, et sur ce point nous ne ferons pas la moindre déclaration révisionniste.
Mais, ceci posé, noue devons reconnaître qu'une partie de l'économie doit être socialisée avant l'autre. Gardons-nous des expériences décevantes qui consisteraient à amener le capitalisme à accepter la socialisation des entreprises déficitaires, tandis qu'il continuerait à fonctionner pour les entreprises qui marcheraient encore. Gardons-nous bien de cette tendance qui consisterait à dire qu'on fait un pas vers le Socialisme parce qu'on fait de ci-de là une nationalisation, sans aucun programme cohérent, sans aucune directive gouvernementale bien précise, l'entreprise nationalisée étant baignée dans l'ensemble de la vie capitaliste et n'étant pas aidée par un programme gouvernemental constructif.
Souvenez-vous, Camarades, de la terrible expérience des ateliers nationaux de 1848 qui a eu son aboutissement tragique dans les journées de juin, lançant dans

la révolution et la bourgeoisie républicaine et le prolétariat Socialiste. C'est une expérience que nous ne voulons pas renouveler.
Ce n'est pas par hasard que le Socialisme est à l'ordre du jour dans l'Europe entière; ce n'est pas par hasard qu'au moment où nos Camarades du Labour ont remporté cette victoire si prometteuse, vous avez pu voir défiler ...

Plusieurs délégués - L'ordre du jour.

Edouard Depreux - Camarades, il s'agit en ce moment d'un débat non seulement sur la constitution, mais sur le rôle de la Constituante qui sera en même temps une Législative. Lorsque j'ai demandé à quel moment il fallait placer cette intervention, on m'a dit que ce serait dans ce débat.
Au reste, je vais conclure dans quelques instants. Je demande simplement un peu de patience et un peu de courtoisie Socialiste… (applaudissements)… Je n'ai pas l'habitude d'abuser de la tribune.
Je vous disais, Camarade, que ce n'était pas par hasard que le Socialisme se trouvait à l'ordre d'un jour, non seulement en France et en Angleterre, mais dans tous les pays d'Europe. Nous arrivons à une époque où le capitalisme s'avère impuissant à résoudre les contradictions internes qui le déchirent, impuissant à résoudre le problème de l'équilibre entre la consommation des richesses et la production de ces mêmes richesses. C'est vers le Socialisme que partout on se tourne, et la seule question qui se pose pour la France est de savoir si le Parti Socialiste sera à la hauteur de la terrible mission qui va peser sur lui dans quelques semaines.
(Applaudissements)
Camarades, vous vous souvenez de l'émouvant testament moral de Roger Salengro : «Mon Parti a été ma vie et ma raison d'être.» Nous y avons souvent pensé, aux heures les plus tragiques de la vie clandestine. Je voudrais bien que nous fassions aujourd'hui tout ce qui dépend de nous et même un peu plus pour que nous ne soyons pas tentés de dire, dans quelques mois ou dans quelques années : «Il était beau, le Parti, dans la clandestinité; elle était belle, la Quatrième République, sous Vichy.»
Nous voulons construire une Quatrième République viable.
Vincent Auriol et Defferre vous ont dit quel était notre programme. Noguères a ajouté quelques mots. Je crois qu'il y a un point sur lequel nous serons tous d'accord; c'est que la plus efficace et la plus sage des réformes qui puissent être appliquées au Sénat, c'est sa suppression pure et simple.
(Applaudissements)
Nous devons dire avec force qu'il n'y a pas de place pour un sénat dans la Quatrième République. Si nous ne devons pas le dire seulement aux Socialistes; nous devons le dire à tous les républicains.
Vous savez que Thiers, lorsqu'il a porté la Troisième République sur les fonts baptismaux disait : «La République sera conservatrice ou ne sera pas.» Je défie que l'on fasse aujourd'hui une république conservatrice qui soit viable.
Nous avons le droit de relever le défi et de dire que la Quatrième République

sera non seulement sociale, mais Socialiste ou ne sera pas. Pour cela, nous devons dire que le suffrage universel doit guider la démocratie politique. Nous n'étions pas, en 1939, des conservateurs disant que tout était pour le mieux. Nous savons très bien que nous ne pourrions pas biffer d'un trait de plume ce qui s'est passé pendant ces cinq années et revenir purement et simplement à l'état des choses de 1939. Beaucoup de valeurs morales, intellectuellement matérielles se sont effondrées. Profitons du moins de ce désastre pour construire avec des matériaux neufs et avec des hommes neufs.
Camarades, aidons-nous les uns les autres à construire cette Quatrième République, et il se peut que bientôt, dans quelques mois ou quelques années, nous jetions enfin les fondements des Etats Socialistes d'Europe, point de départ des Etats-Unis Socialistes du Monde.
(Applaudissements)

Le président - Il reste 17 orateurs inscrits. A cinq minutes chacun, la séance durerait plus d'une heure et demie. Le passage du dernier métro obligerait à quitter la salle un peu avant 23 heures. Il faut donc limiter considérablement la discussion.
Je vais donner lecture de la liste des orateurs, de façon que ceux qui estiment n'avoir pas de choses essentielles à dire puissent se faire rayer, et que les autres s'entendent pour ne pas répéter à la tribune des choses qui ont déjà été dites.
(Le président donne lecture de la liste des orateurs inscrits)

Camille Reymond (Basses-Alpes)

Camarades, Jules Moch a dit tout à l'heure que le département des Basses-Alpes aurait, pour les élections, un coefficient de 21 000. C'est peut-être vrai; mais nous devons constater que, si nous avons un coefficient électoral aussi bas, nous sommes aussi un département qui, pour 100 000 habitants, dispose à ce Congrès de 94 mandats.
Le point sur lequel je désire attirer l'attention du Parti est celui-ci : D'après le projet gouvernemental, les petits départements ne seront pas représentés. Avec le scrutin départemental tel qu'il a été établi par décision gouvernementale, nous revenons, pour les départements ayant à élire deux députés, au scrutin de la liste pur et simple, dans lequel le premier tour est supprimé.
Vous pouvez vous livrer à toutes les hypothèses : en fait, ce sont les deux listes qui auront le plus grand nombre de voix qui auront chacune un élu.
Ainsi, avec la représentation intégrale, le scrutin départemental en arrive à supprimer radicalement la représentation du département.
Le coefficient sera de la moitié des voix. Et par conséquent, pour être élu, il faudra la moitié plus une des voix. De sorte qu'avec deux listes il ne pourra y avoir qu'un élu; encore n'est-il pas certain qu'il y en aura un.
Et si, comme cela peut également se produire, il y a plus de deux listes, aucun de ces listes n'obtiendra la majorité absolue; donc, aucun élu; et le reste sera de la totalité des suffrages exprimés.
C'est un cri d'alarme que je vous adresse. Je vous demande de tout faire pour

Fondation Jean Jaurès

que la proportionnelle ne soit pas faite au scrutin départemental.
(Applaudissements)

Larousse (Basses-Pyrénées)

Camarades, je me contenterai de poser deux questions.
Deux parties dans le discours de Vincent Auriol : une partie historique, relatant les efforts magnifiques du Groupe Socialiste pour obtenir un mode de scrutin qui nous permette d'avoir une représentation légitime et saine de la future Constituante.
Nous avons appris par les journaux que nous aurons cette proportionnelle bâtarde dont a parlé si excellemment Jules Moch. Mais je m'étonne que ce camarade n'ait pas poussé jusqu'au bout son raisonnement, jusque dans toutes ses conséquences. Car si nous devons être les « cocus » de l'histoire, il faut dire si nous sommes consentants, c'est-à-dire si nous allons emporter de ce Congrès quelque chose de positif et de concret.
Il y a deux solutions. La première consiste à accepter, à ne rien dire, à tendre le dos. La seconde, à protester avec le désir d'obtenir un résultat, à utiliser les armes dont on dispose.
Pour notre part, nous avons des armes. Ce sont nos ministres, c'est l'opinion publique que nous pouvons agiter, et la première des agitations, c'est une démission possible de nos ministres, dans la mesure où nous estimons que le mode de scrutin envisagé est inadmissible.
Je m'étonne que ce soit le représentant d'une petite fédération qui soit ici obligé de dire ce qu'il attendait de bouches plus autorisées que la sienne.
Je croyais que des gens plus qualifiés que moi viendraient dire ici ce que nous devons faire.
En premier lieu, voulez-vous ou ne voulez-vous pas le scrutin tel qu'il est présenté?
Et si vous ne le voulez pas, qu'est-ce que vous êtes décidés à faire, pour empêcher qu'il soit mis à exécution?
La deuxième partie du discours de Vincent Auriol concerne l'avenir. C'est la partie constructive. Toujours comme représentant d'une petite Fédération et toujours avec ma candeur naïve, je m'étonne que le Comité directeur ne vienne pas représenter ici un schéma, je ne dis pas de la constitution, mais d'une constitution qui nous permettrait, à nous militants, d'aller dans nos provinces, dans nos sections, présenter un projet Socialiste.
Jusqu'à présent, j'ai le regret de le dire, j'ai entendu des discours électoraux ou de réunion publique.
(Applaudissements)
Camarades, je demanderai que, du Congrès, sorte ce schéma de constitution que nous emporterons. Il faut que ce soit fait très vite, car le 17 septembre commenceront les élections cantonales qui nous sont imposées.
Nous allons nous rendre dans nos campagnes, parler à nos paysans et à nos ouvriers, pour leur exposer ce que nous voulons. Or, vous savez que nos ouvriers et nos paysans n'achètent pas chat en poche. Depuis deux mois, je lutte pour la

Fondation Jean-Jaurès

proportionnelle intégrale; les paysans et les ouvriers me disent : « Qu'est-ce que vous allez faire? Quelle est votre constitution? » Et comme je suis un peu embarrassé pour répondre, je dois me contenter de dire : « Ne vous inquiétez pas; notre Parti est un grand parti; vous verrez ce que vous verrez. » Mais s'il y a quelque chose à voir, c'est le moment… nous sommes à quinze jours des élections cantonales, et nous qui sommes les artisans obscurs de la victoire quotidienne du Parti, nous n'avons riens.
(Applaudissements)
Nous sommes venus ici du fond de nos Pyrénées pour avoir quelque chose de substantiel; nous n'avons qu'une peur: c'est de repartir avec du vent.
(Applaudissements)

Amadou Lamine-Gueye (Sénégal)

Camarades, je serai très bref. On a parlé de limitation de la souveraineté du peuple, du fait des représentants de l'exécutif. Nous estimons, nous représentants des colonies, qu'une limitation plus grave encore est celle qui serait le fait du Parti Socialiste lui-même, en ce sens que la constitution qu'il va approuver ne ferait pas aux territoires d'outremer la place qui leur est due dans la communauté française.
Vous le savez sans doute, nous sommes actuellement 60 millions de français disséminé à travers le monde, qui vivons en dehors de toute constitution, de toute légalité, qui sommes soumis dans tout ce qui régit notre existence jusque dans ses moindres détails, à ce qu'on appelle le régime des décrets.
Vous savez que nous, Socialistes des colonies, lorsque nous luttons pour le Socialisme, nous le faisons dans des conditions particulièrement difficiles, puisque nous n'avons ni la liberté de réunion, ni la liberté d'association. Et si nous faisons 5 000 kilomètres pour venir le dire, c'est parce que nous avons le sentiment que la solidarité Socialiste n'est pas un vain mot, mais que vous aurez le souci de notre avenir, dans les actes qui seront demain à la base de la vie politique.
(Applaudissements)
Nous venons vous demander que le Parti Socialiste insiste de toutes ses forces, de tout son potentiel, pour que, dans la future constitution, il soit bien dit et entendu que les règles faites pour la France métropolitaine serviront aussi pour les colonies, et qu'ainsi nous ne soyons plus livrés à la bonne ou à la mauvaise volonté de ceux qui considèrent que l'Empire est une chasse gardée.
Ceci, vous le direz d'autant plus volontiers que vous connaissez les conditions difficiles dans lesquelles nous luttons.
Je veux être très bref. Mais, je supplie nos camarades de se joindre à nous et de faire tout leurs efforts pour que demain il soit entendu que, lorsque la France aura une constitution, ce n'est pas seulement la France limité à ses habitants de la Métropole qui en bénéficiera, mais qu'elle s'étendra aux 120 millions d'habitants sans lesquels la France ne pourrait pas reprendre la place qui lui est due dans le conseil des grandes nations.
(Vifs applaudissements)

Fondation Jean-Jaurès

Robert (Ille-et-Vilaine)

Camarades, la fédération d'Ille-et-Vilaine me charge de poser devant le Congrès une question à laquelle il semble que personne n'ait pensé, bien qu'elle représente une grande importance politique.

Si, les décisions gouvernementales sont maintenues, nous allons voter d'abord pour les élections cantonales et nous élirons des conseillers généraux selon l'ancienne formule, c'est-à-dire à raison d'un par canton, quelle que soit la population du canton.

Je voudrais souligner ce qu'il y a d'injuste dans un pareil système. Dans notre département par exemple (et je pourrais citer bien d'autres exemples dans la France entière) nous avons un canton urbain qui compte 45 000 habitants; il aura au Conseil général un représentant. Et nous avons un petit canton rural de 5 000 habitants qui aura aussi son représentant, de sorte que ces deux cantons, si inégaux par leur importance et leur population, auront une représentation égale au Conseil général.

Est-ce que les ministres Socialistes ne pourraient pas exiger, au moins sur ce point, une réforme assurant à chaque canton une représentation proportionnelle au chiffre de sa population?

La question peut sembler insignifiante. En réalité, la représentation insuffisante des grandes villes donnera un caractère nettement plus modéré au résultat de la consultation du pays, et ce n'est pas part hasard que cette consultation a été placée avant le vote pour la Constituante.

Je demande donc que cette question soit posée au gouvernement et que cette réforme soit obtenue.

Car, il n'est pas impossible que, à la suite de cette consultation cantonale qui aurait produit un résultat nettement plus modéré que le scrutin pour la Constituante, on nous ressorte du jour au lendemain un vieil article de la constitution de 1875 qui permettait de réunir les conseils généraux en un Congrès, pour lui confier, dans une période révolutionnaire comme celle que nous traversons, le pouvoir législatif.

Et ce serait alors une assemblée modérée qui aurait à se prononcer sur les scrupules juridiques qui, nous a-t-on dit, ont embarrassé le gouvernement.

Voilà une question qu'il me semblait indispensable de poser ici.

Je n'insiste pas davantage. la fédération d'Ille-et-Vilaine qui étudie ces questions depuis plusieurs semaines m'avait chargé également de parler de la constitution. Je m'excuse de ne pouvoir le faire dans un débat où ont été mêlés des questions très différentes : mode d'élection à la Constituante, pouvoirs de la Constituante, politique du Parti, plateforme électorale. Je renonce pour l'instant à présenter les observations de la fédération d'Ille-et-Vilaine sur la constitution.

(Applaudissements)

Théo Staub (Loire-Inférieure)

Pour les élections prochaines, quatre questions se posent :

- Comment voterons-nous?
- Pour quoi voterons-nous?
- Qui votera?
- Sur quoi voterons-nous?

Comment voterons-nous? Nous ne sommes pas satisfaits du mode adopté par le gouvernement, et notre camarade Jules Moch nous en a montré les vices fondamentaux.

Pour quoi voterons-nous? J'ai le regret de dire que l'exposé de notre camarade Vincent Auriol ne m'a pas convaincu et que je ne crois pas que le projet puisse nous donner satisfaction.

Qui votera? Cette question appelle une observation qui n'a pas été faite encore. On nous a dit que les militaires voteront et nous ne pouvons que nous en réjouir; mais, si vous lisez jusqu'au bout, vous verrez que sont exclus les militaires en opérations ou en occupation, ainsi que les inscrits maritimes. Les appelés de la classe de 1943 qui sont encore chez eux pourront voter, ainsi que les militaires de carrière; mais ceux qui sont en Allemagne ne voteront pas.

Est-ce que c'est une coïncidence? Est-ce que c'est une volonté politique? J'ai grand peur que ce soit plutôt une volonté politique.

Impossibilité matérielle, a-t-on dit. Il n'y a aucune impossibilité matérielle. Puisque le vote est fait au scrutin de la liste, pourquoi ne pas constituer, à l'usage des militaires en occupation et en opérations, un collège électoral votant par correspondance pour une liste spéciale?

Peu importerait que ce vote soit dépouillé par la suite, puisque n'y prendraient par que des électeurs de l'extérieur.

Et si on ne veut pas tenir compte de nos observations, nous pouvons toujours dire : « Faites ce que vous voulez; mais nous ne sommes pas avec vous pour le faire. »

(Applaudissements)

Camarades, il est bon de prendre ses précautions. Et il faut dire : « Si nous nous en allons, il faut aussi vous en aller. » Il faut dire cela à nos camarades Communistes…

Un délégué - On le leur a proposé; ils ont refusé.

Théo Staub - On peut le leur dire, et le pays jugera entre eux et nous.

Sur quoi voterons-nous? Quelle sera la plateforme du Parti? Ces élections ne sont pas seulement des élections à la Constituante; ce sont des élections politiques. Car enfin, ce n'est pas nourrir une espérance par trop naïve que de supposer que ces élections nous apporteront le pouvoir ou tout au moins la direction du pouvoir.

Il faut donc savoir ce que nous ferons et ce qui va nous distinguer des autres groupements, pendant la campagne électorale.

Sera-ce le Socialisme? Tout le monde se réclamera du Socialisme. Mais, il y a un point sur lequel personne ne pourra discuter l'exclusivité de notre programme; il faut que nous réclamions non seulement le retour à la laïcité de

1940, mais son renforcement. Les autres groupes qui prétendent se réclamer du Socialisme ne voteront pas avec nous; mais, il faut dire que nous faisons la distinction entre les croyants et les églises. Envers les croyants, j'irais volontiers jusqu'à une neutralité bienveillante, car il vaut mieux, à mon avis, avoir une croyance, même différente de la nôtre, que n'en avoir pas du tout.
Mais, pour les religions, méfiance et même peut-être défiance. Et vis-à-vis des églises, hostilité, hostilité systématique d'autant plus ferme que la position de l'Eglise catholique, depuis quatre ans, a été plus que contestable. On a pu constater, en effet, que si le bas clergé dans l'ensemble, a fait son devoir dans la résistance, le haut clergé s'est gravement compromis.
Il y a là pour nous une partie à jouer. Nous serons seuls? J'allais dire : tant pis. Je dirai tant mieux. Il faut qu'il soit bien entendu que ce ne sera pas seulement un mouvement de Congrès qui nous fera dire que nous sommes toujours laïques, mais que nous mettrons la laïcité dans nos programmes et que, si nous avons le pouvoir, nous l'appliquerons.
C'est une question non seulement d'honnêteté, mais de volonté et d'énergie.
(Applaudissements)

Georges Hirsch (Seine)

Camarades, cet après-midi, Jules Moch avec sa lucidité coutumière, nous a montré les dangers du scrutin prévu pour les élections à la Constituante.
Je voudrais apporter moi-même quelques éléments d'information qui ne sont pas négligeables, et essayer de dégager l'esprit qui a pu animer le gouvernement, lorsqu'il a pris les diverses dispositions dont je vais parler, pour les scrutins d'avril et d'octobre.
Et d'abord, aussi ahurissant que cela paraisse, entre les élections municipales d'avril et les prochaines élections à la Constituante, il y aura eu cinq régimes électoraux, cinq systèmes différents.
Ne croyez pas qu'il s'agisse de confrontations de points de vue ou d'essais. Lorsqu'on regarde les choses au fond, on s'aperçoit qu'il y a là une volonté d'obstruction bien arrêtée, notamment en ce qui concerne la Constituante, et nous pouvons penser, à la lumière des résultats obtenus dans les élections passées, que le gouvernement, hostile à une assemblée Constituante et législative, c'est-à-dire à une assemblée souveraine, a essayé par avance d'en fausser le contenu.
C'est extrêmement grave.
A Paris, les élections municipales ont eu lieu en avril, au scrutin de liste, avec représentation proportionnelle et utilisation des restes dans les secteurs, avec attributions au plus fort reste.
Dans les départements, il y avait un autre mode de scrutin : le scrutin majoritaire à deux tours.
Au mois de septembre, nous les élections cantonales, il y aura, pour le Conseil général de la Seine, la représentation proportionnelle à un tour, avec utilisation des restes et attribution au plus fort reste dans le secteur.
Et nous aurons, pour les mêmes élections, le même jour, le scrutin uninominal.

Nous aurons ensuite, arec toute l'obscurité que pourra apporter le délai de vingt jours qui sépare les deux élections, pour la Constituante, le scrutin de liste avec représentation proportionnelle et utilisation des restes dans le secteur, avec attribution à la plus forte moyenne.
Nous pouvons penser que les résultats, pour la Constituante, seront ceux que Masson a dénoncés tout à l'heure.
Mais, si nous regardons les résultats qui ont été obtenus à l'occasion des élections au Conseil municipal de Paris, nous constatons ceci. Je vais tous donner des chiffres,
Dans le cinquième Secteur de Paris, avec ce système de représentation proportionnelle dans le secteur, nous avons obtenu, avec la liste Socialiste, pour 18 000 voix, un siège; alors que la liste radicale obtenait un siège avec 8 000 voix, la liste PSF un siège avec 7 000 voix, et une liste qui ne représentait rien, un siège avec 5 900 voix. Ainsi, vous voyez que, pour un même nombre de voix, trois sièges étaient attribués d'un côté, et un de l'autre.
Vous pouvez dire : « Oui, mais si le pays se prononce pour la Constituante, pour des réformes de structure et pour d'autres réformes ? »
Je vous réponds que vous aurez peut-être satisfaction en ce qui concerne la Constituante, mais que vous n'aurez pas satisfaction quant aux résultats qu'elle pourra obtenir. C'est là-dessus que je voudrais attirer l'attention du Congrès.
Si on regarde avec attention les profits illicites qui ont été obtenus à l'occasion des élections au Conseil municipal de Paris, nous constatons encore ceci. C'est qu'on a réintroduit au Conseil municipal de Paris des gens qui n'avaient même pas obtenu le coefficient, car, avec l'utilisation des restes dans le secteur, il y a une chose que le gouvernement n'a pas dite cette fois-ci, c'est que, pour bénéficier du reste, il faut d'abord que la liste ait le coefficient. Car, à Paris, on a pris, pour utiliser les restes, ce qui était vraiment des restes; mais cela ne représentait que des parties de coefficient.
Il y a autre chose. C'est qu'on a permis aux Vichyssois de se présenter à nouveau devant le Corps électoral. Et pour la Constituant il en sera de même.
Le gouvernement qui a semblé admettre l'épuration administrative, qui a traduit justement les traîtres devant la Justice, non seulement ne poursuit pas ceux qui ont suivi les mots d'ordre de Vichy et ont trahi le peuple, mais il leur donne le droit de se présenter devant le corps électoral, donnant l'impression qu'il veut les faire plébisciter par le peuple. Car en vérité, s'ils sont élus, vous vous rendez compte de ce que cela représentera.
C'est ainsi qu'à Paris, quantité de vichyssois sont entrés au Conseil municipal.
Camarades, je conclus. Pour nous, la question qui se pose est celle-ci : est-ce que nous allons continuer indirectement à nous prêter à de pareilles mesures?
Vous avez compris que c'est la participation gouvernementale qui est mise en question.
Pendant les élections dernières, nous avons traîné Ramadier. Les candidats savent comment ils ont été attaqués, à l'occasion du ravitaillement. Croyez-vous que nous ne serons pas plus attaqués encore, lorsqu'il s'agira d'endosser la responsabilité d'avoir fait revenir, dans une assemblée législative, des gens qui

ne représentent rien ou qui représentent Vichy, c'est-à-dire des traîtres ?
Il faut que le Congrès prenne une décision à ce sujet. On me dit: « II faut de la prudence. » Et pour la participation gouvernementale, on me dit qu'on verra plus tard si elle doit être continuée.
Je dis que le Labour Party qui vient d'obtenir la victoire n'a pas pris tant de précautions. Alors que Churchill avait autant de prestige que le général de Gaulle, le Labour Party n'a pas hésité à reprendre sa liberté et à se présenter devant le Corps électoral.
(Applaudissements)
Dans ces conditions, je dis que le Parti, s'il veut avoir une attitude claire et se conformer au mot d'ordre qu'a donné Léon Blum dans un récent article du « Populaire », doit prendre ses responsabilités. II vaut mieux perdre quelques voix que tromper les électeurs; il vaut mieux aussi perdre quelques voix qu'être dupé soi-même. Je dis que, si nous retirons nos ministres, si nous ne nous prêtons pas aux mesures que je tiens de dénoncer, nous aurons bien travaillé pour le Socialisme, pour la République et pour la France.
(Applaudissements)
(Mouvements divers)

Guy Mollet (Pas-de-Calais)

Camarades, la fédération du Pas-de-Calais qui a l'honneur d'être la première de France avait espéré que son point de vue que je suis chargé de vous exposer sur le problème de la constitution, j'aurais pu l'apporter au Congrès et non devant ce qui reste du Congrès, à onze heures du soir.
Un certain nombre de questions doivent être reprises.
D'abord, le problème de la constitution. Sur ce point, beaucoup trop de choses ont été dites, à notre avis. Le projet établi par nos Camarades, une fois étudié par la commission, avec quelques amendements qu'il peut comporter, donnerait, j'en suis sûr, satisfaction à tous les camarades du Parti.
Mais, à côté du projet Socialiste, auquel on ne peut faire que le reproche de n'être pas assez imprégné de Socialisme, il y a le projet gouvernemental, et sur ce projet gouvernemental nous avons à prendre une position nette.
Le projet gouvernemental nous impose un certain mode électoral. Permettez à des fédérations représentant des départements importants, comme le Nord et le Pas-de-Calais, de vous dire que ces départements vont être particulièrement lésés dans leur représentation. C'est ainsi que, pour 2 millions d'habitants, nous aurons 22 députés, alors que, dans le midi, pour une population égale, le nombre des représentants sera de 44.
Il serait vraiment angoissant que nous venions dire ici notre mécontentement si le Congrès ne devait pas en tirer les conclusions qui s'imposent, à notre avis.
C'est encore une promesse qui avait été faite et qui n'est pas tenue. Elles commencent à s'accumuler, les promesses qu'on ne tient pas. On va en parler demain, et j'espère qu'une place sera faite dans l'ordre du jour, pour nous permettre de dire que l'épuration n'a pas été faite et de rappeler que les belles promesses de la période clandestine, nous sommes toujours à en attendre la

réalisation; pour nous permettre de dire qu'après avoir entendu pendant des mois et des années la radio de Londres nous répéter promesses et encouragements, nous attendons toujours que la justice républicaine fasse son œuvre. Car elle passe, la justice républicaine, mais à côté.
(Applaudissements)
On nous a dit qu'il y aurait une assemblée consultative et qu'on la consulterait. On la consulte; ou on ne la consulte pas; et quand on la consulte; c'est pour ne pas tenir compte des avis qu'elle a donnés.
(Applaudissements)
Après quoi, on nous a dit: « Allez aux élections municipales; vous ferez entendre votre voix. » Et, quand on a su quelle était l'opinion du pays, on a refusé d'en tenir compte.
On nous avait promis qu'avant de faire les élections générales, on aurait nationalisé le crédit, la banque, l'électricité et le gaz. Nous irons aux élections générales avant d'avoir aucune des nationalisations - je ne dis pas des socialisations - qu'on avait promises.
(Applaudissements)
Enfin, on nous avait promis un mode de scrutin qui permettrait à chacun d'exprimer sa volonté d'apporter son vote dans la clarté et la justice. Et au lieu de cela, on nous apporte ce scrutin bâtard que nous sommes unanimes à dénoncer.
Camarades, voilà le problème qui se pose à vous. Et je vous pose la question: Allez-vous permettre longtemps encore que des militants Socialistes figurent dans le ministère et mettent leur signature, notre signature au bas de telles décisions?
(Cris : Non, non. Démission.)
Camarades, c'est là le problème qui se pose.
Nous avons entendu très souvent expliquer qu'il est des unions impossibles, que nous ne pouvons pas nous tenir sur un terrain vraiment trop large, en compagnie de gens qui ne pensent pas comme nous. Est-ce que vous ne croyez pas que la formule actuelle soit précisément une de ces unions impossibles?
(Applaudissements)
Il faut poser la question sous sa forme brutale. Demain, nos militants responsables doivent aller devant le chef du gouvernement et lui dire : « Des gaullistes, il y en a beaucoup dans le pays; il y en a même trop; il y a ceux qui, il y a un peu plus d'un an; hurlaient « Maréchal, nous voilà! » qui viennent aujourd'hui s'affirmer gaullistes. »
(Applaudissements)
Nous ne devons pas avoir peur de dire cela au général de Gaulle, parce que nous savons que c'est nous qui sommes restés dans la véritable ligne de ce que nous étions, quand il y avait quelque danger à être gaulliste.
Il faut que nos militants aillent trouver le chef du gouvernement pour lui dire que nous ne voulons pas deux choses précises: 1°,nous ne voulons pas que les élections au conseil général aient lieu avant les élections à la Constituante; 2°, nous ne voulons pas que le mode de scrutin soit celui qui a été annoncé; nous

Collection Jean Jaurès

voulons une véritable proportionnelle, celle qui permettra à tous les électeurs d'exprimer sa volonté dans la justice et la clarté.
Et nos militants devront conclure : «Si vous acceptez cela, nous restons dans le gouvernement: sinon, nous entrons dans l'opposition. »
(Applaudissements)
Qu'on ne nous oppose pas que les Communistes resteront au gouvernement. Ce serait une faute de plus qu'ils commettraient en y restant dans de telles conditions.
(Vifs applaudissements. Cris : Bravo! Bravo! Démission!)

Esquerra (Tarn-et-Garonne)

Camarades, dans ce débat sur la Constituante et sur la future constitution, nous avons surtout entendu des orateurs qui ont parlé du mode de scrutin. Il semble que nous soyons tous d'accord sur les grands principes qui doivent nous animer dans notre campagne électorale, en ce qui concerne les élections à la Constituante et les principes de la constitution qui devra être celle de la Quatrième République.
Il semble en effet qu'aucune protestation ne se soit élevée sur la Constituante souveraine, sur la suppression du Sénat, sur l'institution d'une assemblée unique, dépositaire de la souveraineté populaire, sur la nécessité d'une conciliation entre la stabilité du gouvernement et sa responsabilité devant l'assemblée élue.
A cela, il faut ajouter un autre principe, celui de la révocabilité des élus que nous sommes, je crois, unanimes à souhaiter. Nous devons donc demander l'application de cette mesure, en précisant, au point de vue pratique, que le soin de révoquer les élus sera donné au parti qui aura présenté le candidat devant les électeurs.
Nous sommes tous d'accord sur ces grands principes et c'est le mode de scrutin qui reste a l'ordre du jour et constitue le principal objet de nos préoccupations, à juste raison je m'empresse de le dire. C'est un de ces détails qui ont beaucoup d'importance et qu'il ne faut pas négliger.
Dans l'ensemble, noue sommes, à de rares exceptions près, des proportionnalistes. En cela, Jaurès nous avait précédés, et il voyait, dans la représentation proportionnelle, une manière de supprimer le Sénat qui est, dans le système parlementaire, ce qu'il y a de plus antiproportionnaliste.
Nous sommes aussi pour la proportionnelle intégrale, dans le cadre national.
On nous dit : Il faudra répartir dans le cadre national les restes des circonscriptions.
S'agit-il d'attribuer des sièges sur une liste préparée par le Comité Directeur du Parti?
Sur ce point, nous ne serions pas du tout d'accord. Nous estimons qu'il faut concilier le système de la proportionnelle intégrale avec la présentation de listes dans le cadre de la circonscription; qu'elle soit régionale ou départementale, peu importe; il faut concilier les deux choses. Nous voulons que le nombre total des élus revenant à un parti soit déterminé, dans le cadre national, en tenant compte

Fondation Jean Jaurès

du nombre des électeurs, et que, si un parti a obtenu, par exemple, 30% des voix, il ait 30% des élus.
Il faut ensuite que les élus, dans le cadre de la répartition des restes, soient désignés en tenant compte du pourcentage des voix qu'ils ont obtenues dans leur circonscription. Et ceci, je ne le dis pas par hasard; je le dis en tenant compte du projet qui a été déposé en 1938 par le groupe Socialiste et qui a été repoussé par le Sénat, après avoir été adopté par la Chambre.
Il faudrait que nous établissions un projet de représentation proportionnelle définitif. Il y a cinquante projets de représentation proportionnelle, ce qui montre la difficulté qu'il y a à établir un projet définitif. Il faudrait pourtant que nous nous mettions d'accord sur un système.
De multiples orateurs qui m'ont précédé l'ont dit : il faudrait que le Parti Socialiste arrive à établir lui-même, et non pas en confiant cette mission à quelques-uns de ses éléments, un système de proportionnelle.
Dans le passé, nous avons eu un système de proportionnelle qui conciliait la répartition dans le cadre national et dans le cadre des circonscriptions électorales.
Il faut que nous établissions un système organisant la répartition des restes dans le cadre des circonscriptions, en tenant compte des pourcentages de voix obtenus par les candidats dans les circonscriptions, par rapport au nombre des votants de ces circonscriptions, - ce qui n'est pas prévu dans le système adopté par le Parti Socialiste, par l'organe de ses représentants, soit au ministère soit au Groupe de l'assemblée consultative.
II faut que nous nous prononcions sur ce point. C'est un détail pratique d'une importance très grande. Jaurès le considérait comme très important. Nous-mêmes devons donner toute notre attention à des détails de ce genre qui nous permettront d'obtenir la justice dans le système électoral. Et c'est en obtenant cette Justice que nous aurons la certitude de refléter exactement la volonté populaire.
(Applaudissements)

Marchand (Seine-et-Oise)

Camarades, il est un peu gênant pour moi d'exposer le sujet que je vais aborder, parce que la discussion a été tellement compartimentée qu'il n'y a pas moyen de traiter une question sans déborder sur les questions voisines dont on l'a artificiellement séparés.
Cependant, en tant que représentant de la minorité de la fédération de Seine-et-Oise, minorité qui représente le tiers de cette fédération, je vais vous apporter notre point de vue sur la politique intérieure du Parti.
Nous estimons que la question économique n'a pas été suffisamment examinée, au cours de ces débats, et nous disons, avec Marx, que le pouvoir de production des richesses détermine le pouvoir de la vie politique et économique des Etats.
C'est pourquoi nous sommes d'avis que, quelle que soit la constitution et quels que soient les efforts que fassent nos camarades dans le gouvernement, le régime capitaliste empêche toute réalisation vraiment efficace, et qu'il faut absolument

changer de régime.
En conséquence, la minorité de la fédération de Seine-et-Oise vous soumet la motion suivante:
« Considérant qu'aucune amélioration durable et substantielle ne peut être apportée à la condition de la classe ouvrière dans le cadre du régime capitaliste et que toutes les réformes partielles tendant à améliorer ce régime pour le rendre acceptable aux travailleurs, n'ont pour résultat que de le consolider momentanément et d'émousser la volonté révolutionnaire des masses,
Le Congrès :
Estime que le but immédiat du Parti Socialiste doit être la conquête totale du pouvoir, en vue de la destruction du régime capitaliste, et son remplacement par une économie Socialiste, dans laquelle la production étant poussée au maximum grâce à l'utilisation du progrès technique, le régime du profit fera place à celui de la distribution;
Estime inopérante et illusoire toute réforme effectuée ou prévue dans le cadre du régime actuel;
Se déclare opposé à toute participation de Socialistes dans un gouvernement ou ils seraient minoritaires;
Demande le retrait immédiat des ministres Socialistes actuellement en exercice dans le gouvernement conservateur du Général de Gaulle. »
(Applaudissements)

Pierre-Emmanuel Guillet (Gironde)

Je vais parler de la tactique électorale car, dans l'ordre du jour du Congrès, je lis: « Dimanche, 13 août, deuxième séance : a) Les élections à l'Assemblée Constituante ». Des élections, cela suppose une tactique électorale. J'ai posé tout à l'heure la question à notre ami Daniel Mayer; je lui ai demandé : « Pour aborder cette question, à quel moment faudrait-il demander la parole? » Il a été d'accord avec moi pour admettre que c'était au cours du débat sur les élections.
Il serait souhaitable qu'un large débat pût s'instituer à ce sujet; malheureusement, ce n'est pas l'heure… J'insisterai tout de même très vivement pour que le Parti se prononce, et je m'étonne à ce sujet que ce point ait été placé avant l'examen de nos relations avec les mouvements de résistance et le Parti Communiste.
(Applaudissements)
Il eût été préférable, à mon avis, d'adopter un ordre inverse. Je demande qu'il en soit ainsi et qu'un débat sur la tactique électorale s'ouvre après qu'on aura réglée la question de nos rapports avec les partis voisins.
II faut que nous sachions, lorsque nous allons repartir dans nos fédérations, quelle va être la tactique à employer, et que le Comité directeur du Parti ne nous laisse pas dans le vague et tans le vide.
(Applaudissements)
Si cette question n'est pas tranchée par le Congrès souverain, par qui sera-t-elle tranchée?
Je fais donc la proposition suivante. Il faudra nous arranger pour que, avant la

fin du Congrès, soit institué un débat sur la question.
Je crois que la tactique que nous avons employée aux dernières élections municipales est de nature à nous faire réfléchir et que nous devons parer par avance aux difficultés que nous avons rencontrées.
Tout le monde sait que, dans les fédérations, en tout cas c'est le cas de la mienne, des camarades ont constitué des listes spécifiquement Socialistes, alors que d'autres participaient à des listes communes; dans une ville assez importante du sud-ouest, on a vu une liste où figuraient des Socialistes, des Communistes et des représentants de partis de droite.
Il semble bien que, si de tels faits ont pu se produire, c'est parce que les directives du Comité directeur n'ont pas été suffisamment précises. Puisque nous déclarons être le parti de la clarté, je voudrais que la plus grande clarté soit apportée dans la solution de ce problème.
Je demande donc, encore une fois, qu'il y ait un débat sur la question de la tactique électorale, et je ne me prononce pas pour le moment sur le fond de la question; j'indique seulement que les camarades devraient être libres de faire liste commune avec les Communistes, mais avec les Communistes seuls, et que nous devons examiner de très près la possibilité d'entraîner avec nous certains mouvements de résistance. C'est au Congrès de se prononcer et de dire quelle devra être notre tactique électorale.

Maurice Poirot (Vosges)

Je crois que, dans cette discussion sur la Constituante, nous perdons beaucoup de temps. On semble oublier que le chef du gouvernement est un militaire, qu'il a pris une décision et qu'il n'y a aucune chance de l'en faire démordre. Il a installé une assemblée consultative; il ne la consulte pas et, quand il la consulte, il ne tient aucun compte de ses avis.
Vincent Auriol nous a dit que nos représentants feraient tous leurs efforts pour obtenir que le chef du gouvernement revienne sur sa décision. Certes, nous faisons confiance à nos représentants pour faire tous leurs efforts; mais, s'ils ne réussissent pas. nous devons dire à nos ministres que nous ne voulons pas qu'ils restent une minute de plus dans ce gouvernement. Et si d'autres veulent rester, qu'ils restent, le pays jugera.
Nous disons que ce n'est pas sur la Constituante mais sur la constitution que nous devons porter notre attention, et je vais en dire quelques mots qui seront très brefs.
J'étais inquiet de voir que, dans le projet, il n'était fait qu'une place restreinte, à 1'Empire. Cette lacune a été signalée à cette tribune; je n'insisterai donc pas sur ce point. J'ajouterai seulement qu'il est normal que les populations auxquelles on demande l'impôt du sang aient voix au chapitre dans les affaires du pays, tout comme les français de la métropole.
Je voudrais faire remarquer d'autre part qu'une constitution peut avoir besoin d'être réformée; les événements l'ont prouvé. A-t-on prévu cette possibilité? la constitution devra-t-elle être modifiée par le peuple, ou l'Assemblée unique aurait-elle le pouvoir de le faire?

Fondation Jean Jaurès

On a également parlé de la paix; mais il y a un problème auquel personne n'a fait allusion; c'est celui de l'armée. Vous connaissez tous l'état d'esprit de la majorité des officiers de l'armée française de 1940, Vous savez que cet état d'esprit permettait de croire que les officiers antirépublicains ne défendaient pas la République devant l'ennemi. J'ai vécu pendant cinq ans dans les oflags et je puis vous affirmer que ma conviction que j'avais avant la guerre n'a fait que se confirmer et se renforcer. Je peux vous dire qu'ils avaient dans leurs baraques la photographie du maréchal félon qu'ils n'ont jamais cessé d'honorer, jusqu'à la dernière heure, et je suis persuadé qu'ils n'ont en rien modifié leur façon de voir, depuis leur rentrée en France.
Il y a là un danger auquel il faut remédier à tout prix.
Si nous ne voulons pas que la République fasse les frais de cette affaire, il faut que nous lui donnions une armée républicaine.
(Applaudissements)

Allies (Hérault)

Camarades, laissez-moi regretter d'abord que ce débat se déroule devant un aussi petit nombre d'auditeurs. Il mériterait à mon avis, un peu plus d'attention qu'on ne semble lui accorder.
Je me bornerai à tirer en quelques mots la conclusion de la discussion que nous venons d'avoir.
Nous devons demander au général de Gaulle et au gouvernement tout entier de revenir sur la décision qui a été prise au sujet de la Constituante, et de reprendre à la base la discussion du projet, en partant de la proposition Socialiste: représentation proportionnelle intégrale, avec utilisation des restes dans le cadre national.
Et si cette proposition n'est pas acceptée, nous demanderons à notre camarade Tixier de quitter le gouvernement.

Le président - Un certain nombre de résolutions sont parvenues au Bureau. Elles sont renvoyées à la Commission des Résolutions. Le Congrès votera mercredi.
La séance est levée.

La séance est levée à 23h40.

Séance du lundi 15 août 1945 (matin)

Président : Félix Gouin (Président de l'assemblée consultative provisoire)
Assesseurs : Descons (Gers), Martet (Dordogne)

La séance est ouverte à 10 heures.

Rapport sur les mouvements de résistance
(Rapporteur : Ribière)

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Le président (Félix Gouin)

Je suis saisi, avant de donner la parole au rapporteur, de deux motions préalables, dont l'une émane de Lecointre, de la Seine, et l'autre de Hauck. Elles tendent, du reste, au même but. Je vous les lis toutes les deux.
Voici la motion préalable de Lecointre :
« Afin de limiter le nombre des interventions à la tribune, aucune fédération ne pourra faire engager dans un même débat un nombre d'orateurs supérieur au dixième du chiffre de ses mandats de vote, ce chiffre étant arrondi aux centaines, avec minimum d'un orateur par fédération. »
Et Hauck propose :
« La délégation de la fédération de la Seine, dans le dessein d'éviter les répétitions et de permettre une meilleure organisation du débat sur la situation politique.
« Demande au Congrès de joindre la discussion sur les rapports avec les mouvements de résistance et les rapports avec les autres partis. »
La parole est à Lecointre, sur sa motion préalable.

Lecointre (Seine) - Nous pensons que si nous voulons que les débats se déroulent dans l'ordre et que les orateurs aient la possibilité de parler, non pas trois minutes, pas de pouvoir s'exprimer, il faut que nous limitions le nombre d'orateurs.
C'est pourquoi nous vous demandons de limiter le nombre des orateurs, proportionnellement, à l'importance des mandats de chaque fédération, et je crois que ce sera le seul moyen d'avoir un débat clair dans lequel nous pourrons nous expliquer.

Le président - Je m'aperçois que la motion présentée par Hauck ne visait pas du tout, comme je l'avais dit par erreur, au même but.
Je mets en discussion la motion présentée par Lecointre.
Personne ne demande la parole? Je la mets aux voix.
(La motion présentée par Lecointre (Seine) est adoptée à l'unanimité)
Par conséquent, dans la limite indiquée par Lecointre, je prie les camarades désireux de s'inscrire sur le débat concernant les rapports avec les mouvements de résistance, de bien vouloir se manifester.
Il faut voir si nous voulons lier les deux débats. Est-ce Hauck soutient sa motion ?

Henri Hauck (Seine)

Camarades, la fédération de la Seine, après l'expérience de deux jours de Congrès, a estimé que les questions qui sont posées devant le Congrès sont deux aspects d'un même problème. Ce problème, c'est la position tactique du parti, dans la période qui vient, les alliances, les coalitions qu'il sera amené à nouer en vue de cette bataille prochaine.
Par conséquent, il nous semble que comme cela s'est déjà produit au cours des

Fondation Jean-Jaurès

dernières journées du Congrès, on aura inévitablement tendance à redire, dans les deux débats, les mêmes choses, et, par conséquent, avec ces répétitions inévitables, tendance à perdre un temps qui nous est précieux.
Nous pensons qu'il est indispensable que, dès demain comme le Congrès l'a décidé, s'ouvre un débat de politique extérieure, et qu'au préalable, au cours de la journée d'aujourd'hui, nous ayons pu étudier la situation tactique du Parti et la situation politique intérieure du Parti.
C'est pourquoi nous pensons que nous pouvons parfaitement joindre les deux problèmes : le problème des relations avec le Parti Communiste et le problème des relations avec les mouvements de résistance, car dans l'esprit de tous ceux qui sont ici ou à peu près, les deux questions sont liées.
(Bruit dans la salle)
Pour les camarades qui se prononcent en faveur de l'unité organique, la solution à donner au problème de l'unité organique conditionne la position qu'ils prennent à l'égard des mouvements de résistance, et, pour les autres, la position qu'ils prennent à l'égard des mouvements de résistance est liée à la position qu'ils prennent sur la question de l'unité organique.
(Applaudissements)
Dans ces conditions, pour plus de clarté et pour plus de rapidité, la fédération de la Seine vous demande de joindre les deux débats, d'entendre d'abord les deux rapporteurs et de continuer ces débats jusqu'à ce soir.
(Applaudissements)

Salomon Grumbach

C'est au nom de cette même clarté que je viens demander au Congrès de repousser la proposition de la Seine.
(Applaudissements)
Non, les deux problèmes ne sont pas liés organiquement, et la question de ce qu'on appelle l'unité de la classe ouvrière existe, en dehors de toute considération de tactique et de réflexion électorale.
(Applaudissements)
Quelle que soit la position qu'on a, qu'on soit pour ou contre, on doit désirer une explication claire, et c'est seulement cette explication qui doit aboutir à des conclusions saines. Jusqu'ici, nos débats ne souffrent pas de trop de clarté. Il ne faudrait pas continuer dans la confusion.
La question de l'unité de la classe ouvrière, c'est le Parti qui l'a posée, en faisant une proposition en novembre 1944, à un autre parti de la classe ouvrière. Ce débat ne doit pas être mêlé à nos débats, et je supplie même les camarades de la Seine de comprendre la gravité de ce débat et la nécessité de lui laissé un cadre aussi simple que possible.
Parlons d'un problème, parlons de l'autre, et que Le président oblige les orateurs à se tenir au sujet qu'on discutera.
Par conséquent une partie concernant l'unité avec la classe ouvrière, et une autre partie concernant les relations avec les mouvements de résistance.

Fondation Jean Jaurès

Le président - Je crois que pour éviter les répétitions inutiles, nous pourrions mettre aux voix. Il y a un orateur pour et un orateur contre la motion Hauck.
Que ceux qui sont d'avis d'accepter la motion de Hauck qui demande qu'on lie la discussion sur les rapports avec les mouvements de résistance avec la discussion sur les rapports avec les autres partis le manifestent en levant la main.
(A la majorité, la motion Hauck est repoussée)
Le débat s'engage dans ces conditions, maintenant, d'une façon très claire, sur les rapports avec les mouvements de résistance.
La parole est à Ribière, rapporteur.

Henri Ribière (Rapporteur) - Je m'excuse, mais je n'ai pas présenté de rapport. Je crois qu'il vaudrait mieux engager la discussion. Je serais certainement appelé à intervenir dans la discussion, et, on perdra moins de temps les uns les autres.
Je demande donc que la discussion s'engage tout de suite. J'interviendrai lorsqu'il le faudra.

Plusieurs délégués - Posez le problème d'abord.

Le président - La parole est au premier orateur inscrit, Daguin.

Léon Daguin (Nièvre)

C'est en mon nom personnel que j'aborde cette tribune, puisque les faits dont j'ai à vous entretenir sont postérieurs à notre Congrès fédéral.
Le Parti Socialiste avait, dans la Nièvre, une situation très forte. Il entretenait des rapports amicaux avec les mouvements de résistance et avec les partis voisins. Nous pouvions espérer qu'aux prochaines élections, à la Constituante, le bloc des gauches, dans la Nièvre, emporterait largement les cinq sièges, et que, pour sa part, le Parti Socialiste aurait trois et probablement quatre élus.
Mais depuis la semaine dernière, quelque chose de nouveau s'est produit, et ce quelque chose c'est le mode de scrutin à la Constituante que nous impose le gouvernement.
Je sais que le Parti Socialiste a toujours défendu la représentation proportionnelle. Il était donc normal que le Comité directeur mandate ses parlementaires et ses ministres pour défendre la représentation proportionnelle juste et loyale. Mais le nouveau mode de scrutin qui nous est imposé est une véritable catastrophe pour notre Parti dans le département de la Nièvre. Nous aurons probablement un élu, les Communistes un, et le bloc radicalo-réactionnaire deux.

Le président - Vous êtes en train de parler du sujet qui, hier, a été épuisé.

Léon Daguin) - On ne m'a pas donné la parole hier. J'en ai encore pour deux minutes.

Le président - Mauvaise méthode que celle-là. Enfin, cinq minutes encore!…

Fondation Jean-Jaurès

Léon Daguin - Je pense donc que si le Parti ne pouvait pas obtenir la représentation proportionnelle, il devait demander le scrutin de liste majoritaire. Le scrutin de liste majoritaire, c'étaient des listes de front populaire balayant la réaction. C'étaient, dans notre département, les listes Socialistes et Communistes triomphant par 10 000 ou 20 000 voix. Tant que nous avons été un parti minoritaire, la coalition radicale et réactionnaire nous a imposé un scrutin majoritaire.
Or, aujourd'hui, alors que nous avons grandi, est-ce que nous allons, au nom de nos principes…
(Bruits divers)

Voix nombreuses - Ce n'est pas le sujet.

Le président - Laissez terminer Dagain : il va conclure.

Léon Daguin - Je dépose sur le bureau une motion qui est ainsi rédigée :
« Le Congrès Socialiste demande que soit réexaminé le mode de scrutin à l'assemblée Constituante.
Il reste fidèle à la RP, mais il déclare que si celle-ci ne peut être obtenue, le scrutin d'arrondissement est préférable au mode de scrutin secret. »

Le président - C'est la seule infraction au règlement que je tolérerai. Je demande aux camarades de se référer strictement aux questions du sujet.
Nous venons de recevoir la dépêche suivante du Parti Socialiste danois :
« A cause de préparation de notre Congrès, nous regrettons être empêchés envoyer délégué au Congrès français. Nous envoyons les meilleurs désirs pour la tenue du Congrès français. »

Vincent Bounoure (Finistère)

Je vous demande toute votre indulgence, parce que nous manquons un peu, dans le Finistère, d'expérience. Il se trouve que la délégation du Finistère n'est composée que d'hommes qui ont trente ans ou moins de trente ans. Nous sommes donc tous inexpérimentés, et moi le premier. Entre toutes les expériences, c'est la mienne qu'on a choisie. Je vous demande de m'excuser.
Je suis venu pour vous parler du DSR et de la position de la fédération.
Un certain nombre de reproches sont faits à l'UDSR. Je les classerai en trois groupes.
On lui reproche son manque de clarté. De plus, un certain nombre d'hommes qui ne sont pas des Socialistes reprochent à l'UDSR d'être divisés.
En ce qui concerne le manque de clarté, il y a une chose qu'il faut considérer : c'est que la Résistance correspond à une masse flottante considérable d'hommes dans ce pays, et ceci est indéniable.
Bien sûr, on a l'habitude de juger la Résistance d'après ses chefs, mais c'est une erreur, parce que la plupart des militants de la Résistance ne partagent pas du

Fondation Jean-Jaurès

tout les opinions de leurs chefs. Leurs chefs sont, en effet, en général - et je ne crains pas de le dire - des hommes qui ont des ambitions personnelles, qui envisagent tous un certain nombre d'alliances, uniquement parce qu'ils veulent conserver leurs privilèges.
(Applaudissements)
Mais il ne faut pas considérer uniquement une armée sur son état major. De même que l'armée française a perdu la guerre à cause de ses états-majors, de même que vous ne devez pas considérer et attaquer la Résistance à cause de ses états-majors.
Il y a, dans ses militants de base, des gens infiniment dévoués, bien sûr. Ce sont des « sans parti » pour que vous les habituiez à penser Socialiste, et vous ne les habituerez à penser Socialiste qu'en les regroupant tout de même sur un programme. Vous ne les habituerez à penser Socialiste qu'en leur donnant, petit à petit, des chefs qui, lentement, patiemment, les amèneront au concept Socialiste.
Le Parti Socialiste, dans l'UDSR, va devenir le pôle d'attraction, et si demain, vous retirez le Parti Socialiste de l'UDSR, où pensez-vous qu'iront les militants de la Résistance qui sont, pour beaucoup, des « sans parti » et dont la majorité est encore actuellement sous les drapeaux?
Je sais bien quel est le parti qui va les rassembler : c'est le parti qui sera présent à la bataille, c'est-à-dire le Parti Communiste… (applaudissements)… et pendant ce temps, vous serez limité à votre seul cadre Socialiste.
Il y a encore autre chose : la Résistance comprend énormément de jeunes. Ici, on a parlé de la jeunesse. Je regrette qu'on n'en ait pas assez parlé. Il s'est trouvé 22 orateurs inscrits sur le problème constitutionnel sur lequel nous étions à peu près tous d'accord, et je regrette qu'il n'y ait pas eu 22 orateurs inscrits sur le problème de la jeunesse où nous n'étions pas d'accord.
(Applaudissements)
La jeunesse - et c'est ce qu'a dit ici un orateur - ne s'intéresse plus aux partis politiques. C'est exact. La jeunesse, à l'heure actuelle, ne participe plus à la vie des partis politiques, et il faut, de nouveau, faire un retour en arrière et se rappeler ce qu'a dit Léon Blum.
A l'heure actuelle, le Parti Socialiste, ainsi que l'a fait remarquer Léon Blum, n'a, en somme, qu'un but, dans la plupart des esprits militants : c'est un but économique.
Or, vous n'intéresserez pas uniquement la jeunesse avec des buts économiques. La jeunesse est entrée dans la Résistance, comme Léon Blum vous l'avait fait remarquer, pour l'humanisme, parce qu'elle voulait quelque chose qui était plus simple que les simples conditions matérielles de la vie, parce qu'elle voulait se dévouer, parce qu'elle cherchait presque de l'immatériel.
Aujourd'hui, vous avez une chance magnifique de pouvoir rassembler cette jeunesse, d'insuffler dans le parti Socialiste, ainsi que l'a dit notre camarade Léon Blum, des énergies jeunes qui veulent aller au-delà d'elles mêmes, des gens qui veulent aller au-delà du Socialiste.
N'oublions pas que le marxisme, le matérialisme, c'est en somme l'arme que

vous pouvez donnez pour arriver à un but. De même que le soldat a son fusil, ses munitions, eh bien, la théorie économique du Parti Socialiste, ce sont les armes que vous donnez. Mais ces armes ne sont pas un fait en soi. Il y a un but plus grand, il y a un but qui est bien au-delà.
Ce but, c'est, après tout, de nous dépasser nous-mêmes. Ce but, c'est celui de la justice et de la fraternité humaine.
Eh bien, aujourd'hui, vous avez cette jeunesse. Donnez-lui les armes, donnez-lui les concepts économiques, donnez-lui les arguments qui vont lui permettre de mener le combat pour un but supérieur, de même que la jeunesse a accepté de risquer sa vie pour la France. Eh bien, c'est à vous, Parti Socialiste, en participant à l'UDSR, à éprouver à la jeunesse qu'au-dessus de la France, il y a l'humanité, et que c'est pour cela qu'elle doit lutter.
(Vis applaudissements)
On reproche ensuite à l'UDSR ses hommes.
Je passerai très rapidement sur ce point. Je ne veux dire, ici, qu'une chose et je veux parler de celui qu'on attaque le plus, qui est Mr Frenay.
Je veux tout de suite parler de cet abominable mensonge qui est sorti de ces officines, ce mensonge qui fait passer Frenay pour le duc de Clermont-Tonnerre, et je fais appel à tous les camarades parlementaires pour leur demander s'il est exact que le duc de Clermont-Tonnerre et Mr Frenay ne font qu'un seul et même homme.
Ceci est faux, et je regrette d'avoir entendu Marcel Cachin, dans notre fédération, dans le cimetière de Pont-l'Abbé, sur la tombe d'un martyr, d'un homme qui avait été fusillé, faire un mensonge flagrant en assimilant le duc de Clermont-Tonnerre dont tout le monde sait qu'il est à l'heure actuelle en prison, et Pierre Frenay qui siège au conseil des ministres.
Je sais très bien ce qu'on peut reprocher à Mr Frenay. Mr Frenay est un réactionnaire, je suis le premier à le dire. Mais, dans ce cas, qu'on dise franchement : Frenay est un réactionnaire, et nous lui en voulons parce qu'il a osé attaquer « L'Humanité » en correctionnelle, mais qu'on ne le salisse pas par des mensonges qui sont absolument inadmissibles, surtout après les épreuves que nous avons vécues.

Un délégué - Ce n'est pas un mensonge qu'il ait obtenu un laissez-passer de Pucheu!…

Vincent Bounoure - Il est un fait qu'il n'est pas le duc de Clermont-Tonnerre. Voilà qui est un fait.
On reproche aussi à l'UDSR d'être divisés. On nous a dit : l'UDSR est une manœuvre de division.
Je regrette beaucoup d'entendre continuellement parler de manœuvre de division. Ainsi, il en est donc certains qui ont le monopole de l'union, et il y'en aurait d'autres qui auraient le monopole de la division?
(Applaudissements)
Parler de la division, est-ce diviser la Résistance? Est-ce diviser la Résistance

Fondation Jean Jaurès

que, justement, insuffler aux militants un programme net, alors qu'actuellement, ils n'en ont pas? Est-ce diviser la Résistance que de rassembler cet éparpillement, que de rassembler autour d'un certain nombre d'idées-forces des hommes venus de tous les coins de la France.
Lorsque j'entends qu'on s'oppose ici - et on l'entendra dans ce Congrès - à l'UDSR, parce que c'est la division, je vois qu'il y a encore ce complexe d'infériorité qui a fait déclarer à certains qu'il fallait abandonner le Parti Socialiste parce qu'il n'était pas capable de se battre, parce qu'il n'était pas capable de s'organiser.
Est-ce que vous n'êtes pas capables, regardant justement les défauts que vous avez, de vous corriger vous-mêmes?
De même, en ce qui concerne l'UDSR, n'acceptez pas ce programme, n'acceptez pas ce principe que c'est diviser. Non, c'est réunir. C'est nous réunir tous en vue d'un but commun.
Enfin, je terminerai sur une partie qui est plus constructive. Ici, je fais un rappel du discours que notre camarade Defferre prononçait hier soit à cette tribune.
Defferre, dans un certain nombre d'idées, vous a exprimé ceci : c'est qu'il y a une attraction très nette pour les listes d'union. Defferre nous a dit - et certainement, il envisageait à ce moment l'UDSR - : Si nous allons à la bataille divisés, si nous allons à la bataille seuls, alors qu'en face de nous, nous trouvons des listes d'union, nous serons battus parce que, à l'heure actuelle, il est un fait : c'est que les français cherchent à se regrouper.
Vous avez là une immense force qui peut se regrouper, et demain, justement, ces hommes de la Résistance vous en voudront parce que vous les aurez repoussés.
Je vous demande en grâce de ne pas décevoir ceux qui, étant jeunes, même comme moi, n'ont pas eu le temps de faire de l'action politique. Ne les décevez pas. Recevez-les dans votre sein. De même que j'ai tant acclamé Léon Blum qui est un de nos anciens, et qui est le plus beau successeur, probablement, de Jaurès, eh bien, acceptez-nous dans votre sein aussi. Acceptez tous mes camarades qui sont des « sans parti », mais qui ne demanderont pas mieux que d'œuvrer tous ensemble, si vous ne les repoussez pas uniquement pour des principes qui, à l'heure actuelle, sont largement dépassés par les évènements.
(Vifs applaudissements)

Le président - Souhaitons que le Parti ait autant de camarades inexpérimentés.

Pierre Stibbe

Nul plus que moi ne se félicite de contacts étroits, intimes, entre le Parti et ce qu'on appelle, d'un terme générique, « la Résistance ».
J'ai été, depuis mon évasion d'un Stalag, en 1941, dans les mouvements de résistance, successivement en zone sud et en zone nord, et j'ai pu constater qu'une masse de gens, particulièrement dans la jeunesse, a été appelée à penser Socialiste.
A travers la résistance, à travers le combat pour la libération nationale, ils se sont penchés sur les causes de la défaite, et ils y ont vu comme facteurs essentiels, la

carence de la bourgeoisie, la carence d'une classe qui voyait ses intérêts égoïstes avant l'intérêt national. Ils ont constaté qu'une grande fraction de cette bourgeoisie préférait Hitler qui protégeait ses privilèges à la démocratie qui les menaçait.
Il nous appartient donc, certes, aujourd'hui, de continuer à mener cette masse, à la rendre chaque jour plus consciente de la nécessité de réformes sociales fondamentales.
Il nous appartient aussi de lui expliquer les causes de la non-réalisation de ces réformes qui figurent au programme du Conseil national de la Résistance.
Mais est-ce que cette tâche implique nécessairement une alliance étroite, une fusion presque organique avec ce qu'on appelle l'UDSR?
Il faut tout de même que nous nous rappelions que si la Résistance a mené les masses populaires, dans la Résistance, se trouvaient aussi certains milieux industriels. Dans la Résistance, se trouvaient aussi certains éléments représentants, consciemment ou non, - je ne veux ici injurier personne - ces milieux industriels et ces grands corps de l'Etat et cette bureaucratie militaire qui, à l'heure actuelle, exerce encore une dictature de fait et, sous prétexte de révolution par en haut, de révolution par la loi, cherche à étouffer toute revendication populaire.
Il ne faut pas, non plus, confondre l'UDSR avec l'ensemble de la Résistance, et peut-être n'est-il pas inutile d'examiner ici, pour la clarté de ce débat, comment est née l'UDSR, de qui elle se compose, et quelles sont ses aspirations de ses principaux éléments et de certains de ses dirigeants.
L'UDSR est née d'une scission au sein du mouvement de Libération Nord, d'une scission à laquelle le ministre Frenay, dont j'ignore et dont je veux ignorer s'il est oui ou non le duc de Clermont-Tonnerre, mais dont les tendances réactionnaires ne sont ignorées de personne, a pris une part active.
(Applaudissements)
Par cette scission, le MLN a voulu se séparer d'éléments qualifiés, à tord ou à raison, de communisants, et se fondre avec trois autres mouvements : Libération Nord, ceux de la Résistance, auxquels j'appartiens, et l'OCN.
Mais cette opération a provoqué, vous le savez, des remous dans chacun de ces mouvements, et à Libération Nord, nos camarades syndicalistes, tels que Gazier, ont refusé de s'associer à cette opération de l'UDSR, ce qui fait qu'à l'heure actuelle, au comité directeur de l'UDSR, le seul syndicaliste qu'on y trouve est Gaston Texier de la Confédération chrétienne des travailleurs.
Le résultat de cette opération est qu'aujourd'hui, on trouve, à côté de nombreux camarades Socialistes dont je ne mets pas en cause la bonne foi et l'attachement au Socialiste, on trouve, malheureusement, une foule de gens qui se disent Socialistes, Communistes, Socialistes libéraux, et qui voudraient sollicité la clientèle Socialiste et former avec nous ce bloc centriste, inébranlablement gouvernemental, allant du MRP à nous-mêmes,… (applaudissements)… rejetant, avec les Communistes, une grande partie de la classe ouvrière dans l'opposition.
Ces formules de Socialisme libéral, de Socialisme français, opposé au

Socialisme marxiste, que j'ai pu entendre au comité directeur du MLN, nous les avons entendues aussi, n'est-ce pas? Le Socialiste communautaire, le Socialisme sans lutte de classe, ne sont-ce pas là les formules des …, des bergeristes qu'un de nos camarades stigmatisait hier à la tribune?
Au surplus, ne rencontre-t-on pas, dans l'OCM, par exemple, de nombreux anciens berbéristes, dont certains sont d'une incontestable bonne foi, mais dont d'autres ont conservé les traditions bergeristes?
Au surplus, les cahiers de l'OCM publiés dans la clandestinité, en 1941, n'allaient-ils pas jusqu'à la République autoritaire, et même jusqu'à l'antisémitisme, puisqu'il prévoyait, après la libération, le maintien d'un statut spécial pour les juifs?
Les cahiers de « Défense de la France » publiés également dans la clandestinité, publiaient, eux aussi, l'avènement d'une république autoritaire et une constitution faite peut-être pour quelques-uns, mais ne correspondant pas aux aspirations démocratiques du pays?
Aussi, ne nous étonnons pas trop, car nous savons que certains milieux de l'OCM ont été précisément recrutés dans ces cadres industriels, base bureaucratique administrative des comités d'organisation? Et cela explique leur langage planiste, et des formules telles que « La révolution dans l'ordre », et « la révolution par en haut » que nous rappellent trop certains échos?
Certes, je ne dirai pas, et je me refuse à ce qu'on me fasse dire que tous les militants de l'UDSR, et notamment nos camarades de l'UDSR sont des « nés », des réactionnaires camouflés.
Si on analyse les votes de l'UDSR à l'assemblée consultative, on est bien obligés de constater que, dans le scrutin sur la laïcité, l'UDSR s'est divisée, et qu'un certain nombre de ses chefs sont voté contre la laïcité, et pour la prolongation des subventions.
(Applaudissements)
On est bien obligé, aussi, de constater que lorsqu'est venue aux débats la question du maintien de l'Ecole des sciences politiques, ce sont malheureusement deux dirigeants de l'UDSR qui sont venus défendre cette école de caste.
On est bien obligés aussi de constater que, dans le débat sur les problèmes constitutionnels, c'est un amendement présenté par l'UDSR qui ne prévoyait pas la responsabilité gouvernementale devant l'assemblée, qui - Auriol nous le rappelait hier - a été retiré, à notre demande, mais qui n'en a pas moins été présenté.
Dans ces conditions, pouvons-nous partout - car c'est le but de l'opération - pouvons-nous, en tout état de cause, faire des listes communes avec l'UDSR, faire des listes communes avec Frenay, par exemple?
Là, je vous dis franchement non.
Prenons garde! Loin d'attirer à nous toute la masse démocratique de la Résistance, cela risquerait fort, au contraire, d'écarter de nous des éléments démocratiques de la Résistance, des éléments syndicalistes, des éléments laïcs. Cela risquerait même de nous diviser nous-mêmes, car à côté des membres du

Parti affiliés à l'UDSR, il y a également des membres du Parti, en moindre nombre, certes, affiliés au mouvement unifié de la Renaissance, qui groupe, à côté du Front National et de la minorité du MLN dont je ne veux pas examiner ici les origines, une masse de militants sympathisants aux idées Socialistes et que nous n'avons pas intérêt à rejeter loin de nous.
(Applaudissements)
Voyez-vous : le véritable problème, en présence de la renaissance du danger réactionnaire, en présence, il faut bien le dire, de tentatives innovées de pouvoirs personnels, le véritable problème, pour nous, c'est de prendre la tête d'un grand rassemblement républicain, non pas d'y figurer comme otage, mais de le diriger, de l'animer, d'un grand rassemblement républicain au sein duquel, par une union étroite avec les Communistes et CGT… (applaudissements)…, nous pourrons constituer alors, au lendemain des élections départementales, un gouvernement à prépondérance prolétarienne, un gouvernement qui pourrait enfin, réaliser des réformes fondamentales de structure, qui pourrait enfin anéantir des finances qui étouffent la démocratie, qui pourrait enfin faire de l'armée une véritable armée démocratique, et non plus un outil entre les mains d'une classe, qui pourrait surtout nous permettre d'élaborer une constitution assurant la prédominance absolue des élus du suffrage universel.
Ce rassemblement peut, lui, entraîner tout ce qu'il y a de profondément démocratique dans la Résistance, mais il implique naturellement que nos militants puissent continuer librement à diffuser les idées Socialistes, la doctrine Socialiste, l'idéal Socialiste dans tous les mouvements de résistance, aussi bien à l'UDSR avec Ribière qu'au MURF avec Blumel.
Cela implique également que nous écartions délibérément, fermement, inébranlablement toute tentative de bloc centriste.
N'ayons pas d'illusions, camarades. La bataille pour les transformations sociales fondamentales, la bataille pour la constitution démocratique que nous voulons apporter au pays, la bataille pour un renouveau démocratique de la France, c'est un aspect de la lutte de classe.
Il faut, certes, attirer à nous les classes moyennes. Mais il ne faut pas le faire aux dépens d'un accroissement de la division intérieure. Les bouleversements prodigieux que le monde a connus depuis cinq ans ont confirmé à nouveau les méthodes des narcisses d'analyse des évènements.
Ouvrons largement nos portes, oui, certes.
Ne soyons pas, comme Léon Blum le disait hier, prisonniers de nos préjugés, prisonniers de nos habitudes, mais soyons en même temps fidèles à notre doctrine, fidèles à nous-mêmes, pour aider le prolétariat à accomplir sa vision historique d'émancipation humaine.
(Vifs applaudissements)

Le président - Avant de donner la parole à Escande, j'indique au Congrès que nous avons, à l'heure actuelle, 13 orateurs inscrits dans la discussion. Je pense que le Congrès voudra voter la clôture des orateurs, pour hâter les débats?
(La clôture des orateurs est adoptée à l'unanimité)

Louis Escande (Saône-et-Loire)

Chers camarades, la question qui est aujourd'hui à l'ordre du jour, est une question extrêmement délicate, car suivant les départements et les régions de France, elle ne se présente pas d'une façon identique.

La Saône-et-Loire, dans la Résistance, comprenait deux groupements : d'une part, le mouvement de Libération Nord, et ensuite, le Front National.

Les Socialistes du département, suivant les régions, sont rentrés soit dans le mouvement de libération nationale, soit dans le Front National, ce qui fait qu'à l'heure actuelle, nous sommes dans une position extrêmement difficiles.

La Résistance, dans la clandestinité, avait semblé se définir politiquement. Malheureusement, dès la libération, nous nous sommes aperçus de son incapacité politique et de son impuissance à résoudre les divers problèmes, et cela est dû, en grande partie, à ce que, dans les rangs de la Résistance, sont rentrés des hommes de divers horizons politiques, qui, sur des problèmes essentiels, pouvaient ne pas avoir les mêmes buts et n'avaient pas les mêmes moyens.

La position du comité directeur a semblé aller vers l'union démocratique Socialiste de la Résistance, et cette organisation est née à la faveur d'une division du mouvement de Libération nationale, et a semblé aussi se déterminer en fonction d'une certaine tendance à faire échec à la position Communiste en France.

Camarades, je vous signale le danger de faire prendre au Parti Socialiste une position nette et définitive sur le mouvement de résistance.

Certes, il est nécessaire d'amener dans notre sein des éléments qui ont travaillé près de nous, à côté de nous dans la Résistance, et qui avaient des idées Socialistes.

Mais je vous signale qu'il serait dangereux de travailler en commun avec des hommes qui ont des vues différentes, et qui, surtout, sur le problème de la laïcité, sont en opposition directe avec nous.

Pour notre part, la fédération Socialiste de Saône-et-Loire préconise de laisser à tous les membres du Parti, la possibilité d'adhérer, soit à l'un, soit à l'autre de ces mouvements, et de leur recommander surtout d'œuvrer, dans ces mouvements, pour faire une propagande strictement Socialiste.

la fédération demande au Parti d'engager tous ses militants à faire seulement de la propagande Socialiste, sur un programme Socialiste, laïc et républicain.

(Applaudissements)

Roger Priou-Valjean (Seine)

Je n'étonnerai sans doute aucun d'entre vous en disant que j'aborde cette tribune en partisan résolu et total de l'Union démocratique et socialiste de la résistance.

Il importe, en effet, qu'à l'égard d'un problème qui va réagir, dans les mois qui viennent, d'une façon directe et extrêmement profonde, la vie politique du pays, plus encore que la vie de notre Parti, le Parti lui-même engage, à son Congrès

Fondation Jean Jaurès

national, un débat foncier sur un problème de cette importance.
J'ai écouté avec une extrême attention l'argumentation d'un camarade pour lequel, il le sait, j'ai infiniment d'affection, et qui est mon camarade Stibbe, et je voudrais immédiatement dire que si l'Union démocratique et socialiste de la résistance devait apparaître dans le pays comme instrument de rassemblement anti-Communiste, à aucun titre et à aucun prix, les hommes de notre Parti n'auraient place dans l'union démocratique et Socialiste de la Résistance.
(Applaudissements)
Mais je crois que nous devons aborder le problème sous un autre angle, et, d'abord, chercher à nous dégager de cette tendance trop répandue à mon gré, dans le Parti, qui provient, d'ailleurs, d'une propagande supérieurement astucieuse dans tout le pays lui-même, et qui tendrait à affirmer et à démontrer que tout ce qui n'est pas pro-Communiste est nécessairement anti-Communiste.
(Applaudissements)
A défaut d'autres argumentations, il suffirait d'ailleurs de se reporter aux dernières résolution du bureau politique de l'UDSR pour se convaincre qu'elle a si peu le désir d'apparaître comme un instrument de politique anti-communiste que l'un de ses premiers soins a été de préciser qu'elle entendait établir avec le Parti Communiste l'équivalence du comité d'entente qui, déjà, existe, entre le Parti Communiste et le Parti Socialiste.
Il faut, au fond, parler très clair. Il faut dire que le Parti Socialiste a maintenant à reprendre en mains la création de la politique française.
Il faut dire également que ,depuis la libération, nous avons laisse se poursuivre dans le pays un certain nombre d'entreprises de noyautage dont le Parti a été l'instrument, et dont le Parti Communiste a été le seul bénéficiaire, et qu'il est grand temps que maintenant, sous un angle différent, avec une loyauté que nous n'avons toujours pas trouvée dans le Parti Communiste, nous reprenions la création d'une formation qui doit, si elle réussit - et elle réussira - amener au Parti Socialiste lui-même les forces fraîches dont notre camarade Blum parlait hier, et qui sont les forces de la France résistante.
(Applaudissements)
Ce n'est pas, sans doute, avec le même esprit que nous abordons l'UDSR, et que, par exemple, nos camarades du Parti Communiste ont longtemps abordé le Front National. Nous n'avons pas le désir de noyauter. Nous avons eu le désir de rassembler dans l'UDSR, et ensuite, au travers de l'Union démocratique et socialiste de la résistance, d'amener au Parti Socialiste tous ces hommes qui se cherchent dans le pays, qui sont confusément attachés, déjà, à l'idée et à la philosophie générale du Socialisme, mais qui n'ont pas encore pris parti, parce qu'ils ont conservé à l'égard des partis les préventions que, trop souvent, la politique d'avant guerre leur avait données, et parce que les Partis leur apparaissent souvent comme des résidus de maquignonnage, comme des chapelles plus que comme des cohortes d'hommes disciplinés en marche pour le bien de la nation.
Il y a, dans ce pays, un très grand trouble. Il provient, c'est vrai, de la Résistance, et je voudrais dire sur ce point quelle est ma pensée et la pensée d'un

certain nombre de camarades de l'UDSR.
J'ai entendu, dans certaines des sections de notre Pati, un langage singulier.
On nous dit : la Résistance s'est constituée pour chasser l'Allemand, l'Allemand est parti, qu'attend la Résistance pour disparaître?
Je réponds à cela que la Résistance n'a pas été seulement un rassemblement d'hommes décidés à chasser l'Allemand du territoire français. Elle a été aussi un rassemblement d'hommes décidés à rétablir la République, et sans doute, au sein de la Résistance, se sont trouvés mêlés des hommes qui avaient, de la République même, des conceptions souvent divergentes, et profondément différentes.
Sans doute n'avons n'ont pas eu la possibilité, dans l'action résistante, de procéder à cette besogne de clarification indispensable qui aurait précisé totalement le sens de la Résistance française sur le plan politique. Mais c'est précisément maintenant qu'il faut procéder à cette besogne.
Je vous dit franchement que si le Parti Socialiste semble, à quelque degré que ce soit, se séparer de la Résistance, que si le Parti Socialiste semble donner dans le pays l'impression de vivre avec la libération, et que, seuls, les anciens Partis doivent reprendre une activité totale dans le pays libéré, le Parti Socialiste nuit à sa propagande et engage dangereusement l'avenir.
Il faut reprendre aussitôt en main la Résistance. Il faut dégager les courants qui se sont manifestés, et qui sont des courants profondément Socialistes. Il faut faire une politique de clarté qui nous interdira, c'est sûr, de pratiquer au sein d'une organisation quelconque une alliance aussi hétérogène que celle à laquelle nous assistons dans le mouvement uni de la Renaissance française… (applaudissements)…, qui nous interdira de prendre avec nous des homes qui ont sur l'avenir même de la nation et de la démocratie française, des conceptions aussi opposées que celles de Mr Pierre Villon et Jacques Debrü-Bridel.
Il faudra dire que nous sommes Socialistes et nous le disons. Il ne faudra pas séparer cet effort d'attraction de la Résistance de l'immense effort de regroupement de la classe ouvrière que vous devez poursuivre par les groupes Socialistes d'entreprises. Et alors, si vous retrouvez, avec la Résistance profonde de ce pays, le contact que, peut-être, dans certains coins, nous avons perdu, si vous retrouvez avec la classe ouvrière, par une propagande locale et intelligente, le contact que, dans d'autres secteurs, nous avons peut être perdu, vous aurez réalisé le rêve de tous ces Socialistes français qui ont pensé qu'on ne faisait pas la révolution avec une fraction de la nation, mais avec le peuple tout entier. Vous aurez rénové le Parti, vous lui aurez redonné la jeunesse, le dynamisme et l'enthousiasme sans lesquels on ne fait pas de grandes œuvres, et vous aurez enfin accompli la pensée humaniste et révolutionnaire de Jean Jaurès qui nous conduira vers la République Socialiste française.
(Applaudissements)

Ciron (Seine-et-Marne)

Au nom de la fédération de Seine-et-Marne, nous avons voulu fixer la position du Parti Socialiste vis-à-vis du Front National.

Nous considérons qu'il y a incompatibilité entre l'appartenance au Parti et au Front National. Le recrutement du Front National ne représente, pour nous, aucune garantie. Je puis vous dire, si on peut appeler un chat un chat, que le Front National est maintenant une maison de commerce.
Très bien, les mouvements de résistance quand ils ont recruté de véritables résistants…
Mais le Front National, moyennant une cotisation annuelle de 10 francs, continue à recruter des gens qui n'ont aucune appartenance à la Résistance.
(Applaudissements)
Dans mon pays briard, je connais des hobereaux collaborateurs qui ont empli leurs lessiveuses avec les Germains. Ces gens se refont une virginité en prenant une adhésion au Front National. Je connais des pétainistes notoires, des gens qui arboraient la francisque de Pétain, qui arborent maintenant l'insigne du Front National, et cela, à la base.
Maintenant, au comité directeur, qui voyez-vous? Le RP Carrière, le RP Philippe, François Pimienta, Jacques Debrü-Bridel. Est-ce que cela représente des garanties sérieuses pour des camarades révolutionnaires et Socialistes? Je dis non.
Nous pouvons prendre la position de Mr Jacques Debrü-Bridel à l'assemblée consultative, sur un débat institué pour la nationalisation des trusts et des industries-clés. Debrü-Bridel répond à un camarade Socialiste :
- Allez-vous nous faire avaliser la politique de M. Léon Blum?
Le Front National est donc un véritable panier de crabes. Il est anti-laïc, et de première, parce que vous savez que la réaction a commencé à attaquer la démocratie et la République sur le terrain de la laïcité.
Eh bien, je puis vous dire que le RP Philippe, le RP Carrière, François Pimienta, du Front National, ont voté pour la reconduction des subventions aux écoles privées.
(Applaudissements)
Maintenant, le RP Philippe a été, à Melun, à la tête d'une manifestation anti-laïque qui devait se dérouler dans une école laïque, le groupe Pasteur. Le secrétaire national des instituteurs est intervenu énergiquement, a fait une manifestation, et la réunion n'a pas eu lieu.
Et tout cela, sous l'égide du Front National, tout cela, sous l'égide de l'hebdomadaire du Front National de Seine-et-Marne : « La Marseillaise ».
Aux élections municipales, le Front National a constitué des listes du PRA avec des éléments troubles des Communistes, des Socialistes, des PSF; des royalistes même voisinaient sur ces listes.
Il faut tout de même avoir le courage de se présenter aux élections sous sa véritable étiquette. On est révolutionnaire ou on ne l'est pas.
(Applaudissements)
Nous avons du mal à comprendre, que des Louis Marin et des RP Philippe voisinent avec des camarades Socialistes ou avec Maurice Thorez ou Marcel Cachin.
Donc, allons aux élections non dans les listes Communistes, mais sous une

étiquette Socialiste. N'ayons pas peur de nous présenter comme révolutionnaires. Comme dirait Léon Blum, il vaut mieux effrayer les électeurs plutôt que de les duper. Il faut tenir compte de l'élément nouveau qui vote aux élections. Vous avez les femmes maintenant qui ont le droit de vote. Leur éducation civique n'est pas un fait accompli, et si nous avons le courage de nous désolidariser du Front National, si nous allons sous un jour vraiment révolutionnaire aux élections, eh bien, les élections nous au sauront gré.
(Applaudissements)

Duteil (Sarthe)

La fédération de la Sarthe m'a mandaté pour intervenir dans ce débat afin de manifester son inquiétude en vu de la constitution de deux blocs hostiles de la Résistance, l'un parrainé (?) par le Parti Socialiste, et l'autre par le Parti Communiste.
(Applaudissements)
Nous ne méconnaissons aucun des avantages de l'UDSR. Nous y voyons, comme leur promoteur, un réservoir de forces jeunes pour le Parti. Nous y voyons une source de clarté sur l'échiquier politique. Mais nous pensons que ce serait acheter trop cher ces avantages que de les payer de la division de la classe ouvrière.
(Applaudissements)
On veut, dit-on, créer un grand parti de gouvernement. Oui, sans doute, il est souhaitable de ne pas demeurer éternellement dans une opposition stérile. Mais est-ce que l'alliance avec l'UDSR ne risque pas d'aboutir rapidement à la constitution d'un bloc gouvernemental centriste, excluant le Parti Communiste.
(Applaudissements)
Que vaudrait-elle une telle formation? Répondrait-elle à l'attente des masses laborieuses de ce pays? Franchement, nous ne le croyons pas.
D'abord, elle aurait fatalement, qu'on le veuille ou non pour conséquence de retarder peut-être indéfiniment la réalisation d'un parti unique de la classe ouvrière, espoir de millions de travailleurs.
(Applaudissements)
Car les oppositions et les querelles qui sont déjà en cours entre ces deux fédérations de la Résistance que sont l'UDSR et le MURF risquent d'empoisonner à l'avenir les relations entre les deux partis, Socialistes et Communistes.
Je crains même qu'elles rendent impossible rapidement, par cette atmosphère d'injures et de querelles quotidiennes, toute pratique sincère et loyale de l'unité d'action, car nous voulons être le parti de la clarté.
Eh bien, qu'est-ce qui constitue le MURF, c'est-à-dire le Front National et la minorité du MLN? Eh bien, ce sont essentiellement, à côté de quelques radicaux et d'hommes de droite qui s'y sont fourvoyés, tous les Communistes, et ce sont les Communistes qui contrôlent ce mouvement.
Eh bien, il n'est pas possible de jouer double jeu en allant d'un comité d'entente à un autre comité d'entente. A partir du moment où vous avez un comité

Fondation Jean-Jaurès

d'entente pour un mouvement, contenant des fractions d'opinion anti-communiste, et un comité d'entente avec le Parti Communiste, dont nous acceptons l'existence, tôt ou tard, vous serez obligés de sacrifier l'un à l'autre.
Je crains bien qu'à ce moment, ces éléments anti-Communistes aient créé une telle ambiance néfaste autour du Parti, qu'ils lui aient insinué un virus anti-communiste à tel point qu'à ce moment là, ce ne soit pas le comité d'entente avec les anti-Communistes qui soit sacrifié.
Nous sommes bien obligés, en effet, de constater que c'est depuis la constitution de ces deux blocs hostiles du MURF et de l'UDSR, que « L'humanité » et « Le Populaire » recommencent à se lancer des flèches empoisonnées, d'une façon presque quotidienne, et que nous voyons les délégués Socialistes et Communistes se combattre à l'assemblée.
L'UDSR, conçue comme elle est conçue, nous mettra, à bref délai dans une situation insoutenable, car si nous sommes alliés à un bloc opposé au Parti Communiste, sur le plan de la résistance, avec toute l'atmosphère de querelle que cela comporte, comment voulez-vous que, sur le plan politique, nous puissions faire bloc avec les Communistes?
Rassurez-vous. Je n'ai pas envie de me jeter dans les bras du Front National. Je sais, comme vous, que le Front National est un mélange hétéroclite et qu'il n'est pas possible de faire quelque chose de constructif en mariant la carpe et le lapin.
(Applaudissements)
Mais, tout au moins, je ne sais si la masse des Socialistes est tellement empressée de se jeter dans les bras d'un trop grand nombre de recrues de l'OCN, par exemple.
(Applaudissements)
Quoi qu'on en dise, personnellement - et je ne pense pas être le seul à penser ici dans cette salle - personnellement, je me sens plus près de l'ouvrier Communiste ou syndicaliste qui milite au sein du Front National ou du MLN, que certains patrons technocrates de l'OCN… (applaudissements)… qui désirent travailler pour le peuple, peut-être, mais sans lui, et qui rappellent à s'y méprendre certains éléments de la synarchie. Ils sont restés fidèles, en cela, au promoteur du mouvement qui était un certain Mercier, du trust de l'électricité.
Nous nous sentons plus près, aussi, d'un ouvrier Communiste ou Socialiste que de Frenay, même si Frenay n'est pas le duc de Clermont-Tonnerre, mais il est ministre des prisonniers, et cela suffit.
(Applaudissements)
Dans notre département, nous le disons nettement : cela est loin de nous enchanter, de nous aller avec les mouvements qui ont à leur tête des hommes nettement, manifestement anti-Communistes, et certains même, anti-Socialistes et cléricaux, dans un mouvement comme l'OCN par exemple, qui, dans la Sarthe, compte parmi ses dirigeants un député ayant voté pour Vichy, et des aventuriers à la recherche de mandats électoraux, avec n'importe quelle combinaison.
Quant au CDLR, on ne peut pas en dire grand-chose. Chez nous, il a été créé seulement depuis le mois de septembre. Nous eussions compris que nous

fassions un comité d'entente avec le mouvement Libération Nord avec des éléments sincèrement Socialistes du MLN ou CDLR, dans la mesure où ils existaient.
En effet, là, vous n'auriez pas eu cette opposition systématique. Vous auriez eu un groupement de résistance autour du Parti Socialiste, et un groupement de résistance autour des autres partis, par affinité.
Mais ce qui est grave ici, c'est qu'il n'y a que deux blocs. Eh bien, qui dit deux blocs, dit fatalement qu'ils sont là pour se concurrencer et pour se combattre, tôt ou tard.
On veut créer, dit-on, un réservoir de forces jeunes pour le Parti Socialiste. D'accord: c'est nécessaire. Mais ne risquez pas, pour cela, de vous couper d'une fraction importante de la classe ouvrière qui est, tout de même, elle aussi, une force jeune, une force de résurrection, de rénovation.
L'UDSR, en un mot, sans que vous le vouliez, risque de devenir un bloc anti-communiste, et les syndicalistes de Libération Nord l'ont bien compris. Enfin, Saillant, Gazier, Deniaud ne sont pas des hommes qui sont vendus à Moscou, que je sache!…
(Applaudissements)
Ils sont attachés à la constitution de l'UDSR, parce que l'UDSR risque de diviser les forces ouvrières dans un moment où, plus que jamais, leur union paraît indispensable.
On veut faire un grand parti de gouvernement. Eh bien, disons le franchement: seule, une majorité de gauche, et comprenant toute la gauche qui se réclame des principes collectivistes, est capable de réaliser d'imposer, s'il le faut, les grandes réformes de structure qui feront de la France une véritable démocratie.
(Vifs applaudissements)
Il est clair que la base sociale d'un tel mouvement ne saurait être qu'une classe ouvrière, aussi bien sur le plan de la résistance que sur le plan politique et syndicaliste.
C'est pourquoi la fédération de la Sarthe déposera sur le bureau la résolution suivante :
«La fédération Socialiste de la Sarthe, consciente que, sur le plan de la Résistance comme sur le plan politique, l'intérêt du monde du travail doit passer avant tout,
Invite les membres du Parti Socialiste adhérant aux mouvements de résistance du MURF et de l'UDSR, à œuvrer à l'union et à la fusion des éléments ouvriers de ces deux grandes fédérations de la Résistance;
Demande au Parti Socialiste de ne pas se fourvoyer dans une fédération de mouvement qui, excluant dès l'abord le Parti Communiste, prendrait tôt ou tard l'allure d'un bloc anti-communiste.»
(Applaudissements)

Georges Izard

Je n'avais pas l'intention d'intervenir dans ce débat et je n'y suis pas inscrit. Mon camarade Priou, tout à l'heure, a dit ce que j'aurais dit moi-même en moins

Fondation Jean Jaurès

bien, et Ribière, tout à l'heure, dira également un certain nombre d'autres explications qui nous sont communes.
Néanmoins, en tant que Secrétaire général de l'OCN, et membre du Parti Socialiste SFIO, il m'était impossible de laisser passer un certain nombre de contre-vérités flagrantes.
(Applaudissements)
Mon devoir est, ici, d'informer le Congrès et de lui apporter quelques informations.
J'avoue entendre avec une certaine stupéfaction, à la Tribune de ce Congrès, indiquer que le fondateur de l'OCN aurait été Mr Mercier, du trust de l'électricité. Je me demande où les camarades qui peuvent apporter publiquement de telles informations, ont pu prendre la source de tels ragots.
Je déclare que, ni de près, ni de loin, à aucun moment quelconque, aucun dirigeant d'aucun truste, pas plus Mr Mercier qu'un autre, n'a été inscrit sur les registres de l'OCN, par plus dans la clandestinité que depuis la libération.
En ce qui concerne l'OCN, - je pense que vous me ferez la confiance de croire que si j'ai accepté d'en assurer le secrétariat général, comme notre camarade Ribière assumait le secrétariat général de Libération Nord, c'est parce que ce mouvement présentait, à mes yeux, et présentait aux yeux des nombreux camarades du Parti Socialiste qui en font partie, des garanties indiscutables.
Il y a, à l'OCN, environ 20% de Socialistes SFIO. Les deux vice-présidents de l'OCN, Robérol, directeur du « Parisien Libéré », et Pilt, secrétaire au Ministère de la Production industrielle, sont, l'un et l'autre, membres du Parti Socialiste. Le Secrétaire général - moi-même - est membre du Parti Socialiste. Le secrétaire pour l'Ile-de-France, qui est une de nos plus importantes régions, est membre du Parti Socialiste. Le secrétaire régional du Pas-de-Calais a été pendant longtemps, jusqu'à ces derniers jours, notre camarade Mollet, maires d'Arras, ici présent, membre du Parti Socialiste, et dans de nombreux départements, ce sont des camarades Socialistes qui sont les représentants de l'OCN et qui, par conséquent, forment les cadres de cette organisation, remplissant ainsi cette œuvre d'éducation que, tout à l'heure, un orateur demandait au Congrès à l'égard des forces de la Résistance.
J'ajoute que dans tous les Congrès départementaux, régionaux et nationaux de l'OCN, lorsqu'il a été indiqué que la tendance politique de cette organisation était indiscutablement le Socialisme, cela a été voté à l'unanimité, ou à la quasi-unanimité, et il n'a pas été question d'un Socialisme incertain. Il a été question d'un Socialisme précisé, entraînant les réformes de structure, entraînant une transformation Socialiste de la société, entraînant la création d'une société sans classes.
Les discours que j'ai faits moi-même, et qui ont été approuvés à l'unanimité, étaient ceux que j'aurais du faire à l'intérieur de ce même Congrès.
D'autre part, en ce qui concerne le problème de l'école, au Congrès national, le rapporteur a été notre camarade Bellanger, ancien rédacteur à « La Lumière ». Je pense que c'est une indication suffisante de ce que contenait ce rapport qui a été voté à la quasi unanimité de l'OCN.

J’avais donc le devoir, quelle que soit la décision que vous prendrez, de vous donner un certain nombre d’informations, de ne pas vous laisser croire que des camarades du Parti avaient pu aller dans des organisations qui menaient une politique contraire à celle du Parti.
Ceci dit, vous déciderez souverainement, et il est bien entendu que, la décision du Parti, nous la respecterons entièrement.
Si vous nous faites confiance pour essayer d’amener au Parti et au Socialiste ces 600 000 hommes qui sont groupés aujourd’hui à l’intérieur de l’UDSR, nous continuerons notre tâche.
Si vous nous demandez de n’être que des Socialistes, rentrant à l’intérieur du Parti, et ne menant plus la campagne pour essayer de recruter à l’intérieur de la Résistance, nous nous inclinerons avec la même bonne volonté.
(Vifs applaudissements)

Le président - Le camarade Ribière demande la parole immédiatement. Je la lui donne.

Henri Ribière

Chaque fois que je monte à la tribune, je suis très angoissé. Je suis un grand timide, et je demande toutes les excuses du Congrès.
Je voulais répondre à notre camarade Pierre Stibbe.
Stibbe a dit tout à l’heure : les syndicalistes ne font pas partie de l’Union démocratique et socialiste de la résistance.
Je voudrais dire à Stibbe que l’Union démocratique et socialiste de la résistance a été précédée par un autre groupement qu’on appelait « l’Union travailliste de la Libération », et dans cette Union, nous avions non seulement notre camarade Saillant, mais Neumeyer, Laurent, qui appartiennent, comme moi, à Libération Nord.
Je voudrais dire aussi que l’Union travailliste de la libération, qui était encore, en quelque sorte, le prélude de l’Union démocratique et socialiste de la résistance a été créée non pas sur mon initiative, mais sur l’initiative de Saillant, de Laurent et de Neumeyer, syndicalistes.
(Applaudissements)
Je voulais d’abord rétablir ces faits, parce qu’ils sont la vérité.
Je voudrais dire aux camarades que la Résistance, à l’heure actuelle, est un point crucial. Il faudra choisir. Nous sommes de ceux qui avons choisi le Socialisme. Dès le début, lorsque nous avons commencé à recruter pour le parti, ou plutôt à reconstituer notre Parti, notre désir était évidemment, d’abord de refaire des fédérations départementales, de refaire, en quelque sorte, le Parti, mais aussi d’ajouter, en quelque sorte, une organisation de résistance, et c’est pour cela qu’en ce qui me concerne, j’ai du, à ce moment, constituer avec les camarades syndicalistes, le mouvement Libération Nord, et ce mouvement Libération Nord, dont je suis le Secrétaire général, est partout, dans la zone nord, représenté par des camarades qui sont tous, en quelque sorte, des camarades Socialistes, membres du Parti qui reconstituaient, en même temps que l’organisation de

Fondation Jean-Jaurès

Résistance, le Parti.
Je voudrais dire aussi que nous sommes à la croisée des chemins.
La Résistance, que vous le vouliez ou non, mon cher Duteil, est divisée en deux blocs. Ce n'est pas moi qui le veux: c'est comme cela. Ce sont les faits qui sont là. Une partie de la Résistance veut aller vers le communisme, et une autre veut aller vers le Socialisme, et nous faisons appel à tous les camarades qui veulent aller vers le Parti.
Vous vous rappelez le CMLN de janvier dernier? A ce Congrès, UNL, il y a eu une grande discussion car à ce moment commençait déjà la scission à l'intérieur de ce groupement. Nous avons vu ce Congrès se diviser: un tiers avec les minoritaires, se dirigeant vers les Communistes, et les deux tiers voulant se diriger vers le parti Socialiste.
Nous avons eu la joie de constater que dans toutes ces fédérations MLN, notamment de la zone sud, la plupart des camarades qui étaient à la tête du mouvement majoritaire étaient les camarades du parti.
Nous sommes donc maintenant, que vous le veuillez ou non, à la croisée des chemins. Nous avons rassemblé des camarades non seulement pour faire de la Résistance, mais aussi pour continuer la lutte demain, sur le plan politique.
Il faut que vous choisissiez, les uns et les autres, c'est un fait, il est comme cela: une partie vers les Communistes, une autre vers les Socialistes.
On me citait un tas de noms : Vernier ou Y. Je pourrais également en citer d'autres. Ce n'est pas cela qui pourra me faire changer d'avis à l'heure actuelle.
Je voudrais vous citer un fait : j'ai été l'autre jour dans l'Yonne, inaugurer avec mes camarades de Libération, dans une forêt profonde de ce département, une stèle à des camarades qui étaient tombés. J'ai rencontré quantité de jeunes gens qui n'avaient aucune notion politique, qui ne voulaient venir qu'à nous. C'est surtout à eux que je pense. Vous pensez aux dirigeants du mouvement. Je pense surtout aux militants de base.
(Applaudissements)
C'est surtout à ces camarades qui sont venus avec nous depuis le début, avec qui nous avons partagé les épreuves de la Résistance, dont beaucoup sont morts que je pense. Ceux qui restent, ceux qui veulent venir à nous, qui ne veulent pas aller vers le communisme, pour une raison ou pour une autre, pourquoi ne pas les accepter? Par quel moyen voulez-vous les amener au Socialisme, si ce n'est par l'Union démocratique et socialiste de la résistance?
Quel est l'appareil qui nous permettra de regrouper, dans ces organisations, les camarades qui veulent s'orienter vers le Socialisme? Ils veulent venir à nous. Vous voulez les repousser au nom du mouvement unifié de la renaissance française?
Qui y a-t-il dans ce mouvement? Sans doute des camarades du Parti. Ce sont les reproches que vous faites à l'Union démocratique de la Résistance. C'est la même chose : vous avez des réactionnaires qui sont là. On citait : le RP Philippe ou Jacques Debrü-Bridel. Quant à moi, je préfère, en quelque sorte, aller vers les camarades de l'OCN, avec les camarades comme Izard ou Robeyrol, qui sont membres du Parti, ou Mollet, le maire d'Arras dont parlait Izard. Ces camarades

ont groupé des délégués, et vous me dites : les réactionnaires qui ont pu venir à nous s'en iront automatiquement.
(Applaudissements)
Ces camarades, ils sont venus au début de la résistance, ils s'en iront.
Je sais bien qu'une certaine partie de la résistance s'en ira demain avec ceux de la libération, par exemple, qui représentent pour nous le fascisme de demain. Ceux de la libération, dirigés par Mutter, membre du CNR.
Je voudrais dire un mot, au sein du CNR, de ceux qui sont avec nous, les membres de l'Union démocratique de la résistance. Quand il a fallu, au CNR, voter les réformes de structure, il y a des gens qui se sont prononcés contre, au sein du CNR. Ils sont maintenant au Mouvement unifié de la résistance. Et tous ceux qui sont avec nous ont toujours voté avec nous les réformes de structure.
(Applaudissements)
On nous dit : C'est un mouvement anti-communiste. Pourquoi est-ce un mouvement anti-communiste? Non, l'Union démocratique n'est pas un mouvement anti-communiste. C'est un mouvement qui a pour but d'amener vers le Socialisme tous les résistants.
Je comprends que le Parti Communiste de demain ne soit pas très content de la position que nous allons prendre. Il faut dire la vérité : il n'ira pas, demain, à la bataille, sous son drapeau, il ira sous l'étiquette du MURF.
(Applaudissements)
Cela permettra au Parti Communiste de ne pas étaler son étiquette de Communiste, d'adhérer maintenant au MURF, et de se présenter sous cette étiquette. Nous sommes beaucoup plus francs. Nous disons à tous les camarades groupés dans la résistance, à tous les camarades qui sont avec nous, de venir dans l'Union démocratique de la résistance.
Pour nous qui sommes surtout attachés à ce Parti que nous avons reconstitué, à qui nous avons tout donné, notre intelligence, nos forces, et qui nous a fait subir tant d'épreuves, tous ces camarades qui veulent venir à nous viendront par l'intermédiaire de l'Union démocratique, demain.
Tous ces camarades sont là. J'en ai vus des quantités qui se cherchent, qui ne savent pas vers qui il faut aller. Ils veulent aller vers le Socialisme. Par quel moyen, si ce n'est par l'Union démocratique?
Si les camarades syndicalistes ne sont pas venus avec nous, après avoir créé l'Union travailliste de la libération qui était le prélude de l'Union démocratique de la résistance, c'est peut-être pour des questions syndicales. Ces camarades n'ont pas cru, étant donné que la CGT est unifiée, devoir venir avec nous.
Croyez-vous qu'ils étaient, auparavant, de cœur avec nous? J'en suis sûr. Vous me citiez tout à l'heure des chefs syndicalistes. J'en connais beaucoup d'autres, des syndicalistes, qui viennent avec nous, qui ont approuvé notre mot d'ordre et la création de l'Union démocratique.
Quand on nous dit que c'est un mouvement anti-communiste, je vais rappeler des souvenirs. Je me rappelle Tanguy Prigent, quand nous en parlions dans la clandestinité, Jean Bone, de la Côte d'or, Jean Meunier, qui était avec moi. Nous nous demandons de quelle façon nous pourrions amener avec nous tous les

camarades que nous avions entraînés dans le combat contre l'ennemi et contre Vichy. Ces camarades disaient : tous ceux que nous avons groupés, qui sont des centaines de mille, en comptant l'OCN, une majorité du MLN, Libération Nord, Ceux de la Résistance, le moment est venu de les entraîner avec nous.
Je pense à des camarades qui sont venus: Levogue, de la Sarthe, Raymond Lecorde, de la Manche, Bougue, le secrétaire fédéral du Calvados, mort en déportation. Je pense à tous ces camarades qui disaient : Demain, il faudra regrouper dans le Parti tous ces éléments.
L'heure est venue de regrouper tous ces éléments dans notre Parti. Nous avons fait un certain nombre de sacrifices. Il faut aller à une autre bataille politique qui commence.
L'union démocratique n'est que cela. C'est l'immense réservoir, c'est le moyen d'amener avec nous au Parti, au Socialisme, tous ces résistants qui étaient avec nous dans la bataille.
Je vous le dis de toute ma conviction de militant qui, depuis cinq ans, est sur la brèche. Si nous avons fait cela, ce n'est pas pour faire une espèce de manœuvre anti-communiste. C'est pour amener au Socialisme tous ces militants, c'est pour renforcer le Parti, et pendant cinq ans, nous n'avons fait que cela, ne pensant qu'au Parti, ne pensant qu'à l'avenir du Socialisme.
Je vous lance cet appel. Je vous le demande de toute ma voix de militant. L'Union démocratique c'est l'appareil du Parti. C'est avec lui, demain, que nous irons à la bataille. C'est avec l'Union démocratique de la résistance que, nous amènerons, demain, au Socialisme, tous les camarades qui veulent venir à nous.
Je vous le demande encore une fois. L'Union démocratique n'est que cela, et pas autre chose. Vous approuverez la politique du Comité directeur qui, en quelque sorte, nous a mandatés pour faire cette alliance entre la Résistance et le Socialisme.
(Vifs applaudissements)

Dussaud (Seine-Inférieure)

Je me réjouis d'avoir laissé la parole à notre camarade Ribière, à qui c'était d'ailleurs le droit.
Il a précisé, pour tous nos camarades, la position de l'UDSR. C'était utile pour notre fédération de la Seine-Inférieure où se produisaient actuellement certaines difficultés.
Les difficultés avec les mouvements de libération naissent, d'une part, des camarades Socialistes, à l'intérieur du Parti Socialiste, qui craignent que les mouvements de libération entravent les ordres du Parti, et, d'autre part, de la part des camarades, dans les mouvements de libération, qui tendent, quoique Socialistes, à laisser une part plus importante, dans les prochaines élections pour la Constituante, aux mouvements de libération.
La fédération demande à notre camarade Ribière, et au comité directeur qui peuvent agir, d'appuyer auprès des dirigeants de l'UDSR, dans les fédérations, pour que, dans ces fédérations, les mouvements de libération s'effacent devant le Parti Socialiste, que ce soient des camarades du Parti Socialiste qui soient

partout en tête.
(Applaudissements)
Voilà exactement posée la question.
D'autre part, notre fédération voit, dans les programmes qui ont été présentés, une insuffisance. On parle du programme du CNR, et malheureusement pour nous qui voulons que le Parti Socialiste prenne tout de même l'initiative dans la période électorale, nous déplorons qu'à la tribune du Congrès, notre camarade n'ait pas apporté une étude très sérieuse qui n'est pas non plus apportée.
Ces modalités d'application du programme du CNR, nous en avons discuté pendant deux jours sans apporter un programme très sérieux.
Or, nous savons tous - et le camarade Socolovert a attaqué la conjoncture financière - que ceci est très grave. Mais la conjoncture économique est également très grave.
Notre Parti sort avec des ruines directes et des ruines indirectes.
Les ruines directes, vous les voyez. Les ruines indirectes sont celles qui font que nos industries se trouvent infériorisées par rapport aux industries des Etats-Unis et de l'Angleterre qui ont continué à se perfectionner pendant la guerre.
Aussi, se rappelant que les nationalisations ne sont pas des socialisations, se rappelant que, dans le public…

Le président - Ce n'est pas le débat.

Dussaud - C'est le débat, parce que c'est tout de même le problème du CNR, c'est tout de même la question des relations entre le Parti Socialiste et les mouvements de libération.
D'ailleurs, la question a été posée, même tout à l'heure. Pour prendre cette direction du mouvement de libération, il faut tout de même un programme économique.
Or, nous n'avons pas vu ce programme économique être développé hier et avant hier.
D'ailleurs, la question est très simple : si ce n'est pas dans le programme, je vais conclure tout de suite.
La fédération a déposé deux motions : l'une pour la lutte contre le marché noir, et c'est une question qui préoccupe tous les camarades et tous les électeurs. Or, cette motion demande qu'il y ait une commission nommée, qui rapporte à la fin du Congrès pour les mesures d'application.

Le président - Déposez cette motion qui sera renvoyée à la commission de résolution, mais revenons en à la question et au problème.

Dussaud - Nous y sommes, dans le problème!…
(Bruits dans la salle)
Il ne faut pas se leurrer. Vous tournerez comme vous voudrez : la question, c'est le problème.
Or, il y a tout de même à tenir compte que, pour le public, l'expérience de 1936

Fondation Jean Jaurès

est restée, par certains côtés, négative.
Il faut que nous sachions tout de même, nous, Parti Socialiste, faire la critique, et Harold Laski l'a très bien dit dans son discours. Il ne faut pas que nous ayons peur de critiquer nos chefs, non pas de les critiquer pour les diminuer, mais de les critiquer pour nous permettre à nous-mêmes une action beaucoup plus puissante demain.
D'autre part, nous voudrions tout de même voir une autre commission étudier la question très nette du problème économique, ne pas se spécialiser seulement dans la question du marché noir, mais en étudier toutes les modalités d'application.
(Bruit dans la salle)

Le président - Renfermez vous dans le problème discuté, sans cela, nous n'en finirons plus. Il y a encore huit orateurs inscrits, et nous avons un rapport à voter et à discuter avant la fin de cette séance.

Dussaud - Je reviens à l'UDSR.
La fédération de la Seine-Inférieure est partisante qu'aux élections prochaines, des listes spécifiquement Socialistes soient déposées… (applaudissements)… et elle demande à ce sujet l'avis du Congrès.
J'en ai terminé, camarades.
(Applaudissements)

Louis Lévy

Je n'aurais pas l'outrecuidance, moi qui suis le délégué du Parti à Londres, de vous donner des conseils sur votre action en France, mais parce que je suis en dehors de France, je suis peut-être à même de voir quelques fois mieux que vous certains dangers, et je crois de mon devoir de les signaler au Parti.
Je veux lui dire dans ce débat qu'à mon avis, il convient de maintenir et de renforcer l'unité d'action de la classe ouvrière, et de ne pas négliger les possibilités de recrutement des républicains, parce que le danger est grand, parce que les menaces de dictature et de pouvoirs personnels ne sont pas encore écartées.
(Applaudissements)
Je veux parler de ces choses avec une très grande mesure, et sans passionner, en aucune façon, le Congrès.
Je suis ici avec la citoyenne Marthe Lévy et Henriot, celui qui connaît le mouvement de la France combattante depuis son début.
Nous aussi, nous sommes des hommes de juin 1940. Aucun de mes amis ne me démentira si j'affirme à cette tribune qu'en 1941, le mouvement des français libres n'était pas un mouvement politique démocratique. C'est le moins qu'on puisse dire.
Vous pensez bien que, ces choses, je ne pouvais pas les faire connaître dans la clandestinité, au risque d'affaiblir votre nécessaire résistance.
Au Congrès de novembre, j'aurais pu parler. La secrétaire du groupe Jean Jaurès

Fondation Jean-Jaurès

de Londres, aurait pu parler. Elle écoute parfois mes conseils, rarement, d'ailleurs, et en l'occurrence, elle les a suivis.
Nous avons pensé que le moment n'était pas encore venu.
Aujourd'hui, très brièvement, je veux verser quelques pièces au dossier.
En 1941, le général de Gaulle disait à un de mes amis : « La France sera gaulliste ou Communiste. »
C'est une formule qu'il convient de méditer, et à la lumière de laquelle on peut comprendre beaucoup de choses. Le jour où j'ai eu connaissance de cette phrase, je me suis senti frappé, moi, Socialiste, parce que, avec mon vieux maître Brack, nous n'avons cessé de dire, depuis le Congrès de Tours, que, le communisme, c'est nous.
Quelques documents, très rapides.
A cette même époque, le service de la France libre envoyait à sa délégation de New-York, les instructions suivantes :
« Nous devons continuer à être prudents dans l'expression de notre position politique, malgré les inconvénients que cette demi-obscurité peut présenter actuellement pour nous.
Aux Etats-Unis, si nous proclamons simplement que nous nous battons pour la démocratie, nous obtiendrons peut-être des éloges provisoires du côté américain, mais nous perdrons beaucoup sur le tableau français qui est le principal. »

Voix dans la salle - Ce n'est pas le sujet.

Louis Lévy - Je vais en avoir fini tout de suite, et je prie les camarades qui ne sont pas d'accord avec moi de taire leur impatience.
Mr de …, plus connu de certains d'entre nous comme « colonel Passy », prononçait à la radio de Londres, un discours dont je ne vous infligerai pas la lecture. Je me contenterai d'y grappiller quelques phrases:
« Je sais qu'on nous reproche également le recrutement des forces françaises libres. On prétend que nous sommes composés de juifs et de francs maçons et que nous ramènerons avec nous les erreurs et les équipes de passé. Cela est faux. L'énorme majorité des forces françaises libres est composée d'honnêtes gens. »
Et un peu plus loin:
« Nous approuvons certaines réformes du Maréchal Pétain. Elles ont le tort, pour nous, cependant, d'être ramenées dans les fourgons de l'étranger. Nous craignons même que les réformes utiles, voire indispensables, portent la marque d'avoir été conçues et appliquées sous l'influence de l'ennemi. »
Or, le colonel Passy est toujours à un poste important. Il dirige un service dont j'ignore le nom, car je m'embrouille dans toutes ces initiales.
Mais lorsque je pense que le colonel Passy est toujours là, lorsque je pense, après avoir entendu certains délégués, hier soir, que l'armée n'est pas épurée, je dis qu'il y a lieu d'être inquiet.
L'opinion est mobile, disait Waldeck-Rousseau. Elle a de brusques retours, et ce qu'elle pardonne le moins, ce sont les fautes qu'elle a commises parce que ses représentants les lui ont laissé commettre.

Fondation Jean-Jaurès

Ce qui vaut pour les représentants du peuple vaut aussi pour les partis politiques. Vous êtes maintenant avertis. A vous d'en tirer les conséquences.
(Vifs applaudissements)

Daniel Mayer

Louis Lévy nous a dit, avec sa franchise habituelle, qu'il se trompait d'initiales. Je crois effectivement, qu'il a fait le procès de la DGFR, et qu'il a eu raison de faire le procès de la DGFR, mais que cela n'a qu'un rapport très lointain, et même pas de rapports du tout avec quatre autres lettres que sont l'UDSR… (applaudissements)…, et qu'il me semble que l'ordre du jour précise: les rapports du Parti avec les autres mouvements de résistance, et, chemin faisant, avec l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance.
Je dois vous dire tout de suite qu'il y a quelque chose que je ne comprends pas : ce sont les réticences d'un certain nombre de camarades en face de l'appoint qu'on leur apporte, de gens qui viennent au Socialisme.
(Applaudissements)
On dit parfois que le Parti a un secrétaire jeune. Ce n'est pas tellement vrai, si j'en juge par le nombre de souvenirs que j'ai.
Si on m'avait dit, il y a 18 ou 20 ans, qu'un jour, de partout, les gens viendraient, disant qu'ils sont partisans du programme du Parti en matière de réformes de structure, disant qu'ils acceptent d'étudier, pour la confronter avec leurs idées passées, et pour l'assimiler demain, peut-être, la doctrine du Parti, disant qu'ils sont prêts à être à côté de nous la grande réserve d'hommes jeunes, ardents, dynamiques, capables de rénover nos vieilles méthodes et notre propre Constitution de 1875 qui est encore un peu trop dans les esprits du Congrès et dans les esprits du Parti… (applaudissements)… si on m'avait dit, il y a 18 ou 20 ans, que ces hommes étaient prêts à venir à nous, et que c'est de nos rangs que sortiraient des réticences, et que les réserves viendraient de nos rangs, alors que nous n'étions que quelques-uns, une poignée à peine, à faire de la prospection dans le pays, je ne l'aurais pas cru.
C'est le plus grand espoir que le Parti Socialiste ait jamais connu de voir ces hommes venir à nous.
(Applaudissements)
Et alors, on viendrait étudier leurs qualités, on viendrait les prendre un à un et on viendrait dire : celui-ci et pas tel autre?
Je veux bien, mais écoutez : prenons les choses au pire. L'Union démocratique et Socialiste de la résistance n'est pas un groupe homogène, mais si c'était un groupe homogène, composé exclusivement de Socialistes, il n'y aurait pas d'union démocratique et Socialiste de la résistance, il n'y aurait que le Parti lui-même, et le Parti seul.
(Applaudissements)
Nous le savons bien. Si, au lendemain de la libération, les mouvements avaient déclaré que leur tâche était terminée, qu'on devait assister aujourd'hui à un regroupement et à un reclassement des hommes, comme tout aurait été facile!..
Mais il n'en est rien. Les mouvements ont continué, les mouvements ont

poursuivi leur vie, et ils ont estimé, à tort ou à raison - je ne discute pas le fond - ils ont estimé qu'ils devaient continuer à avoir une vie propre.
Est-ce que l'on va faire disparaître de la scène politique exclusivement les groupements Socialistes et laisser les groupements qui ne sont peut-être plus des groupements de résistance parce qu'ils ont recruté - on l'a déjà dit à cette tribune - des centaines de milliers d'adhérents depuis la libération?
(Applaudissements)
Est-ce qu'on va les laisser seuls, ceux qui ne sont pas des groupements Socialistes et qui tendent à devenir, par la force des choses, bien souvent, des groupements anti-Socialistes?
(Applaudissements)
On parle d'anticommunisme. Vous savez ce qu'il est. On vous le rappellera cet après-midi, dans le rapport sur les relations avec les autres partis et avec le parti Communiste. On proposait, dans la clandestinité, un pacte d'unité avec le parti Communiste.
(Applaudissements)
Je ne suis pas suspect d'anticommunisme. Je ne connais qu'une seule manière de combattre le communisme : c'est de faire la révolution avant le parti Communiste.
(Applaudissements)
Par conséquent, je n'accepte pas de dire que tout ce qui n'est pas Communiste est automatiquement anti-communiste.
(Applaudissements)
Mais nous aurons peut-être le droit de dire qu'il y a des organismes qui ont été créés de toutes pièces uniquement pour faire de l'anti-Socialisme.
(Applaudissements)
Si nous étions aussi chatouilleux que quelques-uns, les colonnes du « Populaire » ne suffiraient pas pour qu'on étudie toutes les pointes anti-Socialistes répandues, non pas dans « L'Humanité »car nous sommes liés par un pacte d'unité d'action, mais dans toutes les feuilles annexes qui ne sont liées à nous par aucune espèce de pacte de non-agression.
(Applaudissements)
Donc, pas d'anti-Communisme. Une réserve de militants qui est faite de bric et de broc, qui est faite d'hommes qui ont combattu dans la clandestinité, qui ont été dynamiques, qui ont été courageux.
Je ne veux pas, actuellement - ce n'est pas mon habitude - faire un peu trop de sentiment, et je tâche d'avoir les pieds sur terre. Mais cependant, je dirai que le prototype de ces militants, à la fois Socialistes et résistants, c'est Henri Ribière que vous avez acclamé tout à l'heure.
(Applaudissements)
Savez-vous ce qu'il m'a dit avant de venir à la tribune? Cet homme qui a fait le travail que vous savez dans la zone nord, dans la zone sud, qui a été l'initiateur de la reconstruction du Parti, il faut le dire… (applaudissements)..., qui a bravé la Gestapo, la Milice, en venant à la tribune, il m'a dit: « J'ai le trac »
C'est peut-être ce genre de militants là qu'il nous faut recueillir.

Fondation Jean-Jaurès

(Applaudissements)
Dans une salle voisine, on est en train de discuter, ou on a presque terminé de discuter les modifications aux statuts. Les statuts - je m'en excuse - cela n'a pas d'importance. Ce qui compte, ce sont les hommes qui appliquent les statuts.
(Applaudissements)
Les hommes de l'UDSR ne connaissent pas la doctrine? Faisons les venir à nous, et insufflons leur la doctrine, et ils nous apporteront leur jeunesse, leur esprit de rénovation dont le Parti a encore besoin.
(Applaudissements)
Voilà la première raison qui nous fait être partisans de l'unité d'action avec ce qu'on a appelé l'UDSR. Et Léon Blum vous rappelait hier que si un certain nombre d'hommes viennent par le truchement de l'UDSR vers le Socialiste, il y aura du déchet, il y aura, disait-il, ou a peu près, ceux que la mode nous a données et que la mode nous reprendra, mais il y aura aussi des hommes comme M… et L… qui resteront et formeront les cadres de demain.
Ceux qui ne sont pas Socialistes à l'intérieur de l'UDSR, nous n'aurons même pas besoin de les chasser du Parti. Ils se dissocieront d'eux-mêmes. Ils feront la discrimination d'eux-mêmes. Ils auront le choix entre l'absorption individuelle ou la discrimination. Ils s'en iront d'eux-mêmes, car ils n'auront pas leur place, car ils n'auront pas le sentiment de la discipline, ils ne connaîtront pas la doctrine, ils n'accepteront pas le programme, ils resteront dans l'antichambre, ils ne pénétreront pas à l'intérieur de notre belle maison.
Nous ne les chasserons pas. D'eux-mêmes, ils ne se sentiront pas à l'aise, et ils s'en iront, parce qu'il n'y a aucune espèce de moyen de discriminer les hommes autrement que sous cette forme là.
Il y a une deuxième raison pour qu'on soit partisan de l'UDSR et de l'unité d'action avec elle.
Est-ce que vous avez remarqué le nombre de panneaux électoraux qu'il y avait aux élections municipales? Est-ce que vous n'avez pas été frappés du nombre d'initiales incompréhensibles? Est-ce que vous ne vous êtes pas aperçus d'une certaine désaffection, d'un certain détachement de l'opinion publique, parce qu'il y a trop de pagaille, trop de troubles politiques dans l'ensemble du pays?
(Applaudissements)
Est-ce que vous ne vous rendez pas compte que la désaffection, le désintéressement des masses populaires en face des grands problèmes de la politique? C'est le commencement du fascisme réel, non du fascisme comme nous l'avons connu de 1940 à 1944, mais qui permettra, lui, vraiment, en face du désordre, de l'anarchie et du trouble politique, au pouvoir personnel de commencer à s'implanter dans le pays.
(Applaudissements)
Beaucoup plus que l'ordre des élections auquel je suis attaché comme vous-mêmes, beaucoup plus que je ne sais quelle formule qu'on nous proposait récemment à l'assemblée consultative, ce pays, pour faire revivre la démocratie, a besoin de loyauté, a besoin d'ordre, a besoin de moralité, a besoin de renouveau des mœurs politiques, d'une manière profonde et complète.

Fondation Jean Jaurès

(Applaudissements)
Et, pour cela, c'est bien évidemment le regroupement des forces qui est nécessaire, non pas le recrutement des forces qui unit, dans un scrutin, les pires réactionnaires, les radicaux de 1875 et les délégués du parti Communiste, parce que, cela, c'est justement un des éléments de trouble, un des éléments de disjonction. Ce n'est pas l'union des forces républicaines.
(Applaudissements)
Il faut un regroupement de toutes les forces qui pensent à peu près de la même manière, et à l'intérieur de l'Union démocratique et Socialiste de la résistance, il y a, non pas des Socialistes de stricte obédience, naturellement, mais il y a tous ceux qui acceptent d'étudier la doctrine, et qui acceptent le programme du Socialiste.
Eh bien, est-ce que vous ne croyez pas que si, aux élections prochaines, il y a un peu moins de listes, un peu moins de panneaux, et si nos candidats peuvent se présenter devant les électeurs en leur disant qu'ils représentent à la fois le Parti Socialiste SFIO qui est le sûr garant de la pérennité et de la solidité de notre doctrine, et quelques formations, cueillies ça et là, dans les rangs les plus dynamiques de la résistance socialisante, alors, il y aura cet essai de clarification, ce regroupement des forces républicaines démocratiques laïques et Socialistes dont le pays a besoin.
Nous aurons œuvré, avec mon premier argument sans doute pour la propagande du Parti en utilisant cet immense réservoir d'énergies nouvelles dont notre Parti a besoin, mais nous aurons œuvré en même temps en parti soucieux des intérêts nationaux et du renouveau de la démocratie.
(Applaudissements)

Le président - J'informe le Congrès que Jules Moch présentera, en fin de séance, une motion extrêmement importante sur le système électoral adopté pour la Constituante. Je prie les délégués de bien vouloir rester à leur place jusqu'à la fin de cette séance.
J'ai une autre communication à vous faire : le camarade Guy Mollet, maire d'Arras, qui a été cité comme représentant régional de l'OCN aurait pu prendre la parole à titre personnel. Il m'indique qu'il ne l'a pas fait, mais qu'il souhaite que l'on rappelle que le fondateur de l'OCN s'appelait Pierre Brossolette.
Je le fais d'autant plus volontiers que cela me permet de saluer la mémoire de notre camarade qui est mort pour la liberté Socialiste et pour la France. Si Gilberte Brossolette est dans la salle, je la prie de vouloir bien prendre place au bureau.
(Applaudissements)
(La Congrès, debout, observe une minute de silence. Gilberte Brossolette prend place à la tribune)

Eugène Thomas (Hérault)

C'est au nom de la majorité de la fédération Socialiste de l'Hérault que je prends aujourd'hui la parole.

Contribution Jean Jaurès

Cette fédération a été surprise par les propositions faites par le comité directeur en ce qui concerne l'union avec des mouvements de la résistance.
Cette fédération, dans sa majorité, a pensé qu'il s'agissait surtout d'union au point de vue électoral. Elle a estimé qu'on pouvait retrouver, dans cette tentative, une sorte de renouveau de ce que nous avons connu dans le passé sous le nom de « cartel des gauches », et sous le nom de « Front populaire » et elle a pensé justement que le Parti Socialiste avait suffisamment souffert de ces unions passées pour ne pas recommencer à nouveau une expérience qui pourrait être dangereuse pour le passé.
Nous avons été d'autant plus surpris quand nous avons vu s'agréger au Parti Socialiste a à l'Union démocratique et Socialiste de la résistance des mouvements comme « La jeune République ».
Nous avons été surpris, parce que nous sommes de ceux qui pensons que la laïcité a besoin, plus que jamais, d'être défendue,… (applaudissements)… non pas parce que, ainsi qu'on nous l'a dit, nous risquons de devenir comme le parti radical, simplement un parti anticlérical, mais parce que nous voyons surtout dans la lutte contre la laïcité, un conservatisme social qui se sert de la question des écoles pour combattre des idées qui nous sont chères.
Eh bien, camarades, pourquoi l'union avec des mouvements de résistance ou avec l'Union démocratique et Socialiste de résistance?
On nous a dit : il y a là des camarades jeunes qui sont attirés vers le Socialisme et qui risquent, parce qu'ils sont désorientés, à l'heure actuelle, de se désagréger et d'aller vers le communisme.
Eh bien, camarades, je suis peut-être, non pas un vieux militant, mais je suis de ceux qui pense que s'il y a des éléments parmi ces mouvements qui ont déjà compris la valeur du Socialisme, notre doctrine est assez grande et assez belle, et nous possédons assez d'hommes - nous en avons vu se succéder à cette tribune - pour faire comprendre à ces jeunes que s'ils veulent œuvrer vers le sens du Socialisme, leur place est toute trouvée. Nous ne refusons personne, nos portes sont ouvertes. Ils n'ont qu'à venir parmi nous dans le sein de nos sections.
(Applaudissements)
D'autre part, je crains, et la fédération de l'Hérault a craint aussi, dans sa majorité, que parmi les masses qui ne sont ni d'un côté, ni de l'autre, dans les mouvements de résistance, il y ait cette idée qu'il va se constituer en France, au moment des élections et plus tard, au moment de la constitution d'un nouveau gouvernement, deux blocs: l'un qui sera axé sur la partie Communiste, et l'autre qui sera axé sur le Parti Socialiste, et que nous risquons - je ne dis pas que nous le verrons, mais je dis que nous risquons - d'être présentés aux yeux des électeurs comme l'axe d'un mouvement anti-communiste.
(Applaudissements)
Or, il y a dans la foule des électeurs et des électrices aussi, beaucoup de camarades qui ne sont pas encore suffisamment avertis pour comprendre toutes les susceptibilités de la politique que nous pouvons mener, dans un ou l'autre de ces blocs.
Il y a aussi, dans le sein de la CGT, des camarades qui pensent d'un côté ou de

Fondation Jean Jaurès

l'autre, des camarades qui ne veulent pas se décider pour l'un ou l'autre de ces blocs et qui risquent de se détacher de nous, justement parce qu'ils craindront que nous apparaissions dans le pays comme l'axe d'un mouvement qui se prononcera contre le parti Communiste.
(Applaudissements)
Enfin, nous craignons aussi que, par le jeu des contacts que nous serons obligés d'avoir avec ces divers mouvements, et avec certaines personnalités qui y appartiennent, soit si le Congrès décide l'union avec ces mouvements, nous soyons obligés, après, lorsque ces députés seront élus à la Constituante, de poursuivre une action commune, et, à ce moment là, nous craignons que malgré nous, par le jeu des votes divers, que nous aurons à émettre, parce qu'on mettra des bâtons dans les roues, parce que le Parti Communiste, il faut le dire, et ceux qui seront avec lui, ne se gêneront pas pour le faire et pour nous obliger à aller de plus en plus vers ce qu'on appelle la droite, nous craignons, dis-je, que le Parti Socialiste ne perde un peu de son révolutionnarisme.
(Applaudissements)
Enfin j'estime que le Parti Socialiste est assez grand garçon pour aller seul aux batailles de demain.
(Applaudissements)
Hier, vous avez vu se succéder à cette tribune des camarades venus des fédérations des partis Socialistes d'autres pays. Nous avons senti tous ensemble qu'à l'heure actuelle, il n'y avait pas de solution de paix, de solution de tranquillité et de prospérité dans le monde, il n'y avait de solution de sûreté que par le Socialisme.
Eh bien, c'est au moment où dans tout le monde, les yeux sont tournés vers le Socialisme, c'est au moment où dans les masses françaises - et je vous parle des masses de nos campagnes, des masses qui se sont cherchées pendant un certain temps - on va vers le Socialisme, c'est à ce moment que le Parti Socialiste ne se sentirait pas assez grand garçon pour aller à la bataille tout seul?
Je vous dis : il faut avoir confiance en nous-mêmes, et pour avoir confiance en nous-mêmes, restons le Parti Socialiste seul, et nous serons assez grands pour aller à la victoire.
(Applaudissements)

Le président - La citoyenne Marguerite Kissel, présidente des femmes Socialistes de Suisse vient d'assister à notre Congrès. Elle vient d'arriver parmi nous. Je la salue au nom de tout le Congrès.
(Applaudissements)
(Marguerite Kissel prend place à la tribune)

Espinasse (Aveyron)

Pour ma part, si j'avais cru que Daniel Mayer nous apporte ses explications, peut-être, je me serais abstenu de prendre la parole. Mais tout de même, je voudrais répondre au camarade de l'Hérault que je crois que la position du Parti Socialiste vis-à-vis des mouvements de résistance, et en particulier de l'UDSR,

Fondation Jean-Jaurès

n’entrave pas le pacte d’unité d’action, car s’il y a des réactionnaires dans l’UDSR, il y en a aussi dans l’autre organisation qui groupe le Front National, le Parti Communiste et d’autres mouvements.
(Applaudissements)
Je voudrais vous ramener à un meeting qui a eu lieu dans cette salle à la Mutualité, au moment des Etats généraux de la renaissance française, et j’ai pu constater moi-même comment on faisait de l’anti-Socialisme, dans ce mouvement aussi.
J’ai pu constater lorsqu’il a fallu élargir cette commission entre le CNR et les régions comme elles étaient formées dans la clandestinité. J’ai vu l’intervention de Dastier de la Vigerie, et du fameux de Chambrun, que nous avons à la région de Montpellier.
Dans la fédération de l’Aveyron, nous ne sommes pas ici pour rester, comme l’a fait le comité directeur, avec l’UDSR, car peut-être dans la région du Nord, notre camarade Ribière a eu raison d’avoir des contacts plus étroits, parce qu’il y a peut-être là un gros noyau de Socialistes qui dirigent le mouvement. Mais, dans notre département, ce mouvement est dirigé purement et simplement par des réactionnaires, et si ce mouvement MLN a eu besoin, pendant la clandestinité, des militants Socialistes pour organiser le sabotage, pour faire le travail qu’il y avait à faire, aujourd’hui, lorsqu’on arrive à la veille d’une bataille électorale, alors, on écarte les militants du Parti Socialiste, à ce moment là.
(Applaudissements)
Voilà pourquoi nous avons décidé, à la fédération de l’Aveyron - et je crois que le Parti devrait immédiatement prendre une décision dans ce Congrès - d’avoir une position fixe à la veille de cette bataille électorale, et je pense que le Parti Socialiste peut se présenter devant le peuple français, si nous voulons, aux élections, des suffrages et plus de militants dans le Parti, il faut grouper plus que des intellectuels. Pour cela, il faut développer les syndicats de la Confédération générale d’agriculture, les comités d’entreprises à côté des intellectuels, pour que nous ayons des ouvriers, des paysans, et avec un programme comme le nôtre, nous pourrons aborder la campagne électorale. Le Parti aura alors contribué à faire la révolution sociale.

Le président - J’ai une rectification à faire au nom de la camarade Gilberte Brossolette, aux explications que j’ai données tout à l’heure, au lieu et place de notre camarade Guy Mollet, maire d’Arras.
Pierre Brossolette, m’indique sa femme, n’a pas été un fondateur de l’OCM. Il a travaillé en contact avec les responsables de l’OCM dès 1941, et il a été le premier à les rattacher aux organisations qui travaillaient à Londres, et à chaque fois qu’il est venu en France - et vous savez qu’il est venu souvent - il a continué sa mission de liaison de l’OCM.
Voilà pour rétablir la vérité. Je l’ai fait au nom de la citoyenne Brossolette.
(Applaudissements)
Nous avons encore trois orateurs inscrits. S’ils sont brefs, nous arriverons à épuiser le débat ce matin.

Citoyenne Gounot (Cher)

Je m'excuse un peu de prendre la parole à cette tribune, parce que je ne suis peut-être pas tout à fait dans le sujet.

On a parlé des mouvements de la résistance. On est pour ou on est contre. Personnellement, j'estime que la résistance a peut-être raté ce qu'elle devait faire, parce que nous, Parti Socialiste, nous avons attendu six mois avant de nous rendre compte qu'il y avait une résistance ou des mouvements qui étaient peut-être importants.

Je suis lectrice de « Combat » et du journal « Liberté » qu'on connait peut-être fort peu en province, et je suis abonnée à ce journal.

Voilà comment j'ai eu connaissance d'un mouvement de la fédération européenne. J'estime que ce mouvement a peut-être, malgré certains gestes, quelque place dans ce débat. Si nous attendons encore six mois pour nous rendre compte qu'il y a un mouvement de la fédération européenne, nous arriverons à nous demander : Devons nous y prendre part, ou si d'autres s'en sont emparé avant nous : que faut-il faire?

Je ne viens pas vous apporter de lumières sur ce mouvement que je connais à peine. J'ai reçu un compte-rendu de conférence tenue à Paris en mars, et un cahier.

Quand nous avons lu ces cahiers, mon mari et moi, nous nous sommes écris :

Bravo!.. Que fait le Parti devant ce mouvement fédéral européen, cela nous intéresse.

Pas un mot dans « Le Populaire » et dans les papiers que nous recevions. Nous nous sommes dit : Attention!.. C'est peut-être lancé par quelqu'un d'autre. Il ne faut peut-être pas le soutenir.

Mais dans le compte-rendu que m'a envoyé ensuite la fédération européenne, j'ai relevé les noms d'André Philip, Zaksas, Vincent Auriol, et d'un certain Mayer. Je ne sais pas si c'est Daniel Mayer.

Daniel Mayer - Si, c'est moi.

Citoyenne Gounot - Je me suis dit que quand on discutait des mouvements de la résistance, il était peut-être bon d'envisager ce que nous devrions faire devant ce mouvement. Je ne peux pas vous apporter de lumières sur ce mouvement : je ne le connais pas. Je voudrais demander à nos camarades des explications, car il me semble qu'il serait désastreux de repartir dans nos provinces pour un Congrès qui aura lieu dans six mois ou peut-être moins, sans savoir quelle doit être notre attitude à nous, militants de province, devant ce mouvement.

Je sais que certaines sections y ont adhéré. Je sais que des militants y ont adhéré individuellement. Je suis prête à y adhérer, car je considère aussi que si nous sommes Socialistes et internationalistes, nous devons arriver, non pas à une fédération seulement européenne, mais mondiale.

Je demanderai que les camarades du Parti qui ont des lumières, veuillent bien nous parler de ce mouvement, et que le Congrès puisse se prononcer sur cette

Fondation Jean Jaurès

organisation.
(Applaudissements)

Pierre Commin (Seine-et-Oise)

La fédération de Seine-et-Oise a voté à l'unanimité moins quelques abstentions, un texte sur les rapports du Parti Socialiste et de l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance. Elle ne condamne pas cette unité d'action avec l'UDSR, mais elle formule un certain nombre de réserves et un certain nombre de conditions que j'ai le devoir d'expliquer aussi brièvement que possible.
Nous sommes tous d'accord, dans ce Congrès, pour demander que nous définissions clairement notre orientation politique, et en même temps, le programme sur lequel nous allons nous battre aux prochaines élections.
Mais où nous pouvons diverger d'opinion, c'est sur le sens de cette orientation.
Certains camarades - et l'intervention du délégué de l'Hérault tout à l'heure est très significative - demandent que le Parti ne se préoccupe nullement de ce qui se passe ni à gauche, ni à droite, et d'aller, pour employer une formule connue, à la bataille avec son drapeau largement déployé.
(Applaudissements)
D'autres, et le comité directeur, en prenant l'initiative de la conclusion d'un pacte d'unité d'action permanente avec l'UDSR, pose le problème de cette alliance électorale.
Ainsi donc, dans ce pacte de coordination et d'union, d'unité d'action permanente avec l'UDSR, il s'agit de quoi?
Et là, je voudrais répondre à mes camarades en reprenant les propres termes dont notre camarade Léon Blum s'est servi dans « Le Populaire » pour justifier l'initiative de la constitution de l'UDSR. Il s'agit d'un regroupement et d'un reclassement de forces homogènes en établissant des alliances fondées sur des affinités authentiques, en vue de dissiper les équivoques, les confusions, et de crier cette atmosphère de loyauté, de clarté et de probité.
Par conséquent, nous pouvons dire, sans trahir la pensée des promoteurs, qu'il s'agit de créer un bloc de la résistance Socialiste et socialisante à côté d'un bloc de résistance Communiste ou communisante.
Et, tout de suite, nous sentons bien que le grave danger, c'est que, forcément, par la logique même de l'action politique, les uns feront de l'anti-Socialisme et les autres feront de l'anticommunisme.
(Applaudissements)
Je voudrais faire tout de même, modestement, quelques réserves sur le caractère d'homogénéité des forces représentées par les mouvements de résistance, et je voudrais tout de même faire davantage de réserves sur les affinités authentiques entre le Socialisme quelque peu technocrate de certains dirigeants de l'UDSR dont, par ailleurs, je reconnais et je ne conteste pas le rôle magnifique qu'ils ont joué dans la résistance, et la doctrine de notre Parti Socialiste, section française de l'Internationale ouvrière.
On peut donc dire, laissant de côté le problème doctrinal, par ailleurs traité par un certain nombre de camarades, que, pratiquement le premier des but de

l’UDSR, c’est une coalition électorale pour les prochaines élections.
(Applaudissements)
Certes, chaque fois que nous nous sommes retrouvés en face d’une consultation électorale, s’est posé pour nous le problème des alliances, le problème des coalitions et notamment avec les alliés naturels du prolétariat.
Le Parti a eu raison de ne pas confondre les partis de réaction et de conservation sociale et les partis, le courant démocratique représentant les masses de la petite bourgeoisie.
Donc, ce bloc électoral implique forcément un programme commun, et en même temps des listes communes.
Et alors, se pose la question : quel programme? Celui du Parti Socialiste ou un programme de compromis entre le programme du Parti Socialiste et le programme que présenteront nos camarades de l’Union démocratique et socialise de la résistance?
Mais alors, vous sentez bien que ce programme qui est aussi accepté par d’autres formations, posera, au lendemain même de la consultation électorale, le problème de sa réalisation pratique dans l’équivoque, car enfin, nous sentons bien qu’après la consultation électorale, se posera le problème gouvernemental, nécessairement.
Eh bien, si le bloc Socialiste et UDSR n’obtient pas la majorité absolue permettant d’avoir non seulement une majorité homogène, mais également la direction gouvernementale, là encore, il faudra poser le problème, et je m’étonne qu’on n’ait pas, dans ce Congrès, posé tout de même un problème qui, demain, qu’on le veuille ou non, se posera à l’attention du pays, qui, demain, aura la direction gouvernementale.
Qu’est-ce que cette direction fera en présence de partis et de mouvements qui auront présenté, aux élections, des programmes différents? Si c’est le général de Gaulle, acceptera-t-il ce programme commun? Acceptera-t-il le programme du CNR qu’il n’a, jusqu’à maintenant, jamais accepté?
Et alors, vous sentez bien que cette situation crée une certaine confusion.
Et aussi - et c’est très important - comment appliquera-t-on ce programme? Sans doute, avec une direction gouvernementale élue par l’assemblée Constituante, une équipe gouvernementale, et aussi, une majorité, certes, fidèle. Mais alors, attention!.. Dès que nous allons réaliser la première réforme de structure, dès que nous allons toucher au fondement même du capitalisme, en particulier, du capitalisme financier, nous allons - et l’expérience de 1936 nous a instruits - déclencher la résistance, et cette résistance pourra présenter des formes que nous ne pouvons pas prévoir, et par conséquent, les entraves et les obstacles, comment, demain, allez-vous les briser?
C’est alors qu’il faut que le Parti parle un langage clair.
Eh bien, vous ne pourrez renverser ces obstacles, briser ces entraves que dans la mesure où à côté de l’action gouvernementale… (applaudissements)…. Vous êtes capables de mobiliser l’action des grandes masses pour appuyer et renverser un certain nombre d’entraves présentées à l’action gouvernementale.
(Applaudissements)

Collection Jean Jaurès

Comment pourrez-vous mobiliser ces grandes masses si vous n'avez pas, au préalable, l'action de la classe ouvrière qui soit être l'épine dorsale de toute cette action de masse… (applaudissements)…, si vous n'avez pas impulsé cette immense action de massa nécessaire pour renverser les obstacles, la classe ouvrière comme moteur, comme impulseur de cette action?

Et c'est là, bien entendu, qu'il faut, je crois, que le Parti définisse très clairement ses objectifs, car nous savons que déjà nos amis du Labour Party vont, demain, rencontrer, eux aussi, des difficultés, car si l'Angleterre est démocratique, la cité de Londres, elle, n'est pas démocratique. Vous vous en apercevrez dans quelques temps, et si, aujourd'hui, il y a un profond courant pour la démocratie, dès que nous voudrons réaliser les réformes de structure, mais les réaliser concrètement et totalement, nous savons très bien que, alors, nous allons coaliser contre nous l'immense armée de tous ceux qui tiennent aux privilèges du capital.

Par conséquent, la fédération de Seine-et-Oise a tenu à dire que nous pouvons peut-être accepter cette solution comme un pis-aller, parce qu'on ne peut pas faire autrement, étant donné la situation particulière de la France, car nous n'avons tout de même pas le droit d'oublier que nous ne sommes pas encore en complète démocratie, que la démocratie est encore complètement et terriblement menacée, et nous avons tendance, très souvent, à discuter comme si le fascisme était définitivement écrase, comme s'il n'y avait plus de survivance, comme si nous étions revenus à un régime normal.

Eh bien, non, nous ne sommes pas encore revenus à un régime normal, et le problème du rétablissement des institutions véritablement démocratiques est le problème fondamental qui conditionne l'avenir même du Socialisme.

Voilà donc les réserves que la fédération de Seine-et-Oise, unanimement, a tenu à formuler.

D'abord : que les accords avec l'UDSR ne doivent pas se limiter exclusivement à l'UDSR, mais peuvent réserver des possibilités d'accord avec d'autres formations, dans la mesure où elles accepteront, sur un programme précis, de s'engager immédiatement dans la voie des grandes socialisations.

Pas de bloc centriste à caractère essentiellement électoral et gouvernemental qui nous ferait un peu apparaître, que vous le vouliez ou non, comme une sorte de Parti Radical rénové.

(Applaudissements)

Nous sommes d'avis également que le Parti prenne l'initiative et amène le rassemblement des forces démocratiques et populaires résolues à rétablir la démocratie et à s'engager dans la voie des réformes de structure.

Il doit faire le maximum d'efforts pour rassembler sur quatre points précis toutes les forces démocratiques et populaires :

1° - La laïcité de l'Etat

2° - Application immédiate du programme du CNR, ou un programme dérivant du CNR, complété ou renforcé au besoin.

3° - Nous sommes partisans d'une assemblée Constituante et souveraine, résolue à demander au gouvernement d'être pleinement responsable devant cette assemblée.

Collection Jean Daniel

Voici les réserves faites, et il est certain que nous sentons tous - et en particulier tous les propagandistes - que l'insurrection nationale avait créé dans le pays, avait suscité un immense courant d'espérance, mais que, malheureusement, la carence du régime fait que, actuellement, il y a une déception dans les grandes masses, et qu'elles peuvent conduire aux pires aventures.
(Applaudissements)
Notre ami Vincent Auriol, avec beaucoup de talent, nous définissait hier ce que devrait être, demain, la nouvelle Constitution. Il nous a dit qu'il fallait en finir avec l'irresponsabilité gouvernementale, qu'il faut en finir avec l'instabilité gouvernementale.
Et puis, camarades, il y a autre chose : il faut en finir avec l'impuissance gouvernementale, et il est certain que demain, lorsque se poseront devant les grandes masses toute une série de problèmes pour leur propre existence, ce n'est pas avec des discours de morale que nous pourrons entraîner ces masses à l'action, mais au contraire, par une volonté ardente de réalisation.
Nous savons bien que la France, actuellement, est une France déçue dans ses espérances démocratiques, déçue dans ses espérances de justice, déçue dans ses espérances de redressement économique, et aussi déçue par cette impuissance gouvernementale, et vous en sentez tous les dangers.
Il faut donc jeter le Parti Socialiste dans cette bataille pour la démocratie avec toutes ses forces, tous ses moyens, toute l'ardeur de ses militants.
Comme ils ont eu raison de se jeter dans la lutte pour la libération du sol national!.. Car sans liberté nationale, il n'y a pas de démocratie et de Socialisme et sans démocratie, il ne peut y avoir de Socialisme.
Le Socialisme est, aujourd'hui, une virtualité dans le monde. Faisons en sorte que, par notre action de demain, nous la transformions dans notre pays en réalité vivante. Nous aurons ainsi contribué à redonner à notre pays sa véritable grandeur.
(Applaudissements)

Armagnac (Dordogne)

Camarades, je m'empresse de vous dire que je serai bref.
C'est au nom de la fédération de la Dordogne, du parti Socialiste, que je viens défendre ici le point de vue de la majorité des camarades de notre fédération.
Je tiens d'abord à vous signaler qu'à notre Congrès fédéral, nous avons exprimé à l'unanimité, le regret que les membres du Comité directeur national du Parti n'aient pas consulté à l'avance les militants de la base avant de conclure un pacte d'unité d'action permanente avec l'Union démocratique et Socialiste de la résistance.
(Applaudissements)
Je vais essayer de comprendre dans quel but notre comité directeur a donné son accord à l'Union démocratique et Socialiste de la résistance.
De toute évidence, c'est pour attirer le plus grand nombre possible de citoyens ayant les mêmes affinités politiques vers le Socialisme.
Il est de fait que le programme de cette Union démocratique Socialiste de la

résistance établi par la majorité du Congrès du MLN dans sa séance du 7 juin dernier, a défini des méthodes d'action et des principes moraux et économiques pour l'établissement d'une véritable démocratie.
Hélas, nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec le Comité directeur pour plusieurs raisons.
En premier lieu, nous aurions pensé qu'on aurait d'abord réalisé, sur le plan « résistance », la fusion de tous les mouvements de résistance. Il faut bien dire que si on a créé cette Union démocratique et Socialiste de la résistance, c'est uniquement pour contrebalancer l'action du Parti Communiste au sein du Front National.
Ce qui nous surprend aussi, c'est que cette Union démocratique et Socialiste de la résistance, en accord avec le Parti Socialiste, et la jeune République, n'ait pas cherché, vers la gauche de ce mouvement, l'appui qui aurait été le prélude de cette unité d'action sur un programme commun, c'est-à-dire, le programme du CNR.
Il faut bien l'avoue : la résistance qui fut à l'avant-garde de la libération de notre pays, est obligée, bon gré mal gré, de céder le pas aux partis politiques.
Je veux attirer votre attention sur un fait précis. Beaucoup de nos camarades Socialistes, dans la clandestinité, n'avaient qu'un seul but : chasser le boche, puis abattre le régime vichyssois, et rétablir une Quatrième République plus juste et plus humanitaire. Ce travail terminé, tous les résistants se sont tournés vers ce gouvernement provisoire qui était l'émanation même de la résistance, et se rappelant les appels de la radio de Londres et ou d'Alger, ont pensé que ce programme du CNR serait immédiatement mis en application.
Encore une fois, beaucoup de promesses, pas beaucoup d'actes.
Je m'excuse de m'être étendu un peu longuement sur ce sujet, mais je veux maintenant rentrer au fond du débat.
En permettant à ces mouvements de se transformer en partis politiques, on charge l'échiquier politique de notre pays, ce qui aura pour conséquence de jeter la confusion dans les prochaines consultations électorales.
Je suis un peu jeune, mais permettez-moi de vous faire remarquer une chose: après la guerre 1914-1918, on a réussi à diviser les anciens combattants en diverses associations. En 1945 on a divisé la résistance. Ce qui est regrettable, c'est de voir qu'elle se lance dans la bagarre politique.
Je suis de ceux qui auraient pensé que la fusion des mouvements de résistance se seraient réalisés avec, comme programme, celui du CNR, mais sans ingérence d'un parti politique quel qu'il soit… (applaudissements)… afin que ce mouvement unique de la résistance ne présente pas de candidats aux prochaines élections, ayant comme mission d'appuyer, de soutenir les partis politiques acceptant le programme du CNR.
Je crains que l'Union démocratique et Socialiste de la résistance se transforme avant peu en ce qu'on appelait avant 1939, le parti des néo-Socialistes, et, dans un temps plus ou moins long, ne sortent des hommes dans le genre Marquet, Déat et consorts.
Voilà ce que je crains; ce qui me choque un peu, c'est quand on nous dit : les

Collection Jean Pierre

membres de l'Union Socialiste et Démocratique de la Résistance sont sympathisants ou socialisants.
Je pense que si ces membres sont socialisants, ils adhéreront à notre Pari et deviendront alors de parfaits Socialistes.
C'est pour cela que nous ne sommes pas d'accord pour appuyer le vote du pacte d'unité d'action permanente avec l'UDSR qui n'hésitera pas à présenter des candidats Socialistes contre les candidats d'un autre parti, ce qui, je le répète une fois de plus, jettera le trouble et la confusion dans la future campagne électorale.
(Applaudissements)
En terminant, je vous déclare que le Parti Socialiste est assez grand et assez puissant, assez fort pour aller à la bataille électorale avec son drapeau largement déployé sans, que vous le vouliez ou non, se mettre à la remorque de ces super-partis politiques dits socialisants.
(Applaudissements)

Le président

J'indique au Congrès que j'ai reçu trois motions qui sont la conclusion de ce débat : une motion de notre Secrétaire général, Daniel Mayer, que je lis au Congrès :
« Le Congrès national du Parti Socialiste, se félicite du regroupement des forces Socialistes de la résistance, dans lequel il voit le premier signe d'un renouveau de clarté politique nécessaire à la vie d'une démocratie;
Il donne mandat au Comité directeur de poursuivre et d'intensifier l'unité d'action engagée avec l'union ainsi créée en vue du regroupement général des forces républicaines laïques et Socialistes de la résistance. »
J'ai reçu, d'autre part, une motion qui s'oppose à celle-ci. Elle est de la Sarthe. J'en donne lecture :
« La fédération Socialiste de la Sarthe, consciente que sur le plan de la résistance comme sur le plan politique, l'intérêt du monde du travail doit passer avant tout,
Invite les membres du Parti Socialiste adhérents aux mouvements de résistance du MURF et de l'UDSR, à œuvrer à l'union et à la fusion des éléments ouvriers de ces deux grandes fédérations de résistance;
Demande au Parti Socialiste de ne pas se fourvoyer dans une fédération de mouvement qui, excluant, dès l'abord, le Parti Socialiste, prendrait tôt ou tard, l'allure d'un bloc anti-communiste. »
Enfin, dernière motion, de la Charente :
« Le Congrès est unanime à penser que les relations doivent être poursuivies avec l'UDSR en vue d'une action commune, à condition toutefois que l'entente préalable soit réalisée, non seulement sur le programme, mais aussi sur les moyens à employer pour le réaliser;
Au cas où des listes communes seraient envisagées à l'élection de la Constituante entre le Parti Socialiste et l'UDSR, le Congrès demande que, si possible, les représentants de l'UDSR soient en même temps membres du Parti Socialiste, ou qu'au moins, la majorité des candidatures soit toujours réservée

Fondation Jean-Jaurès

sur chaque liste aux représentants du Parti Socialiste. »
Vous conviendrez avec moi que cette dernière motion est une motion de tactique électorale. Il convient, par conséquent, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, de la renvoyer à la Commission des résolutions.
Est-ce que nous sommes d'accords?
(Approbation)
Il reste deux motions. Le camarade Daniel Mayer demande la priorité du vote sur motion. Il va de soi que si celle-ci est votée, le vote de la motion de la fédération de la Sarthe deviendra inutile, puisque cette motion s'oppose à celle de notre camarade Mayer.
Le camarade Daniel Mayer demande le vote par mandats. Est-ce que vous êtes prêts à voter par mandats?
(Approbation)

Henri Hauck - Je demande la parole.
Je demande le renvoi de ces résolutions devant la Commission des résolutions.
En effet, s'il y a une motion de notre ami Daniel Mayer, et s'il y a également une motion de la Sarthe, il y a d'autres fédérations, comme la fédération de la Seine ou la fédération de Seine-et-Oise qui se sont prononcées également sur la question en discussion.
Je crois qu'il est nécessaire de renvoyer toutes les motions qui ont été votées par les différentes fédérations, sur le sujet, à la Commission qui fera rapport au Congrès, qui se prononcera lui-même à la séance de mercredi prochain.

Le président - Daniel Mayer prend la parole, pour répliquer sur la proposition de Hauck.

Daniel Mayer

La résolution dont Gouin vous a donné lecture et que j'ai rédigée, est simplement l'approbation de ce qui a été fait. Il s'agit d'une question de principe. On pourrait renvoyer toutes les autres résolutions. Toutes les modalités pratiques, tout ce qui concerne éventuellement les alliances électorales, tout ce qui concerne l'application, on pourrait le renvoyer à la Commission des résolutions. Mais il faut quand même que le Congrès se prononce sur le principe de l'unité d'action avec l'UDSR, et il faut qu'il se prononce en toute clarté, car votre commission des résolutions ne pourra sérier les textes qu'autant qu'on sera d'accord sur le principe.
Imaginons - ce que je déplorerai, vous vous en doutez, pour ma part - que le Congrès se prononce contre toute unité d'action, l'ensemble des textes tombe, et la Commission des résolutions n'est plus saisie. Les textes de Seine-et-Oise de et de la Seine ne sont valables que dans la mesure où le Congrès s'est prononcé en faveur du principe.
Par conséquent, le vote que je vous demande d'émettre est un vote indicatif sur le principe. C'est la raison pour laquelle je le demande au Congrès.

Fondation Jean-Jaurès

Le président - Jules Moch demande à présenter très rapidement la motion sur le système électoral adopté pour la Constituante. C'est urgent, et voici pourquoi : elle doit être renvoyée immédiatement après le vote que j'espère unanime du Congrès, au gouvernement qui doit s'en saisir, et qui, je le pense, sera peut-être amené à raison de votre vote, à réviser sa position.
(Applaudissements)
La parole est à Jules Moch.

Jules Moch

Je m'excuse du procédé insolite que nous employons pour vous présenter une motion signée par Vincent Auriol, par notre Secrétaire général, par notre président de séance et par moi-même, mais cette procédure est commandée par les circonstances et par le calendrier.
Il s'agit d'essayer de tirer une conclusion partielle, mais que j'espère unanime et chaleureuse de la discussion d'hier, et voici pourquoi :
Le Conseil des ministres se réunit demain, comme tous les partis. Le Congrès siège après demain. Si nous attendons à après-demain pour faire connaitre notre sentiment, dans la mesure où nous pouvons avoir de l'influence sur le gouvernement, cette influence ne s'exerce qu'après que nous seront tous rentrés dans nos départements.
Si, au contraire, nous votons aujourd'hui la résolution que je vais vous soumettre, nous pouvons la transmettre immédiatement et demander à nos ministres qu'on en discute demain au Conseil des ministres.
Voici cette motion. Je n'y ajouterai aucun commentaire.
« Le Congrès national du Parti Socialiste, constatant que le mode de représentation adopté par le gouvernement:
1° - Aboutit à déduire la représentation des départements les plus peuplés, et à établir des quotients départementaux variant entre 21 000 pour les plus petits départements et de plus de 45 000 pour les plus grands, donc, à donner du corps électoral une image fortement déformée.
2° - Donne une prime importance aux coalitions accordant à une liste qui résulterait de la fusion de deux listes, une moyenne toujours supérieure à chacune des moyennes des deux listes supposées distinctes, et va, de la sorte, à l'encontre du principe même de la représentation proportionnelle, en favorisant la confusion et les coalitions immorales.
3° - Impose à la France, comme en 1919, un système de représentation injuste et bâtarde.
Convaincu que, spécialement pour préparer la Constitution de la France, il est nécessaire que l'assemblée représentative soit l'image exacte du pays, et qu'aucune injustice ne puisse permettre de contester la validité et la force de la charte nouvelle,
Demande très instamment au gouvernement de reconsidérer la question dans son plus prochain conseil;
Donne mandat aux ministres Socialistes qu'il félicite de leur action en faveur de la représentation proportionnelle intégrale, de faire à nouveau tous leurs efforts

Fondation Jean-Jaurès

pour aboutir à une RP juste et loyale;
Insiste également pour que les élections générales précèdent les élections cantonales, tant pour des raisons d'ordre matériel, que pour ne pas briser, par des luttes purement locales, le grand élan qu'exige la reconstitution de la République,
Décide de remettre sans délai cette motion au chef du gouvernement provisoire de la République française. »
(Applaudissements)

Un délégué - Je demande la parole.

Le président - Si on doit entamer une discussion, je préfère renvoyer l'examen de ce problème à une autre séance. Il faut que nous finissions ce matin avec le problème dont nous avons discuté jusqu'à présent.
(Bruits divers)
Je crois que le sentiment du Congrès est unanime. Je demande, par conséquent, au Congrès, de préciser, en levant les mains, qu'il est d'accord avec la motion de Jules Moch.
(Protestations. Bruits)
Alors, dans ces conditions, nous allons poursuivre la fin de la discussion qui était engagée.

Voix nombreuses - Non.

Le président - Il faut le savoir ce que vous voulez!..
(Bruits divers)

Guy Mollet

Camarades, au cours de la séance de nuit, hier, j'ai déjà été amené à aborder cette situation et cette discussion, et le succès que le Congrès a fait, non pas à l'homme, mais aux idées qu'il a défendues, m'autorise à dire que j'avais la conviction que cela représentait la volonté unanime du Parti.
C'est bien dans le même sens que Jules Moch que j'interviens, mais je vais un peu plus loin que lui dans les conclusions que j'en tire au nom de la fédération du Pas-de-Calais.
(Applaudissements)
Je vous lis la motion de la fédération du Pas-de-Calais que, unanime, elle m'a autorisée à déposer:
« Le Congrès,
Constatant que s'accentuent les désillusions essuyées par le peuple français depuis la libération du territoire (justice incomplète, épuration sabotée, inobservation totale des avis de l'assemblée consultative, mépris des indications données par les élections municipales, non réalisation des promesses faites quant à la nationalisation du gaz, de l'électricité, etc.)
Constatant en outre que le gouvernement provisoire aujourd'hui vient de nous

Fondation Jean-Jaurès

enlever l'espoir de voir réaliser la dernière promesse faite : celle de choisir nous-mêmes notre régime futur, grâce à des élections loyales,
Constatant que le système proposé est une véritable duperie pour les régions ouvrières;
Invite le Comité directeur du Parti - et nous rajoutons Jules Moch - à entrer immédiatement en contacts avec le chef du gouvernement et à lui demander de revoir les décisions prises.
Si le gouvernement maintient les dates prévues pour les élections, dates qui font venir les élections cantonales avant les législatives, si le gouvernement se refuse à appliquer le scrutin proportionnel intégral avec quotient unique pour toute la France, le Congrès invite alors le Comité directeur à en tirer la seule conclusion possible : les militants Socialistes, membres du gouvernement provisoire doivent quitter le ministère;
(Applaudissements prolongés)
Le Congrès estime, en effet, impossible de maintenir plus longtemps une coalition dans laquelle nos camarades ministres ne peuvent que compromettre inutilement le Parti, puisqu'il n'est tenu aucun compte de leurs revendications essentielles. »
(Applaudissements)

Jules Moch - Je me félicite que cette motion ait provoqué ce bref débat, mais je pense que pour aujourd'hui lundi, nous devons faire tout ce qui dépend de nous pour essayer d'améliorer pratiquement le régime électoral.
Il y a un conseil des ministres demain. Si vous acceptez cette motion qui traduit, je crois, le sentiment unanime de l'actuel, le gouvernement en sera saisi à son conseil de demain. Il vous restera la journée de mercredi, et mercredi, vous aviserez.
(Bruit dans la salle)

Guy Mollet - D'accord.

Jules Moch - Le Pas-de-Calais se déclare d'accord.
Par conséquent, je vous demande de tenter cette démarche qui prendra de la puissance à la fois du fait de votre unanimité, et du fait de l'accueil que vous avez réservé à notre camarade du Pas-de-Calais.
Je demande que cette démarche soit faite dans l'esprit de collaboration qui a présidé à nos relations avec le gouvernement, dans l'espoir d'arriver pratiquement à obtenir une modification d'un régime injuste, ensuite, si nous n'avons pas satisfaction, nous verrons, mercredi, ce que nous avons à faire.
(Applaudissements)

Elie Bloncourt (Aisne)

Au cours de l'intervention que j'ai faite dans la séance de nuit, hier, j'ai appelé l'attention du Congrès sur une injustice flagrante et inacceptable en ce qui concerne les représentations, à l'assemblée Constituante, des territoires

Fondation Jean Jaurès

d’Outremer.
(Applaudissements)
Je demande au Congrès de décider l’adjonction d’une seule phrase à la motion qui sera transmise au gouvernement. Cette phrase est la suivante :
« Le Congrès du Parti Socialiste demande que la loi électorale qui sera appliquée dans la métropole le soit intégralement dans les territoires d’Outremer déjà représentés au Parlement français. »
(Applaudissements)
Je crois qu’il n’est pas possible que vous puissiez vous refuser à l’adjonction de ce paragraphe.
Je précise bien, encore une fois, qu’il s’agit de territoires déjà représentés au Parlement, des vieilles colonies françaises qui ont leurs représentants à la Chambre des députés. Il n’est pas normal qu’un département métropolitain puisse voir une représentation différente de celle qu’il aurait demain si on acceptait les projets gouvernementaux, concernant les vieux départements d’Outremer, comme les Antilles françaises, comme la Réunion, comme le Sénégal.
Je crois que le Congrès sera unanime à demander à Jules Moch d’ajouter cette phrase au bas de sa motion.
(Applaudissements)

Hirsch - Je suis intervenu hier sur cette question électorale.
Je dis tout de suite que, du point de vue pratique, je pense qu’il faut voter aujourd’hui la motion présentée par Jules Moch, mais à condition d’y ajouter quelque chose, car lorsqu’on sait ce qui s’est passé au Conseil des ministres, on pourrait obtenir la réponse à la motion que nous votons aujourd’hui par le scrutin d’arrondissement.
Je demande qu’on indique dans la motion de Jules Moch, qu’en tout cas, le Congrès se prononce contre le scrutin d’arrondissement.
(Applaudissements. Bruits divers)

Jules Moch

Je pense que notre protestation, pour être solennelle, doit être simple. Le problème de la représentation des territoires d’Outremer, même quand on le limite aux anciennes colonies qui sont vraiment des départements français, est différent du problème qui nous préoccupe aujourd’hui, qui est le problème du mode électoral.
Je pense que la question de la représentation des territoires d’Outremer qui soulève des problèmes complexes, mérite d’être renvoyée à la Commission des résolutions, et qu’il n’y a pas lieu de la voter d’urgence maintenant, parce que, je le répète, la question est très compliquée.
D’autre part, le gouvernement n’a pas encore pris une position définitive en ce qui concerne la représentation des colonies. Ceux qui transmettront la motion indiqueront l’émotion qu’a soulevée chez certains de nos camarades, une représentation insuffisante des colonies, mais je pense que vous serez sages de

Fondation Jean Jaurès

laisser à cette protestation son caractère solennel un peu extraordinaire, extérieur à nos traditions, en la limitant à notre objet qui est de corriger une représentation proportionnelle injuste et bâtarde, et j'insiste pour que vous la votiez telle qu'elle est.
(Applaudissements)

Amadou Lamine-Gueye

Je ne suis ici que pour quelques brefs instants. C'est naturellement pour appuyer de toutes mes forces la proposition qu'au nom de toute la France d'Outremer, notre ami Bloncourt vient de soumettre au Congrès.
J'entends que quelques scrupules aient pu s'emparer de notre ami Jules Moch lorsqu'il nous dit que le système de représentation des colonies obéit à des règles tellement complexes qui vaut mieux laisser au gouvernement le soin d'en délibérer à tête reposée.
Ainsi nous sommes amenés à considérer qu'il n'est pas opportun de mentionner les vieilles colonies sur la motion dont on vous demandait tout à l'heure le vote.
Je me permets de faire une mise au point. Nous avons un vieux texte en ce qui concerne les colonies, un senatus consulte de 1864. Mais quand il s'agit d'un vote relatif à la Constitution, la Constitution doit régir l'ensemble du domaine colonial français, aussi bien que l'ensemble du territoire métropolitain.
Par conséquent, dès l'instant qu'il s'agit de fixer le statut de la France de demain, dès l'instant qu'il s'agit de savoir quelle sera la place qui sera faite dans la communauté française, il n'est pas concevable que nous laissions à la seule discrétion des décrets le soin de dire si nous sommes ou si nous ne sommes pas des enfants, non pas des bâtards, mais des enfants légitimes qui sont à leur place dans la communauté française.
(Applaudissements)
Je me permets d'insister pour que tout ce qui concerne l'organisation des pouvoirs publics en France - et quand je dis la France, c'est le territoire habité par des centaines de millions d'habitants - que ce soit le peuple français souverain, et lui seul qui soit prêt à en décider.
D'ailleurs, si nous nous en rapportons à la Constitution de 1875, vous voyez les conditions dans lesquelles les colonies représentées au Parlement doivent y envoyer des délégués.
Donc, ce n'est pas le moment de dissocier ce qui, depuis 30 ans, se trouve uni et dont l'unité a été fortifiée par tous les sacrifices que les colonies ont faits pour la cause française.
Je suis persuadé que le Congrès votera à l'unanimité l'adjonction que propose Bloncourt, ne serait-ce que pour bien démontrer que lorsqu'on parle de la France de 100 millions d'habitants, c'est une réalité et non pas seulement une formule qui est dans les mots.
(Applaudissements)

Le président - J'indique tout de suite au Congrès qu'en ce qui concerne les indications qui ont été formulées par Hirsch, le camarade Jules Moch a ajouté

une phrase qui lui donne entièrement satisfaction :
« … en excluant formellement le scrutin d'arrondissement. »

Plusieurs délégués - Nous ne sommes pas d'accord.

Le président - Le centre de la motion de Jules Moch est parfaitement explicite à ce point de vue.

Daniel Mayer

Je voudrais souligner le sens de la manifestation que la motion Jules Moch entendait demander au Congrès par son vote.
Les mouvements de séance, l'intervention de notre camarade Guy Mollet, d'une part, l'intervention de Bloncourt, de Lamine Gueye, d'autre part, sur un autre sujet, les protestations d'une fraction du Congrès, lorsqu'on veut condamner le scrutin d'arrondissement, me permettent de vous dire que le bit que nous proposions, si on continuait ainsi, ne serait pas atteint.
(Applaudissements)
Ce que nous voulons, c'est faire sur le gouvernement, s'il en est temps encore, l'ultime pression pour que la RP soit juste et loyale.
(Applaudissements)
Alors, vous savez, les opinions du Congrès, je m'en soucie peu. Je tiens à vous dire tout de suite que si c'est là-dessus qu'une fraction du Congrès veut poser le problème de la participation ministérielle, il faudra qu'une discussion générale s'engage.
(Applaudissements)
Et je vous dis aussi que si vous voulez ajouter des additifs concernant la France d'Outremer, vous minimisez la portée de ce que vous voulez faire et de ce que le Congrès aurait dû faire unanimement et d'un seul élan.
Alors, je vous propose de ne pas chipoter sur les textes, de ne pas ajouter des paragraphes, de ne pas savoir si, dans l'hypothèse où la RP serait à moitié juste ou à moitié loyale, vous serez partisans de je ne sais quelle division de quotient, ou du scrutin d'arrondissement, car alors, non seulement nous n'aurons pas atteint le but de ce que nous voulons, mais nous donnerons singulièrement, par le désordre apparent de nos idées, un certain nombre d'armes à des hommes qui ne demandent qu'à être en désaccord avec le Congrès du Parti Socialiste, de faire tout autre chose que nous désirons, et peut être de faire tout ce que nous redoutons.
Alors, je vais demander à Jules Moch deux choses:
La première, ce sera de retirer le texte commun d'Auriol, Gouin, lui et moi-même nous proposons.
La seconde, c'est d'accepter l'idée qu'une délégation de ce Congrès se rende auprès de nos camarades ministres et leur indique l'état d'esprit unanime du Congrès, pour que, demain, s'il y a conseil des ministres, ils posent la question, et qu'on revienne sur les décisions gouvernementales.
Ainsi, vous aurez l'unanimité, sans doute, du Congrès. Vous aurez une

Fondation Jean Jaurès

unanimité qui reprendra dans le détail amiable de la conversation toutes les idées qui auront été émises ici.
Je ne vois aucune espèce d'inconvénient, je le dis tout de suite à Guy Mollet, à ce qu'il fasse partie de la délégation.
(Applaudissements)

Une voix - Les ministres ne sont pas là.

Daniel Mayer - Je m'excuse, mais ils ont été là à toutes les séances. Tixier était là il y a quelques minutes. Tanguy Prigent est dans la salle. Eugène Thomas a été retenu dans le Nord. Il est évident qu'il sera ici cet après midi ou demain.
Est-ce que c'est par ce petit jeu de suspicion de l'absence ou de la présence, qu'un Congrès, un grand Congrès d'un grand Parti va juger la politique de ses ministres?
(Applaudissements)
Pourquoi voulez-vous que nous nous divisions sur un sujet sur lequel nous sommes tous d'accord?

Plusieurs délégués - Non, on n'est pas d'accord.

Daniel Mayer - Si on est d'accord pour demander que le scrutin soit clair, on est d'accord pour condamner le régime électoral qui a été tranché par le Conseil des ministres. Nos camarades s'y étaient opposés jusqu'au dernier moment.
On est d'accord, j'imagine, sur l'article de Léon Blum, le lendemain même, sans attendre la tenue du Congrès, se prononçant énergiquement, au nom du Parti, unanime, contre les décisions du Conseil des ministres en ce qui concerne le régime électoral.
Alors, es-ce qu'on ne peut pas se contenter d'une délégation qui ira dire toutes ces choses, qui les dira …(bruits dans la salle)… avec toute la force que le Congrès lui aura donnée?
Si vous avez voulu voter unanimement le texte de Jules Moch…

Voix nombreuses - Oui!.. Oui!..

Daniel Mayer - Alors, il faut le dire tout de suite.

Voix nombreuses - Oui!.. Oui!..

Daniel Mayer - Mais alors, je vous en prie, votez ce texte comme on vous l'a demandé depuis le début, sans aucune espèce de discussion… (applaudissements)… et n'amenez pas à la tribune des orateurs les uns avec les autres, les premiers pour demander des adjonctions, et les seconds, quand on les accepte, par soucis de conciliation et d'unanimité, pour demander qu'on les enlève.
Alors disons - et je m'excuse de me substituer en président - disons que nous

Fondation Jean-Jaurès

adoptons le texte Jules Moch ou que nous le retirons, mais ne donnons pas devant la presse le spectacle lamentable de division sur le sujet même sur lequel nous sommes unanimes.
(Applaudissements)

Le président - Je mets la motion Jules Moch aux voix.
(La motion Jules Moch est adoptée à l'unanimité moins deux voix)

Hommage à la République Espagnole

Le président - Camarades, j'ai à vous annoncer un évènement important. Les Cortes sont convoqués à Mexico, pour élire à la présidence de la République Espagnole Martinez Barrio qui succédera à M. Azana, décédé. C'est là un évènement qui annonce la renaissance de l'Espagne.
Camarades, Vive l'Espagne républicaine, vive l'Espagne Socialiste!
(Applaudissements prolongés)
Nous allons terminer cette séance de travail par le vote de la mention qui a été lue tout à l'heure et qui émane du Secrétaire général du Parti. Le vote par mandats a été demandé.

Daniel Mayer - Je ne crois pas absolument utile que cette méthode de travail continue d'être suivie. Mais enfin, on ne peut pas se mettre à voter par mandats maintenant.
(Mouvements divers)
C'est curieux… quand on émet une opinion sur une question de procédure, on se fait attraper par la moitié de l'auditoire. Et quand on tente une ultime conciliation, on se fait attraper par ses propres amis.
Henri Hauck vient de me dire à l'instant que, dans son esprit, le renvoi à la Commission des résolutions est une ultime tentative de conciliation. Il parait (je n'en suis pas absolument convaincu) qu'un certain nombre de camarades qui étaient hostiles à l'UDSR seraient prêts à accepter un texte qui ne marquerait pas d'hostilité à l'UDSR.
Il serait plus clair que le Congrès se prononce.

Henri Hauck - Camarades, du débat qui vient d'avoir lieu, il ressort clairement que les divisions qui se sont produites dans les organisations de la résistance sont particulièrement dangereuses pour un Parti comme le nôtre, dans lequel se sont dessinés ce matin deux courants différents.
Je pense que nous devons songer, à la veille d'une consultation électorale, à la situation et à l'unité du Parti, et j'estime que c'est le devoir de tout Socialiste d'essayer, sur cette question qui est importante, d'obtenir un vote qui réunisse avec une sincérité égale l'unanimité ou la plus grande majorité possible du Congrès.
C'est dans ce dessein de confrontation fraternelle et amicale des points de vue que je demande le renvoi de l'ensemble de la question à la Commission des

Fondation Jean-Jaurès

résolutions.

Daniel Mayer - Je m'excuse de reprendre la parole; mais je ne puis accepter l'interprétation que donne Henri Hauck au renvoi à la Commission des résolutions.
S'il m'avait dit : « Il y a, à l'égard de l'UDSR et de l'UDSR seulement, un certain nombre de divergences parmi nos camarades et dans cet esprit nous allons nous réunir », vous pensez bien que ce n'est pas moi qui m'efforce tout au long de l'année de rechercher l'unanimité du Parti qui me serais opposé au renvoi.
Mais, il semble dire qu'il y a dans le Parti et dans le Congrès deux courants de résistants dont l'un irait vers l'UDSR et l'autre irait vers le MURF.
(Mouvements divers)

Henri Hauck - Ce n'est pas cela que j'ai dit.

Daniel Mayer - Cela, je ne peux pas accepter qu'on le dise, car nous considérons la motion comme une machine de guerre anti-communiste.
J'accepte naturellement le renvoi à la Commission des résolutions. Mais, je tiens à dire à Henri Hauck que la question devra être reprise avec clarté devant le Congrès, et que la résolution par laquelle je demanderai l'approbation de la politique du Comité directeur à l'égard de l'Union démocratique et Socialiste de la résistance devra s'exprimer avec clarté, et c'est une approbation totale que je demanderai au Congrès.

Un délégué - Daniel Mayer voudrait-il nous répondre sur la question de la jeune République?

Le président - La seule façon d'en sortir, c'est de consulter le Congrès par un vote clair.
On a proposé le vote immédiat. Je mets cette proposition aux voix.
(Adopté)
Nous allons voter par mandats.
Deux motions sont en présence : la motion de Daniel Mayer et la motion de la Sarthe. J'en donne lecture:
(Le président donne lecture des deux motions. Il est procédé au vote par mandats)

Pierre Metayer (Seine-et-Oise) - La fédération de Seine-et-Oise avait déposé, le premier jour, une motion sur le bureau du Congrès. Elle regrette que cette motion ne soit pas mise aux voix.
D'autre part, la fédération de Seine-et-Oise qui s'est abstenue tient à déclarer que son abstention n'est pas une désapprobation de l'action du Comité directeur.
(Applaudissements)

Fondation Jean-Jaurès

Le président - Le président n’a reçu que deux motions.
Voici le résultat du scrutin :
Pour la motion Daniel Mayer : 6180 voix.
Pour la motion de la Sarthe : 2718 voix.
Abstentions : 1801 voix.
Absents : 5
La motion de Daniel Mayer est adoptée.
La séance est levée.

La séance est levée à treize heures et demie.

Séance du lundi 13 août 1945

Président : Badiou (Haute-Garonne)
Assesseurs : Frenel (Meurthe-et-Moselle), Fau (Ardèche)

La séance est ouverte à 15 heures 10.

Le président (Raymond Badiou)

Camarades, l’ordre du jour de cet après midi appelle le débat très important des relations du Parti Socialiste avec les autres partis et à la question de l’unité avec le Parti Communiste. Avant d’aborder ce débat, nous avons à trancher une question: la question relative au mode d’élection du Comité directeur.

Comité directeur

Le président - Je vais donc donner la parole au camarade Depreux, rapporteur de la Commission qui a réglé ce problème; mais je vous signale dès maintenant, que je suis en possession d’une liste d’orateurs sur la question fondamentale de l’Unité qui comprend près de 50 orateurs.
(Exclamations)
Je vous signale, en particulier, que certaines fédérations s’inscrivent avec 5 ou 6 orateurs.
(Nouvelles exclamations)
Je citerai l’exemple de la fédération de la Seine, qui s’est inscrite avec 5 orateurs.
(Protestations)
De même, la fédération de la Seine-et-Oise s’inscrit également avec 5 orateurs.
(Nouvelles protestations)
Je vous suggère donc que, pendant l’exposé du rapport du camarade Depreux, les orateurs des différentes fédérations veuillent bien se concerter afin de réaliser une diminution sensible du nombre des orateurs.
(Approbation)
Ceux-ci, en effet, ne feraient que répéter tous la même chose. Or, il existe deux tendances, trois au plus…

Fondation Jean-Jaurès

Plusieurs voix - Trois ou quatre!

Le président - Arrangez-vous, camarades, pour diminuer le nombre des orateurs, car dans le cas contraire, je serais obligé de demander au Congrès de diminuer lui-même ce nombre.
Certains camarades me font remarquer que, ce matin, vous avez adopté une réglementation. D'autres me font observer aussi que cette réglementation est inefficace, car vous avez décidé qu'il y aurait un orateur pour cent mandats et que, dans ces conditions, la fédération de la Seine aurait droit à 5 orateurs et la fédération du Nord à 8. Il vous faut donc adopter d'autres bases si vous voulez limiter la discussion.
C'est pourquoi je fais appel à votre sens Socialistes en vous demandant de vous entendre entre vous pour diminuer le nombre des orateurs.
Si nous ne parvenons pas ainsi au même but que nous désirons atteindre, nous serons obligés d'employer d'autres méthodes.
(Applaudissements)
Je donne la parole au camarade Laurent.

Augustin Laurent (Nord) - Camarades, je propose que chaque fédération ait, en principe, un seul orateur et deux quand elle comprend deux tendances.
(Approbation)

Le président - Camarades, le camarade Laurent propose que chaque fédération n'ait qu'un seul orateur, à moins qu'elle ne comprenne deux tendances, auquel cas elle aurait deux orateurs. Mais cela ne nous parait pas encore un effort suffisant, parce que, si chacune de nos 90 fédérations prend la parole, nous aurons 90 orateurs. Il faut donc absolument que les fédérations s'entendent entre elles, et je souhaite qu'elles le fassent tout de suite.
Je donne la parole au camarade Depreux, rapporteur.

Edouard Depreux (Rapporteur)

Camarades, je vous demande au plus quelques minutes de votre bienveillante audience avant que s'ouvre le débat que vous attendez tous et qui mérite assurément plus d'intérêt que cette question extrêmement aride de statuts.
Vous avez nommé hier, une Commission chargée de procéder à l'étude du projet de statuts : elle s'est réunie, ce matin, à 8 heures et a travaillé avec beaucoup de zèle et de bonne volonté.
Je ne vous étonnerai pas en vous disant qu'elle n'est pas terminé ses travaux et qu'elle tiendra, demain, une autre réunion, et probablement encore, dans l'après midi.
Néanmoins, nous avons tranché une question: celle du mode d'élection du Comité directeur. Il fallait, en effet, qu'on puisse préparer, au sein de notre Parti, les listes électorales, et j'ai été nommé rapporteur unique.
Il y a un point sur lequel nous avons été tous d'accord: c'est que le Comité

Contribution Jean-Jaurès

directeur doit être, au véritable sens du mot, un Comité de direction. Il ne s'agit donc en rien de diminuer ses attributions, ses pouvoirs et ses responsabilités ni son autorité morale aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.
Fallait-il ensuite, dans l'intervalle des Congrès, mettre entre le Comité directeur et l'ensemble des Socialistes qui constituent le Congrès un Conseil national? Ce Conseil national garderait-il son nom ancien ou en prendrait-il un autre? Serait-il convoqué à des échéances régulières ou sa convocation serait-elle facultative et laissée à la diligence du Comité directeur ? Y aurait-il des conférences périodiques des secrétaires fédéraux ? Cette question n'est pas encore tranchée et nous vous la soumettrons plus tard.
Ce Comité directeur dont l'autorité n'est contestée par personne (un certain nombre de camarades parlent même de l'accroître) sera, si vous suivez les propositions de votre Commission, composé de 31 membres.
Comment sera-t-il élu? La grande majorité de nos camarades propose qu'il soit élu sur une liste unique par ordre alphabétique de tous les candidats et que cette élection ait lieu dans le Congrès au scrutin public, ce qui signifie que les bulletins de vote seraient signés par les trésoriers des fédérations. C'est là, dans l'ensemble, la thèse de la majorité de la Commission.
En effet, sur trois points, il y a des minorités.
En effet, sur certains points, nos camarades ont demandé que l'élection n'ait pas lieu au scrutin de liste unique, mais à la représentation proportionnelle, en tenant compte des différents courants d'opinion qui se seraient dégagés dans le Congrès.
Cette thèse minoritaire était étayée par les arguments que vous devinez. On a dit qu'il était plus démocratique de représenter toute les tendances qui se seraient manifestées, mais non pas d'une manière organique et permanente, car personne n'a soutenu cette thèse ni à la Commission, ni pendant le Congrès.
La grande majorité de la Commission, au contraire, qu'autant il était normal et désirable que, lorsqu'il s'agit d'une délibération, il y ait une représentation proportionnelle, autant celle-ci ne s'impose pas lorsqu'il s'agit d'exécuter des décisions prises en commun.
Ceux (et j'en étais) qui ont soutenu cette thèse ont estimé que, lorsqu'il s'agit d'exécuter les décisions du Congrès, s'il y a une décision officiellement prise par 70% des mandats, le rôle du Comité directeur n'était pas d'exécuter pour 70% ce qu'avait voulu la majorité et à 30% ce qu'avait voulu la minorité, mais d'exécuter à 100% ce qu'avait voulu le Congrès.
(Assentiment)
En second lieu, un certain nombre de nos camarades ont demandé qu'en plus des 31 membres du Comité directeur qui siégeraient, par exemple, une fois par semaine, en principe, et trois ou quatre fois dans la semaine, si c'était nécessaire, comme cela se passait pour l'ancien Comité directeur (car les questions urgentes ne viennent pas à l'ordre du jour suivant un calendrier établi d'avance et qu'il arrive qu'un Comité directeur doive être convoqué dans les 12 heures) ces camarades ont demandé qu'en plus de ces réunions normales, il y eu, par exemple, tous les mois, une réunion comprenant à la fois les 31 membres du

Comité directeur et 15 ou 17 membres qui représenteraient les différentes régions.
Les camarades qui ont soutenu cette thèse minoritaire ont donné deux arguments en faveur de celle-ci:
1° - Il serait utile qu'il y eut une collaboration plus étroite entre le centre du Parti et les organisations fédérales.
2° - Cet échange de vues entre Paris et la Province pourrait faciliter la propagande du Parti dans toutes les régions de la France.
Le thème contraire, celle de la majorité de la Commission, était surtout fondée sur la crainte que cette pratique pût être mauvaise pour la santé morale et l'unité du Parti Socialiste; on craignait que les tendances qu'on n'aurait pas voulu cristalliser sur le plan idéologique à l'échelle nationale pussent se reconstituer sur le plan régional.
Il y a donc une majorité et une minorité.
3° - Enfin, sur une autre question, il y eut une majorité et une minorité; elle sera facile à résoudre: c'est sur le mode d'élection. La majorité a demandé que l'élection ait lieu au scrutin public, c'est-à-dire que les bulletins soient signés par les représentants mandatés des fédérations. Mais d'autres camarades ont pensé que, même entre nous, le scrutin secret serait plus démocratique.
Voilà quelles étaient les thèses de la majorité et de la minorité. Une autre question se posera quand nous aurons à examiner le fond des statuts: celle du nombre relatif de parlementaires qui siègeront dans le Comité directeur.
Vous savez qu'un assez grand nombre de fédérations ont demandé le nombre des membres du Parlement faisant partie de ce Comité soit limité au tiers, à 9 ou 13. Ceci ne nous empêche pas, quelle que soit la décision de la Commission, de régler, dès maintenant, le problème de l'élection des membres du Comité directeur.
Actuellement, en effet, il n'y a pas de parlementaires Socialistes. Les délégués à l'assemblée consultative ne sont pas des parlementaires, puisque cette assemblée n'est pas un Parlement, mais une simple assemblée consultative. Il n'y aura de parlementaires que lorsqu'on aura procédé à l'élection de la Constituante.
Si, plus tard, votre Congrès élit un nombre de parlementaires plus grand que celui qui est imposé par les statuts au Comité directeur en éliminant ceux qui seraient en trop et on les remplacerait par des camarades non parlementaires.
C'est dans ces conditions, camarades, que je vous demande d'accepter les décisions prises par votre Commission, sous réserve, bien entendu qu'en ce qui concerne les thèses des minorités, ces thèses pourront être reprises devant le Congrès et que c'est celui-ci qui nous départagera.
En effet, je dois vous rappeler que la Commission n'avait pas été élue suivant la représentation proportionnelle, mais qu'elle avait été composée de tous les camarades représentant des fédérations qui avait désiré prendre part à ses travaux: par conséquent, sa majorité et sa minorité ne sont pas forcément la majorité et la minorité du Congrès.
Mais je pense que nous serons tous d'accord pour résoudre ces difficultés très facilement, étant donnée 1'impatience avec laquelle attendez le débat sur l'unité

qui va suivre.
(Applaudissements)

Le président

Camarades, vous avez entendu le rapport du camarade Depreux. Je vais faire procéder au vote. En ce qui concerne, d'abord, la représentation des tendances, le Congrès est-il d'accord pour voter à mains levées sur la question suivante: les élections se feront-elles comme elles se sont faites en novembre, c'est-à-dire sur une liste dressée par ordre alphabétique ou en tenant compte des tendances?
Le vote va avoir lieu à mains levées: que ceux qui sont partisans de faire procéder aux élections sur une liste dressée par ordre alphabétique veuillent bien le manifester en levant la main.
(Adopté)
Par conséquent, les élections se feront sur une liste de candidats dressée par ordre alphabétique.
Deuxième question: le Comité directeur sera-t-il complété à l'aide de représentants régionaux désignés par les fédérations de chaque région, à raison d'un représentant par région?
Je consulte le Congrès: voulez-vous voter à mains levées ou par mandats?

Voix nombreuses - A mains levées.

Le président - Il n'y a pas d'opposition? Je mets aux voix l'adjonction au Comité directeur d'un représentant de chaque région élu par les fédérations de la région…

Une voix - Certains camarades peuvent être partisans du Conseil national, ce qui permet le contrôle des fédérations sur le Parti.

Le président - Nous examinerons cela ensuite.

La même voix - Ce n'est pas ainsi que, ce matin, nous avons discuté.

Edouard Depreux

Camarades, dans mon exposé, je me suis efforcé d'être aussi bref que possible, parce que je me rends compte que vous avez d'autres préoccupations que ce débat. J'ai été, je crois, aussi objectif et aussi impartial que possible et je crois que tous ceux de nos camarades qui ont assisté à la réunion de la Commission le peuvent constater.
Faut-il que les fédérations se mêlent de la question de l'élection du Comité directeur et de l'élection du Comité national? J'ai tenu à poser la question en toutes lettres. La question qui vous est posée est de savoir si, en plus des 31 membres du Comité directeur (qui représentera, bien entendu, l'ensemble de la France Socialiste et ne sera pas composée uniquement de camarades de la Seine

Fondation Jean-Jaurès

et de la Seine-et-Oise, comme l'ancien comité où, à côté d'une grande majorité de camarades provinciaux, il y avait beaucoup de parlementaires, que l'on réunissait plus facilement à Paris puisqu'ils étaient tous sur place) on va désigner des camarades qui seraient élus sur une liste séparée par les différentes régions.
Ce serait le prélude d'une organisation administrative de notre Parti complètement nouvelle et basée sur la région.
Cette thèse a été combattue par la majorité de la Commission, et pour le moment, c'est cette seule question que nous vous demandons de résoudre. Mais, comme vous êtes très pressés et que, d'autre part, la question est très importante, je me demande s'il ne serait pas plus sage afin d'éviter toute surprise de voter, sur ce point, par mandats. C'est là une suggestion que je vous fais.

Voix nombreuses - Aux voix! Aux voix!

Le président - Quelqu'un demande-t-il la parole?

Messager (Loire-Inférieure) (?) - Camarades, vous voulez qu'on envoie au Comité directeur des représentants des régions. C'est-ce qui devra être décidé si vous décidez une organisation régionale pour le Parti Socialiste. Mais quelle base régionale allez-vous prendre pour désigner ces représentants?
Je puis vous citer un exemple: la Loire-Inférieure a été rattachée à l'Anjou et à la Sarthe, alors que tout militait en faveur de son rattachement aux départements de Bretagne. Ce matin encore, nous en avons parlé.
J'estime, par conséquent, qu'avant de proposer l'élection de représentants régionaux il faudrait, d'abord, savoir quel sera le rôle de ces représentants et, ensuite, quels seront leurs rapports avec les différentes fédérations qu'ils seront chargés de représenter.

Plusieurs voix - Aux voix! Aux voix!

Le président - Je donne encore la parole au camarade Laurent et ensuite, nous voterons.

Laurent ( ) - Camarades, je crois que la proposition qui vient de nous être faite et qui tend à désigner, en sus des 31 membres du Comité directeur, des représentants des régions, est prématurée, puisque les régions ne sont pas encore organisées.
D'autre part, le Congrès est saisi d'une proposition tendant à réorganiser et à faire fonctionner à nouveau le Conseil national.
Je demande au Congrès de décider que les régions seront organisées d'une façon efficace, utile, rationnelle et qu'on s'en tienne à faire fonctionner de nouveau le Conseil national.
(Applaudissements)

Cen Fondation Jean-Jaurès

Le président - Le camarade Boncourt a la parole pour quelques minutes seulement.

Boncourt (Aisne)

Camarades, ce matin, à la Commission des statuts, une discussion s'est engagée, les opinions ont été différentes, mais il n'a pas été question, à ma connaissance, à aucun moment, de reporter à cet après-midi, c'est-à-dire au début de cette séance, les conclusions provisoires auxquelles la Commission avait pu aboutir ce matin.

Sur le point particulier qui nous préoccupe en ce moment, il avait toujours été entendu, ce matin, et décidé par le vote de la majorité que le Conseil national allait être rétabli. C'est là ce que la Commission a proposé ce matin.

Par conséquent, si vous demandez l'adjonction d'un certain nombre de délégués des régions aux membres du Comité directeur qui seront élus comme on vient de vous le rappeler, comme il avait été décidé en novembre dernier, il y aura là quelque chose de contradictoire. Il y a là, en effet, une organisation tout à fait différente sur laquelle le Congrès devra, d'abord, se prononcer.

J'insiste donc pour qu'en ce moment vous tranchiez simplement la question de savoir si le Comité directeur sera élu au scrutin secret ou au scrutin public en établissant une liste dressée par ordre alphabétique. C'est tout.

Les autres questions doivent être réservées jusqu'à ce que la Commission ait terminé ses travaux.

Voilà ce que je vous demande de décider, conformément à ce qui a été solutionné, ce matin, par la Commission.

(Approbation)

Le président - Camarades, vous êtes en présence d'une proposition du camarade Bloncourt, qui demande le renvoi à la Commission de la représentation régionale au Comité directeur en même temps que la résurrection du Conseil national.

Je consulte le Congrès pour savoir s'il est d'avis de renvoyer cette question. Je mets aux voix le renvoi à la Commission. Avis contraires?

(Le renvoi à la Commission est ordonné)

Il reste, maintenant, à régler la question du mode de scrutin. Le scrutin sera-t-il public, c'est-à-dire les bulletins de vote seront-ils signés par les fédérations, ou le scrutin sera-t-il secret, c'est-à-dire les bulletins ne porteront aucune mention?

Je mets aux voix le vote public, c'est-à-dire les bulletins signés par les fédérations.

(Le résultat du vote étant apparu douteux, il est décidé de procéder à une nouvelle épreuve)

Avant de procéder à une nouvelle épreuve, je donne la parole au camarade Neumayer.

Confédération des Travailleurs

Neumayer

Camarades, il faut s'expliquer. En effet, on veut gagner du temps, on s'explique moins et le résultat c'est qu'on s'aperçoit qu'on perd du temps.
Nous sommes d'accord pour ce qui vient d'être décidé. Il va donc falloir, tout à l'heure, préparer les bulletins de vote, car, quels que soient les pouvoirs que vous lui donnerez, vous aurez, demain, un Comité directeur.
Si je comprends bien, vous êtes partisans d'un Comité directeur de 31 membres. Les pouvoirs de ce Comité, vous venez de décider qu'ils sont renvoyés à la Commission des statuts. Maintenant, en vue de ce vote, il faut préparer des bulletins de vote.
Alors, la question qui vous est posée et que vous pouvez trancher sans grand débat est de savoir si vous mettrez un bulletin anonyme dans l'urne, chaque fédération disposant de bulletins au prorata du nombre de ses délégués, ou si, pommela proposé la presque unanimité de la Commission, ces bulletins devront porter le nom des fédérations.
Voilà la question qui vous est posée. Les uns estimant qu'il faut que le bulletin soit secret, parce qu'il s'agit de questions de personnes et les autres pensent qu'il doit être public, parce que les votants doivent rendre compte devant les fédérations des hommes pour lesquels ils ont voté.
(Approbation)

Le président - Je mets aux voix la question telle qu'elle a été posée par le camarade Neumayer: le vote sera-t-il secret ou le vote sera-t-il public?
Je mets aux voix le vote secret.
(Adopté)
Une forte majorité s'est prononcée contre le vote public.
(Applaudissements)
Camarades, avant que d'autres délégués prennent la parole, je vous rappelle que, ce soir, à 20h, aura lieu, à la Sorbonne, une manifestation publique sur la présidence du camarade Léon Blum à laquelle tous nos camarades sont invités à participer.
Le camarade Daniel Mayer a la parole.

Rapport sur l'unité organique

Daniel Mayer

Camarades, le rapport que j'ai à vous présenter a été peut-être improprement intitulé « Rapport sur l'unité organique » car je crois que son titre aurait été plus juste si on l'avait appelé « Rapport sur les relations entre le Parti Communiste et le Parti Socialiste ».
En effet, un certain nombre de votes émis dans les fédérations, si l'on s'en tient à la lecture de la presse, ont été provisoirement interprétés et c'est ainsi qu'on a pu lire que telle ou telle fédération était pour l'Unité et telle ou telle autre contre l'unité organique du prolétariat.

Fondation Jean-Jaurès

Je crois être l'interprète du Congrès et du Parti Socialiste à peu près unanime en disant que n'auraient pas leur place dans un Parti Socialiste des hommes qui seraient systématiquement opposés à l'unité organique du prolétariat.
(Applaudissements)
Au Congrès de Tours, notre camarade Léon Blum a fait le discours que vous connaissez et que l'on a réédité on librairie sous le titre «Pour la vieille Maison ». Or, dès 1920, dès la scission, le discours de Léon Blum n'était pas un discours de schisme ni de division: c'était, d'ores et déjà, un discours on faveur de l'unité organique du prolétariat, et dès le Congrès de Tours, aucun Socialiste n'a accepté comme un état de fait durable l'état de scission.
Par conséquent (et j'en appelle à nos confrères de la presse), ce Congrès serait bien inspiré en ne disant pas qu'il y a des Socialistes qui sont contre l'unité organique, car le Parti tout entier appelle de ses vœux l'unité organique du prolétariat.
Je voudrais aussi vous donner un aperçu très raccourci, le plus bref possible, mais qui vaut la peine d'être fait, de nos rapports les plus récents avec le Parti Communiste.
Mon premier rappel d'histoire sera pour dire que, dans la clandestinité, c'est le Parti Socialiste qui a pris l'initiative de la reprise des pourparlers avec le Parti Communiste et que c'est lui qui a reclassé, dans la clandestinité, la création d'un Comité d'entente chargé de faire cesser les querelles fraternelles qui, même dans la vie illégale, opposaient militants du Parti Socialiste et militants Communistes afin de trouver une plate-forme commune, le point de vue commun susceptible d'être proposé, en principe, aux fédérations et aux autres groupes de résistance.
Vous le savez, notre parti semble avoir parfois souffert d'un complexe d'infériorité, il négligeait un peu trop ses propres initiatives.
(Assentiment)
Il semblait un peu trop souvent oublier ce qui était à son actif, comme s'il en avait honte ou, au contraire, comme si la chose était tellement normale et tellement naturelle qu'il ne valait pas la peine de la dire.
Si les autres organisations avaient la même discrétion à l'égard
de leurs initiatives, cela ne serait pas un mal, mais il n'en est
pas toujours ainsi et il n'est pas mauvais de rappeler partout dans
le pays que l'initiative, en période illégale, du rapprochement entre
le Parti Communiste et le Parti Socialiste était d'origine Socialiste.
(Applaudissements)
Nous sommes arrivés, après le refus du Parti Communiste, jusqu'à la période de la libération, et c'est, encore une fois, l'initiative de notre Congrès de novembre qui a permis la reprise des pourparlers entre le Parti Communiste et le Parti Socialiste.
Là encore, je ne veux pas reprendre une formule qui a fait le succès de l'ancien Secrétaire général du Parti, mais on pourrait peut-être avoir un patriotisme de parti suffisant pour aller répéter partout que cette initiative était une initiative Socialiste.
Le 4 décembre, se sont réunies ensemble, pour la première fois, les délégations

Socialistes et Communistes et elles ont décidé la création d'un Comité d'entente. Peu de jours après ce Comité d'entente composé de 10 Socialistes et de 10 Communistes (mais le nombre ne fait rien à l'affaire), où l'on ne vote pas et où les décisions ne peuvent être prises que d'un commun accord, peu de jours après, dis-je, ce Comité d'entente se réunit: il a décidé de partager son travail en trois sous-commissions: une sous-commission d'arbitrage, une sous-commission d'unité d'action et une sous-commission d'étude du problème de l'unité organique.

La sous-commission d'arbitrage a eu à faire un travail souvent aride: lorsqu'un conflit éclate, dans tel ou tel département, entre militants Socialistes et Communistes, elle demande un rapport aux membre du Parti Communiste, si la plainte est d'origine Socialiste ou aux membres du Parti Socialiste, si la plainte est d'origine Communiste. Cela aplanit souvent les difficultés et l'on se retrouve en présence d'un conflit à peu près résolu.

Ce ne fut pas de l'arbitrage à proprement parler, mais une sorte de transaction mutuelle.

La sous-commission d'unité d'action est celle des trois sous-commissions qui a travaillé le plus activement et le plus efficacement. Elle a donné dans le « Populaire » et « L'Humanité » un texte sur l'épuration dans lequel les deux partis fixent les grandes lignes politiques à l'égard de cette question, qui n'est pas, d'ailleurs, encore réglée aujourd'hui, mais où nous trouvons déjà des directions générales.

Elle a à son actif un certain nombre de manifestations communes dont celle du 2 février 1934, elle a à son actif la commémoration en commun de la manifestation du Mur des fédérés, elle a à son actif (et j'y insiste) un texte sur les nationalisations.

Pourquoi dois-je insister un peu davantage sur ce texte? Parce que son institution a amené dans la conscience d'un certain nombre de membres du Comité directeur un problème à résoudre, une alternative à trancher. Voici de quoi il s'agit.

Un jour, Maurice Thorez, à Ivry, a fait un discours retentissant d'où il résultat que le Parti Communiste français n'était pas ou n'était plus partisan des nationalisations. Nous nous trouvions donc, au Comité directeur, en présence de deux solutions possibles après le discours de Maurice Thorez:

Nous pouvions en informer rapidement nos fédérations et nos sections et partir en guerre contre ce discours, en soulignant qu'il ne constituait qu'un pas de plus, puisqu'en 1935 on s'était trouvé dans la même situation, en soulignant que le Parti Communiste répudiait une réforme de structure profonde de la société et que nous, Parti Socialiste, en face de ce discours, nous étions, en tant que parti révolutionnaire et parti de prolétariat, partisans d'une réforme profonde de structure.

Nous pouvions aussi dire que nous n'avions pas le droit de laisser s'engager le Parti Communiste dans cette voie, parce que, nous, nous ne réclamions pas les réformes de structure pour le plaisir de les réclamer, mais pour qu'elles fussent effectivement appliquées.

Collection Jean Jaurès

(Applaudissements)
Dans ces conditions, nous ne devions rien négliger pour obtenir cette application.
Ne devons-nous pas forger chaque jour davantage ces armes de propagande qui sont d'une si grande utilité?
Ici, un grand nombre des secrétaires fédéraux qui sont, aujourd'hui les plus farouches partisans de l'unité organique immédiate nous auraient sans doute remerciés.
Ne faut-il pas, au contraire, négliger ces armes mesquines de propagande en présence de l'intérêt général du pays et de la classe ouvrière? C'est qu'en réalité, alors que nous parlons au nom des populations laborieuses nous entendons parler au nom du pays tout entier. Il est indiscutable qu'aujourd'hui nous ne parlons pas au nom d'un parti donné ou d'une classe donnée: nous avons la prétention de représenter l'intérêt national tout entier.
(Applaudissements)
Si nous étions partisans des réformes de structure dans l'intérêt de la démocratie sociale, c'est parce que celle-ci est le prolongement de la démocratie politique.
Nous avons préféré abandonner le terrain de la propagande et, réunissant le Comité d'entente, dire à nos camarades Communistes: « Faites attention! Il semble que par le discours de Maurice Thorez vous abandonniez les réformes de structure et soyez en quelque sorte partisans de la société capitaliste telle qu'elle est. »
Et Jules Moch, avec cette science précise qui est la sienne, et Vincent Auriol, avec cette poésie qui jaillit de sa pensée, ont adjuré si fortement nos camarades Duclos et autres qu'à la séance suivante de la sous-commission c'est le texte de Jules Moch sur les nationalisations qui a été approuvé intégralement par le Comité d'entente.
C'est une victoire du Parti Socialiste!
(Applaudissements)
C'est une victoire si grande et si importante que, le lendemain, le Mouvement de révolution nationale, quelques jours après, le Front National et un certain nombre d'autres organisations de résistance nous ont saisis (non pas nous, Parti Socialiste, non pas nous, Parti Communiste), mais nous ont saisies ensemble, Parti Communiste et Parti Socialiste, et nous ont demandé à apposer la signature de leur importants groupements au bas de la signature du Comité d'entente. Puis la Confédération générale du travail a rappelé qu'elle était également partisane des nationalisations telles que celles-ci avaient été définies dans le texte rédigé par le camarade Jules Moch.
Le Congrès aura à apprécier sous une forme quelconque si nous avons eu raison ou tort. Pour moi, je pense que nous avons eu raison d'abandonner à d'autres une propagande mesquine, étroite et étriquée de parti pour ne voir que l'intérêt général, l'intérêt de la classe ouvrière et l'intérêt de la démocratie.
(Applaudissements)
La Commission d'unité organique a évidemment beaucoup moins travaillé ou, plus exactement, il n'a pas été totalement tenu compte des travaux qu'elle a

Fondation Jean-Jaurès

effectués. Il avait été décidé, au début, qu'on se remettrait des memoranda, que le Parti Socialiste remettrait un texte susceptible selon lui de réaliser l'unité organique et que le Parti Communiste ferait la même chose. Puis sont venues les élections…

Je tiens à dire que, dès notre première réunion, nous avions dit à nos camarades Communistes à peu près ce que je vous ai dit, ce matin, au sujet des statuts antérieurs, à savoir que les textes ne veulent pas dire grand-chose, que ce qui est intéressant, c'est l'état d'esprit avec lequel on applique ces textes.

Nous leur avions dit qu'il fallait créer un climat de loyauté et de sympathie réciproques entre militants et que ce climat ne pouvait être créé que dans l'unité nationale renouvelée sur les grands problèmes d'unité nationale et d'intérêt immédiat.

Nous leur avions dit que c'était seulement dans la mesure où nous serions tous animés d'un souci de probité intellectuelle, de loyauté et de désintéressement, de ce qu'on appelle, en anglais, le « fairplay », dans la mesure où nous réaliserions les uns à l'égard des autres les conditions morales indispensables que nous pourrions créer l'unité organique.

(Applaudissements)

Puis sont venues les élections municipales. Vous savez qu'en matière d'élections, il est difficile de se montrer objectif et que, lorsque des hommes veulent conquérir des municipalités, pénétrer dans des hôtels de ville, qu'ils soient Communistes ou Socialistes, qu'ils soient membre de n'importe quel parti, ils utilisent parfois des moyens qui ne sont pas tout à fait ceux dont je parlais tout à l'heure.

(Assentiment)

Peut-être puis-je, cependant, dire avec quelque fierté que c'est à l'intérieur du Parti Socialiste que l'on vît le moins de manœuvres électorales et que c'est peut-être le Parti Socialiste qui a été le plus calme et le plus fidèle à son drapeau.

(Applaudissements)

Mais je ne veux pas faire de digression… Mais je sais que les insuccès de certaines listes (n'est-ce pas camarades du Pas-de-Calais, n'est-ce pas camarades de Frontignan ?) sont, en réalité, des succès pour le Parti Socialiste qui est allé à la bataille seul avec son drapeau, avec son programme défini et avec ses hommes contre des coalitions dont (dussé-je créer un incident) je n'hésite pas à dire qu'elles étaient franchement immorales.

(Applaudissements renouvelés)

Tout ceci n'a pas créé le climat dont nous avons parlé tout à l'heure et qui est l'une des conditions essentielles de la formation et de la constitution de l'unité organique.

(Assentiment)

Notre camarade Vincent Auriol avait rédigé un mémoire qui vous a été envoyé où nous disions à nos camarades Communistes que nous ne pouvions faire l'unité maintenant, parce que la première des conditions de sa réalisation n'était pas remplie.

Ici, je veux vous faire un aveu, devant le Congrès et je ne le dis pas comme

membre du Comité directeur mais comme membre du Parti: il existait, à ce moment-là, dans le Parti Communiste (je ne sais pas si c'était dans l'ensemble de ses rangs), tout au moins au Comité, une réelle frénésie d'unité, une réelle rage d'unité, une telle volonté d'unité à tout prix et sur n'importe quoi que j'avais un peu peur qu'on acceptât notre texte sans voir quel était exactement son contenu et qu'on lui attribuât un continu qui n'était pas celui que nous y mettions nous-mêmes.
J'ai lu avec attention (avec l'attention que vous devinez) les articles de Cachin et de Florimond Bonte dans « L'Humanité »; or je n'y ai pas trouvé (vous me permettez de le dire sans orgueil de parti) les raisons éternelles de l'unité organique que je trouve dans les articles de Léon Blum.
(Applaudissements)
Marcel Cachin et Florimond Bonte apportent de nombreux arguments en faveur de l'unité organique, mais ce sont tous des arguments tirés de l'actualité, de l'opportunité politique. Il s'agit de mieux construire la France ou de mieux la rebâtir, il s'agit de production, d'outillage, de niveau de vie plus élevé, mais jamais de la révolution mondiale.
Or, pour nous, l'Unité c'est autre chose que l'augmentation de la production en tonnage du charbon dans le Pas-de-Calais ou le Nord pour quelques mois ou quelques années.
(Applaudissements)
L'unité, pour nous, c'est quelque chose qui doit être durable, et nous pensons qu'une unité faite dans le trouble ou dans une absence de clarté totale sans que l'on sache où l'on va, c'est, en réalité, créer, non pas l'unité profonde et totale dont nous sommes partisans, mais, au contraire, des germes de division et de scission.
(Très bien ! Très bien!)
Faire l'unité maintenant ou demain dans des conditions qui amèneraient de nouvelles scissions, ce serait la perte ouverte de la dictature.
(Approbation)
En effet, les hommes contre lesquels nous voulons faire l'unité aujourd'hui se réjouiraient de nos divisions de demain et ils seraient les véritables vainqueurs et tous les espoirs que nous fondons sur le triomphe du Socialisme en Angleterre et, plus tard, en Italie et en Espagne, seraient frustrés et c'est tout le Socialisme international qui en souffrirait.
Tous les espoirs qui ont été affirmés, ici-même, au nom de l'internationaliste, par les camarades Hymans et De Brouckère et qui ont été repris par les délégués de toutes les nations s'évanouiraient si, après l'immense et folle illusion qui aurait pu se créer dans les masses populaires françaises, d'abord, et dans le monde, ensuite, la classe ouvrière française devait se trouver en face d'un nouveau déchirement et d'une nouvelle scission.
C'est pourquoi nous avions le devoir de dire que l'Unité, il ne faut la faire qu'en toute franchise, en toute connaissance des obstacles qui présentement s'opposent à sa réalisation immédiate.
(Applaudissements)

Fondation Jean Jaurès

Ces obstacles, j'en vois deux principaux, et le premier a trait à la politique de la Russie soviétique. Ici, je voudrais ouvrir une parenthèse pour supplier nos camarades, lorsqu'ils parlent à des militants Communistes, de ne jamais employer d'épithètes blessantes ou injurieuses, de ne jamais leur dire qu'ils sont à la solde de Moscou, de ne jamais leur dire qu'on les connait, qu'on sait qu'ils reçoivent des ordres et qu'ils sont au service de la Russie soviétique.
Il ne faut pas leur dire cela et je vous avouerai, pour ma part, que je crois que ce n'est pas vrai: je ne crois pas que le Parti Communiste reçoive les ordres de Moscou.
Je crois que les militants du Parti Communiste français ne reçoivent pas de subsides de Moscou et je m'élève contre ce qui est, en réalité, un relent de la propagande hitlérienne.
Je m'élève, je le répète, contre cet aspect de la polémique. Oui, je sais que, quand on fait de la polémique, on fait toutes sortes de choses regrettables. D'ailleurs, ceux d'entre vous qui sont, en ce moment, en train de ricaner, si on leur disait de le prouver, ils seraient bien en peine de le faire.
En tous cas, il est parfaitement inutile de heurter les consciences de nos camarades Communistes, et, ici, je vais vous dire quelque chose: pour moi, l'attachement du Parti Communiste français à la Russie soviétique, c'est encore plus grave que si c'était un attachement de subordination directe, car c'est l'attachement du croyant à son dieu.
(Applaudissements)
L'attachement de nos camarades Communistes français à l'égard de la Russie soviétique ne ressemble pas à un attachement politique: il ressemble plutôt à la foi, à la foi primitive et aveugle des premiers âges.
(Nouvelle approbation)
Cet attachement, cette foi son-ils justifiés? Je crois qu'ils le sont et je voudrais vous dire pourquoi, tout en m'efforçant d'être aussi objectif que je le puis. Je voudrais vous dire en quoi nos camarades Communistes ont raison d'être attachés à la Russie soviétique et en quoi ils ont tort.
Il y a vingt ans, une grande espérance est née dans le monde: la révolution d'octobre, et je crois que le Parti Communiste et tous ses militants ont raison de vouloir défendre de toutes leurs forces les tentatives de réalisation Socialiste de la Russie soviétique.
(Applaudissements)
Je crois que les ouvriers du monde entier doivent, sans distinction de parti, de structure ni d'obédience, se considérer comme des enfants auprès de leur mère à l'égard de l'Etat soviétique, qui est le seul état prolétarien du monde.
(Applaudissements)
Ceci vaut pour la révolution d'octobre, cela vaut pour le Parti Communiste français, mais, la où je ne suis plus nos camarades du Parti Communiste, c'est lorsqu'ils ne font plus une distinction suffisante entre la révolution russe et tout ce qu'elle comporte d'espoir et de virtualité pour l'ensemble de la classe ouvrière et l'Etat russe avec ses besoins permanents et ses revendications éternelles.

Fondation Jean Jaurès

En effet, cet attachement à la révolution russe ne risque-t-il pas de devenir, par la force des choses, par la force de l'habitude et de l'absence du raisonnement de la logique, un sentiment issu de la foi, un attachement à l'Etat russe lui-même?
Puis je crois, voyez-vous! que les intérêts de la classe ouvrière russe et les intérêts de la classe ouvrière française sont très souvent identiques, qu'il y a presque toujours coïncidence entre eux, mais je ne suis pas absolument convaincu que cette coïncidence d'intérêts soit automatique.
Je crois, par exemple, que, depuis le 22 juin 1941 jusqu'à maintenant, il y a coïncidence absolue d'intérêt entre elles, parce qu'elles avaient le même ennemi commun: Hitler.
Mais je sais bien aussi, sans vouloir réveiller les passions en quoi que ce soit heurter les consciences de nos camarades Communistes, que, par exemple, en août 1939, au moment de la signature du Pacte germano-soviétique, il n'y avait pas coïncidence d'intérêts entre la classe ouvrière de la Russie soviétique et la nôtre.
(Assentiment)
Je pourrais même vous apporter ici une anecdote que le camarade Léon Blum ignore, mais qui le touche directement, bien qu'on la conteste aujourd'hui: j'avais, dans la clandestinité, le privilège d'être agent de liaison avec un autre agent de liaison du Parti Communiste. Or, un jour, nous avons appris qu'on poste clandestin vitupérait contre le camarade Léon Blum de 1942, c'est-à-dire le Léon Blum de Bourrassel et du procès de Riom. J'ai donc dit à ce camarade: « Mais vous savez que c'est un poste clandestin Communiste qui a dit cela? » Il m'a répondu: « Nous répudions ce qu'il dit. » J'ai répliqué: « Alors, comment pouvez-vous affirmer ainsi une chose que vous condamnez? » Il m'a répondu: « Depuis le 22 juin 1941, nous n'attaquons plus aucun emprisonné. »
Je ne crois guère à la morale de l'Histoire, mais si Léon Blum était un traitre pour la classe ouvrière avant le 22 juin 1941, il fallait continuer à l'attaquer après et s'il n'était pas traitre à la classe ouvrière, il ne fallait pas l'attaquer avant.
(Vifs applaudissements)
Le 22 juin 1941, c'est une grande date dans l'Histoire: c'est la date qui marque le rapprochement des ouvriers Socialistes et Communistes français, mais quelle chose étrange que cette date n'ait rien de directement commun avec la classe ouvrière française et que ce soit seulement celle du jour où Hitler a envahi la Russie en dépit du Pacte germano-soviétique.
(Applaudissements)
Nous disons donc à nos camarades du Parti Communiste que nous voulons bien faire l'unité avec eux, mais que nous nous réservons momentanément une petite parcelle de jugement en vue de l'hypothèse évidemment saugrenue, aujourd'hui, où les intérêts de la Russie soviétique pris en tant qu'Etat russe nous ramènerait dans une situation internationale analogue à celle d'août 1939: nous nous réservons le droit, en tant que Socialistes, en tant que membres du Parti Socialiste unifié, de crier « Casse cou! » à la Russie soviétique et de lui dire qu'en tous cas la classe ouvrière française n'est pas solidaire de cette politique.

Malheureusement, nos camarades du Parti Communiste non seulement n'ont pas répudié le Pacte germano-soviétique, mais encore ils ont déclaré que celui-ci constituait l'étape nécessaire dans la marche pour détruire Hitler!
Je ne veux pas m'appesantir sur cet argument, mais vous sentez combien il serait facile de l'employer.
Pour prendre un exemple plus récent, il me sera permis de dire, par exemple, que la capitulation japonaise n'est pas due exclusivement à la déclaration de guerre russe, mais que peut-être l'action anglo-américaine et sans doute aussi celle du peuple chinois y ont bien été pour quelque chose.
(Applaudissements)
Or je n'ai pas le sentiment que, dans l'état actuel des choses, nous puissions affirmer à l'intérieur d'un parti dont on a bien voulu trop souvent et sans nous consulter donner le titre, à l'intérieur de ce qu'on appelle le Parti ouvrier français, qui n'est pas le même que celui auquel a appartenu Bracke. Je n'ai pas l'impression qu'on pourrait dire ces choses.
Est-ce qu'un parti comme le Parti Socialiste, est-ce qu'un Congrès comme le Congrès du Parti Socialiste peuvent se contenter de bâtir sur des impondérables l'importance de la question de l'unité organique? Non, je crois qu'il faudra attendre et qu'il nous faudra attendre des éléments qui viendront de la Russie soviétique elle-même autant que du Parti Communiste français.
Il peut y avoir un changement de politique de la Russie soviétique; le jour où (pour reprendre la formule de Léon Blum) la Russie soviétique s'intégrera dans la communauté internationale et n'y sera plus un corps étranger, le jour où la Russie soviétique changeant de politique et le Parti Communiste n'en changeant pas, alors, on pourra constater que les liens, non pas de subordination, mais d'affection politique et sentimentale qui nous lient à la Russie soviétique se seront resserrés.
Et ce jour-là, dont je souhaite la venue rapide dans l'intérêt de la Russie soviétique elle-même, il vaudra mieux qu'il y ait de puissants partis démocratiques dans l'ensemble des pays européens.
(Applaudissements)
Léon Blum a très bien analysé, dans le « Populaire », les raisons de notre crise de conscience: quelle serait la situation d'un parti unifié dans la situation internationale nouvelle? - Je crois qu'il irait droit à la scission.
Je ne sais pas si vous l'avez remarqué, mais c'est au moment des grandes crises internationales que les crises de conscience sont les plus fortes: ce fut le moment de Munich pour le Parti Socialiste et le moment du Pacte germano-soviétique pour le Parti Communiste.
Les moments les plus durs internationalement sont les moments où les crises de conscience individuelles et collectives sont aussi les plus fortes, car il en est de la politique intérieure comme de la politique internationale.
Est-ce au moment précis où la Russie soviétique devrait avoir le plus besoin de ce parti ouvrier démocratique dont j'ai parlé que nous irions diviser celui-ci? Ce serait aller contre l'intérêt de la Russie soviétique elle-même que de faire cette évolution néfaste.

Fondation Jean-Jaurès

Le deuxième argument est un argument d'un ordre sensiblement différent, puisqu'il est d'un ordre un peu moral. Je crois que nos camarades du Parti Communiste sont d'un autre tempérament que le nôtre.
On a essayé d'abaisser nos succès dans la paysannerie, dans les classes moyennes, chez les intellectuels par je ne sais quelles pertes que nous aurions subies dans les fédérations ouvrières du Nord et du Pas-de-Calais. Or la fidélité de nos amicales Socialistes d'entreprise répond à cet argument: à aucun moment, quelle que fût notre opinion à l'égard du Parti Radical ou de l'Union démocratique et Socialiste de la résistance, il ne vient à l'idée de quiconque d'entre nous de dire que notre parti doit cacher son visage, de nier que nous sommes des adhérents du parti de la classe ouvrière organisée.
(Applaudissements)
Mais il est bien évident et l'on s'en aperçoit à l'intérieur des syndicats où les Socialistes ne mènent pas le combat qu'ils devraient mener (on s'en aperçoit même déjà dans les syndicats agricoles où, parfois, il n'y a qu'un seul Communiste contre 60 Socialistes et où c'est le Communiste qui devient secrétaire), il est bien évident, dis-je, que nos camarades du Parti Communiste ont un autre dévouement, une autre discipline, une autre dynamique que nous.
Ce fut le cas, en particulier, au lendemain des élections, et le combat n'est pas terminé, il continue.
Par contre, les adhérents du Parti Communiste réfléchissent moins que les nôtres, ils acceptent tout ce qui vient de leur Comité central. Quant à moi, camarades, je ne me plains pas de ce que vous repoussiez parfois une partie de ce qui vous vient de votre Comité central: au contraire, je m'en réjouis.
Tout de même, cela doit être plus facile d'être un Secrétaire du Parti Communiste que d'être un Secrétaire du Parti Socialiste.
(Vifs applaudissements et sourires)

Une voix - C'est aussi moins amusant.

Daniel Mayer - Passons au moyens dont se servent nos camarades du Parti Communiste: ils partent un peu de ce principe que la fin justifie les moyens et que tout est bon pour arriver à la réalisation matérielle de la politique que l'on poursuit.
Or, pour ce qui nous concerne, il en va tout différemment. En effet, nous pensons que plus l'idéal est noble (et le Socialisme pour nous est le plus noble de tous les idéaux), moins il doit se servir de n'importe quelle arme pour triompher.
(Applaudissements)
Nous n'avons pas toujours l'impression que nos camarades Communistes aient les mêmes scrupules que nous à cet égard.
« Mais, alors, me direz-vous, vous concluez négativement, vous dites qu'il ne faut pas d'unité organique avec les Communistes. », et les plus logiciens des membres de ce Congrès vont ajouter que, si ce n'est pas l'unité organique, c'est quelque chose qui ressemble singulièrement à la rupture avec le Parti

Fondation Jean Jaurès

Communiste.
Non, à aucun prix il ne faudrait que ce Congrès sortît je ne sais quel vestige de rupture avec le Parti Communiste.
(Applaudissements)
Vous le savez, ce n'est pas pour des raisons mystiques ou subalternes: cela n'aurait aucune importance. Il ne faudrait pas que l'on dise que nous avons eu un complexe d'infériorité et que pour cela le Congrès a décidé la rupture? Ce n'est pas une telle raison qui nous anime, ce qui nous anime, c'est l'idée de la victoire de la classe ouvrière. Or pour avoir cette victoire, il est nécessaire d'avoir un seul combat.
Il est évident qu'il faut élargir et étendre l'Unité, cette unité qui est le seul moyen pour nous de poursuivre la conquête des libertés politiques.
(Applaudissements)
On parle souvent de pouvoir personnel et, ce matin, on a évoqué la présence d'un certain nombre de ministres à l'intérieur du gouvernement. Tant que nos ministres Socialistes y seront avec les ministres Communistes, il ne sera pas nécessaire de nous garantir à ce point de vue. Tant que les masses populaires Communistes et Socialistes pourront, par leurs manifestations, obtenir leurs desiderata et leurs revendications communes, ce sera le signe de la sauvegarde de nos libertés publiques.
(Applaudissements)
De la participation ministérielle, un jour, en Belgique, le camarade Grumbach a donné une formule propre à son tempérament, et la question reviendra souvent à la tribune de nos Congrès, mais, hier, c'était la participation des Socialistes à des ministères bourgeois et, demain, ce sera celle des bourgeois à des ministères Socialistes, en attendant que ce soit seulement la participation Socialiste au pouvoir.
Ce problème-là ne m'effarouche pas, il ne me fait pas peur, tant que je sais qu'il ne sera pas interprété diversement par une classe ouvrière en lutte contre elle-même, se dressant contre elle-même et n'arrivant pas à connaître ce que sont les buts communs du prolétariat.
Il nous faut donc préserver l'unité d'action pour préparer la République elle-même. C'est, en effet, la classe ouvrière qui, de tout temps, a défendu la démocratie et la République, et le camarade Léon Blum, hier encore, a fait observer très justement que, maintenant, il ne pouvait pas y avoir de contestation sur la nécessité de défendre la République et de défendre la démocratie.
Codifier l'unité d'action, cela veut dire se mettre d'accord sur les grands principes et cela veut dire inviter par notre exemple personnel nos camarades Communistes à être loyaux dans l'acceptation de ces principes et dans l'exécution de ce qu'on aura arrêté en commun.
Je ne désespère pas de voir le jour où nos camarades Communistes connaîtront de nouveau le chemin de la loyauté et du scrupule politiques.
(Applaudissements)
La classe ouvrière aime ce qui est clair, elle aime ce qui est net, et elle a pu, par sa faute, être dupée aux élections municipales, mais, aux prochaines élections,

Fondation Jean Jaurès

elle ne sera pas dupée de nouveau et elle comprendra très bien qu'il faut aller au combat avec son drapeau largement déployé vers un grand regroupement démocratique et républicain qui amènera la victoire de la République et la défense des libertés publiques.
(Applaudissements)
Je crois, camarades, que vous partagez mon avis, si j'en juge par les mouvements de ce Congrès et par les applaudissements des diverses fractions de l'assemblée. Toutefois, je ne suis pas absolument certain, dans la première partie, puis dans la seconde partie de mon exposé, d'avoir été applaudi par les mêmes fractions de l'assemblée.
Mais pour ce qui nous concerne, le problème est un: on ne peut pas se prononcer contre une unité organique et contre une unité d'action de même qu'on ne peut pas dire que l'unité d'action amènera immédiatement l'unité organique.
Il faut que notre parti dise que les conditions de l'unité organique ne sont pas remplies, mais qu'il espère qu'une unité d'action fraternelle amènera facilement la réalisation de ces conditions, car on ne peut pas faire l'un sans faire l'autre.
Je voudrais donc que le Congrès comprît que ce n'est pas avec du sentiment seulement, mais avec un certain sens des réalités aussi, qu'il devra se prononcer.
Il faudra oublier ce que j'ai dit lorsque j'ai parlé de Frontignan et de Calais, il faudra oublier toutes les critiques et toutes les luttes, il faudra oublier les pelures d'orange et les campagnes de calomnie et, dans une union fraternelle, poursuivre l'unité d'action de toutes nos forces.
Et je voudrais que de ce Congrès sortît un vote unanime sur cette politique, un vote qui dise que l'unité d'action est nécessaire et qu'elle sera le chemin qui nous conduira à l'unité organique.
C'est là où nous avons l'occasion de nous rappeler le mot de Jean
Jaurès sur les arbres séparés et qu'il faut nous souvenir que, malgré
cette séparation, les branches s'entrelacèrent quand même.
(Applaudissements)

Le président

Camarades, je vous remercie de l'attention avec laquelle vous avez entendu notre Secrétaire général, en même temps que je le félicite du magnifique exposé qu'il vient de nous présenter.
Camarades, afin de reposer un moment votre attention, je vais vous faire quelques communications.
(Le président donne lecture d'un télégramme du Mouvement Socialiste de Catalogne)
(Applaudissements)
En ma qualité de toulousain, je suis particulièrement heureux de remercier nos camarades catalans.
Maintenant, camarades, je vous demande toute votre attention sur la question de l'organisation de vos débats. Il est, actuellement, 17 heures, et à 19h30, il faut que le débat soit terminé. En effet, je vous rappelle qu'à 20h aura lieu, à la Sorbonne, un grand meeting sur la Cité future sous la présidence du camarade

Léon Blum, avec la participation des camarades … et Lucienne Lemoine.
Or il y a plus de 50 orateurs inscrits. Si donc nous voulons donner la parole à chacun d'eux, nous serons obligés de fixer leur temps de parole à deux ou trois minutes. J'estime, dans ces conditions, que le débat ne serait pas un véritable débat, aucun des orateurs ne pouvant, dans un temps aussi court, développer sa pensée.
Il est donc nécessaire de limiter le nombre des orateurs à dix au plus, et je vous fais la proposition suivante:
II y a, dans cette salle, des fédérations partisanes de l'unité organique immédiate, les unes sont du Nord et de l'Est, les autres sont du Midi: je vous demande donc, de vous réunir tous dans une salle voisine et de désigner un ou deux orateurs pour développer chaque thèse, pendant que les autres camarades se réuniraient dans une autre salle et se mettraient également d'accord sur le choix de leurs orateurs.
Le Congrès est-il d'accord avec cette méthode?.. Je la mets aux voix.
(Adopté)
Par conséquent, je propose que les partisans de l'unité organique immédiate se réunissent dans la Salle des Commissions; que les partisans de l'unité d'action se réunissent dans la salle G, au 1er étage, et que la séance du Congrès soit suspendue pendant quelques minutes. Il n'y a pas d'opposition?.. Adopté. La séance est suspendue.

(La séance, suspendue à 17h, est reprise à 17h45)

Le président - Camarades, la séance est reprise. A la suite de la conférence qui vient d'avoir lieu entre les partisans des différentes tendances, le nombre des orateurs inscrits a été considérablement réduit.
D'autre part, le Secrétariat général m'a demandé de vous proposer de continuer le débat sur l'Unité demain matin et de tenir une séance de nuit demain soir pour liquider les questions de politique intérieure et extérieure.
Par conséquent, nous reprendrions le débat sur l'Unité pendant 90 minutes environ, ce soir, et pendant 190 minutes environ, demain, ce qui ferait, au total, 280 minutes.
(Approbation)
D'autre part, le nombre des orateurs a été réduit à 19.
(Exclamations)
Cela donne environ un quart d'heure par orateur. D'ailleurs, je demande aux orateurs inscrits d'économiser encore, si possible, quelques minutes sur leur temps de parole.
Les différentes tendances se sont groupées de la manière suivante:
1° - Un groupe formé des partisans de la reprise des pourparlers. Principaux orateurs: Grumbach, Métayer...
2° - Un groupe qui comprend notamment les camarades Laurent et Dupont.
3° - Un groupe qui a choisi comme orateurs les camarades Péladan et Soron.
4° - Un premier groupe formé des partisans de l'unité organique et dont les

Fondation Jean Jaurès

orateurs principaux sont les camarades Mingeot, Perrot, Bernard...
5° - Un autre groupe dont les orateurs sont les camarades Bloncourt et Rivet.
Avant d'ouvrir le débat, j'ai une communication à vous faire: les camarades de l'Ille-et-Vilaine, de la Somme, du Nord, de l'Aisne, du Pas-de-Calais et moi-même sont priés de se rendre au « Populaire », mardi à 15h, afin de vérifier les comptes.
D'autre part, le camarade Bloch (?), qui était au procès Pétain, s'était inscrit pour parler en faveur de la tendance de l'unité organique, délégué à cette fin par la fédération de l'Aisne. Je lui demande de se mettre d'accord avec les orateurs que j'ai nommés comme partisans de l'unité organique: la question est de savoir s'il parlera aussi. Ici, camarades, je vous fais observer que, si vous augmentez le nombre des orateurs, le temps de parole de chacun d'entre eux sera diminué.

Larminat ( )

On vient de nous proposer un changement à l'ordre du jour de la séance de demain matin. Il s'agit d'en supprimer la question de la politique extérieure, dont vous connaissez l'extrême gravité. Alors que le Congrès du Parti Socialiste se réunit pour la première fois après les six que nous venons de passer et alors que toutes les questions que nous pouvons discuter sont dominées par le problème de la politique extérieure, il n'est pas possible, il n'est pas admissible qu'on vienne nous proposer, à la dernière minute, de faire passer la discussion sur une pareille question au milieu d'autres questions d'un intérêt tout intérieur.
Je prie donc le Congrès, dans l'intérêt de sa bonne réputation, de ne pas admettre qu'on fasse passer aux séances de nuit (dont les trois-quarts de nos camarades sont absents) cette question importante, primordiale de la politique extérieure, laquelle comprend, en particulier, celle de la position du Parti Socialiste dans ses rapports avec la question allemande.
Je demande que la question de la politique extérieure reste fixée à l'ordre du jour de la séance de demain matin.
(Approbation)

Le président - Si nous suivons le camarade Larminat, je ne sais pas ce qui pourra en résulter pour le débat sur l'Unité. J'ai été saisi d'une proposition tendant à tenir, demain, une séance de nuit pour discuter les autres questions et je demande aux partisans de cette proposition de vouloir bien le manifester.
(La proposition est adoptée)
La parole est au camarade Grumbach.

Salomon Grumbach (Bas-Rhin)

Camarades, pour l'avenir du mouvement Socialiste en France le débat qui commence est d'une importance qu'on ne saurait exagérer. Ici, je parle comme premier orateur de l'un des groupes que le président a énumérés: celui des délégués qui veulent que la discussion commencée entre le Parti Communiste et le Parti Socialiste SFIO continue. Or pour quelle raison le voulons-nous? Parce

que l'offre de novembre 1944 n'est pas venue du Parti Communiste mais de notre propre parti.
En 1944, le Congrès des Cadres Socialiste, sur la proposition des camarades Jules Moch, Daniel Mayer et autres, a voté un texte qui se terminait par la phrase suivante: « Le Parti Socialiste renouvelle solennellement au Parti Communiste français, avec sa loyauté et sa traditionnelle bonne foi, l'offre d'unité déjà faite dans la lutte clandestine. »
A ce moment-là, ne savait-on pas (comme pendant la clandestinité) quel était l'état d'esprit du Parti Communiste et qu'il y avait eu un Pacte germano-soviétique? Ne savait-on pas tout ce que le Parti Communiste avait écrit contre Léon Blum et autres?
Oubliait-on la création de la IIIème Internationale par Lénine et ses amis et la dissolution de la IIème Internationale ? Oubliait-on tout ce que les Communistes ont fait, toutes les infamies qu'il nous a fallu supporter pendant des années?
Je n'ai qu'à regarder mes amis d'Alsace pour me souvenir de ce qui s'est passé à un certain moment. Peuvent-ils oublier ce qui s'est passé au cours de cette année ? Non. Je n'oublie rien, mais je considère qu'au seuil de ce débat il ne faut se laisser guider par le souvenir de ce passé que dans la mesure où c'est un souvenir du passé et non pour rappeler toutes les polémiques, toutes les luttes, toutes les misères humaines.
L'homme qui préside, aujourd'hui, cette séance a écrit, avec raison, dans « l'Espoir de Toulouse » du 9 juillet, que, si nous commençons pour traiter ces problèmes à discuter sur les responsabilités du Parti Socialiste ou du Parti Communiste dans tels et tels événements, nous ferons le contraire d'un travail constructif.
Il est nécessaire de s'élever au dessus des contingences locales et des rivalités de personnes: ce problème, qui est un grand problème, demande à être traité dans le respect de sa grandeur.
C'est donc sans qu'on se rappelle rien de ce qui s'est passé ou de ce qui se passe actuellement au cours des dernières élections municipales ou au cours des séances de l'assemblée consultative et sans penser à ce qui se passera peut-être demain dans les batailles politiques que je désire poser ce problème dans le cadre non seulement national, mais international dans lequel il se place.
J'appartiens à une génération qui a connu l'Internationale unique et la classe ouvrière organisée dans une seule internationale et dans des partis Socialistes uniques. D'autres les ont connus comme moi. J'ai assisté, avant l'autre guerre, à des séances du Bureau exécutif international où j'ai eu la joie de rencontrer Jaurès, Vaillant, Lénine et autres, et lorsqu'on 1920 est survenue la scission dans laquelle nous n'avons certes pas de responsabilité, mais qui a éclaté pour des raisons de haute politique internationale et qui était voulue par Moscou, de même que Moscou désire, aujourd'hui, l'unité, lorsque cette scission s'est produite, croyez bien que ce fut pour nous une des plus grandes douleurs que nous ayons pu vivre et qu'il a fallu que nous fussions bien convaincus d'avoir raison pour la supporter et aller à la bataille.
Croyez-le bien! encore aujourd'hui, lorsque nous voulons avec ceux qui sont

d’accord avec nous recréer cette unité; c’est parce que nous pensons à l’avenir.
N’y a-t-il donc rien de changé depuis 1920? Hier, dans un discours aussi puissant qu’entraînant, avec le talent séduisant qui est le sien, Léon Blum nous a dit: « Voulez-vous oublier ce qui s’est passé depuis Amsterdam, depuis 4 ou 5 ans, sur le plan général de notre déclaration de principes et de nos statuts? » Pour moi, j’ajoute, en vertu de ce même rappel: «Voulez-vous oublier ce qui s’est passé de 1920 à 1945? »
Pendant cette période, il s’est passé des événements qui ont bouleversé tant de choses, et la guerre est certainement le plus puissant d’entre eux.
Parmi les jeunes générations, n’y a-t-il pas des dizaines de millions de travailleurs qui ne peuvent pas comprendre cette scission, parce qu’ils ne l’ont pas vue se produire? Ils rentrent dans l’action et ils trouvent que ni la classe ouvrière ni le Socialisme ne doivent jamais se laisser séparer.
Ces jeunes se demandent pourquoi il existe à l’encontre du Parti Socialiste un Parti Communiste qui se réclame, lui aussi, de nos principes marxistes et qui veut également la révolution sociale, la même société nouvelle, la même transformation sociale par d’autres moyens. Ils se demandent laquelle de ces deux organisations ils doivent choisir.
Ainsi, nous risquons de voir des centaines de milliers de jeunes, désorientés, hésitant entre les Socialistes et les Communistes, rester en dehors du mouvement ouvrier.
Quel est le pourcentage des ouvriers qui se trouvent dans les rangs de nos deux partis? En tout, il y en a peut-être 85 à 90% qui n’appartiennent à aucune organisation.
(Approbation)
Il est donc d’une importance capitale qu’une unité syndicale internationale soit en train de se réaliser.
Je sais ce que l’on dit: je sais que l’on souligne que l’unité syndicale qui existe actuellement comporte des divergences, et c’est vrai, je connais les conflits qui subsistent.
L’unité syndicale qui doit sortir de la conférence de septembre à Paris, il faut donc la préparer, la classe ouvrière de tous les pays doit se trouver syndicalement unie. Or la classe ouvrière, dans la mesure où ses éléments actifs participeront à des organisations politiques différentes, continuera à être divisée.
Cela, il faut y penser, comme il faut penser aux transformations politiques qui se sont produites.
La question de l’unité de la classe ouvrière n’est pas seulement liée à nos misères départementales, électorales, nationales: elle est liée à la situation internationale elle-même. La classe ouvrière est devenue trop puissante pour qu’un fait particulier quelconque ne puisse pas avoir de conséquences sur l’ensemble de la situation.
Un monde nouveau est né, un ancien monde s’est effondré avec la guerre: celui que Hitler et Mussolini avaient voulu établir. Mais un troisième monde est en train de naître dans la confusion, et nous ne savons pas encore ce qu’il doit donner.

Fondation Jean Jaurès

Une charte a été établie à San Francisco en vue d'organiser la paix et elle aura besoin d'un maximum d'encouragement de la part de la classe ouvrière internationale afin que naisse un nouveau monde profondément différent de la société capitaliste.
Et vous voudriez examiner le problème de l'unité organique sous l'angle national seulement? Non, et je pense que le devoir de chacun, à cet égard, est de mesurer exactement les responsabilités qui nous incombent.
Je pense que nous devons dire combien nous regrettons profondément que l'atmosphère qui existe chez nous, en France, ne permette pas d'envisager la réalisation immédiate de cette unité organique et combien nous voudrions que les conditions nécessaires pour la faire tout de suite fussent remplies.
Mais tout en constatant le fait, il ne faut pas, pour cela, interrompre pendant quelques mois les pourparlers que nous avions commencés.
Nous savons combien le problème est complexe, nous savons que nous devons l'examiner sous son aspect international et nous ne voudrions, à aucun prix qu'une unité avec les Communistes provoquât une scission dans le Parti Socialiste.
Tous, nous savons très bien ce qui doit nous réunir à tout moment lorsque nous discutons ces problèmes et que ce qui doit nous préoccuper le plus, c'est l'unité de tous les Socialistes, avant tout.
Or je n'ai pas l'impression que, quelles que soient nos divergences d'opinion au sujet de la meilleure méthode pour aboutir, ces divergences d'opinion puissent provoquer chez nous une scission quelconque ou une hostilité quelconque entre ce que l'on a commencé à appeler « les différentes tendances ».
Je dis, cependant, que nous ne pourrons, à aucun moment, nous séparer de ce magnifique Labour Party qui vient de prendre le pouvoir en Grande-Bretagne et qui a le bonheur de ne pas avoir en face de lui un Parti Communiste, puisqu'à la nouvelle Chambre des Communes il y a 394 Socialistes et 2 Communistes élus!
(Applaudissements)
C'est la raison pour laquelle le problème ne se pose pas de même, chez nous, en France, où le Parti Communiste est autrement puissant qu'en Angleterre.
Je comprends donc très bien que le Labour Party ne traite pas ce problème comme nous; néanmoins, je sais que nos camarades anglais ont décidé d'envoyer prochainement une délégation à Moscou pour discuter l'ensemble de la question de l'organisation de la classe ouvrière.
Aussi, en proposant la reprise des pourparlers d'unité, en renforçant l'unité d'action, comme on l'a suggéré, d'accord avec Daniel Mayer, nous n'avançons rien qui puisse mettre en danger ni l'unité du parti ni notre fraternité ni notre amitié et nous restons fidèles à ce que notre Parti lui-même a voulu lorsqu'en novembre, à l'unanimité, le Congrès a proposé au Parti Communiste l'Unité et la discussion au sujet de l'Unité.
Camarades, j'ai l'honneur de faire partie du Comité d'entente. J'ai l'honneur de faire partie de deux ou trois comités, de la sous-commission d'arbitrage, avec les camarades Le Troquer et Vincent Auriol, et de la sous-commission de l'unité organique. Cette dernière, d'ailleurs, n'a siégé qu'une seule fois, mais, au cours

Fondation Jean Jaurès

de cette unique réunion, nous avions décidé d'établir des memoranda et de les échanger.
A certains moments, on a suspecté les pourparlers avec les Communistes à la suite des élections municipales et de l'atmosphère créée par celles-ci, et les Communistes ont saisi l'occasion: ils ont eu le tort de publier immédiatement un projet de charte d'unité.
J'ai toujours été d'accord arec ceux de mes camarades dont me séparaient des nuances d'opinion en ce qui concerne la méthode à employer pour arriver à l'Unité et je n'ai jamais caché ma pensée aux Communistes: c'est que la discussion entre les organisations syndicales doit se poursuivre à la tête.
La fédération du Tarn (à laquelle appartint Jean Jaurès qui, dans un autre débat sur l'Unité, a joué le rôle que vous connaissez) attache à ce problème une importance digne de son passé. La fédération du Tarn ne comprend pas les conditions actuelles où se pose la question, elle reconnaît, toutefois, que ces conditions sont non seulement différentes de celles d'autrefois, mais encore infiniment plus difficiles pour réaliser l'Unité.
Elle pense aussi que cette unité, aujourd'hui, est plus importante et plus indispensable encore qu'elle ne l'a été au commencement du siècle.
L'unité, Jean Jaurès l'avait proposée, une première fois, en 1897 et Léon Blum, dans une magnifique série d'articles, a écrit qu'il fallait, avant tout, éviter l'immense déception qui se ferait dans la classe ouvrière si cette unité ne se réalisait pas. Vos articles, mon cher Blum, ont pesé d'un poids lourd sur les réflexions de nos camarades et, une fois de plus, j'ai admiré, en même temps que la sureté de votre logique, le développement de votre raisonnement.
Je me disais: « Ce Léon Blum, mon cœur l'embrasse, mon cerveau l'adore, mais ma raison frissonne. ».
(Applaudissements)
Et pourquoi?

Le président - Je fais observer au Congrès que l'orateur parle depuis un quart d'heure. Désirez-vous qu'il continue?

Salomon Grumbach - Je m'excuse…
Dans le « Populaire », vous avez pu lire les magnifiques articles du camarade Léon Blum et, aujourd'hui, un autre de nos camarades a parlé une heure. Ce serait une honte si on n'avait pas le droit de poser ce problème dans le cadre général et de le développer dans son ampleur. Encore une fois, je m'excuse de prolonger mon intervention, mais il s'agit d'une position vitale pour le Socialisme français. Ce que nous voulons qu'il sorte de nos pourparlers avec le Parti Communiste: c'est une position internationale qui ne soit pas affaiblie.
Il ne faut pas qu'au moment où le Socialisme demande à tous les peuples de s'unir, à toutes les grandes puissances de s'unir pour la paix, au moment où il leur demande de faire un effort pour la paix du monde, il se produise une scission dans la classe ouvrière nationale et internationale.
Je voudrais, en effet, après ces 25 années, vivre celle où la classe ouvrière sera

réunie. Ce temps-là, j'espère que nous y arriverons. Il ne faut pas oublier que ni en Italie ni en Allemagne le fascisme et l'hitlérisme ne seraient parvenus au pouvoir s'il n'y avait eu, dans ces deux pays, une scission funeste.
(Applaudissements)
En Italie, s'il n'y avait pas eu une scission, on n'aurait pas connu Mussolini.
Assurément, le fascisme est mort dans la personne de ses grands chefs, mais l'état d'esprit fasciste n'est pas mort, même en France. Je ne voudrais donc pas que ce fût la réaction qui pût bénéficier de cela et que, demain, le grand œuvre auquel nous allons nous attacher, vous et nous, disparaisse parce que nous n'aurons pas été assez forts ou clairvoyants pour faire l'impossible afin de rétablir l'Unité.
Ce que je veux, c'est que le Parti Socialiste, ayant la conscience tranquille, puisse regarder dans les yeux les Communistes pour leur faire dire que, si jamais l'Unité doit être réalisée, nous aurons fait tout notre possible, car, demain, en effet, vis-à-vis des autres partis, nous voulons pouvoir remporter une victoire comme l'a fait le Labour Party.
Or, la victoire, vous ne la remporterez pas sans l'union de la totalité de toutes les forces Socialistes et Communistes.
Malgré la scission, nous pourrons remporter des succès, mais, à aucun moment, nous ne pourrons avoir cette majorité absolue qu'a obtenue le Labour Party.
C'est donc l'unité que nous devons faire, nous français Socialistes.

Jean Minjoz (Doubs)

Camarades, les fédérations de l'est souhaitent l'unité. Le Congrès de novembre s'était prononcé d'une façon extrêmement claire à cet égard. Rappelant notre attitude dans la clandestinité, constatant surtout que les divergences qui avaient motivé autrefois la division en Parti Socialiste et Communiste s'étaient atténuées et avaient même presque disparues, la Congrès avait affirmé sa volonté de revenir à l'unité.
Or, aujourd'hui, après neuf mois de discussion dans le Comité d'entente, et de rapports avec le Parti Communiste, le problème en est resté au même point, avec cette différence toute fois - je le dirai brutalement - que l'on sent chez certains, de part et d'autre, un désir de trouver des échappatoires et de dresser des obstacles.
Dans le Doubs et dans la Haute-Saône, car je parle au nom de ces deux fédérations, nous sommes pour la réalisation de l'unité dans les plus brefs délais possible, ce qui ne veut pas dire, je prie le Congrès de le noter, que nous voulons être absorbés par le Parti Communiste. Ce que nous désirons, c'est une vraie fusion, dans la loyauté et dans la bonne foi réciproque.
(Applaudissements)
Nous voulons que le même désir unitaire qui, il y a quarante ans, animait Jaurès, Vaillant et Jules Guesde, se retrouve aujourd'hui - je m'excuse de citer des noms - aussi bien chez Duclos que chez Léon Blum, aussi bien chez Thorez que chez Daniel Mayer, aussi bien chez Cachin que chez Bracke.
Si cette même volonté se retrouve de part et d'autre chez nos dirigeants, nous

avons la conviction que ces obstacles qui paraissent insurmontables seront franchis et que sera constitué ce grand parti du monde du travail que nous appelons de tous nos vœux.
L'unité est indispensable au triomphe du Socialisme et du Communisme. Séparés, nous sommes impuissants. Unis, en France comme à l'extérieur, nous serons victorieux. Aux dernières élections municipales, toutes les fois que nous avons fait l'union avec nos camarades Communistes, nous avons battu les radicaux et les réactionnaires.
(Applaudissements)
Je suis persuadé que demain, aux élections à la Constituante, si nous pouvons faire la même chose, nous arriverons au même résultat, quel que soit le mode de scrutin qui nous sera imposé.
Et puis, pourquoi encore faut-il faire l'unité? Parce que les masses populaires, celles qui n'adhèrent ni au Parti Socialiste ni au Parti Communiste ni à ses filiales, veulent fermement l'unité.
Vous n'avez qu'à aller dans les réunions de province, dans les campagnes comme dans les villes, dans les chefs-lieux de canton, partout on vous posera la même question: Qu'attendez-vous pour faire l'unité? Cette question est posée par les ouvriers, mais aussi par les paysans qui viennent de plus en plus a nous parce qu'ils sentent que le Socialisme est l'avenir; mais ils sentent aussi la nécessité de faire un seul grand parti qui se réclame du Socialisme.
De plus, l'unité existe au point de vue syndical. Depuis des années, elle a été réalisée sur le terrain syndical où l'on a su trouver le climat qui a permis des relations plus confiantes et plus fraternelles. Demandez aux camarades des syndicats…
(Bruit. Mouvements divers)
Camarades, si ce que nous disons ne vous plait pas, c'est que vous dupez le public, quand vous affirmez votre volonté d'unité. Nous pensons, quant à nous, que l'unité politique est conditionnée par l'unité syndicale. Dans les pays où les syndicats sont divisés et où il y a plusieurs CGT, on trouve plusieurs partis politiques; au contraire, quand il n'y a qu'une seule centrale ouvrière, il n'y a également qu'un seul parti de la classe ouvrière, quel que soit son nom.
Est-ce à dire que nous nous refusons à comprendre les objections qui ont été soulevées par différents camarades, notamment par Léon Blum dans sa série d'articles du « Populaire »? Croyez-vous que nous ne voyons pas que différents points devront être réglés et qu'il faudra résoudre en particulier le problème de l'organisation du nouveau Parti? Croyez-vous que nous ne voulons pas poser la question de l'indépendance du nouveau parti, vis-à-vis des gouvernements extérieurs de la Russie Soviétique ou peut-être demain de l'Angleterre travailliste? Croyez-vous que nous n'attachons pas d'importance à l'attitude du Parti Communiste, ne serait-ce qu'au point de vue des débats de l'assemblée consultative où nous le voyons joindre ses bulletins à ceux de nos adversaires? Et croyez-vous que ne se pose pas pour nous la question de l'Internationale ouvrière?
Nous savons tout cela, camarades. Mais, partisans de l'unité organique, nous

Fondation Jean-Jaurès

pensons tout de même que la fusion peut être très rapidement réalisée, si de part et d'autre - j'y reviens, car c'est le point crucial - si, de part et d'autre on veut aborder la discussion avec bonne foi, avec la ferme volonté d'aboutir.
Pour cela, il faut que le Comité d'entente reprenne rapidement ses travaux, qu'il confronte les deux propositions, qu'il discute les points signalés par Léon Blum dans ses articles, il faut qu'il demande à nos camarades Communistes toutes les garanties pour que l'unité ne soit pas une façade mais une union féconde qui permette enfin au Socialisme français de remporter auprès des masses une victoire totale et définitive.
Mais, pendant ces discussions préliminaires qui vont durer quelques semaines si ce n'est davantage, il faudra poursuivre l'unité d'action avec le Parti Communiste.
A cet égard, pour éviter toute désagrégation de notre Parti, toute diminution de sa puissance et de son influence qui sont indispensables, il faudra créer des comités d'entente départementaux et locaux...
(Bruit. Mouvements divers)
Camarades, ceux d'entre vous qui ne sont pas d'accord pourront le dire à cette tribune. Permettez-moi de faire connaître la pensée de ceux qui veulent fermement l'unité, sans idée derrière la tête.
Je dis que, pour favoriser ce climat d'unité, il faut créer des comités d'entente départementaux et locaux, à mission réduite, qui auront pout but;
1° - de réaliser dans les départements et les communes un climat de compréhension, et cordialité et de collaboration mutuelle;
2° - de résoudre les conflits qui peuvent se produire sur le terrain communal ou départemental entre Socialistes et Communistes;
3° - d'organiser des manifestations communes.
Et pendant ce temps, la Commission d'unité organique pourra travailler utilement, si elle a la volonté d'aboutir à la réalisation de cette unité qui nous est chère.
Voilà, Camarades, comment nous comprenons la question de l'unité, dans le Doubs et dans la Haute-Saône. Il ne s'agit pas du tout d'une absorption pure et simple par le Parti Communiste; il ne s'agit pas d'une adhésion sans condition au Parti Communiste. L'unité suppose une large discussion, une confrontation générale des points de vue. Nous sommes convaincus qu'elle sortira de cette confrontation générale, si nos dirigeants y participent, de part et d'autre, sans arrière-pensée, simplement avec la volonté bien arrêtée d'aboutir et de réaliser, dans la loyauté et la fraternité, cette unité du monde du travail, à laquelle notre Parti n'a cessé de travailler depuis 1920, comme le rappelait ce matin Daniel Mayer, en citant le discours de Léon Blum au Congrès de Tours.
(Applaudissements)

Augustin Laurent (Nord)

Camarades, Daniel Mayer a eu raison de dire que, si nous nous en tenions strictement au libellé de l'ordre du jour, nous n'aurions à délibérer cet après-midi que sur le point de savoir où nous en sommes de nos rapports avec le Parti

Fondation Jean-Jaurès

Communiste.
Ce qui donne à la question que nous débattons son caractère un peu urgent, ce qui met le Congrès dans l'obligation de trancher la question qui se pose devant lui, chacun s'en rend compte, c'est la publication tapageuse du projet de Charte du Parti Communiste. On peut le regretter ou on peut s'en féliciter; mais nous sommes obligés de prendre, ce soir ou demain matin, une décision claire et sans ambiguïté.
La fédération du Nord a délibéré longuement sur ce problème; pendant des heures, nos déléguées ont pu librement apporter leurs observations, leurs remarques et leurs solutions.
Pour la clarté de la discussion et pour essayer de ne pas dépasser le temps de parole qui m'est imparti, je voudrais faire deux remarques.
La première : Après les élections municipale, le Comité directeur, relevant dans les rapports des fédérations, un certain nombre de passages relatifs à des incidents qui s'étaient produits un peu partout, a décidé de faire connaître au Parti Communiste qu'il suspendait les travaux de la Commission d'unification afin, disait-il, d'assainir l'atmosphère et de purger l'hypothèque lourde qui pesait sur les esprits, en un mot pour faciliter ce qu'on a appelé le climat, pour le rendre plus favorable.
Mais, le Comité central du Parti Communiste a immédiatement réalisé la situation. Il a bien compris qu'il trouvait là l'occasion de faire une de ces opérations de grand style auxquelles il nous a habitués. Immédiatement, il a lancé ce qu'il a appelé lui-même sa politique d'unité, sa politique d'offensive en faveur de l'unité.
Sans avertir le Comité d'entente, il a rendu public son projet de charte, a publié avec non moins de tapage les 10 points de Jacques Duclos et s'est livré à de multiples tentatives d'incursion dans les positions Socialistes, par des propositions d'unité à la base, violant en cela les engagements pris. Car, je souligne ce point, la publication du projet de charte constituait une violation flagrante des engagements pris.
Cette politique est très audacieuse. L'audace bien connue de nos camarades Communistes les a conduits à certains agissements qu'il serait difficile, même en y mettant beaucoup de bonne volonté, de qualifier de corrects.
Des exemples, vous en avez tous dans vos fédérations. Mais je veux en citer un en passant, car le secteur Nord, vous vous en doutez, n'a pas été épargné. Cet exemple est le suivant.
On convoque les Socialistes et les Communistes à une réunion commune que l'on fait présider par un Socialiste. Au cours de la réunion, un orateur Communiste rentré de Buchenwald parle des horreurs des camps allemands. Et, profitant à la parole, il parle de l'unité et tente d'obtenir un vote favorable.
Je veux bien que noue soyons beaux joueurs; je veux bien que nous examinions le problème avec le souci de ne pas trop nous embarrasser des questions subalternes et secondaires. Mais, quand on parle de climat ou de conditions morales, est-ce que vous ne pensez pas que, si vraiment le Parti Communiste, avec lequel nous avons tant de contacts, avait le désir sincère, honnête et loyal

de réaliser l'unité, il se livrerait à ces tentatives de débauchage de nos sections?
(Applaudissements)
Vous savez bien qu'il ne le ferait pas et qu'il respecterait notre structure.
(Nouveaux applaudissements)
Mais, je ne veux pas m'attarder. Le Congrès de la fédération du Nord ne s'est pas arrêté une minute à ces considérations. Et pourtant, les motifs de mécontentement ne manquaient pas chez nous. Exemple : les élections municipales. Là non plus, notre Congrès du Nord n'a pas voulu s'arrêter et je ne m'attarderai pas davantage, encore que nous ayons eu à nous plaindre, parce nous avons respecté les décisions du Congres national. Nous avons présenté des listes uniques, partout où nous avons eu à souffrir de ces coalitions que Daniel Mayer a eu raison de stigmatiser, car jamais nous n'aurions été divisés, s'il n'y avait pas eu ces coalitions pour le moins équivoques, pour ne pas employer d'épithète plus cinglante, ces rassemblements sous l'égide de gens qui étaient hier pétainistes, qui étaient croix de feu, qui ont porté la francisque, qui ont participé à toutes les coalitions contre le Parti Socialiste dans les campagnes électorales antérieures.
Mais, encore une fois, je ne veux pas m'attarder à ces questions que je qualifie de subalternes et de secondaires. Le vrai problème n'est pas de savoir si le projet de charte du Parti Communiste contient ou non les choses que nous voudrions y voir.
Je m'explique.
Structure démocratique du parti futur. Indépendance du parti à l'égard des gouvernements, quels qu' ils soient.
Je vous concède que tout cela est écrit noir sur blanc dans le projet de charte Communiste. Je ne prétends pas qu'il n'y ait aucune critique, aucune remarque à faire. sans chercher la petite bête, en apportant des précisions, en examinant les choses du point de vue de la logique Socialiste, nous pourrions dire: « Ce n'est pas tout à fait ce que nous voulions.» Mais, nous pensons que ce n'est pas le moment de discuter sur les virgules. Nous sommes convaincus que, si nous nous rencontrions avec les représentants du Parti Communiste, pour discuter sur le contenu du projet de charte, en apportant des remarques, des propositions ou des modifications de rédaction, nous sommes convaincus qu'ils accepteraient nos suggestions.
(Applaudissements. Mouvements divers)
Ils les accepteraient après des semblants de discussion, comme des concessions qu'ils feraient sur l'autel de l'unité.
Mais, ce n'est pas encore cela, le vrai problème. Le point crucial de la question, le voici. Nous estimons que l'affaire a été mal engagée. Elle a été mal engagée, parce que, au lendemain de la libération, Daniel Mayer a rappelé les efforts que nous avions faits pendant la clandestinité pour renouer les contacts avec le Parti Communiste. J'en étais le témoin; je sais tout ce que nous avons pu faire. Je sais que le Parti était logique avec lui-même, au mois de novembre, en proposant au Parti Communiste de créer un Comité d'entente afin de voir si les conditions n'étaient pas remplies à la fois pour l'unité d'action et l'unité organique. Mais,

Contribution Jean Daniel

soyons francs, soyons sincères. Disons qu'à l'époque nous espérions qu'il y avait vraiment quelque chose de changé. Nous disons que la question a été mal engagée, parce que la scission de 1921 s'est faite sur le plan international et que, à notre avis, l'unité politique de la classe ouvrière ne peut se faire aujourd'hui que sur le plan international.
(Applaudissements)
On nous dit: « Il faut bien que quelqu'un commence; pourquoi le Parti Socialiste ne serait-il pas le premier à réaliser l'unité? »
Nous répondons: « Pourquoi veut-on précisément que ce soient les français qui fassent le premier pas? »
A moins que nous soyons tous atteints de cette maladie grave qui s'appelle la neurasthénie et que nous ayons le goût du suicide, je dis que je ne parviens pas à concevoir, pour les Socialistes français, la possibilité de se fondre dans un nouveau parti qui ne serait pas de la même organisation internationale que nos camarades Socialistes des pays étrangers que nous avons salués ici hier.
(Vifs applaudissements)
Se trouve-t-il vraiment un seul Socialiste qui envisage, dans la situation internationale présente, la possibilité de n'avoir plus de liens fraternels avec nos camarades du Labour Party qui viennent de prendre le pouvoir en Angleterre?
(Applaudissements)
Oui, je pose à nouveau la question: pourquoi veut-on que ce soit la France qui entre la première et seule dans la voie de la fusion organique avec le Parti Communiste?
Deux partis frères ont déjà examiné la question. Ce sont nos camarades belges et nos camarades italiens. Vous connaissez la suite. D'accord sur le principe, d'accord sur la réalisation de l'unité d'action dont ils sentent comme nous la nécessité, ils déclarent tout net, en ce qui concerne l'unité organique, que l'heure n'est pas venue, que l'heure n'a pas sonné.
Et je dis à notre Camarade Grumbach: « Mon Cher Grumbach, il ne faut pas reprocher à nos camarades belges ou italiens, à ceux qui représentent les partis politiques des autres pays, de jouer à cache-cache, de n'être pas loyaux. La vérité, c'est qu'ils voient comme nous le problème tel qu'il se pose. »
Et quelles sont les raisons qu'ils font valoir ? Celles que nous allons dire. Je sais qu'il n'est pas très agréable de dire ce que l'on pense sur des problèmes de cette nature, à l'heure présente. Il est fort probable que demain on dira que les voix de la fédération du Nord ont pesé sur la décision du Congrès national du Parti Socialiste, et que son représentant a fait entendre le langage du fascisme et de l'hitlérisme. Et je voudrais bien que cela aussi disparaisse, si l'on a vraiment le désir de créer un climat favorable à l'entente.
(Applaudissements)
Nous voudrions avoir le droit de dire franchement ce que nous pensons sur les problèmes internationaux, sans nous voir accoler l'épithète d'anti-communiste ou d'antibolcheviste.
Voici ce que disent nos camarades italiens et belges, et qua noue disons nous-mêmes. Malgré le rôle éminent qu'ont joué les partis Communistes européens

Fondation Jean Jaurès

pour la libération de leur pays, malgré les efforts qu'ils font pour apparaître comme de véritables partis nationaux, nous sommes bien obligés de constater qu'ils sont restés absolument inféodés à l'URSS.
Faut-il citer des exemples, à l'appui de cette thèse? Rappelez-vous, camarades, l'affaire de Trieste. Je ne développerai pas la question que vous connaissez. Rappelez-vous l'affaire des Détroits, la question des Pactes régionaux. A quel moment avez-vous vu le Parti Communiste écrire une phrase, une ligne, un mot qui pouvait être une critique ou une réserve sur la politique de Molotov?
Actuellement, que se passe-t-il en Chine? On nous dit que des troupes de Tchang Kaï Chek on été aux prises avec des troupes Communistes et que des combats ont eu lieu. Qui a tort? Qui a raison? Je n'en sais rien. Ce que je sais c'est que la Chine de Tchang Kaï Chek est aux prises avec le fascisme et que tout le monde a toujours été d'accord pour reconnaître qu'elle fait une guerre nationale. Vous savez quelle a été l'attitude des Communistes dans cette affaire, et vous conviendrez qu'elle est de nature à susciter en nous quelque inquiétude, à nous faire penser que l'heure n'est pas venue de faire une fusion organique, alors que tant de choses restent pour nous nébuleuses, mystérieuses, d'un sens réel que nous n'arrivons pas à comprendre. En tout cas, ce que je constate, c'est que le Parti Communiste attaque Tchang Kaï Tchek d'une manière violente, car il est entendu qu'en toutes circonstances, en tout état de cause et quoi qu'il arrive, l'URSS a toujours raison.
Bien d'autres faits encore établissent le conformisme soviétique du Parti Communiste français et des autres partis Communistes européens. A quoi bon les rappeler?
Mais, Camarades, cette politique-là pourrait être atténuée; en tout cas, les dangers qu'elle présente à nos yeux pourraient être amenuisés, si l'attitude de l'URSS en en matière internationale était plus conforme aux espérances que les peuples avaient nourris pendant la guerre et si elle se rapprochait davantage des grandes œuvres, des grands principes que le Mouvement ouvrier international a toujours défendus.
Au lieu de cela, camarades, l'URSS pratique la méthode du fait accompli. Car vraiment, camarades, je vous demande si vous avez le sentiment que nous allons vers l'organisation de la sécurité collective, telle que les peuples la désirent. N'allons-nous pas, au contraire, vers une organisation de police assurée par des nations militairement puissantes?
(Applaudissements)
Reconnaissez-vous là l'annonce de la paix que nous avions recrée et entrevue dans la victoire des démocraties?
Je ne veux que rappeler la situation faite, en matière de réparations, à la France qui a subi le deux chocs de 1939 et 1945. On appelle cela du réalisme politique. Ah! Camarades, en d'autres temps où nous avions l'habitude d'appeler les choses par leur nom, nous aurions dit que ce prétendu réalisme ressemble beaucoup à un impérialisme que nous avons bien connu.
(Applaudissements)
Encore une fois et j'approche de ma conclusion, cette politique que nous ne

pouvons pas admettre, que n'admettront pas davantage nos camarades du Labour Party et des autres partis Socialistes européens, cette politique-là, nos camarades du Parti Communiste français l'acceptent, l'approuvent et la soutiennent ardemment.
Alors, je pose la question. D'accord avec Grumbach et avec Minjoz pour dire qu'il serait souhaitable de faire la fusion avec nos camarades Communistes, je vous demande ce qu'il adviendrait, demain, si, après avoir réalisé l'unité (Daniel Mayer l'a dit et c'est un argument qui mérite d'être retenu) qu'arriverait-il si, après nous être réunis en un seul Parti, un événement international venait à se produire où l'URSS aurait une position qui heurterait par trop évidemment les conceptions du monde du travail en matière de politique internationale? Quelles seraient les réactions qui se produiraient à l'intérieur du nouveau Parti?
Nous, Socialistes, critiquerions la position de l'URSS comme nous critiquerions éventuellement celle de l'Angleterre, même gouverné par nos camarades du Labour Party. Mais, nos camarades Communistes, au sein du nouveau parti, que feraient-ils? Ne rusons pas avec la vérité; nous savons tous qu'ils défendraient l'URSS avec passion.
Cachin le disait il n'y a pas très longtemps, dans un discours que je n'ai pas besoin de relire: « L'URSS est notre guide; c'est notre phare; nous la suivons aveuglement. »
Alors, que pourrait-il sortir de cette divergence? C'est le point crucial de notre débat.
Camarades, je ne fais pas souvent état de mes origines ouvrières; mais, je peux vous dire que, comme Maurice Thorez, peut-être un peu mieux que lui, j'ai été véritablement ouvrier, j'ai été mineur, dans la mine.
(Vifs applaudissements)
Je le dis seulement pour marquer que je n'ai pas rompu le contact avec les ouvriers. La question a été examinée par les Sections du Nord et du Pas-de-Calais, qui sont composées uniquement d'ouvriers; notre camarade Renée Blum a présidé l'assemblée de la section lilloise; elle a vu ces 1500 ouvriers de l'usine et de l'atelier. C'est eux qui ont pris la parole; on n'a pas fait appel à des intellectuels. Ce sont des ouvriers qui sont venus dire ce qu'ils pensaient de ce problème. Ne croyez pas qu'ils ont traité cette question sans la connaître; ils l'ont discutée mieux peut-être que certains d'entre nous, permettez-moi de vous le dire, et non à la manière de certains laboratoires de discussion où l'on coupe habilement les cheveux en quatre.
(Applaudissements)
Vous pensez bien que je ne dis pas cela pour notre camarade Jules Moch; mais je pense à de nombreux éléments qui viennent chez nous avec l'espoir de décrocher je ne sais quoi… (applaudissements)… et qui, comme par hasard, prennent des positions qui sont contraires aux véritables intérêts du Socialisme et de la classe ouvrière.
Camarades, je reviens à ce que je voulais vous faire toucher du doigt: que pourrait-il sortir de ces controverses passionnées et irritantes sur le point de savoir qui aurait raison de l'URSS ou d'un autre pays, entre ex-Socialistes et ex-

Collection Jean Jaurès

Communistes, en désaccord sur la politique internationale?
La réponse à cette question, je la trouve dans le rappel d'un passé très récent. En 1935, nous avons été à deux doigts de refaire l'unité. Une Commission, réunie à cet effet, a poussé très loin ses travaux. Je vous le demande: imaginez-vous ce qui se serait produit, au moment de la signature du pacte germano-russe, si nous avions été, nos camarades Communistes et nous, réunis dans le même parti? Vous le savez bien, il se serait passé ce qui s'est produit dans le Parti Communiste lui-même: la scission. Car, ne l'oubliez pas, le Parti Communiste est scindé en deux parties: les partisans du pacte germano-russe d'une part; ceux qui l'ont désavoué de l'autre.
Voilà pourquoi, camarades, nous disons que, si l'unité d'action est nécessaire et doit être réalisée sur un certain nombre de questions nous affirmons par contre, dans l'intérêt même de l'unité politique de la classe ouvrière qu'il faut préserver, qu'il n'est pas possible d'envisager l'unité organique, et que le Parti ne doit pas reprendre les pourparlers sur ce point. Il doit les reprendre seulement pour aider à l'unité d'action, afin de la réaliser suivant des règles bien établies; mais de la réaliser pour des questions qui en vaillent la peine et non à propos de tout et de rien, pour empoisonner l'existence de nos sections et de nos fédérations.
(Applaudissements)
Camarades, je vais en avoir terminé. Dans l'intérêt du problème qui nous préoccupe tous et qui est de préparer honnêtement, sérieusement le climat qui rendra possible l'unité organique de la classe ouvrière sur le terrain politique, il faut que notre Parti agisse pour que l'Internationale se reconstitue rapidement.
C'est elle qui pourra s'adresser à Moscou. Si Moscou veut l'unité, que Moscou une bonne fois parle; que Moscou, une bonne fois, dise que la politique de l'URSS et du Parti Communiste n'est pas toujours bien comprise par les pays démocratiques et Socialistes; que Moscou dise les, raisons pour lesquelles cette politique a été faite, par exemple parce qu'un danger, l'hitlérisme, menaçait la Russie. Mais que Moscou ajoute: « Maintenant que l'hitlérisme est militairement abattu, maintenant que le fascisme est militairement anéanti, plus rien n'empêche ceux qui veulent se grouper dans un Parti décidé à instaurer la société Socialiste, de s'unir. »
En 1921, un mot d'ordre malheureux a été lancé: « Prolétaire de tous pays, divisez-vous. » Que le mot d'ordre soit aujourd'hui: « Prolétaire de tous pays, unissez-vous. »
Oui, que Moscou lance cet appel, et vous verrez l'atmosphère s'éclaircir.
Il faut dès maintenant poser un certain nombre de questions à ceux qui peuvent dire des choses décisives et faire d'utiles déclarations. Il faut leur poser des questions comme celle-ci: En 1936, les pourparlers d'unité ont été abandonnés ou en tout cas suspendus à la suite d'un discours de Dimitriev qui a déclaré que la classe ouvrière avait été entraînée par la social-démocratie dans la voie de la soumission aux intérêts des classes dominantes. Et Thorez a dit qu'il y avait lieu de se réjouir de la marche à l'unité révolutionnaire du prolétariat, par la liquidation de l'idéologie et de la pratique du social-démocratisme.
Alors, il faut demander si les principes qui sont défendus dans la brochure

encore mise en vente dans les librairies du Parti Communiste sont toujours en vigueur à savoir que:
« … la théorie selon laquelle on peut venir à bout des éléments opportunistes par une lutte idéologique au sein du Parti, selon laquelle on peut rassembler ces éléments dans le cadre d'un Parti unique, est une théorie pourrie et dangereuse, qui menace dès maintenant le Parti de paralysie. »
Il faut que nous demandions si, en 1945, ces principes valent encore pour les Communistes qui entreront demain dans le Parti unique qu'on appellera le Parti Ouvrier Français.
Voilà, camarades, en toute sincérité, ce que je voulais vous dire. Mais est-il besoin de souligner ce que nous ressentons de sincérité dans un débat comme celui-ci où se trouve concentré tout l'intérêt de la classe ouvrière.
je vous demande, au nom de la fédération du Nord et au nom d'un certain nombre de camarades qui m'en ont donné le mandat, de dire que les pourparlers ne peuvent être repris en vue de réaliser l'unité organique, avant qu'un certain nombre de nuages ne soient dissipés, avant qu'un certain nombre de précautions n'aient été prises, avant qu'un certain nombre de déclarations solennelles n'aient été faites.
(Applaudissements prolongés)

André Philip (Rhône)

Camarades, je voudrais présenter quelques observations sur le problème de l'unité qui nous est posé ce soir.
Et d'abord, une observation préliminaire. Lorsque nous parlons de la question de l'unité, il est nécessaire de bien la poser comme elle doit l'être et en dehors des passions ou des sentiments contradictoires qu'ont pu nous inspirer aux uns ou aux autres nos relations récentes avec nos camarades Communistes, en nous plaçant simplement sur le terrain de la vérité.
Il ne s'agit pas de s'abandonner à je ne sais quelles passions sentimentales pour l'unité, comme il y en a eu un peu trop en France dans ces derniers temps. Qu'il s'agisse de l'unité Socialiste-Communiste ou à l'unité de la résistance, ce mot a trop souvent été employé comme un élément purement sentimental de confusion mentale, évitant d'aborder le vrai problème.
Ce n'est pas ainsi que nous devons examiner la question de l'unité.
Il s'agit pour nous de rappeler seulement ce que c'est que le Socialisme, ce que c'est que le Parti unique que nous voulons arriver à créer, de voir dans quel esprit et sous quelle forme il peut être réalisé, de rechercher ce qui nous sépare encore sur ces points, entre Socialistes et Communistes, et par quels procédés nous pouvons résoudre ces difficultés.
Qu'est-ce qui actuellement nous unit? Ce qui nous unit, c'est que le Parti Communiste et le Parti Socialiste sont l'un et l'autre des partis de la classe ouvrière. Nous sommes en face du même problème.
En dehors de la classe ouvrière, il y a des éléments qui sont attirés vers les idées Socialistes, des éléments venant soit des classes moyennes anciennes prolétarisées, soit des classes moyennes qui se développent avec le progrès

Fondation Jean Jaurès

même du capitalisme, dont le nombre et l'importance deviennent de plus en plus grands, avec le développement du progrès technique.
Nous avons à absorber l'ensemble de ces classes moyennes, car le Socialisme doit s'étendre jusqu'à englober tous les travailleurs; mais il ne le peut que dans la mesure où il est d'abord essentiellement le parti des travailleurs fidèles à la tradition de la classe ouvrière, dans sa lutte pour son émancipation.
C'est un fait que, Parti des travailleurs, Parti des ouvriers, nous le sommes, et je suis d'accord ici avec ce que disait Laurent à l'instant sur ce point. Mais, c'est un fait que le Parti Communiste l'est lui aussi, et quelles que soient les erreurs qu'il puisse commettre, les critiques que nous avons à lui adresser, du moment qu'il est un parti de la classe ouvrière, nous ne pouvons pas être contre lui, nous ne pouvons pas prendre des positions qui, de près ou de loin, seraient anti-Communistes et tendraient à diviser la classe ouvrière.
(Applaudissements)
C'est pour cela, c'est parce que nous sommes deux partis de la classe ouvrière que dès maintenant, l'unité d'action est devenus pour nous une règle dont nous ne saurions nous départir; c'est pour cela que nous ne pourrions pas envisager d'être au gouvernement sans que nos camarades Communistes y soient avec nous partageant les mêmes responsabilités; c'est pour cela que notre but et notre idéal sont de réaliser les conditions qui permettront de refaire l'unité intégrale de la classe ouvrière.
Nous rencontrons aujourd'hui un certain nombre d'obstacles. Ceux qui ont parlé avant moi les ont énumérés. Sur certains points, nous avons des critiques à adresser à nos camarades Communistes. On a parlé de leur politique extérieure et de leur politique intérieure. Je n'insiste pas: tout cela, ce sont des détails. Pour moi le problème fondamental, la difficulté majeure qu'il nous faudra surmonter, je dis qu'elle est dans la conception différente que nous avons de la tactique politique.
Chez nos camarades Communistes, la tactique est considérée comme un but en soi, ayant un caractère absolu. Pour eux, la conquête du pouvoir justifie tous les procédés tactiques, quelle que soit leur valeur morale, quelles que soient même leurs contradictions intellectuelles successives.
Pour nous, au contraire, la tactique n'est qu'un moyen qui reste subordonné à ce que nous croyons être la vérité.
(Applaudissements)
Nous nous plaçons dans l'atmosphère réelle du fonctionnement du régime démocratique, sachant que ce régime, pour fonctionner, suppose d'abord un certain nombre de règles morales, un certain nombre de règles du juste, acceptées par l'ensemble des démocrates. C'est d'abord l'honnêteté intellectuelle, c'est le fait de ne jamais produire des affirmations, même, qui seraient utiles à notre thèse, si elles ne sont pas l'expression de la réalité. C'est aussi le respect des engagements pris, même si cela doit avoir pour nous des inconvénients; c'est la fidélité totale à la parole donnée.
(Applaudissements)
Si récemment Léon Blum, dans sa déposition devant la haute cour de justice, a

parlé avec une juste sévérité des magistrats qui ont prêté à Pétain le serment de fidélité et si nous avons été d'accord pour condamner l'argumentation de certains qui voulant faire l'éloge de la restriction mentale et introduire le jésuitisme dans la vie politique, c'est que nous considérons la loyauté comme une règle absolue, comme une nécessité.
Pour nous, une démocratie n'est possible que dans le respect des engagements pris, que dans le fait de tenir sa parole, que dans la sincérité de toutes les déclarations, que dans le sens des responsabilités de la part de chaque homme, de chaque parti politique.
Lorsque je dis sens des responsabilités, cela signifie deux choses. Cela signifie que, lorsqu'on est au gouvernement et que des projets de lois ont été signés par des ministres, ou bien on estime que ces ministres ont eu tort et on leur dit de s'en aller, ou bien, si on les maintient dans leurs fonctions, on accepte les conséquences de leur acte et on ne mène pas campagne contre ce qu'on a soi-même approuvé.
Enfin en démocratie, il faut un certain sens de l'opposition et de l'action qu'elle comporte. C'est-à-dire qu'il ne faut pas demander, lorsqu'on est dans l'opposition, autre chose que ce que l'on est sûr de pouvoir réaliser soi-même, lorsque demain on aura pris le pouvoir.
(Applaudissements)
Voilà, camarades, quel sort, à notre avis, les règles de l'action politique, dans une démocratie.
Nos camarades Communistes n'en sont pas encore tout à fait là, et la vraie distinction, la vraie séparation entre eux et nous est là. C'est un problème de conscience; c'est un problème de loyauté politique; c'est la différence que nous faisons et que nos camarades Communistes ne font pas, entre la notion de tactique et la notion de vérité. Il faut le dire. Il faut signaler ces divergences; il faut les définir afin d'être à même de les surmonter.
Je viens de dire quelle est l'opposition qui existe entre nos camarades Communistes et nous. Elle est importante et grave. Je crois pour ma part que jamais je n'accepterais d'être membre d'un parti quelconque qui mettrait à la base de son action autre chose que la sincérité totale et l'honnêteté intellectuelle absolue.
(Vifs applaudissements)
Je dis que si nous sommes capables de faire l'effort nécessaire, nous ferons comprendre cela à nos camarades Communistes, en particulier aux militants ouvriers du Parti Communiste… (applaudissements)..., à ces militants ouvriers que nous avons vus dans la clandestinité, qui avaient du courage, qui avaient de l'héroïsme, qui avaient l'esprit de sacrifice et qui, dans leurs relations personnelles, étaient le sens français de l'honneur.
(Applaudissements)
C'est pourquoi, affirmant la gravité de ce qui nous sépare et qui rend encore impossible l'unification complète et totale, je dis qu'il faut tendre à surmonter toutes les difficultés, et que c'est dans la mesure où on les aura définies avec précision qu'on pourra les surmonter, à la condition de savoir être à la fois très

francs et très fraternels. Et c'est pourquoi je suis partisan non seulement de maintenir l'unité d'action, mais de l'accentuer, non seulement de reprendre les relations et les négociations avec le Parti Communiste, mais de les développer dès maintenant, en ayant des contacts partout.
Je n'ai pas peur des contacts avec les Communistes, où que ce soit.
(Applaudissements)
De plus je ne crains pas de dire que je me demande si, chez certains camarades, dans certaines fédérations, la crainte des contacts ne provient pas d'un certain complexe d'infériorité …(applaudissements).., ne provient pas peut-être de ce que nous avons le sentiment d'être ce que mon Secrétaire fédéral in Rhône a appelé un jour des militants fantômes qui paient leur cotisation, viennent de temps en temps à la section, mais ne sont pas prêts à entrer dans la lutte.
(Applaudissements)
Dans la mesure où nous sommes des militants fantômes, nous pouvons avoir peur de nous trouver en contact avec d'autres. Mais, si nous prenons vraiment conscience de ce que nous sommes et de ce que nous pouvons faire, si nous savons introduire chez nous des éléments nouveaux - et je rejoins par là le débat de ce matin - je ne perds pas l'espoir que nous nous servions notre allant pour arriver finalement à l'unité que nous souhaitons.
Nous devons poursuivre le renforcement du Parti Socialiste par l'adjonction d'éléments nouveaux qui peuvent lui venir de la résistance, et c'est dans la mesure où nous aurons conscience de notre force qui est réelle, que nous pourrons, grâce aussi à l'élan qui nous est donné par le triomphe de nos camarades travaillistes, rétablir avec nos camarades Communistes des contacts qui nous seront favorables, et discuter avec eux dans des sentiments d'amitié qui restent indispensables.
(Applaudissements)
Nous devrons attirer l'attention sur la gravité du problème moral fondamental qui nous sépare encore et, en le disant devant les Communistes de la base, je suis persuadé que nous créerons les conditions qui nous permettront de surmonter les dernières difficultés.
Comment y arriver? Je crois qu'entre l'unité d'action renforcée, immédiatement réalisable, et la fusion pure et simple, on peut envisager un stade intermédiaire, une fédération des deux partis, où chacun d'entre eux conserverait sa structure et son autonomie, mais établirait avec l'autre des liens qui permettraient dans la vie de chaque jour une entente de plus en plus étroite, en limitant les risques au minimum.
Je me résume.
Du fait que nous sommes un Parti ouvrier, nous devons chercher à accrocher tous les éléments ouvriers qui existent dans notre pays, quelle que soit l'organisation à laquelle ils appartiennent.
Notre attachement à la classe ouvrière ne doit pas aller jusqu'à la suivre, quand nous croyons qu'elle se trompe, mais nous devons la mettre en garde.
Vis-à-vis de nos camarades Communistes, il y a encore des points qui nous séparent, notamment ce point fondamental qui est la différence dans la notion de

tactique.
Je suis persuadé que si nous savons à la fois montrer une indispensable énergie et manifester une fraternelle amitié, nous hâterons par là même la réalisation de l'unité définitive.
(Applaudissements prolongés)

Le président - Je reçois la résolution suivante:
« Le Parti Socialiste de Grève adresse ses meilleurs vœux à tous les camarades français et souhaitent plein de succès à leur Congrès, si important pour le Socialisme mondial. »
(Vifs applaudissements)
La séance est levée.

La séance est levée à dix-neuf heures et demie.

Séance du mardi 14 août 1945 (matin)

Président : Le Troquer
Assesseurs : Audeguil, maire de Bordeaux, Defferre, maire de Marseille

La séance est ouverte à 9heures 50.

Le président (André Le Troquer)

La séance est ouverte.
Vous me permettrez, en ouvrant cette séance, de marquer, par une réflexion, la constitution de votre bureau de ce matin.
J'ai, à ma gauche, le maire de Bordeaux… (applaudissements)… notre camarade Audeguil qui avec simplicité et modestie, montra, en 1940, un courage qu'aucun Socialiste ne pouvait évidemment apprécier. C'est en effet lui qui, sans forfanterie, sans éclat, prit la charge, spontanément, de garantir à la fois la liberté et la vie d'un homme qui est cher à tout Socialiste : Léon Blum.
(Vifs applaudissements)
Je ne vous dis pas qu'en ces jours fiévreux de Bordeaux, au moment de la dislocation de tout, votre camarade Audeguil se conduisit en Socialiste courageux et fidèle.
J'ai à ma droite le maire de la seconde capitale de France qui, grâce à lui, est devenue la capitale Socialiste, notre ami Gaston Defferre.
(Applaudissements)
Vous me permettrez bien d'évoquer un souvenir personnel. Nous sommes arrivés ensemble à Londres, en septembre 1943. Il a été un compagnon de lutte - je ne dis pas d'exil, mais de lutte - parmi les plus sûrs, les plus affectueux. Il était un de ceux qui ont déterminé certaines positions politiques à Alger, ce qui ne l'empêche pas de revenir se faire parachuter en France accomplir sa tâche dans la résistance, et de revenir, chaque fois qu'il le fallait, à Londres et Alger. Il a été un des meilleurs éléments Socialistes de la résistance. Il me plait de le lui

Fondation Jean-Jaurès

dire ici.
(Applaudissements)
Et maintenant, je donne la parole à Largois, qui rapporte au nom de la Commission de vérification des mandats.

Rapport de la Commission de vérification des mandats

Largois

Pour les Congrès antérieurs de notre Parti, la représentation de nos fédérations était calculée sur la prise des feuilles de l'exercice précédent, c'est-à-dire une feuille de cotisation appuyée de 12 timbres.
A raison des circonstances, le Comité directeur a décidé que, exceptionnellement, la représentation serait calculée sur la prise des feuilles de cotisation et des timbres au 30 juin 1945, c'est-à-dire que les mandats ont été calculés sur une feuille appuyée de six timbres.
Une exception a été faite, toutefois, pour les fédérations des départements de la Charente Inférieure, Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle, départements libérés pour beaucoup plus tardivement et qui, de ce fait, ont connu des circonstances plus difficiles.
Pour ces quatre fédérations, le Comité directeur a décidé que le calcul serait effectué à raison d'une feuille appuyée de trois timbres seulement.
Votre Commission de vérification des mandats a constaté la parfaite régularité des opérations, et vous indique que la totalité des fédérations de notre Parti, soit 47, est représentée au 37ème Congrès national par 602 délégués porteurs de 10 629 mandats
(Applaudissements)

Le président - Personne ne demande la parole sur les conclusions du rapporteur? Je les mets aux voix.
(Le rapport de la Commission de vérification des mandats est adopté à l'unanimité)

Discussion sur l'unité ouvrière (suite)

Le président - Nous avons, ce matin, un long débat et beaucoup d'orateurs sont inscrits. Il doit se terminer à la fin de la matinée. Pour l'instant, si vous le voulez bien, je n'abuserai pas de mes pouvoirs et je demanderai à chaque orateur de bien vouloir se cantonner dans une durée très sage, très raisonnable. Au moment où il apparaîtra que les débats s'éterniseront, j'userai de mon pouvoir si chacun n'a pas fait son devoir.

Pierre Métayer (Seine-et-Oise)

Camarades, les rapports entre le Parti Socialiste et le Parti Communiste ont retenu particulièrement l'attention des militants de la fédération de la Seine-et-

Cour Fondation Jean-Jaurès

Oise.
Sans vouloir en rien diminuer l'importance des autres questions figurant à l'ordre du jour du Congrès, nous avons considéré que le problème des relations entre les deux partis prolétariens était un problème essentiel. C'est toute la vie de notre organisation qui est en jeu.
J'ai la mission de vous présenter une motion qui a recueilli 90% des suffrages en Seine-et-Oise, 322 mandats sur 361. Je vais vous en donner lecture, et je la commenterai très brièvement:
« Le Parti Socialiste renouvelle sa volonté maintes fois exprimée, d'unir tous les travailleurs intellectuels et manuels en une seule et même organisation à structure démocratique indépendante de tous les gouvernements, capable de réaliser le Socialisme et de travailler à la reconstitution rapide de l'Internationale ouvrière.
Il considère que l'unité de la classe ouvrière est l'acte politique essentiel qu'attend la France laborieuse pour barrer la route à la réaction, réaliser les transformations fondamentales réclamées par l'immense majorité de la nation, et qu'il est de son devoir de tout faire pour en permettre la réalisation dans la clarté et la loyauté la plus absolue.
La création du Parti unique ne doit pas être le résultat de l'absorption d'un parti par un autre. Elle ne doit pas se faire au profit d'un parti, au détriment d'un autre, mais se réaliser dans l'intérêt général de tous les travailleurs, par la fusion organique des partis Socialiste et Communiste. Elle doit être le résultat d'une confrontation minutieuse et réfléchie des thèses du Parti Socialiste et du Parti Communiste, qui, dans un effort loyal de compréhension, doivent faire une synthèse harmonieuse de leurs conceptions réciproques pour l'organisation et pour l'action prolétarienne.
La création rapide, dans l'enthousiasme entraînant, mais irréfléchi du Parti unique, qui pourrait être suivie d'une nouvelle scission, serait encore plus désastreuse pour le monde du travail que la coexistence de deux partis ouvriers. Une scission déchaînerait des rivalités et mettrait fin à l'unité d'action dont la nécessité reste plus que jamais impérieuse.
Le Parti Socialiste entend donc préparer avec méthode, persévérance, franchise et avec un désir loyal d'aboutir au plus tôt, la réalisation du Parti unique de la classe ouvrière française.
En conséquence, le Congrès décide:
1° - Le comité directeur est chargé de nommer une Commission d'étude des problèmes de l'unité ouvrière, qui établira un projet de charte du Parti unique;
2° - Il proposera au Parti Communiste la réunion de la Commission d'unification entre le Parti Socialiste et le Parti Communiste, commission qui devra chercher à établir la charte du Parti unique, en prenant pour base de discussion les projets Socialistes et Communistes.
3° - Le Comité directeur votera un Congrès extraordinaire qui aura pour mission de ratifier le projet établi en commun par le Parti Socialiste et le Parti Communiste, et de fixer les conditions pratiques de la création du Parti.
En attendant la fin de ces travaux qui devront être suivis avec diligence, le

Congrès, considérant l'offensive réactionnaire qui tend, par tous les moyens, à diviser les forces actives de la démocratie,
Décide de renforcer et d'étendre l'unité d'action, seule base essentielle de tout rassemblement démocratique et populaire, entre les partis Socialistes et Communistes;
En conséquence :
1° - Le Comité d'entente nationale établira un code des relations entre Socialiste et Communistes, qui devra être scrupuleusement respecté par les deux partis. Il fixera l'objet des manifestations communes, et en particulier, il devra contenir l'engagement d'honneur des deux partis de ne pas saisir les organisations locales de propositions sans un accord préalable des organismes directeurs;
Cet engagement est obligatoire, sa violation ne pouvant que créer une atmosphère de troubles, de suspicion et d'indiscipline qui, en viciant les rapports entre Socialistes et Communistes, retarde le moment de la réalisation de l'unité.
Le Comité d'entente nationale arbitrera les conflits qui peuvent s'élever entre les organisations départementales des deux paris.
2° - Des comités d'entente départementaux seront créés. Ils auront pour but d'organiser des manifestations communes, décidées ou autorisées par le Comité d'entente national et d'arbitrer les conflits locaux;
3° - Des comités d'entente locaux formés de six membres au maximum, désignés par les sections locales Socialistes et Communistes, trois pour chaque organisation, organiseront les manifestations communes dont l'objet sera déterminé à l'avance par le comité d'entente national ou autorisé, pour des questions locales particulières, par une décision des comités d'entente départementaux. »
Camarades, je ne veux pas insister sur le préambule de la résolution. Salomon Grumbach, hier, a développé toutes les idées qui y sont contenues.
Nous espérons tous que le Parti Socialiste, une fois de plus, affirmera qu'il considère que l'unité de la classe ouvrière est un de ses plus fervents désirs, parce qu'il comprend quelles en seront les conséquences bienfaisantes pour le monde du travail.
Je ne veux pas non plus insister sur les conditions que tous les Socialistes mettent à la réalisation de cette unité: structure démocratique d'un parti unique, indépendance absolue à l'égard de tous les gouvernements, français et étrangers.
Le Parti Socialiste a eu l'honneur, dans la clandestinité, de proposer au Parti Communiste, de rechercher les moyens de rapprocher nos deux partis et de construire l'unité. Il n'est pas possible qu'il se déjuge maintenant.
(Applaudissements)
Il n'est pas possible qu'il prenne la lourde responsabilité de refuser la reprise des travaux d'unification.
Vous avouerais-je que je ne comprends pas très bien les raisons données pour justifier la suspension des travaux de la sous-commission?
(Applaudissements)
J'étais en Allemagne au moment des élections municipales. Je sais que la confusion la plus totale a régné entre les partis. La lutte la plus âpre, les rivalités

les plus mesquines ont éclaté. Les combinaisons les moins enviables ont été pratiquées.
Cartes, des règlements de comptes devaient se faire. C'était l'affaire de la Commission d'arbitrage.
(Applaudissements)
Mais pourquoi arrêter les travaux d'une Commission dont la recherche permanente des conditions de la fusion organique est l'objet?
(Applaudissements)
L'étude de l'unité de la classe ouvrière, c'est, pour les partis prolétariens, un problème important, un problème essentiel qui ne devrait, en aucun cas, être troublé par les agitations de la vie politique quotidienne souvent pleine de compromis.
Des difficultés entre les deux partis? Mais vous le savez tous, il y en aura toujours quand il y aura deux partis prolétariens.
(Applaudissements)
C'est inévitable lorsque deux organisations ont sensiblement la même doctrine, lorsqu'elles poursuivent le même but, lorsqu'elles recrutent dans le même milieu.
Il faut résoudre ces difficultés, mais continuer le travail d'unification.
Il n'est pas possible, d'autre part, que notre Parti se dresse contre la mystique sentimentale, peut-être même un peu naïve, mais qui existe, contre la mystique d'unité qui y a joint les travailleurs.
(Applaudissements)
Nous avons le devoir de faire l'essai loyal, et nous devons la préparer sur les deux terrains, sur le terrain théorique et sur le terrain pratique.
(Applaudissements)
Sur le terrain théorique, il faut que le Congrès ou le Comité directeur nomme une commission qui établira la charte d'un Parti unique. Le mémorandum de Vincent Auriol est une étude intéressante, mais ce n'est pas une charte qu'on puisse opposer aux dirigeants du Parti Communiste.
Il faudra ensuite, dans la Commission d'unification, reprendre les travaux en prenant pour base de discussion les deux projets, le nôtre et le projet du Parti Communiste.
Sur le terrain pratique, il faut, par un développement des contacts entre Socialistes et Communistes, chercher à créer cette atmosphère de loyauté, ce climat de confiance qui - à quoi bon le cacher? - n'existe pas entre nos deux partis.
(Applaudissements)
Les Socialistes ont de la méfiance. Ils se rappellent trop les manœuvres antérieures. Ils ne veulent plus voir le spectacle attristant de cette méthode contradictoire, et je n'hésite pas à le dire, quelque peu machiavélique, qui consistait à établir des relations avec l'organe directeur d'un Parti, alors que l'on dénonçait, devant ses propres organisations locales, sa politique comme une politique nocive.
(Applaudissements)

Fondation Jean-Jaurès

Il faudra dire franchement au Comité d'entente : Nous voulons établir un code de nos relations entre Communistes et Socialistes, avec cet engagement d'honneur dont je vous parlais tout à l'heure, de ne pas saisir les organisations locales de propositions sans l'assentiment des organismes directeurs.
Il faudra le dire aux camarades Communistes. Ne crions pas aux initiatives spontanées quand elles se manifestent au même moment et partout à la fois.
(Applaudissements)
Je sais très bien que certains camarades pensent que jamais un tel engagement ne sera respecté. Pour notre part, nous le regretterions sincèrement, et nous nous verrions obligés de dénoncer ces violations à la classe ouvrière française, et la classe ouvrière française comprendra qu'en entraînant les militants de la base, pour employer une expression à la mode, dans une indiscipline résolue, on remporte peut-être des victoires secondaires, mais on laisse à son partenaire une telle amertume, une telle rancœur qu'on détruit la confiance qui permet seule les ententes durables.
(Applaudissements)
Pour conclure, je voudrais faire appel à nos camarades Léon Blum et Vincent Auriol.
Nous nous rappelons, nous, les Socialistes de la région parisienne, combien ils nous ont aidé en 1934, pour la création de l'unité d'action qui a été l'œuvre des fédérations de la Seine et de la Seine-et-Oise.
Ils ont été nos guides dans ce Comité de vigilance créé en dehors du Secrétariat du Parti, qui était prisonnier de préjugés et d'habitudes. Aujourd'hui, ce n'est pas le Secrétariat du Parti qui est en cause, c'est tout le Parti qui souffre d'un complexe d'infériorité qui le paralyse totalement.
Grâce à l'unité d'action, nous avons réussi à réconcilier, non pas complètement mais en partie, la grande famille ouvrière qui était si divisée.
Nous avons ainsi, le 27 juillet 1934, par la signature du pacte d'unité, fait reculer le fascisme en France.
Notre camarade Léon Blum nous disait dimanche qu'il ne fallait pas hésiter à faire du nouveau et à rassembler toutes les bonnes volontés que la résistance avait regroupée.
Oui, le Parti Socialiste doit répondre présent partout, et prendre la tête de ces mouvements profonds qui transformeront la condition humaine.
Mais pour remporter cette victoire, il faut d'abord de tout cœur et loyalement, travailler à la création du Parti unique de la classe ouvrière qui sera l'élément moteur de la révolution sociale.
(Applaudissements)

André Ferrat (Rhône)

Camarades, je voudrais défendre ici l'opinion de ceux qui sont partisans d'une reprise rapide des pourparlers en vus de réaliser l'union organique de tous les courants Socialistes et ouvriers, que nous estimons nécessaires.
Je parlerai en particulier au nom de la fédération du Rhône.
Notre opinion, c'est que cette unité nécessaire ne peut se réaliser que dans un

Collection Jean-Jaurès

parti démocratique à structure fédérative, et non point dans un parti centralisé.
Quels sont donc, en effet, les grands courants d'opinion qu'il s'agit d'unir?
Il s'agit d'unir le courant du Socialisme traditionnel que nous représentons. Il s'agit d'unir le courant qui est représenté actuellement par le Parti Communiste. Il s'agit d'unir aussi dans un même faisceau, ce courant Socialiste nouveau encore, quelque peu hésitant, qui est sorti des rangs de la résistance.
(Applaudissements)
Il s'agit de les grouper, sans discussion d'opinions philosophiques et religieuses, et nous pensons que la déclaration de principes de notre camarade Léon Blum peut parfaitement servir de base pour l'union de tous ces courants.
On nous dit - et c'est l'objection principale de ceux qui sont contre l'unité - on nous dit : cette unité est impossible parce qu'il subsiste des divergences fondamentales.
Oui, camarades, nous le savons bien, et lorsque l'on nous dit que le Parti Communiste, que nos camarades Communistes ont une politique qui est subordonnée à celle de l'état soviétique, nous ne pouvons et nous ne voulons pas le nier, nous le constatons.
Lorsqu'on nous dit que leur conception de la démocratie n'est pas la même que la nôtre, nous le savons très bien. Nous savons que, chez eux, l'idée de la démocratie, c'est une tactique, alors que chez nous, l'idée de la démocratie, c'est un principe.
(Applaudissements)
Nous savons que, chez eux, la conception de la démocratie, c'est la dictature de la majorité, et chez nous, c'est le respect des droits imprescriptibles de cette minorité.
(Applaudissements)
Nous savons très bien que leur conception même du Parti est différente de la nôtre.
Pour nous, notre conception marxiste du Parti, c'est qu'il doit être l'instrument capable de développer la conscience Socialiste des masses, alors que chez nos amis Communistes, il s'agit d'une arme pour mobiliser les masses par tous les moyens.
Oui, nous serions des myopes politiques, si nous ne voyions pas ces divergences fondamentales, et nous approuvons les articles de notre camarade Léon Blum sur la question des rapports psychologiques entre le Parti Communiste et l'Union Soviétique.
Nous savons que cela est absolument vrai, mais nous disons: Est-ce que c'est une raison pour s'opposer à l'unité? Nous disons: non.
(Applaudissements)
Il n'est pas vrai que parce qu'il existe des divergences, l'unité soit impossible dans un avenir très rapproché.
(Applaudissements)
Et voici pourquoi nous le pensons:
Nous le pensons parce que renoncer à cette unité ou la repousser aux calendes grecques, sous le prétexte de divergences, ce serait nous couper, pour une

Fondation Jean Jaurès

période qui pourrait durer de longues années, des grandes masses ouvrières, et peut-être de la partie la plus active et la plus combattive de la classe ouvrière.
(Applaudissements)
On nous dit : Non, nous éviterons cette coupure par la pratique de l'unité d'action.
Sans doute, sommes-nous partisans, et partisans fervents de l'unité d'action, mais constatons, et constatez tous que cette unité d'action, si elle peut empêcher le pire, si elle peut empêcher que les deux paris s'injurient et se tirent à boulets rouges, cette unité d'action est insuffisante pour créer le climat nécessaire à l'unité, et nous en avons la preuve depuis des mois.
(Applaudissements)
Par conséquent, l'unité d'action est incapable, à elle seule, surtout menée de la façon dont elle le fût, de briser cette « muraille de Chine » qui sépare les deux partis.
On nous dit aussi: certes, nous serons coupés de centaines de milliers et de millions d'ouvriers, mais les évènements se chargeront de nous donner raison. Ils se chargeront de les convaincre de la justesse de notre politique.
Nous l'espérons bien aussi, mais nous disons que ceci se produira sans doute dans une échéance assez lointaine, et que ceux qui auront compris, parmi les rangs de nos amis Communistes, l'erreur de leur politique, seront tellement découragés, désillusionnés, désabusés, qu'ils quitteront tous le mouvement plutôt que de militer avec nous.
Par conséquent, il ne faut pas repousser l'unité de gaîté de cœur, repousser cette rupture avec la classe ouvrière, avec les arguments qu'on nous sort à l'heure actuelle.
Sans doute, si le Parti Communiste était quantité négligeable dans ce pays, ces arguments vaudraient quelque chose, mais nous savons, vous savez, et c'est un fait contre lequel nous ne pouvons rien, que le Parti Communiste est, à l'heure actuelle, en tant que parti, environ quatre fois plus nombreux que nous.
(Applaudissements. Bruits divers)
Je vous en prie!… Je ne peux pas fixer de pourcentage ni de chiffres.

Le président - Faites silence!!.. L'auditoire a rectifié de lui-même.
(Applaudissements)

André Ferrat (Rhône) - Je ne peux pas vous fixer de pourcentage. Je pense simplement que le Parti Communiste est un grand parti, nombreux. Il est, dans maints endroits, plus nombreux que le nôtre. C'est un fait. Nous pouvons le regretter, nous le regrettons tous.
(Bruits divers)
Nous serions des myopes de ne pas le constater. C'est un fait, on ne peut pas le nier.
Il est aussi un fait: cette influence puissante qu'il possède - et, croyez-le, nous le déplorons - sur une grande partie de la classe ouvrière organisée.
Le Parti Socialiste, en revanche, notre Parti, au contraire, s'il persiste à tourner

le dos à une politique ferme d'unité, risque de perdre, dans les rangs ouvriers, en même temps qu'il gagnera dans les rangs de la petite bourgeoisie, et notamment de la petite bourgeoisie rurale.
(Applaudissements)
Là aussi, nous le déplorons tous, mais je vous adjure de comprendre que la meilleure façon d'établir une politique réaliste, c'est de voir faits, même s'ils sont douloureux pour notre Parti.
Il faut donc bien comprendre que nous ne pouvons pas rénover, sous le prétexte de divergences que personne de nous ne songe à nier, et que nous ne pouvons pas renoncer à la tâche fondamentale du Parti Socialiste.
Rappelez-vous, chers amis, que la classe ouvrière, non fécondée par l'idée Socialiste, est impuissante, et que l'idée Socialiste, si elle n'a pas comme substrat, comme base essentielle, la classe ouvrière, elle aussi, est impuissante.
(Applaudissements)
Dans ces conditions, il faut réaliser absolument ce contact de la base au sommet.
Ainsi se pose le problème d'une unité non seulement d'action, mais d'une unité organique.
Ici, nous affirmons que cette unité ne peut pas se réaliser sous la forme centralisée que nous propose le Parti Communiste.
(Applaudissements)
Nous disons que lorsque nous réclamons les garanties de la démocratie élémentaire, le Parti Communiste nous répond: Nous aussi, nous sommes démocrates, nous sommes encore plus démocrates que vous.
Mais ce sont des paroles. Il faut voir, dans la pratique, comment se réalise cette soi disant démocratie dans un parti centralisé.
Nous disons qu'il serait illusoire, et au fond, criminel, de nous contenter de simples affirmations qui sont démenties par la réalité des faits.
(Applaudissements)
La conception du Parti Communiste - et je vous l'ai dit, et vous le savez bien - est celle-ci: ils conçoivent la démocratie comme une dictature de la majorité, et ils disent, dans les chartes mêmes que vous avez lues et relues, que leur parti nouveau, le parti unique, doit être un parti d'unité idéologique.
Nous disons: Non. C'est une contradiction dans les termes. Lorsqu'on veut s'unir, et réunir deux, trois, quatre courants idéologiques, actuellement, on ne peut pas le faire qu'en leur permettant de cohabiter fraternellement dans la même organisation, et non pas en voulant imposer une unité idéologique.
(Applaudissements)
Vouloir un parti avec l'unité idéologique, cela signifie refuser en pratique.
Il s'agit, par conséquent, de comprendre que si nous admettons la conception Communiste de la dictature des majorités et de l'écrasement systématique des minorités, les camarades qui sont mes amis, mes camarades, ceux que j'estime à cause de leur véhémence révolutionnaire, même au bout de six mois, seraient obligés de quitter ce parti centralisé.
(Applaudissements)
Par conséquent, vous le comprenez, le parti centralisé, ce ne serait pas l'unité, ce

serait la scission en permanence, et cela, nous devons l'éviter à tout prix.
(Applaudissements)
Par conséquent, l'unité ne peut se réaliser que sous une forme qui, structurellement et dès le départ, nous donne les garanties nécessaires, à savoir: la forme fédérative.
Qu'est-ce que c'est que la forme fédérative? Qu'est-ce qu'un parti fédératif? Ce n'est pas une invention de l'esprit: c'est une chose qui existe, qui a existé, et dont la structure même du Parti Travailliste en Angleterre nous offre encore un exemple: ce Parti dans lequel pouvaient exister à la fois, il y a seulement quelques décades, à la fois l'indépendant Labour Party et la Fabian Society.
Par conséquent, c'est une réalité concrète et historique que nous avons devant nous, et non pas je ne sais quelle construction abstraite.
C'est aussi ce que disait Jaurès, et je termine sur cette citation de Jaurès que je vous supplie de pas oublier.
En 1897, lorsqu'il adjurait les Socialistes de s'unir, dans son fameux appel à l'unité Socialiste de 1897, Jaurès disait ceci:
« Il ne s'agit point d'une unité despotique et morte. Les diverses organisations Socialistes peuvent et doivent subsister, mais il faut qu'elles puissent toujours se concerter et délibérer cordialement pour l'action commune, dans un même parti. »
Eh bien, nous sommes d'accord pour réaliser cette grande tâche, dans un parti qui groupera les adhérents en commun, de la base au sommet, avec les assemblées de base et les comités communs, aux différents échelons. En même temps, le courant Socialiste, comme le courant Communiste, comme d'autres courants, auront leur autonomie, leurs propres et particulières assemblées de base, leur comités et leur presse, et c'est le faisceau de ces courants qui formera enfin ce parti unique, le seul qui soit capable de réaliser vraiment l'unité ouvrière dans ce pays.
(Applaudissements)

Pierre Bloch

Il y a quelques instants, la radio a annoncé qu'à 8h45, le Japon avait capitulé.
(Applaudissements prolongés)

Le président - J'indique au Congrès que la nouvelle est vraie. On attend une confirmation de sources alliées.

Pierre Bloch - Je veux voir, pour ma part, un symbole entre les assises de notre Parti, et le fait que la guerre mondiale prenne fin. Mais est-ce que cela ne doit pas nous donner encore une conscience plus claire de nos devoirs et de nos destinées? Est-ce que l'allégresse de la paix doit nous faire oublier que le fascisme n'est pas totalement détruit et qu'il garde encore en France, des bases matérielles et une organisation solide?
Pour en avoir un exemple, il suffirait de voir les manifestations à travers Paris, en faveur de Pétain.

Fondation Jean Jaurès

Mis nous pouvons dire que c'est peut-être la division de la classe ouvrière qui a conduit la France au fond de l'abîme dont elle sort lentement, et nous pouvons dire aujourd'hui que c'est l'unité de la classe ouvrière qui pourra permettre à la classe ouvrière de reprendre, dans ce pays, la force et le pouvoir pour de nombreuses années.
(Applaudissements)
Léon Blum a dit dans son livre:
« Aujourd'hui, la phase polémique est révolue. Le Socialisme veut passer de sa période militante à sa période triomphante. »
Cette phrase contient pour nous l'essentiel de notre espoir. Elle est le ferment du Socialiste français. Mais dites-vous bien que cette période triomphante ne peut s'épanouir réellement que par l'unité organique de la classe ouvrière.
(Applaudissements)
Il serait vraiment de mauvaise foi de ne pas constater qu'il y a, dans les grandes masses, une mystique de l'unité au moins aussi grande, aussi puissante qu'en 1935, lorsque l'unité syndicale s'est faite.
(Applaudissements)
Les Socialistes, comme les Communistes, doivent tenir compte de ces faits.
Je vous dirais, très sincèrement, que j'ai été d'abord pour l'unité organique, pour des raisons sentimentales. Des raisons sentimentales, parce que je ne veux pas revoir ces cinq années d'oppression, d'horreurs, de combats, de souffrances, parce que je veux que mes enfants aient un avenir meilleur.
Mais à côté de ces questions sentimentales, il y a des questions de politique solide qui sont là devant nos yeux, et qui nous obligent à aller vers cette unité.
(Applaudissements)
Est-ce que les leçons des élections municipales ne sont pas là pour nous prouver que partout le Socialisme et le Communisme ont marché la main dans la main, qu'ils se sont rendu maîtres des grandes municipalités françaises?
(Applaudissements)
L'exemple de l'Algérie est là. Ce ne sont pas mes camarades nord-africains qui me démentiront
(Applaudissements)
Qui, un jour, aurait pu penser que dans des villes comme Oran, comme Alger, comme Constantine, même il y a deux ans, des Socialistes ou des Communistes seraient maîtres des mairies?
C'est parce qu'il y a eu la mystique de l'unité, le torrent de l'unité, que ces municipalités fascistes ont aujourd'hui des maires Socialistes à la tête de ces villes.
Léon Blum a reconnu, avec sa grande loyauté habituelle, que certains obstacles qui, avant la guerre, étaient insurmontables, étaient levés. Il en reste beaucoup, je suis d'accord avec lui. Il en reste quelques-uns, même, qui sont très importants, mais raison de plus pour que deux partis de la classe ouvrière ayant, dans leurs rangs, des militants de la classe ouvrière, puissent, ensemble, essayer de les voir, essayer de les empêcher et essayer de les faire disparaître.
Sincèrement, est-ce que vous croyez qu'un militant qui, depuis la scission de

Fondation Jean Jaurès

Tours, aurait, par un coup incroyable, disparu de la circulation et reviendrait aujourd'hui, reconnaîtrait le Parti Communiste de 1921, ou le Parti Socialiste de 1921?
Les Communistes ont admis, aujourd'hui, la défense nationale, et nous, nous avons admis la nécessité de la clandestinité pendant quatre ans.
(Applaudissements)
Est-ce que, déjà, cela n'est pas un point commun qui permet de nous retrouver et de travailler ensemble.
Il faut être honnête et loyal. Je suis persuadé que si, dans cette salle, on disait: les partisans de l'unité, mettez-vous à droite, ceux qui sont contre, mettez-vous à gauche, je suis persuadé que tout le monde se mettrait à droite dans la salle.
(Applaudissements)
Mais il ne faut pas saluer l'unité d'un coup de chapeau, ou émettre seulement un vœu pieux, de la vouloir du bout des lèvres, ou d'y penser toujours sans la réaliser jamais.
(Applaudissements)
Il faut penser et la réaliser.
(Applaudissements)
J'affirme aussi qu'elle nous permettrait de faire un grand pas dans la politique étrangère.
Je suis persuadé que le Parti unique de la classe ouvrière serait le point, le trait d'union entre l'Angleterre travailliste et la Russie des soviets, et vous savez qu'il n'y a pas de bien possible dans le monde sans l'union de la Russie Communiste et de l'Angleterre travailliste.
(Vifs applaudissements)
Eh bien, là aussi, la France Socialiste aura un grand rôle à jouer.
Je sais très bien que beaucoup parmi nous - je les en félicite et ils ont raison - ont le patriotisme du Parti. Ils disent: Nous allons être conquis, absorbés, ou tout simplement manœuvrés, comme si, dans la corbeille des mariés de l'unité organique, il y avait simplement les adhérents du Parti Communiste - et je dirais que le Parti Communiste a quelquefois recruté un peu à tort et à travers - mais il y aura aussi les adhérents du Parti Socialiste. Nous pouvons dire avec une certaine fierté qu'ils sont l'élite de la démocratie de demain.
(Applaudissements)
Est-ce que, dans cette corbeille de mariés, il y aura seulement cela? Non, il y aura les syndicalistes, il y aura tous ces organisés qui attendent cette unité pour prendre leur part dans un Parti.
(Applaudissements)
Il ne faudrait tout de même pas oublier que, le but, c'est l'émancipation des travailleurs, que le moyen, c'est le parti, le parti de la classe ouvrière, et vous sentez très bien qu'une immense partie des travailleurs ira plus sûrement et atteindra plus sûrement le but, c'est-à-dire l'émancipation des travailleurs;
Les pourparlers doivent reprendre, les pourparlers qui diront tout de suite, avec netteté, la position que nous avons défendue devant la fédération de l'Aisne: démocratie à l'intérieur du nouveau parti, et surtout et avant tout, indépendance

Collection Jean-Jaurès

vis-à-vis des gouvernements étrangers.
(Applaudissements)
Mais méfions-nous. Vous sentez très bien quelles sont les manœuvres de la réaction: créer un Parti Socialiste qui serait un parti de gouvernement, et quand il faut certains apports, on vient chez nous de certains côtés, non pas parce qu'on nous aime, mais parce qu'on a peur des Communistes, et qu'on nous considère comme le moindre mal.
(Applaudissements)
J'ai promis à notre président de ne pas dépasser mon temps. Je ne le dépasserai pas. Je veux, en terminant, rappeler l'exemple italien. Lise donc ce que disait Pietro Nenni:
« L'unité - disait-il - en Italie, n'est pas à son point de départ, elle est plutôt à son point d'arrivée. »
Eh bien, faisons tout notre possible pour qu'en France, elle ne soit pas au point mort.
(Applaudissements)
L'heure historique ne se retrouve pas. L'occasion est favorable. Nous n'avons pas le droit de décevoir l'immense majorité des travailleurs.
(Applaudissements)

Vandamme (Seine)

Je porterai la question uniquement sur le terrain doctrinal, car quand il s'agit de s'unir, et à plus forte raison de fusionner, il est nécessaire, je dirais même indispensable, d'avoir les mêmes doctrines, les mêmes buts et les mêmes méthodes.
Or, la dernière consultation électorale municipale a été pour moi une immense duperie. Le Parti Communiste s'est présenté devant les électeurs avec un faux nez… (applaudissements)… camouflé sous je ne sais quelle étiquette d'union démocratique et patriotique.
Mais au hasard des réunions électorales, les candidats du Parti Communistes déclaraient, comme je l'ai entendu de mes propres oreilles: Nous restons toujours fidèles à la doctrine léniniste. Seulement nous ne croyons pas opportun, actuellement, de la développer.
(Applaudissements)
Eh bien, c'Est-ce que j'appelle une escroquerie électorale… (applaudissements)…, car le programme développé aux élections n'était pas un programme minime. Il était la contrepartie et l'antithèse même des doctrines léninistes.
J'ai vécu longtemps en Russie pendant la période révolutionnaire, j'ai connu tous les chefs du bolchevisme, et quelques-uns même, intimement: les Lénine, les Trotsky, les Zinovieff, les Rikoff, les Rakowsky, des hommes prodigieux. Mais je connais particulièrement leur doctrine et leur méthode.
Or, le bolchevisme a été basé sur l'idée même de la dictature… (applaudissements)…, dictature du prolétariat qui disait: Mais, en Russie, il n'y avait pas de prolétariat, c'est-à-dire que ce qu'on appelait le prolétariat, les

Fondation Jean-Jaurès

ouvriers de la grande industrie, étaient une quantité infime en raison de l'immensité da territoire et de la masse du peuple.
Or, la dictature du prolétariat, c'était la dictature d'un parti, la dictature d'un parti sur le prolétariat, et la liquidation de tous les autres partis.
J'entends bien: des partis bourgeois, mais aussi, hélas, de tous les autres partis prolétariens. Liquidation des Socialistes révolutionnaires de gauche qui, pendant des mois, des années et des décades avaient donné des centaines et des centaines d'hommes pour la révolution, liquidation des syndicalistes anarchisants, liquidation des mencheviks, et même, liquidation de toute opposition à l'intérieur même de ce parti.
Vous avez peut-être entendu parler du Communiste de droite et du communisme de gauche, de ces grands procès de Moscou, où on liquidait des hommes qui avaient été les héros de la révolution d'octobre, les Zinovieff, les Rikoff, les Boukarins et tous les autres.
Par conséquent, dictature, c'est-à-dire le contraire même de la démocratie.
(Applaudissements)
Vous ne vous rappelez donc pas comment on nous appelait dans toutes les brochures, dans tous les écrits, dans tous les journaux bolchevistes, avec mépris? Les « social-démocrates », les « social-patriotes », les « social traîtres ».
Je sais bien que vous allez me dire que la constitution des soviets était une constitution démocratique. Oui : le plus grand essai de démocratie qui ait existé dans le monde, et de laquelle d'ailleurs, constitution, nous pourrons nous inspirer pour la constitution future de la France, mais à une condition essentielle: c'est que les soviets fussent libres.
Or, les soviets ne sont pas libres. Comment vote-t-on aux soviets, en Russie? On vote à mains levées, sous l'œil de la police, et je possède des documents secrets, des circulaires secrètes du Parti Communiste, demandant à tous les militants d'aller dans les réunions électorales et de noter soigneusement sur leurs carnets les notes de tous les électeurs, avec le vote qu'ils feraient, et de noter encore plus soigneusement ceux qui auraient l'audace de voter contre les listes Communistes.
Dieu sait où ces notes allaient, et ce qu'on faisait de ceux qui ne votaient pas pour le Parti Communiste.
J'entends toujours Lénine, avec ses petits yeux de mongol, et ses mains qui s'agitaient fébrilement, me dire, de sa voix sarcastique:
- Mais, mon ami, vous me parlez toujours de liberté, mais la liberté, ce n'est pas une conception marxiste, c'est une idée petite bourgeoise.
Je ne sais pas si la liberté est marxiste ou petite bourgeoise, et même, je vous avouerai que je m'en soucie peu.
Ce que je sais, après avoir entendu, hier, Léon Blum qui disait: le Socialisme peut donner aux hommes, à tous les hommes, la plénitude de leurs droits naturels. C'est que le premier, le plus essentiel, le droit le plus primordial de ces droits naturels, c'est la liberté.
(Applaudissements)
En vertu de cette théorie soi disant marxiste, on a supprimé en Russie, la liberté

de parole, la liberté d'association, la liberté de réunion. Il n'y a, en Russie, qu'une seule presse : la presse Communiste, comme il n'y a qu'un seul parti : le Parti Communiste, et encore, cette presse Communiste doit-elle être encore une presse orthodoxe qui reflète exactement la pensée des dirigeants.
Je sais que l'on peut me faire deux objections. On va me dire : Ce que vous me dites actuellement, c'est ce qui se passait en 1920, mais pas en 1945.
J'ai le regret de vous dire que même en 1945, il n'y a, en Russie, qu'un parti unique, qu'une presse unique, que le droit de réunion et d'association existe seulement pour les membres du Parti Communiste, et qu'en Russie, dans les soviets, dans cette fiction des soviets, on vote encore à mains levées.
Je sais, il y a tout de même quelque chose de changé. Sous Lénine c'était sous l'œil de la Tchéka, et la Tchéka a été supprimée. Mais elle a été remplacée par le Guépéou. C'est à peu près, je crois, le seul changement qu'il y a dans les mœurs sociales de la Russie intellectuelle.
La deuxième objection, c'est que le Parti Communiste français est indépendant.
Notre camarade Blum, avec sa grande bonté et son esprit de tolérance, a feint, dans ses articles, ou cru, ou feint de croire à cette indépendance. Mais nous n'avons pas la même candeur ou la même mansuétude que notre camarade, et tous nous prouve que le Parti Communiste français est toujours dans l'obédience du gouvernement russe.
J'entendais l'autre jour, à la fédération, au Congrès fédéral, un camarade dire à la tribune du Congrès:
- Mais voyez-bien, les Communistes sont maintenant patriotes.
- La doctrine Léniniste déclare qu'en cas de déclaration de guerre, il faut saboter la mobilisation et prendre les armes contre son propre gouvernement. Eh bien, c'est-ce que les Communistes ont fait en 1939.
(Applaudissements)
Et le gouvernement de Daladier, pour lequel je n'ai qu'une tendresse mitigée, a tout de même été obligé de déclarer hors la loi pour des questions uniquement patriotiques. Et le citoyen Thorez a déserté logiquement, et fidèle à son parti et aux doctrines de son parti.
(Applaudissements)
Pourquoi? Parce que, à ce moment là, Staline s'était allié avec Hitler pour assassiner la Pologne.
(Applaudissements)
Ils ont eu raison vis-à-vis de leur parti et de leurs idées de faire ce qu'ils ont fait. Ils l'ont fait selon la doctrine de Moscou, et en 1941, au moment où Hitler attaquait Staline, ils sont, sur les mêmes ordres de Moscou, devenus patriotes français ou patriotes russes, je ne sais pas.
(Applaudissements)
Nous sommes internationalistes. Nous sommes pour les Etats-Unis d'Europe, pour les Etats-Unis du Monde, mais sur la base de la libre coopération des peuples, mais nous n'accepterons jamais la tutelle d'un gouvernement étranger dirigeant notre Parti et disposant de nous selon son impérialisme.
(Applaudissements)

Fondation Jean Jaurès

Je veux déclarer simplement pour finir que ni les doctrines, ni les buts, ni les méthodes ne sont semblables, et par conséquent, l'unité organique ne peut pas se faire autrement que sur les mêmes doctrines et sur les mêmes buts… (applaudissements)…, sinon cette unité aboutirait à l'absorption totale du Parti Socialiste, et plus ou moins rapidement à une nouvelle scission de ceux qui ne voudraient pas être absorbés.
Voilà la conclusion. Nous allons, bientôt, nous affronter devant les électeurs. Comme le disait également Blum l'autre jour: il faut que ces élections se fassent dans la clarté et dans la méthode. Nous ne pouvons pas être dupes, aux élections à la Constituante, comme nous l'avons été aux élections municipales. Nous irons avec notre programme. Nous devons exiger que les autres ne prennent pas le programme Socialiste pour se faire élire, mais se manifestent avec leur programme à eux.
Quoi que nous disions de ce Congrès, il y aura fatalement compétition entre le Parti Socialiste et le Parti Communiste aux élections. Nous ne les combattrons pas, mais nous devons les obliger à exposer leur doctrine clairement, nettement, et à ne pas prendre un faux masque ni un faux nez.
Et alors, là, les électeurs décideront eux-mêmes s'ils sont pour la dictature ou pour la démocratie, pour l'état totalitaire ou pour la République, pour les trusts d'Etat ou pour la coopération des travailleurs, pour l'obéissance aveugle ou pour la liberté.
Oui, nous voulons l'unité, mais nous voulons l'unité …(bruit dans la salle)… de la classe ouvrière. L'heure, comme je le voyais ce matin dans « Le Populaire » est maintenant au Socialisme. Nous sommes assez forts. Nous devons être assez forts pour faire l'unité ouvrière autour des idées Socialistes et autour du Parti Socialiste.
(Applaudissements. Bruit)

Le président - Je demande au Congrès tout entier d'avoir assez le respect de chacun en observant le silence quand on n'est pas d'accord, et en manifestant son accord par des applaudissements. Il serait inadmissible qu'un camarade qui parle en liberté, consciemment, sous sa responsabilité, et avec un mandat, soit conspué par une partie du Congrès.
(Applaudissements)
L'incident est clos et ne se renouvellera pas.
Il est indispensable que, ce matin, les candidatures au Comité directeur soient déposées, pour qu'on puisse voter à la prochaine séance.
Je donne la liste des candidatures déjà connues.
(Le président donne la liste des candidatures au Comité directeur)

Foulon (Ille-et-Vilaine)

C'est au nom de la fédération d'Ille-et-Vilaine que je viens parler devant vous pour une motion qui puisse obtenir l'immense majorité du Congrès, parce qu'elle ne demande pas l'impossible: elle demande simplement la reprise des pourparlers d'unité organique.

Fondation Jean Jaurès

(Applaudissements)
Je m'étonne que depuis le début du débat, on ait surtout été préoccupé de faire sentir les différences, les distinctions, les oppositions qui pouvaient exister entre nos deux partis, Socialistes et Communistes.
Lorsque deux partis ont la même doctrine, lorsqu'ils ont les mêmes buts d'action politique, mais qu'ils sont distincts par leurs organisations, il est impossible qu'il n'y ait pas d'oppositions, mais ce n'est pas en faisant ces oppositions, ce n'est pas en rappelant les vieilles querelles du passé que l'on peut établir une atmosphère d'unité.
(Applaudissements)
Je m'étonne également qu'à une année seulement de la libération de Paris, qu'à une année seulement de l'offensive conjuguée de toutes les armées alliées des grandes démocraties du monde à travers l'Europe, personne n'ait songé à rendre un hommage ému à l'armée soviétique et au peuple soviétique… (applaudissements)… parce que, enfin, c'est très beau de parler de la Tchéka et de la Guépéou, mais nous n'oublions pas que sans Stalingrad, sans Leningrad, sans les ouvriers, sans le prolétariat soviétique, nous serions peut-être encore sous la botte nazie.
(Applaudissements)
Tous, vous devez reconnaître que c'est à l'Union soviétique que nous devons la résistance européenne. Pendant longtemps, c'est grâce à elle, en grande partie, que la résistance a pu se développer et se faire voir au grand jour.
Je voudrais ajouter également un hommage à tous ceux de nos camarades qui, dans le Parti Communiste, sont morts pour que vive la France et pour que vivent aussi les grandes libertés démocratiques, et pour que vive notre Parti Socialiste.
(Vifs applaudissements)
Lorsque j'étais à Fresnes, j'ai entendu des Communistes et des Socialistes partis en même temps au poteau en chantant la même Marseillaise et la même Internationale.
(Vifs applaudissements)
Ce qu'on a oublié, surtout, c'est qu'à l'heure où nous parlons, il y a un danger. Ce danger, même maintenant que la guerre mondiale est terminé, c'est le capitalisme, et c'est le danger fasciste, parce que le fascisme larvé continue toujours, parce que même et surtout en France, il existait encore des forces puissantes, nombreuses et bien organisées.
Il suffit de voir simplement, sans entrer dans les détails, le sabotage de l'épuration, l'impossibilité d'épuration dans la magistrature et dans les grandes administrations, le sabotage de toutes les promesses gouvernementales et résistantes.
Il suffit de songer à cela pour s'apercevoir qu'on nous a dupés. Si nous voulons résister au capitalisme et au fascisme menaçants, il faut être unis.
Qui a intérêt à la division ouvrière? Le capitalisme. Qui a intérêt à ce que deux partis continuent à coexister en se combattant, au lieu même de combattre l'ennemi commun? Le capitalisme.
Il faut donc nous unir, et ce ne sont pas de vains mots, ce ne sont pas des idées

Fondation Jean Jaurès

générales. J'insiste, parce que beaucoup de secrétaires fédéraux l'ignorent, parce que les débats des Etats généraux n'ont pas été assez connus dans la presse. J'insiste; il y a un danger. Ce danger se nomme la DGER, la direction générale des études et recherches. Autrement dit la recherche des ennemis de la République.

Cette police, ce n'est peut-être pas la Guépéou, ce n'est peut-être pas la Tchéka, mais c'est certainement quelque chose dans le genre de la Gestapo, car je dois vous affirmer ici - et je défie qu'on vienne me démentir - qu'il y a actuellement 30 000 voitures automobiles qui circulent en France pour le compte de la DGER, qu'il y a, dans certaines villes de l'Est, 200 écouteurs téléphonistes qui espionnent les conversations des Républicains, des Socialistes et des Communistes, car nous sommes naturellement dans le même sac, pour ces gens-là, qui espionnent de toutes les façons les résistants, les républicains et toute la gauche.

A la tête de cette organisation, se trouve un cagoulard nommé de Wawrin, qui se fait appeler le colonel Passy.

Cette police, il lui fallait un budget. Ce budget a été voté contre l'avis de nos amis Communistes à l'assemblée consultative, et contre l'avis de nos propres amis. Seulement, sur les papiers à entête de cette police, il y a ces mots: « Direction du gouvernement provisoire ».

Je n'ai pas besoin de vous signaler quel est le danger qui s'impose à nous sous la forme de la DGER puisque cette police, formée en principe pour diviser la résistance et, soi disant, pour distinguer les faux résistants des vrais, s'applique constamment à espionner la gauche, à espionner les Socialistes et les Communistes, et à préparer, en somme, des fiches pour les prochaines guerres civiles.

Voilà ce que je voulais vous dire, parce que, cela, c'est le danger fasciste immédiat.

Or, nous n'avons pas à faire de métaphysique ou d'idéologie. Nos camarades prolétaires se fichent de la métaphysique et de l'idéologie. Ce que nous demandons, c'est qu'il y ait une véritable union.

Or, beaucoup d'entre nous - je dirais même tous - sont partisans de l'unité d'action. Mais il ne suffit pas d'en parler, car si on veut que l'unité d'action se fasse, et qu'on la prépare par des Congrès et des meetings, où on fait ces distinctions savantes, où on se targue d'être différent des autres, alors, l'unité d'action, c'est quelque chose comme un vain mot, parce qu'au moment de la campagne électorale, nous nous trouvons en présence, s'il n'y a pas eu cette atmosphère d'unité, de camarades Communistes, et, évidemment, la campagne ressemblera étrangement à une bataille, mais à une bataille anti-communiste.

Il faut nous méfier, par conséquent, de ces gens qui parlent d'unité d'action, mais qui ne veulent pas la réaliser, ou de ces gens qui parlent sincèrement d'unité d'action, et qui n'arrivent pas à créer l'atmosphère. C'est par l'atmosphère d'une volonté d'unité organique que nous espérons que nous réussirons à faire l'unité d'action.

Je crois qu'il y a, dès maintenant, la possibilité de pourparlers sérieux, de

pourparlers immédiats, de pourparlers importants, et qui ne mettront jamais notre Parti en état d'infériorité, bien au contraire, car, en somme, il parait que l'initiative a été prise pour nous, de rompre les pourparlers d'unification.
Eh bien, je ne veux pas le savoir. Mais ce que je sais, c'est qu'au Congrès national du Parti Communiste, il y a eu un mouvement magnifique vers l'unité. Et alors, les camarades inorganisés, les camarades de la base, vont se dire que si nous repoussons les pourparlers d'unité organique, c'est que nous ne voulons pas.
(Applaudissements)
Alors, ils accuseront le Parti Socialiste d'être le diviseur de la classe ouvrière, et je ne peux pas dire qu'il ait entièrement tort en ce cas.
Nous demandons, par conséquent, que les pourparlers reprennent immédiatement, le plus tôt possible, et cela ne veut pas dire que nous puissions faire matériellement l'unité avant les élections. Mais si les élections se font dans cette atmosphère d'unité d'action, alors, songez que nous pourrons véritablement aller à la bataille le front haut, avec notre drapeau déployé à côté du drapeau du Parti Communiste, et pour la même victoire.
Songez également que nous pouvons demander à nos camarades Communistes d'adopter certaines de nos revendications, les plus profondes, les plus sérieuses, et en particulier, la revendication de la nationalisation de l'enseignement.
(Applaudissements)
Et nous verrons bien, grâce à ces pour parlers si, du fond du cœur, tous nos camarades Communistes sont avec nous.
Dans le fond, nous voulons réaliser pour plus tard la société Communiste, mais la société que nous préparons actuellement, c'est la société Socialiste, celle où on donne à chacun selon son travail.
C'est pourquoi, pour des raisons idéologiques, comme pour des raisons sentimentales, comme pour des raisons politiques, les Communistes, comme les Socialistes sincères veulent, de toutes leurs forces l'unité organique.
Je voudrais bien voir ce qui se produira lorsque nous avons tous fait nos efforts en vue de cette unité organique, car les camarades inorganisés, les camarades des syndicats vont venir vers nous. Ils n'auront plus de raisons de ne plus venir vers nous. Il n'y aura plus qu'un parti de la classe ouvrière, et de même qu'ils comprennent leur devoir syndical, ils comprendront leur devoir de classe, ils comprendront leur devoir de militants démocrates et ouvriers, et ils viendront au parti unique du prolétariat.
D'ailleurs, qu'il me soit permis de souligner que grâce à la politique de l'Union soviétique, le Parti Social Démocrate allemand, le Parti Social Démocrate polonais, le Parti Social Démocrate autrichien, et, comme vous avez pu le voir, le Parti Socialiste tchécoslovaque sont tous reconstitués.
Ne songez-vous pas qu'à côté de nos camarades norvégiens qui ont réussi leur unité organique, il y aura bientôt un flot de partis uniques du prolétariat?
Pourquoi, demandait l'autre jour notre ami Augustin Laurent, la France commencerait-elle? Parce que la France est toujours à la tête des mouvements pour la liberté et pour le prolétariat.

Collection Jean Jaurès

(Applaudissements)
Elle doit montrer l'exemple.
Il faut venir à l'idée d'unité organique. Venez-y avec confiance. Il ne s'agit pas de la faire dans l'obscurité, il ne s'agit pas de la faire aveuglément, il ne s'agit pas de se noyer, il s'agit de reprendre des pourparlers, il s'agit de montrer notre bonne volonté.
(Applaudissements)
N'avez-vous pas compris que c'est l'occasion à la fois pour la démocratie, pour la France, pour le Parti Socialiste?
Nous sommes devant le mur d'argent. Si nous voulons faire les nationalisations, il faut que nous soyons ensemble. Et alors, dans ce mur du capitalisme, nous réussirons, grâce à l'union des deux grands partis prolétariens, à ouvrir une porte que personne ne pourra fermer.
(Applaudissements)

Henri Péladan (Seine)

Je voudrais, dans ce débat sur la question de l'unité, essayer de demander à ce Congrès d'y voir clair.
Une question aussi primordiale que celle de l'unité ouvrière devrait trouver tous les Socialistes unanimes à réclamer et à vouloir l'unité organique, et cependant, il y a, au sein de notre propre Parti, des discussions. Pourquoi? Notre camarade Foulon, dans son intervention, l'avait laissé sentir: c'est qu'il n'y a pas encore, au sein de la classe ouvrière, le climat favorable à la réalisation immédiate de cette unité organique. Il n'y a pas le climat favorable à la réalisation de cette unité organique, parce que, étant des Socialistes, étant habitués à la libre discussion, étant habitués à confronter, les uns et les autres, la meilleure façon de servir le Socialisme, de servir la classe ouvrière, nous trouvons en face de nous les camarades Communistes, et nous sommes obligés de constater qu'il ya des divergences.
Notre camarade Léon Blum a magistralement, dans une série d'articles, montré pourquoi il y a une question qui est primordiale, et qui montre qu'aujourd'hui, au moment où nous discutons les conditions de l'unité organique, nous ne sommes pas prêts.
Je voudrais répondre à notre ami Foulon en disant qu'il y avait eu un magnifique mouvement d'enthousiasme en faveur de l'unité, au Congrès national du Parti Communiste. J'ai assisté à ce Congrès, et j'aurais voulu quand même qu'il y eut autre chose que ce qu'il y a eu, car il y a eu un Congrès, une assemblée d'informations, où des secrétaires sont venus parler cinq heures, deux heures, trois heures, et où les militants n'ont eu que le droit d'approuver.
Nous disons qu'en face de cela, il y a des divergences, pourquoi? Parce qu'il y a un climat moral qui n'est pas créé.
Nous avons dit dans une motion que le Parti Communiste français, en effet, a toujours accepté et défendu sans la moindre réserve, la politique de l'URSS, même lorsque l'Union soviétique, adoptant une attitude en contradiction formelle avec les principes élémentaires du national Socialisme international,

Fondation Jean-Jaurès

débattait à San Francisco, le droit de veto, rendant inefficace tout travail de sécurité collective.
Daniel Mayer a eu raison, dans son intervention, de signaler cela. Il n'y a peut-être pas d'indépendance complète et totale du Parti Communiste français vis-à-vis de l'URSS. Mais quand un parti a pendant près de vingt ans, perdu l'habitude de discuter, quand il a pendant plus de vingt ans, perdu l'habitude de se déterminer librement lui-même, il est difficile, quand l'usage de la liberté lui est rendu, qu'il sache faire l'usage que nous avons l'habitude de faire, nous, Socialistes.
C'est pourquoi il y a tellement de divergences. Il y a cette question de la Russie qui pèse d'un poids très lourd sur la question de l'unité organique.
Il y a eu - et je le dis au camarade qui a précédé Foulon - depuis 1934, depuis les critiques qu'il a portées à l'état soviétique, bien des changements. Il y a eu entre le parti Communiste français actuel et le parti Communiste que nous avons connu de 1920 à 1934, bien des différences, et nous avons eu l'espoir, un moment, que l'unité pourrait se faire.
Il y a eu en effet, en 1934, un vaste courant, au lendemain du 6 février, en faveur de l'unité. Il y a eu, en 1935 et en 1936 une volonté unanime qui a surgi spontanément des masses populaires en faveur de l'unité organique, et le travail de la Commission d'unification a été aussi rompu.
Je lisais, il y a quelques jours, le compte-rendu des Congrès nationaux de 1937, 1938, 1939, et nous assistions à une même répétition de ce qui s'est fait. Pourquoi? Parce que nous ne voulions pas revoir ce qui aurait risqué de se réaliser, parce que, dans ce parti unique que nous allons faire, que nous voulons créer, que des camarades veulent créer tout de suite, est-ce que des hommes qui, comme notre ami E… député Communiste, qui a quitté le Parti Communiste au moment du Pacte germano-soviétique, auront leur place dans ce parti unique ?
(Applaudissements)
Nous disons, et je le dis à nos camarades qui se montraient intransigeants vis-à-vis des députés qui avaient moins tort parce qu'ils avaient le 10 juillet, trahi le Socialisme et la République, est-ce que vous aurez le même jugement vis-à-vis de tous les hommes qui viendront et qui, eux aussi, ont eu des responsabilités et ont commis des fautes aussi graves? Est-ce que vous serez aussi sévères, aussi stricts?
Voilà ce qu'il fallait vous dire. La question qui nous différencie, c'est que, demain, dans ce Parti, nous soyons inféodés à une politique qui ne serait pas celle voulue par le peuple français et qui risquerait de dépendre d'un Etat étranger.
C'est tellement vrai que je voudrais simplement vous citer un article que notre ami Léon Blum publiait le 24 novembre 1939, intitulé : « Remontons aux causes »:
« Deux fois en quatre ans, la position doctrinale et tactique d'une fraction du prolétariat français a été transformée, ou même totalement renversée par les ordres de l'appareil Communiste: en 1935, passage soudain et immédiat du défaitisme révolutionnaire professé et pratiqué depuis la révolution bolchévique

en un chauvinisme étranger. Puis, il y a trois mois, en pleine guerre, et dans des conditions telles, etc. »
Et nous craignons que demain, il en soit de même.
Hier, dans son exposé, Daniel Mayer racontait une conversation qu'il avait eue, dans la clandestinité, avec un représentant du Parti Communiste. Il leur disait:
- Comment se fait-il que le camarade Léon Blum qui était un traître, qui était un adversaire, qui était un ennemi bon à abattre, est aujourd'hui, considéré comme un super-patriote.
Demain, il faudra que ce Congrès dise s'il accepte l'unité ou s'il ne l'accepte pas, et s'il l'accepte, s'il décide de se contenter, ce qui est ma conception, de la pratique de l'unité d'action qui, seule, permettra la réalisation d'un climat favorable, il faudra qu'il dise aux masses populaires pourquoi il ne veut pas l'unité organique avec le Parti Communiste. Il faudra qu'il en donne clairement les raisons, parce que je ne voudrais pas, demain, que mon Parti, parce qu'il a eu une politique qu'il considère comme juste et comme servant le mieux les intérêts des masses laborieuses, se voie accusé, devant les masses populaires, du crime d'antiunitaire.
Nous avons le droit de dire que notre passé répond et garantit l'avenir, parce qu'enfin, aucun parti comme le nôtre n'a eu la même ligne de continuité politique qui ne s'est jamais démentie.
(Applaudissements)
Jamais un seul parti n'a su affirmer à la fois cette volonté de défendre le Socialisme et la démocratie, de ne jamais refuser cette conception de la défense nationale au régime capitaliste qui était une raison sur laquelle, peut-être, s'est faite la scission.
C'est cela que nous avons défendu et qui, aujourd'hui, triomphe.
Nous avons le droit de dire que quand des camarades viennent attaquer les uns et les autres, qu'il faudra que notre Parti, éditant les « Populaire » clandestins, se décide, lui aussi, à donner comme argument et arme de propagande aux militants des fédérations, la collection des « Humanité » clandestines.
(Applaudissements)
Il faudra qu'on dise si on est d'accord, quand, par exemple, en juillet 1940, Thorez, Duclos, réclament, au nom du peuple de France, la mise en accusation de tous les responsables de guerre, surtout Léon Blum, Daladier et consorts.
Il faudra montrer quels sont ceux qui ont eu raison, qui ne se sont jamais trompés, qui n'ont pas, par la même, de leçons à recevoir de personne.
Il y a aujourd'hui, dans le Parti Communiste, et même au sein du gouvernement, un homme qui, parlant au nom de tous ses amis, écrivait, dans une lettre à Pétain, le 19 décembre 1942, demandant à être appelé en qualité de témoin au procès de Riom.
Les Communistes étaient les seuls à se dresser contre la guerre, les seuls vrais partisans de la paix, et il demandait à être entendu, comme tous ses amis, en qualité de témoin, par la Cour suprême de Riom, afin de dénoncer les social-démocrates ou autres bellicistes.
Au même moment, Léon Blum défendait magnifiquement le Socialisme et la

Collection Jean Jaurès

République.
Nous avons le droit de dire que, de tous les partis politiques, notre parti a été le seul dont la politique n'a jamais varié depuis 1936 jusqu'en 1945. Il a été le seul à se lancer dans cette lutte des démocraties en 1939. Qu'on signale ici les morts qui sont tombés les premiers, qui sont tombés pour la lutte contre le fascisme, pour la liberté: ils s'appelaient Léo Lagrange, tombé à la tête de sa compagnie …(applaudissements).., ils s'appelaient de Saint-Martin, député du Gers, tombé en combattant sur le sol de France.
(Applaudissements)
Ils s'appelaient tous ces militants qui ont été les meilleurs militants dans la lutte armée contre l'allemand et qui, ensuite, dans la clandestinité et dans l'illégalité, ont continué à mener le même combat.
Ce ne sont pas des hommes qui, à ce moment, désertaient la bataille, qui ont le droit, aujourd'hui, de donner des leçons au Parti Socialisme.
(Applaudissements)
C'est cela que nous voulions vous dire.
Nous vous demanderons demain, dans vos fédérations, de maintenir intacte cette unité d'action qui s'avérera peut-être plus nécessaire que jamais, mais en même temps, de ne jamais accepter de plaider coupable, mais, chaque fois que notre Parti sera attaqué, de rendre coup pour coup… (applaudissements)… et de ne pas permettre que la calomnie puisse risquer de discréditer des hommes.
Quand on parle de l'unité, je voudrais qu'elle ne soit pas seulement sur le bord des lèvres, mais qu'elle soit au fond de tous les cœurs de ceux qui en parlent et la réclament.
Je voudrais que les hommes qui parlent de l'unité, qui ont des grandes formules unitaires et qui tendent la main aux travailleurs et aux militants du Parti Socialiste, ne les traitent pas, à l'intérieur des syndicats, d'hitlériens, de trotskystes, parce qu'ils ne sont pas en accord avec les conceptions de la majorité.
(Applaudissements)
Il faudra dire tout cela clairement, nettement, loyalement. Il faudra dire à nos camarades Communistes:
Nous allons toujours discuter amicalement, mais nous voulons voir la disparition de certaines pratiques.
Léon Blum le disait dans son discours: Il faudra demain, au Parti, beaucoup de probité intellectuelle. Il faudra beaucoup d'honnêteté politique, non seulement à tous les militants du Parti Socialiste mais à nos camarades Communistes, à l'ensemble de ceux qui veulent réaliser véritablement une unité sincère et durable, et, par là même, quand nous aurons dit tout cela, quand nous aurons créé ce climat, peut-être bien que, dans l'intervalle, les nécessités de la lutte commune que nous aurons à mener les uns et les autres feront disparaître les divergences.
J'estime que quand il n'y aura pas une preuve d'indépendance politique et idéologique de la part de nos camarades Communistes, nous n'avons pas le droit d'aller dans une unité organique qui risquerait demain d'être un échec, parce que

Fondation Jean-Jaurès

toutes les propositions que nous pourrions faire seront acceptées d'avance.
Je ne voudrais pas revoir, au bout de six mois ou d'un an de parti unique ce que nous avons vu dernièrement au Congrès de la fédération des cheminots où, l'unité s'étant faite sur le système de la parité entre militants confédérés, une fois qu'on a pris la majorité, on s'est emparé des leviers de commande dans les sections de base, on déclare ensuite au nom de l'unité: la parité n'a plus de raison d'être, et les syndicats éliront librement les hommes de leur choix.
Je ne voudrais pas que, demain, dans le parti unique qui sera fait, la moitié des Socialistes qui siégeraient au Conseil d'administration du
« Populaire » ou de « L'Humanité », soient éliminés, et qu'au bout d'un certain laps de temps, il n'y ait plus, à la direction de ce parti unique, que des Communistes ou quelques camarades Socialistes qui seraient plutôt communisants qu'on mettrait pour la façade et pour la forme, parce que cela risquerait de créer une nouvelle scission qui serait extrêmement grave et dangereuse car nous verrions à nouveau ce que nous avons vu et que nous ne voulons plus revoir: ces fractions de la classe ouvrière, dressées l'une contre l'autre, l'insulte à la bouche et la haine au cœur, au plus grand bénéfice de la bourgeoisie et du grand capitalisme.
(Applaudissements)

Le président - Le camarade Bernard a la parole.

Bernard (Sarthe)

Camarades, après les deux admirables discours qui viennent d'être prononcés par les orateurs qui m'ont précédé et avant de prendre parti en faveur de la reprise immédiate des pourparlers avec le Parti Communiste en vue de l'unité organique, j'aurais volontiers renoncé à la parole si je n'avais pas trouvé un point sur lequel on n'a pas suffisamment insisté.
En effet, je viens de rencontrer dans cette salle mon vieil ami, mon frère plutôt, ce vieux militant du Parti Socialiste qui s'appelle Emile Cabre dont la politique ne peut être discutée.
Or nous disions ensemble qu'il y avait quelque chose de pathétique dans ce débat qui nous occupe en ce moment.
En effet, la plupart des arguments qu'apportent ceux de nos camarades qui sont contre la reprise immédiate des pourparlers avec le Parti Communiste sont fondés, car il est vrai que le Parti Communiste n'a pas toujours eu une attitude loyale et il est vrai que l'unité présente des dangers.
Toutefois, s'il est vrai que des obstacles importants se dressent sur la voie de l'unité, malgré cela, nous sommes nombreux à penser que la reprise des pourparlers est nécessaire, parce que nous n'avons pas le temps d'attendre.
Voilà ce qui n'a pas été dit dans ce pays et peut-être dans le monde entier: c'est que le danger fasciste a repris une force et une acuité telles qu'on serait tenté, à son sujet, de reprendre le mot bien connu du tribun d'autrefois : « L'ennemi est à vos portes et vous délibérez! »
Oui, camarades, le danger est à vos portes, dans ce pays, et pas seulement du fait

des périls sur lesquels on vous a, enfin, ouvert les yeux. Songez à ce qui se passe! Il y a quelque chose qu'il faut dire et qu'on n'a pas encore dit: il y a, dans ce pays, un problème personnel qui se pose.
Ce n'est peut-être pas la faute de de Gaulle, ce n'est certainement pas la nôtre, mais il est certain qu'à l'ombre de de Gaulle, autour de de Gaulle il se développe un danger fasciste en France.
(Applaudissements)
Par préjugé de caste, par préjugé de classe et par préjugé de religion, de Gaulle s'est entouré d'une triple camarilla qui lui cache la figure de la France et, lors de ses voyages à travers la France, quand le peuple tout entier acclame en lui le premier résistant de France, nous craignons que ce peuple n'acclame une politique qui, dans son ensemble, est condamnée par nous.
(Applaudissements)
Le préjugé de caste de de Gaulle, c'est celui qui consiste à vouloir rénover l'armée française, à reconstituer les états-majors. Nous constatons ainsi que, par sa faute et par sa volonté, on néglige de faire appel à tous les anciens officiers FFI, qui, au moins dans les cadres subalternes, auraient pu conserver leurs fonctions, cela à causse de leurs sentiments républicains.
Et ce qui se passe en France se passe également dans les armées françaises qui se trouvent en Allemagne et où les officiers et sous-officiers républicains sont remplacés peu à peu par des gens nommés par Vichy.
On nous fait ainsi une armée de coup d'état au service de la dictature!
Le préjugé de classe? Alors que le peuple français va rapidement au Socialisme, de Gaulle s'est entouré de ce que nous appelons les « néocapitalistes » à la façon de Dautry, qui essaye de résoudre par la conciliation ces contradictions capitalistes que nous voulons, nous, résoudre par la révolution. Lui veut la résoudre au moyen d'une solution intermédiaire qui laisserait la puissance et le pouvoir au capitalisme.
Ces gens-là veulent faire, en France, ce qui s'est fait en Allemagne.
Le préjugé de religion? Alors que ce peuple est profondément rationaliste, alors qu'il est profondément attaché à la laïcité, alors qu'il est absolument tolérant, de Gaulle s'entoure uniquement de membres du MRP et d'anciens pétainistes. Il s'entoure de tous les grands dignitaires de l'Eglise de France et il essaye de renouveler une espèce de tradition spiritualiste dont le pays ne veut pas et dont il s'est séparé définitivement.
(Applaudissements)
Ainsi, les grandes forces de l'Etat qu'il a groupées n'attendent que le moment favorable pour tomber sur la classe ouvrière et l'écraser.
Ce qui me frappe dans la plupart des discours que j'ai entendu au court de ce débat, c'est qu'ils donnent l'impression que nos camarades se figurent que, lorsqu'ils auront réformé la Constitution, lorsqu'ils nous auront donné des institutions nouvelles, de par le jeu normal de ces institutions nouvelles, il s'établira le régime social que nous souhaitons tous.
Or nous sommes quelques-uns à ne pas le croire. En effet, dans ce pays, chaque fois qu'une classe a pris le pouvoir elle a employé la violence pour le conserver.

De cale, un premier exemple: 1789 - 1804; un deuxième: 1848 - 1851; un troisième: 1871; un quatrième: 1934. C'est parce qu'en 1934 le mauvais coup du capitaliste a échoué que capitalistes ont vendu la France à l'Allemagne.
(Applaudissements)
Demain, ils vendront la France aux capitalistes américains pour conserver leur capital.
(Applaudissements)
Or vous n'avez pas le temps d'attendre et, quels que soient les inconvénients et les obstacles, la situation est telle que vous êtes condamnés à choisir entre l'unité et la défaite.
Camarades, je conclurai par le mot de Jean Guéhenno: « L'heure de la Caliban, l'heure du peuple a sonné; serez-vous assez fous pour la laisser passer? »

Le président - La parole est au camarade de la fédération de la Seine.

X (Seine) - Camarades, le camarade Laurent a exposé, hier, une conception identique à la mienne et identique à celle de la Seine. Dans ces conditions, je renonce à la parole.
(Applaudissements)

Le président - Le camarade Franc-Gilbert, d'Alger, à la parole.

Franc-Gilbert (Alger)

Camarades, il y a un point que je voudrais, tout d'abord, mettre en lumière. Un de nos camarades a dit, hier, qu'il n'y avait pas, dans ce Congrès, d'adversaires de l'unité organique: on pourrait dire aussi bien qu'il n'y a pas, dans ce Congrès, de partisans de l'unité organique à tout prix et sans conditions.
Il est bien entendu qu'il y a entre le Parti Communiste et notre parti des divergences sérieuses. Il ya, en effet, dans la stratégie du Parti Communiste, dans ses mots d'ordre, dans sa politique internationale toujours étroitement accordée à l'action du gouvernement de l'URSS, des choses qui nous inquiètent. C'est entendu.
Nous sommes à peu près tous d'accord sur ces divergences, mais ce qui nous distingue, dans ce Congrès, c'est la position que nous devons prendre en présence de ces divergences.
S'il n'y avait pas de divergences entre le Parti Communiste et notre parti, il n'y aurait pas le problème de l'unité organique, car celle-ci serait réalisée depuis longtemps.
Mais ce qui fait qu'il nous importe de considérer ce problème avec toute l'attention qu'il mérite, c'est la situation actuelle. Quand nous examinons les événements qui se sont déroulés depuis la libération, nous avons le droit d'exprimer notre inquiétude.
Notre camarade Léon Blum disait, dans un de ses articles du « Populaire », que dans l'éclaircie de la libération nous aurions pu accomplir de grandes transformations sociales.

Fondation Jean-Jaurès

Au fur et à mesure des mois qui s'écoulaient, nous nous sommes rendu compte que le gouvernement provisoire, qui aurait pu accomplir ces grandes transformations sociales, ne les a pas réalisées. Or, s'il ne les a pas réalisées, c'est malgré la volonté unanime des partis de la classe ouvrière et des mouvements de résistance.
Il ne les a pas réalisées malgré les dernières élections municipales, qui ont constitué un véritable plébiscite pour la démocratie.
Alors, nous disons: « C'est vrai, le Parti Communiste, lors des dernières élections, a commis des fautes, mais le danger n'est pas de ce côté, il est du côté de l'inaction, du côté du gouvernement, qui n'a pas voulu réaliser la volonté populaire. »
(Applaudissements)
Camarades, il y a encore un autre aspect de la question à examiner: c'est que, si notre parti prenait la responsabilité d'interrompre ses pourparlers avec le Parti Communiste en ce qui concerne l'unité organique, vous voyez immédiatement les répercussions.
Il existe, en effet, dans les masses populaires (et je ne parle pas seulement de la classe ouvrière, mais aussi des autres classes sociales qui gravitent autour d'elle), une véritable mystique de l'unité ouvrière. Or, cette mystique, ce n'est pas seulement le Parti Communiste qui l'a créée, mais aussi le Parti Socialiste.
Vous vous rappelez qu'il y a de nombreuses années déjà, lorsque le Parti Communiste visait à l'unité d'action, nous répliquions: « unité organique! » et qu'au Congres de novembre dernier, c'est nous-mêmes qui avons proposé au Parti Communiste l'unité organique.
Eh bien! si nous prenions la responsabilité d'interrompre les pourparlers d'unité avec le Parti Communiste, cette responsabilité, nous la supporterions dans l'esprit des masses populaires.
(Très bien ! Très bien!)
A ce propos, Léon Blum a employé une image: celle des vases communicants; il a dit qu'il n'était pas forcé que, lorsque, d'un coté, le niveau s'élevait, il baissât de l'autre coté. Je dis: « Bien entendu, ce n'est pas forcé, mais c'est possible. »
Or, c'est précisément de notre attitude et de notre position vis-à-vis du problème de l'unité ouvrière que dépendent l'essor et le développement de notre parti.
En effet, camarades, le refus par nous d'examiner les propositions qui nous ont été faites par le Parti Communiste aurait pour conséquence sur l'unité d'action, même au point de vue psychologique, d'affaiblir nécessairement cette unité d'action.
Et ce serait, très grave, puisque, d'un côté, en nous propose de renforcer notre unité d'action avec le Parti Communiste et que, d'autre part, en nous propose de renforcer notre entente avec certains mouvements de résistance qui sont groupés dans l'Union démocratique et Socialiste de résistance.
Je suis moi-même partisan du renforcement de cette entente et de cette union avec les mouvements de résistance, mais à une condition: c'est que notre unité d'action avec le Parti Communiste devienne de plus en plus étroite.
(Applaudissements)

Or cette union ne deviendra plus étroite que si nous avons la volonté de réaliser dans un avenir prochain l'unité organique.
(Applaudissements)
Camarades, je disais, tout à l'heure, que nous n'étions pas partisans de 1'unité organique sans condition. Il y a, en effet, des conditions que nous avons d'ores et déjà posées clairement et sur lesquelles nous devons attirer l'attention de la classe ouvrière et de tous les travailleurs.
Il s'agit de la structure démocratique du parti unique futur, et nous ne nous contenterons pas, à ce sujet, de simples déclarations de principe: nous voulons des garanties, et ces garanties, nous les trouverons dans la rédaction préalable de la charte du nouveau parti ouvrier.
Je crois donc, précisément, que la garantie contre cette sorte de stratégie dont on a essayé, hier, de vous épouvanter, on la trouve dans la possibilité pour chaque militant du parti d'exposer son opinion et dans la représentation des opinions, à tous les échelons du parti, jusqu'au moment où la décision est prise.
Mais il y a encore une autre condition: c'est l'indépendance du parti vis-à-vis de tous les gouvernements. A cet égard, je tiens à dire qu'il y aurait une véritable incompatibilité entre le fait de dire que le nouveau parti sera indépendant de tout gouvernement étranger et le fait de dire que, d'une manière plus ou moins indirecte, le chef de ce nouveau parti sera, en même temps, le chef du gouvernement soviétique.
C'est pourquoi il me paraît nécessaire de modifier le préambule de la future charte et un certain article qui ont été présentés par le camarade Duclos.
Il y a, enfin, une autre condition qui constitue aussi une garantie. Nous voulons réaliser l'unité ouvrière sur le plan national, mais nous n'oublions pas que le Parti Socialiste, comme tout parti ouvrier, est nécessairement, dans son essence, un parti internationaliste et que, par conséquent, le nouveau parti unique ne devra pas s'enfermer dans les frontières d'un état, fut-il le nôtre, mais adhérer à une Internationale eu en reconstruire une.
C'est là, camarades, une condition indispensable de toute unité organique.
(Applaudissements)
Nous sommes d'accord sur toutes ces conditions, nous considérons qu'elles constituent des garanties. C'est pourquoi nous estimons qu'il faut reprendre les pourparlers avec le Parti Communiste, mais en lui posant ces conditions et en les lui faisant entendre clairement.
Certes, il ne faut pas réaliser cette unité qui consisterait en une absorption de nôtre parti par le Parti Communiste. Mais il y a deux manières de subir l'ascendant d'une volonté étrangère et de ne pas se déterminer soi-même: c'est ou bien d'accepter toutes les conditions de cette volonté étrangère ou d'agir sous la pression d'une sorte de crainte et d'une sorte de complexe d'infériorité.
C'est pourquoi nous disons que le Parti Socialiste doit reprendre ses pourparlers avec le Parti Communiste et qu'il doit renforcer son unité d'action avec celui-ci. C'est pourquoi nous disons que c'est là une condition indispensable de la réalisation d'une victoire politique et d'une victoire sociale.
C'est là une condition nécessaire, si nous voulons, avec toutes les forces

démocratiques, prendre le pouvoir en novembre prochain, si nous voulons promouvoir l'union des travailleurs sur le plan national et sur le plan international.
C'est la condition indispensable, si nous voulons réaliser le Socialisme aussi bien dans notre pays que dans le reste du monde.
(Nouveaux applaudissements)

Le président - J'ai à faire au Congrès un certain nombre de communications. Tout d'abord, le Congrès est invité à se rendre, cet après-midi, à l'Hôtel de Ville de Paris.

Daniel Mayer - C'est bien l'ensemble des délégués qui sont invités à se rendre, à 18h, à l'Hôtel de Ville pour y être reçus par le Conseil municipal.
Depuis 35 ans, c'est pour la première fois que pareille réception aura lieu et elle sera présidée par notre camarade Le Troquer, par un Socialiste.
(Applaudissements)

Le président - J'ajoute que tous nos camarades y sont très cordialement invités.

Daniel Mayer - Je pense, camarades, que vous viendrez, tous et que les différentes commissions dont on vous indiquera tout à l'heure la composition arrêteront leurs travaux à temps pour que leurs membres puissent venir à cette réception. C'est notre camarade Le Troquer qui prononcera le discours d'ouverture et de bienvenue et il serait bon qu'un délégué du Congrès lui répondît au nom de notre assemblée pour remercier la Ville de Paris. A cet égard, je vous proposerai un nom qui, dans ma pensée, sera symbolique: celui du camarade Naegelen, maire-adjoint de Strasbourg.
(Approbation)

Le président - Camarades, le débat sur l'unité continue. La parole est au camarade Badiou, de la Haute-Garonne.

Raymond Badiou (Haute-Garonne)

Camarades, je serai très bref et je n'allongerai pas la discussion, car je sais, ayant présidé hier le débat, combien il est nécessaire que les divers orateurs limitent la durée de leurs interventions.
Je crois que le Congrès, dans sa majorité, se prononcera pour le maintien de l'unité d'action. Mais l'unité, comporte beaucoup de modalités et je voudrais insister sur un point particulier.
On peut faire l'unité d'action simplement par le contact d'états-majors, par des réunions communes, c'est-à-dire par un comité d'action. C'est ce qui a été fait, jusqu'à présent, mais nous estimons que c'est insuffisant.
L'on dit que l'obstacle majeur à l'unité organique, c'est un climat défavorable. Soit! mais, alors, il est nécessaire de faire la preuve que ce climat est défavorable ou, au contraire, qu'il est possible de le changer.

Fondation Jean-Jaurès

Or cette preuve, on ne peut l'administrer que si l'on admet qu'outre les contacts d'états-majors et sous le contrôle des organismes responsables puissent avoir lieu, à la base, des contacts sous la forme de réunions d'informations communes. On a déjà exprimé, je crois, cette idée, et je m'en réjouis, en y insistant. C'est, en effet, le seul moyen de créer un climat favorable ou (et ici, je me tourne vers les adversaires de l'unité organique) de prouver qu'il ne peut pas exister.
Je vais tout de suite au devant d'une objection que l'on fera certainement et qui vient de la peur que l'on a qu'à l'occasion de ces contacts à la base les Communistes « plument la volaille Socialiste ».
Or nous disons, nous, que nous ne pouvons, à aucun titre, être considérés comme une volaille à plumer.
(Applaudissements)
Nous disons qu'il nous appartient de montrer, au cours de ces contacts, ce qu'est le Parti Socialiste et en quoi nous le trouvons supérieur au Parti Communiste.
Bien mieux, je suis certain que, parmi beaucoup de Communistes des dernières promotions, de celles qui sont venues au Parti Communiste après la libération et qui ont, tout de même, le droit que nous avons tous en France, le droit de libre discussion, je suis certain que nous ferons des adeptes au Parti Socialiste ou, du moins, préparer pour le futur parti commun un climat qui sera celui du Parti Socialiste. S'il fallait admettre d'avance que, chaque fois que les Socialistes sont en contact avec les Communistes, chaque fois les Communistes l'emportent, il nous faudrait, alors, ensevelir le Parti Socialiste dans son linceul de pourpre ou dorment les dieux morts.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au camarade André Badiou.

André Badiou

Camarades, je crois que la discussion est dominée par ce fait que le camarade Daniel Mayer énonçait hier, en nous disant qu'il existait encore chez les militants Communistes une certaine attitude révérencielle envers l'URSS. Le camarade Léon Blum lui-même, dans la série d'articles qu'a publiés le « Populaire » et qui semble, en quelque sorte, nous donner l'opinion quasi-officielle de la direction du Parti Socialiste, ce qui, évidemment, constitue une affirmation d'orthodoxie peu inattendue dans la pratique de nos discussions… (applaudissements)… Léon Blum insiste sur le fait, en nous indiquant les conséquences difficiles et regrettables que cette espèce de crainte révérencielle constitue pour l'avenir immédiat du parti unique futur du prolétariat que tous, dans ce Congrès, nous désirons voir naître à une échéance plus ou moins différée.
Le problème est grave, et je crois qu'il nous impose un devoir:
celui de nous pencher sur la politique internationale de l'URSS et d'en faire une analyse sérieuse et objective pour rechercher si les craintes formulées par la direction du Parti Socialiste sont des craintes justifiées.
Je vais donc essayer, aussi brièvement que possible, de développer devant le

Congrès un certain nombre de considérations qui (je le sais) heurtèrent peut-être un certain nombre d'idées trop facilement reçues dans notre parti, mais que je vous demande de faire l'effort de méditer.
Peut-être sommes-nous victimes d'une propagande bien organisée et qui date déjà de longtemps et qui veut que nous considérions encore l'URSS comme un élément de trouble international, comme un empêcheur de danser en rond et surtout comme un état qui, dans les circonstances, semble rompre avec ce qui constitue une des bases essentielles de la tradition Socialiste en matière de sécurité collective.
Il est de fait que, depuis un certain nombre d'années, les nations Unies ne sont unies qu'en fait et que nous en sommes arrivés à prévoir des hostilités possibles sans qu'une doctrine de paix ait pu être normalement bâtie, ce qui nous met dans un état d'inquiétude.
On nous dit que la faute en est à l'Union des républiques soviétiques, qui, à chaque instant, élève des revendications difficilement admissibles pour la communauté internationale des nations unies. Mais il faut comprendre à quels motifs obéissent les dirigeants de la politique internationale de l'URSS.
Cette politique internationale est, déterminée, à l'heure actuelle, d'abord, par le fait de la victoire Socialiste de la Grande-Bretagne (sur lequel je reviendrai tout à l'heure), mais aussi par le fait que les derniers événements politiques qui remontent à la mort de Roosevelt ont changé la situation des Etats-Unis.
Je ne reviens pas sur les conditions dans lesquelles Truman, vice-président des Etats-Unis dont le poste était occupé par Wallace qui était certainement un démocrate, est devenu président. Alors que Wallace était un démocrate dans la ligne de Roosevelt et que nous pouvions compter sur lui comme sur Roosevelt pour faire de la Charte de l'Atlantique une réalité vivante, contre ce Wallace les éléments réactionnaires du Parti Démocrate ont mené la guerre.
L'Isolationnisme a vécu en Amérique, mais ne croyez pas que, pour cela, les réactionnaires aient renoncé. Aux Etats-Unis, la réaction existe toujours, et les réacteurs républicains se sont unis à un certain nombre de membres du Parti Démocrate pour empêcher la continuation de la politique du « New Deal », pour essayer de participer à une espèce de dépècement impérialiste de l'Europe et, en particulier, pour créer en France et dans les autres pays libérés une espèce de tête de pont américaine et capitaliste qui aiderait les Etats-Unis à continuer contre l'URSS, au grand jour, la bataille en sourdine qu'ils n'ont cessé de mener pendant les hostilités.
(Applaudissements)
Le Parti Démocrate américain avait un homme à opposer à Wallace : Mr Birne, qui est l'homme de Wall-Street et des grandes congrégations métallurgiques américaines, sur qui pèse la responsabilité de représenter l'ensemble des grands intérêts capitalistes.
Or, lorsque Truman a été nommé président des Etats-Unis, son premier soin, conformément à la politique américaine, a consisté à remplacer tous les ministres de Roosevelt, au premier rang desquels était Mr Stetinius (qu'il a remplacé par Mr Birne) par des hommes à lui. Il en fut de même pour le

secrétaire au Trésor, qui a dû, lui aussi, se démettre de sa charge. Cinq ministres ont donc été remplacés.
D'autre part, si nous considérons que la presse américaine représente une grande partie de l'opinion publique, nous pouvons dire qu'elle n'a qu'un seul but: essayer d'accréditer dans l'opinion publique cette idée que la guerre qui vient de se terminer ne sera pas la dernière, que la bataille n'est pas gagnée et qu'il existe encore un adversaire: l'URSS.
Je me place, à l'heure actuelle, dans la peau de Mr Molotoff et j'essaye de voir dans quelles conditions il doit déterminer la ligne de conduite de son pays en matière de politique internationale.
Je me demande donc si, ayant conscience de la présence du capitalisme à la Maison Blanche et dans les différents postes de l'Union américaine, il ne commettrait pas un crime et non seulement contre son pays mais encore contre la paix dans le monde, en ne prenant pas des mesures de précaution.
(Applaudissements)
Il y a encore un autre point à considérer. Certains de nos camarades nous disent que la victoire du travaillisme anglais constitue un facteur nouveau dans la politique internationale.
Je puis vous dire, moi qui ai été, en 1940, à Londres, puis avec les forces françaises combattantes, que pas un instant nous n'avons douté de la victoire du travaillisme anglais. Si, il y a quelques mois, nous avons éprouvé une sensation pénible, celle que le travaillisme sentait la victoire lui échapper, à l'heure actuelle, cette victoire constitue un facteur de paix.
Nous formons le vœu qu'il se fasse entre la Grande-Bretagne travailliste et l'Union soviétique un rapprochement tel qu'il provoque une détente internationale. Mais pour que ce rapprochement se fasse, il faut qu'on s'inspire également à Londres et à Moscou de la politique internationale du Socialisme, il faut qu'en France, en Belgique, en Italie, en Espagne et même en Allemagne figurent des gouvernements qui soient inspirés des mêmes principes et guidés par les mêmes doctrines.
Il est de nécessité absolue qu'on ne voie pas se reproduire cette tragédie de 1924-1928 et de 1938. Il ne faut pas qu'on revoie le Socialisme l'emporter en France, par exemple, tandis qu'un nouveau Chamberlain tenterait de gouverner l'Angleterre.
Mais il y a certains de nos camarades qui nous disent que la politique de l'URSS est une politique impérialiste. Ici, je vous demande de réfléchir sur le sens du mot « impérialisme ». L'impérialisme qu'est-ce que c'est? Est-ce l'obligation dans laquelle se trouve un état de rechercher ses débouchés?
Quand je dis que les Etats-Unis peuvent être un pays impérialiste, je ne nie pas les nécessités actuelles de l'industrie américaine qui, ayant porté son potentiel de production à 4, se trouve en présence d'un marché intérieur complètement saturé.
Considérons, maintenant, l'Union soviétique, pays qui a été dans l'obligation de se créer son appareil industriel. Elle comporte 160 millions d'habitants, un marché intérieur non saturé et elle est dans l'obligation de créer son marché

Collection Jean-Paul Lès

industriel.
Cela ne montre-t-il pas que ce pays n'a qu'à se replier sur lui-même pour se créer un impérialisme interne et qu'il n'a pas besoin de rechercher à l'extérieur des débouchés.
Le temps me manque, camarades, pour développer cette considération que je livre au Congrès. J'ai essayé de rappeler celui-ci à la réalité. « Le courage, disait Jean Jaurès, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel. » Le réel, à l'heure actuelle, c'est de créer en France, l'unité, ne serait-ce que pour entraîner le monde dans la paix.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au camarade Dobinat.

Dobinat

Camarades, au vu d'un certain nombre d'orateurs qui se proposent d'intervenir sur la question de la politique extérieure, je voudrais souligner le paradoxe de l'ordre de débat qui nous est proposé.
En principe, d'après notre programme, le Congrès doit suspendre ses travaux à midi et cesser de siéger pendant tout l'après-midi et, pendant la convocation des commissions. Le reste du Congrès doit aller au Cinéma voir Chaplin.
Quant au débat sur la politique extérieure dont il est inutile de souligner l'importance, au point de vue du problème allemand, en particulier, il devrait avoir lieu, ce soir, après dîner, tandis que continueraient à siéger les commissions, alors qu'un certain nombre de délégués, conformément à la tradition, ne participeraient pas aux travaux du Congrès pendant la nuit, à cause de la cessation du service du Métro.
Je crois que c'est là une mauvaise solution, et je vous propose de décider, contrairement à ce qui a été déclaré hier soir, que le Congrès siégera cet après-midi pour discuter de la politique extérieure et qu'on ira au cinéma une autre fois, les commissions se réunissant après diner.
Je crois qu'il ne nous est pas possible de renvoyer à une séance de nuit, devant un Congrès vide, la discussion capitale de l'unité ou celle des problèmes extérieurs.

Le président

Je crois qu'on a raison, en effet, d'attirer notre attention sur la situation des travaux du Congrès. Cet après-midi, il doit se tenir une conférence des délégués municipaux et cantonaux dans cette même salle. Il s'agit de savoir combien de nos camarades doivent assister à cette conférence et s'il est possible de joindre les deux réunions. Est-ce possible?
(Dénégations)
Il nous faut, par conséquent, respecter la décision prise. Mais il faudrait du moins convenir que, si l'on respecte la décision prise hier de reprendre les travaux du Congrès ce soir, il faudrait du moins que cette séance de nuit fût fixée

Cité Fondation Jean-Jaurès

à 8heures.
S'il en est ainsi décidé, la Conférence des délégués municipaux et cantonaux se tiendrait, l'après-midi, de 15h à 17h30 et vous pourriez, alors, fixer une réunion du Congrès à ce soir, 20h15, au plus tard, pour traiter de la politique extérieure, cette discussion devant commencer sans désemparer.
Je mets aux voix ces propositions.
(Les propositions sont adoptées)

Dobinat - Je demande au président Le Troquer la permission d'ajouter deux mots encore. Je ne vois pas pourquoi la Commission des résolutions serait reportée et la Commission des élus également. Il est, en effet, possible que, de deux heures à six heures, nous ayons tranché le débat sur la politique étrangère, et les réunions des commissions pourraient avoir lieu après dîner.
Je ne vois pas pourquoi on reporterait le débat sur la politique étrangère à ce soir, alors qu'il est certain que ceux de nos camarades qui viendront assister à la séance de nuit partiront, pour le dernier métro, à onze heures moins le quart. Dans ces conditions, le débat serait étouffé, ce qui n'est certainement pas la volonté du Congrès.
Je propose donc que toutes les commissions, y compris la réunion des élus municipaux et cantonaux, tiennent séance après dîner et que le Congrès se réunisse à deux heures pour discuter la question de la politique étrangère.

Le président - En présence de cette manifestation d'indiscipline, j'appelle le Congrès à trancher la question et mets aux voix la première proposition de notre camarade, qui tend à reporter à ce soir la Conférence des élus municipaux et cantonaux et à faire siéger le Congrès cet après-midi.
(Adopté. Bruit)
Je suis surpris qu'en présence d'une énonciation aussi claire, certains de nos camarades ne semblent pas comprendre.
Je remets aux voix la proposition du camarade Dobinat, qui demande la fixation à ce soir de la Conférence des élus municipaux et communaux et la fixation à cet après-midi de la suite du débat sur la politique extérieure, en séance du Congrès.
(Adopté)
Par conséquent, le Congrès tiendra séance cet après-midi, à trois heures, au plus tard.
Le camarade Vaucourt, de l'Oise, à la parole.

Vaucourt (Oise)

Camarades, les orateurs se succèdent à la tribune depuis hier après-midi, apportant chacun des arguments pour ou contre l'unité organique avec le Parti Communiste. Pour moi, je voudrais simplement vous présenter rapidement quelques observations.
Tout d'abord, laissez-moi vous faire part de ma surprise et de mon étonnement qu'aujourd'hui nous en soyons encore à nous demander si, oui ou non, nous devons réaliser l'unité avec le Parti Communiste.

Il y a vraiment chez certains d'entre nous une faculté d'oubli incroyable. En effet, prenez la brochure qui est entre vos mains à la page 49: vous y lirez le texte de la motion votée, de la décision prise par le Congrès du Parti en novembre 1944.
(Applaudissements)
Cette décision est nette, cette motion est sans équivalence: il y est dit expressément que l'unité a été faite et faite à une époque où était véritablement plus tragique que celle que nous connaissons aujourd'hui.
Il a été précisé, dans cette décision et dans cette motion, que les circonstances qui ont entravé l'unité en 1920 ont pratiquement cessé d'exister et qu'il faut réaliser cette unité.
(Applaudissements)
Voilà ce que le Congrès a déclaré formellement au mois de novembre 1944. Et le Congrès ajoutait: « Nous renouvelons solennellement au Parti Communiste la proposition de réalisation de cette unité que nous désirons et demandons. »
Et aujourd'hui, en 1945, au moment où le Parti Communiste, répondant à l'appel que nous lui avions adressé, déclare qu'il est d'accord avec nous et qu'il est décidé à réaliser l'unité, nous reprendrions l'offre que nous avons faite et nous nous montrerions infidèles à nous-mêmes? Allons-donc!
La vérité, il faut avoir le courage de la dire. C'est qu'il y a certainement, parmi nous, des camarades qui ont fait cette offre, qui ont fait cette proposition avec l'arrière-pensée qu'elle ne serait pas acceptée par le Parti Communiste.
(Applaudissements)
C'est aujourd'hui, quand nos camarades Communistes nous répondent : « D'accord! », au moment où l'on dresse un programme précis sur lequel l'accord pourrait se faire, c'est aujourd'hui que l'on est en train de discuter, dans cette salle, la question du Congrès du parti unique de l'organisation ouvrière!
Et l'on nous parle constamment de loyauté et de fidélité à la parole donnée. Oui, en politique plus qu'ailleurs peut-être, la première des qualités doit être la fidélité à la parole donnée.
Alors, il ne faut pas que nous donnions, aujourd'hui, l'impression que nous voulons aller à l'encontre de ce que le Congrès de novembre 1944 a décidé.
Ici, je veux très rapidement vous rappeler ce qui s'est passé en novembre 1944, au Congrès.
Notre Comité directeur a pris contact avec le Parti Communiste et il a été créé un Comité d'entente au sein duquel trois sous-commissions avaient été constituées: les sous-commissions de l'unité d'action, de l'arbitrage et de l'unité organique.
Je pose donc la question suivante au Congrès: pourquoi la sous-commission de l'unité organique n'a-t-elle pas fonctionné au même titre que les deux autres sous-commissions?
(Applaudissements)
Aujourd'hui on vient nous dire que l'on avait dû cesser toutes conversations à cause du climat défavorable dans lequel les pourparlers risqueraient de se poursuivre.

Collection Jean Jaurès

Climat défavorable? A la suite de quoi? A la suite de quels incidents, de quels évènements précis? A la suite des élections municipales!
Mais, camarades, il faut être objectif et voir les choses telles qu'elles sont.
Evidemment, nous savons qu'à l'occasion des élections municipales nos camarades du Parti Communiste ont, quelquefois, dans certaines localités, constitué des coalitions électorales avec des gens qui n'ont pas droit à notre sympathie et ne méritent pas notre amitié.
Mais sommes-nous exempts nous-mêmes de ce reproche? Les faits sont là, ils sont précis, ils sont patents. Les exemples abondent et nous pourrions, nous aussi, voir dresser la liste des localités où nous n'avons pas rempli nous-mêmes notre devoir tout entier.
Alors, ce n'est donc pas cela la raison vraie. Il faut aller plus loin et je suis convaincu que, si on l'avait voulu profondément, si on avait voulu respecter la décision du Congrès de 1944, les obstacles dont on parle auraient été levés.
En tous cas, il n'est pas utile ni opportun de revenir sur un passé récent: il faut se tourner vers l'avenir. C'est, en effet, l'avenir qui sollicite toute notre attention et toute notre activité.
La situation de la France, aussi bien au point de vue intérieur qu'au point de vue extérieur, nous la connaissons: elle est difficile. Elle est telle qu'elle nécessite une cohésion étroite, une association solide qui fasse devant les valets de la réaction une barre infranchissable.
Je crois, par conséquent (et je l'ai dit en montant à cette tribune de Congrès) que ce ne sont pas des arguments nouveaux que je veux apporter à l'appui de la thèse qui est la mienne.
Je veux simplement vous rappeler que nous sommes à la croisée des chemins et que c'est le sort même de la République qui est en jeu.
Allons-nous laisser nos adversaires reprendre du terrain? Allons-nous, au contraire, créer ce rassemblement unique au sein duquel Communistes et Socialistes viendront se grouper?
Il n'y a pas d'hésitation à avoir: l'heure est cruciale, l'heure des résolutions a sonné. Il nous fait prendre nos responsabilités.
Je suis persuadé, d'ailleurs, que, si nous créons ce grand parti des travailleurs, cette organisation unique dont je parlais, nous constituerons un pôle d'attraction pour tous ceux qui, résolus à concilier les exigences de la vie nationale et celles de la vie internationale, sont décidés à agir pour garantir à chacun et à tous, en même temps que le bien-être matériel les joies de la culture, la liberté, la justice et la paix.
Alors, tous ensembles, Communistes, Socialistes, Républicains de toute nuance, coude à coude et main dans la main, nous marcherons pour la France, pour la République et pour le Socialisme.
(Applaudissements)
En avant!

Le président - La parole est au professeur Rivet.
(Applaudissements)

Fondation Jean Jaurès

Paul Rivet

Camarades, je vous remercie. Camarades, j'ai lu et j'espère que tous les Socialistes l'ont lu avec la même ferveur que moi les remarquables articles de Léon Blum dans le « Populaire », consacrés à l'étude de grave problème de l'unité. Je ne crois pas que notre grand chef eut jamais exposé une situation de fait et, en même temps, fait un réquisitoire plus serré contre certaines tendances qui se manifestent dans le Parti Socialiste, et je n'ai qu'un regret: c'est que les tendances opposées n'ont pas été admises sur le même plan à se manifester dans le « Populaire ».

(Applaudissements)

J'ai entendu également, j'ai écouté avec une attention aussi fervente l'exposé de notre camarade Daniel Mayer, et l'on peut dire que la thèse qui tendrait à retarder l'unité a été exposée par lui avec ampleur, avec force et avec talent.

Mais que se dégage-t-il de ces deux exposés? Il se dégage pour nous une impression qui n'a fait que se renforcer au cours de ce Congrès.

Les mots de loyauté, de bonne foi, de confiance ont paru, à chaque instant, sur les lèvres de nos orateurs, et cela signifiait qu'à raison d'erreurs passées le Parti Socialiste, par la voix de ses représentants, n'avait plus confiance dans le Parti Communiste.

Eh bien! s'il en est ainsi, la solution est claire, il faut le dire: on ne s'associe pas ni pour l'unité d'action ni pour une unité politique avec des gens en lesquels on n'a pas foi.

(Assentiment)

Il faut le dire, il faut créer une situation nette.

Je n'ai pas besoin de vous dire que ce n'est pas là ma solution mais c'est la solution logique qui ressort des réquisitoires que nous avons entendus.

(Très bien! Très bien!)

Il faut le dire, parce que nous devons être loyaux, puisqu'on parle, ici, au nom de la loyauté.

(Applaudissements)

Il faut que cesse la situation équivoque dans laquelle nous nous débattons depuis des mois, car elle est préjudiciable au rétablissement de cette unité d'action et de cette unité organique que nous voulons.

(Applaudissements)

Voyez-vous! je suis avec attention l'évolution de nos idées et j'ai l'impression que nos deux partis ont une attitude qui rappelle beaucoup celle des ménages désunis qui veulent, malgré tout, conserver une façade d'entente avec le public.

On se traite de partis frères, mais chaque fois qu'on peut, dans l'intimité, se reprocher des fautes mutuelles, on le fait avec aigreur et avec violence.

Je crois qu'il serait plus simple de divorcer ce ménage désuni que de vouloir prolonger et envenimer ses querelles par une volonté hypocrite de dissimuler ses divergences.

Voilà la solution de franchise: ce n'est pas la mienne. Je crois, au contraire, qu'une autre solution s'impose à nous: c'est une volonté d'union et une volonté

Fondation Jean-Jaurès

d’unité organique.
Evidemment, ma proposition repose sur un acte de foi. Mais je crois que lorsqu’on aura établi cette unité des deux côtés sans arrière-pensée, sur des textes clairs et précis, avec la conviction que les engagements pris seront tenus et avec la volonté opiniâtre d’aboutir, on aura fait un très grand progrès.
Pas de guerres sournoises, mais une libre confrontation loyale des points de vue, pas de manœuvres souterraines, mais un examen au grand jour de toutes les divergences de doctrine et de méthode!
Je puis me tromper, mais j’ai le sentiment que j’exprime ainsi la volonté de l’immense majorité des travailleurs de ce pays.
Les conditions sont-elles favorables? Je réponds: « Oui, et pour différentes raisons. »
Une première raison, c’est (que vous le vouliez ou non) que, parmi les masses Socialistes et Communistes, car je ne me préoccupe pas des idées des chefs, parmi ceux qu’on appelle les communisants et les socialisants, il existe une mystique d’unité.
Et puis il y a un grand fait et que Léon Blum, avec sa bonne foi habituelle, a reconnu: c’est qu’il y a eu des évènements qui ont fait disparaitre un grand nombre d’obstacles qui paraissaient insurmontables avant la guerre. Il en reste d’autres, je le sais bien, mais il nous appartient, à nous, de les faire disparaître aussi.
Il y a, chez le Parti Communiste, sans aucun doute, un désir véhément et presque frénétique d’établir l’unité. Pourquoi n’en profiterions-nous pas?
Puis il y a une raison d’ordre beaucoup plus grave qui me fait penser que l’unité non seulement d’action mais l’unité organique s’impose à nous comme une nécessité.
On l’a dit avant moi, vous sentez bien qu’il y a, en ce moment, en France, un immense mouvement contre le Socialisme et contre le Communisme.
Vous sentez bien que la démocratie est en danger, et, à cet égard l’intervention du camarade Lévine a été particulièrement émouvante, car il ne nous a pas apporté des phrases, mais des faits.
Il ya, en ce moment, un grand mouvement antidémocratique qui ne s’affirme pas encore, mais qui peut s’affirmer tout de suite.
(Applaudissements)
Il y a des tracts que l’on distribue par avion où l’on dénonce les jurés du procès Pétain, en donnant leur adresse, ce qui constitue une provocation à l’assassinat.
Il n’y a pas de papier pour nos journaux, mais il y a du papier pour ces tracts.
(Applaudissements)
Ce n’est pas que je demande que l’on aille à l’unité les yeux fermés. Certes non!
Je ne discuterai pas la question de la priorité du pacte d’union et je ne dirai pas: « Est-ce que ce ne sont pas les Socialistes qui ont les premiers qui ont établi ce pacte d’union? »
Cela m’est égal: ce qui m’importe, c’est que nous ayons un projet, que nous pourrions examiner, que nous pourrons modifier, que nous pourrons améliorer, que nous pourrons amender, que ce soit le projet du Parti Socialiste ou le projet

du Parti Communiste, un projet qui soit pris comme base de la discussion.
Il y a là une question sur laquelle je me permets d'attirer l'attention, car elle est capitale. Or personne, que je sache, n'y a insisté d'une façon formelle.
Nous, Socialistes, nous ne renoncerons jamais à l'établissement de la paix si ce n'est sur la sécurité collective et le désarmement.
Demandons-le, exigeons-le, et nous l'obtiendrons, et en terminant (car j'aurais voulu dire bien autre chose encore), je veux vous rappeler que la CGT vient de convoquer pour la semaine prochaine le Parti Communiste et le Parti Socialiste pour s'entendre afin de mener, aux élections, le combat pour la défense de la démocratie.
Je veux vous faire part également d'une note que j'ai reçue de notre grand ami Pietro Nelli et qui m'annonce que, par 360 000 bulletins contre 136, le dernier Conseil national du Parti Socialiste italien s'est prononcé pour la formation d'un parti unique de la classe ouvrière.
(Applaudissements)
Les deux partis sont si étroitement unis qu'en Italie on ne parle pas de Socialistes et de Communistes, mais de Socialistes-Communistes. En effet, lors de la dernière crise ministérielle, la candidature de Pietro Nelli a été présentée par les Socialistes et les Communistes, et lorsque les partis bourgeois ont demandé à Pietro Nelli de se délier du Communisme, il a répondu qu'il préférait, comme champion de l'unité, la prison à la présidence du Conseil sur la base d'une renonciation aux partis de l'unité.
(Applaudissements)
Voilà, camarades, ce que j'avais à vous dire et je vous ai dit toute ma pensée: méditez-là! Le danger est urgent, il faut que l'unité organique soit faite, mais dans un autre esprit que celui où on l'a recherchée jusqu'ici. Il faut avec une volonté ardente, fervente, aboutir coûte que coûte et par tous les moyens.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au camarade Boutuick.

Boutuick (Pas-de-Calais)

Camarades, on nous avait dit qu'il n'y aurait pas de tendances: or en voici trois qui apparaissent dans le Congrès.
(Mouvements divers)
Ah, ce qu'il doit avoir un sourire méphistophélique celui qui dirige la tactique du Parti Communiste! Après avoir jeté dans la dernière bataille électorale le mot « union » qui lui a si bien réussi, pourquoi le Parti Communiste ne joue-t-il pas à fond sur la corde de l'unité pour la faire résonner aux oreilles du Parti Socialiste?
Vous vous rendez compte que, lorsque ce mot ne répond pas à une réalité profonde, il devient un élément de dissociation qui pourrait être dangereux.
Il y a donc trois tendances qui viennent de se faire jour: il y a ceux qui veulent l'unité organique, mais… (il ya un « mais » comme dans Cyrano); il y a ceux qui ne veulent pas, mais… (toujours comme dans Cyrano). En effet, personne ne

veut dire qu'il ne veut pas l'unité. Nous voulons donc tous l'unité: c'est même la seule unanimité que je puisse rencontrer dans ce Congrès.
Il faut être clair. A ceux qui veulent l'unité, je dis: « Dépêchez-vous de la faire avant les élections qui approchent! car je crains bien que vous ne puissiez plus la faire après, car l'homme au sourire méphistophélique du Parti Communiste est en train de vous préparer un de ces petits plats capiteux dont vous me donnerez des nouvelles après les élections, mais, alors, il sera trop tard, le fossé sera trop creusé, encore plus profondément et vous aurez reculé la réussite de l'opération. »
Puisqu'il faut que je me situe, je dirai franchement, ouvertement que je suis de ceux qui ne veulent pas, mais.., parce que les conditions de clarté et de franchise ne sont pas remplies.
(Applaudissements)
Mes raisons? Je vais vous dire tous les mots qui me viennent, sans les mettre en bouquet.
D'abord, c'est peut-être mon plus grand tort, je suis de ceux qui ont vu et qui ont fait deux guerres et j'ai ressenti, en 1918, la douleur de Brest-Litowak, camarades, avec pour conséquence, la trouée d'Amiens.
Puis, j'ai vu, en 1939, le Pacte Moscou-Berlin, et je n'oublie pas que c'est grâce au ravitaillement russe que les tanks allemands ont troué nos lignes et sont venus jusqu'à Paris, en 1940, et je n'oublie pas non plus que c'est grâce à cela que je suis allé derrière les barbelés.
(Applaudissements)
Voilà deux plats de résistance que je n'ai pas pu avaler derrière les fils barbelés et je me suis promis, ce jour-là, qu'un jour je dirais ce que je pensais et je le dis ouvertement aujourd'hui.
(Applaudissements)
Mais il y a un troisième plat de résistance que je ne veux pas non plus passer sous silence et que je ne peux pas avaler non plus. Tenez-vous bien! C'est le plat de résistance du patriotisme de Mr Maurice Thorez.
(Exclamations. Mouvements divers)
Parlons-en de la résistance, camarades! Le 22 juin 1941, le Parti Communiste est entré dans la résistance, lorsqu'Hitler eut envahi la Russie, mais pas avant. Saluons la Russie, martyr à son tour! Il y a eu Stalingrad, et nos cœurs ont battu à l'unisson au moment de cette terrible épreuve pour les démocraties. Mais saluons aussi l'Angleterre, camarades!
(Applaudissements)
Maintenant, changement de ton, je dirai que pour marier les fiancés et en faire des conjoints, il faut qu'ils soient bien d'accord. Or le sont-ils? Citoyens, il y a déjà eu un divorce et il ne s'agit que d'un remariage.
Or, on prétend qu'il faudra une génération pour refaire une âme à l'Allemagne de Hitler: ne faudra-t-il pas quelques jours ou quelques semaines pour refaire une âme française et démocratique aux Communistes français éduqués à Moscou? Je pose la question.
Les Communistes et nous, nous n'avons pas encore la même façon de penser ni

Fondation Jean-Jaurès

d'agir.
Maintenant, parlons des élections municipales? Où était le Parti Communiste? Nulle part, camarades. Mais on s'est aperçu, le lendemain au résultat des élections, que le Parti Communiste avait remporté une grande victoire. A-t-il exposé sa doctrine, - Jamais! Jamais on n'a exposé la doctrine Communiste.
Qu'a donc fait le Parti Communiste? Il a fait de l'électoralisme, mais l'électoralisme, ce n'est pas la Révolution en marche.
S'agissait-il de laïcité, un exemple: le Parti Communiste est pour la laïcité, mais il est aussi pour la liberté de l'enseignement. Nous l'avons lu!
S'agissait-il des nationalisations, il y avait l'histoire d'Ivry, si bien que le Parti Socialiste était resté le seul parti révolutionnaire en France qui osât affirmer sa doctrine.
(Applaudissements)
Par conséquent, le Parti Socialiste était le parti le plus à gauche: il était à l'extrême-gauche et à gauche du Parti Communiste.
(Applaudissements)
Je finirai, camarades, en disant que nous continuerons à affirmer notre doctrine et que l'heure est, cette fois, venue de faire cette révolution économique qui est le but de la doctrine Socialiste.
(Applaudissements)
Autre argument: on nous a dit que l'unité syndicale était déjà faite. D'accord! Mais je me souviens comment on s'est emparé de la maison syndicale de Lens.
Vous savez qu'il est des plus faciles pour un Communiste d'être antipatriote, hier, et patriote, aujourd'hui. Nous, nous ne sommes pas encore habitués à cette gymnastique mentale, et c'est-ce qui nous différencie des Communistes.
Donc, sur le terrain éducatif, tout est à refaire. Il faut que les Communistes français rapprennent à parler français, il faut qu'ils se débarrassent du chauvinisme stalinien. En effet, dans quelle voie la Russie s'engage-t-elle?
(Exclamations)
Je reprends donc l'argumentation de Léon Blum et je conclus: nous voulons une organisation démocratique de l'Internationale, la IIème.
Camarades, allez-vous entendre avec un parti qui n'adhère, maintenant, à aucune Internationale?
Si la Russie veut entrer dans la voie de la démocratie, si nos camarades russes adhèrent à l'Internationale, l'unité se fera toute seule (et c'est le seul argument que j'apporte à la fin de cet exposé), parce qu'alors l'unité sera faite, et nous nous retrouverons au coude à coude dans la lutte sur la même route.
Alors, l'unité sera réelle et profonde, elle sera dans les faits. L'avenir est devant nous, camarades! Soyons dignes de la tâche immense qui attend le Socialisme.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au camarade Mollet.

Guy Mollet

Camarades, un certain nombre de nos camarades appartenant à différentes

fédérations m'ont demandé d'être leur interprète à cette tribune. Ces fédérations sont celles du Tarn, de la Seine-et-Oise, du Gers et de la Vendée.
Ce n'est pas qu'il s'agisse de la constitution dans ce Congrès d'une de ces tendances comme on en a connu. En effet, parmi les camarades au nom desquels je parle, il en est qui, avant-hier et hier, ont eu des positions différentes sur les divers problèmes et il en est d'autre qui, demain, probablement, quand nous aurons la réponse du gouvernement à notre démarche, se trouvent encore des positions différentes.
Il ne s'agit donc pas d'une tendance et, ici, qu'il me soit permis de vous présenter une remarque.
Vous me serez témoins que, lorsque je suis intervenu pour demander que ceux de nos camarades qui sont ministres dans le gouvernement soient invités à en sortir, je n'ai pas critiqué leur action ni apporté de blâme contre aucun d'eux.
Or notre journal, le » Populaire », ce matin, a affirmé que j'avais apporté, ici, une critique véhémente au sujet de la position de nos camarades Socialistes au sujet des nationalisations. Il y a là un procédé inqualifiable. Une telle déformation des faits est inadmissible.
Le jour où, en Angleterre, nos camarades ont obtenu que les ministres Socialistes quittent le cabinet Churchill, avaient-ils attaqué leur politique? Non et, si, demain, notre Congrès prenait une décision analogue, il n'y aurait là aucun geste de défaveur à l'égard de nos camarades qui font partie du gouvernement.
J'en reviens au problème de l'unité proprement dit. A propos de l'unité, il est quatre positions possibles:
1° - Il y a ceux qui répondent: Non! A ceux-ci, je leur demande, puisqu'ils reprochent au Parti Communiste sa déloyauté, de ne pas procéder de la même façon.
S'il faut répondre par un non au Parti Communiste, du moins, allez-y franchement, comme notre Parti a l'obligation de le faire, et disons « non », mais pas avec des prétextes et en nous cachant derrière de fausses argumentations.
2° - Il y a la position qui consiste à répondre « oui », tout de suite et sans condition. Pour nous, oui, nous sommes disposés à faire le plongeon, mais que les autres le disent avec la même netteté.
3° - Ensuite, il y a les camarades qui, après avoir étudié avec nous tous, la position défendue par le camarade Léon Blum, ont senti qu'entre le Parti Communiste et nous des divergences profondes existaient encore, qui disent qu'entre ce parti et nous il y a des différences essentielles (que nous allons souligner dans quelques minutes).
Seulement, en ce qui concerne l'établissement de ces différences, on peut tirer deux conclusions différentes.
Il y a ceux qui disent que ces différences sont telles qu'à la proposition d'unité il faut répondre par un non;
4° - et il y a ceux (dont je suis) qui disent qu'il y a des différences qu'il faut constater, mais qui se défendent d'en tirer comme conclusion un « non », qui

Collection Jean Rabaut

disent qu'il faut en tirer un « oui » et que nous devons engager des pourparlers avec le Parti Communiste en vue d'atténuer ces différences, que nous connaissons.
Si notre ami Léon Blum était ici, je me permettrais de lui demander l'autorisation de lui faire un respectueux reproche: je lui reprocherais d'avoir donné la conclusion de ses articles avant d'avoir donné ces articles eux-mêmes.
Je lui reprocherais d'avoir dit: « A la proposition d'unité je répondrai non », et de n'avoir pas dit pourquoi.
Et je lui reprocherais cela pour les raisons suivantes:…
Ici, je me défendrai de faire parler le camarades Léon Blum contre sa volonté, de lui faire dire des choses qu'il n'eût pas dites et de présenter la question sous un jour qui porterait à faire croire qu'il est antiunitaire, ce qui n'a pas été sa pensée.
J'ajoute que, si nous voulons faire l'unité, ce n'est pas parce que nous sommes des candidats au suicide, que nous sommes disposés à être la volaille qu'on plume. Non, se laissent plumer seulement les gens qui ont des âmes de volaille!
Les conditions que nous émettrons à l'unité constitueront des garanties, et nous les fixerons de la façon suivante: il faudra que, dans la charte du parti nouveau, figurent des engagements auxquels personne, à moins de forfaire à l'honneur, ne pourrait refuser de souscrire.
Par exemple, dans la charte du nouveau parti, devrait être spécifié l'attachement du parti à la sécurité collective afin d'affirmer cette position qui fut la nôtre et celle de Litvinov avant la guerre.
Je ne veux pas entrer dans les détails du problème et je veux essayer d'être bref, mais nous voulons que soit affirmée la position démocratique du nouveau parti. Nous sommes de ceux qui voulons que la condition humaine soit améliorée, nous n'acceptons pas la position de trop d'entre parmi nos camarades Communistes, qui sont obligés d'attendre « l'Humanité » du matin pour savoir ce qu'ils doivent penser dans la journée suivante.
En ce qui concerne les différences entre les méthodes des deux partis, les mêmes problèmes se posent, et nous voulons que nos camarades renoncent à cette sorte de machiavélisme qui est à la base de l'action d'un certain nombre de militants qui l'ont depuis trop longtemps pratiqué.
Dénoncer les erreurs de nos camarades, vouloir qu'ils changent de méthode, ce n'est pas être antiunitaire, mais, au contraire, procurer peut-être des adhérents au Parti Communiste, en faisant la preuve que la véritable unité ce n'est pas l'unité de ceux qui se servent de l'unité comme d'un moyen.
(Applaudissements)
Je vais, maintenant, vous dire, camarades, après cette sorte de réquisitoire, pourquoi je suis partisan de répondre « oui » à la proposition d'unité.
C'est parce qu'à mes yeux il y a deux sortes de Communistes.
D'abord, il y a les anciens, qui n'ont rien appris, qui ne se sont pas aperçus qu'il s'était passé quelque chose entre septembre 1939 et septembre 1944. Aussi longtemps qu'ils seront les seuls à diriger leur parti, l'unité sera difficile, sinon impossible à réaliser.
Mais il y a aussi les autres, il y a les camarades Communistes qui ne sont pas

tenus par la philosophie ou même par les mots d'ordre d'activité, qui ne sont pas entrés dans l'étude des grands problèmes.
Quant à tous ceux d'entre nous qui avaient répondu « non », ce n'est pas qu'ils fissent tous figure d'antiunitaire, mais nous sommes un certain nombre à penser qu'il faut répondre « oui »!
(Applaudissements)
Je conclus qu'il nous faut répondre « oui », parce qu'un « non » serait le triomphe de ceux qui ne veulent pas le triomphe de l'unité et que l'unité, nous, nous la voulons de toutes nos forces.
Nous vous supplions donc, camarades, non pas de vous battre sur des motions différentes, mais de réaliser, d'abord, cette affirmation de notre foi quasi-unanime que l'unité, vous la voulez et, ensuite, cette autre affirmation que vous la voulez, parce que vous savez que, si on ne fait pas l'unité dans ce pays, on ne fera pas la révolution.
(Applaudissements)

Le président - Le camarade Lacroix (?) a la parole.

Lacroix (Meurthe-et-Moselle)

Camarades, je suis pleinement d'accord avec le camarade Meulet sur la distinction qu'il a faite entre les quatre tendances qui se sont ici présentées. Deux d'entre elles sont numériquement peu fortes: ce sont celle qui voterait l'unité immédiate et sans condition et celle qui la repousserait.
Les deux autres tendances qui ont été exposées consistent à proposer la reprise immédiate des pourparlers avec le Parti Communiste en vue d'aboutir à un accord ou à proposer l'ajournement de ces conversations.
Puisque le hasard veut que je sois le dernier orateur appelé à prendre part à ce débat, je voudrais que nous ne nous séparions pas sans avoir fait, comme le camarade Meulet nous y a invités, un effort sérieux de conciliation loyale.
Je pense, en effet, qu'il ne nous est pas possible d'estimer qu'il existe entre les deux thèses une telle divergence et je pense surtout que nous ne pouvons pas nous diviser profondément sur une question d'opportunité, mais qu'il est nécessaire, essentiel qu'une doctrine d'unité avec le Parti Communiste sorte de ce Congrès.
L'unité, bien entendu, est, doctrinalement, le fondement même du Parti Socialiste, parce que la classe ouvrière est le moteur essentiel de la révolution Socialiste et qu'on ne peut pas diviser un moteur si l'on veut qu'il tourne bien.
C'est aussi parce que le fonctionnement même de la doctrine Socialiste, sa dialectique exigent l'unité, laquelle, par conséquent, constitue une des recherches que le Parti Socialiste ne peut pas ne pas vouloir, qu'il doit considérer comme un élément de sa dialectique afin que, réduisant les contradictoires par la synthèse, dans la vie politique, la classe ouvrière arrive à des réalisations précises.
Or, s'il y a division, quels sont les diviseurs? Sont-ce ceux qui disent qu'ils veulent que l'unité soit féconde ou ceux qui, par leur politique, ont creusé le

fossé que nous sommes en train d'essayer de combler?
Ici, je ne donnerai qu'un seul exemple. Si, demain, nous faisons l'unité ouvrière, si, demain, le parti ouvrier français né de nos efforts à tous existe, à quoi servira cette unité ouvrière, si nous n'y sommes pas la majorité? Si le Socialisme n'est pas triomphant, pouvez-vous affirmer que l'unité ne subira pas, demain, des atteintes soit des catholiques soit de la réaction et que nous parviendrons au but que doit réaliser l'unité ouvrière, à ces grandes transformations qui sont les transformations sociales de structure?
En réalité, il y a entre le Parti Communiste et nous-mêmes une différence profonde qu'il faudrait essayer de préciser: c'est que le Parti Communiste est bolchéviste et que, par suite, l'unité prime le but, alors que le Socialisme, lui, considère comme but définitif la révolution, comme disait Marx, et qu'il a le souci, dans la révolution, de voir régner la liberté. Il est donc démocratique. C'est ce Socialisme qui est au-delà du Communisme, parce qu'il traduit la pensée profonde de tous les fondateurs du Socialisme.
(Applaudissements)
Quelle est donc la question capitale qui doit sortir de ce Congrès? Les uns disent: « Reprenons tout de suite les conversations, mais sous une condition » et les autres: « Les conditions que nous mettrons seront telles que nous ne pourrons pas être roulés. »
Nous, nous sommes d'accord sur les conditions, nous sommes d'accord sur ce point que l'unité ouvrière ne peut se faire que si la démocratie est entièrement respectée.
(Applaudissements)
Par conséquent, le problème apparaît clair: il consiste à ne jamais aller à l'unité lorsqu'elle tue la démocratie, mais à aller vers elle aussi loin que le souci de la démocratie peut le permettre.
Voilà la formule qui devrait sortir de ce Congrès et qui peut nous rassembler tous.
Nous pouvons, ensuite, avoir des divergences d'idées sur l'interprétation de faits du moment, mais c'est là la doctrine du Parti: jusqu'où pouvons-nous aller, jusqu'où pouvons-nous nous avancer en respectant la démocratie?
Nous pouvons aller jusqu'à cette unité nationale dont on a parlé, mais même jusqu'à une unité nationale organisée et, plus tard, jusqu'à l'unité internationale organisée.
Par conséquent, unité nationale, tout de suite, si vous le voulez, même en ce qui me concerne personnellement et la fédération de Meurthe-et-Moselle.
Reprenons les négociations! Cela m'importe peu, car je pense que ce sera complètement inefficace. Ce sont, en effet, toujours, les mêmes discussions et les mêmes difficultés qui se reproduisent. Ce n'est pas ainsi que se fera la marche vers l'unité: elle se fera dans cette unité d'action organique pouvant aller jusqu'à cette fédération dont le camarade Philip parlait.
Voilà une doctrine d'action qui pourrait inspirer l'action même de notre parti, et j'en aurai terminé, camarades, en vous disant, au nom de ma fédération, qu'il y a un travail que le Parti Socialiste doit faire s'il veut aller à l'unité, du moment

Fondation Jean-Jaurès

que nous voulons sauvegarder dans l'unité de demain le Socialisme éternel.
Ce premier travail à faire, c'est de tâcher, dans les mois qui viennent, en vue des élections et de l'action gouvernementale à partir du 1er novembre, de faire en sorte que le Parti Socialiste garde ses possibilités d'action.
Le jour où nous aurons perdu un certain complexe d'infériorité, le jour où nous aurons la République (ce qu'on nous a empêché de faire en 1936), le jour où seront réalisées des réformes de structure que des générations de Socialistes ont attendues et pour lesquelles ils se sont battus, le jour où nous aurons un vote, à partir du mois de novembre, nous aurons la certitude que le prestige du Socialisme existe et qu'il ne peut pas disparaître, même dans l'unité.
C'est en considération du Socialisme que nous marchons vers l'unité.

Le président - Le débat sur l'unité est clos.
La parole est au camarade Daniel Mayer pour faire un certain nombre de communication au Congrès.

Daniel Mayer

Camarades, j'ai, en effet, un certain nombre de communications à vous faire concernant exclusivement la marche de nos travaux.
Tout d'abord, ainsi que vous l'avez décidé hier, le vote aura lieu cet après-midi pour la nomination des membres du Comité directeur. Aux termes de la décision du Règlement du Congrès, le Comité directeur est composé de 31 membres élus au scrutin public par les délégués des fédérations au Congrès, tous les candidats figurant par ordre alphabétique sur une liste unique imprimée par les soins du Secrétariat du Parti. Chaque fédération disposera d'un nombre de bulletins de vote égal au nombre maximum des délégués auxquels elle a droit au Congrès. Le nom de la fédération devra être indiqué sur chaque bulletin, qui ne pourra comporter plus de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir. C'est-à-dire 31. Le vote aura lieu au cours de la séance de cet après midi. Le scrutin sera ouvert pendant toute la durée de la séance, il aura lieu dans le Salon des autorités.
Un bureau nommé par le Congrès et composé d'un président et de deux assesseurs sera chargé de recevoir les bulletins de vote et de pointer.
Le Secrétariat du Parti vous propose comme bureau:
Président: Raffé, secrétaire de la fédération du Calvados;
Assesseurs: Perrodin (Hérault),
Germain (Nord).

Le président - Il n'y a pas d'opposition?..
(Adopté)

Daniel Mayer - Camarades, vous avez aussi à désigner la commission qui sera chargée d'examiner les demandes de réintégration. Il y a tout un dossier qui a été envoyé au Congrès par le Comité directeur et qui concerne les demandes de réintégration des citoyens Deschanel et Lanjune.
Nous vous proposons de réunir cette commission demain matin, à 8h30 dans le

Fondation Jean-Jaurès

Salon des autorités.

Une voix - Le camarade Masson, du Finistère, est absent.

Daniel Mayer - Les camarades du Finistère pourront désigner un absent.
(D'autres mutations sont également espérées)
Camarades, je vous rappelle que cette Commission se réunira, demain matin, à 8h30 dans le Salon des autorités.
Vous avez également à désigner une commission chargée d'étudier l'octroi éventuel d'une amnistie pour les parlementaires. Cette commission serait composée des camarades… (Suit la liste des membres dont l'élection est proposée au Congrès)
Cette commission se réunirait, à 21h, ce soir, au Salon des autorités.

Le président - Il n'y a pas d'opposition à ces propositions?..
Je les mets aux voix.
(Adopté)

Daniel Mayer - Camarades, vous avez, maintenant, à procéder, non pas à la nomination, mais à l'institution de Commissions concernant les problèmes suivants: 1) Colonisation (France d'Outremer); 2) Agriculture; 3) Jeunesse; 4) Groupes Socialistes d'entreprises.
Je crois que la bonne méthode consisterait, non pas à désigner les membres des ces commissions, mais à décider que tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de la Colonisation, de l'Agriculture, de la Jeunesse et des groupes d'entreprises et qui sont délégués au Congrès en pourraient faire partie.

Une voix - Et la laïcité?

Daniel Mayer - Nous en sommes au Colonies, à l'Agriculture, à la Jeunesse et aux groupes Socialistes d'entreprises. Je crois savoir ce que je dis… Je propose au Congrès que, pour ces trois commissions, il n'y ait pas de nomination, mais que tous ceux qui s'intéressent à ces trois ordres de questions se retrouvent ici, ce soir, à 21h.
En ce qui concerne la question de la Jeunesse, je vous demande de déclarer qu'il pourra y avoir dans la commission qui s'en occupera non seulement des délégués au Congrès, mais encore tous ceux de nos camarades des Jeunesses Socialistes, du Bureau national des Jeunesses Socialistes et des diverses fédérations de jeunesses Socialistes. Même s'ils ne sont pas délégués au Congrès, ils doivent pouvoir venir assister aux travaux de la Commission de la Jeunesse et faire profiter celle-ci de leur jeune expérience.

Le président - Vous avez entendu, camarades, les propositions qui vous sont faites. Il n'y a pas d'opposition?.. Je les mets aux voix.
(Adopté)

Fondation Jean-Jaurès

Daniel Mayer - En ce qui concerne les Sports, nous sommes saisis d'une proposition, ainsi qu'en ce qui touche la Laïcité, mais, avant qu'un débat s'engage à ce sujet, sur la constitution de ces deux commissions, à l'institution desquelles le Secrétariat du Parti ne voit aucune espèce d'inconvénient, je dois vous indiquer que, pour toutes les commissions quelles qu'elles soient, il ne pourra sortir aucun texte qui n'ait été renvoyé préalablement à la Commission générale des résolutions, dont je vous parlerai tout à l'heure.
Je voudrais que le principe fût établi par le Congrès que les Commissions des Colonies, de l'Agriculture, de la Jeunesse, des groupes Socialistes d'entreprises et, éventuellement, de la Laïcité et des sports seront, d'abord, renvoyées devant la Commission générale des résolutions avant que nous nous en occupions en séance plénière.

Le président - Il ne me paraît pas nécessaire de donner la parole à personne, mais nous pouvons décider, en ce qui concerne les commissions des Sports et de la Laïcité, qu'il en sera fait comme pour les autres commissions. Il n'y a pas d'opposition?..
(Adopté)
Par conséquent, nous sommes d'accord sur toutes les propositions du Secrétaire général?
(Assentiment)
Ces commissions se réuniront à 21h. Mais le Secrétaire du Parti dispose-t-il des moyens nécessaires pour convoquer les membres des commissions?

Daniel Mayer - Oui. Nous disposons des moyens nécessaires pour convoquer ceux qui doivent comparaître devant des commissions, ainsi que le Secrétaire de la Commission des conflits et les intéressés. Il avait été prévu, dès avant le Congrès, qu'ils seraient convoqués mais nous ne pouvions qu'à partir de maintenant leur indiquer le lieu et l'heure de la réunion.
En ce qui touche la Commission des résolutions, nous vous proposons une liste de 40 membres. Je sais que lorsque j'aurai terminé la lecture de cette liste, des protestations fuseront de tous les bancs de l'Assemblée. Mais si cette commission doit faire du bon travail, il ne faut pas qu'elle soit plus nombreuse.
Voici nos propositions: Jacquer, Jules Moch…
(Lecture est donnée des noms des membres proposés pour former la Commission des résolutions)

Une voix - Et Paul Rivet?

Daniel Mayer - C'est entendu.

Une autre voix - Et Rombert ?

Une autre voix - Et le camarade Bonneuil, de l'Isère?

Fondation Jean Jaurès

Le président - Le Congrès est-il d'accord? Il n'y a pas d'opposition?…
(Adopté)
Je vous ferai remarquer, camarades, que c'est la première fois qu'une Commission des résolutions n'aura pas été désignée après un vote indicatif. C'est parce que nous avons voulu qu'il y eut là une représentation des tendances et nous nous sommes efforcés d'obtenir, à la fois, la représentation géographique des fédérations et des idées.
Je crois que ce que nous vous présentons est à peu près objectif et semble représenter l'image générale du Congrès. Mais ce n'est pas cela l'argument principal: l'argument principal, c'est que cette commission devra travailler, qu'elle devra se mettre d'accord sur des textes. Or l'on ne travaille pas bien lorsqu'on est plus de 50.

Nombreux congressistes - Aux voix! Aux voix!

Le président - Je mets aux voix la liste des membres de la Commission des résolutions dont le camarade Daniel Mayer vient de donner lecture.
(Adopté)

La séance est levée à treize heures vingt minutes.

Séance du mardi 14 août (après-midi)

Président : Le Troquer, Président du Conseil municipal de Paris
Assesseurs: Meunier, maire de Tours, Mollet, maire d'Arras, Levindrey, Maire de Laon, Cordonnier, maire de Lille

La séance est ouverte à quinze heures un quart.

La politique extérieure

Fischer (Aisne)

Camarades, la fédération de l'Aisne est très émue par la politique extérieure que suit le gouvernement provisoire de la République.
Comment la situation du pays se présente-t-elle? Le monde voit surgir deux puissances, de premier ordre: l'URSS et les Etats-Unis d'Amérique. L'Angleterre, longtemps la première puissance du monde, passe aujourd'hui après les deux nouvelles venues, et lorsque, le 11 novembre, le général de Gaulle à reçu Mr Churchill à Tunis, celui-ci lui a proposé la création d'un bloc occidental, ou tout au moins une nouvelle alliance franco-britannique. Nous avons été surpris de voir le général de Gaulle repousser cette offre, pour faire le pacte franco-soviétique.
Nous ne sommes pas contre le pacte franco-soviétique, bien au contraire; mais nous estimons que la France doit reprendre la politique traditionnelle de la

Fondation Jean-Jaurès

Troisième République et avoir à l'ouest une alliance franco-anglaise, en même temps qu'une alliance franco-russe à l'est.
L'alliance avec la Russie a été considérée par les Anglo-Saxons comme une menace tout au moins comme l'agrégation de la France à je ne sais quel bloc occidental qui aurait repris la politique française du XVIIIème siècle, politique qui nous a fait perdre, comme vous le savez, l'Inde et le Canada.
Dans la conjoncture actuelle, comment la France, dépourvue de flotte, peut-elle faire une politique continentale alors qu'elle a besoin de sauver son empire? Il est de toute évidence que le maintien de l'empire de la France et la reprise économique sont subordonnées à une entente avec les peuples anglo-saxons.
Dans de pareilles conditions, était-il sage de repousser l'offre britannique? Était-il sage de faire une politique continentale contre les anglo-saxons qui s'est traduite, vous l'avez su, par le refus ridicule du général de Gaulle d'aller voir à Alger le président Roosevelt malade, une politique qui ne nous a même pas donné l'appui complet des russes dans l'affaire syrienne?
Mais, la politique extérieure conditionne la politique intérieure. Il n'y aura aucune reprise économique dans notre pays, avant que la politique extérieure de la France ne se soit assise sur des bases solides, n'ait pris une attitude claire et nette.
L'alliance avec l'Angleterre est aujourd'hui plus facile, puisque Mr Churchill, dont nul ne songe à défendre la politique stupide qu'il a eue à l'égard de la Grèce, de l'Italie et de Franco, est heureusement remplacé par nos Camarades travaillistes, et il est temps que le Congrès puisse indiquer nettement sa volonté de voir la République française s'unir à l'Angleterre travailliste par des liens de plus en plus étroits.
Je m'empresse d'ajouter que l'alliance avec l'Angleterre ne saurait en aucun cas être une machine de guerre contre l'URSS. Bien au contraire, la France doit jouer, entre l'URSS et les peuples anglo-saxons, le rôle d'intermédiaire; elle doit s'employer à aplanir les difficultés qui peuvent s'élever entre ces puissances. La politique russe est restée, comme on l'a dit tout à l'heure, une politique impérialiste, une politique qui a repris les thèmes de la politique tzariste; on l'a vu dans la question des Détroits, dans la question du statut de Tanger, dans la question de l'Adriatique, et nous avons appris par certains journaux étrangers que le port de Cataro et le port de Trieste auraient été cédés comme bases à la Russie, pour sa flotte.
Mais, plus la situation est difficile, plus les impérialismes se heurtent, plus l'alliance entre la France et l'Angleterre, surtout l'Angleterre travailliste, est pour nous une nécessité.
C'est une nécessité pour la Russie elle-même qui doit elle aussi être défendue dans une large mesure contre l'impérialisme américain. Il est évident que la Russie qui souffre d'un complexe de méfiance à l'égard des puissances anglo-saxonnes trouvera, dans une alliance entre la France et l'Angleterre, à laquelle elle participera, le moyen d'éclaircir les nuages qui obscurcissent encore le ciel européen.
Je conclus en demandant au Congrès d'insister auprès du gouvernement de la

République, pour qu'il reprenne la politique traditionnelle de la France, la seule qui soit à la fois pacifiste et réaliste.
(Applaudissements)

Yves Lavoquer (Côtes-du-Nord)

Camarades, je pense que le Parti Socialiste, au moment même où la victoire sur le Japon devient définitive et où nous saluons la première journée de la paix dans le monde, attache trop peu d'importance aux affaires étrangères et se passionne surtout pour les problèmes de politique intérieure et électorale. Je noterai même à ce sujet que le débat sur la politique extérieure n'était pas prévu dans le programme du Congrès, et qu'il a fallu, pour qu'il y soit inscrit, l'intervention des délégués eux-mêmes. Je crois pourtant que le Parti Socialiste est particulièrement qualifié pour orienter la politique internationale de la France. Ne sommes nous pas la section française de l'Internationale Ouvrière?
Vous avez tous senti qu'un des moments les plus importants, les plus pathétiques de notre Congrès fut cette après-midi de dimanche, où les délégués de l'Europe démocratique et Socialiste sont venus, non seulement nous apporter un salut traditionnel et protocolaire, mais bien plutôt jeter les bases d'une collaboration efficace pour la reconstruction d'une Europe pacifique et Socialiste.
La politique étrangère de la France aurait pu leur inspirer quelque méfiance, et pourtant ils sont venus.
Le gouvernement de la République a suivi une politique incompréhensive et personnelle qui nous a gênés au plus haut point. Sans doute, depuis la libération, le personnel diplomatique a subi quelques transformations; mais, pas dans le sens que nous eussions désiré. Nos ambassadeurs et nos directeurs du Quai d'Orsay continuant de se recruter dans la fine fleur de l'aristocratie conservatrice réactionnaire et fasciste, dans les salons du boulevard St Germain et parmi les fils de banquiers. Ils font une politique de classe, la politique des privilégiés de la fortune et des trusts.
Nous voudrions qu'on allât chercher les représentants de notre pays dans le monde des producteurs, de ceux qui connaissent les vrais besoins de la France, qui souffrent, qui peinent et qui travaillant, et nous pensons qu'un des facteurs diplomatiques de la France future sera d'être le siège de la Centrale Syndicale qui, vous le savez, sera installée à Paris.
Jusqu'ici, notre politique internationale a été inspirée par les généraux. Le képi a remplacé le bicorne. On a fait une politique de saint-cyriens, à coups de sabre et à coups de clairon.
(Applaudissements)
Le gouvernement provisoire de la République a été en froid avec Roosevelt; il est entré dans un conflit qui pouvait devenir dramatique et sanglant, avec la Grande-Bretagne, et le pacte franco-soviétique qu'il a signé ne cadre pas avec les nécessités de la sécurité collective. Il est inspiré bien moins du désir profond d'une entente fraternelle avec la Russie soviétique que de l'espoir d'un chantage contre l'Amérique et l'Angleterre.
C'est ce qu'on appelle la politique de prestige et de grandeur.

La politique étrangère de la France doit être conforme à ses besoins, à ses possibilités, à ses moyens. Or, nous n'avons plus de flotte, plus d'armée; nos usines et nos maisons sont en partie détruites, nos stocks sont épuisés, notre population diminue sans cesse, anémiée par les déportations et la sous-alimentation. Nous ne sommes pas en état de reconstruire et d'entretenir une flotte et une armée comparables à celles des Etats-Unis, de l'Angleterre et de l'URSS. Il faut que nous consacrions toutes nos forces à la reconstruction économique, et nous n'y arriverons pas seuls.

Le temps n'est plus où la France tenait son prestige de son armée et de sa flotte. Les Socialistes français s'y résigneront sans chagrin. Après tout, les armées de Napoléon ont moins fait pour la renommée de la France dans le monde que la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

(Applaudissements)

Economiquement, militairement, qu'on le veuille ou non, nous sommes un peuple de second ordre, un peuple appauvri, et notre politique étrangère doit s'inspirer de cette pénible réalité.

Ce n'est pas non plus sur le terrain militaire que notre pays peut avoir l'espoir de jouer un rôle de premier plan. Sa vraie grandeur sera, aux yeux du monde, dans la recherche d'une société meilleure et plus juste, dans l'organisation de la sécurité collective, dans la reprise des idées généreuses qu'ont défendues tous les Socialistes, que Litvinof défendait à Genève et que Staline a oubliées.

En prenant la défense de ces principes, aux côtés de la Belgique, de la Norvège, de l'Italie et bientôt je l'espère de là République Espagnole, la France retrouvera son prestige et sa grandeur. Elle a sa place à la tête des nations, pour la défense de la liberté et de la justice sociale, dans l'Internationale Socialiste.

Mais, elle ne pourra se faire que si elle devient elle-même Socialiste et si, au sein de la nation française, notre Parti Socialiste se montre digne de sa mission civilisatrice et de la confiance qu'ont mise en lui les pays Socialistes de 1'Europe.

C'est pourquoi, au nom de toutes les fédérations de Bretagne, nous déposons, sur la politique étrangère, la motion suivante:

« Le Parti Socialiste SFIO,

S'élevant contre la politique militariste d'après laquelle la puissance militaire d'une nation est le seul rempart contre la guerre …(applaudissements)..,

Après avoir lutté lui-même les armes à la main pour la défense de la liberté et de la démocratie,

Affirme que la paix ne peut régner dans le monde que si les puissances financières internationales sont abattues;

Que si les grandes nations renoncent à l'impérialisme quel qu'il soit; que si l'indépendance et la liberté des petits peuples sont respectées; que si l'établissement de la sécurité collective remplace les pactes particuliers et la politique de prestige nationaliste. »

Gilbert Nowina (Seine)

Camarades. Je n'éprouve aucune gêne à vous déclarer que, depuis trente-cinq

Collection Jean Jaurès

ans que j'appartiens au Parti Socialiste, c'est pour la première fois aujourd'hui que je me hasarde à participer à un débat, surtout à un débat de l'importance de celui qui retient en ce moment l'attention du Congrès.
Si je le fais, il est superflu de le dire, c'est que j'ai à vous exposer un cas de conscience, bien plutôt qu'un discours à prononcer. En toute franchise et en toute fraternité, je vais vous dire quelles sont les raisons pour lesquelles j'ai lutté pendant vingt ans. dans ce Parti et dans d'autres organisations. Pour ceux qui ne me connaissent pas, je me permettrai de rappeler que je me suis efforcé de militer en faveur de la paix et de la réconciliation franco-allemande, non seulement dans le Parti, mais dans les milieux anciens combattants, en particulier comme dirigeant d'une organisation que vous avez connue, la Ligue des Anciens Combattants Pacifistes, et aussi dans notre Internationale des Anciens Combattants, organisation fixée à Genève, à côté de Déat et à l'instigation d'Albert Thomas, où nous avions comme premier objectif non seulement la défense de la paix, mais encore et surtout le rapprochement franco-allemand.
Mais, je suis Socialiste et je sais tenir compte des événements. Nous ne sommes pas de ceux qui, ayant pris un jour une attitude, s'obstinent à la conserver toute leur vie sans tenir compte des événements, sans tenir compte des faits nouveaux qui peuvent s'être produits entre temps.
Les faits nouveaux devant lesquels nous nous trouvons aujourd'hui, vous les connaissez. Ce sont d'abord les crimes allemands de ces dernières années. Je dis bien : les crimes allemands. Ce sont les exactions de l'Allemagne tout entière qui a pris devant le monde une responsabilité indélébile. Ce sont les 14 millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont été massacrés dans les camps allemands.
Et c'est un crève-cœur pour ceux qui, comme moi, ont voulu le rapprochement franco-allemand et y ont travaillé, que de constater la solidarité évidente de l'ensemble du peuple allemand dans le crime de ses chefs assassins.
Camarades, je parlerai avec franchise, avec netteté, avec brutalité même. Je sais et je m'en étonne que, lorsqu'on parle devant certains camarades, surtout de notre Parti, des crimes allemands, on a l'impression de fatiguer ces camarades. Certains même vont jusqu'à dire: « Cela, c'est le passé... » Pour ma part, j'estime qu'il n'est pas possible que déjà, alors qu'on ne connaît pas encore le nombre des enfants, ces femmes, des hommes qui ont été envoyés dans les chambres à gaz, ont été massacrés sous les pires tortures, il n'est pas possible que déjà on pense à oublier et à pardonner.
Je dis que ce n'est pas possible. Ce n'est pas possible surtout de la part de notre Parti Socialiste, de la part du Parti de Jaurès, du parti de la moralité politique, du parti qui revendique avec raison le droit au titre de Parti du respect de la personnalité humaine.
Je sais bien, camarades - car je ne me fais pas d'illusions - que l'attitude du monde à l'égard de l'Allemagne ne dépendra pas du Parti Socialiste, ne dépendra même pas peut-être de la position que prendra la France.
Je dis néanmoins et malgré cela, par dessus cela, que le Parti Socialiste a le

devoir, aujourd'hui qu'il se réunit pour la première fois depuis la guerre en des assises nationales, de dire hautement au monde la vérité, toute la vérité, devrait-il en souffrir dans ses sentiments internationalistes, sentiments qui restent les miens.
Car, au-dessus même de nos sentiments internationalistes, il y a la vérité que je vais essayer de vous rappeler.
La vérité, c'est que l'Allemagne tout entière porte la responsabilité de dix agressions. Elle a attaqué tour à tour: en mars 1938, l'Autriche; en septembre 1938, les Sudètes; en mars 1939, Prague; en septembre 1939, la Pologne. Elle a attaqué la Norvège, la Hollande, la Belgique, le Luxembourg, la Yougoslavie, la Grèce, la Russie. Et puis, ce fut le massacre immonde par son aviation, sans déclaration de guerre, contre des villes ouvertes comme Varsovie, comme Amsterdam, comme Belgrade.
Tout cela, on ne se le rappelle pas assez. En particulier, dans ces trois villes, en moins de 24 heures, plus de 16% de la population ont péri.
La vérité, ce sont les pillages méthodiques, organisés, exécutés avec la complicité de tout le peuple allemand, dans toute l'Europe.
La vérité, ce sont les millions de déportés, c'est la destruction de l'élite de tous les pays européens qu'on a envoyée peupler les bagnes hitlériens.
Voulez-vous quelques chiffrée? Camarades, plus de 1000 médecins ont été fusillés ou torturés dans les camps allemands. Il y a eu en France 75 000 fusillés.
Et puis, il y a eu toutes les horreurs des camps allemands, trop mal connues encore. Savez-vous que l'on évalue à 14 millions le nombre de malheureux de tous pays d'Europe qui ont été massacrés, assassinés, empoisonnés dans les chambres à gaz des camps allemands? Savez-vous qu'à Auschwitz seulement, on a compté plus de 5 millions de malheureux, dont des dizaines de milliers de français, qui ont été passés dans les chambres à gaz, dès leur débarquement, en particulier tous les enfants jusqu'à l'âge de quinze ans. Camarades, vous représentez-vous cela? Vous représentez-vous ces malheureux, arrivant après cinq ou six jours de voyage, effectué dans les conditions que vous savez, hommes, femmes et enfants entassés, obligés de se déshabiller sur place, nus, tous ensemble, attendant l'heure de passer à la chambre à gaz? Savez-vous que plus de 500 000 enfants n'ont pas encore été retrouvés, parce qu'ils ont été exterminés?
(Bruit. Mouvements divers)
Si ce que je dis peine ou irrite certains camarades, qu'ils sachent que ceux qui n'ont pas vu revenir les leur réclament justice.
(Applaudissements)
Camarades, je passe sur les détails. Les camarades qui sont revenus d'Allemagne pourront vous les donner. Mais, savez-vous que, dans certains camps, les femmes ont été livrées aux SS contre des tickets réglementés? Savez-vous que des médecins ont obligé des femmes à s'accoupler avec des chiens dressés à ces horreurs?
On a ordre de ne pas dire cela. Il faut qu'on sache cela.
Savez-vous qu'à l'heure actuelle la plus grande partie des déportés politiques ne

sont rentrés?
Il faut que vous sachiez tout cela, dans vos fédérations, si vous voulez traiter en connaissance de cause le problème allemand. Il faut que vous sachiez que, parmi ces absents, c'est surtout l'élite qui a été sacrifiée: médecins, intellectuels, officiers supérieurs, anciens combattants de 1914-18 en particulier, et surtout les héros de la résistance, comme notre chère Suzanne Buisson ou notre cher Amédée Dunois.
(Applaudissements)
De tous ces crimes, l'Allemagne entière est coupable, je le dis avec l'amertume d'un homme qui, jusqu'en 1939, a lutté dans le Parti et au dehors pour la paix et pour le rapprochement franco-allemand, mais qui est bien obligé de s'incliner devant les faits.
Et les faits, les voici. C'est qu'il y avait en Allemagne, quand Hitler a été porté au pouvoir par un plébiscite qui lui a donné une énorme majorité, un parti, social-démocrate comptant des millions de cotisants, de même qu'il y avait des millions de Communistes. Nous ne pouvons pas oublier qu'avant Hitler, en 1935, il y avait aux élections 10 millions de voix sociale-démocrates et 5 millions de voix Communistes, et c'est un fait que, de 1933 à 1939, comme de 1939 jusqu'à ce jour, il n'y a eu aucune résistance allemande devant l'hitlérisme; jamais nous n'avons entendu parler de protestations qui se seraient élevées contre les agressions nazies sur Vienne, sur Prague, sur Varsovie. Où sont les protestations que ces millions de social-démocrates et de Communistes auraient dû faire entendre?
On nous dira: « Il y avait la Gestapo, il y avait les SS. » - Mais, ici, est-ce que nous n'avons pas eu la Gestapo et les SS aidés de Vichy? Est-ce que nos camarades des autres pays n'avaient pas aussi leur Gestapo et leurs SS et leurs traitres? Et est-ce que cela a empêché les maquis, est-ce que cela a arrêté la résistance?
De cela, nous devons tenir compte. Et s'il y a eu de très rares exceptions devant lesquelles je m'incline, elles ne font que confirmer la règle qui a été, pour l'Allemagne, de ne faire aucune résistance, rien, rien, rien. Le peuple allemand a été jusqu'au bout solidaire de ses chefs; les soldats de la Wehrmacht en particulier se sont battus pour Hitler jusqu'à la dernière minute.
(Applaudissements)
La vérité qu'il faut que le Parti dise, c'est que l'Allemagne est peuplée d'hommes orgueilleux, cruels et brutaux, et j'indiquerai en passant que nos camarades déportés sont les premiers à dire - ce qui a été pour moi une stupéfaction - que, jusque dans les camps, ils ont souvent été plus maltraités par leurs camarades allemands, enfermés comme eux, que par les SS eux-mêmes.
Camarades, tous ces faits qui sont incontestables, nous conduisent à cette conclusion qu'avec l'Allemagne, il n'y a possibilité d'aucun contact, et pour une longue période hélas!
Le peuple allemand ne respecte que la force. Ce n'est pas moi qui le dis; ce sont les allemands eux-mêmes qui l'ont depuis longtemps proclamé.
Nous avons eu connaissance, il y a deux jours, de la déclaration du Parti social-

démocrate allemand, signée de son comité directeur et de son président. Voulez-vous que je vous dise ma stupéfaction? Dans ce texte, on déclare que l'on condamne le nazisme, qu'on va vers la démocratie, et bien d'autres choses encore, pour demain; on y pleure sur les ruines et sur les morts d'Allemagne. Mais vous ne trouverez pas dans ce texte une seule ligne pour pleurer sur les ruines et les morts des autres pays.
Ainsi, même ceux que nous aurions voulu considérer comme des frères n'ont pas encore compris. Ils sont d'abord allemands, avant d'être Socialistes. (Applaudissements)
Camarades, je conclus. Nous dévons avoir, à l'égard de l'Allemagne, une politique de contrainte et de quarantaine qui se résume en ceci:
- Châtiment des coupables,
- Rééducation de la jeunesse,
- Désarmement de l'Allemagne,
- Occupation militaire prolongée, seule garantie sérieuse de la sécurité.
Entre-temps, pas de main fraternelle, pas de contacts, pas de confiance à l'égard du prolétariat allemand qui a trahi le prolétariat international.
(Applaudissements)
En préconisant cette politique, je suis convaincu que le Parti Socialiste fera une politique de sécurité et de justice qui lui permettra de dire que ceux qui sont tombés ne sont pas morts en vain.

Le président - J'ai à vous lire une motion:
« Le Congrès du Parti Socialiste,
À l'heure où le monde entier retrouve enfin la paix par la capitulation du Japon,
Salue l'héroïque résistance du peuple chinois qui, depuis le 7 juillet 1937, a, pendant huit années, poursuivi son magnifique effort de résistance victorieuse contre l'impérialisme militarisme, dans le souvenir du grand révolutionnaire Sun Yat Sen;
Assure de son amitié fraternelle… les pays victimes de l'impérialisme… »
(Applaudissements)
(La parole est à Hirsch, pour une motion d'ordre)

Hirsch (Seine) - A la vérité, ce n'est pas une motion d'ordre que je présente au Congrès; je voudrais seulement demander que soit fixée l'heure de La Conférence nationale des élus Socialistes qui avait été prévue pour cet après-midi.
Je propose que cette réunion ait lieu demain matin à 9 heures et demie.

Le président - Il n'y a pas d'opposition?
Il en est ainsi décidé.

Salomon Grumbach (Tarn)

C'est au moment le plus solennel de notre époque que se déroule ce débat, nous le savons depuis quelques heures, la guerre mondiale est terminée. Au moment

Fondation Jean Jaurès

où nous sommes ici réunis, dans les rues de Londres, de Washington et des innombrables villes des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, éclate la joie: Finies les bombes, finis les coups de canon, finis les meurtres collectifs. La paix est revenue:

Est-ce que vous avec déjà oublié que personne il y a un an, ne pouvait savoir ce que durerait encore la guerre? Et nous est-il permis au moment où nous sommes, de faire une analyse des raisons qui l'ont rendue possible? Est-ce que nous avons le droit, à ce Congrès Socialiste, de dire que, si les peuples avaient été assez sages pour constituer partout des majorités Socialistes, si tous les gouvernements avaient été des gouvernements Socialistes, la guerre eût été impossible? Est-ce que nous avons le droit d'ajouter qu'il a fallu détruire la démocratie dans plusieurs pays, pour la faire revenir? Est-ce que nous avons le droit de déclarer que les trois puissances: Allemagne, Italie, Japon, qui avaient des régimes fascistes, ont la responsabilité de la guerre? Est-ce qu'il nous est permis de dire que ce sont les régimes antidémocratiques, les régimes dictatoriaux qui mènent les peuples a la guerre? Est-ce que nous avons le droit également de souligner encore une fois, comme je l'ai fait brièvement hier, que, parmi les facteurs qui ont rendu la guerre possible, se trouve la faiblesse, dans certains pays, des organisations de la classe ouvrière? Et est-ce que ce n'est pas un soulagement de savoir que, dans l'œuvre de la reconstruction, nous saurons ne pas sous-estimer les difficultés qui nous attendent et la grandeur de la tâche que nous aurons à remplir?

Dans ces débats, il ne sera pas possible d'examiner avec toute l'ampleur voulue tous les problèmes qui se posent à nous. Je le regrette. Certes, on pourra me dire que nous avons déjà eu un débat au Congrès national de novembre 1944, débat qui a été le dernier de cette fin de guerre qui s'annonçait déjà. Mais, les problèmes qui se posent prennent maintenant une grandeur et une complexité nouvelle, et je ne pourrai en parler que brièvement, sans même aborder toutes questions.

Mais, vous ne comprendriez pas que, devant ce premier Congrès national du Parti Socialiste, qui se tient, oh symbole! au moment même où partout la guerre s'achève, je ne dise pas l'immense satisfaction que nous éprouvons à la pensée que les soldats américains, chinois et même japonais cesseront de tomber par milliers et par milliers, et aussi combien nous nous sentons la conscience plus légère, de savoir que ce n'est pas l'Europe seule qui bénéficie du retour de la paix.

Est-ce que, à ce moment, je n'ai pas le droit de rappeler qu'au Congrès de novembre, j'avais envisagé pour l'Europe cette fin de guerre telle qu'elle se produit, laissant une Allemagne effondrée sur un tas de ruines, et que j'avais proclamé, comme c'est encore ma conviction, la responsabilité collective de tout le peuple allemand?

Je l'ai fait en ajoutant que je n'oubliais pas qu'il y avait des milliers et des milliers d'hommes qui avaient payé dans les camps de concentration et devant le peloton d'exécution l'audace d'avoir eu une opinion; en ajoutant aussi que, même les innocents souffriront, en Allemagne, de cette responsabilité collective

qui a trouvé son expression dans l'approbation totale donnée à Hitler par le peuple allemand, et dans l'absence totale d'une résistance intérieure organisée et généralisée.
J'ai écouté mon vieil ami Nowina. Tout ce qu'il a dit n'est qu'une partie de la vérité qui est encore plus atroce; les chiffres qu'il a donnés ne sont pas des chiffres complets. Le crime commis par l'Allemagne hitlérienne, par cette barbarie scientifiquement organisée, gigantesquement armée, est si grand qu'il n'y a pas de langue humaine qui puisse fournir des expressions suffisantes pour la caractériser.
Mais, cela dit, j'ajoute qu'en présence du problème allemand d'aujourd'hui, il ne suffit pas de rappeler ce passé et de dire: « N'oubliez pas! »
Certes, je n'oublie pas. Le mot fraterniser me blesse. Il me blesse; mais, l'expression « non fraternisation » me paraît absurde. Il ne s'agit pas de fraterniser, ni de ne pas fraterniser.
Il s'agir de voir la réalité.
Dans le cadre de ce que nous savons, la réalité est la suivante.
Ce que nous avons demandé au Congrès Socialiste, comme sanctions à appliquer à l'Allemagne, est en train de se réaliser. Et le Parti Socialiste a le droit de dire qu'il a essayé de formuler le programme que le Socialisme international devra faire sien à l'égard de l'Allemagne; qu'il a essayé de lui donner une forme précise; qu'il l'a soumis à la Conférence Socialiste internationale de Londres, au commencement de mars, où j'étais avec les camarades Vincent Auriol, Philip, Dumas et Jules Moch; que ce programme que le Parti Socialiste m'avait fait l'honneur de me demander, qui avait été discuté par la sous-commission des Affaires étrangères du Parti, est devenu dans ses conclusions le programme même du Socialisme international.
Ce programme comporte:
- l'occupation prolongée de l'Allemagne;
- des mesures contre la grande industrie;
- la socialisation de l'industrie houillère;
- l'interdiction de posséder une armée;
- l'interdiction d'un cinéma libre, d'une presse libre;
- le contrôle des finances allemandes;
- la rééducation de l'Allemagne.

Tout cela se trouve dans ce programme.
Mais, il s'y trouve également ce point: la nécessité, à partir d'une certaine époque, d'entrer en contact avec les allemands qui fourniraient la preuve de leur antinazisme et de leur volonté de créer une Allemagne nouvelle.
Si minime que soit leur nombre, il ne faut pas négliger ce point, car il ne pourra être question, même d'ici de longues années, d'amnistier l'Allemagne, sans la collaboration d'une partie des allemands eux-mêmes.
Il y a un risque à courir. Il n'est rien, dans la vie, qu'on puisse accomplir sans risque.
Notre vie de tous les jours est faite de risques; chaque action entraîne un risque.
Aussi, dois-je avouer que j'ai été effrayé lorsque j'ai lu que, pour l'occupation

totale de l'Allemagne, les Alliés n'avaient préparé aucun plan, qu'il n'y avait aucune unité d'action, lorsque j'ai vu qu'on se contentait d'occuper quatre zones et de laisser chacun dans sa zone faire ce qu'il voulait, les uns pratiquant la fraternisation, d'autres l'interdisant, d'autres encore soutenant ces allemands réactionnaires, ce qui est le cas pour notre propre gouvernement. (Applaudissements)

Et tout cela, dans un désordre effroyable, dans une pagaille totale qui n'a pu donner aux allemands qu'une impression dangereuse.

Je me disais que ces nations qui avaient su remporter la victoire, gagner la plus grande de toutes les guerres n'étaient pas capables d'administrer et de gouverner.

Il y a progrès. Il existe maintenant un plan. Nous l'avons lu. Il s'agit de l'appliquer. Il s'agit de trouver, au sein du peuple allemand des hommes auxquels on puisse permettre d'administrer leur pays, sous 1e contrôle permanent et vigilant des autorités d'occupation alliées.

Ce contrôle durera-t-il de longues années? se continuera-t-il pour de longues générations? Je n'en sais rien. Si on devait mesurer à la grandeur du crime la durée de l'occupation, on pourrait dire qu'elle sera de plusieurs siècles. Ne regardons pas aussi loin dans l'avenir. Contentons nous de réaliser ce que nous pouvons raisonnablement prévoir dans le cadre de notre propre génération; ceux qui viendront après nous s'efforceront ensuite de résoudre les problèmes qu'ils trouveront devant eux.

Aujourd'hui, rien ne serait plus dangereux, pour le monde et en particulier pour la France que de laisser croire aux allemands que nous sommes incapables et de les gouverner et de les administrer.

Quels que soient leurs crimes, nous ne pourrons jamais leur appliquer les méthodes qu'ils ont appliquées eux-mêmes aux autres peuples; nous ne pourrons pas les faire disparaître de cette terre, comme ils ont voulu faire disparaître d'autres peuples. Nous savons bien que cela ne se peut pas.

Nous devons donc compter avec l'existence d'un peuple de 60 millions d'habitants, au cœur même de l'Europe, et il est impossible que nous laissions se développer, au sein de l'Europe, une anarchie qui deviendrait une source de maladies physiques et morales pour tous les pays.

Mais, la situation est plus compliquée, après cette guerre, qu'elle ne l'était après la guerre de 1914-1918. La guerre a été gagnée par les forces colossales de tous les alliés. Il faudrait des forces non moins colossales pour gagner la paix et ramener le peuple allemand a une conception telle que vienne enfin le jour où il pourra s'asseoir à la table de la civilisation.

Il ne saurait être question de recevoir l'Allemagne dans cette nouvelle société des nations et de lui accorder quelque confiance; il ne saurait être question de dire à cette Allemagne qu'elle pourra avoir un gouvernement indépendant.

Le président - Je voudrais rappeler à Grumbach qu'il y a 18 orateurs inscrits et que le temps accordé à chacun d'eux est de 10 minutes.

Collection Jean-Jaurès

Salomon Grumbach - Vous ne pouvez pas décider que, sur un tel sujet, je ne dispose que de quelques minutes; car j'aurais préféré ne pas parler. Je demande au Congrès la permission de continuer.

Je dois mettre le Parti en garde contre une sorte de scepticisme à l'égard des décisions prises à San Francisco. Il faudrait comprendre que la charte de San-Francisco constitue un progrès, parce qu'elle permet aux petits Etats de faire entendre leur voix. Il faudrait comprendre qu'il y aurait injustice à ce que les petits Etats aient la même influence que les grandes nations, sur les épaules desquelles pèsent la responsabilité et les charges de la guerre ou du maintien de la paix.

D'autre part, je m'élève contre une certaine formule qui parle de l'impérialisme de la Russie soviétique. Il est facile d'employer des formules de ce genre, dans la polémique. Mais, faites attention et demandez-vous quelle politique un gouvernement Socialiste pourra faire en France, s'il arrive au pouvoir, a l'égard d'une Russie soviétique qui a quelque raison de prévoir pour plus tard, lorsque la guerre sera un peu oubliée, les difficultés que suscitera la coexistence de deux systèmes économiques opposés: le système capitaliste de l'ensemble des Etats et le système non capitaliste de la Russie.

C'est le plus grand de tous les problèmes qui se poseront demain.

Sera-t-il possible que ces deux systèmes différents et même opposés existent en mène temps dans les deux plus grande pays du monde, la Russie et les Etats-Unis d'Amérique, qui disposent à eux seuls de la plus grande partie de la production mondiale?

Nous avons l'espoir que ces grandes puissances, parmi lesquelles on a fait une place à la France (qui la mérite, car elle n'est pas un pays de deuxième zone) seront à la hauteur de leurs responsabilités, dans l'organisation de la paix, et je dis que, dans ces conditions, on ne doit pas oublier que la Russie soviétique fait ce que nous ferions nous-mêmes, si nous étions responsables, en tant que Socialistes, du gouvernement d'un grand pays, entouré d'autres pays de système économique différent.

La guerre se termine au moment où l'arme la plus effroyable vient d'être inventée. Jaurès a écrit : « Nos grande-pères, dans nos départements du Midi, parlent encore de 1789 comme de l'annade de la grande paou », l'année de la grande peur. Et l'un des plus grands historiens modernes, dans son dernier livre, « Reconstruction » a cru pouvoir affirmer que toutes les guerres du commencement du XXème siècle étaient nées de la peur que les peuples avaient les uns des autres.

Peut-être que cette fois-ci, la peur de la bombe atomique sera si grande qu'elle facilitera aux hommes l'usage de la raison et leur fera comprendre qu'il faut organiser la paix d'une façon définitive. Peut-être qu'on pourra alors supprimer cette formule et que l'année 1950 ou l'année 1955 ne sera pas l'année de la grande peur, mais l'année de la grande joie, celle qui verra la réalisation de nos espoirs Socialistes.

(Applaudissements)

Fondation Jean Jaurès

Guerre (Loiret)

Camarades, il y a peut-être quelque outrecuidance à parler de politique extérieure quand on n'a que vingt-huit ans, d'autant plus que je vais émettre des idées que discuteront beaucoup de nos camarades, idées autour desquels se rassemble une minorité de camarades.
Mais, au nom d la démocratie, je vous demande d'accorder à ces idées d'autant plus d'attention qu'elles sont celles d'une minorité.
La politique extérieure doit être l'objet des préoccupations du Parti Socialiste, car nous sommes le seul parti de France qui ait eu le courage de définir une politique extérieure nette et claire, cela, au lendemain même de la libération.
Je me rappelle le premier numéro du « Populaire » qui m'est parvenu dans ma petite ville de Montargis, numéro qui relatait les débats du premier Congrès de la fédération de la Seine, dans Paris libéré. Dans ce Congrès, Daniel Mayer, Secrétaire général du Parti, avait pris la parole pour parler de l'avenir de l'Allemagne. Il fallait un certain courage, au lendemain de la libération, pour évoquer ainsi le problème allemand et le faire sans chauvinisme. C'est avec beaucoup de joie que j'ai vu paraître ce premier numéro du « Populaire ».
(Applaudissements)
Ce que je veux dire aujourd'hui au Congrès, c'est que nous devons envisager le problème que pose l'existence des antifascistes allemands. Ce problème se pose aujourd'hui avec plus d'urgence qu'hier. Car le problème allemand reste ce qu'il a toujours été: la clef de voûte de la politique et de la paix européennes.
Les antifascistes allemands ne sont ni plus ni moins, à nos yeux, que la résistance allemande. Nous pouvons les comparer aux gaullistes de France. Il y a eu, en Allemagne, un mouvement clandestin allemand; il y a eu, en Allemagne, des antifascistes qui ont continué de mener le bon combat.

Un délégué - Ce n'est pas vrai.

Guerre - Certes, il y a eu des fascistes, en Allemagne. Mais, en France, n'avons-nous pas eu nous aussi les nôtres? N'avons-nous pas vu la milice se mettre au service de la Gestapo? ne savons-nous pas que Darnand, Doriot, Déat et beaucoup d'autres, s'ils l'avaient pu, auraient couvert la France de charniers?
(Mouvements divers)
Je dis que l'Allemagne n'a pas eu le monopole du fascisme. Je tiens à l'affirmer.
(Bruit. Protestations)
Camarades, pas de sentiment...

René (?) Naegelen - Darnand, Déat, Doriot et compagnie n'ont jamais représenté en France qu'une minorité insignifiante.

Guerre - Je suis d'accord avec Naegelen. Mais je dois ajouter qu'il ne faut pas faire de sentiment, qu'il faut considérer les causes économiques du nazisme; que la jeunesse allemande a été embrigadée dans les SS à l'occasion d'une vague de chômage extrêmement grave; que ces bandes de SS étaient soutenues par les

trusts allemands, et qu'on donnait des avantages matériels aux jeunes chômeurs qui s'engageaient dans les brigades de choc.
(Bruit, nouvelles protestations)
C'est le retour de pareils faits qu'il faut éviter, et je crois pouvoir dire que le problème allemand est uniquement un problème économique européen. (Mouvements divers)
Ce problème économique, je veux simplement en tracer les grandes lignes. Ce qu'il faut, c'est réaliser l'internationalisation des matières premières, par l'expropriation des grands hobereaux et des grands propriétaires allemands.
Mais, comment pourrons-nous internationaliser chez les autres ce que nous aurons été incapables de nationaliser chez nous?
Ici, la politique extérieure rejoint la politique intérieure. Car, pour socialiser les trusts allemands, il faut que nous soyons maîtres de notre politique intérieure et capables de socialiser d'abord les trusts français.
La paix ne sera pas le résultat d'une bombe atomique, car la bombe atomique est bien incapable de résoudre les problèmes qui se posent à l'Europe.
Ce qu'il faut, c'est jeter enfin les bases de cette grande fédération des peuples qui exercera son autorité par un Parlement international devant lequel les souverainetés nationales devront en parti abdiquer. Il s'agit d'organiser réellement la sécurité collective.
Il faut qu'on dise que le droit de veto, tel qu'il a été proposé et défendu à San Francisco, va à l'encontre de la sécurité collective, puisque nous assistons à cette fantasmagorie qui consiste à demander que celle des grandes puissances qui violerait la paix soit appelée à se prononcer sur les sanctions qui lui seraient applicables, étant convenu d'avance que sa seule opposition suffirait à empêcher les sanctions.
Notre politique à nous Socialistes, doit être le désarmement, ainsi que l'a expliqué Léon Blum dans sa série d'articles sur l'unité.
Il ne s'agit donc pas de politique de grandeur ni de politique de puissance. Car en vérité, à confondre la politique de grandeur et la politique de puissance, à rechercher la puissance, nous montrerions quelque ridicule: nous serions la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf.
Le rôle de la France doit être de se faire le centre de ralliement des petites nations, de faire entendre la voix de la justice et du droit, non celle de la force.
Soyons ceux qui feront entendre la voix de la raison, qui demanderont la liberté et la justice pour tous les prolétaires, qui montreront le chemin de la véritable paix, dans le respect des droits de l'humanité.
(Applaudissements)

Henri Hauck (Seine)

Camarades, dimanche dernier, le Congrès a assisté à une importante manifestation qui n'a pas été seulement une manifestation de fraternité Socialiste internationale, mais qui a été l'expression de la part de nos camarades de différents pays Socialistes européens, de l'espoir affectueux et de la confiance amicale qu'ils mettent en la France.

Fondation Jean Jaurès

Pour eux, la France ne s'est jamais confondue avec ceux qui, en juin 1940, reniant les engagements les plus solennels, trahissant les intérêts les plus sacrés de notre pays, ont conclu avec l'ennemi un armistice honteux et se sont séparés du grand parti de la liberté qui était déjà en lutte contre le nazisme et le fascisme; pour eux la France se confond avec ceux qui, dès juin 1940, ont choisi le chemin de la résistance et du combat; pour eux, la France se confond avec cette France de la clandestinité et du maquis qui a si puissamment contribué, au cour de l'été dernier, à la victoire des armées de la libération.

Cet espoir que les peuples mettent en la France nous crée des responsabilités et des devoirs. Des responsabilités et des devoirs en tant que français: des responsabilités et des devoirs en tant que Socialistes, car nous représentons, n'est-il pas vrai? un parti qui a l'espoir de remporter une victoire qui sera aussi celle de la démocratie, un parti qui pose dès à présent sa candidature au pouvoir.

Le devoir de la France, en particulier le devoir de la France Socialiste, revêt, en matière de politique internationale, un certain nombre d'aspects sur lesquels je voudrais appeler brièvement l'attention du Congrès.

Et d'abord, le premier devoir de la France, c'est de rester unie aux nations alliées; c'est de ne pas permettre que dans les alliances d'où est sortie la victoire de la liberté, s'insinuent quelques fissures par lesquelles pourraient passer le fascisme, la réaction et la guerre.

Remontant aux origines, à des origines dont le régime actuel de la France est l'héritier, à cet appel historique du 18 juin 1940, comment ne soulignerions-nous pas que l'un des traits caractéristiques de l'appel du général de Gaulle n'était pas seulement l'affirmation que la France, en face de la trahison, devait rester dans la guerre, mais que la France était indissolublement solidaire des nations déjà engagées dans la bataille.

Cet appel, cette affirmation internationaliste au sens le plus complet du terme, nous voulons que la France lui reste fidèle et nous n'accepterons jamais que, d'une manière ou d'une autre, on donne l'impression que, de près ou de loin, on revient, je ne sais par quels détours, à cette criminelle conception de Mr Charles Maurras que la France, la France seule compte, et que nous devons nous désintéresser de ce qui se passe dans le reste du monde.

(Applaudissements)

« La France, la France seule », cela peut être une doctrine de capitulards et de traitres; ce ne sera jamais celle de la démocratie française.

Fidélité à nos alliances, solidarité avec nos alliés, tel est le premier devoir de la France démocratique et Socialiste.

Aussi bien, l'invention formidable qui vient d'être faite, cette bombe atomique dont on a déjà parlé ici même, nous fait-elle plus impérieuse que jamais l'obligation de rester fidèles à cette solidarité sans laquelle le monde retournerait bien vite à la ruine et à la guerre.

Le deuxième devoir de la France démocratique, c'est de maintenir l'alliance qui a été conclue avec l'Union des Républiques Socialistes soviétiques.

Nous avons salué avec joie et avec enthousiasme le pacte qui a lié le gouvernement français au gouvernement de la grande république russe, parce

qu'il assure d'une façon permanente la sécurité de notre pays. Nous l'avons salué avec joie, d'abord parce que la signature de ce pacte marque la rupture totale et nécessaire avec cet esprit de Munich qui a fait tant de mal; à notre pays et tant de mal à notre parti; parce qu'elle marque aussi la renonciation à cette politique criminelle qui nous a conduits à la capitulation, à la guerre et à une nouvelle capitulation. Nous l'avons salué aussi, ce pacte, parce qu'il représente, pour la France, une garantie de sécurité, et je voudrais dire ici qu'il faut se garder de porter sur la politique de l'Union soviétique des jugements qui pourraient paraître hâtifs et peu réfléchis.

L'impression qu'on éprouve, lorsqu'on se penche sur ce qu'a été dans le passé et sur ce qu'est aujourd'hui la politique de l'Union soviétique, quand on essaye de déterminer quels sont les motifs qui dictent l'attitude des diplomates soviétiques dans les discussions internationales, c'est que la Russie est atteinte à la fois d'un immense complexe de supériorité et d'un immense complexe d'infériorité.

Un complexe de supériorité qui est dû aux magnifiques victoires de l'Armée Rouge, au prestige moral que la Russie soviétique possède aujourd'hui après de tous les peuples libres, qui vient aussi de ce sentiment que la Russie soviétique est, avec les Etats-Unis d'Amérique, le pays qui a le plus de possibilités économiques, le plus de puissance matérielle inévitable.

Un complexe d'infériorité qui est dû au fait que la Russie, éloignée pendant vingt-cinq ans des conseils internationaux, n'a acquis l'expérience que les français, les britanniques, les belges, les représentants de toutes les nations de l'Europe ont trouvé dans la Société des nations; au fait aussi que la Russie soviétique a été, dès sa naissance, aux prises avec les pires difficultés, aggravée par la politique dite du cordon sanitaire, et que la politique de Munich a encore renforcé chez nos amis soviétiques cette défiance à l'égard des puissances occidentales qui, à ce moment, n'oint pas joué avec eux le franc jeu.

Il faut essayer de comprendre ces choses.

Le troisième devoir de la République française, c'est de compléter le pacte franco-soviétique, et très rapidement, par la signature d'un pacte franco-britannique, non seulement parce que nos amis travaillistes se trouvent en ce moment au pouvoir, mais parce que, comme on l'a déjà dit à cette tribune, c'est avec la Grande-Bretagne que nous avons les relations les plus étroites, géographiquement et spirituellement, et qu'il est impossible d'assurer la sécurité de la France sans qu'elle ait une alliance étroite avec la Grande-Bretagne.

Non pas que nous voulions faire en Europe politique des blocs hostiles. On a parlé du Bloc occidental. Le bloc occidental ne doit pas être davantage un bloc opposé aux autres, que cet autre bloc qu'a rassemblé autour d'elle la Russie soviétique, en créant des nations amies comme la Pologne, la Yougoslavie ou la Bulgarie, pour, assurer sa sécurité.

Je suis obligé de me limiter. J'ajouterai simplement qu'il est impossible d'assurer la paix, si l'on ne prend pas le pacte de San Francisco comme point de départ, si l'on n'accepte pas avec sincérité, sans arrière-pensée, ce pacte qui amorce tout de même l'organisation d'une chose que nous demandons depuis vingt ans, c'est-à-dire la force armée mise au service de l'Organisation

internationale… (applaudissements)…, et si on ne considère pas que le droit de veto est tout de même un singulier progrès sur la règle de l'unanimité appliquée à la Société des nations.
Il faut organiser la paix, non seulement militairement, mais aussi économiquement et socialement. C'est pourquoi nous pensons qu'il est indispensable qu'aux travaux de l'Organisation internationale nouvelle les organisations ouvrières soient étroitement associées, non seulement par l'intermédiaire des gouvernements Socialistes qui représenteront les peuples dans cette Organisation internationale, mais par la participation des Syndicats ouvriers, notamment de la fédération mondiale des Syndicats qui se constituera, à Paris en septembre, aux organismes de sécurité et aux organismes économiques et sociaux dépendant du Bureau International du Travail.
Voilà quelle doit être dans l'avenir, la politique de la France.
Enfin, ce qu'il faut, c'est que nous montrions, dans notre comportement international que nous sentons cette affection qui, de la part de tous les peuples, monte encore vers la France, parce qu'elle est le pays des Droits de l'Homme, parce qu'elle est le pays de la Révolution de 1789. Ce qu'il faut, c'est que nous envoyions dans les pays étrangers, pour nous représenter, des hommes qui soient imbus de l'esprit de la Résistance et de l'esprit de la démocratie; c'est que nous fassions ici, nous-mêmes, l'effort de reconstruction et de travail qui nous permettra de redevenir une grande nation.
La politique intérieure est liée à la politique extérieure. C'est si nous savons apparaître comme un pays qui agit par le peuple, qui ne cherche pas dans sa propagande à recourir à une bourgeoisie fatiguée, mais aux masses populaires elles-mêmes, que nous retrouverons enfin ce qui est notre véritable grandeur.
(Applaudissements)

Louis Levy

Camarades, lorsque je me suis fait inscrire, un des premiers, ce matin, je croyais qu'il me serait possible de faire un exposé complet de politique étrangère. Je me rends compte des difficultés que rencontre le président et, pour faciliter sa tâche, je vais m'efforcer d'être très bref.
Camarades, il m'est arrivé souvent, à Londres, lorsque je me trouvais avec Huysmans et de Brouckère, de dire: « Cette guerre qui est une guerre civile internationale contre le fascisme, se terminera très vite par la révolution en Europe. ». Et de Brouckère, avec sa grande sagesse, me disait : « Pas si vite... D'une guerre comme celle-ci, le Socialisme ne sortira pas d'un seul coup. Le but, nous l'atteindrons; mais, au prix de difficultés considérables. » Vous voyez bien que le sage de Brouckère, une fois de plus, ne s'était pas trompé.
Nous avons connu déjà bien des déceptions, bien des désillusions. Une guerre comme celle-ci engendre beaucoup de trouble dans les esprits, et le bon sens est certainement la chose la moins partagée du monde. J'ai même le regret de penser que notre pays ou plutôt que le gouvernement de notre pays ne fait pas toujours, lui non plus, preuve de bon sens.
Le rôle la France, nous le voyons, nous Socialistes, d'une façon très nette. Nous

Fondation Jean Jaurès

savons que le rôle de la France, c'est de servir de lien entre les Alliés, c'est de reprendre sa tradition, c'est d'être consciente de sa vocation à l'universel.
Au lieu de cela, que voyons-nous? Nous voyons la France pratiquer une politique boudeuse et bougonne.
Je ne reviendrai pas sur les affaires de Syrie. Mais véritablement, camarades, est-ce que vous pensez que ce peuple affamé, à ce pays qui a besoin de reconstituer tout son outillage, il est bon de donner sans cesse la viande creuse du prestige?
Où en sont nos relations avec la Grande-Bretagne? Ah! camarades, vous pensez bien que je me suis réjoui de ce pacte franco-soviétique que nous réclamions depuis si longtemps, mais, comme d'autres orateurs l'ont dit, il devrait s'accompagner d'un pacte franco-britannique. Or, faut-il l'avouer? on n'a même pas tenu Londres au courant des négociations avec Moscou, et si Londres a été mis au courant, ce n'est pas par la France, c'est par le camarade Staline.
Tout cela, laissez-moi vous le dire, est un peu puéril. Tout cela nous rappelle la politique de la vieille Action française, ce nationalisme xénophobe dont Jaurès déclarait qu'il était le pire ennemi de la patrie.
(Applaudissements)
Pourtant, ces critiques que j'adresse au gouvernement ne me rendent pas aveugle. Moi qui suis soviétophile et qui le dis, je n'oublie pas que la politique de la Russie nous a souvent déçus et désillusionnés. Je n'ai pas besoin de développer cette idée, je n'ai pas besoin de parler de San Francisco. Mais, laissez-moi vous dire que je suis un peu choqué et surpris de voir nos réalises impitoyables attacher, à l'époque de la bombe atomique, une telle importance aux frontières et à la sécurité militaire.
Comment! l'on veut donner à la Pologne la frontière de l'Oder! on veut faire de Breslau et de Stettin des villes polonaises! Ce n'est pas raisonnable!
Et pas plus raisonnable n'est la politique cruelle de déportation de populations qui se poursuit sans discrimination.
(Applaudissements)
J'ai le droit de parler à nos amis tchèques. Camarades, ce sera l'honneur de quelques amis, dans le Parti Socialiste et hors du Parti Socialiste, et je pense en ce moment à notre ami Rosenfeld qui est ici, ce sera notre honneur d'avoir défendu de toutes nos forces la Tchécoslovaquie, au moment de Munich.
(Applaudissements)
Mais, cela nous donne le droit de dire à nos amis tchèques: « Vous commettez une erreur, en ce moment, en ce qui concerne les Sudètes que tous déportez sans discrimination. »
Car ces hommes, ces sociaux-démocrates des Sudètes (j'en ai vu à Londres, après leur libération des camps de concentration de Buchenwald et d'ailleurs où beaucoup d'entre eux avaient été envoyés), ces hommes, lorsqu'ils rentrent dans leur pays, ont la douleur de constater que leur maison n'est plus à eux et qu'ils doivent être déportés en Allemagne. Et si d'aventure on permet à certains d'entre eux de rester sur le territoire de la République, c'est à la condition d'être tchéquisés.

Fondation Jean Jaurès

Non, tout cela n'est pas raisonnable!
Et pourtant, je ne voudrais pas que non intervention pût apparaître comme ayant la moindre pointe antibolchévique, car je connais les sentiments des russes et je les comprends.
Sans avoir la lumineuse faculté d'analyse de notre ami Léon Blum, je sais très bien ce dont les russes souffrent et je les comprends, précisément parce que je vis dans un pays anglo-saxon.
Quand les russes voient la politique pratiquée par l'Angleterre, quand ils ont vu l'aide donnée à Franco et à Salazar, quand ils ont vu les Etats-Unis et l'Angleterre insister pour l'admission de l'Argentine fasciste dans les conseils des nations Unies, je dis que les russes ont le droit d'être méfiants.
Nos camarades travaillistes l'ont déclaré pendant la campagne électorale. Ce que veulent les travaillistes, c'est très simple. Ils veulent dissiper cette atmosphère de méfiance et de suspicion; ils veulent enserrer les russes dans un véritable faisceau d'amitié, afin qu'ils puissent revenir à cette politique de la sécurité collective et au vrai désarmement dont Litvinov a été le champion à Genève.
Camarades, je ne veux pas insister, car j'imagine que mon temps de parole n'est pas loin d'être écoulé. J'ai confiance en nos camarades anglais, particulièrement en ceux qui sont au pouvoir. Cependant, quels que soient les efforts méritoires qu'ils feront, ils ne réussiront que dans la mesure où une Internationale puissante exercera sa pression.
Il faut que notre Internationale soit une internationale véritable, qui se donnera pour tâche, selon les termes de l'Adressa inaugurale, d'introduire la justice dans les relations entre les peuples, une Internationale, je ne crains pas de la dire, qui sera indépendante de tous les gouvernements, même Socialistes.
On voudra bien reconnaître que mon tour d'horizon si rapide n'est pas particulièrement optimiste. Je n'ai pas dissimulé les difficultés. Et cependant, j'ai confiance. J'ai confiance à une condition, c'est que le prolétariat soit conscient de son rôle, qu'il se pénètre de cette idée que sa force réside en lui-même et que les gouvernements, même Socialistes, ne sont pas les sauveurs suprêmes de la classe ouvrière, à laquelle est attaché, dans la paix, le sort de la civilisation.
Puisse-t-il le comprendre. Puisse-t-il méditer sans cesse ce vers que Jaurès aimait à répéter:
« Refusez de vous perdre, et vous serez sauvés. »
(Applaudissements)

Le président - En donnant la parole à notre camarade Boutbien, je rappelle qu'il rentre de Buchenwald, où il a été cruellement torturé par les nazis.
(Vifs applaudissements)

Paul Boutbien (Seine)

Je n'ai pas la présomption de faire devant le Congrès, un exposé général de la politique extérieure, dans le temps forcément qui m'est attribué. Plutôt que de traiter chaque problème spécialement, je me bornerai à en choisir un, le

problème allemand, et, à travers ce problème, à rejoindre les grandes questions de la politique internationale. Il serait, en effet, arbitraire d'analysée une question sans la relier à celles dont elle dépend.
Avant d'entrer dans l'exposé du sujet, quelques remarques me paraissent indispensables.
Je parle ici en Socialiste internationaliste. Je veux faire abstraction de toute haine ou de tout ressentiment. L'objectif que nous poursuivons, construire la paix, la paix humaine, mérite qu'on s'attache au problème allemand autrement qu'avec l'intention de satisfaire une vengeance. D'ailleurs, je rappelle clairement ce que j'ai dit déjà à mes camarades de la Seine: on ne construit rien de durable avec la haine, on ne construit rien de viable avec l'oppression, on ne construit rien d'humain avec le despotisme. Nous n'avons pas à imiter les méthodes de nos bourreaux.
J'indique également aux Socialistes qui sembleraient l'oublier que le marxisme est vrai non seulement pour la France, mais aussi pour tous les pays, que l'action de classe existe et que le Socialisme reste une nécessité, même au-delà de nos frontières.
Nous avons le droit aujourd'hui de poser franchement et nettement le problème allemand. Nous avons engagé, dès 1933, la lutte contre l'hitlérisme. Nous n'avons jamais cru possible une entente franco-allemande, aussi longtemps qu'Hitler resterait au pouvoir, car nous ne pouvions pas concevoir comme possible la collaboration d'un peuple libre avec les bandits qui avaient pris le pouvoir en Allemagne. Nous n'avons pas respiré de soulagement après Munich et nous n'avons pas souscrit à cette capitulation.
Nous n'avons pas non plus, quand la guerre a éclaté, songé à un pacifisme inconditionnel, paravent de la lâcheté, ni à un défaitisme inexcusable, parce qu'une autre grande nation se trouvait momentanément obligée de rester en dehors du conflit.
Pour nous, le but était clair: Il fallait abattre l'hitlérisme; mais, à aucun moment nous n'avons fait la guerre au peuple allemand. Dans cette lutte, il y a eu convergence du Socialisme et du capitalisme libéral. Nous avons lutté l'un et l'autre contre l'hitlérisme, nous parce que le fascisme représentait la pire forme de la domination capitaliste, eux parce que le fascisme, ayant écrasé la démocratie ouvrière dans son pays, voulait accaparer des marchés et des débouchés qu'ils détenaient. Nous avons travaillé côte à côte aussi longtemps que l'ennemi a résisté, pour atteindre ce but qui nous était commun: gagner la guerre.
Le peuple a apporté sa contribution puissante dans cette lutte. Nous avons tenu notre contrat. Nous avons maintenant droit à la parole. Il s'agit de l'organisation du monde nouveau. Nous ne devons être ni dupes ni complices.
Laissez-moi vous dire ce que fut l'hitlérisme, à travers notre vie dans les camps de concentration. Je comprends que les récits qui sont faits par les témoins peuvent soulever quelque scepticisme, par un homme doué d'une sensibilité normale, pénétré des principes élémentaires de notre humanisme, ne peut pas croire au raffinement, à l'horreur, au sadisme des crimes hitlériens. J'ai partagé

Fondation Jean Jaurès

moi-même ce doute avant la guerre, lorsque j'entendais des immigrés allemands me parler des traitements qui étaient infligés aux adversaires du régime nazi, enfermés à Dachau, à Buchenwald, à Ausweis. N'ayons pas l'air de découvrir en 1945 l'atrocité des bagnes hitlériens qui existaient depuis 1933. Les camps de concentration ont été, a mon avis, le pivot de cette politique de terreur qui fut la grande cause du silence du peuple allemand. Le peuple allemand était bâillonné et dans l'impossibilité d'exprimer son opinion. Seule, une élite courageuse pouvait braver les risques de l'action antihitlérienne, mais à quel prix! Je crois que le peuple allemand savait ce qui se passait dans les camps; du moins il savait l'essentiel: on y entrait par une porte, on en sortait par le four crématoire. Les détails, il pouvait les ignorer. J'ai été étonné du soin que les nazis mettaient à masquer leurs crimes. Si un étranger avait visité, il y a un, deux ou trois ans, un camp de concentration, il aurait été frappé par l'ordre et la propreté qui y régnaient. Si un juriste s'était penche sur les cas d'exécution, il eût trouvé des motifs sinon valables, du moins suffisants pour les justifier. Si des médecins avaient fouillé dans les documents médicaux, ils auraient pu conclure à des morts naturelles, avec d'autant plus de facilité qu'ils auraient été étonnés de l'équipement technique de l'infirmerie, du soin apporté à rédiger les observations, et aussi parce qu'ils n'auraient jamais pu contrôler leurs doutes par l'autopsie des victimes passées au four crématoire être un camp de rééducation nationale-Socialiste. Les détenus y étaient maintenus, leur peine pénitentiaire achevée, aussi longtemps que leur rééducation dans la communauté nationale-Socialiste était jugée possible. D'où ce souci des apparences. Les blocks d'expérimentation étaient entourés de jolis parterres de fleurs, soigneusement entretenus. La TSF, installée dans les blocks, couvrait d'une musique légère les cris des prisonniers battus. Chaque camp avait sa fanfare qui jouait des airs wagnériens, pendant que, quelques mètres plus loin, face au four crématoire, un SS pendait un innocent. Les hitlériens augmentaient la ration alimentaire des hommes et des femmes qu'ils intoxiquaient quelques jours plus tard, en invoquant les nécessités de la machine expérimentale. S'ils achevaient les malades ou les impotents, c'était en vertu du grand principe du national-Socialisme que seuls doivent vivre ceux qui travaillant. S'ils empoisonnaient les tuberculeux, ils pensaient bien faire, en supprimant ainsi les causes de contagion. S'ils stérilisaient les femmes et les enfants juifs, ils croyaient, au nom du racisme, rendre service à l'humanité tout entière.

Tel était leur climat. Toute sensibilité était dépouillée en vertu d'une conception spartiate de l'homme supérieur! Et ce qui m'a le plus étonné et indigné, c'est que l'exécutant subalterne qui accomplissait tout ces crimes n'avait même pas conscience de l'horreur de ses actes.

Telle est la rupture profonde entre eux et nous.

J'ai essayé de comprendre comment un peuple avait pu en arriver à produire de telles monstruosités. Car, disons-le bien haut, l'hitlérisme est une crise profonde de la culture humaine dont la honte retombera non seulement sur l'Allemagne, mais sur notre civilisation tout entière.

Qu'au XXème siècle de telles choses aient été possibles, notre rationalisme est

impuissant à l'expliquer. Le national-Socialiste relève de la psychanalyse et de la psychiatrie. De la psychanalyse, parce qu'il exprime dans ses excès ce complexe d'infériorité qu'a tout hitlérien en lui-même et qu'il cherche à masquer par des méthodes de force; de la psychiatrie, parce qu'il est une folie collective qui a gagné le peuple allemand, dans une période difficile, à la faveur de la défaite de la misère et du chômage. C'est l'abandon de chaque personnalité particulière entre les mains du chef. C'est le renoncement à l'esprit, à la raison à l'intelligence. C'est peut-être une folle grégaire, comme on en rencontre parfois dans les migrations animales. Les sociétés humaines ne sont pas exemptes d'une telle folie.

Quelle est la part de responsabilité du peuple allemand? Il a commis la faute de croire aux promesses démagogiques d'Hitler. Il a cru niaisement que le national-Socialisme était Socialiste. Il s'est laissé tromper. Mais, je puis dire que, si le peuple allemand a connu les camps de concentration, il n'en a pas approuvé les méthodes.

Je dois ici apporter un témoignage, le mien. J'ai vécu dans un commando à Württemberg. Ma connaissance de la langue allemande m'a facilité les contacts avec la population civile qui, paysanne dans son ensemble, était restée catholique, malgré Hitler. Nos premiers contacts furent difficiles, car les SS nous avaient présentés aux populations comme des criminels de droit commun. Mais, dès que ces paysans surent pourquoi nous étions là, leur attitude changea; ils manifestèrent pour nous une solidarité constante, nous apportant en cachette, à des endroits convenus d'avance entre eux et nous, du pain complet de froment, même du lait et des œufs. Et cet acte n'était pas isolé; il était quotidien, répété, et la majorité de mes camarades en ont profité. Il y avait même une certaine délicatesse apportée à leur offrande : les petits paquets étaient proprement présentés, bien arrangés. A la noël de 1944, ils organisèrent une collecte de vivres pour nous, dans le village. Ils apportèrent le produit de cette collecte au chef du commando. Celui-ci entra en fureur et fit distribuer aux SS la nourriture que les paysans avaient collectée pour nous.

Mai, il n'y avait pas que le ravitaillement. Il y avait mieux. C'est un paysan allemand qui, chaque matin, déposait à notre intention le journal, en un endroit convenu. C'est un autre qui nous transmettait les nouvelles de la radio anglaise. Ici, c'était un paysan qui nous encourageait à résister, qui nous exhortait au courage en nous disant que notre lutte était aussi celle du peuple allemand.

Voilà ce que faisaient ces paysans, au péril de leur vie. Il me souvient d'avoir eu avec eux de longues conversations. Nous étions à leurs yeux les combattants de la liberté; notre ennemi et le leur était le même: Hitler.

C'est dans ces moments-là que j'ai senti renaître en moi cette conviction que j'avais en 1939 et en 1940 qu'il existait une dualité entre le peuple allemand et Hitler. Que cette dualité ait pu être trompeuse parfois, je le veux bien; mais, elle existe, et c'est là que doit être le fondement de notre politique vis-à-vis de l'Allemagne.

Que faut-il faire de l'Allemagne? Une première chose absolue, nécessaire, radicale: il faut réaliser l'écrasement de l'hitlérisme; il faut détruire

implacablement les cadres de l'Etat hitlérien, briser l'armée hitlérienne. Il faut rechercher les coupables, punir sans délai les criminels de guerre. Nous devons être aussi impitoyables dans la répression du nazisme que nous devons être humains dans notre politique vis-à-vis du peuple allemand.

Pour la répression du nazisme, il ne faut pas craindre de faire appel au peuple allemand lui-même qui a aussi des comptes à demander à ses bourreaux. (Applaudissements)

Et quand on songe à l'aspect technique des arrestations, on se demande comment notre administration militaire dont la grosse majorité ne connaît pas la langue allemande, pourrait, sans le concours de la population, trouver les coupables qui se cachent parmi elle.

Pour mener cette lutte contre l'appareil de l'Etat nazi, aucun démembrement artificiel de l'Allemagne ne me paraît nécessaire. Je dirai même que, pour tout Socialiste, le démembrement est un non-sens économique.

Au moment où la guerre précipite partout l'évolution de la concentration économique, au moment où l'organisation internationale prend de plus en plus le pas sur l'organisation nationale, au moment où chaque Etat étouffe dans ses frontières, il n'est pas possible de songer à la multiplication des frontières, ce qui serait une source certaine et rapide de nouveaux conflits.

D'autre part, il est peut-être regrettable que les questions de cette importance soient réglées par trois grandes puissances qui substituent aux promesses faites en 1939 qu'elles ne poursuivaient aucune conquête territoriale et qu'elles proclameraient la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes, des découpages de nations et des découpages si artificiels que nous pouvons nous demander où l'on va.

Comment concilier une organisation de sécurité collective, dans laquelle chaque Etat doit abandonner une partie de sa souveraineté particulière, et un organisme international, une organisation internationale de la politique de force des trois grands? Que la France ne soit pas représentée dans ces importantes discussions, voilà qui est significatif. Est-ce une nouvelle répartition des zones d'influence, des marchés d'intérêt capitaliste qu'on y discute? ou est-ce la paix qu'on y cherche et qu'on y prépare?

Puisqu'il échoit à la France la mission de contrôler une partie de 1'Allemagne, il importe que le Parti Socialiste prenne une position nette sur cette question et indique comment il entend que soit faite 1'occupation de l'Allemagne.

Tout d'abord, soulignons le paradoxe que, dans la démocratie que nous devrions être, les vrais problèmes soient résolus sans que l'opinion ait été consultée.

Sur qui devons-nous nous appuyer? Sur les généraux allemands de la Wehrmacht, comme l'ont fait les russes dans la zone qu'ils occupaient? Vous savez que ces généraux ont suivi des cours à Moscou et que l'on compte sur eux pour faire travailler les prolétaires allemands, pour maintenir l'ordre et pour éviter la révolution? Ou devons-nous compter sur les capitalistes et sur la bourgeoisie intellectuelle, comme le font des anglo-américains dans leur zone?

Pour ma part, je vous le dis, je n'ai pas confiance en ces généraux de la Wehrmacht, je n'ai pas confiance en ces bourgeois capitalistes allemands de la

Ruhr. J'ai confiance dans le peuple allemand. C'est lui qu'il faut rééduquer, c'est lui qu'il faut gagner à notre idéal et c'est lui qu'il faut désintoxiquer par une politique intelligente. Il est en plein désarroi. Sa misère est évidente! Ne permettons pas qu'il devienne la proie de nouveaux nazis. Sachons, sans perdre de temps, pratiquer la politique qui convient.
(Vifs applaudissements)
Aujourd'hui, nous serons peut-être critiqués, mais demain nous donnera raison.
Que faut-il penser des réparations? Les statistiques américaines en chiffrent le montant à 240 milliards de dollars. Le montant de cette dette est tel que son amortissement en vingt-cinq ans qui aurait été dit-on envisagé est une impossibilité manifeste.
D'autre part, on nous dit que l'Allemagne sera un pays agricole. Or, la terre allemande est maigre, ce n'est qu'a force d'engrais qu'on en obtient de hauts rendements. Dans les conditions normales, si l'Allemagne est un pays de culture industrielle (betteraves, houblon), elle reste déficitaire en céréales et doit en importer chaque année pour 1300 millions de marks.
Comment le problème pourra-t-il être résolu? L'Allemagne est un pays déficitaire, produisant 30 pour 100 de ses propres besoins, et qui serait obligé de fournir en nature 240 milliards de dollars. Inutile, n'est-ce pas, de se faire la moindre illusion sur cette question.
A vrai dire, et ce sera ma conclusion, la solution du problème allemand ne peut être trouvé en dehors du Socialisme. Il faut briser à la fois l'hitlérisme et le pangermanisme, et aussi faire vivre un peuple de 65 millions d'habitants. La solution Socialiste me paraît pouvoir se résumer de la façon suivante:
- organisation fédérative de l'Allemagne,
- transformation de l'économie allemande par la nationalisation et le contrôle ouvrier
- administration par un Comité de gestion européen.

C'est à la classe ouvrière allemande organisée que doit revenir le soin de balayer son propre impérialisme.
Voilà comment, dans la fédération Européenne, l'Allemagne réorganisée pourra être reconstruite et participera ainsi à la paix du monde.
(Applaudissements. Mouvements divers)

Roger (Seine-et-Oise)

Paul Boutbien pouvait se permettre seul de parler comme il vient de le faire. Peut-être n'avons-nous pas le droit de prononcer les mêmes paroles et peut-être faut-il dire que, entre les deux positions à prendre envers la bonne et envers la mauvaise Allemagne, il est une position Socialiste qui pourrait sortir d'une tentative de compréhension du peuple allemand et d'une tentative d'explication de ce qui l'a fait tomber jusqu'au point où nous le voyons aujourd'hui.
Nous n'avons pas le droit, après ce qui s'est passé, de ne pas haïr. Mais, nous devons nous demander qui nous devons haïr, si c'est le peuple allemand tout entier ou ce qui a rendu le peuple allemand criminel.
Ce qui a rendu le peuple allemand criminel, c'est le fascisme. Et ceux qui ont

Cdt Fondation Jean Jaurès

amené le fascisme, ce sont les contradictions du capitalisme.
C'est là que nous trouvons la responsabilité de l'état d'âme du peuple allemand.
Camarades, on a parlé de l'impossibilité où était le peuple allemand de manifester ce qu'il pensait des camps de concentration et de la gestapo.
On n'a peut-être pas pensé à une chose: c'est que si Hitler est arrivé au pouvoir, c'est parce que Socialistes et Communistes n'étaient pas d'accord et se sont opposés les uns aux autres, alors qu'ils auraient dû ne s'opposer qu'à Hitler.
(Applaudissements)
Il est certain que cela ressembla singulièrement à la situation actuelle, et moi qui vous parle et qui, autant que vous, réprouve les méthodes Communistes, je dis que nous devons absolument faire l'unité pour ne pas nous trouver demain en face des mêmes problèmes.
(Applaudissements. Mouvements divers)
Ils se sont disputés, le fascisme a passé. Nous nous disputons encore, autre chose passera.
On n'a pas pensé aussi que, Hitler au pouvoir, il y a eu Goebbels à la propagande. Hitler a immédiatement supprimé le ministère de l'instruction publique, pour organiser le ministère de la propagande.

Un délégué - Le sujet!

Roger - J'y suis en plein, dans le sujet. Le ministère de la propagande a été fait pour fabriquer l'état d'esprit du peuple allemand qui a été peu à peu nazifié.
Le drame que nous venons de vivre a mis en évidence ce fait nouveau qu'il est possible à des dictateurs de disposer d'une tactique moderne capable de fabriquer un état d'esprit à un peuple et d'en faire une bande de criminels.
Mais, est-ce que tout le peuple allemand a été également criminel? Je ne le crois pas et j'ai été heureux d'entendre le témoignage que nous a apporté notre camarade Boutbien. Je pense que des couches de plus en plus importantes de la population allemande ont été intoxiquées, mais que la désintoxication est possible et qu'il nous appartiendra de la faire.
Je sais moi aussi qu'il y a eu, en Allemagne, non pas une résistance organisée, mais, de ci-de là, des résistants.
On parle toujours des atrocités allemandes. Je pense qu'il est plus exact de parler des atrocités nazies.
(Protestations. Mouvements divers)

Un délégué - Non: atrocités allemandes.

Roger - Je maintiens: atrocités nazies.
Je voudrais d'autre part que l'on considère l'attitude de nos camarades russes, dans le problème allemand, tactique qui a consisté, tant que la guerre a duré, à dire: « Mort à l'envahisseur! » parce que, on le sait, il est nécessaire, lorsqu'on se bat, d'entretenir un état d'esprit de haine. Mais, cette tactique s'est complètement modifiée par la suite; quand les russes, à leur tour, ont été en

Confédération Jean-Jaurès

Allemagne, cet état d'esprit a été abandonné, pour faire place à une politique de soutien du peuple allemand.
C'est ainsi qu'on pouvait lire dans la « Pravda » du 14 avril, en réponse à Ilia Ehrenburg, un article où il est dit :
« Il est inutile de dire qu'Ilia Ehrenburg n'exprime pas le sentiment de l'opinion soviétique. Accomplissant sa haute mission libératrice, l'armée rouge combat pour la liquidation de l'armée d'Hitler, de l'Etat hitlérien, du mouvement hitlérien; mais l'armée rouge ne s'est pas donné pour but l'extermination du peuple allemand. Le peuple soviétique n'a jamais identifié la population de l'Allemagne avec la clique fasciste qui l'opprime. »
Je rappelle également les affiches soviétiques apposées dans les rues de Berlin, tous les cinquante mètres.
D'autre part, est-ce que vous n'avez pas remarqué, depuis un certain temps, que l'» Humanité » et « Ce soir » n'écrivent jamais les mots « crimes allemands », mais disent toujours « crimes nazis »?
Est-ce que nous allons reste les seuls à accabler le peuple allemand, tout le peuple allemand?
Est-ce que vous n'avez pas remarqué que la publication catholique « Témoignage Chrétiens » dans tous les articles qu'elle publie, parlant de ses martyres, accuse le fascisme et non le peuple allemand fascisé?
J'ai dans les mains un document qui s'appelle le « Livre Blanc Anglais », qu'on a publié en 1939 pour expliquer au peuple anglais pourquoi il entrait en guerre. On lui révélait ce qu'on lui avait caché jusqu'alors, parce que, d'accord avec Hitler, il était interdit de parler certaines chose .
En 1959, on a publié un « Livre Blanc » destiné à renseigner les Anglais sur les crimes commis à Dachau, a Ravensbrück, à Buchenwald. C'est là qu'on parlé pour la première fois des atrocités nazies, dont le peuple allemand a été lui-même la première victime.
(Applaudissements. Mouvements divers)
Je voudrais vous demander de ne pas l'oublier, camarades. Je voudrais dire qu'aucun peuple n'est à l'abri de pareilles choses. Je pense quant à moi à d'autres atrocités qui ont été commises par d'autres que les nazis allemands. Je pense qu'un village d'Algérie s'étant révolté, un autre village qu'on a confondu avec le premier a été complètement rasé; je pense que mon beau-frère qui était là-bas me disait: « Nous faisions mouche à tout coup. » Je sais d'autre part qu'il y a eu en Algérie, à la suite des évènements récents, une répression féroce et que les morts pouvaient se compter par milliers.
(Bruit. Mouvements divers)
Camarades, je pense que le véritable Socialisme doit, avant toute chose, rechercher la vérité et la dire. Je la cherche pour ma part et autant que quiconque je regrette qu'elle soit ce qu'elle est.
(Bruit. Nouvelles protestations)

Un délégué - Il est honteux d'entendre de pareilles choses.

Fondation Jean-Jaurès

Roger - Ce qui est honteux, ce n'est pas de les dire. C'est qu'elles soient vraies.

Le même délégué - C'est la justification de la barbarie allemande que vous faites. Il y a des limites qu'il ne faut pas dépasser, tout de même! Il y a ici des victimes des allemands!

Roger - Je ne pense pas que ce soit faire insulte aux camarades morts assassinés par les nazis et à ceux qui sont ici et qui ont pu leur échapper, que de chercher ce qui a fabriqué l'état d'esprit allemand, ou que de dire que d'autres crimes encore ont été commis.
Mais, ceci dit, je ne prétends pas qu'il faille faire confiance au peuple allemand. Je n'ai pas confiance au peuple allemand. Je ne veux pas recommencer l'erreur de l'article 231 du Traité de Versailles, parce que je ne veux pas jeter le peuple allemand dans les bras d'un nouvel Hitler.
L'autre jour, j'ai lu dans le journal qu'on avait arrêté Krupp pour le faire passer devant un tribunal. Arrêter des individus, c'est très bien; mais, organiser un système est plus difficile.
En 1924, j'étais dans la Ruhr, secrétaire du général Henri. Les journaux français publiaient le compte rendu du procès Krupp et annonçaient sa condamnation à 5 ans de prison. Et tous les jours, nous voyions Krupp en compagnie du général. Jamais il n'a comparu devant aucun tribunal.
Je mets au défi qu'on apporte la preuve que ceci est un mensonge. Et je n'ai jamais réussi à faire publier cela dans aucun journal.
Nous allons encore nous retrouver devant la même comédie. Nos journaux publieront de larges comptes rendus des procès, et les capitalistes continueront d'exploiter la classe ouvrière et de s'enrichir à ses dépens.
(Applaudissements)
Par contre, à Châteaubriant, nous connaissions un lieutenant allemand, le lieutenant Raff que nous n'avons jamais connu que sous ce nom. Il a facilité autant qu'il l'a pu les évasions de la prison, et je ne sais combien de camarades nous avons pu faire partir ainsi de Châteaubriant.
Je sais aussi que, le jour de la fusillade, les soldats de la garnison ont refusé de procéder au massacre de nos camarades et qu'il a fallu faire appel à des SS qui sont venus tout exprès d'Angers. Ceci évoque pour nous le souvenir des soldats du 17ème qui avaient refusé de tirer sur leurs frères ouvriers.
Pour ma part, je mets ma main dans la main de ces hommes qui ont refusé de tirer, et non dans celle des capitalistes, qu'ils soient français ou allemands. (Applaudissements)
Je terminerai en disait que, si tous les prolétaires du monde veulent se donner la main demain nous continuerons le Socialisme qui seul pourra nous donner la paix et rendre impossible le retour d'atrocités comme celles que nous avons vues.
En attendant, nous devons rééduquer le peuple allemand, en lequel nous ne pouvons malheureusement pas avoir aujourd'hui confiance.
(Applaudissements. Mouvements divers. Bruit dans la salle)

Cob Fondation Jean Jaurès

Le président

Je prie les camarades de la Seine de se calmer et de se tenir tranquilles.
II est normal qu'une certaine émotion s'empare du Congrès quand certaines opinions sont développées à la tribune. Mais, je le disais ce matin, nous sommes une assemblée d'hommes libres, notre tribune est libre.
Par conséquent, je demande à chacun de retrouver son sang-froid.
Deux camarades ont demandé la parole; ils sont particulièrement qualifiés pour exprimer leur opinion puisqu'ils ont été détenus politiques en Allemagne. Ce sont nos camarades Biondi et Lejeune. Malheureusement, le Congrès va être obligé de suspendre ses travaux, la réception à l'Hôtel de Ville ayant été fixée à dix-huit heures.
Il reste encore une douzaine d'orateurs à entendre. Une séance de nuit est inévitable. Je vous propose de renvoyer à cette séance de nuit la suite de la discussion sur la politique extérieure.
(Marques d'approbation)
Séance ce soir à vingt et une heures.

Election au Comité directeur

Le président - Je vais donner connaissance au Congrès de la liste des candidats au Comité directeur.
(Le président donne lecture de la liste des candidats au Comité directeur)
Les bulletins vont être distribués et le vote aura lieu pendant la séance de nuit.

Révision des statuts

Le président - Je donne la parole à Veillard, pour le Rapport de la Commission de révision des statuts.

Roger Veillard (rapporteur)

La Commission de révision des statuts a travaillé longuement, sérieusement. Elle n'a pas tardé à s'apercevoir que la discussion article par article donnait lieu à l'exposé de nombreuses opinions, à l'ouverture de nombreuses controverses. Le programme trop lourd de ce Congrès a donc incité l'ensemble de la Commission à reporter à une date ultérieure l'examen des statuts, tels qu'ils devront résulter de la motion dont je vais vous donner lecture.
Cette motion a été adoptée à l'unanimité par la Commission de Révision des statuts.

Un délégué - Pas à l'unanimité.

Roger Veillard - A l'unanimité moins une voix, celle d'un camarade qui a quitté la séance avant la fin des travaux.

Fondation Jean-Jaurès

Le même délégué - Pour protester contre la façon dont les travaux étaient entamés.

Roger Veillard - Voici la motion que la Commission soumet au Congrès:
« Le Congrès,
Considérant que le projet de révision des statuts, en raison des lourdes charges du Congrès, ne peut faire l'objet d'un examen suffisant;
Considérant d'autre part que certaines suggestions apportées au cours des débats par les délégués des fédérations méritent d'être portées à la connaissance de l'ensemble des militants, décide:
1° - Les fédérations enverront au Comité directeur leurs propositions de modification des articles des statuts et de la Déclaration de principes du Parti, lequel constituera une commission chargée d'établir un nouveau projet, sous la forme d'un texte unique en cas d'accord, à des textes multiples en cas de division;
2° - La tenue d'une Assemblée nationale extraordinaire, ayant pouvoirs de Congrès, composée d'un délégué par fédération, avant le 1er mars 1946, uniquement chargée d'étudier et de fixer les nouveaux statuts du Parti. »
Camarades, je vous demande de ne pas ouvrir un débat sur cette résolution. Je crois que, dans l'intérêt même des nouveaux règlements qui doivent nous régir, c'est à l'unanimité que vous pouvez adopter ce texte.

Le président - Tout le monde est d'accord?

Un délégué - Je demande à réfléchir.

Un délégué - La fédération de l'Oise considère que de graves problèmes politiques se poseront au lendemain des élections. Elle pense qu'il n'est pas possible de confier au Comité directeur seul le soin de définir la politique du Groupe parlementaire à l'Assemblée Constituante.
Dans ces conditions, elle demande que soit décidée la tenue d'un conseil national, au lendemain des élections.

Le président - C'est une autre question. Je mets aux voix les conclusions de la Commission de révision des statuts.
(Adopté)
En ce qui concerne la convocation d'un conseil national, la question est renvoyée à la Commission des résolutions qui rapportera.
La séance est levée.

La séance est levée à dix-huit heures.

Séance du mardi 14 août, nuit.

Fondation Jean Jaurès

Président: Charles Foulon (Ille-et-Vilaine)
Assesseurs: Marthe Masson (Maine), Rachel Lempereur (Nord)

La séance est ouverte à vingt et une heures un quart.

Election au Comité directeur

Daniel Mayer – Je dois signaler une erreur matérielle sur les bulletins de vote. Notre camarade Pierre Bloch, de l'Aisne, marqué comme sortant, n'est pas sortant. C'est une erreur matérielle. Notre camarade Rophé, président de la Commission, est d'accord avec moi pour dire que ceux qui voudraient, en raison de cette erreur, reprendre leur bulletin, pourraient le faire tout de suite.
Deuxième communication: Notre camarade Bracke me signale, et nous le regrettons, qu'il n'est pas candidat au Comité directeur.
Je vous demande de signaler, par vos applaudissements, que, s'il l'avait été, il serait arrivé en tête;
(Vifs applaudissements)

La politique extérieure

Théo Staub (Loire-et-Inférieure)

Camarades, dans ce débat en quelque sorte impromptu, nous avons assisté, qu'on l'ait voulu ou non, à un procès, le procès du peuple allemand. Conformément à l'ordre habituel, nous avons entendu d'abord l'accusation véhémente et pathétique de Dowina, puis un témoignage généreux, celui de Boutbien, enfin la plaidoirie qui a été prononcée par Roger.
Accusation, témoignage, plaidoirie: tous les éléments d'un procès.
Pour ma part, je voudrais essayer de sortir de l'atmosphère sentimentale et passionnée qui a été donnée à ce débat, afin d'établir, si je puis dire, une espèce de diagnostic.
Je voudrais que nous cherchions à juger des choses d'une façon rationnelle, sans haine comme sans pitié, parce que, faire appel au sentiment en pareille matière, c'est la plus sûre manière de se tromper.
Pas de haine, ai-je dit. Vous conviendrez que la fédération de la Loire-Inférieure qui m'a demandé d'intervenir dans ce débat a quelque mérite à n'avoir point de haine, elle qui a vu son secrétaire fédéral fusillé par les allemands, son trésorier fédéral également fusillé, son trésorier adjoint mort probablement en déportation, ainsi que plusieurs de ses élus et de ses militants. Pas de haine cependant, parce que nous ne voulons pas sombrer dans une espèce de néonationalisme à la Déroulède qui n'aurait rien de Socialiste.
Mais, d'autre part, pas de pitié non plus, ni de pardon irréfléchi et prématuré, parce que nous ne voulons pas sombrer dans le sentimentalisme.
Ni haine ni pitié, ni l'une ni l'autre.
Ce qu'il faut, c'est noter d'abord un certain nombre de faits.
En d'abord, il est impossible de détruire le peuple allemand. On ne peut pas tous

les tuer! Certains d'entre vous peuvent le regretter, mais, c'est un fait. Rien n'est plus bête qu'un fait, mais c'est un fait.
De plus, il est impossible d'occuper éternellement l'Allemagne, parce que le pays qui voudrait s'y risquer s'y ruinerait tout le premier.
Il est également impossible de prétendre, à la faveur de ces constatations, décharger le peuple allemand de responsabilités qui sont, dans l'ensemble, les siennes.
Voilà un certain nombre de faits qui semblent se contredire, qui se contredisent effectivement. C'est pourtant en présence de ces faits contradictoires que nous avons à chercher une solution.
Il faudra que l'Allemagne en vienne un jour à se gouverner. Elle ne le pourra qu'autant qu'il y aura des partis, et j'en viens ici à un aspect du problème qui n'a pas jusqu'à présent été examiné ou tout au moins examiné en détail, à l'aspect, si j'ose dire, Socialiste du problème.
Le débat, tel qu'il s'est poursuivi jusqu'à présent, concernant le statut à donner au peuple allemand et le sort futur de l'Allemagne n'est peut-être pas entièrement du ressort du Congrès Socialiste; il est du ressort de la France et des Alliés. Par contre, les rapports que nous aurons demain avec le Parti ouvrier qui se reconstituera nécessairement en Allemagne, sont du ressort du Congrès Socialiste.
Camarades, je ne vais pas vous demander de tendre immédiatement la main à ce Parti qui va se constituer en Allemagne, parce que, s'il y a eu autrefois des sociaux-démocrates en Allemagne, avant l'arrivée d'Hitler, il est non moins certain que, avant même les succès d'Hitler, les sociaux-démocrates comme les Communistes allemands, dans leur immense majorité, ont succombé à la tendance grégaire du peuple allemand, ont suivi les chefs et ont marché comme un seul homme. Et ils se sont rappelé qu'ils avaient été antinazis, quand est venue la débâcle.
(Applaudissements)
J'entends bien que des camarades nous disent: « Mais, vous aussi, vous avez marché; par conséquent, comme eux, vous pouvez être taxés de nationalisme; comme eux, tous avez été volontaires pour faire la guerre et pour tirer sur eux. »
Je ne yeux pas rejeter cet argument sans l'examiner. Oui, nous Socialistes qui étions des pacifistes, nous avons été volontaires pour faire la guerre; nous avons tiré sur des travailleurs et nous en avons tué. Mais précisément, ce que je ne peux pas pardonner au national-Socialisme et au peuple allemand qui l'a suivi, ce ne sont pas tant les horreurs de la guerre et les destructions qu'elle a entraînées, c'est plutôt d'avoir abaissé le niveau moral de l'Europe, c'est de nous avoir imposé, à nous qui étions des pacifistes sincères, le choix entre la lâcheté et la brutalité. Voilà le crime inexpiable du peuple allemand.
Puisque la situation est telle que nous ne pouvons pas tendre dès maintenant à ce peuple une main fraternelle, quelle solution peut-on proposer?
Les russes ont permis aux allemands de reconstituer des partis, grâce auxquels ils vont avoir la prétention de se dédouaner quelque peu. Demain peut-être, un parti social-démocrate groupant un ou deux millions d'adhérents, se constituera

en Allemagne. Quelle sera notre position à l'égard de ce Parti?
Voici un problème sur lequel il faut répondre, parce que seul notre Parti peut répondre et ne peut pas compter sur le gouvernement pour le faire.
Il n'y a pas eu, on vient de le dire et c'est la vérité, de résistance organisée contre Hitler. Il n'y a même pas eu de condamnation de l'hitlérisme, même parmi les hommes qui se réclament du prolétariat allemand. Vous avez pu lire comme moi, dans un hebdomadaire, que les sociaux-démocrates allemands résidant aux Etats-Unis contestent l'existence des camps de la mort et déclarent que c'est de la propagande.
Eh bien! je dis nettement que si le Parti social-démocrate qui se reconstituera part de ce principe, s'il veut nous présenter comme une malheureuse victime, nous ne pourrons pas nous entendre avec lui, quelle que soit l'étiquette dont il s'affuble, parce qu'il y a eu trop de sang, trop de martyrs et trop de ruines.
Il faut que le parti social-démocrate allemand attende le retour des camarades qui, réfugiés à l'étranger, ont toujours dénoncé l'hitlérisme, et il faut que nous donnions notre appui à ceux qui auront le courage de dénoncer les crimes de l'hitlérisme et de dire aux allemande que la seule manière d'arriver à une paix durable, c'est de reconnaître qu'ils ont des torts considérables, et qu'il faudra du temps pour qu'on puisse les oublier d'abord, passer ensuite à une entente cordiale.
Pour l'instant, nous ne pouvons pas leur tendre la main, nous ne pouvons pas oublier, nous ne pouvons pas pardonner, et je voudrais que ce Congrès sortit l'affirmation que, lorsque la question se posera, nous dirons, au nom de notre Parti, qu'il faut attendre que le calme soit revenu et que l'oubli se soit fait.
Car si une capitale, Londres, a été la capitale de la résistance, s'il est une autre capitale, Paris qui a été celle de la résistance et de la libération, il est une autre capitale, Berlin, qui n'a été que celle du crime, et il est encore trop tôt pour l'oublier.
(Applaudissements)

André Parpais (Indre)

Camarades, je ne parlerai pas de la situation que nous devons faire ni à l'Allemagne ni au Parti Socialiste allemand. C'est d'un autre sujet que je voudrais vous entretenir, celui de la paix, d'une façon générale.
Je me suis décidé à prendre la parole sur ce sujet depuis que, dans le département de l'Indre, au cours d'une conférence commune du CDI pour préparer les états-généraux de la renaissance française, je me suis trouvé en contradiction flagrante avec des représentants du Parti Communiste. A mon grand regret, à ma grande stupeur, j'ai entendu soutenir la thèse de la grande armée française.
Je me suis décidé à prendre la parole sur ce sujet depuis que, dans 2ème département de 1'Indre, au cours d'une conférence commune du CDL pour préparer les états-généraux de la Renaissance française, je me suis trouvé en contradiction flagrante avec des représentants du Parti Communiste. A mon grand regret, à ma grande stupeur, j'ai soutenir la thèse de la grande armée

française.
J’ai demandé quelles étaient les conceptions de politique étrangère sur lesquelles la France devait se fonder pour justifier la création d’une telle armée.
On m’a répondu sans ambages que notre pays devait entrer dans une sorte d’union territoriale européenne, sous l’égide de la Russie, avec une grande armée française conservant le matériel américain pendant un certain temps, jusqu’à ce qu’il puisse être remplacé par du matériel russe, afin de se préparer à résister militairement au capitalisme anglo-américain, dans une entente continentale, dirigée politiquement, économiquement et militairement par la Russie des soviets, contre le capitalisme anglo-saxon.
J’ai fait observer que la France y perdrait sa liberté d’action et son indépendance, et que de plus la France n’avait pas n’avait pas les moyens de faire une nouvelle guerre; que nous avions probablement plusieurs années devant nous pour réfléchir, étant donné que le capitalisme anglo-américain et même le capitalisme mondial avait des dividendes assurés pour plusieurs années, par la reconstruction du monde entier.
J’ai essayé de réfléchir à cette question de la paix, et maintenant que le Japon lui-même a déposé les armes et que le monde entier se trouve dans le cadre de la paix officielle, je me demande si nous ne devons pas revenir à une certaine conception qui était autrefois la nôtre et, au nom de la grandeur du Socialisme comme au nom de la grandeur de notre patrie, brandir devant le monde entier le drapeau largement déployé de la paix et du pacifisme.
Camarades, en parlant de ces choses, je sens bien que je réveille en vous des souvenirs douloureux pour le Parti Socialiste. Mais, décidés à défendre à tout prix la patrie, lorsqu’elle est attaquée, puisque noue ne voyons pas aujourd’hui contre qui nous pourrions avoir à la défendre, peut-être serait-il temps pour la France et pour le Socialisme français de déclarer la paix au monde, et, par un geste catalyseur des énergies de paix du monde entier, de montrer au monde que la France est la patrie qui proposera la paix et qui la réalisera.
(Applaudissements)
On nous demande toujours de faire du neuf. J’ai l’impression que le véritable neuf, c’est le vieux qu’on n’a jamais réalisé.
En vérité, on a beau nous parler des craintes suscitées par le capitalisme, quand notre patrie regarde autour d’elle pour voir qui pourrait l’attaquer, tout au moins pendant quelques années ou même quelques dizaines d’années, elle ne peut apercevoir que des ruines à réparer, en Italie, en Allemagne, en Pologne, en Russie et même Espagne.
Que pourrions-nous craindre et pourquoi nous armer? Et pourquoi ne pas conserver la paix, puisque nous avons la certitude de n’être pas menacés pour un temps assez long?
De toute façon, si nous devions envisager la guerre, une guerre qui serait cette fois la catastrophe des catastrophes, ce ne pourrait être que pour défendre notre pays; c’est encore chez nous qu’on se battrait, et nous aurions à défendre des intérêts qui vraisemblablement ne seraient pas français.
Des pays de 200 millions ou de 150 millions d’habitants, comme la Russie et les

Etats-Unis d'Amérique pourront avoir la pensée de résoudre par la violence des contestations de politique étrangère, et même de politique intérieure, en faisant bon marché des quelques centaines de milliers ou des quelques millions de malheureux qui pourront être appelés à tomber dans la lutte; ils pourront se dire, comme Napoléon traversant le champ de bataille d'Iéna: « Une nuit de Paris réparera tout cela. »

Mais nous qui n'avons plus de jeunesse, nous sommes condamnés à l'intelligence, nous sommes condamnés à régler par le bon sens, par la raison, par la courtoisie les cas qui auraient pu trouver, dans le passé, des solutions de violence.

La situation de notre pays nous amène, sur le terrain national, particulièrement si nous avons un gouvernement Socialiste, à régler aussi les conflits amicalement, par le bon sens, par la discussion, par la raison, en évitant les batailles.

Je vous demande, camarades, d'envisager ces questions sur un plan concret pratique. Il ne s'agit pas de quitter la terre des pieds et de s'élever jusqu'aux nues. Je me demande si la vérité n'est pas dans les idées que je viens de vous soumettre et si ce n'est pas aujourd'hui que nous devons nous déclarer pacifistes devant le monde entier.

Je ne suis pas certain de vous avoir convaincus. Peut-être cette idée est-elle encore trop neuve. Elle m'apparaît comme une vieille idée Socialiste.

Je conclus en quelques phrases.

Le capitalisme n'est pas la seule cause de la guerre; il n'a pas été la seule cause de la guerre 1939-1945. Les vieux relents de barbarie humaine qui nous viennent de ces guerres de religion, de la guerre de Trente ans comme des luttes des chevaliers teutoniques contre les peuples slaves, sont aussi des causes, non seulement de la guerre, mais aussi et plut peut-être des méthodes selon lesquelles elle a été menée. Germains et Slaves ont conduit cette guerre comme des barbares, et le grand reproche que nous avons à faire à certains français, c'est d'avoir créé la milice et essayé ainsi de convaincre le monde que la France était elle aussi un peuple de barbares.

C'est pourquoi, camarades, je crois que, pour édifier le bâtiment de la paix, il ne faudra pas se fier uniquement à l'instauration du Socialisme et à l'effondrement du capitalisme. Il y a à la guerre des causes qui ne sont pas celles qu'a dénoncées Marx et qui doivent être combattues. Il faudra faire l'éducation des peuples, leur imposer, par une entente commune, une véritable éducation de la paix, de laquelle aucun peuple ne pourra être exclu.

Je demanda qu'on étudie cette question avec sérieux et j'espère que c'est la France elle-même qui, sous l'impulsion d'un gouvernement Socialiste, donnera ce signal, en admettant chez elle, du point de vue moral comme du point de vue matériel, la fin de la suprématie nationale, en abandonnant une partie de sa souveraineté et de ses droits sur son propre territoire comme sur ses habitants, au profit de la collectivité européenne et mondiale.

J'espère que les français, s'élevant plus haut que les frontières, voudront permettre à l'homme, maître de lui, de dire, comme Corneille: « Je suis maître de moi comme de l'univers… »

Fondation Jean Jaurès

(Applaudissements)

Le président (Charles Foulon)

Camarades, treize orateurs sont encore inscrits. Je leur demande, afin que nous puissions terminer entre onze heures et demie et minuit, soit de se faire rayer si ce qu'ils ont à dire à déjà été dit par d'autres, soit d'écourter leurs interventions.
Je donne la parole au camarade Philip.

André Philip (Rhône)

Camarades, je voudrais présenter quelques observations sur certains aspects du problème de la politique extérieure et insister en particulier sur trois questions.
La première, c'est celle de l'armée qui vient d'être évoquée par le précédent orateur.
Le temps est passé définitivement, je pense, où, dans les Congrès Socialistes, on entendait des déclarations d'un antimilitarisme qui ne correspondait pas aux besoins et aux nécessités du Socialisme en France.
Mais j'espère, en revanche, que le temps n'est pas venu et ne viendra jamais où, sous couleur de patriotisme, on développera chez nous une sorte de nouvelle idéologie de l'armée, conçue comme un bien en soit.
(Applaudissements)
Nous savons qu'il n'y a pas de politique extérieure possible, sans une force capable de faire respecter cette politique extérieure. Et aujourd'hui, alors que la paix commence et qu'il nous faut envisager le problème de la reconstruction, nous avons à mettre au premier plan la création de la force qui servira de fondement à la politique extérieure de la France.
Or, l'expérience a montré - une expérience amère - que la force militaire d'un pays, ce n'est pas 5 millions d'hommes sous les drapeaux, ce n'est pas un outillage dépassé, mais c'est avant tout une force économique et une puissance industrielle capable de forger, au moment opportun, les armes qui sont nécessaires à la nation.
Et je dis ma crainte. Ma crainte, c'est que, depuis la libération, par réaction contre le complexe d'infériorité qui résultait pour notre pays de la défaite, on ait essayé de le compenser par une multiplication de revues et de défilés qui ne correspondent pas à la force réelle de notre pays.
(Applaudissements)
Le danger, c'est que, de même qu'au lendemain de l'autre guerre, on s'est mis à préparer la guerre de 1914, on se mette aujourd'hui à préparer la guerre de 1939, à construire un outillage qui, en 1939, nous aurait permis de gagner la guerre, mais qui est aujourd'hui dépassé par la technique industrielle.
(Applaudissements)
Le temps m'étant limité, je ne m'appesantirai pas sur ce sujet. Je voudrais simplement lancer ce dont j'aimerais que le Parti Socialiste fasse bientôt deux mots d'ordre.
Le premier : Service militaire d'un an, pour les années qui vont venir.

Fondation Jean Jaurès

Les américains nous ont montré qu'un soldat peut être formé en six mois. Six autres mois passés sous les drapeaux fourniront les hommes nécessaires à l'occupation du territoire allemand. Un an au total suffira.
Le deuxième mot d'ordre que je voudrais suggérer, c'est, dans la grande période de construction qui s'ouvre: Un cinquième de notre production industrielle pour l'armement; quatre cinquièmes pour la reconstruction.
(Applaudissements)
Ces dans la mesure où nous saurons rétablir notre force industrielle que nous trouveras la véritable sécurité militaire de notre peuple, qui n'est pas dans le nombre d'hommes retenus sous les drapeaux ni dans les tanks, les avions et les canons que nous fabriquons maintenant, mais dans la force économique et industrielle qui nous donnera, le moment venu, dans vingt ou vingt-cinq ans, les instruments techniques les plus perfectionnés.
Je dis cela, parce que nous sommes maintenant écrasés économiquement par le poids de l'armée et que, après les sacrifices terribles qu'il a fallu consentir pendant la guerre, le passage à l'état de paix doit s'accompagner d'un changement de notre politique.
On a beaucoup parlé du problème des relations avec l'Allemagne, et je voudrais que ce problème-là soit également posé sur un terrain exempt de passion. Deux erreurs, à mon sens, doivent être évitées. L'une, c'est celle que nous avons trouvée dans quelques discours, en particulier dans celui de Nowina dont je ne partage pas du tout le point de vue, erreur qui consisterait à reprendre le vieux mythe de l'Allemagne éternelle. On prétend que le Germains, comme le disait déjà Tacite, ont essentiellement la guerre comme industrie. Je ne veux pas faire une sorte de nouvelle physiologie de l'Allemagne qui consisterait simplement à faire du matérialisme à rebours… (applaudissements)…, et à déclarer que la race allemande, en tant que race, est la meilleure du monde ou qu'elle est la pire de toutes. De telles appréciations seraient aussi fausses l'une que l'autre. L'Allemagne actuelle est le résultat d'une évolution économique; c'est le résultat de l'irruption du capitalisme dans un pays où le capitalisme s'est adapté à des cadres féodaux. C'est toute une déviation de la philosophie allemande de ces dernières années, et ce qui a été créé par l'histoire peut également être corrigé par l'histoire. Seulement, ce qui a été créé par une longue déviation historique ne peut être transformé que par une longue correction historique.
(Applaudissements)
C'est là qu'il faut éviter l'autre danger qui serait celui de ne pas avoir le courage d'accomplir l'effort lent et difficile qui sera nécessaire pour créer en Allemagne de nouvelles générations capables, ce qui est notre but, de faire de ce pays une nation digne d'entrer dans la communauté internationale.
Cela se fera progressivement. Notre rôle, à nous Socialistes, c'est de préparer cela, c'est de développer en ce sens l'évolution des prochaines années et de le faire en reconnaissant que les obstacles seront difficiles à franchir, en mettant l'Allemagne hors d'état de nuire et en lui faisant subir le juste châtiment des crimes qu'elle a commis. Le châtiment devra être direct pour les responsables directs. Quant à la masse qui a eu la responsabilité, à mes yeux écrasante,

d’avoir toléré les crimes qui ont été commis, d’avoir porté au pouvoir le dictateur qui promettait une politique de domination, quant à la masse, le châtiment sera de ne prendra rang que la dernière dans la reconstruction, après tous ceux qui ont été les victimes de la barbarie allemande.
Je me borne à ces indications générales; je n’entre pas dans les détails du programme, sur lequel nous sommes tous d’accord, sur la façon de traiter l’Allemagne, sur les mesures qui doivent être prises, en particulier pour l’internationalisation du bassin de la Sarre qui doit devenir le fondement de l’économie, non plus de l’Allemagne, mais de l’ensemble de l’Europe, et je voudrais simplement faire une dernière observation.
Si nous voulons rendre possible une rééducation de l’Allemagne, il faut que nous la traitions avec sévérité, mais aussi avec dignité, et que nos troupes d’occupation et ceux qui les commandent donnent l’exemple de la sévérité, certes, mais de la maîtrise de soi et de l’honnêteté la plus scrupuleuse, à tous les degrés.
(Applaudissements)
Enfin, dernière observation: Il ne faut pas oublier que la politique extérieure française doit être d’abord une politique d’organisation de la sécurité internationale, que les alliances qui nous paraissent provisoirement nécessaires ne sont qu’un pis-aller transitoire et passager, que notre but, que le rôle de la France et sa seule fonction, c’est d’être le pays qui réclame, qui propose l’organisation internationale et qui en prend l’initiative.
Et nous devons aujourd’hui reconnaître que, parce que la France ne l’a pas fait dans ces derniers mois, elle se trouve dans un état d’isolement, et que son influence est allée en diminuant depuis la libération. Cela est dû à l’insuffisance de notre politique extérieure qui a essayé de jouer un jeu de bascule et qui ne rendra pas à la France sa véritable et seule grandeur qui est sa grandeur intellectuelle et morale.
(Applaudissements)
Je voudrais là aussi lancer simplement un mot d’ordre. Nous allons élire une Constituante. Je voudrais que, dans la future constitution, le Parti Socialiste demande que l’on inscrive comme règle obligatoire pour notre futur gouvernement l’obligation de se soumettre à l’arbitrage pour tous les conflits futurs et l’acceptation d’avance par la France de toute décision des arbitres, demande que sa renonciation au droit de veto qu’elle peut exercer comme grande nation au sein du Conseil de la Sécurité.
C’est dans la mesure où notre constitution aura prévu l’acceptation de l’arbitrage et la renonciation au droit de veto, où nous aurons donné l’exemple, que nous pourrons prendre la position qu’à la demande de la délégation française l’Internationale Socialiste a prise à Londres, position qui consiste à dire qu’il n’y aura d’organisation internationale de la sécurité que le jour où le droit de veto aura été supprimé, le jour de toutes les nations, petites et grandes, accepteront de s’incliner devant les décisions prises à la majorité.
(Applaudissements)

Fondation Jean-Jaurès

Le président - Je pense que vous remercierez comme moi le camarade Bernard qui, en cédant son tour de parole au Camarade André Philip, nous a permis d'entendre un magnifique discours et un excellent programme.
(Applaudissements)
Je vais donner la parole à notre camarade Lamine-Gueye. Je pense que vous lui ferez une ovation, parce qu'il représente le Socialisme au Sénégal, où il détient la mairie de Dakar.
(Vifs applaudissements)

Amadou Lamine-Gueye (Sénégal)

Camarades, il a été beaucoup question, à cette tribune, de nos rapports avec l'Allemagne et avec la Russie soviétique. Je ne vous étonnerai pas en vous disant que c'est à un autre titre que je viens vous demander quelques minutes d'attention.
Il est des incidences du problème de politique extérieure qu'il ne faut pas négliger et qui ne doivent pas échapper à l'attention du Congrès. Je pense à l'incidence sur le devenir de cette grande portion de la communauté française qui s'appelle la France d'Outremer.
(Applaudissements)
La guerre est terminée. Bientôt, à une date rapprochée, les diplomates vont se mettre à l'œuvre. Et quand on parle de diplomates, on pense, malgré soi, à ceux qui ont toujours profité de toutes les guerres, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, et qui s'appellent les capitalistes.
Déjà, on parle de trustysheep, on parle de redistribution de territoires, on parle encore et toujours de nouvelles bases aériennes et navales, et de tout cela, je vous le demande, qui va être appelé à faire les frais, sinon ces français de l'extérieur, mais français tout de même, qui ont bien le droit de demander que rien de ce qui touche à leur sort ne soit décidé en dehors du consentement du peuple français, tout entier, y compris ceux qui seront la rançon de toutes ces tractations.
(Applaudissements)
Déjà, au cours du Congrès que nous avons tenu à Montrouge, en décembre 1938, au lendemain de la rencontre…-Georges Bonnet, je mettais le Congrès en garde contre les lendemains de ces conversations qui se traduisent toujours de la même façon: amputation de territoires ou de souveraineté, dans des conditions qui font que la France cesse d'être elle-même, mais qui font aussi que, en dehors de notre consentement et même sans que nous le sachions, nous passons d'un souverain à un autre, d'une situation à une autre.
Ceci n'est pas dans la tradition républicaine de la France. En tout cas, nous disons que, pour nous Socialistes, il ne peut rien être décidé à cet égard qui soit valable, en dehors d'un vote du Parlement auquel nous aurions nous-mêmes pris part, à défaut de quoi, nous le disons bien, la France, la France Socialiste surtout, manquerait à l'une de ses obligations essentielles.
Camarades, vous pensez bien que, lorsqu'on parle d'accès aux matières premières, il faut avoir le courage de dire de quelles matières premières il s'agit.

Fondation Jean Jaurès

Ce ne sont pas celles que produit le territoire métropolitain; ce sont celles que produisent les territoires coloniaux dont nous sommes les représentants et dont personne, en dehors de nous, n'a le droit de disposer.
Ceci, camarades, m'amène à regretter que, hier matin, lorsque sur la proposition de Jules Moch, j'ai été amené à demander dans quelles conditions la France serait consultée par l'intermédiaire du Parlement dans la question de la représentation de l'empire dans la nouvelle Constitution, on ait dit que cette question amènerait un trop long débat.
Ainsi, voilà un territoire de 40 millions d'habitants qui doit régir un empire de 120 millions d'habitants; et lorsqu'on envisage le sort qui sera celui des trois cinquièmes de cette vaste communauté qui s'appelle l'Union française, il se trouve des Socialistes pour estimer qu'il s'agit là d'une question subalterne, dont la seule discussion est de nature à diminuer la portée de ces débats.
(Applaudissements)
Je vous le dis: il est encore temps que la France réfléchisse à tout cela.
Nous sommes français, c'est entendu. Puisque nous sommes français, tout ce qui aura été décidé par ceux qui sont l'émanation légale de la France s'impose à nous, dans ce qu'il y a d'avantageux ou de désavantageux. Encore faut-il éviter que des questions aussi graves soient laissées à la seule discussion d'hommes influents dans le monde international, et que le peuple français se réveille un beau jour pour apprendre que le débat a été conclu dans de telles conditions qu'il se trouvera devant le fait accompli.
Vous avez parlé de l'Allemagne. C'est bien. Ce n'est pas être égoïste de vous dires que chacun balaie devant sa porte, et la rue sera propre. Balayer devant notre porte, c'est nous préoccuper de savoir quelle doit être la situation de notre pays, car je parle de la France dans sa généralité.
Vous êtes tous français, comme moi, et j'estime que le moment est venu, pour le Parti Socialiste, de dire que rien ne devra se faire à l'encontre et en dehors des grands courants d'opinion dont vous êtes les animateurs dans ce Congrès.
Je demande donc que, à l'issue de ces débats sur la Politique extérieure, il soit bien dit et entendu que le Congrès mandate le Comité directeur et le Groupe parlementaire, à l'effet de rester en liaison constante avec tous ceux qui peuvent avoir à intervenir, de façon que la solution qui sera donnée au problème ne soit pas une solution de séance de comité, mais une solution adoptée après un débat public, et de telle manière que nous puissions dire, si nous sommes engagés, que cela n'a pas été fait à notre insu et par conséquent contre nous.
Voilà ce que j'avais à dire, et je vous déclare que j'avais pour cela de puissantes raisons.
Je ne rappellerai pas tout ce que le problème comporte comme incidences. Mais, je vous en supplie, faites en sorte que demain, quelles que soient les propositions qui nous seront faites et auxquelles vont souscrire ceux qui prétendent représenter la France, les choses ne se passent pas en vase clos, mais que la France en soit informée dans la clarté la plus absolue, afin que chacun de nous soit conscient des responsabilités dans desquelles il s'engage et que nous sachions dans quelle mesure nous sommes engagés par ceux qui parlent en notre

nom.
Camarades, je voudrais vous demander de vous souvenir que notre pays, mutilé et blessé, ne se limite pas aux seuls territoires que vous avez l'habitude d'appeler la France Métropolitaine. Vous n'ignorez pas que vos libérateurs sont partis de l'empire …(applaudissements)..; vous n'ignorez pas que demain, pour retrouver la place prépondérante qui est la sienne, la France aura plus que jamais besoin de son empire. Par conséquent, vous n'avez pas le droit de vous désintéresser de ces terres lointaines qui sont déjà les faubourgs de la France; que c'est la France elle-même, que c'est le Parlement français qui doit décider, et le Congrès restera dans la ligne traditionnelle de la démocratie et du Socialisme en ne se désintéressant à aucun moment de ce grand problème duquel dépendent la vie de le France, son prestige et son avenir dans le monde.
C'est dans cette espérance que je demande au Congrès, dans la motion qui va clôturer ce débat, de marquer sa volonté que rien ne soit fait, dans un domaine aussi important, qui n'ait été discuté et accepté par ceux qui ont le droit de parler officiellement pour la France, avec la participation de ceux qui, en définitive, doivent faire les frais de l'opération qu'on peut être amené à conclure.
(Vifs applaudissements)

Pupille (Seine)

Camarades, nous avons appris aujourd'hui une grande nouvelle: la guerre est terminée. Pendant cinq ans, des peuples ont connu les ravages monstrueux de cette catastrophe. Des ruines se sont accumulées un peu partout dans le monde, des monceaux de cadavres ont été le résultat de la folie des hommes. Nous pourrions tous nous féliciter de cet évènement heureux. Vous permettrez cependant à un camarade de venir à cette tribune exprimer des idées un peu pessimistes au sujet de l'avenir.
J'ai écouté les camarades qui m'ont précédé à cette tribune; ils ont traité divers sujets; j'ai l'impression qu'aucun d'eux n'a envisagé les réalités actuelles.
Nous sortons de la guerre. Un impérialisme a été battu, l'impérialisme allemand. Nous aurions pu penser que, sortant de cette catastrophe, les chefs de gouvernement auraient compris qu'il devait en être fini de cette équivoque qui, tous les vingt-cinq ans, se déchaîne sur le monde. On aurait pensé que vainqueurs et vaincus seraient venus discuter sincèrement des moyens de reconstruire le monde.
Mais, que voit-on? Nous voyons les appétits se démasquer, nous voyons se constituer dans le monde des forces colossales qui risquent de déchaîner demain une catastrophe nouvelle. Nous voyons d'un côté un bloc que j'appellerai le bloc oriental, le bloc russe. On a parlé de la Russie tout à l'heure. Des camarades ont protesté lorsqu'on a employé le terme d'impérialisme russe. Je voudrais bien que cela ne soit pas vrai; mais il y a des faits qui tendent à donner raison à ceux qui parlent d'impérialisme russe.
La Russie soviétique qui est entrée dans la guerre en 1941, alors qu'elle avait la possibilité de le faire en 1939, alors qu'elle aurait pu jouer un grand rôle par son action militaire, a signé un pacte d'alliance avec l'Allemagne hitlérienne. Si elle

l’a fait c’est qu’elle avait des raisons particulières de le faire; c’est parce que Staline ne regardait pas l’intérêt de la démocratie et de la liberté, mais l’intérêt de la Russie.
(Protestations. Mouvements divers)
Dans cette guerre qui opposait les démocraties à l’hitlérisme, il a considéré que le bolchévisme pourrait s’installer en Europe. C’est si vrai qu’au moment où la guerre se terminait, nous l’avons vu réclamer une partie de la Pologne, et nous constatons le développement de l’influence russe dans les Balkans. J’ai même l’impression que, derrière l’affaire de Trieste il y a les intérêts russes, et que Staline cherche des débouchés sur la Méditerranée. Quant à la déclaration de guerre de la Russie au Japon, elle ressemble étrangement au coup de poignard que nous a donné l’Italie en 1940.
(Bruit. Protestation)
On a l’impression très nette que si la Russie a déclaré la guerre au Japon, ce n’était pas pour terminer les hostilités qui ne pouvaient plus durer bien longtemps, mais parce qu’elle avait peur de n’être pas présente à la conférence de la paix avec le Japon qui réglerait le problème asiatique.
(Protestations)
Nous voyons, d’un autre côté, un autre bloc puissant: l’Amérique. L’Amérique qui va sortir de la guerre formidablement armée, l’Amérique qui n’a pas souffert de la guerre, si ce n’est par la perte de quelques milliers de soldats.
(Nouvelles protestations)
L’Amérique qui a jeté ses millions de chômeurs dans les industries de guerre et qui aujourd’hui sort de la guerre avec une industrie très développée …(nouvelles protestations)… risque d’avoir, du fait de la démobilisation, des millions de chômeurs auxquels elle voudra trouver du travail. Elle va chercher des débouchés.
Il résulte de cela que ces deux blocs risquent fort de s’affronter, et c’est cela, camarades, que je voulais vous dire. Je vous demande de faire attention à ces deux blocs qui peuvent s’opposer l’un à l’autre.
Nous avons un grand espoir qui nous vient de la victoire du Labour Party. Tant que l’Angleterre, la France, les pays scandinaves et tous les autres pays de l’Europe n’auront pas établi la fédération des Etats européens, il faudra craindre pour la paix dans le monde. Et sans la paix du monde, le Socialisme ne pourra jamais triompher véritablement.
(Applaudissements)

Max Lejeune (Somme)

Camarades, je ne pensais pas, au cours de ma captivité en Allemagne, que je pourrais avoir un jour à intervenir à cette tribune; je me disais qu’après six ans d’absence, je trouverais peut-être trop de changements, qu’il y aurait chez moi un manque d’information qui m’inciterait au silence. Si j’interviens ce soir, au nom de mon camarade Biondi et au mien, c’est parce que je crois qu’il y a, dans ce Congrès aussi, un manque d’information. Un manque d’information, à propos de ce qui s’est passé pendant des années dans l’Allemagne hitlérienne, à propos

Fondation Jean Jaurès

de ce que les prisonniers et les déportés ont souffert.
Ce que je veux dire, je le dirai sans haine, comme quelqu'un qui, pendant six ans, a souffert de voir l'idéal auquel il avait attaché sa jeunesse, continuellement malmené. Nous en sommes arrivés, nous qui revenons d'Allemagne, à cette conclusion très simple que toutes les nations de l'Europe n'ont pas le même âge; qu'il y en a qui, dans la voie civilisatrice, ont été engagées depuis longtemps et ont acquis une certaine expérience, une certaine raison, alors que, pour d'autres, il suffit de l'ordre d'un feldwebel pour que des gens dociles se laissent entraîner aux pires exactions, aux pires crimes.
(Applaudissements)
Croyez-moi, si je le dis, ce n'est pas pour soulever des passions, mais par souci de la vérité. Je le dis après l'avoir vécu, après l'avoir subi et après avoir très longtemps cru le contraire.
Je voudrais, camarades, vous rappeler certains faits qui, dans l'examen du problème allemand, sont de la plus haute importance.
Je vous demande de vous reporter à dix ans en arriéré, c'est-à-dire au plébiscite de la Sarre. Souvenez-vous des élections municipales dans la Sarre, où le front de la liberté, représentant les Communistes, les Socialistes et les chrétiens, était arrivé à remporter 65 pour 100 des suffrages. Il a suffit de quelques mois, de quelques semaines, pour qua cette majorité disparaisse complètement. On a demandé à la Sarre de choisir entre sa réunion à l'Allemagne hitlérienne ou le soutien du statu quo; à ce moment-là la Sarre qui avait manifesté quelques semaines auparavant son attachement à la liberté derrière Max Bron, le leader Socialiste qui vient de mourir, la Sarre a donné 90 pour 100 des voix au rattachement à l'Allemagne hitlérienne.
(Applaudissements)
Je vous rappelle également ces majorités successives par lesquelles Hitler est arrivé petit à petit à s'emparer du pouvoir.
Serions-nous des Socialistes, si nous étions oublieux de ces faits? Etre Socialiste, c'est tenir compte, malgré la foi et l'idéal qu'on peut avoir, de ce qui se produit sur la route, et rectifier s'il y a lieu son chemin.
Je ne veux pas employer le grand mot de marxisme; mais, c'est comme cela que, dans le Parti, nous avons toujours raisonné.
Eh bien! je suis obligé de constater que l'attitude de l'Allemagne a été, au cours de ces dernières années, parfaitement conforme à l'évangile d'Hitler, ce Mein Kampf dont nous avons parfois souri et que nous n'avons jamais assez lu.
Je vais ajouter maintenant quelques témoignages personnels. J'ai été dans un camp d'Allemagne, dans un camp de représailles, des le printemps de 1941; j'y avais été envoyé par les soins de quelques PPF collaborateurs, avec mes camarades Robert Blum et Rosenfeld. Pendant des années, j'ai attendu la fin de ce cauchemar; nous avons voulu espérer contre toute espérance et nous avons commencé à constituer cette résistance clandestine des camps qui pouvaient nous faire passer purement et simplement à la gestapo.
Un jour, deux camarades se sont évadés, un qui était marié et un jeune polytechnicien de vingt-deux ans, un beau garçon dont je ne puis me souvenir

Collection Jean-Jaurès

qu’avec émotion. Ils ont été repris dans l’enceinte même du camp, à 20 mètres des barbelés, par un misérable qui disait être Communiste pour avoir des cigarettes; ils ont été ramenés à la gestapo et, quelques semaines après, on nous a renvoyé deux urnes et une alliance.
Nous nous souvenons de cela.
Nous nous souvenons aussi que des millions de juifs ont été massacrés.
Nous qui avons été des combattants, qui sommes partis en 1939, à l’appel de la patrie en danger, pour la défense de la liberté, nous n’airons jamais frappé des femmes, des enfants, des vieillards, ni même frappé un homme désarmé sous prétexte qu’il était juif.
Il ne faudrait pas oublier non plus que, dans les camps de concentration ont été envoyés des centaines de milliers de nos camarades, les meilleurs d’entre nous, les secrétaires et les militants de nos fédérations Socialistes, les secrétaires et les militants des partis ouvriers, les secrétaires et les militants du mouvement républicain.
Il ne s’agit pas de revanche. Il s’agit simplement de faire en sorte que demain les mêmes errements ne se renouvellent pas.
(Applaudissements)
Le soldat hitlérien rentré chez lui avec une jambe ou un œil en moins, va jouer le rôle qu’à joué au début du siècle dernier, le vieux grognard de la grande épopée impériale, qui nous a valu le Second Empire. Il va réchauffer le cœur de l’Allemagne humiliée mais qui est restée fière, où plusieurs jours après l’armistice les soldats saluaient encore les officiers, et je vous assure qu’il y aura beaucoup de difficulté à rééduquer l’Allemagne.
Je me souviens aussi de nos camarades de combat venus de l’Afrique noire, de ses sénégalais qui, après s’être loyalement et bravement battus, ont été faits prisonniers et, au mépris de tout droit, fusillés, officiers compris, simplement parce qu’ils avaient la peau noire.
Je me souviens de cela.
Et quels sont ceux qui ont formé les pelotons d’exécution? Ce n’était pas spécialement les SS; c’étaient des allemands qui avaient été complètement gâtés par la propagande nazie.
Croyez-vous que nous puissions oublier cela, d’ici quelques semaines ou quelques mois?
J’ajouterai un autre souvenir qui m’est d’autant plus pénible que, quelques jours avant la chute de l’Allemagne, en tant que secrétaire du groupe de résistance, j’ai été amené à sortir du camp pour me rendre compte des évènements et voir ce que nous avions à faire.
Je me souviens que, habillé en prisonnier allemand, pour ne pas me faire repérer, j’ai vu défiler des camarades qui étaient évacués du camp de Hambourg; ils défilaient comme des bagnards, sans que personne ne se tournât vers eux avec un geste de pitié, tandis que les enfants, faisant le salut hitlérien, leur criaient: « Des chiens! Des chiens! »
Quand on a vu cela, on ne peut plus l’oublier et il ne nous est pas possible aujourd’hui d’examiner le problème allemand comme nous l’aurions examiné

Fondation Jean-Jaurès

hier.
J'ajouterai encore autre chose. C'est l'attitude que les allemands ont eue à l'égard des alsaciens et des lorrains qu'ils ont obligés à revêtir l'uniforme de l'armée allemande et à se faire tuer pour une cause qui n'était pas la leur. Cela non plus, nous ne pouvons pas l'oublier.
Tout cela, le peuple allemand l'a accepté, l'a voulu et l'a fait. Il a fallu que ce soient des généraux nationalistes qui, pour sauver l'Allemagne, fassent un geste; mais le peuple n'a rien fait; du peuple, il n'est rien sorti; tout le peuple était gâté par la propagande hitlérienne.
Ma conclusion, la voici. Il faut rééduquer l'Allemagne. Il n'est pas question de faire peser sur le peuple allemand, une malédiction éternelle. Non, nous, français, ne pourrons jamais tenir un tel langage. Mais, tout de, même, quand nous nous rappelons nos belles campagnes de propagande pour le désarmement universel simultané et contrôlé ou même (car certains d'entre nous allaient jusque là) pour le désarmement unilatéral, nous ne pouvons pas ne pas voir comment le peuple allemand a réagi et ce qui s'est passé ensuite. Soyons donc réalistes. Ce n'est pas nous qui aurons à régler le sort de l'Allemagne; malgré tous les efforts que nous pourrons faire, nous n'aurons qu'une influence limitée sur les conditions du traité de paix qui sera imposé à l'Allemagne. Ce que nous dévons demander pour l'Allemagne, à coté de la rééducation du peuple allemand, c'est la justice dans la fermeté.
(Vifs applaudissements)

Waiss (Vaucluse)

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai écouté le discours de notre camarade Max Lejeune. Il m'apparaît cependant qu'il faudrait examiner un peu plus profondément qu'il ne l'a fait le problème allemand et voir s'il ne serait pas nécessaire de réviser sur ce point nos idées Socialistes qui sont les idées marxistes.
Si nous nous laissons entrainer par ce concept de la responsabilité du peuple allemand et d'une responsabilité qui doit peser éternellement sur lui en raison de l'horreur des crimes que ses dirigeants lui ont fait commettre, que deviendront nos principes Socialistes?
Il faut s'entendre. Est-ce que la fameuse parole: « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous » va être bannie de nos aspirations Socialistes? Devons-nous admettre que la race allemande est une race maudite? Ne sentez-vous pas que, nous qui nous sommes battus contre le racisme, c'est dans un nouveau racisme que nous allons sombrer?
Voilà, camarades, ce qu'il est important de ne pas oublier.
Si nous faisons du racisme à notre tour, si nous considérons qu'il y a des races maudites, qu'il est une race, celle des germains, qu'il faut exterminer, que devient notre conception de la lutte de classe, de l'action de classe, pour reprendre l'expression de Léon Blum? Et que devient dans tout cela notre conception, à laquelle je tiens par-dessus tout, de l'internationalisme politique?
(Applaudissements)

Camarades, la question est extrêmement grave et je pense que nous aurions dû attendre quelques temps avant de vouloir la résoudre.
On a beaucoup parlé de la férocité allemande. Certes, je ne saurais la nier, alors qu'il n'y a pour ainsi dire pas une seule famille française qui n'ait eu parmi ses membres un ou plusieurs fusillés ou déportés ou prisonniers. La férocité allemande a été monstrueuse. Mais, tout de même, si nous regardons de notre propre côté, pensez-vous que nous n'y trouverons pas aussi des exemples de férocité analogues? Rappelez-vous les versaillais, rappelez-vous les crimes des miliciens. Je puis en citer un qui dépasse l'imagination et j'apporte ici un témoignage irréfutable. Dans une commune du Vaucluse, à Sardian, un camarade Communiste, le camarade Albin Durand, a été arrêté par la milice. Les miliciens ont commencé par lui scier un bras, pour lui faire dire les noms des camarades du maquis; le camarade Albin Durand n'a rien dit. Les miliciens lui ont scié le deuxième bras; Albin Durand n'a rien dit. Les miliciens lui ont scié une jambe, Albin Durand s'est évanoui; on a appelé un médecin pour lui faire une piqure et le ranimer, afin de pouvoir lui couper la deuxième jambe. Il est mort. Les bourreaux n'étaient pas des boches, mais des français, d'authentiques français, des miliciens.
(Bruits. Protestations)
Certes, ce n'est pas de nature à blanchir les hitlériens de leurs crimes. Mais, ce qu'il faut voir, c'est comment et pourquoi ces crimes ont été commis, quelle est l'explication que nous pouvons en donner, nous Socialistes.
(Bruit)
Camarades, je vous soumets celle-ci. Vous en ferez ce que vous voudrez…
(Bruit. Protestations véhémentes)
Camarades, est-ce que la liberté de la tribune existe encore dans un Congrès Socialiste?

Le président - Je prie les camarades qui protestent de se calmer, et ceux qui se sont levés de se rasseoir. Ils auront la parole pour répondre, s'ils la demandent.

Waiss - Camarades, j'ai écouté toutes les thèses dans le plus complet respect de la liberté de la tribune. Je vous demande de m'écouter encore quelques minutes, celles qui me restent sur le temps qui m'a été attribué.
Quand une classe se sent menacée, quel que soit le pays, elle cherche à se défendre. La bourgeoisie est menacée, elle est condamnée; nous la voyons faire appel à tous ses défenseurs. Devant la menace de la révolution sociale, elle fait ce que les fascistes ont fait, ce que les franquistes ont fait.
Je terminerai sur cette parole que nous avons lue dans le « Populaire » et que rappelait Daniel Mayer, du général Lyautey disant: « Je me sens plus près d'un officier allemand que d'un ouvrier français ». Eh bien, je tiens à le dire, je me sens plus près des hommes arrêtés par Vichy et morts en Allemagne que d'un Pétain, d'un Laval, d'un Doriot ou de tous les miliciens contre-révolutionnaires.
(Applaudissements)

Contre-fondation Jean Jaurès

Le président - Je vous demande, camarades, de prêter toute votre attention à notre camarade Djaïdir qui va venir à cette tribune parler au nom de nos camarades algériens. En raison des circonstances et parce que l'Algérie connaît encore le fascisme auquel elle vient de riposter par des élections qui sont un triomphe Socialiste, vous écouterez notre camarade avec respect. Je lui donne la parole.

Djaïdir (Oran)

La fédération d'Oran s'est imposé un gros sacrifice, un sacrifice qui compte puisqu'il s'agit d'argent, en envoyant sept délégués à ce Congrès, sept délégués auxquels elle a confié un mandat impérieux, celui d'intervenir énergiquement sur le problème algérien, si important pour l'avenir de la France elle-même.

Les conditions d'organisation de ce Congrès nous mettent dans l'obligation de n'aborder ce problème que sous l'angle de la politique extérieure. Lorsque nous sommes arrivés à Paris, avec deux jours de retard, nous sommes allés demander aux organisateurs de nous faire une petite place à l'ordre du jour; cela n'a pas été possible, paraît-il, et nous sommes dans l'obligation de faire notre exposé sous un angle que nous n'avions pas prévu et qui ne correspond pas à l'importance qu'il comporte.

D'un autre côté, je pense que les organisateurs de ce Congrès nous ont en quelque sorte rendu service, parce que je me demande, si j'étais intervenu dans le sens que j'aurais d'abord envisagé, si, à mon retour, je n'avais pas été cueilli par la police française comme antifrançais, ou peut-être abattu par les nationalistes musulmans, en tant que collaborationniste.

Il me reste à attirer votre attention sur ce fait qu'une grande partie de la guerre qui vient de se terminer s'est déroulée sur des champs de bataille coloniaux. Ceci est très naturel, car le terrain de lutte du capitalisme international n'est plus l'Europe, mais l'Afrique et l'Asie. Je ne peux pas oublier que l'Allemagne et l'Italie ont essayé de justifier leurs ambitions par les nécessités de l'espace vital, et cet espace vital, l'Italie le voyait surtout au-delà de la Méditerranée.

A cela, il faut ajouter les observations suivantes. En novembre 1943, s'est tenue la Conférence internationale asiatique qui s'est occupée des territoires coloniaux. A la fin de cette conférence, étant donné les critiques qui ont été portées contre le régime colonial français, on a dit dans le monde que la France était une puissance périmée, en Asie et en Océanie.

Cette affirmation commence à se confirmer, puisque, à la suite d'incidents assez compliqués d'où là main de l'étranger n'était sans doute pas absente, la France vient de perdre son influence en Syrie et au Liban.

En Afrique du Nord, spécialement en Algérie, des évènements parallèles à ceux du Liban et de la Syrie se sont déroulés. Ces évènements n'ont pas épuisé toutes leurs conséquences. Ce que je peux vous dire, c'est qu'au moment où ces incidents se déroulaient ou très peu de temps après, 16 sénateurs américains nous arrivaient sur les lieux, où ils prenaient des notes et des photographies. Et au même moment, dans les sphères internationales, il était fortement question du Maroc qui, selon des affirmations non encore contrôlées, devra servir plus tard

de base territoriale à la future armée internationale. Enfin, Tanger est à l'ordre du jour des discussions internationales et cette question donne beaucoup de soucis à notre diplomatie.
Ainsi se vérifient les paroles pessimistes de ce général qui s'appelle Noguès, et qui, ami de ce maréchal qui s'appelle Pétain, disait en 1942 : « Quelle que soit l'issue de cette guerre, la France perdra ses possessions nord-africaines. ».
Je vous dis ceci, camarades, pour vous indiquer en passant quelle est l'acuité du problème et, pour vous montrer qu'il mériterait d'être discuté dans toute son ampleur.
Le camarade André Philip a dit tout à l'heure que la France était devenue une puissance secondaire… Les raisons sont évidentes: insuffisance de la natalité, perte de vies humaines pendant la guerre, diminution tragique du niveau de la santé publique, diminution du potentiel économique et militaire.
C'est là un état de choses que nous sommes biens obligés de constater. Les grandes puissances qui le constatent aussi le font bien voir, en décidant du sort du monde sans la France, quelle que soit, sinon sa force, du moins sa grandeur.
Nous pensons que la France ne conservera ou ne retrouvera son influence que si elle maintient l'unité de son Empire et que si les puissances économiques, militaires, humaines, culturelles des pays groupés sous son drapeau contribuent sans réticence et avec zèle à la reconstruction de la France et de l'empire.
Consciente de l'acuité et de la gravité de ces problèmes, la délégation algérienne affirme ses regrets et sa protestation de n'avoir pas pu trouver l'occasion d'exposer au Congrès ce qu'on a appelé la solution Socialiste de ces problèmes. La délégation algérienne a voulu jeter un cri d'alarme et n'ajoute rien à sa protestation.
(Applaudissements)

Gonzales (Oran)

Camarades, ce n'est pas la question purement algérienne que je viens traiter devant le Congrès, mais la question espagnole. Nous sommes à proximité de la péninsule ibérique et nous connaissons suffisamment l'état moral de l'Espagne pour nous permettre d'attirer sur le problème espagnol l'attention du Congrès.
Léon Blum nous disait hier matin à peu près ceci: « Il n'y a pas de patrie libre, si les autres patries ne sont pas libres. ». C'est dans cet esprit que je veux parler de l'Espagne.
Nous avons salué avec enthousiasme, hier matin, l'annonce faire par le président de séance de la réunion des Cortes à Mexico, prélude au rétablissement de la République en Espagne. Nous avons également entendu notre camarade Llopis, représentant les Socialistes espagnols. Nous avons tous compris que la libération de l'Espagne était une nécessité, qu'il fallait chasser Franco et briser le joug qu'il fait peser sur ce pays.
Vous savez, camarades, que la malheureuse Espagne fut choisie comme terrain d'expérience par feu Mussolini et Hitler qui ont voulu lui imposer leur loi et y ont réussi, en attendant de l'imposer à l'Europe.
Après avoir eu la joie de voir la libération de la France et de tous les pays de

Fondation Jean Jaurès

l'Europe, il appartient aux Socialistes du monde entier d'aider à la libération de l'Espagne républicaine et Socialiste, pour qu'enfin soit rétabli le régime légal qu'elle s'était elle-même donné.
C'est pourquoi je fais appel au Congrès pour que les Socialistes français soient les premiers à faire appel à leur gouvernement pour que les relations diplomatiques soient rompues entre la France républicaine et le gouvernement de Franco. C'est par centaines de mille que des hommes vivent depuis sept ans dans les prisons franquistes et sont fusillées. Camarades, sur le bureau du Congrès, la motion que je vais vous lire, persuadé que c'est à l'unanimité que vous la voterez.
« Le Congrès du Parti Socialiste
Demande au gouvernement Provisoire de la République française, conformément au vœu émis par la Commission des affaires étrangères de l'assemblée consultative, de rompre les relations diplomatiques avec le gouvernement de Franco, dernière plateforme du fascisme en Europe. »
(Applaudissements)

Vinot (Seine-Inférieure)

Puisque le hasard me fait parler le dernier, dans ce débat sur la politique extérieure, je me permettrai, au nom de la fédération de la Seine-Inférieure, de propose au Congrès quelques conclusions toutes provisoires.
C'est à la faveur d'une double séance improvisée que ce débat s'est institué. Il faut le regretter pour le Congrès et pour le Parti lui-même, puisque aussi bien de toutes les questions dont il avait à connaitre, celle-ci demeure et de loin la plus importante.
On l'a vu cet après-midi, on le voit encore ce soir, les heurts qui se sont produits, les mouvements de passion qui ont soulevé le Congrès, les applaudissements et les marques de réprobation qu'ont suscités certaines interventions, tout cela prouve clairement que, sur ces questions, nous sommes sinon divisés, du moins désorientés.
Cela tient sans doute à ce qu'un certain nombre d'entre nous, par une sorte de fidélité respectable mais tout de même regrettable à des idées d'avant-guerre, viennent encore proposer des solutions qui ont malheureusement fait faillite, alors que d'autres, hier partisans de ces solutions, cherchent à proposer autre chose, sans avoir peut-être suffisamment étudié ce qu'ils proposent.
En tout cas, vous serez d'accord avec moi, j'imagine, pour dire que ce qui domine la politique extérieure de la France, comme du reste toutes les questions, ce sont des considérations d'ordre économique.
Il est évident que la question de politique étrangère c'est avant tout, c'est peut-être uniquement une question de matières premières, une question de marchandises, une question de répartition de ces matières premières et de ces marchandises.
C'est la raison pour laquelle nous voyons se constituer ces blocs qui demain s'affronteront peut-être, avant que nous ayons eu le temps de goûter la paix qui vient de nous revenir.

Collection Jean Jaurès

Aussi-bien, est-ce la paix que nous connaissons en ce moment? C'est bien l'état de cessation de la guerre, car on ne se bat plus; mais on sent bien que la paix est une construction précaire et fragile constamment menacée et dominée par les questions économiques que nous n'avons pas su régler et devant lesquelles nous restons béants.

Camarades, ce n'est pas sans motif que, par exemple les Trois Grands ont décidé que l'Allemagne serait une puissance uniquement agricole, à supposer que leur décision suffise, pour faire de l'Allemagne ce qu'ils ont décidé. Sans doute, par ce procédé, ils élimineront un danger de guerre; mais, ils élimineront en même temps un concurrent.

En ce qui concerne la France, nous entendons souvent parler d'une politique de grandeur. Il est évident qu'une politique de grandeur ne peut se fonder que sur du solide et du concret. Il est évident que si nous ne possédons aucune de ces grandes richesses que sont la houille et le pétrole, il nous faut rejeter de notre esprit l'espoir en un politique de grandeur.

Je pense que les conclusions auxquelles notre Parti va aboutir sont essentielles, car dans la campagne électorale qui va s'ouvrir, qu'adviendra-t-il si, en présence des questions que nous poseront les foules électorales, nous ne pouvons donner de réponses claires, et si surtout nous nous montrons divisés sur les buts à atteindre et les moyens à employer?

Camarades, ce n'est peut-être pas une vue fragile de l'esprit que d'examiner si la France, pour donner une forme concrète à sa politique extérieure, ne pourrait pas faire une sorte d'inventaire des richesses qu'elle possède, tant sur son territoire métropolitain que sur ses territoires d'Outremer, pour prévoir une sorte de plan décennal ou quinquennal à la faveur duquel elle pourrait se reconstruire et se rééquiper, par la mise en commun de ses richesses, jusqu'alors divisées. Grâce aux richesses qu'elle possède, la France serait sans doute en état de peser d'un poids plus lourd qu'elle n'a pesé jusqu'à présent dans les décisions internationales.

Enfin, camarades, pour ce qui touche au problème allemand lui-même, nous sentons bien que c'est un problème dont les données sont pour ainsi dire empoisonnées et que nous n'abordons qu'avec une sorte de terreur intellectuelle.

Certes, les témoignages nous rapportent ceux des nôtres qui ont souffert en Allemagne et que nous avons entendu cet après-midi et ce soir, s'ils sont un moyen de connaître cette Allemagne aujourd'hui vaincue, ne sont tout de même pas un procédé d'investigation suffisant pour nous donner sur l'Allemagne de demain une idée claire et précise;

Et pourtant, il faut que là encore nous ayons la possibilité de faire preuve de lucidité.

Camarades, je crois pour ma part qu'il n'existe pas une Allemagne, mais qu'il en existe trois. Trois au moins: l'Allemagne où l'Union soviétique fait une expérience, l'Allemagne où les Etats-Unis font une expérience, l'Allemagne où la Grande-Bretagne fait une expérience. Je ne parle pas de la portion qu'occupent nos troupes, parce qu'elle est nettement insuffisante et ne permet pas de tenter une expérience quelle qu'elle soit.

Fondation Jean-Jaurès

De sorte qu'il est évident, et ceci rejoint nos préoccupations d'ordre intérieur, qu'une France sinon Socialiste tout au moins fortement socialisée, ayant un ministère à participation Socialiste prépondérante, serait capable d'aborder le problème allemand, de la reprendre jusqu'à dans ses idées fondamentales et d'en rechercher la solution qui, nous le savons tous, est l'établissement en Europe d'une paix solide et durable.
Toutes ces choses sont difficiles. Elles sont aussi importantes que difficiles. Mais, parce que nous sommes Socialistes, nous pensons que seul le difficile importe. Encore faut-il que nous soyons capables de nous adapter et d'aborder ces problèmes autrement que par des mouvements de passion, en faisant appel uniquement aux ressources de notre lucidité et de notre clairvoyance Socialistes. (Applaudissements)

Chapuis (Haute-Loire) - Camarades, au nom de la fédération de la Haute-Loire et Aveyron, je tiens à protester contre le vote peu équivoque qui a été émis par la Commission des résolutions, en ce qui concerne le renvoi de la question des statuts au mois de mars.
Il est indispensable que le Congrès se prononce. Sommes-nous ou non capables de faire des statuts? Je demande qu'il y ait demain sur cette question un vote par mandats et que le Congrès n'accepte pas le renvoi.

Plusieurs délégués - C'est déjà voté.

Le président (Foulon) - Je rappelle au Congrès qu'il n'y aura pas de réunion demain matin. Prochaine séance, demain après-midi à quatorze heures et demie.
La séance est levée.

La séance est levée à vingt-trois heures quarante minutes.

Séance du mercredi, 15 août 1945 (après-midi)

Président: Edmond Naegelen (Bas-Rhin);
Assesseurs: André Philip, André Ribière

La séance est ouverte à 15 heures.

Rapport des commissions

Le président (René Naegelen)

Camarades, l'ordre du jour appelle les rapports des différentes commissions. La parole est au camarade Duran-Angliviet; rapporteur de la Commission Tunisie-Maroc.

Coll. Fondation Jean Jaurès

André Duran-Angliviel (rapporteur)

Camarades, la fédération de Tunisie-Maroc a proposé, à l'approbation de la Commission des résolutions, la motion suivante, que ladite Commission des résolutions a adoptée:

« La fédération Socialiste de Tunisie-Maroc, se référant à la résolution votée par le Congrès national de novembre 1944, résolution dont les termes n'ont pas encore été suivis d'effet, demande instamment au Congrès national d'en poursuivre la réalisation rapide, en attirant d'une façon plus particulière son attention sur les modalités suivantes:

La fédération Socialiste de Tunisie et Maroc demande, en première urgence, que soient prises en considération les mesures déjà amorcées de ravitaillement alimentaire et vestimentaire indispensables pour remédier au dénuement complet dont souffrent actuellement les peuples tunisiens et marocains;

Insiste sur la nécessité de mettre l'instruction à la portée de toutes les classes sociales par la création d'écoles primaires et professionnelles en nombre suffisant pour répondre aux besoins impérieux de plusieurs centaines de milliers d'enfants;

Réclame l'application immédiate d'une politique économique vraiment démocratique par la nationalisation du Crédit public, des sociétés anonymes agricoles, de transports, d'électricité, des services concédés, des richesses minières dont l'exploitation doit être intensifiée;

Se prononce pour l'instauration d'une politique concrète d'amitié franco-tunisienne et franco-marocaine qui doit aboutir à la pratique de l'égalité des droits et des devoirs dans tous les domaines;

Demande que soient appliquées à la Tunisie et au Maroc les mesures de défense de la démocratie républicaine qui sont ou seront mises en vigueur dans la Métropole;

En ce qui concerne les dispositions de l'ordonnance sur l'indignité nationale, la suppression du fascisme et la confiscation des biens, dénonce le défaut d'épuration qui a laissé, dans les services publics et l'économie générale des deux pays des agents de Vichy et des collaborateurs avec l'ennemi;

Demande que soient reconnues en Tunisie et au Maroc les libertés publiques existant dans la Métropole, notamment:

A) la liberté de la presse, permettant la publication de journaux démocratiques en langue arabe et supprimant la censure,

B) le droit de réunion et d'association démocratiques,

C) le droit syndical étendu à tous les travailleurs, sans distinction de race et de catégorie;

Réclame, enfin, l'institution de municipalités élues sur tout le territoire de la Tunisie et du Maroc et la création, dans chacun des deux Protectorats, d'une assemblée élue au suffrage universel pour les autochtones et pour les français et dont les représentants élus délibéreront en commun en toutes matières d'ordre budgétaire et législatif. »

(Applaudissements)

Fondation Jean Jaurès

Le président - Il n'y a pas d'opposition à l'adoption de cette motion?.. Je la mets aux voix.
(La motion est adoptée)

Communication du président

Le président - Camarades, avant de passer à l'examen de la suite de l'ordre du jour, je vous donne lecture d'une adresse des délégués du Parti Socialiste polonais, qui regrettent de n'avoir pu prendre la parole ici pour apporter au Congrès, ainsi qu'à leurs camarades français SFIO, leur salut fraternel.
Nos camarades tiennent à souligner les liens communs du Parti Socialiste français et du Parti Socialiste polonais.
(Applaudissements)
Voici une deuxième lettre, qui, elle, émane de la section Socialiste espagnole:
« Camarades, la section Socialiste espagnole, dans sa réunion d'aujourd'hui envoie son salut le plus affectueux au 37ème Congrès du Parti Socialiste français. »
(Applaudissements)

Suite des rapports des commissions

Le président - Je donne la parole au camarade Mistral pour son rapport sur les Jeunesses Socialistes.

Roger Mistral (rapporteur)

Camarades, la Commission des Jeunesses Socialistes rappelle les points essentiels du programme des Jeunesses Socialistes tel qu'il a été établi par la résolution de La Conférence nationale de Bordeaux. Elle demande pour les jeunes ouvriers:
L'application du principe « à travail égal salaire égal », le développement systématique de la formation professionnelle, une politique de l'hygiène à l'usine, la participation des jeunes aux comités d'entreprises, le foyer rural, l'accroissement et le développement de l'enseignement agricole, l'équipement sportif des campagnes;
Pour les jeunes filles: l'ouverture de cours ménagers, d'écoles de puériculture et de centres d'apprentissage, la reconnaissance d'une égalité des hommes et des femmes dans tous les domaines de la vie courante;
Pour les étudiants: la démocratisation de l'enseignement, la défense de l'école laïque, le prêt…
Pour les soldats, une armée républicaine, une solde suffisante, des casernes saines, le droit de vote sans aucune restriction;
Pour toute la jeunesse, le contrôle médical, une aide accrue aux jeunes ménages, l'aménagement des sports selon les exemples donnés par Léo Lagrange, une égale protection de la famille et de la jeunesse.
(Applaudissements)

Fondation Jean Jaurès

En ce qui concerne l'Internationale ouvrière Socialiste, la Commission des Jeunesses se réjouit de l'instauration des travaux préparatoires à la reconstruction de l'Internationale, elle souhaite que le Congrès mandate les délégués français à l'IOS pour appuyer de toute leur influence le regroupement international des Jeunesses Socialistes.
La Commission des Jeunesses attire l'attention du Congrès sur l'importance du but recherché par les Amis de l'Enfance ouvrière, qui travaillent efficacement à l'éducation laïque de la Jeunesse, elle invite le Parti à leur apporter toute l'aide morale et matérielle nécessaire et insiste tout particulièrement auprès des membres Socialistes du Corps enseignant pour qu'ils assurent leur concours à la création de groupes de Faucons Rouges.

Le président - Camarades, vous avez entendu le rapport. Il n'y a pas d'observations?… Je le mets aux voix.
(Conclusions adoptées)
Nous en venons au rapport sur les déportés politiques. La parole est au camarade Biondi, qui lui-même était encore récemment un déporté.

Jean Biondi

Camarades, la Commission des résolutions m'a chargé de rapporter devant vous une première résolution concernant les prisonniers de guerre:
« Le Congrès national proteste contre le caractère illusoire de la plupart des mesures prises en faveur des prisonniers de guerre, il demande au gouvernement d'adopter une procédure plus efficace et plus rapide afin de permettre la réintégration sans délai des prisonniers de guerre dans la nation;
Il mandate ses délégués pour adresser au gouvernement une motion énergique en ce sens. »
En ce qui concerne les déportés, je suis chargé de vous donner connaissance de trois résolutions. Voici la première:
1ère résolution : Le 37ème Congrès national rend hommage aux souffrances des déportés politiques qui furent, pour une large mesure, le prix de la liberté de notre pays;
Il constate qu'à l'heure où les déportés étaient liés dans la clandestinité contre l'envahisseur d'autres français, pour des raisons diverses, ont été amenés à fournir leur appui à l'effort de guerre allemand;
Il pense qu'il ne saurait y avoir aucune identité entre les patriotes des bagnes nazis et les travailleurs requis au titre du STO;
Il demande:
1° - Que le titre de « déporté » soit réservé aux anciens internés politiques des camps de concentration allemands, l'appellation « STO » étant réservée pour la désignation des travailleurs en Allemagne;
(Applaudissements)
2° - Que soit créée une véritable législation de tous les déportés politiques;
Considérant, d'autre part que, parmi les internés des camps de concentration, les prisonniers de droit commun voisinaient trop souvent avec les patriotes, qu'il

Fondation Jean-Jaurès

n’existe, actuellement, aucun moyen de discrimination entre les uns et les autres et que cette situation est créatrice de confusions fâcheuses autant que regrettables,
Le Congrès demande:
1° - Qu’il soit procédé à une enquête permettant de déterminer quels sont ceux qui peuvent se prévaloir du titre de « déporté politique »;
2° - L’institution d’une carte du déporté politique analogue à la carte du combattant.
2ème résolution : Le 37ème Congrès national du Parti Socialiste,
Considérant que les déportés politiques des deux sexes, soldats de la résistance, durent choisir entre la servitude et le combat;
Que, sans contrainte, sans pression, sans ordre, sans fascicule de mobilisation, entraînés par leur seule volonté de rester français, ils prirent les armes pour combattre dans des conditions difficiles et périlleuses;
Que pendant toute la période de clandestinité qui a permis leur arrestation, ils ont été parmi les meilleurs combattants des forces françaises de l’Intérieur;
Demande que ceux qui reviennent soient traités comme des militaires prisonniers et puissent bénéficier de la solde depuis le jour de leur arrestation;
(Approbation)
Qu’une Commission d’homologation où siégerait la résistance soit chargée de les intégrer dans l’armée avec leur grade pour ceux qui le désirent, les autres étant intégrés dans les cadres de réserve.
3ème résolution : Le Congrès national, en ce qui concerne les revendications matérielles des déportés politiques justifiées par leur déficience physique et les dommages matériels qu’ils ont subis, déclare qu’il appartient au gouvernement de les satisfaire rapidement pour mettre un terme aux abus que constituent trop souvent les appels à la charité publique.
(Applaudissements)

Le président - Je crois inutile de mettre aux voix ces résolutions.
(Les résolutions sont adoptées par acclamation)
L’ordre du jour appelle le rapport de la Commission agricole. La parole est au camarade Montel.

Eugène Montel (Aude), rapporteur

Camarades, réuni, à Paris, en 37ème Congrès national, dix ans après le Congrès de Limoges, le Parti Socialiste français affirme sa volonté de poursuivre l’affranchissement du monde paysan des servitudes qui pèsent sur lui;
Se félicite de l’œuvre accomplie, qui a prouvé que le Socialisme était détenteur des solutions par lesquelles les efforts des travailleurs agricoles paysans ouvriers techniciens apporteront la résolution de leurs aspirations économiques et sociales, en harmonie avec celle des masses ouvrières;
Félicite le camarade Tanguy Prigent, qui a su montrer au monde paysan la véritable figure du Socialisme démocratique.
(Applaudissements)

Le Parti Socialiste déclare qu'il revendique la réalisation du programme suivant:
La fixation de prix agricoles rémunérateurs établis en fonction du coût de la production et permettant à la fois l'intensification de la production, l'amélioration du sort de la paysannerie et la fixation de salaires agricoles équivalents à ceux de l'Industrie et du Commerce;
Des mesures immédiates en faveur des agriculteurs victimes des calamités agricoles;
La suppression de toutes les entraves apportées par la réglementation de Vichy à l'action et au développement de la Coopération;
La réalisation d'un programme immédiat de rééquipement de l'agriculture: engrais, machines, semences, cheptel, de coopératives agricoles spécialement d'achat et de matériel commun;
La suppression des organismes auxquels des monopoles scandaleux ont été accordés et où les producteurs n'ont pas de place;
La transformation du régime des impositions et du ravitaillement par l'élimination des fonctionnaires collaborateurs ou défenseurs des intérêts particuliers;
La suppression des comités et organismes inutiles, la consolidation à tous les échelons des représentants des organisations agricoles ouvrières et de consommateurs;
La suppression de tous les intermédiaires qui ne sont pas utiles, l'intensification des relations directes entre les producteurs et les consommateurs par l'utilisation de coopératives agricoles et de consommation, d'organisations ouvrières et de groupements de consommateurs et de petits commerçants.
Comme programme général: la réalisation d'un plan d'orientation de l'agriculture française.
Sur le plan international, le Parti Socialiste se prononce pour des relations constantes entre toutes les organisations représentatives du syndicalisme et de la coopération internationales.
A ce rapport il faut ajouter un complément d'information: nous avons le bonheur de compter parmi les délégués à la Commission de l'agriculture le représentant de l'Oranie, qui nous a fait un tableau vraiment pathétique de la situation terrienne agricole et paysanne de ce coin de France situé au-delà de la mer. Il y a là pour notre pays une terre d'expérience. Il y a, chez ces gens à qui on impose l'impôt du sang, comme aux français et à qui on refuse bien des choses accordées aux autres français, des expériences à faire, et la Commission agricole du 37ème Congrès a décidé de s'emparer simplement du rapport de notre camarade de l'Oranie et de le porter à l'ordre du jour de sa prochaine séance.
(Applaudissements)

Le président - Il n'y a pas d'opposition?.. Je mets aux voix les conclusions du rapport de la Commission agricole.
(Ces conclusions sont adoptées)
La parole est au camarade le Troquer pour une communication importante.

Fondation Jean Jaurès

André Le Troquer - Camarades, si je prends la parole, c'est pour vous faire une très brève communication qui, j'en suis certain, ne manquera pas d'être appréciée par le Congrès: depuis un quart d'heure, celui qui fut le maréchal Pétain est au Portalet et, je pense, dans la cellule même ou fut Georges Mandel.
(Applaudissements)

Le président - Enfin, justice est rendue.
Je veux ajouter à la communication du camarade Le Troquer que c'est sur l'ordre de notre camarade Tixier que l'ex-maréchal Pétain a été transporté au Portalet.

Suite de l'examen des rapports des commissions

Le président - L'ordre du jour appelle le rapport sur la laïcité.

Pierre Rimbert (Seine)

Camarades, je m'excuse de revenir sur le rapport de la Commission agricole, mais il est regrettable que nous n'ayons pas eu le temps de discuter les questions qui relèvent de cette commission.
Je me bornerai à faire trois propositions dont je demanderai l'adjonction à la résolution et dont la première concerne immédiatement le Parti.
Je demanderai qu'on fasse figurer dans la résolution que les lois sociales seront appliquées aux ouvriers agricoles afin qu'il n'y ait pas de différence, pas de distinction entre les deux catégories de la classe ouvrière. Je veux que les ouvriers agricoles soient régis par les mêmes lois sociales que les ouvriers industriels.
(Approbation)
En ce qui concerne le problème général, il y a deux questions qui ont leur place dans la résolution. La première se pose à propos du remembrement des parcelles.
L'agriculture française souffre d'une dispersion terrible des parcelles, dispersion qui empêche l'application de méthodes techniques et il faut que ce problème, qui est à l'ordre du jour depuis longtemps, reçoive une solution.
Je crois donc que cette question doit figurer dans la résolution.
Enfin, il y a une troisième question qui se pose à nous dans la politique générale agricole et qui, je crois, devra figurer aussi dans la résolution. Il s'agit d'une notion qui a été publiée, pour la première fois, dans le manifeste Communiste. Celui-ci fait état de la rente foncière, c'est-à-dire des terres où n'existe pas le faire valoir direct.
Je veux bien qu'on respecte la propriété du paysan qui exploite lui-même sa ferme, mais j'estime que le propriétaire foncier qui vit à la fille n'a pas le droit de posséder la terre.
Il faudrait donc que le Parti inscrivît le mot d'ordre de la notion de terre là où n'existe pas le faire valoir direct.
(Applaudissements)

Fondation Jean-Jaurès

Eugène Montel (Aude) - Camarades, vous pensez bien que nous n'avons pas pu faire un tableau complet où auraient figurés tous les points qui auraient figurés tous les points qui auraient pu être soulevés à la tribune par nos camarades.
Quand nous parlons d'intensification de la production par des procédés de motoculture, il faut, d'abord, supposer un remembrement de la propriété rurale et nous avons également prévu la confiscation des terres lorsqu'elles ne sont pas exploitées, en mettant en tête de liste de ceux à confisquer ceux qui furent l'objet de sanctions, par exemple, pour indignité nationale.
Quant aux lois sociales, leur extension à l'agriculture est également déjà en bon chemin; et s'il y a un ministère qui devrait être entre les mains des Socialistes, c'est bien celui de l'agriculture.
Tout ce que demande notre camarade est déjà inscrit dans la résolution.

Le président - La parole est au camarade Van Wolput sur la question des sports.

Albert Van Wolput (FSGT)

Camarades, une lacune existe dans l'ordre du jour: il faut dire qu'elle est habituelle dans nos Congrès et c'est regrettable.
On a parlé de l'avenir du Parti, de la propagande chez les jeunes et l'on a tout simplement oublié de discuter des sports ouvriers, des sports tout court que pratique la jeunesse, c'est-à-dire que le Parti Socialiste oublie de porter sa propagande où se trouve l'avenir même du Parti Socialiste.
Si, au dessus de cette tribune, on peut lire sur le calicot de gauche que « chaque jour et toute l'année, il faut cultiver le corps et l'esprit» , pour la culture du corps, ce n'est qu'un coup de chapeau, car le moins qu'on puisse dire, c'est que le Parti Socialiste sous-estime le fait que par la culture du corps on peut, en même temps, faire de la propagande Socialiste.
Le sport, c'est la jeunesse, et l'on n'a pas seulement la jeunesse avec les questions économiques et sociales: pour l'amener à étudier ces problèmes, il faut la toucher dans les sociétés sportives.
Notre Congrès fait ainsi la même erreur qu'avait faite la Commission de l'Education et de la Jeunesse de l'assemblée consultative d'Alger; et à l'occasion d'un débat ce fut pour le délégué Bosman que j'étais à l'époque le lieu de dire ce qu'avait fait le gouvernement de Front Populaire à direction Socialiste avec notre regretté Léo Lagrange.
Ce débat se termina par un vote unanime sur une résolution rendant hommage à Léo Lagrange et au gouvernement de Léon Blum.
Je tiens à rappeler ce petit point d'histoire, parce qu'il est impossible que notre Parti, qui doit être un parti d'action, dans tous les domaines, se désintéresse d'une question aussi importante et la fédération du Nord a adopté à Lucien Leulier, secrétaire du Comité du Nord et de la FSGT.
Ce rapport a été distribué au Congrès et à chaque fédération, qui, je suppose, l'auront lu avec intérêt.
Déjà avant la guerre, notre Parti n'apportait qu'une importance toute relative à la

FSGT à double direction Socialiste et Communiste, tandis que le « Populaire » ne lui réservait qu'une toute petite place.
L'on peut dire (parce que c'est vrai) qu'il en réserve, aujourd'hui encore moins, préférant faire comme tous les autres journaux: donner la presque totalité de ses colonnes aux commentaires et aux compétitions sportives des autres fédérations.
De plus, la rédaction sportive ne répond pas aux lettres que des militants élus et responsables du Parti lui envoient pour signaler ses erreurs dans l'organisation des manifestations sportives du « Populaire », pas plus qu'elle ne répond aux camarades qui lui signalent combien cette carence les gêne pour diriger l'action dans le sport ouvrier de la FSGT.
Je n'ignore pas que, maintenant, une grosse critique peut être apportée par les Socialistes à l'encontre de la FSGT. A la libération, pour des raisons que je ne commenterai pas, ce sont les Communistes qui en ont pris la direction et, étant en majorité, ils ont décidé une entente avec les autres fédérations. Dans ces conditions, il y aurait plus d'intérêt pour le Parti à s'occuper, puisqu'il n'y a plus de sport ouvrier.
Eh bien! n'en déplaise aux camarades (qui sont, d'ailleurs, les mêmes qui ne s'intéressaient pas à cette question avant la guerre et qui sont très heureux, maintenant, d'avoir cette excuse apparente) je dis que, même si cela était vrai, ils auraient encore tort, parce qu'ils abandonnent un terrain de propagande facile et que délibérément ils le laissent travailler par nos adversaires politiques et, au sein de la FSGT, par les Communistes.
Mais si ces camarades avaient raison (s'il n'y avait plus de sport ouvrier), si la fédération sportive et gymnique du Travail n'est plus une fédération ouvrière où se groupent les sportifs Socialistes ou pouvant le devenir, si les camarades qui s'attardent à maintenir l'idée Socialiste dans le sport perdent leur temps, si les sociétés sportives qu'ils dirigent sont sans intérêt pour la propagande Socialiste, si les municipalités Socialistes ont raison de les négliger, de les ignorer parfois et de les aider moins que les sociétés des autres fédérations qui pratiquent un sport spectaculaire et commercialisé, si la rédaction sportive du « Populaire » a raison de faire une rubrique sportive qui rappelle celle de l'Auto, disparu depuis, si notre journal Socialiste, si le journal du Parti ne croit pas devoir écrire en faveur des sports ouvriers avant tous autres, si tout cela est bien, camarades, il faut que notre Congrès le dise et le déclare nettement.
Mais si cela est mal, notre Congrès doit le dire ouvertement, brutalement, s'il le faut, même s'il faut heurter des habitudes de facilité.
Et c'est pourquoi, avec mon ami Etienne Bécard, qui prendra la parole après moi pour traiter la question du Sport par le côté technique, alors que je ne l'ai fait que par le côté politique, avec lui, je demande la désignation d'une Commission sportive pour étudier la nécessité de l'activité du Parti au sein de la FSGT ou pour déclarer que, par suite de modifications dans les sports ouvriers, notre Parti et son journal n'ont aucun intérêt à s'occuper de la jeunesse sportive ouvrière.
Tâches nombreuses de la Commission des sports. Mais le Congrès a approuvé la création de cette commission, je suis persuadé que les décisions qu'elle prendra seront approuvées par le Congrès comme elles ont été approuvées par la

Commission des résolutions.
Je demande à tous les militants, depuis ceux du Comité directeur jusqu'à nos camarades des jeunesses Socialistes, en passant par les ministres et les parlementaires, les conseillers généraux, les municipalités et surtout, je leur demande d'apporter leur concours effectif, moral et financier afin que les sportifs Socialistes puissent donner leur activité au sein de la FSGT, en particulier, et auprès de la jeunesse ouvrière du pays.
(Applaudissements)
Voici la résolution de la Commission des sports:
1ère résolution : Le Parti Socialiste demande la création d'un organe national autonome groupant tous ceux qui se rattachent aux sports, sur des bases démocratiques et vraiment sportives.
2ème résolution : ……
(Lecture est donnée de l'ensemble de la résolution)
Camarades, le Parti Socialiste doit déclarer que ce programme n'est qu'indicatif et ne constitue qu'un minimum à réaliser rapidement. Il peut paraître exagéré pour les profanes de la démocratie attardés qui ignorent que notre pays est très en retard sur le plan des sports, mais il suffit de se rappeler les résultats des dernières compétitions internationales pour se rendre compte de ce qu'il en est.
Le Parti Socialiste déclare que ce programme constitue un de ses buts pour l'émancipation des peuples.
La réalisation de ce programme doit permettre l'amélioration physique et morale de la jeunesse, sans laquelle l'amélioration des conditions humaines est impossible à réaliser.
(Nouveaux applaudissements)

Le président - La parole est au deuxième rapporteur de la Commission des sports, le camarade Etienne Bécart, de la fédération du Nord.

Etienne Bécart (Nord), rapporteur

Mes chers camarades, je sollicite de votre bienveillance quelques minutes d'attention pour vous entretenir de l'importante question des sports et des loisirs.
Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, notre parti a été à l'avant-garde et l'action de notre regretté Léo Lagrange est présente à l'esprit de tous nos militants.
Et peut-être est-elle appréciée encore plus par les jeunes et les dirigeants des sports dits « bourgeois » qui, pour la première fois, ont eu pour guider et soutenir leur effort un homme d'action.
Léo Lagrange avait fait naître chez les dévoués l'émulation et avait suscité la foi et l'enthousiasme, conditions nécessaires pour, avant peu, réaliser du grand, du beau, du durable.
« Etre un guide et une aide pour l'utilisation des loisirs, au développement sur le plan individuel et sur le plan social de la santé et de la culture », telle était la conception de Léo Lagrange, sous-secrétaire d'état du premier cabinet de Front populaire.

Fondation Jean Jaurès

Il n'était pas question, dans un pays démocratique, de placer dans l'emploi de leur temps libre les individus sous le contrôle autoritaire de l'Etat.
Et pour appliquer aux nombreuses tendances dont l'ensemble constitue le mouvement sportif et culturel la règle énoncée précédemment il fallut tenir compte, d'une part, des aspirations à satisfaire, d'autre part, de l'existence de périodes de loisirs de structures diverses.
Il y a le besoin de nerfs en équilibre, le désir d'un corps harmonieusement développé, le goût du beau, les plaisirs de l'intelligence, et il y a aussi les vacances annuelles, le repos hebdomadaire, les heures libres quotidiennes.
Là est la source d'un programme d'action, et pour sa réalisation pratique il faut tenir compte de l'urgence des besoins à satisfaire et des moyens matériels mis à notre disposition.
Quel est, en 1945, le programme d'action du Parti Socialiste dans le domaine des loisirs sportifs et culturels? Il y aurait intérêt à le définir et je demande au Congrès d'envisager s'il n'y aurait pas lieu de désigner une commission chargée de rédiger un programme qui serait soumis au Comité directeur.
Sur le plan sportif, il faut affirmer notre volonté de lutter contre la conception des sports encore actuellement dominante en France: celle du sport spectaculaire qui réserve toutes les facilités de la pratique des sports à un nombre relativement petit de privilégiés, avec comme but principal la création de grands champions.
Car, comme résultat, nous avons assisté à une double faillite: faillite sur le plan physique: la plus grande partie de la jeunesse de France n'a pas la possibilité de pratiquer les sports et la création des grands champions a été singulièrement déficitaire; faillite sur le plan moral, car la règle du « fairplay », du franc jeu n'a pas su s'imposer, et cette règle étant l'exception dans le domaine sportif, nous n'avons pas à nous étonner de son absence dans les rapports sociaux.
Quelle peut être la valeur morale d'un sport comme le football où la pratique du contrat amène les joueurs professionnels à être la propriété de clubs qui les vendent à un autre club, après inscription sur une liste de transfert, absolument comme un propriétaire d'écurie de course vend ses étalons.
Bans les deux cas, il y a une annonce dans le journal: l'étalon ne choisit pas son nouveau propriétaire, le joueur ne choisit pas son club. Où est la dignité humaine dans tous ces maquignonnages?
Et quelle est la valeur morale de ce système pour un jeune de 16 ans qui rêve à la gloire sportive? Il ne trouve dans le sport que les combines. Il y apprend que Heisserer vaut 425 000 F, qu'un autre champion vaut 250 000 F, un troisième 100 000 F, et que les autres sont à la disposition du plus offrant.
Je le répète « où est l'homme? ».
Et je passe sur les abus inévitables qu'engendre le professionnalisme, car lorsqu'on accepte qu'un geste humain qui, pour nous, devrait être désintéressé, devienne la source de profits importante, la juste mesure est difficile à déterminer.
Le jour où l'on a admis que le jeu sur le stade pourrait être l'occasion de profits importants, on a fortement atteint à la moralité des sports.
Et le Parti Socialiste doit, par son action, s'opposer au développement du sport

professionnel, il doit servir les intérêts de toute la jeunesse française et ne pas s'intéresser à un nouveau spectacle de cirque.
Le Parti Socialiste doit, partout où s'exerce son influence, s'efforcer d'amener la masse, d'abord, à la culture physique, ensuite, à l'athlétisme.
Il y a la difficulté pour se procurer les équipements nécessaires, mais un short suffit pour la culture physique. Il est impossible d'aménager les terrains, par suite de l'insuffisance de matériaux, mais il est utile de rechercher ces terrains pour être prêt à démarrer lorsque les conditions actuelles se seront améliorées.
La presse du Parti, les élus du Parti doivent faire campagne pour obtenir le rétablissement du billet collectif réduisant de 50% les frais de déplacement sur les chemins de fer.
C'est une question vitale pour toutes les petites sociétés.
Un journal sportif est réclamé par tous ceux qui s'intéressent aux sports: malgré la crise du papier, le Parti a intérêt à faire pression auprès des pouvoirs publics pour que satisfaction soit donnée à cette revendication, et si les membres du Parti pouvaient avoir la responsabilité de ce journal, je n'y verrais que des avantages.
Le Parti a également le devoir de réclamer le rétablissement du brevet sportif populaire. En 1937, 600 000 jeunes-fille et jeunes gens de notre pays avaient pris le chemin du stade pour subir les preuves du BSP, avaient appris le nom de Léo Lagrange et apprécié les efforts du gouvernement de Front populaire.
Le régime des fiches d'admission réduit, actuellement, les possibilités de voyage, mais il faut indiquer que nous envisageons le retour au billet populaire de congé annuel ou plus simplement du « Billet Lagrange ».
Sur le plan culturel, laissons la jeunesse prendre la route, mais nous avons œuvre utile à faire en lui procurant le gîte, et le mouvement des Auberges de la Jeunesse doit être l'objet de votre sympathie agissante.
Je sais que les jeunes ont parfois des conceptions qui étonnant un certain nombre d'entre nous. Faut-il essayer de les endoctriner et prendre le contact avec une partie d'entre eux? Ou faut-il les suivre, et espérer que, chez ceux qui rêvent de réaliser une œuvre qui marquera dans l'histoire humaine, le cœur et la raison les conduiront chez nous?
Je penche pour la seconde hypothèse.
Sur les adultes il est difficile d'agir, néanmoins nous pourrions, nous Socialistes, étudier les possibilités de donner le cinéma, la radio, le théâtre, la lecture.
Tout est à faire ou à refaire dans ce domaine.
Utiliser les possibilités de la technique moderne pour la propagande, c'est bien, mais les utiliser pour l'homme, c'est mieux, s'en servir pour recréer un climat moral, pour amener l'homme à goûter le beau, pour le rendre toujours plus digne est, je crois, essentiel pour nous.
Le Socialisme ne pourra être que lorsque l'égoïsme, l'individualisme, la volonté d'arriver à tout prix seront, sinon totalement disparus, mais, ou moins, en très nette régression.
Le sport créant l'équilibre individuel, vivifiant l'esprit d'équipe, développant la solidarité, les loisirs intellectuels permettant à tous d'accéder à la culture sont

des moyens d'y parvenir.
Par eux la joie de vivre et la joie dans le travail réapparaîtront plus vite, par eux nous pouvons rendre plus proche l'époque où seront réunies les conditions nécessaires à l'avènement de notre idéal.
(Nouveaux et vifs applaudissements)

Le président - Il n'y a pas d'observations sur les rapports de la Commission des Sports?.. Je les mets aux voix.
(Les conclusions de ces rapports sont adoptées)
La parole est au camarade Badiou, pour son rapport sur les comptes du « Populaire ».

Ramond Badiou (Haute-Garonne), rapporteur

Camarades, je vais vous donner connaissance du rapport sur les comptes du « Populaire ».
La Commission a reçu du camarade Favier les éléments de comptabilité et il en résulte que la situation de notre journal est actuellement, prospère, grâce aux conditions excessivement favorables à la presse résistante durant les premiers mois de la libération et aussi à la gestion prudente et avisée des camarades responsables auxquels la Commission, rend hommage.
Il est certain que les mois à venir seront plus difficiles: il faut s'attendre à une offensive d'une presse purement commerciale dont la concurrence sera très dangereuse.
C'est pourquoi la Commission félicite les responsables du « Populaire » d'avoir constitué des réserves permettant de parer à ces difficultés.
En conclusion, la Commission propose au Congrès d'approuver la gestion du « Populaire » et de féliciter les camarades responsables qui ont pu faire du « Populaire » le grand journal qu'il est aujourd'hui, dont la diffusion est un élément de force pour le Parti.
Elle demande également au Congrès d'inviter les militants à accentuer leur propagande en faveur du « Populaire » qui est toujours nécessaire si l'on veut maintenir la situation acquise et la rendre, si possible, plus brillante encore.
(Applaudissements)

Le président - Il n'y a pas d'observations?.. Je mets aux voix les conclusions du rapport.
(Ces conclusions sont adoptées)
L'ordre du jour appelle le rapport sur la France d'Outremer. La parole est au camarade Bloncourt.

Elie Bloncourt, rapporteur

Camarades, j'ai deux très courtes motions à vous présenter, au nom de la Commission des résolutions, laquelle les a adoptées à l'unanimité. Voici la première:

Fondation Jean-Jaurès

1ère résolution : Le 37ème Congrès, réuni le 15 août 1945, demande que le système électoral qui sera appliqué dans les départements métropolitains à l'occasion de la désignation des membres de l'Assemblée Constituante le soient également dans tous les territoires de la France d'Outremer qui sont déjà représentés au Parlement français.
(Applaudissements)
Et voici le texte de la 2ème résolution, qui a été voté également à l'unanimité de la Commission des résolutions:
2ème résolution : Le 37ème Congrès national, réuni, à Paris, le jour même de la capitulation des armées japonaises, salue avec joie la fin de la guerre en Extrême-Orient et le retour au sein de la communauté française de l'Indochine si douloureusement meurtrie pendant quatre ans.
Le Congrès adresse à ces populations françaises et autochtones son salut le plus cordial et il tient à leur exprimer à nouveau l'assurance de sa fraternelle solidarité.
(Applaudissements)

Le président - Je n'ai pas à soumettre à une discussion ce rapport, car vos applaudissements, camarades, ont suffisamment exprimé votre sentiment.
(Les conclusions du rapport sont adoptées)
L'ordre du jour appelle le rapport de la Commission féminine. La parole est à la camarade Andrée Marty-Capgras.

Andrée Marty-Capgras

Camarades, ce n'est pas précisément un rapport que j'ai à vous soumettre, mais une résolution qui a été modifiée par la Commission des résolutions.
C'est une motion concernant les élections et la place à donner aux femmes. Voici cette résolution:
« Le Parti Socialiste n'a pas attendu que les femmes aient conquis le droit de vote pour demander à tous ses membres d'amener les femmes au Socialisme.
Il est donc en droit d'attirer leur attention sur la nécessité de toucher le plus large public féminin.
Il invite le Comité directeur à désigner pour la campagne électorale des propagandistes permanents femmes...
Il rappelle les décisions que le Congrès de novembre avait prises en prévision de la campagne électorale et notamment, demande l'édition de tracts, brochures et affiches destinés aux femmes.
Il recommande aux fédérations de désigner chacune un ou une responsable...
Enfin, il espère que le Parti aura des élues féminines à la Constituante et compte que les fédérations inscriront dans leurs listes des candidatures féminines toutes les fois que ce sera possible.
J'ajouterai quelques brefs commentaires.
Le Parti Socialiste a applaudi l'annonce qui lui a été faite qu'il y a, actuellement, 24 femmes élues à la Chambre des communes et que, sur ces 24 femmes, 21 appartiennent au Labour Party.

Fondation Jean-Jaurès

Si le Parti Socialiste veut avoir quelques femmes élues à la Constituante, il est bien entendu que les fédérations devront n'admettre de femmes que lorsque celles-ci rempliront les conditions de capacité et de services rendus exigées pour les hommes de façon à nous mettre dans une position électorale favorable chaque fois que la chose sera possible. Le Parti et les fédérations devront y penser très sérieusement.
Si nous voulons que des femmes Socialistes figurent en bonne place avec tout ce que cela comporte de possibilités nouvelles parmi les femmes de ce pays qui seront les premières élues législatrices en France, c'est là ce qu'il faut faire. (Applaudissements)

Le président - Y a-t-il des observations?.. Je mets aux voix le rapport de la Commission féminine.
(Les conclusions du rapport sont adoptées)
La parole est au camarade Bérégeais pour son rapport sur la Laïcité.

Bérégeais, rapporteur

Camarades, le problème de la laïcité passionne tout le Parti Socialiste. Ce parti politique se déclare, en effet, non seulement pour la défense de l'école laïque, mais aussi pour la réalisation de la nationalisation de l'Enseignement, cette mesure, dans notre esprit, ne constituant pas une attaque à l'égard de la religion, mais seulement, ainsi que nous le déclarions au Congrès de novembre, une des conditions nécessaires au maintien de l'unité française.
L'ampleur du problème et la variété des sujets apportés aux séances plénières du Congrès du Parti n'ont pas permis à celui-ci de consacrer à la question laïque un débat général.
Il n'en est pas moins certain que les camarades que la question intéresse particulièrement en ont discuté longuement en commission, la nuit dernière et ce matin encore.
Ce sont les échos les points de vue qu'ils ont exposés que nous vous soumettons dans la résolution que je suis chargé de rapporter devant vous.
Cette motion offre une particularité: celle de non seulement réaffirmer d'une façon catégorique la position que notre parti a toujours eu à l'égard de la Laïcité, mais aussi d'exposer les solutions qu'il préconise ou se propose de retenir pour assurer pratiquement la défense et le développement de l'école laïque.
En particulier, le Parti Socialiste exprime la satisfaction qu'il éprouve d'être revenu à la situation de 1939 vis-à-vis de la question des subventions accordées à l'Enseignement dit libre et sa volonté de s'opposer à leur rétablissement sous une forme déguisée quelconque.
(Applaudissements)
Ensuite, il montre la nécessité pour l'Etat de s'occuper lui-même de la question matérielle des écoles, c'est-à-dire de ne pas laisser les améliorations au seul bon plaisir des municipalités qui, lorsqu'elles sont réactionnaires, ignorent trop souvent les demandes les plus justifiées qui leur sont faites.
Enfin, si l'Ecole laïque ne doit pas dépendre des municipalités, les maîtres dudit

Fondation Jean-Jaurès

enseignement ne doivent pas être des citoyens diminués, en ce qui concerne leurs droits civiques.
C'est pourquoi nous demandons l'abrogation des mesures restrictives qui ont été formulées à leur égard dans la loi de 1884.
(Applaudissements)
En terminant, camarades, au nom de la fédération de l'ouest de la France et de plusieurs autres fédérations, j'adjure tous les Socialistes de faire le maximum de propagande pour que le Parti Socialiste, par l'intermédiaire de ses membres, participe activement à la direction et à la gestion des œuvres laïques, des amicales d'anciens élèves des écoles publiques.
La politique de présence et de travail s'impose en cette matière, au même titre qu'au sein des organisations syndicales.
(Applaudissements)
Ceci dit, camarades, voici la motion sur la défense de la laïcité dans l'Ecole laïque que la Commission des résolutions, à l'unanimité, m'a chargé de présenter au Congrès:
« Le 37ème Congrès estime nécessaire, dans les circonstances actuelles, de respecter les principes qu'il a toujours affirmés sur le problème de la laïcité de l'école et, notamment, dans sa résolution de 1929 du Congrès de Nancy… »

Théo Staub (Loire-Inférieure)

Camarades, c'est un commentaire que nous croyons devoir ajouter à la motion que vous venez d'applaudir. Nous ne pouvons pas nous contenter, cette fois-ci, d'un coup de chapeau à la laïcité; nous devons prendre un engagement et nous donner un programme.
Il faut que la motion applaudie par le Parti soit appuyée d'une adjonction que certains de nos camarades ont jugée inutile, mais que nous estimons nécessaire. Voici le texte que nous proposons d'ajouter à la motion que d'ailleurs nous acceptons dans son intégralité:
« Le Parti Socialiste défend tous les droits naturels et imprescriptibles de l'homme et en particulier le plus sacré de tous: la liberté de penser; mais, travaillant à la libération totale de l'individu, il considère qu'elle ne peut être complète que lorsque le travailleur, de quelque catégorie qu'il soit, n'est plus soumis à une domination morale ou intellectuelle.
En conséquence, il demande à tous ses propagandistes et militants de mener conjointement la lutte contre le capitalisme et le cléricalisme qui ne peut être confondu, de bonne foi, avec l'idée religieuse sincère. »
Je sais, camarades, que certains d'entre vous vont dire: « C'est encore une de ces fédérations de l'Ouest, c'est encore le représentant de cette Loire vraiment Inférieure, en retard de cent cinquante ans. » Précisément, camarades, nous vous demandons de ne pas oublier que nous vivons au pays de la Chouannerie et que la situation dont nous souffrons risque fort de se généraliser. Nous assistons en ce moment au développement d'un mouvement politico-confessionnel… (applaudissements)… qui prend une apparence plus ou moins sociale et qui tend en même temps à dédouaner l'Eglise qui, chacun le sait, à joué sur les deux

tableaux.
(Vifs applaudissements)
C'est pourquoi, dans un souci de clarté et pour éviter la confusion avec des gens qui ne sont pas des nôtres, nous demandons à nos propagandistes, en leur donnant un mandat formel, de ne pas négliger cette si importante question de la laïcité.
(Nouveaux applaudissements)

Le président - Je pense que la résolution apportée par la Commission est adoptée d'emblée par le Congrès.
(Marque unanime d'approbation. Applaudissements)
Je demande au Congrès de se prononcer sur l'adjonction proposée par Staub. Est-ce que quelqu'un demande la parole?..
Je mets aux voix l'adjonction proposée par la fédération de Loire-Inférieure.
(Adopté à la majorité. 4 voix contre)
(Vifs applaudissements)

L'action municipale

Le président - Je donne la parole à notre camarade Hirsch, pour le rapport de la fédération nationale des élus municipaux et cantonaux Socialistes.

Hirsch (Seine)

Camarades, La Conférence nationale des élus Socialistes a tenu séance ce matin. Elle a procédé à la constitution de la fédération nationale des élus Socialistes; elle en a voté les statuts. J'indique au Congrès que le projet de statuts du Parti prévoir que l'adhésion est obligatoire à la fédération nationale des élus Socialistes, pour tous les élus Socialistes. La Conférence nationale a adopté le principe d'une commission d'étude et de documentation municipale. Les statuts seront envoyés aux responsables des Unions régionales qui vont être créées. Car les élus Socialistes se grouperont en unions départementales. Elle a ensuite examiné les difficultés que rencontrent les communes, difficultés souvent inextricables. Elle a exprimé le regret que, le temps manquait pour les examiner toutes, il ait fallu renvoyer à la Commission administrative de la fédération nationale, pour étude et rapport, un assez grand nombre de propositions qui ont été faites par nos camarades.
Nous avons décidé de proposer au Congrès une résolution concernant les communes sinistrées et qui émane de la fédération de l'Aisne. Je vais en donner lecture:
« La fédération nationale des élus municipaux et cantonaux Socialistes de France, réunie en assemblée générale, salle de la Mutualité, le 14 août 1945,
Emue de la situation dramatique des sinistrés,
Considérant que cette question est d'une importance primordiale,
Demande aux pouvoirs publics:
1° - D'accélérer les travaux de construction de maisons provisoires, afin que

Fondation Jean-Jaurès

tous les sinistrés soient logés avant l'hiver;
2° - Que les lois arbitraires, émanant de l'administration de Vichy, qui réglementent encore actuellement la reconstruction soient abrogées dans les plus brefs délais;
3° - Qu'une loi s'inspirant de la législative républicaine, notamment de la loi du 17 avril 1919, basée sur les principes de la « réparation intégrale » et de la « solidarité nationale » soit votée dès qu'il aura été procédé à des élections générales;
4° - Que cette législation soit étendue aux victimes des spoliations résultant de lois ou d'actes d'exception, au cours de l'occupation. »
La Conférence nationale m'a prié de porter à la connaissance du Congrès que, en ce qui concerne les élections cantonales, une brochure va être éditée par le Parti. Elle sera à l'usage des candidats. Elle comportera une partie de propagande, notamment un programme financier. Ceux qui désireront recevoir cette brochure sont priés de la demander au Comité de la fédération, 50 rue de Rivoli.
J'espère, camarades, que le Congrès se félicitera que les liens qui étaient rompus entre les élus municipaux, le Comité directeur et le Parti soient rétablis, par la constitution de la fédération nationale. Il est évident que les questions municipales ont à l'heure présente une importance capitale. Le succès des travaillistes en Angleterre vient certainement de leur action pendant la guerre et du désintéressement admirable qu'ils ont montré, en travaillant à côté de leurs dirigeants conservateurs; mais, il vient aussi de leurs méthodes administratives, appliquées avant les hostilités dans les municipalités qu'ils avaient conquises en grand nombre.
Nous travaillerons, à la fédération nationale, pour que le Parti reprenne en mains les revendications municipales, notamment pour qu'il demande le rétablissement des libertés communales aujourd'hui dangereusement compromises et même parfois complètement supprimées.
C'est dans cet esprit que je vous demande d'abord de voter la résolution que je vous ai présentée, ensuite de vous féliciter de la reconstitution des liens entre les élus et le Parti lui-même.
(Applaudissements)

Le président - Il n'y a pas d'opposition à l'adoption de la résolution présentée par Hirsch? Elle est adoptée.

Les cas des parlementaires suspendus

Le président - Je donne la parole au rapporteur, notre camarade Martet.

Martet (Dordogne), rapporteur

Camarades, le Congrès de novembre, précédant à l'épuration du Parti, avait prononcé contre un certain nombre de parlementaires qui avaient voté pour Vichy ou s'étaient abstenus, une peine de suspension. Mais, étant donné le rôle

efficace que certains d'entre eux avaient joué dans la résistance, cette suspension avait été limitée à la durée d'une législature.
La Commission que vous avez désignée au début de ce Congrès a procédé à un nouvel examen du cas de ces parlementaires, sur la demande de leurs fédérations respectives. Elle a considéré que, si elle pouvait faire preuve d'indulgence à l'égard des parlementaires qui se sont soumis aux décisions du Congrès de novembre, elle devait, par contre, aggraver les sanctions contre ceux qui avaient sollicité un mandat municipal.
(Applaudissements)
Voici les décisions qu'elle soumet à votre ratification:
D'abord, pour un certain nombre de camarades, la Commission propose l'amnistie, dans les conditions suivantes.
Max Hymans, de l'Indre, s'est soumis volontairement à la décision qui avait été prise par le Congrès de novembre. Il a été l'objet de sollicitations de la part du Comité de libération de sa circonscription, mais a fait preuve de discipline et n'a pas cédé à ces sollicitations.
La Commission vous demande de le réintégrer.
Il en est de même de Sibué, de la Haute-Savoie. Ce camarade qui a joué un rôle actif dans la résistance, s'est soumis à la décision du Congrès; en s'abstenant de faire acte de candidature.
La Commission vous demander de rapporter la décision qui l'a frappé.
Même proposition, en faveur de Saint-Venant, de la fédération du Nord. Je tiens à signaler que la section lilloise s'est prononcée à l'unanimité en faveur de cette mesure. Pour qui connait la rigueur de cette section, c'est là un certificat qui se passe de commentaires.
Il en est de même pour notre camarade Blanchet, de la Creuse.
Pour ces quatre camarades, la Commission vous propose de rapporter les décisions prises par le Congrès de novembre.
Il en est autrement pour ceux qui ne se sont pas conformés aux décisions du Congrès.
Riffaterre a été candidat. Il déclare que c'est à son insu, qu'il a été porté sur la liste par la section de Bourganeuf, alors qu'il était à Paris et qu'il a ignoré la décision prise par sa section. Nous vous proposons le maintien de la sanction, mais sans aggravation.
En ce qui concerne Arbeltier, de la Seine-et-Marne, il a été désigné, au lendemain de la libération, par les groupes de la résistance. Aux élections municipales, il a été à nouveau candidat sur la liste commune qui comprenait Socialistes, Communistes et mouvements de résistance. Il a été élu à une grosse majorité.
La Commission ne s'est pas arrêtée à ce fait. Elle a dit: Il n'a pas accepté la décision du Congrès; nous proposons que la sanction soit aggravée et qu'il soit suspendu pour deux législatures, mais qu'il conserve son mandat.
En ce qui concerne Lamblin, il a cédé aux sollicitations qui lui ont été faites et a été candidat aux élections municipales. Pour lui aussi, nous proposons la même sanction: il conservera son mandat municipal, mais sera suspendu pour deux

Collection Jaurès

législatures au lieu d'une.
J'en arrive au cas de Lussy. Lussy a été candidat aux élections? Nous vous proposons sa suspension pour trois législatures. Il n'a pas été, comme ses camarades, l'objet de sollicitations; ceux qui sont venus informer la Commission n'ont pas indiqué que les choses se seraient passées pour lui, comme pour les autres camarades dont je viens de parler.
(Bruit)
Lussy avait bénéficié, en novembre, de l'indulgence du Congrès.
(Bruit. Mouvement divers)
Il ne s'agit pas, camarades, de négliger ce qui s'est passé en novembre. Je dis que Lussy avait bénéficié de l'indulgence du Congrès et qu'il n'en est que plus coupable. C'est pour cela que la Commission vous propose la suspension de ce camarade pour trois législatures.
(Bruit. Protestations)
J'ai transmis au Congrès les propositions de la Commission. J'ai rempli la mission qui m'avait été confiée;
(Applaudissements)

Le président - Je crois qu'il est possible de proposer au Congrès de se prononcer sur les propositions de la Commission.
Je mets aux voix l'amnistie pour les camarades Max Hymans, Sibué, Saint-Venant et Blanchet.
Il n'y a pas d'opposition?.. Adopté.
(Applaudissements)
Passons aux autres propositions de la Commission, quelqu'un demande-t-il la parole sur le cas Riffaterre?

Un délégué (Basses-Pyrénées) - Je demande la parole sur le cas Riffaterre.

Le président - Je donne la parole sur le cas Riffaterre.

Amédée Thalamas (Seine-et-Oise) - Je considère qu'il est inadmissible que des camarades frappés de sanctions soient indisciplinés au point que nous ayons aujourd'hui à examiner leur cas. Il me semble que l'élu qui se montre indiscipliné doit être automatiquement exclu.
(Applaudissements)
En ce qui concerne Riffaterre, je considère que ce n'est pas une aggravation de sanction qui s'impose, mais l'exclusion pure et simple.
(Applaudissements. Mouvements divers)

André Parpais - Les camarades indisciplinés ne sont pas seuls coupables; la culpabilité s'étend à leur section et même à leur fédération.
(Applaudissements)
Quand on exige la discipline d'un élu, on ne peut pas admettre que sa fédération soit complice de son indiscipline. Peut-être devrions-nous réviser nos statuts et

Fondation Jean-Jaurès

introduire un article indiquant que les secrétaires fédéraux ou les secrétaires de section engageront leur responsabilité lorsque les décisions du Congrès ne seront pas exécutées.
(Applaudissements)

Le président - Il me semble que le cas de Riffaterre est liquidé et que les conclusions de la Commission en ce qui le concerne sont approuvées.
(Protestations. Cris: Aux voix!)

Martet, rapporteur - Sur le cas Riffaterre, il faudrait s'expliquer clairement. Il était à Paris, des camarades en ont porté témoignage. La section de Bourganeuf l'a inclus dans la liste, sans qu'il le sache; il n'a pas pu désavouer ses camarades. La section de Bourganeuf a été blâmée par le Congrès fédéral et par la fédération.
Je reviens ici aux déclarations de Parpais qui voudrait frapper de sanctions les secrétaires qui ne se soumettent pas aux décisions du Congrès. C'est une autre question. Ce que nous examinons, c'est le cas personnel de Riffaterre; la Commission vous propose le maintien des sanctions, sans aggravation.

Le président - La parole est au Secrétaire général du Parti.

Daniel Mayer

Ce n'est pas parce que je suis Secrétaire général que je prends la parole avant notre camarade des Basses-Pyrénées, mais parce que je l'avais demandée avant lui.
Je supplie le Congrès de considérer que je ne suis pas suspect d'indulgence pour les parlementaires ayant voté Vichy ou s'étant abstenus. Ce que je veux lui demander, c'est de rendre une justice équitable et non distributive; c'est aussi d'être logique avec lui-même.
Dans sa première séance, le Congrès a adopté une résolution dont je vais rappeler les termes:
« Le Congrès ratifie les exclusions de parlementaires prononcées par le Congrès de novembre »
Cela a été voté par 9 700 mandats contre 301. Le Congrès s'est réjouit de cette presque unanimité. Ensuite, toujours sur ma proposition, il a adopté une deuxième partie par 6 300 mandats contre 3 700; en voici le texte:
« Le Congrès décide la nomination d'une Commission chargée d'étudier, en vue d'une amnistie possible, les cas individuels des parlementaires réintégrés par le Congrès de novembre et frappés d'une suspension de mandat. »
La Commission s'est réunie. Elle a demandé d'amnistier quatre des parlementaires qui avaient été frappés et vous venez de ratifier cette proposition, en ce qui concerne les citoyens Max Hymans, Sibué, Saint-Venant et Blanchet.
Vous me permettrez de dire que la Commission a outrepassé son mandat en proposant des aggravations de sanctions, puisque le but de sa réunion était l'amnistie accordée à quelques-uns. Le Congrès, dans sa sagesse et surtout dans

Fondation Jean Jaurès

sa justice, doit renvoyer à la Commission nationale des conflits les cas des autres parlementaires, si elle trouve quelque chose à redire sur leur compte, mais ce n'est pas dans une séance de Congrès que la justice se distribue.
Je propose donc au Congrès de rester sur le vote qu'il a émis en faveur des quatre qui viennent d'être amnistiés, et pour le reste de renvoyer non au Comité directeur, rassurez-vous, mais à la Commission nationale des conflits.

Un délégué (Basses-Pyrénées)

Je suis de ceux qui peuvent parler en toute liberté, en ce sens que cette discussion ne concerne aucun camarade de ma fédération; en particulier, nous n'avons aucune hostilité à l'égard de Riffaterre que je ne connais que de nom, ni à l'égard de Lussy. Je crois donc pouvoir parler en toute sérénité.
Camarades, nous avons pris une décision en novembre dernier. Nous ne pouvons pas, de Congrès en Congrès, revenir sur des décisions que nous avons prises: notre camarade Daniel Mayer l'a dit beaucoup mieux que je ne saurais le faire.
Il a bien fallu, et nous l'avons accepté, que l'on reconsidère les cas des camarades qui étaient simplement suspendus de leur mandat législatif pour une période n'excédant pas quatre années; nous y avons consenti car, dans notre cœur naïf, nous avons cru qu'il n'y avait pas, parmi les camarades réintégrés, des cas d'indiscipline nouveaux. Au surplus, je vous avoue que je suis surpris d'entendre dire par exemple que Riffaterre a été mis sur une liste contre sa volonté; du moment qu'il n'a pas démissionné, il a été consentant.

Un délégué - Il n'est pas entré à la mairie.

Le même délégué (Basses-Pyrénées) - Alors, il ne pouvait pas manifester sa volonté en démissionnant.
Mais les autres ont bien violé délibérément l'interdiction qui leur avait été infligée. Ils ont, à mon avis, mérité l'exclusion et je demande qu'elle leur soit appliquée.
(Mouvements divers)

Le président - L'intervention de notre camarade prouve qu'il est impossible de statuer immédiatement, dans un Congrès nombreux qui ne pourrait pas se prononcer en toute connaissance de cause.
Je vous propose donc de voter sur la proposition de Daniel Mayer et de renvoyer devant la Commission nationale des conflits.

Plusieurs délégués - Aux voix! Par mandats!

Le président - Je donne la parole à Martet, rapporteur, pour quelques instants.

Martet, rapporteur - Daniel Mayer vous a dit que la Commission avait outrepassé son mandat; qu'elle étant chargée de proposer des amnisties, mais non des aggravations de sanctions.

L’amnistie ne pouvait s’appliquer à ceux qui ont fait preuve d’indiscipline; nous estimons au contraire qu’ils ont mérité une aggravation des sanctions, et c’est pourquoi je vous demande de suivre votre Commission et de ne pas vous rallier à la proposition du Secrétaire général.

Le président - Le Congrès va voter. Le vote par mandats a été demandé.
(Protestations)
On me dit que la demande de vote par mandats est retirée.
Je mets aux voix le renvoi à la Commission nationale des conflits.
(Adopté)

La représentation des fédérations aux Congrès

Le président - La parole est à notre camarade Verdier, rapporteur.

Robert Verdier (rapporteur)

Il s’agit d’une proposition de réglementation provisoire, relative à la représentation des fédérations dans les Congrès.
Vous avez certainement remarqué que le nombre des délégués présents à ce Congrès national est plus élevé qu’il ne l’a jamais été. C’est là une conséquence naturelle des progrès réalisés par le Parti dans son recrutement. Nous espérons que ce mouvement ascensionnel continuera, ce qui pourrait avoir pour conséquence de réunir des Congrès comprenant un nombre excessif de délégués. Bien entendu, il ne s’agit pas de changer la proportion de la représentation des fédérations; il s’agit seulement d’adopter de nouvelles bases pour les délégations.
On aurait pu introduire cela dans le projet des statuts que vous avez renvoyé à une Assemblée nationale avec mandat de le mettre au point. Mais il nous a fallu envisager le cas où nous serions obligés de convoquer d’ici là un Congrès national extraordinaire, et c’est la raison pour laquelle la Commission vous propose d’adopter la résolution suivante:
« Par suite de l’accroissement des effectifs du Parti et afin de conserver au Congrès national les conditions nécessaires à la bonne marche de ses travaux, le Comité directeur est autorisé, jusqu’à la révision des statuts, à modifier la base de représentation des fédérations au Congrès nationaux, prévue à l’article 22 du règlement du Parti. »
Il s’agit simplement de donner au Comité directeur la possibilité de décider à remplacer la règle: un mandat par 25 adhérents, par la règle: un mandat par 50 adhérents, par exemple.

Le président - Camarades, il faut espérer, dans l’intérêt du Parti, que nous aurons, a chaque Congrès, autant de délégués qu’à celui-ci, même après modification de la règle de représentation.
(Applaudissements)
Je mets aux voix la résolution proposée par la Commission.

Fondation Jean-Jaurès

(Adopté)

Statuts. Règlement provisoire

Le président - La parole est à Verdier.

Robert Verdier, secrétaire général adjoint - Camarades, il s'agit d'une proposition qui découle elle aussi de la situation extraordinaire où nous nous trouvons. Nous n'avons pas pu, à ce Congrès, adopter les nouveaux statuts. Il s'agit donc d'adopter un règlement provisoire.
Vous savez que le budget du Parti était contrôlé par le Conseil national. Si nous nous en tenons aux termes de la résolution qui a été adoptée il y a deux ou trois jours, le Comité directeur conserve les pouvoirs qui lui avaient été donnés par le Congres de novembre. Il faut par conséquent lui donner la possibilité d'exercer en cette matière les pouvoirs qu'avait auparavant le Conseil national.
Voici la résolution qui vous est proposée :
« Le Congrès délègue ses pouvoirs au Comité directeur, pour établir et promulguer, au début de chaque année, le budget du Parti pour le nouvel exercice. »

Le président - Il n'y a pas d'opposition?
La résolution est adoptée.

Demandes de réintégration au Parti

Georges Rougeron (Allier), rapporteur

Camarades, vous aviez chargé une Commission spéciale d'examiner les demandes de réintégration au Parti qui ont été présentées par Duchanel et Robert Lazurick.
Duchanel est un ancien maire de Drancy qui a été exclu du Parti dans des conditions que beaucoup d'entre vous ont connues. La Commission s'est trouvée en présence de la demande de réintégration de Duchanel, d'un avis de sa section indiquant qu'elle pouvait prendre position et d'une décision de la fédération de la Seine s'opposant à sa réintégration.
Dans ces conditions, la Commission a été unanime à adopter les conclusions suivantes qu'elle soumet à votre appréciation:
« Duchanel ayant fait l'objet d'une exclusion régulière avant la guerre, ne peut être réintégré dans le Parti que par décision du Congrès national, sur demande de sa section et non de sa fédération d'origine.
Le Secrétaire de la fédération de la Seine ayant déclaré que celle-ci s'opposait à l'admission de Duchanel, la Commission propose au Congrès de s'en tenir à la situation existante et est d'avis que la décision d'exclusion de Duchanel soit maintenue. »

Le président - Il n'y a pas d'opposition? Le citoyen Duchanel demeure exclu du

Fondation Jean Jaurès

Parti.

Georges Rougeron - En ce qui concerne Lazurick, une décision de la Commission nationale des conflits, prise à la majorité, avait admis sa réintégration dans le Parti. Mais, par la suite, le Comité directeur, saisi de cette décision a décidé de suspendre l'effet de la mesure proposée par la Commission des conflits.
Le citoyen Lazurick se trouvait donc encore hors du Parti.
La Commission a eu le souci d'être éclairée; aucun élément positif ne lui ayant été apporté permettant de prendre une décision en connaissance de cause, elle a entendu notre camarade Just Evrard qui a précisé les raisons de la position prise par le Comité directeur, puis elle a entendu le citoyen Lazurick lui-même contradictoirement arec Just Evrard et le secrétaire de la fédération du Cher.
La Commission a pensé qu'elle n'était pas suffisamment éclairée et qu'il y avait lieu de renvoyer le cas Lazurick devant la Commission nationale des conflits pour nouvel examen. Elle a estimé que ce nouvel examen devrait être le dernier et que la décision de la Commission nationale des conflits devrait avoir un caractère définitif.
Voici la motion que la Commission propose au Congrès d'adopter:
« Considérant que Lazurick avait fait l'objet d'une sentence de réintégration prononcée par la Commission nationale des conflits.
Considérant que le Comité directeur a décidé de suspendre l'exécution de cette sentence à raison d'accusations nouvelles portées contre Lazurick…
… que le dossier est insuffisant; que les témoignages invoqués ne peuvent être produits actuellement,
Propose que l'affaire Lazurick soit renvoyée en l'état, dans son ensemble, devant la Commission nationale des conflits qui statuera souverainement et en dernier ressort. »
Ces conclusions ayant été adoptées à l'unanimité par votre Commission, je propose au Congrès de s'y rallier, dans le même souci qui l'a guidée elle-même dans ses travaux.

Germinal (Dordogne) (Jean Worms)

Camarades, je suis quelque peu surpris des décisions qui viennent d'être prises, les unes après les autres. Nous sommes en ce moment dans un nouveau maquis, celui de la procédure. Je comprends mal les décisions que vous avez adoptées tout à l'heure en ce qui concerne l'amnistie ou l'aggravation des peines. Notre Comité directeur a pris une position désavouant une Commission que nous avions nommée nous-mêmes et qui apporterait des propositions mûrement réfléchies. Un deuxième cas se présente, le cas Lazurick qui a été soumis à la juridiction normale de notre Parti, la Commission nationale des conflits. Cette Commission était autrefois souveraine et, lorsqu'elle avait rendu une sentence, celle-ci était exécutoire. Mais voici que le Comité directeur a suspendu l'exécution de la décision de la Commission des conflits, en ce qui concerne le cas Lazurick. Qu'est-ce que cela signifie? Est-ce que la Commission nationale

va être constamment désavouée par le Comité directeur? Que serait alors la démocratie, dans notre Parti?
Je vous demande, camarades, de bien réfléchir. Nous nous apercevrons que, depuis quelque temps, on juge chez nous bien plus par la tête que par le bas. Je voudrais que le bas eut aussi son mot à dire et il faudrait qu'à l'avenir, dans nos Congrès, ne passe pas comme devant un écran de cinéma de qui engage l'avenir de notre Parti. J'ai l'impression que nous ne voyons pas très bien où nous allons.
Je m'élève par conséquent contre la position qu'a prise le Comité directeur à deux reprises différentes: tout à l'heure en désavouant la Commission nationale des conflits; maintenant en désavouant la commission spéciale.
(Applaudissements. Mouvements divers)

Georges Rougeron

J'admire les camarades qui prennent la parole sur des questions dont-ils disent eux-mêmes qu'ils ne les connaissent pas.
Je réponds à Germinal que nous ne sommes pas dans le maquis de la procédure. La Commission sociale chargée de l'affaire Lazurick a voulu voir tous les éléments du dossier. Elle a pensé que le dossier était incomplet et qu'elle ne pouvait par conséquent pas prendre de décision en connaissance de cause. C'est dans ces conditions qu'elle propose le renvoi à la Commission nationale des conflits.
Quant à la proposition du Comité directeur, dont je ne fais pas partie, elle n'a pas le caractère que lui prête le camarade Germinal, puisque aussi bien le Congrès national de novembre a chargé le Comité directeur des pouvoirs du Conseil national, et que c'est ainsi que le Comité directeur a rejeté la réintégration de Lazurick. Il n'y a donc eu aucune espèce d'abus de pouvoir du Comité directeur.
Ce qui est incontestable, c'est que, pendant des années, la Commission nationale a prononcé la réintégration de Lazurick et que le Comité directeur a rejeté cette réintégration. C'est pourquoi nous pensons que la question doit être réglée une fois pour toutes et nous avons décidé de vous proposer le renvoi du cas Lazurick devant la Commission nationale des conflits, pour décision définitive.

Roger Veillard - Camarades, on vous a rappelé que les pouvoirs actuels du Comité directeur sont ceux du Conseil national, d'après les décisions du Congrès de novembre dernier. En d'autres termes, le Comité directeur est actuellement compétent sur les attributions du Conseil national, en matière disciplinaire.
Mais, quelles sont les attributions du Conseil national en matière disciplinaire? Simplement celles-ci: sur proposition d'exclusion de la Commission des conflits, le Conseil national peut se prononcer en dernier ressort.
En la circonstance, la Commission concluait à la réintégration. Alors qu'il n'avait pas le droit d'appel, le Comité directeur a interjeté appel.
J'entends que, sur ce point précis de procédure, au sein de notre Parti, le Comité directeur puisse faire usage de ses pouvoirs.

Fondation Jean-Jaurès

Georges Rougeron - Il faut préciser que, dans le cas Lazurick, c'est l'intervention de faits nouveaux qui a déterminé la position du Comité directeur Le Comité n'a pas remis en question la décision de la Commission nationale des conflits. Il a tenu compte de l'élément nouveau produit par un de ses membres. C'est dans ces conditions qu'il a pris la décision que vous connaissez. Il n'y a pas eu abus de pouvoir du Comité directeur.

Le président - On vous propose de renvoyer le cas Lazurick à la Commission nationale des conflits, étant entendu que la décision de cette Commission sera définitive.
Je mets cette proposition aux voix.
(Adopté)

L'unité

Jules Moch (rapporteur)

Camarades, le sujet mérite quelques brèves explications, avant la lecture du projet de résolution qui est lui-même assez court.
Je voudrais vous rappeler tout d'abord que le rapporteur désigné sur cette question en août 1945 par la Commission des résolutions est le même qui avait rapporté devant le Congrès des cadres, en novembre 1944, et je puis vous assurer que son sentiment n'a pas changé. Je ne pense pas non plus que le Parti ait changé, lorsque je reprends le texte adopté en 1944, dans lequel il renouvelait solennellement au Parti Communiste français, avec sa loyauté et sa traditionnelle bonne foi, l'offre d'unité déjà faite dans la lutte clandestine.
Mais, le Parti a dû constater que les difficultés qui subsistent sont plus d'ordre psychologique que d'ordre réglementaire et qu'il faut avant tout consolider la confiance mutuelle parce que rien ne servirait de s'accorder sur des textes, s'ils ne répondaient pas à une volonté profonde et commune.
La Commission des résolutions a poursuivi, cette nuit, une discussion approfondie. Il est très vite apparu que ni les partisans d'une unité organique immédiate ni les adversaires de toute unité ne représentaient un élément important de la Commission; mais, bien au contraire, qu'une quasi-unanimité, que l'espoir même d'une unanimité pouvait se réaliser autour d'un texte précis, et que chacun avait la volonté de réaliser cette unanimité.
Une sous-commission a donc été nommée pour étudier un texte que j'avais déposé pour servir de base de discussion, sous-commission de cinq membres, nos amis Coca, Fouret, Grumbach, Mollet et moi-même.
Cette sous-commission a travaillé de minuit à quatre heures, dans des conditions de sérieux, de cordialité et d'amitié que je tiens à souligner devant le Congrès et dont je puis dire qu'ils ont abouti à ce résultat étonnant que, lorsque nous sommes revenus devant la Commission des résolutions, nous étions persuadés n'avoir pas été absents plus d'une heure ou une heure et demie, alors que notre sous-commission, je le répète, avait travaillé de minuit à quatre heures.

Fondation Jean-Jaurès

La méthode que nous avons suivie a été la suivante: isoler, séparer, définir nettement les idées de chacun de nous, les confronter, en dégager les éléments dissemblables, avec la volonté fraternelle et ardente d'arriver à l'unanimité sur un sujet important pour le Parti et où l'unanimité de votre décision aurait, vis-à-vis du monde extérieur, une importance toute particulière.
Nous avons réussi. A la sous-commission des cinq, ce que je vais vous lire a été adopté unanimement et je ne suis pas capable maintenant de dire quelle fraction de ce texte émane de celui de nos camarades qui représentait l'esprit, disons sans vouloir faire de personnalité, de la fédération du Nord, et quelle autre partie représentait la pensée de celui qui était le plus passionnément attaché à l'unité.
A la Commission des résolutions, en séance plénière, le texte a recueilli 39 voix contre 2 et une abstention. Et encore, les deux Camarades qui ont voté contre nous ont-ils indiqué qu'ils étaient tenus par ce mandat impératif dont la pratique a fait sa réapparition dans certaines fédérations, et l'un d'eux au moins (que je ne nommerai pas, pour ne pas le compromettre aux yeux de sa fédération) semblait d'accord dans ses grandes lignes et même dans son ensemble avec le texte qui était proposé.
De ce vote de 39 voix contre 2, je voudrais tirer une première conclusion.
Avant ce débat, notre Secrétaire général me disait qu'il avait reçu la visite d'un journaliste anglais, représentant un organe important de la presse britannique, qui lui demandait: « Y a-t-il des risques pour l'unité du Parti Socialiste, dans cette question de l'unité avec le Parti Communiste? » - Déjà, votre Commission des résolutions a répondu, et je puis dire qu'elle a répondu à l'unanimité, car aucun des deux opposants à ce texte n'a envisagé un seul instant la position à laquelle il vient d'être fait allusion.
(Applaudissements)
C'est donc un grand Parti dont l'unité est sans doute plus solidement scellée que jamais qui se propose de répondre solennellement au Parti Communiste, en une matière qui intéresse au plus haut point la politique intérieure française et même la politique internationale.
Les idées de la motion sont les suivantes:
1° - Cette affirmation que le Parti veut l'unité;
2° - Cette autre affirmation que des conditions préalables doivent être remplies, un climat nécessaire réalisé.
D'où un premier travail d'analyse: énumérer ces conditions, définir ce climat, faire comprendre nettement pourquoi, au bout de huit mois, l'Unité totale n'a pas encore été réalisée, constater ensuite qu'elle ne l'est pas; enfin, ceux qui sont le plus portés à chercher des griefs chez nos amis Communistes ont spontanément et très volontiers renoncé à dégager les manquements à ce climat, qui eussent sans doute armé nos militants, si nous les avions énoncés - et cela nous était facile - mais qui eussent contribué à donner à notre texte un caractère de polémique que nous n'avons pas voulu qu'il ait.
(Applaudissements)
3° - Enfin, proposer les solutions pratiques qui marqueront, si elles sont acceptées de l'autre côté, un pas en avant sur la voie de l'unité du prolétariat.

Fondation Jean Jaurès

Ceci dit, m'excusant de ces trop longues explications, je vous lis la motion adoptée dans les conditions que j'ai dites:
« Le Congrès renouvelle sa volonté de réaliser l'unité de la classe ouvrière, volonté affirmée par le Parti Socialiste dans la clandestinité, à Alger et à son Congrès de novembre 1944. Il est plus que jamais décidé à tout mettre en œuvre pour reconstituer cette unité.
Mais l'unité complète et durable - la seule qui serve la cause du Socialisme - ne résulte pas uniquement de textes: elle exige aussi la loyauté et la confiance mutuelles.

Les conditions d'un climat d'unité

En conséquence, avant l'unification, les deux partis devront observer respectivement la ligne de conduite suivante, qui restera celle du Parti réunifié:
1° - Exposer franchement la doctrine sans jamais la masquer sous des attitudes de circonstance ou la compromettre dans des alliances avec les adversaires du monde du travail; s'interdire d'utiliser aucun moyen qui dégrade l'esprit humain ou de professer que la fin justifie les moyens, mais tracer toujours au pays une voie droite sans équivoque ni démagogie;
2° - Respecter dans le Parti les règles de la démocratie intégrale et défendre la démocratie dans la nation et dans le monde; donc, lutter pour donner aux citoyens toutes les libertés individuelles et une souveraineté complète, comportant le suffrage universel direct et secret; dans l'ordre international, œuvrer pour l'égalité des droits entre toutes les nations, chacune, grande ou petite, faisant l'abandon partiel de souveraineté indispensable au fonctionnement de la sécurité collective;
3° - Se consacrer au service exclusif du monde du travail, dont la liberté exige celle de la nation; donc n'être ni lié à un gouvernement étranger, ni même influencé par lui et conserver sa pleine liberté de critique et de jugement.
Le Parti Socialiste constate que ces conditions sont, pour l'instant, loin d'être réalisées du côté du Parti Communiste.

L'unité internationale

En outre, la victoire triomphale du Parti Socialiste aux élections britanniques, les progrès constants des autres partis Socialistes dans le monde, placent au premier plan la question de l'unité internationale des travailleurs, sans laquelle toute unité à l'échelle nationale resterait fragile.
Sans sous-estimer ces difficultés, le Parti Socialiste est décidé, en ce qui le concerne, à établir au plus vite le climat nécessaire à l'unité totale. Il souhaite ardemment que le Parti Communiste s'inspire d'une semblable volonté.
En attendant cette heure, et pour la rapprocher, le Parti Socialiste décide de maintenir et de resserrer l'unité d'action qui s'impose à la fois pour aboutir à l'unité organique et pour édifier une république plus conforme à l'idéal Socialiste.

Les décisions pratiques du Congrès

Fondation Jean Jaurès

Le Congrès décide en conséquence que:
1° - Il n'est possible de retenir comme une base utile d'unification ni le projet de charte publié par le Parti Communiste ni les propositions de quasi-fusion mises en avant par lui à son Congrès de juin;
2° - Le Comité d'entente se réunira sans délai pour assurer, durant la période électorale prochaine, une unité d'action analogue à celle de 1936, chaque parti défendant clairement son programme et s'engageant, s'il y a lieu, à se désister pour l'autre au deuxième tour des élections cantonales ainsi qu'à tout mettre en œuvre pour faire triompher les réformes de structure définies dans le manifeste commun du 2 mars 1945;
3° - Aussitôt les élections terminées, le Comité d'entente reprendra les pourparlers en vue de réaliser l'unité organique, pourparlers qui ont été provisoirement suspendus, sans toutefois avoir jamais été rompus.
Chaque délégation signalera à l'autre tous faits ou attitudes de nature à nuire à cette réalisation afin que l'un ou l'autre Parti puisse rectifier sa position et préparer un état de fait rendant l'unité possible.
Des Congrès nationaux des deux partis examineront simultanément et séparément les résultats atteints durant cette période et décideront si les conditions préalables sont de part et d'autre considérées comme remplies et si, en conséquence, un Congrès commun peut-être convoqué;
4° - Durant cette même période, l'unité d'action sera maintenue sur les bases fixées par le Comité d'entente le 19 décembre 1944, étant rappelé qu'il n'existera de Comité d'entente qu'à l'échelon national, mais que des délégations communes pourront, pour des motifs strictement limités, se réunir sur le plan fédéral ou local, sans jamais avoir de caractère permanent. »

Marzorati (Sarthe) - Je demande la parole.

Le président - Je demande au Congrès de ne pas rouvrir un débat qui a été sérieusement mené d'abord devant le Congrès, ensuite à la Commission des résolutions.
Je donne cependant la parole au camarade Marzorati, à la condition qu'il se contente de dire quel est son sentiment sur le texte de la Commission.

Marzorati (Sarthe)

La motion que je vais proposer au Congrès, au nom des fédérations de la Sarthe et de la Haute-Savoie, a été déposée sur le bureau de la Commission des résolutions. Je n'ai pas l'intention de rouvrir le débat sur l'Unité. Mais je parle au nom de deux fédérations qui ont été unanimes pour souhaiter l'unité, deux fédérations qui sont persuadées que, si nous ne réalisons pas l'unité dans le plus bref délai nous risquons de la refaire une fois encore dans les camps de concentration.
(Applaudissements. Mouvements divers)
Voici la motion que je soumets au Congrès, au nom des fédérations de la Sarthe

Coll. Fondation Jean Jaurès

et de la Haute-Savoie;
« Les Socialistes de la Sarthe et la Haute-Savoie,
Conscients des échecs où les divisions ouvrières nous ont conduits pendant l'entre deux guerres;
Persuadés que la réalisation des réformes de structure, impatiemment attendues par tous les éléments sains de la nation, ne sortira que d'un effort commun et d'une bataille commune contre les trusts;
Considérant comme toujours valable la motion votée en novembre 1944,
Se déclarant partisans résolus de l'unité organique avec les Communistes, unité loyale, complète, solidement appuyée sur une charte et sur des garanties écrites qui éviteront dans le futur toute scission nouvelle.
En conséquence, ils estiment que le Congrès national devra prendre en considération les avances Communistes et donner au nouveau Comité directeur mandat de reprendre les pourparlers interrompus, en vue de la formation rapide, si possible avant les élections législatives, d'un grand Parti du Travail, à base démocratique à tous les échelons et indépendant de tous gouvernements étrangers ou français, …
Au cas où une unité organique durable ne pourrait être matériellement réalisée avant les élections, ils demandent que le Parti Socialiste prenne également en considération les sept propositions d'Unité du Parti Communiste, en particulier celles relatives à l'Unité de structure, afin que le monde du travail ne se présente pas en ordre dispersé, à la première consultation électorale décisive pour l'avenir du pays. »

Le président - Le camarade Foulon a également demandé la parole. Après lui, la clôture.
(Marques unanimes d'approbation)

Foulon (Ille-et-Vilaine)

Camarades, je ne veux pas rouvrir le débat ou pour combattre la motion que nous a lue le camarade Jules Moch. Je viens au contraire lui apporter, au nom de la fédération d'Ille-et-Vilaine et de plusieurs autres fédérations unitaires avec lesquelles j'ai eu des contacts, notre complète adhésion.
Mais, nous voudrions expliquer au Congrès le sens de notre vote. Nous entendons montrer à la fois au Parti Socialiste et au Parti Communiste que nous voulons fermement l'unité. C'est le vœu unanime de la classe ouvrière et c'est le sens que nous donnons à notre vote.
Il est impossible de nier que tous les camarades Socialistes et tous les camarades Communistes désirent l'unité, qu'ils la désirent unanimement et du fond du cœur, l'unité organique comme l'unité d'action.
Voilà le sens de la deuxième partie de la motion.
Je sais bien que, d'un côté comme de l'autre, on aurait pu - et cela s'est produit à la sous-commission - faire des remarques et des reproches. Mais aujourd'hui, ces remarques doivent s'effacer. Il y a des choses que nous n'aurions peut-être pas dites, si nous avions été chargés de rédiger la motion; d'un autre côté, dans

certaines fractions de notre grande organisation, certains ne seraient pas allés aussi loin. De chaque côté du Parti, des concessions ont été faites, qui sont sorties de notre désir commun d'unité. Toutefois, ce n'est pas seulement l'unité Socialiste que nous voulons; c'est l'unité socialo-Communiste, en vue de l'unité d'action contre l'ennemi commun, le capitalisme.
Voilà les raisons de notre vote. Je les soumets à nos camarades des fédérations unitaires que je prie de reconsidérer la question et de nous rejoindre.
Ceci dit, nous apportons notre adhésion à la motion, en vue de préparer, par une unité d'action sincère, l'unité organique, dans un grand parti du prolétariat.
(Applaudissements)

Jules Moch

Mes premiers mots seront pour remercier notre ami Foulon de la déclaration qu'il vient de faire ici et qui renouvelle, avec la même loyauté et la même précision, celle qu'il a faite cette nuit à la Commission des résolutions.
(Applaudissements)
Je voudrais dire aussi que, lorsqu'il apporte son adhésion loyale en disant qu'il veut fermement l'unité, il est d'accord avec tous ceux qui ont voté cette motion. Car cette motion, j'en donne l'assurance, bien qu'elle soit une synthèse, n'est pas ce qu'on est convenu d'appeler un nègre blanc. C'est une motion à la fois précise et pratique, - du moins nous voulons qu'elle soit telle.
M'adressant à notre camarade Marzorati, je me permets d'insister auprès de lui pour qu'il modèle son attitude sur celle de Foulon, et je voudrais lui dire pourquoi.
D'abord, parce que, si j'en avais le temps, je reprendrais sa motion, je rapprocherais, comme nous l'avons fait cette nuit, les idées de sa motion des idées de la nôtre; je montrerais que, lorsqu'il réclame l'unité, il demande une unité complète et loyale, il ajoute même des garanties écrites; il demande l'indépendance à l'égard des gouvernements, - et tout cela se retrouve dans la nôtre.
L'unité de structure, c'est une autre question. Nous en parlerons à propos de la tactique électorale. Le sujet de l'unité du monde du travail est un sujet plus permanent et plus net que celui de l'unité de structure.
(Applaudissements)
Et puis, il y a un dernier argument que je voudrais lui donner. S'il maintenant sa motion, bien qu'elle n'ait pas été discutée sous cette forme à la Commission des résolutions, d'abord, ce serait un peu moins d'autorité pour la motion qui aurait la majorité et qui, si j'en crois les applaudissements du Congrès, sera sans doute celle de la Commission; mais surtout, cela donnerait à la motion de la majorité un sens qu'elle ne doit pas avoir, qu'il ne faut pas qu'elle ait.
(Applaudissements)
Si vous maintenez votre motion, mon cher Marzorati, si vous faites voter pour l'une ou pour l'autre, la minorité que vous obtiendrez pourra apparaître à l'extérieur comme la seule fraction du Congrès qui veuille l'unité, ce qui n'est pas le cas; et l'autre motion prendra une apparence anti-communiste qui n'est

dans la pensée d'aucun de nous et qu'il ne faut pas lui donner… (applaudissements)… aux yeux de ce paye qui a déjà beaucoup trop de tendance, dans certains milieux, à nouer une coalition anti-communiste dont nous nous refusons à être les animateurs et l'aile agissante.
(Nouveaux applaudissements)
Je vous conjure de ne pas insister pour la mise aux voix de votre motion; je vous demande même, allant plus loin, de prendre exemple sur Foulon, de voter avec lui une motion d'unanimité et de donner l'exemple d'un très grand Parti qui, après l'un de ses plus beaux Congrès, est massivement uni sur le problème dont certains s'imaginaient qu'il pourrait être le plus délicat pour lui, et dont il entend montrer qu'il sait le résoudre dans l'intérêt du monde du travail.
(Applaudissements prolongés)

Marzorati (Sarthe)

Camarades, la motion que nous vous proposons au nom de la fédération de la Sarthe, d'accord avec nos camarades de la Haute-Savoie, n'avait pas pour but de briser l'unité du Parti Socialiste. Nous restons et nous le disons hautement, fermement attachés à la vieille maison. La preuve en est que nous avons voté la motion à l'unanimité à notre Congrès fédéral de la Sarthe, en disant que, quelle que soit la décision du Congrès national, nous resterions au sein du Parti Socialiste.
(Applaudissements)
Pour ne pas briser l'unité du Parti Socialiste, nous sommes prêts à retirer notre motion.
(Applaudissements prolongés)
Mais, camarades, nous demandons à la Commission des résolutions et spécialement à son Rapporteur, d'insérer dans le texte qui est proposé au Congrès et qui réunira, nous l'espérons, l'unanimité des suffrages, un paragraphe permettant la constitution sur le plan local de comités d'entente ou, si vous voulez, la possibilité de réunions d'information communes entre Socialistes et Communistes.
(Bruit. Protestations. Mouvements divers)
Ceci permettrait la réalisation du climat de cette unité que la classe ouvrière attend avec impatience.
(Applaudissements et protestations)

Jules Moch

Je voudrais remercier notre camarade Marzorati de retirer sa motion. Il fait un geste auquel tout le Congrès a été sensible. Je voudrais ajouter que, lorsqu'il a commencé à dire qu'il demandait à la commission des résolutions et en particulier à son rapporteur d'ajouter un paragraphe, je pensais à part moi qu'il me mettait dans une situation extrêmement difficile, puisque je n'ai pas qualité pour modifier un texte qui a été voté à la quasi-unanimité, et qu'il n'est matériellement pas possible de réunir la commission.

Fondation Jean-Jaurès

Fort heureusement, ce qu'il nous demande d'ajouter dans le texte comporte des nuances si faibles qu'en le relisant...
(Bruit. Protestations)
Ecoutez, camarades… Marzorati demande que des confrontations de doctrine puissent s'établir sur le plan local; autrement dit, qu'il n'y ait pas uniquement de liaison au sommet, mais que l'on puisse s'entretenir de fédération à fédération, de section à section. C'est bien cela, l'esprit de ce qu'il demande.

Marzorati - Oui. Sur des problèmes doctrinaux.

Jules Moch - Doctrinaux ou autres. Je vais plus loin que lui. Je dis que notre texte permet de s'entretenir sur des problèmes doctrinaux et même sur des problèmes d'actualité, dans la mesure où la doctrine s'oppose à l'actualité.
En effet, il est dit dans la motion qu'il n'existera des comités permanents d'entente qu'à l'échelon national; mais que des délégations communes dont le nombre n'est pas limité « pourront, pour des motifs strictement limités, se réunir sur le plan fédéral ou local, sans jamais avoir de caractère permanent. »
Ainsi, le texte permet en tout cas des confrontations de points de vue; je pense qu'il est suffisamment explicite pour que Marzorati puisse l'accepter.
(Mouvements divers)

Le président - Marzorati retire sa motion. Etant donné l'importance de la question, il est nécessaire de voter par mandats.

Jules Moch - Camarades, une certaine émotion qui s'est manifestée jusqu'à la tribune a été soulevée par ce que je viens de dire. Je vais donc préciser ma pensée, pour qu'il n'y ait aucune fausse interprétation.
Comme rapporteur, je m'en tiens strictement au texte qui a été voté. Or, ce texte, je l'ai lu tout à l'heure, indique que « des délégations communes pourront, pour des motifs strictement limités, se réunir sur le plan fédéral ou local, sans jamais avoir de caractère permanent. » Je l'ai lu tout à l'heure. Je ne sais pas ce qui a pu faire penser à certains de nos amis qu'il n'y avait pas ce caractère de non permanence des délégations locales. Nous y avons tenu et je dois le dire unanimement. J'ajouterai même que nous avons à peine discuté ce point.
J'en prends à témoin notre camarade Foulon. Nous avons été d'accord, à la sous-commission, pour dire qu'au sommet il dirait y avoir un organisme permanent, mais que, à la base, les contacts devaient être limités à un objet déterminé et limités dans le temps.
Je puis dire que cela donne, dans une très large mesure, satisfaction au camarade qui parlait tout à l'heure et que par conséquent il n'y a pas lieu de modifier le texte qui est soumis au Congrès.
(Applaudissements)

Marzorati - Après les explications du camarade Jules Moch, nous nous rallions entièrement à la motion de la Commission.

Fondation Jean Jaurès

(Applaudissements)

Daniel Mayer

Camarades, je n'ai pas l'intention de faire un discours; je voudrais seulement introduire un peu de clarté dans le débat.
Lorsqu'on interprète un texte en public, devant un Congrès ou devant la presse, on risque de le faire dévier de son objet.
Je voudrais dire à ceux de nos camarades qui sont le plus fermement attachés à la réalisation de l'unité organique que discuter de la doctrine dans les sections, ce n'est pas une méthode. La doctrine, elle se discute au sommet, pour faire l'unité organique. Vous ne pouvez pas faire toute une série de petites unités organiques différentes.
(Applaudissements)
Par conséquent, c'est au nom de l'unité organique elle-même que je demande à notre camarade Marzorati et au Congrès de ne pas donner au texte lu par Jules le sens d'une autorisation de discussion doctrinale sur le plan local.
Il est bien entendu que, sur le plan local, des dérogations sont possibles, pour des objets précis et limités; mais, je le dis par loyauté pour nos camarades qui, si magnifiquement, pour l'unité du Parti et pour l'unité ouvrière, ont retiré leur texte, il n'est pas possible d'admettre, sur le plan doctrinal, des confrontations locales qui aboutiraient non à la grande unité organique, comme nous le désirons, mais à une juxtaposition d'unités partielles, faites dans uns confusion à laquelle s'ajouterait encore la confusion géographique, puisque l'unité faite dans une ville ne serait pas la même que celle qui aurait été réalisée dans une autre ville.
Je vous en prie, revenons au texte lui-même, sans aucune interprétation. Ce texte a été étudié en commission mieux qu'on ne saurait le faire en une séance de Congrès. Pas plus qu'on ne pourrait y changer un mot, on ne pourrait l'interpréter sans en altérer plus ou moins le sens.
Car un texte n'est pas fait seulement pour être voté. Il doit aussi être appliqué. Il ne faut pas que, tout au long de l'année, nous ayons avec nos camarades Communistes (qui auraient pu trouver dans « L'Humanité » ou dans « Le Front National » une interprétation différente) toute une série de conflits qui aboutirait à un résulta contraire à celui que nous cherchons et qui est la création d'un climat de loyauté fraternelle, de clarté et de compréhension mutuelle.
(Applaudissements)

Le président - Le vote par mandats a été demandé.
(Mouvements divers. Protestations)
Camarades, il s'agit d'une question importante. De plus, quand le vote par mandats est demandé, il est d'usage de le faire.
(Il est procédé aux opérations du vote par mandats)
Voici le résultat du scrutin:
Pour la motion de la Commission des résolutions: 10 112 mandats
Contre: 274

Abstentions: 212
Absents: 5
La motion est adoptée.
(Applaudissements prolongés. Cris : Vive l'Unité ! Les délégués chantent l'Internationale)

La tactique électorale

Le président - La Commission des résolutions s'étant partagée, vous allez entendre successivement trois rapporteurs. La parole est à Daniel Mayer (un des rapporteurs).

Daniel Mayer

Camarades, je voudrais vous fournir quelques mots d'explication sur la manière dont vous aurez à vous prononcer tout à l'heure. Pour cela, il faut d'abord que je vous lise le texte que je rapporte, dans sa première partie au nom de la minorité de la Commission, dans sa seconde partie au nom de la majorité de la commission.
Je vous demande d écouter avec le maximum d'attention, non pas moi mais mes deux co-rapporteurs, étant donné la complexité, d'ailleurs tout apparente de la question, ce qui vous amènera à réfléchir sur le vote que vous devrez émettre.
Voici le texte que je rapporte:
Première partie:
« Les fédérations départementales ont le devoir de faire le maximum d'efforts pour présenter des candidats dans toutes les circonscriptions. Pour le deuxième tour de scrutin, elles convieront le corps électoral à voter pour des candidats républicains, laïques et résistants les plus aptes à battre les forces de la réaction. »
Deuxième partie:
« Les fédérations présenteront soit des listes Socialistes homogènes, soit des listes communes avec les mouvements de résistance d'inspiration Socialiste qui, en se fédérant dans l'Union démocratique et Socialiste de la résistance, ont accepté les éléments essentiels du programme du Parti, le choix des candidats de la liste commune devant avoir l'agrément du Comité de liaison nationale entre les deux organisations. »
J'aurais voulu me contenter de la lecture de ces textes; mais, je suis obligé de vous expliquer à la fois le sens que nous leur donnons et aussi le rapport qu'ils ont avec ce que vous diront mes deux rapporteurs.
Philip vous présentera tout à l'heure un texte opposé à la première partie de la motion que je viens de lire, celle qui concerne les élections cantonales. D'après ce texte, il y aurait lieu, pour protester contre la priorité donnée aux élections cantonales par rapport aux élections générales, de décider l'unité des candidatures de tous les partis et mouvements qui ont accepté le programme du Conseil national de la résistance.
Je vous demande de vous prononcer contre cette proposition, pour au moins

Fondation Jean Jaurès

deux raisons.
La première est une raison matérielle et pratique. Vous pensez bien, nous en avons quelque expérience, que si vous mandatez le délégué au Conseil national de la résistance que je suis dans le sens de cette proposition, il remplira tout de suite son mandat. Mais, il n'aura pas tout de suite les réponses de tous les partis et mouvements de la résistance; il y aura peut-être quelques demandes de temps de la réflexion, quelques retards, et je n'accuserai aucun de ces partis et mouvements de répondre volontairement avec un peu de retard ou de ne pas répondre du tout. Nous en avons fait l'expérience tout récemment, en ce qui concerne le programme que nous avons propose aux partis et mouvements; il se pourrait bien que cela se passe de la même façon.
Nous serons alors dans l'obligation ou bien, dans l'hypothèse d'absence de réponse, de digression ou de réponse négative, de préparer en sous-main des candidatures, et nous donnerons l'impression d'une sorte de duplicité; ou bien, au tout dernier moment, n'ayant pas préparé de candidatures, nous recevrons une ou plusieurs réponses négatives et il nous faudra organiser très rapidement notre propagande, de sorte que nous serons encore, suivant l'expression populaire, le dindon de la farce.
Quand au texte que je vous présente, il suit la tradition du Parti qui est de se présenter partout avec son propre drapeau.
(Applaudissements)
Cela évitera les réponses diluées, contradictoires, confuses ou l'absence de réponse ou les réponses tardives des partis et des mouvements dont l'intérêt ne serait pas le même que le nôtre.
Je parle dans l'intérêt de la clarté, car ce qui nous inspire, mes camarades et moi, ce n'est pas le désir de gagner à tout prix des sièges, peut-être en perdrons-nous, mais c'est de donner au corps électoral une habitude nouvelle, celle de la clarté.
(Applaudissements)
Le deuxième argument, c'est que, pour être d'accord avec soi-même (et il me semble que Philip ne l'est pas, lui qui est partisan de la deuxième partie de mon texte, c'est-à-dire de la tactique que je vous ai proposée pour les élections générales), il ne faut pas préconiser des candidatures uniques à un scrutin qui se terminera le 30 septembre, alors que la campagne électorale durant trois semaines, le 1er octobre, c'est-à-dire dès le lendemain matin, il faudra s'en aller avec notre drapeau tout seuls à la bataille, de sorte qu'on sera tenté de dénoncer à l'occasion du nouveau scrutin les coalitions qu'on avait nouées la veille pour le scrutin précédent.
(Applaudissements)
Tout cela aurait peut-être été plus clair, si j'avais parlé après Philip, puisque tout ce que je dis n'est que préventif; je suis bien obligé de m'expliquer, ne serait-ce que pour éviter de reprendre la parole tout à l'heure.
Etant donné que Philip, Veillard et moi donnons quelque peu l'impression de vanter chacun notre marchandise, je me permettrai d'ajouter que mon texte a du moins le mérite de la clarté, mérite que ne me paraît pas avoir celui de Philip.
Voilà pour la première partie de la motion.

En ce qui concerne la seconde partie, ce n'est plus à Philip que je réponds par avance, mais à Veillard. Veillard vous proposera un texte dans lequel il envisage la possibilité de listes communes avec d'autres partis et, disons-le tout net, y compris le Parti Communiste.
Au contraire, nous nous inspirons du vote que vous avez émis avant-hier matin, par 6 000 et quelques mandats contre un peu plus de 3 000, dans lequel vous préconisez l'unité d'action avec l'Union démocratique et Socialiste de la résistance.

Un délégué - Et le vote unanime?..

Daniel Mayer - En effet, nous nous inspirons aussi du vote unanime que nous venons d'émettre (vous me forcez à revenir un peu en arrière pour ajouter cet argument), vote dans lequel nous disons que nous resterons fidèles à la tactique d'unité d'action de 1936, c'est-à-dire la candidature au premier tour et le désistement au second tour.
(Applaudissements)
La tactique que nous préconisons pour les élections générales s'inspire donc du vote qui a été émis et je tiens à remercier publiquement le camarade Henri Hauck qui a voté avant-hier matin contre l'unité d'action avec l'UDSR, mais qui nous a dit, à la Commission des résolutions: « Nous ne ressusciterons pas l'ancien Parti qui faisait sans cesse appel de ses propres décisions devant lui-même… (applaudissements)… et par conséquent je veux rester dans le cadre de la motion majoritaire qui vient d'être votée; quoique n'en étant pas partisan, par discipline minoritaire (et c'est de cela que je remercie notre camarade Henri Hauck) j'accepte, a-t-il dit, le texte qui a été voté. »
Peut-être les exposés de Philip et de Veillard vous convaincront-ils davantage en faveur de ces textes; je le crois pour ma part. En tout cas, je vous demande de les voter. Ils ont tout au moins le mérite de la logique, puisqu'ils se maintiennent dans le cadre des décisions déjà prises par le Congrès.
Je me résume. Aux élections cantonales, partout où c'est possible, le devoir maximum de toutes les fédérations est de présenter des candidats; ils prépareront l'atmosphère des élections générales qui viendront immédiatement après. Je le dis au nom d'une minorité de la Commission des résolutions.
D'autre part, au nom de la majorité de la même commission, je dis que ces élections générales devront se faire sous le signe de la clarté, non pas sous la forme de coalitions avec n'importe qui ou pour n'importe quoi: nous sortons d'en prendre aux élections municipales et nous n'en voulons plus, car c'est la condamnation de la démocratie elle-même, c'est la confusion, c'est le trouble, c'est l'anarchie dans les esprits. Plutôt que par la conquête de sièges, nous pensons que nous servirons davantage la démocratie en nous présentant clairement, avec notre drapeau, notre tactique et notre programme.
Et si nous préconisons une unité d'action avec des mouvements de résistance, c'est parce que ces mouvements de résistance sont ceux-là mêmes qui sont d'inspiration Socialiste et qui, en se fédérant, ont accepté le programme

Contribution Jean Jaurès

Socialiste, je dirai même le drapeau du Parti Socialiste.
Mais, comme il y a dans un certain nombre de départements quelques hommes qui veulent se réclamer de cette UDSR et qui n'y ont pas leur place, nous disons que les candidatures choisies pour former les listes communes devront avoir l'agrément du Comité de liaison national entre les deux organisations.
Ainsi, nous armons nos fédérations qui ne pourront pas se voir opposer des candidats qui n'auraient pas l'agrément de la fédération Socialiste départementale.
Je supplie le Congrès de ne pas multiplier les mouvements de séance; mais, je profite de ma présence à cette tribune pour couper les ailes à un canard, je dirai a un canard « déchaîné ».
Mr Diethelm n'appartient pas au Parti Socialiste. Mais, il se peut que, dans certains départements (N'est-ce pas, Foulon, secrétaire de l'Ille-et-Vilaine), il désire se présenter, par je ne sais quelle erreur de son parti, sur une liste de l'UDSR.
Le Comité national de liaison, à la demande de Foulon lui-même, dira que le comportement ministériel et la tournure d'esprit peu Socialiste de Mr Diethelm ne permettent pas qu'il soit candidat de l'UDSR sur une liste Socialiste.
(Applaudissements)
Voilà donc les raisons pour lesquelles je vous présente la résolution: clarté, attachement à la tactique traditionnelle du Parti. De ce Parti dont je voudrais qu'il revienne à plus de conscience de lui-même, qu'il s'occupe un peu moins du nombre des sièges à gagner que du nombre des voix à acquérir partout, sous les couleurs du drapeau Socialiste.
J'ai fait une boutade, il y a quelque temps, en comparant ma fonction à celle du secrétaire du Parti Communiste. Pour rien au monde, je ne voudrais être le secrétaire du Parti Radical; pour rien au monde je ne voudrais que nous prenions la place d'un parti qui n'a su avoir que des ambitions électorales …(applaudissement).., en ayant parfois, comme on l'a vu aux élections municipales, des attitudes contradictoires de département à département.
Le texte que je vous soumets n'a pas seulement le sens de la clarté politique; il a aussi le sens de la clarté géographique. Contrairement au texte de Philip qui fera peut-être que, de département à département, les attitudes seront contradictoires, contrairement au texte de Veillard qui est une recommandation, il y aura, dans le texte que je vous présente, une unité d'action qui se fera sentir dans le Parti lui-même, ce qui est peut-être la première des unités d'action dont nous devrions être partisans …(applaudissements).., et nos camarades, de fédération à fédération, de département à département, devront avoir une attitude uniforme, même s'ils doivent perdre quelques sièges ou en gagner moins que les espérances de la propagande ne le laissaient entrevoir.
Voilà le sens de la résolution que je vous demande de voter. Elle se place avant tout sous le signe de la clarté, et, se plaçant sous le signe de la clarté, elle se placera aussi certainement sous le signe du succès et du triomphe Socialiste.
(Vifs applaudissements)

Contribution Jean-Jaurès

Le président (Naegelen) - Je donne la parole à André Philip (un des rapporteurs).

André Philip

Camarades, c'est aussi au nom de la clarté que je vais essayer de défendre le texte qui, sur les élections cantonales, a obtenu la majorité des suffrages à la Commission des résolutions.

Une chose est certaine: ou bien Daniel Mayer est myope ou bien je suis presbyte. Ce sera à vous d'en décider tout à l'heure par votre.

Je voudrais préciser exactement comment s'est posé le problème.

Je suis entièrement d'accord avec Daniel, sur la deuxième partie de son exposé. Je crois que, partout où il y aura des élections réelles, le Parti Socialiste doit être au combat, comme nous l'avons fait dans le passé, avec son drapeau, avec son programme et en considérant que le but essentiel est d'exprimer la doctrine Socialiste et de faire avant tout la propagande pour nos idées et l'éducation des électeurs.

Mon but, je le dis très nettement, c'est de faire en sorte que les élections cantonales ne soient pas des élections réelles. Je dis cela, parce que je considère que la décision du gouvernement de placer les élections cantonales avant les élections à la Constituante est une mesure extrêmement dangereuse qui risque de fausser complètement les résultats de la consultation électorale.

Au moment où la France va avoir à décider pour de longues années de son avenir, au moment où nous allons engager une campagne électorale pour l'élection d'une Constituante, qui sera une campagne d'idées et de doctrine, on nous met, quinze jours auparavant, des élections cantonales où l'élément personnel sera au premier plan, où les luttes ne seront pas des luttes d'idées, mais des luttes de personnes.

(Applaudissements)

Je dis que ceci présente plusieurs dangers, le premier de ces dangers sera de briser l'élan du peuple français vers le renouvellement de ses institutions politiques. Et, je suis bien obligé de le dire, le danger pour nous et pour tous les partis démocratiques, au moment où va s'engager une grande bataille électorale, est de commencer d'abord une masse de leurs efforts et de leur énergie, ainsi qu'une partie de l'argent dont ils disposent (argent qui n'est pas chez nous très abondant) à une campagne électorale locale qui, en fait, faussera à l'avance la vraie, la grande campagne électorale qui doit suivre.

Le danger serait relativement minime si ces élections avaient lieu suivant un système qui ait un caractère quelconque de proportionnelle ou si, avec le système majoritaire, nous en étions encore aux modalités d'avant-guerre. Mais, nous savons que ce ne sera pas le cas. Nous savons que, dès maintenant, un certain nombre de coalitions ont été formées et que nous nous trouverons en face d'elles.

Ainsi, nous avons à choisir entre différentes attitudes.

L'une de ces attitudes qui a été défendue à la Commission des résolutions, consisterait à dire qu'on laisse à chaque fédération le soin d'agir au mieux des intérêts du Parti. Je suis sur ce point complètement d'accord avec Daniel: la pire

Fondation Jean Jaurès

des solutions serait de laisser chaque fédération faire ce qu'elle veut et de donner le spectacle d'un désordre et d'une anarchie que nous avons d'ailleurs connus au moment des élections municipales.
(Applaudissements)
Il nous faut donc prendre une mesure générale, et ce que je vais vous proposer, c'est en effet une mesure générale qui s'appliquera partout.
Un autre système consisterait à décider d'une façon générale l'acceptation d'un certain nombre de ces coalitions. Si je proposais cela, je tomberais sous le coup de la critique de Daniel: ce serait diminuer notre position morale; ce serait fausser à l'avance le caractère et les conditions mêmes de la grande consultation électorale qui aura lieu un mois après, pour la Constituante.
L'autre système enfin consisterait, comme Daniel l'a proposé, à aller seuls à la bataille, dans cette première élection, avec notre programme et notre drapeau, en trouvant partout en face de nous un candidat unique, représentant un ou plusieurs autres partis ou mouvements de résistance.
Je dis que, si nous engageons la bataille dans ces conditions, il faut bien voir ce que cela signifie, et qu'il ne restera pas après cela grand-chose du texte que nous venons de voter tout à l'heure.
Les élections à la Constituante se feront suivant un système proportionnel bâtard, c'est entendu, mais tout de même de proportionnelle; il y aura un minimum d'honnêteté, il y aura la possibilité de grandes batailles de doctrine.
Si, avant cela, nous avons des élections cantonales où nos candidats se rencontreront seuls avec ceux de je ne sais quelles coalitions entre Communistes, radicaux, front nationaux et autres, soyez assurés que les aménités qui seront échangées à cette occasion et les incidents qui ne manqueront pas de surgir rendront extrêmement difficiles, dans les semaines qui suivront, et la poursuite de l'unité organique et le maintien de l'unité d'action
(Applaudissements)
C'est pour éviter ce danger que je m'efforce de prendre le taureau par les cornes et que je vous dis tout simplement: « Nous ne voulons pas des élections cantonales avant les élections à la Constituante; nous avons demandé, nous redemanderons au gouvernement de les reporter après ».
Si, comme il est probable étant donné le compte que tient le gouvernement des observations qui lui sont faites, les élections cantonales ont lieu quand même à la date prévue, nous demanderons qu'il n'y ait point de campagne électorale, qu'il n'y ait point de lutte, la véritable bataille devant être engagée ensuite, pour les élections à la Constituante.
C'est pour cela que je propose que, tout bonnement, on s'entende avec le Conseil national de la résistance, pour que partout il y ait un candidat unique par circonscription, candidat qui serait désigné avec l'accord de tous les partis et mouvements, afin, je le répète, de ne pas engager la lutte. Ces élections seraient purement provisoires, étant dès maintenant entendu que la Constituante, aussitôt qu'elle se réunirait, devrait fixer la date des véritables élections au Conseil général, que l'on mettrait au même moment que les véritables élections au Conseil municipal, puisque les dernières élections municipales ont été des

élections provisoires qui devaient être refaites après le retour des prisonniers et des déportés.
Voilà, camarades, les propositions que je fais au nom de la majorité de la Commission des résolutions et qui aboutissent au texte dont je vous donne maintenant lecture:
« Considérant que, à la veille d'élections Constituantes qui engageront pour de longues années l'avenir du pays, les élections cantonales, en introduisant des compétitions locales de personnes en dehors de tout principe et de toute doctrine, risquent d'accroître la confusion existant dans l'opinion et de brise l'élan du pays vers une rénovation de la politique française;
Le Congrès se refuse à accepter le principe même des élections cantonales dans les conditions et à l'époque où elles ont été fixées;
Devant le refus du gouvernement de revenir sur sa décision, il mandate le Comité directeur pour proposer de toute urgence aux organisations adhérentes au CNR le choix dans chaque circonscription de candidats uniques ayant donné leur adhésion au programme du CNR.
Les candidats ne seront désignés que provisoirement, la future Constituante étant appelée à fixer ultérieurement la date d'élections cantonales sincères et honnêtes, à la même époque que les élections municipales définitives. Au cas où ces propositions ne seraient pas acceptées par l'ensemble des organisations représentées au CNR, le Parti Socialiste présentera dans chaque circonscription un candidat soit purement Socialiste, soit choisi en commun accord avec l'UDSR. »
(Applaudissements. Mouvements divers)

Roger Veillard

Je me sens un peu gêné pour présenter le texte qu'un nom d'une partie de la Commission nous rapportons devant vous, parce que notre camarade Philip, pour défendre le texte qu'il vient de vous lire, a usé exactement des mêmes arguments qui peuvent s'appliquer au texte que je présente.
J'avais, au sein de la Commission, préparé un texte aboutissant à des conclusions identiques à celles de Philip, et je ne l'ai retiré que parce que le but que nous atteignions était le même. Mais, ce qui nous sépare, c'est que Philip se rallie au texte de Daniel et qu'il ne pousse pas jusqu'à toutes ses conséquences le principe qui l'a inspiré à l'origine.
Nous avons considéré que les chiffres portés à cette tribune par Jules Moch étaient, dans leur rigueur mathématique, dignes de retenir notre attention. Ils démontrent qu'à la faveur du scrutin actuellement accepté par le gouvernement, des coalitions seraient possibles, qui pourraient mettre en minorité les candidats du Parti.
Il n'entre dans l'esprit de personne de contester l'obligation la plus impérieuse et la plus exigeante faite à chaque fédération de présenter des listes homogènes Socialistes.
Mais, dès l'instant où l'on ouvre la porte (et ce n'est pas nous qui l'avons ouverte), dès l'instant où on déclare possibles des alliances avec l'UDSR, sans

Fondation Jean Jaurès

même chercher à savoir dans quelle mesure cette formation est toujours représentative des véritables intérêts de ceux qui se rallient au programme du CNR, et à la laïcité, nous disons qu'il faut aller plus loin et que nous n'avons pas le droit d'enfermer notre Parti dans cette décision très étroite, car ce serait le rejeter dans une lutte contre le Parti Communiste, alors que vos fondements doctrinaux et votre position tactique vous contraignent à déclarer avec nous que nous avons exactement le même point de vue, quant à la nécessité d'organiser dans un proche délai l'unité organique, en partant de l'unité d'action.
(Applaudissements)
Et puis, il y a autre chose. Vous ouvrez la porte à la coalition avec l'UDSR; mais, ne sentez-vous pas le réflexe instinctif que vous allez provoquer chez le Parti Communiste, puisque vous entrez dans des coalitions que vous avez condamnées en les stigmatisant?
(Applaudissements)
J'ai terminé. Je crois, avec un lot de petites mais assez nombreuses fédérations, qu'il est nécessaire d'ajouter au texte proposé par Daniel Mayer le paragraphe que je vous soumets.
Je relis d'abord le texte de Daniel Mayer:
« Les fédérations présenteront soit des listes Socialistes homogènes, soit des listes communes avec les mouvements de résistance d'inspiration Socialiste qui, en se fédérant dans l'UDSR, ont accepté les éléments essentiels du programme du Parti… »
Nous proposons ceci:
« Elles présenteront soit des listes communes avec les mouvements et formations politiques se réclamant du programme du CNR et de la laïcité. »
(Applaudissements. Mouvements divers)
En faisant cette proposition, nous sommes certains de servir les intérêts du Parti.
Qu'on ne vienne pas prétendre que nous entrons en contradiction avec le texte que vous avez voté concernant vos rapports avec l'UDSR. Je précise en effet que ce texte était énonciatif et non limitatif.
Dans l'intérêt du Parti qui doit sortir grandi de cette consultation et dans l'intérêt de l'unité organique que vous n'avez pas acceptée du bout des lèvres mais du fond de votre texte, c'est notre texte que vous devez adopter.

Un délégué - Il y a plusieurs questions. Nous demandons le vote par division.

Le président - C'est-ce que je me proposais de vous dire.
Nous sommes en présence de quatre textes:
- un texte de Daniel Mayer sur les élections cantonales, auquel s'oppose un texte de Philip;
- un texte de Daniel Mayer sur les élections générales, auquel s'oppose le texte que Veillard vient de lire.
Nous allons donc être obligés de voter deux fois.
Comme il s'agit de tactique électorale, le vote par mandats s'impose.
Nous votons d'abord sur les élections cantonales: Mayer ou Philip.

Fondation Jean Jaurès

Plusieurs délégués - Lecture des motions.

Le président - On va relire les textes.
(Il est donné lecture des deux textes Daniel Mayer et Philip sur les élections cantonales. Il est procédé au vote par mandats)
Voici les résultats du scrutin sur la tactique aux élections cantonales:
Pour la motion Daniel Mayer: 8 141 mandats.
Pour la motion André Philip: 2 213 mandats.
Abstentions: 164
Absents: 5
Le texte de Daniel Mayer est adopté et sera la règle du Parti aux élections cantonales.
(Applaudissements)
Nous allons procéder au deuxième scrutin, concernant les élections à la Constituante. Les textes vont être relus.
(Il est donné lecture des deux textes de Daniel Mayer et Veillard. Il est procédé au vote par mandats)
Voici les résultats du scrutin sur la tactique aux élections à la Constituante:
Pour la motion Daniel Mayer: 5569 mandats
Pour le texte Veillard : 4114 mandats
Abstentions : 785
Absents : 75
C'est donc la motion Daniel Mayer qui est adoptée et qui devient la règle du Parti pour les élections à la Constituante.
(Applaudissements)

Les groupes Socialiste d'entreprise

Le président - Le rapporteur me communique la note suivante:
« Les groupes Socialistes d'entreprise devant avoir leurs statuts nationaux, il n'est pas opportun de rapporter. Le travail a été fait par la Commission des statuts, et une réunion des délégués fédéraux des groupes Socialistes d'entreprise a eu lieu ce matin au Congrès. »

Le retour à la paix

Le président - Je donne la parole à notre camarade Grumbach qui va vous lire une motion qui, j'en suis sûr, réunira l'unanimité du Congrès.

Salomon Grumbach

Camarades, la Commission des résolutions, unanime, n'a pas cru devoir laisser passer le Congrès sans lui demander de s'incliner avec émotion, et je dirai avec joie si l'humanité tout entière ne portait pas le deuil de millions de morts tombés sur les champs de bataille et dans les camps de concentration, de s'incliner, dis-

Coll. Fondation Jean-Jaurès

je, devant celle qui a été si longtemps, trop longtemps absente et qui enfin est revenue parmi nous. La Commission des résolutions invite donc le Congrès à faire sien le texte que je vais lire, sans ajouter d'autres commentaires:
« Le 37ème Congrès national du Parti Socialiste SFIO salue avec émotion le retour de la paix sur la terre.
Il exprime sa profonde solidarité avec tous les peuples alliés et amis dont la résistance commune à l'assaut de la barbarie hitléro-fasciste a assuré la victoire des démocraties.
Le Congrès Socialiste tient à rappeler que la guerre la plus destructrice que l'humanité ait connue a été délibérément préparée par trois états à régime fasciste, qui avaient quitté la Société des nations afin de se soustraire à toute loi et discipline internationales.
Le Congrès Socialiste tient à constater que seule l'abolition totale des libertés démocratiques dans ces trois pays et leur remplacement par des systèmes dictatoriaux-terroristes, ont permis à leurs gouvernements de jeter le monde tout entier dans la guerre et de mener leurs propres peuples à la boucherie générale et au désastre.
Le Congrès Socialiste appelle de tous ses vœux l'avènement d'une ère de sécurité collective et de collaboration constructrice entre toutes les nations libres. »
(Applaudissements)

Le président - Je mets aux voix la motion que vient de lire notre camarade Grumbach.
(Adopté à l'unanimité)
Je demande au Congrès et aux assistants des tribunes de se lever et d'observer une minute de silence, en hommage à ceux qui, dans la lutte clandestine ou sur les champs de bataille, sont morts pour la libération de l'Europe.
(Les congressistes et les assistants, debout, gardent une minute de silence)

La situation politique intérieure

Guy Mollet, rapporteur

Camarades, dans ce débat qui sera bref, je l'espère, mais qui est important, je vais m'efforcer de n'apporter dans la discussion aucune espèce de passion et de la maintenir sur le ton de gravité et de sérieux qui s'impose.
Vous connaissez les faits. Vous savez que lorsque nous avons eu, les uns et les autres, à dire quelle était notre opinion sur l'attitude politique du gouvernement depuis la libération, c'est unanimement, et sous une forme variée, parfois nuancée, que le Congrès a manifesté son désappointement de ce qui avait été fait jusqu'alors.
Je dis sous une forme nuancée, en ce sens que, dimanche, nous nous sommes tous ralliés à la motion présentée par notre camarade Jules Moch, espérant que cette dernière tentative de conciliation nous apporterait des apaisements auxquels nous estimons qu'un parti comme le nôtre a droit.

Fondation Jean Jaurès

Certains diront, certains ont probablement pensé que la manifestation qui a suivi le dépôt fait par moi-même d'une motion demandant le retrait des ministres Socialistes, au cas où nous n'aurions pas satisfaction, avait pu être gênant au cours même des pourparlers. D'abord, je ne le crois pas; et si je le croyais, je ne le regretterais pas, car j'estime qu'il est heureux que le pays ait été informé par la presse et par la radio que, dès ses premières, peu de mois après la libération, le Congrès Socialiste avait unanimement affirmé qu'il se désolidarisait de la politique qui a été jusqu'ici poursuivie.
(Applaudissements)
Donc, des camarades ont été reçus. Qu'il vous suffise de savoir, laissant de côté les détails, qu'à nos différentes démarches il a été répondu par une fin de non recevoir.
Le problème donc se repose aujourd'hui devant nous et j'ai l'obligation de dire en quelques mots quelle est aujourd'hui ma position.
Un certain nombre de faits se sont déroulés depuis le jour où j'ai déposé la motion. J'ai déjà eu l'occasion de dire que c'était mon premier Congrès national, malgré mes vingt-deux ans de Parti, et j'ai appris ici des choses que j'ignorais. J'ai été amené à constater qu'à côté des débats, nous avons à tenir compte des avis qui peuvent être donnés dans les couloirs par différents camarades. C'est ainsi que j'ai été, dans ces quelques jours, impressionné par la quantité et je dirais par la qualité des divers camarades qui sont venus m'affirmer et essayer de me démontrer que je me trompais.
J'ai entendu tous les arguments; je suis allé, cette nuit, à la Commission des résolutions, et quand nous sommes revenus de notre sous-commission de l'unité, nos camarades nous ont mis au courant de la position prise sur ce débat. Un échange de vues a suivi et j'ai été très vite convaincu que tout le monde, tout au moins la Commission, estimait qu'une démission de nos camarades ministres était soit inopportune soit même maladroite.
On ne m'a pas convaincu et, lorsque la Commission a été appelée à voter, c'est à l'unanimité moins une seule voix que la motion que j'avais déposée l'autre jour a été repoussée.
C'est donc bien l'opinion de l'infime minorité de la Commission que je viens aujourd'hui non pas réexposer, mais redéposer devant vous.
Je vous répète qu'il n'entre pas dans mes intentions, bien que mon intervention ait été assez passionnée, d'introduire dans ce débat une passion quelconque. Ce que je veux simplement, c'est vous dire que, dans le conflit sur la tactique qui se pose actuellement, nombreux sont les camarades qui pensent avec moi que ce serait un acte heureux que de savoir partir.
Sans doute, il y aurait eu des occasions plus heureuses pour justifier ce départ. Je regrette qu'on ne les ait pas saisies. Ce que je voudrais, c'est que vous fassiez un effort semblable à celui que je m'impose, celui de ne pas vous laisser guider ni par la passion ni par l'amitié et de juger en toute sérénité ce qui sera vraiment l'intérêt supérieur du Parti.
Ceci dit, j'en arrive à la lecture de ma motion:
« Le Congrès,

Constatant que s'accentuent les déceptions essuyées par le peuple français depuis la libération du territoire: justice incomplète, épuration ratée, inobservation des avis de l'assemblée consultative, mépris des indications données par les élections municipales, politique financière, non réalisation des promesses faites quant aux réformes de structure, etc.;
Constatant que le système électoral proposé est en fait une véritable duperie pour les régions de population dense;
Constatant enfin que, malgré les instances pressantes des ministres Socialistes, le gouvernement n'a pas accepté de modifier sa position sur ces divers points,
Invite les camarades du Parti, membres du gouvernement, à donner immédiatement leur démission.
Le Congrès estime, en effet, impossible de maintenir plus longtemps une coalition dans laquelle nos camarades ne peuvent que compromettre inutilement le Parti, puisqu'il n'est tenu aucun compte de leurs revendications essentielles. »
Voilà le texte qui s'oppose à l'autre texte. Je demande au Congrès de se prononcer en toute indépendance et en toute sérénité.
(Applaudissements. Mouvements divers)

Daniel Mayer

Camarades, le Congrès est las, après journées de travaux et nuits sans sommeil, après de multiples débats sur de nombreuses questions. Ce n'est pas pour cela qu'il est grave. Il est grave, parce qu'il se rend compte que la question posée devant lui est de nature à engager non seulement son avenir, ce qui serait peu, mais aussi, dans une certaine mesure, l'avenir du pays, et, par son incidence, vous le verrez tout à l'heure, l'avenir de la construction européenne et de la paix.
Avant que lui soient apportées des informations qui seront le compte rendu des démarches que nous avons accomplies, le Congrès sera sans doute unanime à m'approuver, lorsque je dirai que je remercie Guy Mollet du ton modéré avec lequel il s'est exprimé… (applaudissements)..., du sérieux et de la gravité avec lesquels il a apporté ici ce qui est le point de vue de sa conscience plus que de son esprit politique, et vous savez que c'est aussi en apportant le point de vue de ma conscience et de ce que je crois être, s'identifiant à moi, la, conscience du Parti, que je présenterai ma réponse sans passion.
Je voudrais d'abord vous apporter quelques informations.
C'était lundi matin; nous avons adopté le texte qui a été connu sous le nom de motion Jules Moch, bien qu'il ait été présenté à la fois par Vincent Auriol, Jules Moch, Félix Gouin et moi-même, demandant une démarche auprès de la présidence du Conseil.
Dans l'après-midi, Vincent Auriol, Jules Moch et moi nous sommes rendus à la présidence du Conseil; nous avons demandé à être reçus par le directeur du cabinet. Nous avons été reçus. Nous y sommes restés plus de trois quarts d'heure, et je vous prie de penser, vous nous ferez tous cette confiance, que nous avons beaucoup plus présenté là-bas l'état d'esprit de Guy Mollet que le nôtre, parce que c'était cela, le mandat moral que le Congrès nous avait donné.
S'appuyant sur la justice, avec cette précision scrupuleuse qui est la forme

même de son esprit, Vincent Auriol insista sur les incidences politiques d'une crise que le Congrès serait bien pressé d'ouvrir, si nous n'obtenions pas satisfaction.
Le directeur du cabinet du Chef du gouvernement a paru ébranlé, je m'en excuse auprès de Vincent Auriol, davantage par les arguments arithmétiques de Jules Moch que par les incidences politiques.
Il nous a cependant fait une objection que je vous demande de méditer, contre laquelle je vous demande de ne pas vous élever, parce qu'elle était la seule réponse que pouvait nous tenir le représentant du gouvernement. Il nous a dit;
« Vous avez peut-être raison; j'en parlerai au général de Gaulle. Mais, est-ce que le conseil des ministres qui se tiendra demain pourra vraiment délibérer sous la pression d'un Congrès? Car demain il peut y avoir aussi le Congrès radical qui réclamera le retour au scrutin d'arrondissement. Est-ce qu'il faudra que, de Congrès en Congrès, les délibérations gouvernementales se succèdent, pour prendre des décisions qui pourront être contradictoires? »
J'ai pris sur moi (je ne crois pas que Jules Moch était d'accord) de dire au directeur que, s'il y avait dans le communiqué du Conseil des ministres, une phrase indiquant que l'on serait prêt à reconsidérer ultérieurement la question, dans le sens d'une proportionnelle plus juste et plus loyale, je me faisais fort d'expliquer à mes camarades du Congrès que le gouvernement, se saisissant plus tard de la question, le Congrès comprendrait qu'il était impossible de lui apporter une satisfaction immédiate.
Le lendemain, notre camarade Adrien Tixier, car nous avions averti nos ministres, a demandé au chef du gouvernement d'inscrire la question à l'ordre du jour.
Le chef du gouvernement a fait remarquer à Tixier qu'il y avait eu déjà de longs débats sur la question, que durant de nombreuses heures on en avait délibéré et qu'il ne fallait pas remettre la question sur le chantier.
Malgré cela, Adrien Tixier a accroché la question à la fin du Conseil des ministres et a demandé qu'elle soit reprise dans le sens que réclamait le Congrès Socialiste.
Vous me permettrez de rendre hommage à Adrien Tixier et à nos ministres Socialistes.
(Applaudissements)
Ils ont rempli ponctuellement, fidèlement et courageusement la mission que nous leur avions demandé de remplir, au nom du Congrès tout entier.
Ils se sont heurtés à une fin de non recevoir.
Je dois ajouter, sans rouvrir le débat que nous avons clos à l'unanimité et par le chant également unanime de l'Internationale, que notre camarade Jacques Duclos avait écrit la veille dans « l'Humanité », en toutes lettres, que si, du Congrès Socialiste, sortait un mot d'ordre donné à nos ministres, leur intervention pourrait être appuyée de celle des ministres Communistes pour faire reprendre la question. En fait, Tixier a été seul à engager le débat; nos camarades Communistes ne sont pas intervenus. Je ne dis pas cela pour la polémique, cela n'a pas d'importance; je l'indique seulement pour souligner l'isolement de nos

camarades au sein du gouvernement.
Voilà donc le compte rendu sincère et franc de nos démarches. Elles ont été négatives et nous nous trouvons à un point où le Congrès devra se prononcer. La question, en termes clairs, est la suivante: Est-ce que nos ministres doivent quitter le gouvernaient du général de Gaulle?
Avec modération, notre camarade Guy Mollet répond: oui. Avec modération également, mais avec une grande fermeté, je réponds: non.
Vous savez ce que nous sommes en train de faire en ce moment et ce que le Congrès, conscient de la gravité de l'heure, dans un manifeste que nous voterons sans doute unanimement tout à l'heure, demandera à la Constituante d'inscrire dans la constitution.
Après quarante-huit heures de débats et après une séance passionnée, nous revenons ici avec plus de calme et, au lieu de renverser le gouvernement, nous déposons une motion de censure que nous discutons, et je me félicite quand à moi que le Congrès ait eu cette sagesse.
C'est maintenant le fond même de la question que je voudrais aborder.
Nous avons eu des déceptions. Nous sommes tous certains que l'épuration ne se fait pas. Nous savons que les déceptions les plus amères tiennent à la lenteur et à l'insuffisance de cette épuration. Nous avons la certitude que nos militants sont déçus par l'ajournement systématique des réformes de structure et plus encore peut-être par la promesse de ces réformes qui n'entrent jamais dans la réalité des faits. Nous sommes déçus par le défaut de résolution, l'absence d'énergie du gouvernement, lorsqu'il s'agit de lutter contre les efforts de ce que nous appelons le fascisme renaissant. Nous sommes déçus peut-être plus encore parce que nous nous apercevons qu'il n'y a pas de plan d'ensemble dans la politique gouvernementale et que les mesures, même favorables à nos idées, même celles que nous estimons heureuses, ne s'inscrivent pas dans un plan d'ensemble qui pourrait créer le choc psychologique et le dynamisme nécessaire dans la classe ouvrière et dans les populations ouvrières, qui galvaniseraient les énergies pour la reconstruction révolutionnaire et urgente de la France.
Nous sommes déçus de tout cela, et nous sommes déçus encore par les craintes que nous inspire une politique extérieure dont nous ne savons pas exactement ce qu'elle est et qui nous semble préluder à une sorte d'isolement de la France.
Tout cela, nous le savons. On nous l'a dit, des camarades nous l'ont dit (je vois Noguères faire un signe de tête affirmatif) et on a conclu: il nous faudrait quitter le gouvernement. On a dit cela il y a quelques mois.
J'ai répondu: « On ne peut pas quitter le gouvernement en pleine guerre; il nous faut rester parce qu'il y a encore quelque chose à faire. »
Aujourd'hui, ces camarades se retournent vers nous avec une apparence de raison et nous disent : « Mais maintenant, la guerre est finie; elle n'est pas seulement finie en Europe; les manifestations comme celle de tout à l'heure rappellent à nos esprits et à nos cœurs qu'elle est finie dans l'univers entier; nous avons nous-mêmes salué unanimement le retour à la paix. La guerre est bien finie, et par conséquent, nous sommes libres. » Puis, ces camarades ajoutent: « Faisons ce qu'a fait le Labour Party, remplaçons le Churchill français

par un Attlee français. »
Camarades, la situation n'est pas du tout la même en France qu'en Angleterre. Churchill était le chef d'un parti, du Parti Conservateur que nos camarades travaillistes combattaient. Et puis, en Angleterre, il y a une constitution; il y a une permanence de l'autorité en la personne du roi, alors que nous n'avons plus en France ni constitution ni président de la République. Qui est-ce qui exercerait l'autorité présidentielle, à qui la donnerait-on, dans l'hypothèse ou de Gaulle s'en irait? Je l'ai déjà dit: de Gaulle est pour la France une nécessité politique. Vous pouvez décider ce que vous voudrez; mais, quand le peuple se sera librement prononcé, de Gaulle sera toujours président du gouvernement provisoire de la République française.
Vous pourrez prendre les mesures que vous désirerez. Vous n'empêcherez pas que nous soyons placés devant un état de fait et qu'il n'y ait aucun pouvoir légal autre que le gouvernement provisoire de la République française et cette caricature de Parlement que l'on appelle l'assemblée consultative provisoire.
Nous allons faire partir nos ministres. Je ne jouerai pas la carte un peu facile mais qui serait hypocrite et qui consisterait à dire: nous allons les faire partir, parce que le scrutin n'est pas juste. Je sais bien que ce n'est pas cela; je connais toutes les occasions que nous aurions eu de les faire partir et je sais que, dans l'esprit du Congrès, ce n'est pas parce que le scrutin nous fait perdre 35 ou 40 sièges que nous partirions.
Mais, si nous le savons, le pays, lui, ne le sait pas et les apparences seraient contre nous; nous donnerions l'impression que nous sommes partis pour cela. Et nous donnerions cette impression à un moment où il n'y a pas de journaux, où nous ne pourrions pas nous exprimer librement. Nous donnerions l'impression, sans pouvoir nous justifier, que nous partons parce que nous ne sommes pas satisfaits du système électoral ou des modalités d'application, parce que nous ne sommes pas satisfaits de l'injustice du coefficient dans un certain nombre de circonscriptions.
Le Parti ne doit pas faire cela; le Parti ne doit pas donner cette impression au pays.
Je continue à passer en revue cette série d'arguments un peu subalternes qui touchent au Parti. Mais, camarades, le gouvernement, dans quelques semaines, va être virtuellement démissionnaire. Le premier mardi de novembre, il se présentera devant la nouvelle assemblée souveraine; c'est l'assemblée souveraine qui désignera le nouveau Chef du gouvernement. Je ne joue pas les prophètes; mais, est-ce que vous avez l'impression que l'assemblée de demain aura une majorité tellement compacte autour d'un autre parti, qu'elle puisse désigner un autre Chef de gouvernement que le général de Gaulle lui-même? Est-ce que vous n'avez pas le sentiment …(bruit. Mouvements divers)… Camarades, je vous en prie, ne prenez pas votre désir pour la réalité: l'hypothèse qui consiste à envisager le maintien du général de Gaulle comme Chef du gouvernement de la République française n'est pas du tout déraisonnable, tout au moins pour les sept mois que vivra la Constituante.
(Bruit)

Fondation Jean Jaurès

Le président - Camarades, je vous demande d'écouter en silence. Cela allait très bien, jusqu'à présent…

Daniel Mayer - Lorsque nous aurons une assemblée élue, véritable Parlement devant lequel sera responsable le gouvernement, une assemblée qui aura à la fois le pouvoir législatif et le pouvoir constituant, est-ce que vous croyez que le Parti Socialiste devra être absent du pouvoir à ce moment-là? est-ce que vous ne pensez pas que, durant ces sept mois, ce n'est pas la paix elle-même qui se traitera dans le monde? est-ce que vous en croyez pas que, au moment où se tiennent tant de conférences internationales, le Parti Socialiste doit être à même de faire entendre sa voix, au même titre et en même temps que toutes les forces révolutionnaires de la nation?
Alors, même en restant sur le plan mesquin des préoccupations du Parti, la question est bien celle-ci: est-il de l'intérêt électoral, l'intérêt particulier du Parti de quitter le gouvernement?
Vous craignez, vous l'avez prouvé par vos scrutins successifs de tout à l'heure, des coalitions radicalo-Communistes.

Un délégué - Oh!

Daniel Mayer - Vous craignez un certain nombre de coalitions. L'adhésion de Mr Herriot au MURF me semble être le signe de ce que vous redoutez et que nous aurions le devoir de dénoncer car on ne peut pas mettre ensemble dans le retour à la constitution de 1875 les partisans et les adversaires de ces réformes de structure que nous préconisons.
(Applaudissements)
Cette coalition hétéroclite, vous la formerez contre vous, car, vous le savez bien, vous pourrez quitter le gouvernement, les ministres Communistes y resteront jusqu'au dernier jour. D'ailleurs ce n'est pas là une considération qui suffirait nécessairement à nous retenir. Je considère que les Communistes peuvent rester au gouvernement et nous en sortir, car nous sommes indépendants de tous les partis et nous prenons nos décisions librement, en grands garçons que nous sommes.
(Applaudissements)
Mais, je me dis que la situation sera particulièrement difficile, lorsque vous aurez contre vous les Communistes, les radicaux et ces éléments de la résistance que l'on décore d'une manière générale du nom de gaullistes, et que vous serez peut-être seuls à vous battre dans toutes les directions.
Je vous des camarades qui craignent de se battre seuls contre tous, qui me font des signes d'approbation lorsque je dis cela, et qui tout à l'heure vont voter pour les listes de coalitions avec le Parti Communiste et avec d'autres partis.
Je vous dis: Faites attention; ne soyez pas en contradiction avec vous-mêmes; ne prenez pas votre dynamisme juvénile comme suffisant pour parer à toutes les difficultés, lorsque vous serez demain seuls dans la bataille et qu'il vous faudra

Fondation Jean Jaurès

lutter contre tous, alors que vous donnerez l'impression de rompre ce qui est encore une mystique profonde dans le pays et qui s'appelle l'unité française. Car, si vous vous rapportez aux récentes élections municipales, vous pouvez constater que cette mystique est encore solide dans le pays qui veut rester uni.
Vous allez lutter contre tous, pendant quelques semaines, pour la durée de la campagne électorale seulement.
J'ajoute maintenant une série d'arguments qui me paraissent infiniment supérieurs à ceux qui précèdent, parce qu'ils ne se placent pas sur le plan du particularisme de parti.
Je dis que si le Congrès décide - car la décision du Congrès sera la loi - si le Congrès décide que nos ministres partiront, je ne voudrais pas qu'il y ait dans cette assemblée, quelques camarades prêts à voter leur départ, en espérant qu'il y aura une majorité pour ne pas le voter.
Je dis cela, parce que je me souviens de la leçon courageuse, de ce mea culpa qu'aucun homme politique n'a encore fait jusqu'à Léon Blum, qui rappelait que souvent le Groupe parlementaire votait contre les crédits militaires, parce qu'il savait qu'il y aurait une majorité pour voter.
II faut que cette duplicité que nous avons publiquement chassée de nos coutumes ne reparaisse pas à l'intérieur de nos Congrès. Il importe, par conséquent, que chaque délégué prenne ses responsabilités et ait le sentiment, lorsqu'il votera tout à l'heure, que, s'il vote pour le retrait des ministres, c'est le retrait des ministres qu'il veut et qui l'emportera dans ce Congrès.
Ainsi, ce n'est pas seulement le Secrétariat et le Comité directeur du Parti qui sont en face de leurs responsabilités; ce sont les délégués eux-mêmes.
Est-ce que nous allons ajouter une cause supplémentaire de trouble à la campagne électorale qui s'ouvre? Est-ce que vous n'avez pas l'impression que, jusqu'à présent, dans le pays, on s'est occupé beaucoup trop de la Constituante, de la période de sept mois, des rapports entre la Constituante et le gouvernement, et pas assez de l'œuvre législative de cette Assemblée et des grandes lignes de la constitution de demain, constitution et œuvre législative qui dureront beaucoup plus de sept mois?
(Applaudissements)
Est-ce que vous croyez que nous avons le droit, nous Parti Socialiste, d'ajouter encore un élément éphémère, un élément relativement secondaire et subalterne de trouble entre les partis, lorsqu'il s'agira de discuter, devant la masse électorale, l'ensemble des problèmes qui se posent devant nous?
Oh! je le sais bien, lorsqu'on soutient, dans un Congrès Socialiste fidèle à ses traditions d'avant-guerre, des ministres, des parlementaires, voire même le Secrétariat du Parti ou la position du Comité directeur, on se rend très peu populaire parce que les délégués sont frondeurs par tempérament, quelle que soit leur opinion, et aiment à critiquer mes hommes qui sont en place.
(Cris: Non, non, non!)
Mais si, mais si. Je sais bien que le sentiment d'un certain nombre d'entre vous est, disons le mot, d'entrer dans l'opposition.
Faites attention. Si vous suivez notre camarade Guy Mollet, ne croyez-vous pas

que, par le jeu normal des gestes que vous accomplirez, vous pourriez aller à la bataille électorale en disant: « Nous n'étions pas d'accord avec le gouvernement sur tel ou tel point; mais nous sommes gaullistes de la première heure. » Car c'est vrai que nous sommes des gaullistes de la première heure. C'est nous qui avons été le premier parti à nous rallier au général de Gaulle...
(Mouvements divers)

Bercegeais - Nous sommes Socialistes…

Daniel Mayer - Notre camarade Bercegeais me crie: « Nous sommes Socialistes. » Est-ce que par hasard il craint que le Secrétaire général ne soit pas Socialiste?

Bercegeais - Je dis que nous sommes Socialistes avant d'être gaullistes.

Daniel Mayer - Nous sommes Socialistes avant d'être gaullistes. Mais, lorsque je disais gaulliste, j'attribuais à ce mot le sens courant de résistant de la première heure, résistant depuis juin 1940.
(Applaudissements)
Il ne s'agit pas d'un nationalisme stupide qui nous entraînerait derrière un homme; il s'agit de la politique qui a été la nôtre lorsque, en 1940 et non après, nous avons fait savoir, par une lettre de Léon Blum, ensuite par la notification du Comité directeur clandestin que nous étions attachés, non pas à la personne du général de Gaulle comme à un fétiche, mais à la politique de résistance qui était celle de l'homme qui, en juin 1940, nous a rendu notre volonté de combattre en faisant l'union du peuple tout entier.
(Vifs applaudissements)
Vous ne me ferez pas l'injure de penser que j'aurais pu donner au mot gaulliste un autre sens que celui-là.
Par conséquent, le problème qui se pose pour nous est de savoir où nous irons et jusqu'où nous irons, si nous quittons le gouvernement. Aucun d'entre vous ne peut mesurer, et ce sont là peut-être les scrupules de conscience qui agitaient Guy Mollet tout à l'heure, à cette tribune même, aucun d'entre vous ne peut mesurer jusqu'à quel point, par le jeu normal de la campagne électorale, nous ne serions pas amenés à entrer dans une opposition totale, farouche et isolée dans le pays, contre le gouvernement et peut-être même contre la personne du général de Gaulle.
(Protestations. Mouvements divers)
Pour moi, je le déclare nettement: autant je me refuse à être attaché à la personne d'un homme, autant je crois qu'il serait funeste pour la politique du Parti d'attaquer un homme qui incontestablement jouit, à tord ou à raison, et ce n'est pas ce qui me préoccupe en ce moment, d'une popularité certaine… (mouvements divers)… Mais oui, mais oui. Vous avez peut-être le droit de reprocher à votre Comité directeur de ne pas avoir demandé plus tôt aux ministres Socialistes d'abandonner le gouvernement. C'est votre droit strict.

Fondation Jean-Jaurès

Vous pouvez le dire dans une résolution de Congrès et dans votre vote qui serait d'ailleurs en contradiction avec le vote du rapport moral portant approbation de la politique du Comité directeur. Vous avez le droit de faire cela; vous pouvez le faire. Je vous mets seulement en garde: c'est un geste facile et sentimental…

Louis Noguères - Non…

Daniel Mayer - …vers lequel on peut se sentir attiré. Mais je vous dis que trois solutions sont possibles.
Après nos démarches infructueuses, nous aurions pu ne rien dire, nous taire et laisser nos ministres au gouvernement; mais, personne ici ne proposa cela. La deuxième solution consisterait, comme Guy Mollet le demande, à retirer nos ministres: la proposition est claire et simple. La troisième solution qui me paraît la meilleure serait, comme je vous l'ai demandé jusqu'à présent, de laisser nos ministres, en disant non seulement pourquoi nous les laissons, mais pourquoi nous aurions dû peut-être les retirer plus tôt, et en appeler au pays.
(Bruit)
Ecoutez... Vous pensez bien que je m'attendais à susciter quelques « mouvements divers » dans ce Congrès. Je vous demande de me laisser terminer, ce que je ferai le plus rapidement possible et pour vous et pour moi.
Je répète: trois solutions: On ne dit rien, et personne ne demande cela; on retire les ministres; on les laisse, en expliquant.
N'avez-vous pas été frappés (je sais bien que la Commission des résolutions n'est peut-être pas totalement à l'image du Congrès: en minorité à la Commission, j'ai cependant trouvé une majorité au Congrès), n'avez-vous pas été frappés de ce que, à part deux ou trois abstentions, c'est l'unanimité des camarades que vous avez envoyés à la Commission des résolutions, pris dans toutes les tendances et toutes les régions, Guy Mollet l'a dit tout à l'heure, qui ont été touchés par les arguments que j'ai développés et qu'un certain nombre de camarades ont développés également?
Personne ne vous demande de laisser vos ministres sans rien dire. Ce serait indigne du Parti Socialiste, après les démarches qu'il a faites. Le Parti Socialiste doit dire les raisons qu'il aurait eues de retirer ses ministres. Ce sont des raisons solides et péremptoires; également, les raisons qu'il a de les maintenir pour les quelques semaines qui nous séparent encore de la consultation électorale. C'est le seul moyen qu'il ait: publier ses raisons par-dessus la presse qui ne peut pas raconter tout ce que nous disons et par-dessus l'absence des moyens de propagande. C'est le seul moyen qu'ait le Parti de parler au pays et de rendre claire et la position que je vous demande de prendre.
Voici maintenant le texte de la résolution que je vous propose. Je vous supplie de l'écouter sans vous laisser obnubiler par la conclusion négative à laquelle elle aboutit, en opposition avec la proposition de notre camarade Guy Mollet. Nous sommes convaincus que cette résolution mettra en vos mains une arme de propagande efficace.
Ecoutez le texte que je vais vous lire, au nom de la Commission des résolutions

unanime, à l'exception de 4 camarades dont l'un a voté contre, les trois autres s'étant abstenus:
« Le Congrès confirme l'intervention des ministres Socialistes et la démarche de ses délégués auprès du gouvernement.
Renouvelle solennellement sa protestation contre un mode de scrutin qui lèse la justice et fausse l'expression de la souveraineté populaire alors que, pour remplir dignement son mandat, la Constituante devrait être la représentation exacte et authentique du pays;
Rappelle une longue suite de déceptions dont les plus amères ont été les lenteurs et les insuffisances de l'épuration, l'ajournement systématique des réformes de structure, le défaut de résolution et d'énergie du gouvernement à l'encontre des forces du fascisme et du haut capitalisme en voie de reconstitution;
Affirme que, dans ces conditions, il aurait été conduit à mettre fin à sa participation au gouvernement;
Mais constate qu'à la veille des élections générales son devoir est de ne pas jeter, par un conflit sur le mode de scrutin, un nouvel élément de trouble et de confusion dans une consultation populaire dont il veut à tout prix assurer la clarté et la loyauté;
Qu'à la veille du départ du général de Gaulle pour les Etats-Unis, son devoir est de ne pas affaiblir la position française en retirant un concours dont toute l'opinion internationale et en particulier le peuple américain connaissent le sens et apprécient l'importance;
Décide en conséquence de régler son attitude qui, en aucun cas, n'aurait été liée à des intérêts particuliers du Parti, aux grands intérêts intérieurs et extérieurs de la nation;
Le Parti Socialiste ne dénoncera donc pas un pacte d'union né de circonstances de fait extraordinaires qui ne prendront fin qu'avec le retour à la légalité républicaine. C'est devant le pays qu'il portera son appel. Il lui demandera de prescrire, pour les futures assemblées de la République, la représentation proportionnelle juste et loyale en même temps qu'il l'invitera à se prononcer sans équivoque pour la réforme profonde de l'économie de la France, pour la réfection de sa structure sociale, pour la coopération pacifique des nations dans la justice et dans l'égalité. »
Camarades, dans mon esprit, ce texte que je vous propose au nom de la Commission des résolutions, à l'unanimité moins une voix contre, n'est pas un texte de Congrès. C'est une arme entre les mains du Parti.
(Vifs applaudissements)

Léon Blum

Camarades, je ne veux vous dire que quelques mots. Je m'étais promis de n'intervenir sur aucune question ayant trait à la politique proprement dite. Mais, dans un moment aussi sérieux, je dirai même aussi grave, mon devoir est de vous donner mon avis.
Dès le premier moment, dès le lendemain de l'armistice, j'ai pensé que notre devoir était de mener de front notre participation à la résistance et la

reconstruction du Parti. Nous étions peu nombreux alors, en 1940 et en 1941, à croire qu'il serait possible de reconstruire notre Parti.
Par la suite, lorsque je suis rentré en France, j'ai connu nos premières déconvenues, bien, que je n'en aie pas été le témoin.
Si nous nous étions trouvés en conflit avec le chef du gouvernement sur une question essentielle, telle que la survie de la constitution de 1875 ou le principe de la responsabilité ministérielle devant la future Assemblée, j'aurais été le premier à dire au Parti, à dire au Comité directeur: « Rompez, retirez vos ministres, même si les ministres Communistes devaient rester, et n'acceptez aucune transaction sur une question essentielle pour la démocratie. »
Dans son intervention mesurée, élevée, Guy Mollet vous a dit quelles ont été les déceptions que nous avons accumulées; il a parlé de la goutte d'eau qui fait déborder le vase.
C'est justement contre cela que je voudrais vous mettre on garde. Ne vous imaginez pas que vous ferez comprendre à la population de ce pays les raisons réelles de votre intransigeance à retardement.
Peut-être y a-t-il eu d'autres occasions; mais, vous ne pouvez pas empêcher qu'elles n'aient pas été saisies. Si vous refusez de partir aujourd'hui parce qu'on refuse de vous accorder satisfaction à propos des modalités d'application du mode de scrutin, vous aurez beau dire: « Non, ce n'est pas pour cela que nous partons, c'est pour des faits qui se sont produits antérieurement », on vous dira: « C'est alors qu'il eût fallu partir. »
Tout au long de ce Congrès, je vous ai vus manifester votre volonté de vous élever au-dessus des problèmes mineurs; je vous ai vus donner au pays l'exemple de ce qu'est la véritable grandeur. Mais, il ne faut pas se contenter d'applaudir de telles paroles pour ensuite, les démentir par ses actes.
Si, aujourd'hui, vous décidiez de quitter le gouvernement en vous exposant à ce que votre action soit interprétée par des mobiles médiocres, vous porteriez atteinte à la grandeur du Parti.
Je veux encore vous dire quelques mots, en attirant votre attention sur une des phrases de la motion qui vous est proposée par Daniel Mayer.
Cette phrase est celle qui fait allusion au prochain voyage du général de Gaulle en Amérique. Je ne vous dirai pas, comme on l'a dit tant de fois, jadis, au Parlement: « Vous allez affaiblir le gouvernement, à la veille d'une conférence internationale. »
Il ne s'agit pas ici d'affaiblir un gouvernement; il s'agit d'affaiblir la position de la France!
(Applaudissements)
Car vous devez songer que vous comptez grandement, aux yeux de l'opinion internationale: un gouvernement au sein duquel vous ne seriez plus ne représenterait plus tout à fait la France.
(Applaudissements)
Vous êtes placés devant une difficulté: elle tient à votre force. Ah! ne croyez pas que la vie soit toujours facile pour un Parti; mais, il peut proportionner ses actes et ses décisions à l'importance des événements, et c'est à cela que la grandeur

d’un Parti se reconnaît.
Je vous adresse cet appel. Je vous demande de donner à la résolution que Daniel Mayer vous a proposée la plus forte majorité possible, afin de montrer que votre ardeur frémissante, dont le spectacle m’a réconforté, n’exclut pas l’esprit politique.
Et laissez-moi vous dire que, lorsque l’esprit politique signifie la sagesse, cela devient une grande chose.
Excusez-moi de m’être mêlé à un débat auquel je voulais rester étranger; mais, si je ne vous avais pas dit, comme je viens de le faire, ce que je pensais, j’aurais cru être indigne de vous.
(Longs applaudissements)

Le président - Nous allons voter sur la résolution proposée par Daniel Mayer, au nom de la Commission des résolutions.
(Il est procédé au vote par mandats)
Voici les résultats du vote:
Pour la résolution : 7 625 mandats
Contre la résolution : 2 916 mandats
Abstentions : 64
Absents : 28
La motion est adoptée.
(Vifs applaudissements)

La politique générale

Le président - Vous allez entendre le rapporteur, Vincent Auriol. Je vous prie de l’écouter en silence, pour lui manifester la déférence qu’il mérite.
(Applaudissements)

Vincent Auriol, rapporteur

Camarades, la Commission des résolutions m’a donné le mandat de rapporter devant vous la question de politique générale. Le sujet est large. Il s’agissait de rapporter la question de l’action du Parti reconstitué, en politique intérieure et en politique internationale. Devant un tel sujet, je me suis demandé ce qu’on pouvait faire. Une déclaration de principes serait inutile: elle a été faite magistralement par Léon Blum. D’autre part, plusieurs textes séparés auraient perdu chacun de leur importance. Enfin, énoncer des réformes et établir un catalogue électoral n’eût été autre chose qu’une solution de circonstance.
J’ai pensé qu’il serait nécessaire de dresser un programme de réforme précis. Il fallait donc ce programme et une déclaration générale. Aidé par la collaboration fraternelle de non ami Jules Moch que je remercie, nous avons pensé qu’il fallait faire une sorte d’appel au pays et demander au Comité directeur d’énoncer les points essentiels d’un programme d’action gouvernemental dans le cadre des résolutions du Parti de novembre 1944 et d’août 1945.
Il y aura donc, établi, par le Comité directeur, un programme de réformes et une

Fondation Jean-Jaurès

sorte d'appel au pays.
Nous sommes à quinze jours de l'ouverture la campagne électorale, à deux mois du scrutin. Il est nécessaire que le Parti fasse connaître au peuple sa pensée sur les principaux sujets qui le préoccupent.
Le texte que je vais vous lire a été adopté à l'unanimité de la Commission des résolutions.
Je dois signaler une réserve de Grumbach. C'est mon devoir. Grumbach a voté la déclaration avec les autres membres de la Commission. Il a seulement fait une réserve au chapitre de la Constitution, touchant les rapports de l'exécutif et du législatif, notamment le passage que vous retiendrez tout à l'heure où nous disons que, lorsqu'il y a conflit sérieux entre le gouvernement et la majorité, liés au début de la législature par un programme commun, il n'y a qu'un seul arbitre pour régler le conflit et que le moyen d'en appeler à l'arbitra souverain, c'est de dissoudre à la fois le gouvernement et la chambre, pour en appeler aux électeurs.
Grumbach estime que ce moyen est discutable. En tout cas, à l'unanimité moins sa voix, la Commission l'a accepté, et malgré cette réserve Grumbach s'est rallié au texte proposé par la Commission.
Ce texte est assez long. Vous pourrez vous en servir comme circulaire ou comme point de départ à votre propagande. La voici :

Au peuple de France
Citoyennes, Citoyens,
Vous êtes appelés à fixer, pour de longues années, votre propre destin et à donner à la France une Constitution nouvelle.
La résistance française, aux premiers rangs de laquelle ont lutté et sont tombés les hommes les meilleurs, animés par l'amour de la patrie et par l'idéal Socialiste, a délivré la France d'une monstrueuse dictature extérieure et intérieure. Il vous appartient d'organiser cette patrie dans la voie de cet idéal. Il vous appartient de créer une république qui, fondant la démocratie sur la liberté, la justice et la fraternité, fera pénétrer la vieille devise de nos pères dans les rapporte économiques et sociaux des hommes, comme vos aînés l'ont fait pour les rapporte civils et politiques.
Pour une Constituante unique et souveraine
Seule, une Assemblée unique et souveraine, directement élue par le Peuple, peut donner à la France la Constitution que veut le peuple.
Les lois constitutionnelles de 1875 permirent, certes, à la IIIème République d'accomplir une œuvre bienfaisante et considérable: notamment, en 1884, l'enseignement obligatoire et laïque; en 1936, grâce au gouvernement à direction Socialiste, les grandes lois sociales améliorant la condition humaine. Mais elles n'ont pu faire conjurer les crises qui secouèrent la France, ni assurer la stabilité politique dans le mouvement incessant de la vie sociale, ni aider à briser la féodalité moderne du haut capitalisme qui, de plus en plus, asservissait l'Etat, paralysait ses Administrations, alourdissait l'effort législatif, brisait la volonté des démocrates.
La dualité d'une Chambre des Députés, déjà affaiblie elle-même par le

Fondation Jean Jaurès

pullulement et l'indiscipline des groupes parlementaires, et d'un Sénat imposé par les monarchistes, conservateur par sa composition, ses origines et ses tendances, rendait lent et parfois inefficace le travail législatif, privait le pouvoir exécutif de l'autorité et de la stabilité nécessaires à toute action, aboutissait à l'impuissance et aux décrets-lois et, le jour du malheur, laissa sans guides la nation trahie.

La Constitution nouvelle ne peut être faite que par une Assemblée libre de toute entrave, sous le souffle même du peuple.

Mais c'est également au nom de la souveraineté nationale et sous son contrôle direct que devra être entreprise la reconstruction de la France, et assurée sa participation à l'œuvre de paix.

Pour cela, l'Assemblée Constituante, responsable devant la nation, aura la mission de nommer le gouvernement de la France. Ce gouvernement sera responsable devant elle. C'est elle seule qui aura le pouvoir législatif. Mais son devoir sera de contrôler le gouvernement, et de lui donner en même temps l'autorité et la durée nécessaires pour surmonter toutes les difficultés, ne pas laisser l'intrigue et l'ambition le renverser par surprise ou par passion et de ne mettre fin à l'existence ministérielle que par une décision motivée et réfléchie, prise sous le regard même du peuple souverain.

Le Parti Socialiste s'enorgueillit d'avoir obtenu pour l'Assemblée nationale ces prérogatives de la souveraineté populaire. Il se félicite d'avoir fait triompher cette cause auprès du gouvernement provisoire.

C'est au Peuple qu'il appartient de consacrer cette victoire de la volonté républicaine et démocratique, en votant contre l'élection d'un Sénat et

d'une Chambre, en votant pour l'élection d'une Assemblée unique et souveraine, en votant pour la responsabilité ministérielle conciliée avec la plus grande stabilité ministérielle nécessaire à l'exercice de votre souveraineté.

Pour une Constitution démocratique et sociale

Une charte économique

L'œuvre essentielle de l'Assemblée Constituante sera la Charte de la République.

Fondée sur les glorieuses traditions de notre vieille France révolutionnaire et sur les terribles enseignements d'un passé récent, et orientée dans le sens de l'évolution économique et humaine, la Constitution nouvelle devra tendre à libérer les travailleurs, l'économie nationale et l'Etat de la servitude des trusts qui, dans leur course au profit, exploitent le travail, paralysent les initiatives, provoquent les crises et la misère et qui, dans les malheurs de la patrie, trahirent la nation afin de sauver leurs privilèges de puissance et d'argent.

Elle devra organiser une économie nouvelle par l'harmonieuse coordination de la production et des besoins, par la coopération de toutes les initiatives de création et par l'adaptation de chaque producteur libre à l'ensemble de la production ordonnée.

Cette organisation devra comprendre de grands secteurs économiques pleinement autonomes substitués aux monopoles de fait, aujourd'hui gérés au détriment des producteurs et au profit de l'oligarchie, demain socialisés et gérés

Collection Les Archives

au profit de la nation et du producteur, non par la bureaucratie routinière de l'Etat, mais par l'association de toutes les forces actives du travail et de la pensée et des représentants des intérêts généraux du pays.
Grâce à cette organisation, les grands moyens de production et d'échange monopolisés par quelques-uns: électricité, matières premières, engrais, transports, produits chimiques, et, avant tout, le crédit, y compris les assurances, seront mis à la disposition de tous les producteurs à un prix dégagé de la dîme capitaliste et, sur un marché libéré de toute spéculation, contribueront à l'épanouissement des initiatives fécondes et au plein rendement de la technique mise au service de l'homme et de la reconstruction de notre France dévastée et ruinée.
La charte politique
La démocratie économique et sociale, ainsi définie, assurera la plénitude de la démocratie politique et, à tous, l'égalité des droits, la garantie effective des libertés humaines: liberté de conscience, d'association, d'expression, dans un Etat dont la neutralité, c'est-à-dire la laïcité, permettra à toutes les opinions et à toutes les croyances de s'exprimer librement sans qu'aucune impose aux autres ses exigences.
Elle contribuera à l'épanouissement de la personnalité humaine, notamment par l'extension du droit à l'instruction pour tous les enfants du peuple et leur accession, selon leur seul mérite, aux plus hautes destinées.
En vue de cette grande tâche, la Constitution devra prévoir des institutions assez fortes pour résister à tous les assauts des ennemis de la liberté et assez souples pour s'adapter constamment à la nécessité des choses et à l'évolution de la vie.
Une seule Chambre souveraine, expression directe de la volonté nationale, devra exercer le pouvoir législatif, nommer et contrôler le gouvernement de la république. Sa fidélité à la nation devra être assurée par la démission d'office des élus infidèles révoqués par leur Parti.
Cette Assemblée souveraine pourra être assistée, pour l'aider seulement dans la confection des lois, de conseils ou d'organismes spécialisés, composés des représentants de nos diverses régions de France, des élus de toutes les organisations professionnelles et syndicales ou des secteurs économiques: représentants de l'agriculture, des syndicats ouvriers qui doivent collaborer à la reconstruction de la démocratie, des artisans, des commerçants, des industriels, des techniciens, des savants et, enfin, des élus de tous nos territoires d'Outremer dont l'économie doit compléter l'économie métropolitaine et dont il faut élever progressivement les populations au niveau matériel, intellectuel et moral des citoyens français.
Mais la Constitution devra donner au pays un pouvoir exécutif possédant l'autorité, la responsabilité, la stabilité nécessaires à toute action efficace et plus encore à la continuité de l'effort économique dans la démocratie. élu par l'Assemblée sur un plan d'action établi en accord avec elle et pour toute la durée de la législature, le gouvernement ne pourra être renversé que par un vote de méfiance, clair et réfléchi, qui entraînera, par la dissolution de l'exécutif et du législatif, l'arbitrage du peuple souverain.

L'Assemblée devra d'ailleurs s'imposer elle-même des méthodes de travail modernes et efficientes.
Dotant le pays d'un pouvoir judiciaire entièrement indépendant et d'un pouvoir social destiné à régler par la justice les conditions et les conflits du travail, la Constitution devra également réorganiser l'administration, en confier la direction à des républicains, ce qu'aurait déjà dû faire une épuration qui reste à achever. Elle devra enfin substituer au centralisme hérité de Napoléon des institutions souples, déconcentrées et décentralisées, départementales et régionales, mais jamais superposées, capables de faciliter l'exploitation rationnelle de toutes les ressources matérielles et humaines du pays et de faire de la riche diversité française une puissante unité nationale.
L'Œuvre immédiate de la reconstruction
La reconstruction politique de la France devra s'accompagner d'une reconstruction matérielle et morale.
Plus de deux mille milliards de ruines à relever: Cela ne sera possible que par un immense effort de production et également — et courageusement — par des sacrifices dont la nation n'acceptera de supporter le poids que si les enrichis du malheur et les privilégiés de la naissance ont la part qu'imposent la moralité et la justice, comme l'a déjà proposé le Parti Socialiste en demandant la confiscation intégrale des biens de ceux qui ont trahi la France ou qui ont édifié de scandaleuses fortunes sur les ruines de la patrie et en imposant lourdement ceux qui possèdent le plus.
En même temps que sera entrepris cet effort de longue durée, les grands services de l'Etat devront être adaptés à leur tâche nouvelle. Il faudra:
Faire une armée à l'image de la nation républicaine et adaptée aux leçons de la plus récente technique militaire;
Maintenir le magnifique équilibre de notre économie en aidant l'agriculture et la viticulture à se moderniser, en les protégeant et en leur accordant le bénéfice de tous les progrès de la technique et de la science, en favorisant le commerce extérieur pour donner des débouchés aux produits industriels et agricoles ;
Pourvoir aux besoins de la consommation, non seulement par une production accrue et par la répression impitoyable du marché noir, mais aussi par la reprise des échanges internationaux que doit faciliter, à l'aube de la paix, la restitution au pays de la libre utilisation de sa flotte marchande;
Etablir un système de sécurité sociale couvrant, pour tous les travailleurs de la ville et des campagnes, tous les risques de la vie et remédier à l'insuffisance de nos naissances, dont il importera d'accroître le nombre, par la protection effective de la santé des êtres humains et du foyer familial.
Organisation internationale de la paix
Mais cette œuvre de reconstruction politique, économique et matérielle ne se réalisera pleinement que dans l'indépendance de la patrie et par l'organisation d'une paix stable et d'une démocratie internationale.
Les progrès les plus récents de la science placent le monde dans une impérieuse alternative: périr ou s'unir. Nulle frontière naturelle, nul armement ne feront désormais obstacle aux destructions universelles de la bombe atomique. C'est

Fondation Jean Jaurès

donc, comme l'a toujours soutenu le Parti Socialiste, dans une organisation mondiale de la sécurité collective fondée sur la justice et la coopération de tous les peuples libres que doit être recherchée une paix de prospérité et de durée.
Cette organisation ne doit pas s'effectuer sous l'hégémonie d'une ou de plusieurs grandes puissances, mais sous la forme d'une fédération des nations autonomes abandonnant chacune — et notre Constitution devra le prévoir pour que la France trace à nouveau sa route au monde — une part de leur souveraineté à un organisme international doté d'une direction propre, d'une Cour souveraine de justice internationale, d'une armée suffisante pour empêcher toute agression, et des services scientifiques contrôlant les laboratoires de la destruction. Elle devra se compléter par une organisation économique et sociale disposant d'offices internationaux qui enlèveront à la toute-puissance des trusts mondiaux la distribution des matières premières, du crédit, les transports, etc.; elle devra assurer aux divers peuples des standards de vie comparables.
La France se doit d'œuvrer pour que l'organisation internationale, telle qu'elle a été établie à San Francisco, devienne, grâce à la représentation directe du peuple et à la collaboration des organisations du travail, un instrument toujours plus efficace de démocratie, de sécurité et de paix.
Les accords bilatéraux tels que le pacte franco-soviétique, que le Parti Socialiste se félicite de voir conclu, assurent une sécurité temporaire durant la période de constitution de l'organisme international dans les cadres duquel ils doivent s'insérer. Le Parti Socialiste demande qu'une alliance franco-britannique, trop longtemps ajournée, complète les pactes franco-soviétique et anglo-soviétique et forme avec eux les premières bases solides de l'organisation européenne de la paix.
C'est seulement dans cet ensemble d'institutions que seront efficaces les mesures à prévoir pour permettre la future intégration d'une Allemagne rénovée dans sa structure et sa mentalité, au sein de la communauté civilisée dont l'a exclue la barbarie hitlérienne.
L'Allemagne, dont les institutions nazies seront extirpées, devra subir une longue période d'occupation et être intégralement désarmée. Son industrie lourde devra être socialisée et gérée par les nations européennes; la grande propriété foncière morcelée; l'administration décentralisée; les coupables de guerre, châtiés; l'enseignement et la presse, transformés et contrôlés dans l'espoir qu'un jour les éléments démocratiques allemands et les masses ouvrières feront eux-mêmes de l'Allemagne une nation humaine et pacifique. Mais le Parti Socialiste croit devoir attirer l'attention du pays sur les dangers de revanche nationaliste que présenteraient tout démembrement de l'Allemagne et toute annexion de territoires spécifiquement allemands.
Appel à tous les démocrates
Pour accomplir cette tâche, le Parti Socialiste adresse un double appel au peuple de France.
Il lui demande de s'élever à la hauteur des grands devoirs qui s'imposent à lui, contrepartie de ses droits accrus.
Il lui demande de se rassembler autour de son organisation qui s'est rénovée en

chassant les traîtres et les défaillants. Justifié par les événements, il se réjouit de la venue dans ses rangs de purs démocrates et de révolutionnaires ardents, de militants laïques et de croyants sincères.
Fortifié par l'éclatante victoire du Parti Socialiste en Grande-Bretagne, par les progrès constants du Socialisme dans le monde et par la présence de Socialistes à la tête d'un grand nombre de gouvernements européens, le Parti Socialiste français est le plus qualifié pour établir dans la liberté et par la justice la concorde entre les citoyens de France et, par la sécurité collective, la paix entre les peuples.
VIVE LA FRANCE REPUBLICAINE !
VIVE LA DEMOCRATIE SOCIALE !
(Applaudissements répétés. Les délégués, debout, acclament longuement l'orateur)

Le président - Au nom du Congrès tout entier, je remercie notre camarade Vincent Auriol pour le magnifique travail qu'il met à la disposition du Parti et j'ajoute à la disposition du pays.
(Nouveaux applaudissements)
Je pense que vous ne voulez pas engager une discussion sur ce texte?

Un délégué - Nous demandons l'édition en brochure.

Le président - Je mets ce texte aux voix.
(Adopté à l'unanimité)
Il est entendu que le Parti fera tout son possible pour diffuser ce texte.

Vergniolles - Vincent Auriol a indiqué dans son manifeste, que, s'il y avait conflit entre le législatif et l'exécutif, il y aurait dissolution de l'un et de l'autre. Je demande qui gouvernera, entre cette dissolution et les élections qui devront suivre? Est-ce que ce sont les généraux commandants de corps d'armée?

Vincent Auriol, rapporteur - Mon cher ami, je n'ai pas eu la prétention d'apporter une constitution avec ses articles; il aurait fallu un volume. Ce que nous avons voulu, Jules Moch et moi-même, c'est indiquer à la Commission qui nous a suivis les grandes lignes des rapports entre exécutif et législatif.
Vous me demandez qui gouvernera, après dissolution du gouvernement et de l'assemblée; un camarade propose une solution: ce serait le président de l'assemblée, assisté de représentants élus par elle.

Vergniolles - Il faudrait le dire.

Vincent Auriol - Nous ne pouvons pas établir une constitution dans son texte. Ce que nous pouvons faire, c'est indiquer les lignes générales de la constitution et les principes sur lesquels elle doit se fonder .
Pour le reste, je vous renvoie aux ouvrages qui ont été écrits sur la matière,

Fondation Jean-Jaurès

notamment à la brochure de Dumas qui est, au Parti, à la disposition de tous les camarades.

Election du Comité directeur

Le président - Voici le résultat des élections du Comité directeur:

Votants : 806
Abstentions : 5
Bulletins nuls : 11
Suffrages exprimés : 790
Ont obtenu :
Philip :778
…
…
…
…
Bloncourt : 438
Les 31 camarades dont je viens de donner les noms sont élus.
Voici la répartition des voix qui se sont portées sur les autres candidats…
(Le président donne lecture des résultats complets du scrutin)

Commission nationale des conflits

Le président - Nous avons à désigner les membres de la Commission nationale des conflits.
Voici les propositions qui vous sont soumises;
Titulaires: Remy Sicard, Kestenbaum, Jacque, Rophé, Maubert, Madeleine Lagrange, Navier, Thalamas, Viguier.
Suppléants: Carteyrade, Florimond Lecomte, Marcel Bloch.
Il n'y a pas d'autres candidats?..
Je mets cette liste aux voix.
(Adopté)
La Commission nationale des conflits est ainsi constituée.

Commission de contrôle

Le président - Voici les propositions qui vous sont soumises:
Titulaires: Bastia, Monceau, Bourgeais, Veray, Biset, Fauque, Houille, Malavas, Miflier
Suppléant: Angousset.
Il n'y a pas d'autres candidats?..
Je mets cette liste aux voix.
(Adopté)
La Commission de contrôle est ainsi constituée.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Clôture du Congrès

Le président

Camarades, nous sommes arrivés au bout de notre ordre du jour. Je remercie ceux qui sont encore présents dans cette salle de l'attention avec laquelle ils ont suivi les différents exposés qui leur ont été faits. Je remercie tous les orateurs qui, dans la même pensée, ont défilé à la tribune, la pensée de servir notre Parti, de servir la République, de servir la démocratie et le Socialisme inséparables. Je les remercie d'avoir conduit des débats qui ont parfois été passionnés, dans un esprit de fraternité Socialiste.

L'atmosphère de ce Congrès contraste singulièrement, pour ceux d'entre nous qui ont connu les Congrès d'avant-guerre, avec l'atmosphère du passé.

(Applaudissements)

Nous voulons croire, nous sommes sûrs que ce Congrès a encore fortifié cet esprit de fraternité entre Socialistes, soudé dans la résistance à l'ennemi et dans la lutte pour le rétablissement de la liberté et de l'indépendance nationale.

Le Parti vient de tenir, en vérité, son premier Congrès depuis la guerre, car l'assemblée de novembre était un Congrès incomplet, la France n'étant pas encore à ce moment entièrement délivrée et beaucoup de camarades n'ayant pu, pour des causes diverses, rejoindre les organisations Socialistes.

C'est la première fois que la famille est complète; c'est la première fois que les départements de l'est et du nord sont tous représentés …(applaudissements)..; c'est la première fois aussi que nos camarades prisonniers et déportés sont avec nous… (applaudissements)..., et parmi eux, le plus illustre, le plus utile, le meilleur, celui qui, en deux interventions dans ce Congrès, nous a prouvé une fois de plus qu'il est la tête du Parti, celui qui nous dit la voie qu'il faut choisir et qui nous conduit sur la route la plus sûre.

(Vifs applaudissements)

Je veux voir un symbole dans le fait que ce Congrès s'est tenu à la veille du premier anniversaire de la libération de Paris, et dans le fait aussi que c'est le premier Congrès où, depuis six ans, la voix de Léon Blum ait pu se faire entendre.

(Applaudissements)

Et, autre symbole, c'est au moment où la voix de Léon Blum retentissait, au-delà de cette enceinte, à travers toute la France et, j'en suis convaincu, à travers l'Europe et le monde, que le plus illustre des traîtres recevait le commencement du châtiment qu'il a mérité.

(Applaudissements)

C'est là une de ces revanches dont nous savions qu'elle viendrait.

Le Socialisme, certains ont pu le croire, en juin ou juillet 1940, à jamais abattu. Nous avons assisté, ces jours derniers, en Angleterre, au triomphe du Socialisme. Nous venons d'assister en France à la renaissance du Socialisme qui, cette fois, suivra sa route jusqu'à ce qu'il arrive au pouvoir et accomplisse ses destinées.

Confédération Jean Jaurès

(Vifs applaudissements)
Camarades, je déclare clos le 37ème Congrès du Parti de France.

(La séance est levée à 21 heures et demie).

Coll. Fondation Jean-Jaurès